

00,033

MÉMOIRES
DE
L'ACADÉMIE
DU GARD.

NOVEMBRE 1866 — AOUT 1867.



NIMES
DE L'IMPRIMERIE CLAVEL-BALLIVET FRÈRES
RUE PRADIER, 12

1868



Per 80
10 199



TABLE DES MATIÈRES.

	Pages.
Allocution prononcée, dans la séance publique du 16 mai 1868, par M. <i>L. Maurin</i> , président.....	V
Compte-rendu de l'année 1866-67, par M. <i>G. de Clausonne</i> , secrétaire-perpétuel.....	XIII
Notice sur M. le baron Achille de Daunant, par <i>le même</i> ..	XXXI

ARCHÉOLOGIE ET HISTOIRE.

Octavie, étude antique, par M. <i>L. Maurin</i> , membre-résidant.	1
Les rosiers connus de l'antiquité, par <i>le même</i>	77
Etude des dimensions des haches en bronze découvertes, en 1851, sur le territoire de la commune de Vauvert (Gard), par M. <i>Aug. Aurès</i> , membre-résidant.....	91
Note sur le pied gaulois, par <i>le même</i>	109
Concordance des vases Apollinaires et de l'itinéraire de Bordeaux à Jérusalem dans toutes les parties qui leur sont communes, et comparaison de ces textes avec l'itinéraire d'Antonin et avec la table Théodosienne, par <i>le même</i>	121
D'une prétendue inscription grecque de Beaucaire, par M. <i>E. Germer-Durand</i> , membre-résidant	249
Sépultures gallo-romaines découvertes dans les fouilles de l'église neuve de Saint-Baudile, à Nîmes, par M. <i>A.-Henry Révoil</i> , membre-résidant.....	265
Découverte d'une mosaïque antique, par <i>le même</i>	275
Les Vicissitudes politiques de la France (à propos de l'ouvrage de M. de Larcy,) par M. <i>F. de La Farelle</i> , membre-résidant.....	277

	Pages.
Alexandrie, étude géographique et philosophique, par M. <i>Ariste Viguié</i> , membre-résident.....	295
Constantin et Constantinople, par <i>le même</i>	321

LITTÉRATURE. — BEAUX-ARTS.

Du nouveau poème de F. Mistral, intitulé : <i>Calendari</i> , par M. <i>Ch. Liotard</i> , membre-résident.....	339
Du recueil de M. d'Yzarn de Fraissinet, intitulé : <i>Pensées grises</i> , par M. <i>C. Liquier</i> , membre-résident.....	347
Eloge en style lapidaire de feu Mgr F.-M. Cart, évêque de Nîmes, par M. <i>Phil. Eyssette</i> , membre non-résident.....	358
Pierre Puget, par M. <i>Albert Meynier</i> , associé-résident....	368
De l'art moderne en Allemagne, par M. <i>Emile Im-Thurn</i> , associé-résident.....	393

POÉSIE.

Traduction en vers d'un fragment de Lucrèce (chant II), par M. <i>Emile Teulon</i> , membre-résident.....	417
Le Rossignol, le Milan et le Chasseur, fable, par M. <i>J.-C. Bousquet</i> , membre-résident.....	420
Les deux Livres, fable, par <i>le même</i>	422
La Chanson de la Mer, par M. <i>A. Bigot</i> , membre-résident..	424
L'Eglo et lou Croupatas, fable imitée de La Fontaine, par <i>le même</i>	426
Odes d'Horace, traduites par M. <i>C. Liquier</i> , membre- résident.....	431
La Laitière et le Pot au lait, traduction en vers latins de la fable de La Fontaine, par M. <i>Ph. Eyssette</i> , membre non- résident.....	439
Némausus, par M. <i>Eug. Brun</i> , associé-résident.....	440
Beaucoup de bruit pour rien, conte, par M. <i>Daniel Grasset</i> , associé-résident.....	446
Traduction de la satire d'Horace : <i>Omnibus hoc vitium est cantoribus</i> , par M. <i>Irén. Ginoux</i> , associé-résident.....	450

SCIENCES. — ECONOMIE POLITIQUE.

Note sur les octrois, par M. <i>C. Liotard</i> , membre-résident.	457
---	-----

	Pages
Résumé du dernier recensement de la population de Nîmes, par <i>le même</i>	465
Les eaux de Vergèze, par M. le D ^r <i>Ed. Tribes</i> , membre- résidant.....	479
Résumé des observations météorologiques faites à l'École normale de Nîmes, pendant l'année 1866-67.....	495

Concours ouvert en 1867.....	497
Programme d'un prix à décerner en mai 1869.....	497
Liste des ouvrages offerts à l'Académie du Gard, pendant l'année 1866-67.....	499
Liste des Sociétés correspondantes.....	502
Tableau nominatif des membres de l'Académie.....	510
Table des matières.....	518
Errata.....	521
Publications de l'Académie.....	522

TABLE DES MATIÈRES.

	Pages
CHAPITRE 1^{er}. — Etude des vases Apollinaires, depuis Cadix jusqu'aux	
Pyrénées	121
§ 1 ^{er} . De Cadix à Séville.....	122
§ 2. De Séville à Cordoue.....	124
§ 3. De Cordoue à Castulo.....	126
§ 4. De Castulo à Libisosa.....	127
§ 5. De Libisosa à Ad Palem.....	127
§ 6. De Ad Palem à Valence.....	129
§ 7. De Valence à Tarragone.....	131
§ 8. De Tarragone au sommet des Pyrénées.....	133
§ 9. Récapitulation de la traversée de l'Espagne.....	136
CHAPITRE II. Etude des vases Apollinaires depuis les Pyrénées jusqu'à	
Suze.....	158
§ 1 ^{er} . Des Pyrénées à Narbonne.....	158
§ 2. De Narbonne à Nîmes.....	159
§ 3. De Nîmes à Apt.....	142
§ 4. D'Apt à Gap.....	150
§ 5. De Gap à Suze.....	150
§ 6. Récapitulation de la distance comprise entre les Pyrénées et Suze	156
CHAPITRE III. — Etude de l'itinéraire de Bordeaux à Jérusalem entre	
Bordeaux et Milan.....	162
<i>Première partie. — De Bordeaux à Arles.....</i>	163
§ 1 ^{er} . De Bordeaux à Auch.....	168
§ 2. D'Auch à Toulouse.....	178
§ 3. De Toulouse à Narbonne.....	181
§ 4. De Narbonne à Nîmes.....	183
§ 5. De Nîmes à Arles.....	186
§ 6. Récapitulation de la distance comprise entre Bordeaux et Arles	188
<i>Deuxième partie. — D'Arles à Milan.....</i>	188
§ 1 ^{er} . D'Arles à Valence.....	191
§ 2. De Valence à Luc.....	198
§ 3. De Luc à Gap.....	199
§ 4. De Gap à Suze.....	206
§ 5. De Suze à Turin.....	208
§ 6. De Turin à Pavie.....	211
§ 7. De Pavie à Milan.....	214
§ 8. Récapitulation de la distance comprise entre Arles et Milan...	217

CHAPITRE IV. — Etude des vases Apollinaires entre Pavie et Rome et de l'itinéraire de Jérusalem entre Rome et Milan.....	223
§ 1 ^{er} De Milan à Plaisance.....	227
§ 2. De Pavie à Plaisance.....	229
§ 3. De Plaisance à Rimini.....	230
§ 4. De Rimini à Nocera.....	234
§ 5. De Nocera à Narni par Spolète.....	238
§ 6. De Nocera à Narni par une autre voie.....	241
§ 7. De Narni à Rome.....	241
§ 8. Récapitulation de la distance comprise sur l'itinéraire de Jérusalem entre Milan et Rome et sur les vases Apollinaires entre Pavie et Rome.....	242

ALLOCUTION

PRONONCÉE

dans la séance publique du 16 mai 1868;

par M. L. MAURIN,

Président.

MESSIEURS ET MESDAMES,

Il y a près de trente ans que j'avais, comme aujourd'hui, l'honneur de présider l'Académie. C'est deux fois ce qu'un illustre historien appelait *grande mortalis ævi spatium*, un grand espace de la vie mortelle ! Et dans le cours de ces trente années, que d'événements accomplis ! que de transformations dans les choses ! que de changements dans les personnes !

Je n'ai pas besoin de sortir de cette enceinte pour m'en apercevoir ; et, si je m'en aperçois, permettez-moi de dire que ce n'est pas sans quelque tristesse.

Ici même je cherche et je cherche inutilement les confrères qui, autrefois, s'asseyaient autour de cette table. Hélas ! à l'exception de trois ou quatre, ils ont tous disparu de ce monde ; mais s'ils ont cessé de vivre, ce n'est pas dans la pensée de celui que si jeune ils accueillirent avec tant de bienveillance dans leurs rangs, que si jeune ils honorèrent de la présidence. Que, dans la région immortelle où séjournent leurs âmes, ils reçoivent un dernier hommage de sa mémoire reconnais-

sante ! Il lui semble qu'il ne saurait trouver de meilleure introduction auprès de ceux qui l'écoutent que ce pieux souvenir donné à des amis qui ne sont plus ; car le culte des morts n'a jamais été une mauvaise recommandation auprès des vivants.

Un poète de l'antiquité, dans des vers restés célèbres, a peint le dernier âge de la vie comme possédé du double travers de louer le passé sans mesure et de censurer le présent sans réserve. Quand on approche de cet âge, mais qu'on n'y atteint pas tout à fait, il est possible que, sans échapper à la loi commune, on n'ait cependant que l'un de ces travers. Ainsi, on peut garder très fidèlement l'amour du passé dans son âme, sans pour cela se sentir tenté de jeter la pierre au présent.

C'est de la neutralité bienveillante ; mais ce peut n'être pas — j'en conviens — une justice suffisante. La vérité comporte le sacrifice. Pourquoi donc m'en coûterait-il d'avouer que le temps actuel me semble, sous un certain rapport, être en progrès sur celui qui l'a précédé.

Une proposition pareille, outre qu'elle est un acte d'abnégation, paraîtra un peu hardie à bien d'autres peut-être qu'à mes contemporains. J'ai hâte de l'expliquer.

Savez-vous en quoi consiste le progrès dont je viens de parler, c'est que le goût des lettres est plus répandu aujourd'hui dans notre cité qu'il n'était autrefois, et que, quand on l'éprouve, on ne met plus une fausse et ridicule honte à le cacher. C'est là un progrès modeste, si l'on veut ; mais c'est là un progrès dont nous pouvons nous contenter, puisqu'il nous profite.

Si j'ai bonne mémoire, c'est à peine jadis si quelques

rare auditeurs, se glissant dans l'ombre, arrivaient à nos réunions. Eût-on senti, ce qui n'était pas impossible après tout, le vif désir d'y assister, qu'en songeant qu'on y serait esseulé peut-être, on n'osait s'y risquer. Le sexe, surtout, qui est l'ornement de toutes les fêtes, ne brillait guère dans les nôtres que par son absence ; et ce n'était pas le moins amer de nos désappointements.

Les courants ont changé évidemment ; mais pourquoi allaient-ils en un sens autrefois, pourquoi vont-ils en un sens contraire aujourd'hui ? Cela ne peut s'expliquer que par cette loi de progrès qui, malgré bien des retours en arrière, gouverne en fin de compte les sociétés humaines. Cette hypothèse implique peut-être, au fond, quelque pensée assez peu modeste ; mais pour la juger, attendez la fin, comme dit le poète.

Il est une comédie qui m'a toujours paru — n'en déplaise au grand nom de son auteur — une œuvre d'iniquité littéraire. Je sais bien que le poète comique châtie les mœurs en riant et n'est pas tenu à l'obligation d'une rigoureuse justice. Il traduit sur la scène un travers de la société ; et, s'il provoque le rire de manière à dégoûter les gens de l'imitation, sa tâche est remplie ; mais si, par hasard, le travers n'est que l'abus d'une qualité, le trait risque fort de dépasser le but, lorsqu'il n'a pas le soin d'en mesurer et d'en circonscrire la portée. Ce qu'on peut reprocher à l'illustre auteur des *Femmes savantes*, c'est justement de ne s'être pas mis en peine de ce soin. A côté de ces *Précieuses ridicules* dont le langage révoltait le bon sens et le bon goût, il lui eût été facile de mettre en scène une femme d'esprit, qui eût montré le prix des connaissances littéraires par l'usage de bon aloi qu'elle en

aurait fait. Il ne s'en est pas soucié. Le modèle ne manquait pas cependant dans la société contemporaine ; toutes les femmes n'étaient pas taillées sur le patron des Julie d'Angennes et des Madeleine de Scudéry. Est-il besoin de nommer M^{lle} de La Fayette et M^{me} de Sévigné ?

Il est vrai que la comédie eût été moins piquante, si les Armande et les Philaminte eussent rencontré en face une femme raisonnable et lettrée, qui aurait parlé avec élégance mais sans afféterie, au lieu de n'avoir pour antithèse qu'un bonhomme dont la raison vulgaire côtoie la niaiserie et qui veut réduire la capacité féminine

A connaître un pourpoint d'avec un haut de chausse.

Qu'il l'ait voulu ou ne l'ait pas voulu, la moralité qui se dégage de l'œuvre du poète, c'est que la femme ne doit pas élever son esprit au dessus des choses du ménage.

On ne saurait dire combien l'influence de cette moralité a été immense, ailleurs qu'à Paris toutefois, où elle trouvait naturellement son correctif dans de brillants exemples qui lui donnaient un victorieux démenti. Elle s'est perpétuée jusqu'à nos jours dans les villes de province, surtout dans nos villes du Midi, dont les femmes, dans la simplicité de leurs mœurs bourgeoises, lisaient peu, de peur de devenir pédantes, et se cachaient pour lire, de peur de paraître ridicules.

Que si, par hasard, une d'elles, nourrie, à l'écart, des beautés de la littérature antique et moderne, sentait s'éveiller en elle le génie de la poésie, c'étaient les échos harmonieux de la Seine qui renvoyaient le bruit

éclatant de son nom aux rives de la fontaine d'Eure ; et l'exemple qu'elle donnait, bien que rehaussé par la simplicité modeste de sa vie, où il eût été difficile, d'ailleurs, de trouver autre chose que le dévouement à ses devoirs domestiques, ne tentait personne. On l'admirait beaucoup, mais on ne l'imitait guère — je ne dis pas en faisant des vers, ce qui n'est pas donné à tout le monde — mais en ornant son esprit par l'étude des chefs-d'œuvre de l'esprit humain, ce qui n'est défendu à personne.

Voilà quelles étaient nos mœurs littéraires, non pas seulement du temps de M^{me} Verdier, mais il n'y a pas si longtemps encore.

Elles sont changées à l'heure actuelle, ces mœurs si obstinément rebelles au charme des lettres. On pense aujourd'hui, avec raison, que celles-ci ne sont pas le privilège du sexe le plus fort ; que, comme lui, le sexe le plus faible doit y trouver un noble sujet de distractions, et de ces distractions qui fortifient l'âme au lieu de l'énerver ; ce qui n'est pas le propre des distractions en général.

Je ne veux, pour preuve de ce que j'avance, que l'empressement inusité qu'on montre pour nos réunions.

Assurément, nous ne nous flatons pas que ce soit le mérite supérieur de nos travaux qui attire la société d'élite que nous avons devant nous. On ne s'attend pas à des chefs-d'œuvre de notre part, et les chefs-d'œuvre, d'ailleurs, où s'en rencontre-t-il aujourd'hui ? Ne ressemblent-ils pas un peu aux « neiges d'antan » ? On se souvient de les avoir vus.

Nous le disons humblement, notre aimant unique est dans la nature des sujets dont nous nous occupons, et c'est la communauté de nos goûts qui est l'attrait

principal de ces réunions où l'auditeur est partie aussi intéressée que le lecteur.

Vous voyez bien que j'avais raison, tout à l'heure, de vous prier d'attendre la fin, avant de prendre à partie une affirmation qui n'avait de peu modeste que l'apparence.

Si votre présence ici nous semble, comme je le disais, un progrès du temps, nous n'en faisons pas pour nous un sujet d'orgueil; car vous êtes ici au même titre que nous, et seulement avec une fonction différente.

A côté d'un préjugé disparu, il semble qu'on peut noter des préventions dissipées; mais celles-ci sont l'affaire des Académies qui, à tort ou à raison, passaient pour les avoir fait naître.

Vous comprenez qu'en disant cela, je n'ai nulle envie de faire allusion aux épigrammes auxquelles ces corps réguliers de la littérature ont été en butte de tout temps. Vous savez, du reste, que ces épigrammes sont moins méchantes qu'elles n'en ont l'air, et que c'est une manière comme une autre de frapper à leur porte pour qu'on l'ouvre.

Oh! non, il ne s'agit pas de cela; mais les Académies ont une physionomie plus ou moins officielle, et la littérature, qui vit de la liberté, n'aime pas le cachet officiel qui semble menacer ses franchises, de quelque côté que vienne ce cachet, du dedans ou du dehors.

Napoléon Ier, qui n'était pas suspect assurément, répondait un jour à M. de Fontanes qui lui proposait d'embrigader les gens de lettres: « *Oh! laissez leur au moins la République des lettres* ». Si cela veut dire très clairement que les gens de lettres doivent

rester en possession de leur indépendance, du côté du pouvoir, cela veut dire aussi sans doute qu'ils ne doivent rien faire de leur côté pour la diminuer, ou rien du moins de ce qui pourrait le faire croire.

On aurait mauvaise grâce à se plaindre des restrictions apportées par le pouvoir à l'indépendance des Académies. A aucune époque, il ne l'a jamais beaucoup entravée, et le danger du type officiel n'est pas là. Ce danger est bien plutôt dans les préjugés de l'esprit de corps, qui sont une servitude aussi, et qui n'est pas des moins pesantes. Qu'il y ait un formulaire aux conditions duquel il faille répondre pour être accepté par les Académies ; qu'au lieu de se recruter par la sélection naturelle des mérites, partout où ils se rencontrent, on procède par voie de sélection artificielle, selon le formulaire, alors plus de liberté, partant, des préventions qui s'élèvent et à bon droit certainement. Car là où l'on voudrait apercevoir la variété des physionomies et entendre la diversité des voix, on n'entend qu'une voix, on n'aperçoit qu'une physionomie.

Je ne sais si, à aucun moment de son existence, l'Académie du Gard est tombée dans une faute pareille. Aussi loin que je porte le regard en arrière, je n'en trouve pas trace ; mais ce que je puis affirmer, sans craindre d'être démenti, c'est que, dans aucun temps plus que dans le nôtre, elle n'a fait autant d'efforts pour rallier à son drapeau le savoir et le mérite, dans quelque condition, dans quelque profession libérale, dans quelque opinion où elle ait pu les rencontrer.

Oui, Messieurs, point d'exclusivisme d'aucune sorte, c'est la devise qu'elle a inscrite sur son drapeau.

Chez nous, entre les anciens et les nouveaux, avec ce régime de libre pratique qui est une règle de con-

duite invariable, la fraternité des rapports s'établit dès le premier jour. C'est tout naturel, puisque l'identité des goûts nous a servi de trait d'union. Comme c'est aussi un trait d'union que nous avons avec nos auditeurs, qu'ils me permettent de leur citer quelques nobles paroles qui, pour avoir 2000 ans de date, n'ont pas vieilli. Elles me semblent résumer merveilleusement les causes qui nous rassemblent ici les uns et les autres :

« Quand même, disait en plein forum le plus grand des orateurs de Rome, on ne chercherait dans les goûts littéraires qu'un amusement, je pense qu'il n'y a pas de plaisir plus honnête ni plus digne de notre nature. Les autres délassements ne peuvent convenir à tous les états de la vie, à tous les âges, à tous les lieux. Les lettres nourrissent la jeunesse, charment nos vieux ans, elles servent d'ornement à la prospérité, d'asile et de consolation à l'adversité ».

Belles et touchantes paroles auxquelles je n'ajouterais qu'un mot de Montaigne : « Notre âme s'élargit à mesure que notre esprit se remplit ».

Oui, sans doute, c'est bien le propre des lettres que, si elles élèvent et agrandissent nos pensées, elles n'élèvent et n'agrandissent pas moins nos sentiments.

Ainsi, ce qui semblait n'être que l'instrument d'un perfectionnement intellectuel devient encore l'instrument d'un perfectionnement moral.

Pourrait-on leur demander quelque chose de plus ?

Pourrait-on se montrer plus exigeant pour nous, qui ne les concevons pas autrement ?

COMPTE-RENDU

DE L'ANNÉE 1866-1867;

par M. le Président de CLAUSSONNE,

Secrétaire-perpétuel de l'Académie.

MESSIEURS,

Lorsque le poste de secrétaire-perpétuel se trouva vacant par la mort de M. Nicot, qui l'avait si longtemps et si remarquablement bien occupé, M. Maurin fut invité par l'Académie à lui succéder; et c'est en cette qualité que vous l'avez entendu, à la place où je suis en ce moment, vous présenter, dans ces dernières années, le compte-rendu ordinaire de nos travaux. Il n'a pas tenu à moi qu'il ne continuât à vous le présenter encore; mais l'état de sa santé en a malheureusement disposé autrement. Alors, et lorsque ces fonctions furent redevenues vacantes, l'Académie sait que j'ai longtemps décliné l'honneur qu'elle m'a fait de m'en investir. J'ai redouté la comparaison avec mes deux confrères. J'ai toujours remarqué chez eux une certaine vertu académique, que j'appellerais volontiers un heureux don du ciel, et, dans tous les cas, la première de toutes les conditions pour être chargé du mandat de prendre la parole au nom de la Compa-

gnie et de la représenter en toute occasion. Or, cette vertu, je sens que je ne la possède pas comme eux, et je l'ai dit à l'Académie. Mais enfin, puisqu'elle a cru devoir passer outre et que c'est à moi de vous présenter le compte-rendu de l'année, j'ai eu à me demander dans quelle forme il convenait de le faire, et si je devais m'engager dans cette voie d'élégantes analyses et de grâces agréablement distribuées que M. Nicot savait si bien parcourir. J'ai craint, je l'avoue, de m'égarer dans ces charmants sentiers, où j'ai d'ailleurs remarqué qu'on ne réussit pas toujours, malgré les meilleures intentions, à rencontrer et à satisfaire tout le monde. Heureusement, l'exemple de M. Maurin est venu me sortir d'embarras. Après avoir prouvé, dans ses premiers comptes-rendus, qu'il savait manier la plume de M. Nicot et embellir son travail des mêmes formes attrayantes, nous l'avons vu, la dernière fois qu'il s'est acquitté de cette tâche, renoncer aux ornements et aux fleurs, et se contenter de vous offrir, par ordre de matières, la nomenclature des lectures de l'année. De la sorte, ce qu'on perd en agréments extérieurs, on le gagne en retenant moins longtemps votre attention sur une série d'énoncés toujours, quoi qu'on fasse, un peu ingrate de sa nature. Mais je me suis dit alors que l'innovation pourrait être poussée plus loin encore, et qu'au lieu de vous réciter une semblable série, il serait peut-être plus simple de la produire sous vos yeux, et de réaliser par là l'incontestable bénéfice du temps et de la netteté. L'Académie a approuvé cette idée, et nous l'avons mise à exécution en faisant imprimer et en vous distribuant aujourd'hui le tableau de toutes les lectures de l'année. Ceci aura peut-être un autre avantage encore. Ce tableau, vous en disposerez tout

à l'aise, vous pourrez le passer chez vous en revue ; et tandis qu'une rapide énumération sortie de ma bouche n'eût laissé qu'une impression fugitive aussitôt effacée, qui sait si le document mis en ce moment entre vos mains ne vous inspirera pas l'envie d'examiner de plus près les publications dont il ne fait que vous indiquer le sommaire ? Assurément, ce serait là une conquête heureuse. Ces volumes, en effet, sont trop peu répandus. Ils languissent, dans l'obscurité, sur les rayons poudreux de nos archives, et cependant j'ose dire qu'ils n'auraient rien à perdre à un peu plus de lumière. Comme, jusqu'ici, je n'y ai occupé qu'une place à peu près imperceptible, il m'est bien permis de profiter de cette circonstance pour leur adresser un compliment que je crois mérité. Ayant eu à les parcourir dans ces dernières semaines pour y chercher quelques précédents utiles à mon travail d'aujourd'hui, je me suis senti plus d'une fois attaché par la lecture des morceaux qu'ils contiennent, et je me suis promis de me servir de ma position impartiale et désintéressée pour dire que nous ne sommes pas assez connus, pas assez à la mode, pas assez courus. Si donc le procédé nouveau dont vous avez le produit sous les yeux pouvait avoir pour conséquence de vous engager à passer du titre des œuvres aux œuvres elles-mêmes, j'estime que ce serait une révolution qui aurait sa valeur. Quel résultat, en effet, Messieurs, plus digne de nous réjouir que celui de voir s'accroître et s'étendre nos relations avec vous ?

Ceci comportait de nous mettre en mesure de vous offrir immédiatement ces volumes dont vous n'avez que la rubrique sous les yeux. C'est à quoi nous avons réussi. Grâce, d'une part, à l'activité de notre hono-

nable confrère, M. Germer-Durand, qui a bien voulu continuer à se charger de surveiller et diriger la composition et l'impression de nos publications, d'autre part, à quelques ressources nouvelles heureusement provoquées et sagement ménagées par notre trésorier, M. Ch. Liotard, pour mettre notre budget en équilibre, nous sommes arrivés à purger notre arriéré, et à pouvoir nous présenter aujourd'hui devant vous en compagnie des volumes de nos procès-verbaux et de nos mémoires pendant les deux dernières années, jusqu'au 31 août 1867.

Telle est, en effet, la limite de notre année académique. Ceci m'amène à vous entretenir du changement apporté à l'époque de notre séance publique. Jusqu'ici, elle avait eu lieu à la fin du mois d'août, et cette date avait l'avantage de coïncider avec celle de la tenue du Conseil général, dont nous avons toujours ambitionné la bienveillante sympathie. Mais quoi! si les combats finissent faute de combattants, les séances publiques finissent faute soit d'assesseurs, soit d'assistants. Qu'est-ce donc, lorsque assesseurs et assistants semblent, les uns et les autres, s'accorder à faire défaut! Or, Messieurs, il faut bien reconnaître que c'est ce qui arrivait depuis quelque temps. C'est à nous de faire, tout les premiers, notre amende honorable, et nous confesserons que nous fûmes un peu émotionnés, lorsque, à notre dernière séance, il se trouva que nos lectures se firent presque toutes par délégation. Quant aux assistants, il me sera bien permis de dire qu'ils n'étaient guère plus nombreux. *Apparebant rari...* Que s'il fallait expliquer les causes de cette désertion, je ne crois nullement qu'il y eût à la chercher dans un amoindrissement d'intérêt pour les choses

de l'intelligence. Mais il faut bien tenir compte des résultats matériels opérés par l'intelligence elle-même, c'est-à-dire par la science qui en dérive. Je veux parler des transformations que la création des chemins de fer a accomplies. Et tandis qu'autrefois, avec des habitudes plus sédentaires, une séance académique était volontiers accueillie comme une diversion satisfaisante aux fatigues de l'année judiciaire ou scolaire arrivée à son terme, aujourd'hui, cette époque du mois d'août, où la chaleur sévit avec sa plus grande force dans nos contrées, est précisément celle où tous, plus ou moins, nous sommes heureux de profiter de la merveilleuse facilité et rapidité des voies ferrées pour lui échapper ; de sorte qu'à l'ancien plaisir de la lecture d'une dissertation archéologique ou d'une pièce de poésie, nous préférons le plaisir nouveau de la vue des vallées des Pyrénées, ou des glaciers des Alpes, ou des bords du Rhin. D'où l'on peut conclure que, si l'on fait jamais une étude relative à l'influence des chemins de fer sur les mœurs de la France et sur celles du département du Gard en particulier, le déplacement des séances publiques de l'Académie sera certainement rangé au nombre des conséquences à citer.

Et maintenant, puisque l'époque de ces séances devait être changée, où pouvions-nous mieux la transporter qu'à celle dont nous avons déjà fait l'expérience et à laquelle vous avez paru nous encourager et nous convier vous-mêmes, lorsque vous vous êtes empressés de vous rendre aux assemblées que nous avons déjà essayées à cette même date de mai, dans les années 1863, 1865 et 1866 ?

Une considération nous faisait cependant hésiter : c'était le regret de ne plus réunir autour de nous

MM. les membres du Conseil-général. Mais nous n'avons pas cru nous tromper en remarquant que, pressés par la nécessité d'utiliser leurs précieux moments, nos invitations de la fin du mois d'août n'échappaient pas toujours au danger d'être pour eux un sujet de dérangement plutôt que de distraction. Aussi bien, c'était une petite minorité qu'il nous était donné de voir dans cette enceinte. Nous nous sommes dit, en conséquence, qu'à la place de la séance, l'envoi du volume annuel de nos Mémoires à chacun des membres de l'honorable assemblée pourrait être offert comme un témoignage qu'elle voudrait bien accepter de notre déférence pour elle et de notre reconnaissance pour les encouragements qu'elle n'a jamais cessé de nous donner. Et s'il nous en coûte d'être privés de sa présence, nous chercherons un motif de consolation dans la pensée que nous aurons peut-être cessé d'être indiscrets.

Au reste, nos scrupules et nos craintes à cet endroit auraient été dissipés, au besoin, par la généreuse marque d'intérêt que le président du Conseil, M. Paulin Talabot, nous donnait au moment même où nous passions sous silence, il y a huit mois, l'époque ordinaire de notre séance publique. C'est précisément alors qu'il mettait à notre disposition un prix de 1,000 francs à décerner à l'auteur du meilleur mémoire sur l'histoire de la sériciculture et des diverses phases qu'elle a traversées dans notre département et dans les départements voisins, depuis son origine jusqu'à nos jours. L'à-propos de cet acte de générosité nous a mis à l'aise, et nous avons éprouvé un double sentiment de gratitude envers M. Talabot, qui, en s'associant de la sorte à notre désir et à notre mission

de mettre à l'étude les questions qui intéressent les sciences, les arts et l'agriculture, nous a montré en même temps que la suppression de la séance du mois d'août n'avait point laissé de traces fâcheuses après elle.

A côté de cette modification à nos anciens usages, nous avons à vous en faire connaître une autre non moins importante, puisqu'elle touche à la composition même de notre Compagnie. Il serait trop long de vous expliquer par quel enchaînement de circonstances nous avons été amenés à créer une classe d'associés-résidants, au nombre de dix, qui n'avaient qu'une portion des droits des membres titulaires, tout en payant le même tribut de travaux. C'était une position fautive et faite pour produire de la gêne, lorsque la survenance d'une vacance donnait ouverture à l'élection. Nous avons coupé court à tout inconvénient, en nous assimilant nos dix associés-résidants et nous attachant ainsi, par un lien définitif, des collaborateurs que nous avons pris la douce habitude de voir au milieu de nous, mais qui y étaient sous une forme d'attente peu conciliable avec les allures d'aisance et d'égalité qui doivent présider aux relations des membres d'une société littéraire. Intrinsèquement bonne en elle-même, nous ne nous sommes pas dissimulé que cette mesure avait le tort d'élever notre nombre de trente membres résidants à un chiffre redoutable que je n'ose pas articuler..... (c'est vous qui le nommerez)..... parce qu'il a le malheur d'en rappeler un autre qui pourrait éveiller l'idée de prétentions étranges. Si étranges, en effet, que c'est cela même qui nous rassure. Non pas qu'on ne conçoive que tel esprit enjôlé pourra bien, dans un moment de belle humeur, se passer, à cette occasion, le cas y échéant, le plaisir

d'une plaisanterie. Mais le trait ne portera pas , et quand on ira au sérieux , nul ne nous supposera d'autre intention que l'intention fraternelle d'écarter de nos sentiers toute chance d'aspérités regrettables.

Il me reste à vous faire assister au mouvement des pertes et des acquisitions que nous avons faites depuis notre dernière séance publique du 31 août 1866. Parmi les associés-résidants dont je parlais tout à l'heure, et avant qu'ils aient été absorbés dans nos rangs , nous avons perdu M. Grasset , qu'un avancement mérité a fait passer de notre Lycée , où il était censeur , à la tête de celui de Tarbes , en qualité de proviseur. Il nous a fait ses adieux par un joli conte en vers : *Beaucoup de bruit pour rien* , où nous avons trouvé la même facilité et le même trait heureux que dans la pièce intitulée : *Souvenirs et regrets* , qui nous fut lue, il y a dix-huit mois. M. D. Grasset est maintenant au nombre de nos associés-correspondants.

Dans cette dernière classe, la mort nous a enlevé M. le chevalier de Thumaide , secrétaire-général de l'Académie de Liège , et M. Magalon , de Bagnols , à qui nous avons dû dans le temps la traduction en vers d'un livre des odes d'Horace. Sa vie et ses travaux littéraires ont fait l'objet d'une notice que nous a lue M. Alègre, un de nos confrères non-résidants. J'ai à mentionner encore M. le vicomte d'Yzarn-Fraissinet , frappé au moment même où nous venions de nous l'attacher à l'occasion d'un recueil de *Pensées* qui nous a valu, de la part de M. Liquier , une des plus agréables lectures de l'année.

Deux de nos membres honoraires sont également décédés dans le cours de l'année 1867 : l'un, M. Barbaroux, qui avait débuté avec distinction au barreau

de Nîmes en même temps que notre honorable doyen M. Teulon, que nous avons vu appelé plus tard au poste de procureur-général à l'île de la Réunion, et qui a été élevé enfin à la dignité de sénateur ; l'autre , M. Benjamin Valz, notre compatriote, qui avait quitté Nîmes depuis longtemps , mais qui ne nous en était pas demeuré moins cher, qui tenait à notre ville par tant de liens, et qui s'était fait une place véritablement distinguée dans le monde savant par ses travaux et ses expériences astronomiques. Nous savons qu'un de nos confrères s'occupe en ce moment de préparer une notice sur son compte. Raconter sa vie, ce sera raconter ses études.

Mais les pertes les plus sensibles sont celles qui se sont effectuées sous nos yeux, dans nos propres rangs, parmi nos confrères titulaires. Heureux encore lorsque nous n'avons eü à regretter que leur absence ! C'est le cas de l'excellent M. Bousquet, que ses intérêts et ses relations de famille ont appelé à Marseille. Notre amitié l'y a suivi. Nous espérons qu'il ne nous oubliera pas, et qu'il nous enverra de temps à autre quelque'une de ces jolies fables où sa vieillesse sereine se plaît à mêler agréablement l'enjouement du récit au sérieux de la morale. De ce côté donc, rien n'est irrévocablement perdu. Mais que dirai je du vide laissé tout récemment par MM. de Daunant, Fontaines et Pleindoux ! Je ne fais que mentionner le premier, qui sera tout à l'heure l'objet d'une lecture particulière. Les deux autres nous ont, comme lui, quittés pour toujours, pleurés non seulement par nous, mais par la ville entière, où ils comptaient autant d'amis que de clients. Ce n'est pas incidemment que je puis songer à vous entretenir de leur capacité et de leurs connais-

sances médicales ; ceci ne pourra être l'objet que d'un travail spécial et soigneusement élaboré. Mais il n'est pas besoin d'élaboration pour faire entendre le cri du cœur, et pour dire combien l'existence de ces deux émules, dont l'un a été atteint par la maladie au moment même où il venait de déposer son hommage sur la tombe de l'autre, combien, dis-je, ces deux existences ont été dignement et utilement remplies, à combien de douleurs et d'infirmités elles ont porté secours, combien enfin elles laissent après elles de sentiments de regret et de reconnaissance.

Et puisque je parle d'eux, comment pourrais-je oublier leur ancien et honorable confrère, M. de Castelnau, dont la souffrance est devenue, pour ainsi dire, l'état habituel ! N'éprouverez-vous pas, avec moi, une pieuse satisfaction à lui offrir l'affectueux témoignage de notre sympathie et de notre chagrin d'être, depuis plus de deux ans, privés de sa présence !

Si pénible qu'il soit, à un certain point de vue, de faire succéder si promptement aux funérailles du passé la renaissance de l'avenir, il faut pourtant bien que je vous dise comment les vides faits autour de nous ont été peu à peu réparés. J'ai à vous nommer, comme associés-correspondants nouveaux : M. Charvet, notre lauréat couronné en 1866 pour son mémoire *sur Remoulins* ; M. l'abbé Coulomb, auteur d'un volume intitulé : *le Calvaire et Jérusalem, d'après la Bible et Josèphe* ; M. Giraud-Teulon fils, qui nous a fait hommage d'un ouvrage remarquable *sur le rôle de la mère chez certains peuples de l'antiquité*, dont M. Viguié nous a récemment rendu compte ; M. le professeur Benoît, de Montpellier, à qui nous devons le premier travail qui ait paru sur notre cher docteur Fontaines.

Nous avons conféré, d'un mouvement unanime, le titre de membres honoraires à deux hommes que leurs services dans le département nous désignaient d'une manière exceptionnelle: M. Pasteur, qui a résolu avec tant de bonheur quelques-unes des questions les plus épineuses relatives à l'état de maladie de nos vers à soie, et qui, dans ce moment même, est venu porter de nouveau à notre industrie séricicole le tribut de ses lumières et de son expérience ; M. Paulin Talabot, qui, en nous chargeant de décerner le prix de 1,000 fr., dont je vous ai déjà entretenu, à l'auteur du meilleur mémoire sur cette industrie, a ajouté un titre de plus à ceux qu'il s'est déjà acquis dans nos contrées par la vigoureuse impulsion qu'il a donnée au développement des voies ferrées qui nous entourent.

Nous avons élu membres non-résidants : M. le baron de Larcy, ancien député, et M. le pasteur Hugues, président du Consistoire d'Anduze : le premier, à l'occasion de deux études sur *les Vicissitudes politiques de la France*, et sur *Louis XVI et Turgot*, où un remarquable esprit de droiture et d'impartialité relève la valeur de documents nouveaux et intéressants ; le second, pour son *Histoire de l'Eglise et de la ville d'Anduze*, fruit de patientes et laborieuses recherches, qui, dans un autre genre, a également fixé notre attention.

Enfin, à Nîmes même, nos rangs de membres titulaires résidants, se sont ouverts :

A M. le procureur impérial Flouest, nouveau venu dans notre ville, mais que nous savons mériter, par ses connaissances et ses goûts archéologiques, de s'asseoir à côté de ceux de nos confrères qui se consacrent avec tant d'application et de bonheur à cette importante partie de nos travaux ,

Et à MM. Rédarès, Balmelle et Penchinat, dont la présence à l'Académie y consacrerait la représentation d'un autre ordre de connaissances et de talents qui lui avaient jusqu'ici mal à propos fait défaut. Je me trouve particulièrement heureux, après avoir si longtemps assisté, sur le siège de la magistrature, à leurs succès à la barre, d'avoir à leur adresser aujourd'hui des paroles de confraternité, et de penser que je continuerai à entretenir avec eux, sous une autre forme, des relations que j'avais vivement regretté de voir interrompues. Ceci vaut bien que je rende grâce au sanctuaire des lettres de ce que l'âge, qui m'a fermé une autre enceinte, ne soit pas, dans la sienne, considéré comme une cause de retraite. Mais, en même temps, il vaut la peine aussi de ne pas abuser de cette faveur, de s'examiner soi-même, « de consulter son esprit et ses forces »; et, revenant au point par où j'ai commencé, je vous exhorte, Messieurs, à veiller à ce que votre secrétaire-perpétuel ne se perpétue pas trop. L'Académie est dans une période de renouvellement. Il est visible qu'une portion notable de ses anciens membres ne peut plus lui porter le même concours qu'autrefois. C'est le cas de rechercher jusqu'à quel point des éléments nouveaux pourraient réclamer des cadres nouveaux aussi, pour recevoir d'eux plus de mouvement et de vie.

TABLEAU STATISTIQUE

DES

TRAVAUX DE L'ACADÉMIE DU GARD

PENDANT L'ANNÉE 1866-1867.



Séances.	Auteurs.	
Académie du Gard.		
3 nov. 1866.	Cazalet, associé correspondant	Notice sur la vie et les œuvres de Jean Reboul.
13 juillet 1867.	Léon Alègre, non-résidant.	Notice sur J.-D. Magalon
Agriculture.		
17 nov. 1866.	Pagézy.	Etude sur l'état actuel de l'agriculture.
29 juin 1867.	Maurin.	Horticulture : Recherches sur les rosiers cultivés dans les jardins des Romains.
13 juill. id.	Deloche.	Rapport sur les travaux de M. Pasteur, relatifs à la maladie des vers à soie.
Archéologie.		
26 janv. 1867.	L'abbé Azais.	Compte rendu des <i>Etudes archéologiques sur Montpellier</i> , par M. Germain, associé-correspondant.
23 févr. id.	Aurès.	Restauration d'un des tombeaux en tuiles plates découverts dans les fouilles de la nouvelle église Saint-Baudile.
Idem.	Id.	Découverte d'un fragment de romaine antique en bronze, sur lequel on a cru voir quelques divisions indiquant des pouces du pied gaulois.

Séances.	Auteurs.	
23 févr. 1867.	Révoil.	Sépultures gallo-romaines découvertes dans les fouilles de la nouvelle église de Saint-Baudile.
23 mars id.	Aurès	Mémoire sur le pied gaulois.
6 avril id.	Causse.	Recherches archéologiques sur la ville d'Uzès.
4 mai id.	Maurin.	Observations sur le mémoire de M. Causse sur la ville d'Uzès.
18 mai id.	Abbé Azais.	Rapport sur l'ouvrage de M. l'abbé Coulomb, intitulé : <i>Le Calvaire et Jérusalem</i>
1 ^{er} juin id.	Germer-Durand.	Note relative à une prétendue inscription grecque découverte à Beaucaire en 1809.
15 juin id.	Germer-Durand.	Note qui conteste l'authenticité des inscriptions d'Uzès, citées par M. Causse dans son mémoire.
Idem.	Aurès.	Compte-rendu d'une visite aux dolmens de Saint-Sébastien-d'Aigrefeuille.
Idem.	Id.	Concordance des vases Apollinaires et de l'itinéraire de Bordeaux à Jerusalem, et comparaison de ces textes avec l'itinéraire d'Antonin et avec la table Théodosienne.
29 juin id.	Révoil.	Rapport sur le plan en relief de l'ancienne église abbatiale de Saint-Gilles, par M. Roussillon.
29 juin id.	Aurès.	Etude des dimensions des haches celtiques en bronze, découvertes à Vauvert en 1851.
13 et 27 juillet 1867.	Causse et Aurès.	Objets antiques trouvés chez M. Coazotte, près de Lafoux.
10 août id.	Aurès.	Sur l'abaissement du sol de l'arène dans les amphithéâtres.
Beaux-arts.		
9 mars 1867.	Im-Thurn, associé-résidant.	Mémoire sur l'art moderne en Allemagne.
23 mars id.	Alb. Meynier, associé-résid.	Pierre Pugct, sculpteur provençal.

Séances.	Auteurs.	
Economie politique.		
9 mars 1867.	Ch. Liotard.	Note sur les octrois. — Réfutation d'un article récent de M. de Lavergne.
1 ^{er} juin id.	Pagezy.	Complément de ses études sur les intérêts matériels des peuples en faveur du plus grand nombre : <i>Question du monopole.</i>
27 juillet id.	Causse.	Discours : L'importance du travail.
10 août id.	Ch. Liotard.	Résumé des derniers dénombremens de la population en 1866, en ce qui concerne, en particulier, la ville de Nîmes.
Histoire et Géographie.		
1 ^{er} déc. 1866	Maurin.	Etude antique sur Octavie, sœur de l'empereur Auguste.
15 id.	Causse	Etude sur le vieux château de Saint-Privat.
29 id.	Maurin.	Suite de l'étude sur Octavie.
29 id.	De La Farelle.	Rapport sur deux ouvrages de M. de Larcy : 1 ^o <i>Des vicissitudes politiques de la France</i> ; 2 ^o <i>Louis XVI et Turgot.</i>
12 janv. 1867.	Maurin.	Fin de l'étude sur Octavie.
9 févr. id.	Viguié.	Etude de géographie historique sur l'ancienne Alexandrie.
23 mars id.	Rodier de La Bruguière, non résidant.	Note sur Galilée.
9 février id.	Causse.	Compte rendu de l' <i>Histoire de l'Eglise réformée d'Anduze</i> , par M. le pasteur J.-P. Hugues, président du Consistoire de cette église.
13 juillet id.	Viguié.	Etude sur les causes de la fondation de Constantinople.
Littérature		
15 déc. 1866.	Ph Eyssette, non-résidant.	Pièce latine contenant, en style lapidaire et sous la forme de l'épigraphie chrétienne, l'éloge de feu Mgr Cart, évêque de Nîmes.

Séances.	Auteurs.	
9 février 1867.	Ch. Liotard.	Analyse du poème de <i>Calendaou</i> , en provençal, par M. F. Mistral.
29 juin id.	Id.	De quelques fables antérieures à <i>La Fontaine</i> , où se retrouvent quelques-uns de ses apologues.
24 août id.	Bigot.	Rapport sur le projet d'un nouveau dictionnaire patois, par M. L. Boucoiran.
Médecine.		
15 déc. 1866.	Courcière.	Rapport sur l'opuscule du docteur Crémontel, de Paris : <i>Procédé pour s'assurer de la cessation de la vie.</i>
12 janv. 1867.	Deloche.	Etude sur le choléra. — Première partie.
26 janv. id.	Idem.	Idem. — Deuxième partie.
24 août id.	Tribes.	Rapport sur un travail de MM. Béchamp et Miaulet, relatif aux sources de Vergèze, envisagées au double point de vue de l'analyse chimique et de la thérapeutique.
Météorologie.		
6 avril 1867.	Lentbéric, associé-résidant.	Tableau contenant des observations sur la quantité de pluie tombée, sur l'état de l'atmosphère et sur la force des vents, pendant ces dernières années, au salin du Perrier.
Philosophie.		
1 ^{er} juin 1867.	Liquier.	Rapport sur le volume de M. d'Yzarn de Fraissinet, intitulé : <i>Pensées grises.</i>
Poésie.		
3 nov. 1866.	Liquier.	Traduction de l'ode d'Horace à Thalarque : <i>Vides ut alta stet nive candidum.</i>
17 id.	Ginoux, associé-résidant.	Traduction de la satire d'Horace : <i>Hoc erat in votis.</i>

Séances.	Auteurs.	
15 déc. id.	Ph. Eyssette, non-résidant.	Traduction en vers latins de la fable du <i>Pot au lait</i> .
29 id.	Grasset, associé-résidant.	<i>Beaucoup de bruit pour rien</i> , conte.
12 janv. 1867.	Bigot.	La Chanson de la mer.
26 id.	Liquier.	Traduction de l'ode d'Horace : <i>Septimi. Gades aditure mecum</i> .
9 février id.	Id.	Traduction de l'ode d'Horace : <i>Parcus deorum cultor</i> .
23 id.	Teulon.	Traduction en vers d'un fragment du second chant du poème de Lucrèce.
9 mars id.	Liquier.	Traduction des deux odes d'Horace : à Lamia, <i>Musis amicus</i> , et à Licinius, <i>Rectius vives</i> .
23 id.	Ginoux, associé résidant.	Traduction de l'ode d'Horace à Postumus : <i>Eheu fugaces</i> .
6 avril 1867.	Brun, associé résidant.	Némausus.
id.	Liquier.	Traduction de l'ode d'Horace : <i>Diffugere nives</i> .
20 id.	Id.	Traduction de deux odes d'Horace : <i>Integer vitæ; — O fons Bandusis</i> .
18 mai id.	Bigot.	Imitation en vers patois de la fable de Lafontaine. <i>Le corbeau voulant imiter l'aigle</i> .
id.	Liquier.	Traduction de l'ode d'Horace à Virgile : <i>Quis desiderio sit pudor?</i>
1 ^{er} juin id.	Ginoux, associé résidant.	Traduction d'une satire d'Horace : <i>Omnibus hoc vitium est cantoribus</i> .
15 juin id.	Bousquet.	<i>Le rossignol, le milan et le chasseur</i> , fable.
id.	Liquier.	Traduction de deux odes d'Horace : à Valgius, <i>Non semper imbres</i> , et au vaisseau de Virgile partant pour Athènes, <i>Sic te diva potens Cypri</i> .
10 août id.	Id.	Traduction de trois odes d'Horace : <i>Laudabunt alii; — Lydia, tunc; — O sæpe mecum</i> .

NOTICE

SUR

M. LE BARON ACHILLE DE DAUNANT,

ancien Pair de France, ancien premier Président de la Cour impériale de Nîmes,

par M. le Président de CLAUSSONNE,

Secrétaire-perpétuel de l'Académie.

Messieurs,

A la suite des hommages spontanés déjà si dignement rendus à la mémoire de M. de Daunant, soit sur sa tombe par deux membres du corps judiciaire auquel il a appartenu (1), soit par le doyen de notre propre compagnie, jadis aussi son collègue (2), soit enfin, par notre illustre compatriote et président honoraire dont nous avons été heureux de retrouver, à cette occasion, la voix puissante et amie (3), mon premier mouvement eût été d'hésiter devant une manifestation nouvelle, et je me serais effectivement abstenu, si

(1) M. le président Pelon, au nom de la Cour,
M. le conseiller Maurin, au nom de l'Académie.

(2) M. Teulon, premier président honoraire.

(3) M. Guizot, ancien ministre.

c'était de moi que fût partie l'initiative. Mais c'est vous, Messieurs, qui avez senti qu'un tel concours de témoignages annonçait précisément que nous étions en présence d'une perte exceptionnelle, et qui avez voulu qu'un dernier tribut émanant de vous-mêmes constatât en votre nom, avec un peu plus de détails, et la valeur civique de l'homme que vous avez connu, apprécié et aimé, et la dignité pleine de simplicité de sa retraite, lorsque les évènements en eurent sonné l'heure. Cette tâche, Messieurs, vous m'avez invité à l'accomplir. Je vous ai obéi et me suis appliqué à y satisfaire sous votre égide, non sans quelque préoccupation des périlleux rapprochements auxquels elle m'expose.

M. le baron Achille de Daunant est né à Nîmes, le 1^{er} janvier 1786, d'une ancienne famille protestante appartenant à la noblesse de nos contrées. Son grand-père maternel, M. Meynier de Salinelles, avait eu l'honneur d'être nommé député du Tiers aux Etats-généraux. Son père était entré au service avant 1789, et le quitta en 1796 avec le grade de colonel de dragons. Autant d'exemples salutaires, autant de traditions dignes de respect, qui exercèrent de bonne heure une heureuse influence sur les sentiments et les principes du jeune de Daunant. La date de sa naissance suffit pour indiquer que les premiers évènements de la Révolution n'ont pu lui laisser qu'un souvenir confus. Un peu plus tard et tout jeune qu'il était, ceux de l'époque de la Terreur, dont les membres de sa famille eurent cruellement à souffrir dans leurs personnes et dans leurs biens (M. Meynier de Salinelles en fut une des premières victimes), l'impressionnèrent vivement et laissèrent une trace ineffaçable

dans sa mémoire. Il n'en était pas moins élevé sous les inspirations de cette forte génération de 1789, chez qui les excès commis au nom de la liberté n'éteignaient pas l'amour de la liberté elle-même, ou, pour mieux dire, qui déplorait et s'indignait de la voir étouffée sous leurs tyranniques étreintes.

Au retour de l'ordre, Achille de Daunant était encore assez jeune pour pouvoir profiter, dans l'intérêt de ses études compromises pendant ces jours néfastes, de la ressource des écoles centrales, création antérieure de quelques années à celle des Lycées. Il avait conservé un bon souvenir de l'esprit de spontanéité et d'initiative qu'on y laissait se développer chez les élèves. Il eut des succès dans celle de Nîmes. Il s'y distingua particulièrement dans la partie des mathématiques et dans celle de l'histoire. Il puisa dans celle-ci des connaissances et des goûts qui lui furent utiles plus tard dans la carrière politique à laquelle il fut appelé.

La jeunesse de M. de Daunant n'offre aucun incident qui mérite d'être signalé. Il fit ses études de droit à Toulouse et à Paris. C'est en 1814, au commencement de la Restauration, qu'il fut nommé conseiller-auditeur à la Cour royale. A la même époque, son père fut placé à la tête de la mairie de Nîmes. Ils étaient l'un et l'autre du nombre de ceux qui accueillirent l'avènement de Louis XVIII, suivi de la promulgation de la charte, comme un retour aux principes de 1789 ; ce qui impliquait en même temps une forte répugnance contre les idées rétrogrades qui compromirent si souvent, pendant la Restauration, la cause royale et finirent par la perdre. Aussi bien, le retour de l'île d'Elbe lui causa une vive peine. Il avait

partagé, dans le principe, le sentiment général qui avait salué dans Napoléon le restaurateur de l'ordre et de la fortune de la France. Mais, maintenant, après les événements et les fautes qui avaient déterminé sa chute, il prévoyait qu'il sortirait de sa réapparition sur la scène des passions plus ardentes que celles qui s'étaient déjà fait jour dans le cours de l'année 1814. Toutefois, en présence de l'imminence de l'invasion étrangère, il ne crut pas devoir obéir au mouvement instinctif qui l'aurait porté à refuser son adhésion au gouvernement nouveau. De là résulta une position quelque peu gênée. Il fut exposé à de faux jugements de la part des masses qui ne raisonnent pas ; et tandis qu'au milieu de juillet 1815 il secondait de toute son énergie les efforts de son père, qui employait son autorité municipale expirante à prévenir de déplorables excès et à protéger la malheureuse garnison traquée dans les casernes, quelques jours après, des bandes de fuyards bonapartistes effarés criaient après lui, dans la Gardonnenque, à la trahison, et le faisaient garder à vue, comme ôtage, dans sa campagne de Sauzet.

Cette notice n'est pas destinée à présenter le récit des malheurs qui affligèrent notre contrée à cette époque. Je ne touche à ces événements que pour en extraire ce qui peut servir à faire connaître et comprendre la ligne de conduite dès lors nettement suivie par M. de Daunant. Une fois la seconde restauration accomplie, il ressaisit le fil de 1814 et confondit dans sa pensée la fidélité à la dynastie avec celle aux principes de la charte ; et comme, à cette époque, dans notre département plus qu'ailleurs, ce sont ceux-ci qui étaient incontestablement en souffrance, c'est vers eux que se portèrent naturellement ses préoccu-

pations et ses sympathies. Il eut plus d'une fois occasion, à la Cour royale, de seconder les efforts de ceux des magistrats qui étaient particulièrement frappés, comme lui, du besoin de protéger des intérêts trop souvent compromis. Plus tard, et lorsqu'à la suite de l'ordonnance du 5 septembre 1816, les élections de 1818 eurent ramené des jours meilleurs, il se rangea avec conviction à la ligne constitutionnelle des ministres Decazes et de Serre., et il regrettait les imprudences qui, dans les rangs de la partie avancée de la gauche, lui apparaissaient comme dépassant le but et propres à faire naître de nouveaux dangers. Elevé, dans cette année 1818, aux fonctions de conseiller à la Cour, il fut appelé à présider de nombreuses assises; ce qu'il fit avec distinction et sans négliger aucune occasion de manifester le caractère franchement constitutionnel et libéral de ses opinions. Quelques années après, il se trouva de nouveau ramené dans les rangs de l'opposition par la réaction qui fit arriver aux affaires le ministère Villèle. C'est à cette conduite nette, ferme, loyale et indépendante, qu'il dut, en 1827, sa candidature à la chambre des députés, lorsque la dissolution de l'assemblée élue, en 1824, sous l'influence de ce ministère, mit le pays à même de se prononcer sur un système et des tendances qui avaient inquiété tous les amis d'une sage liberté. Le mécontentement ne s'était point arrêté aux limites de l'ancienne opposition de gauche; il avait pénétré dans une partie des rangs ministériels, et y avait déterminé des défections qui influèrent sur les élections d'une manière notable. Dans le Gard, en particulier, c'est de ce mouvement des esprits que sortit, avec une merveilleuse facilité, la combinaison par laquelle, après que MM. de Ricard,

de Chastellier et leurs amis eurent porté leurs voix sur M. de Daunant et assuré de la sorte sa nomination au collège d'arrondissement, les électeurs constitutionnels du grand collège, acquittant avec une scrupuleuse exactitude la lettre de change tirée sur eux par leurs amis de Nîmes, firent aboutir à leur tour la candidature des deux premiers dans ce collège.

Le succès de M. de Daunant fut un véritable événement dans le département. Indépendamment de la question générale, à la différence d'ailleurs des élections de 1818 qui avaient été préparées par l'administration de cette époque, l'élection de 1827 était le résultat du mouvement spontané des électeurs, et restituait sa part légitime d'influence à une portion de la population que les événements de 1815 en avaient privée. Je me rappelle encore l'ardeur généreuse de la lutte et le murmure de frémissement qui, comme l'étincelle électrique, circula dans l'assemblée, lorsque sortit de l'urne le numéro qui assurait la majorité à M. de Daunant. Je me souviens aussi du nouveau tressaillement qui accueillit ses paroles, lorsqu'en remerciant les électeurs et « en promettant fidélité au roi sans servilité », il demandait en même temps que sa nomination fût accueillie comme un gage d'oubli du passé et de concorde pour l'avenir. Des applaudissements et des cris unanimes de *oui, oui, c'est ce que nous voulons*, éclatèrent dans les rangs victorieux, et le président du collège lui-même, ému par ce mouvement d'enthousiasme, se sentit entraîné à reconnaître qu'on pouvait se consoler d'être vaincu dans de telles conditions.

Messieurs, je sais que de tels événements, et ceux surtout qui se produisirent à la suite, ont été et peuvent être jugés à des points de vue divers. Je respecte

toutes les opinions sincères, et, sans faire mystère de mes sympathies pour celle qui l'emportait ce jour-là, je n'ai pas pris la parole pour la glorifier. Au besoin, on me rappellerait que, pas plus qu'une autre, elle n'a échappé aux revers, et nous avons tous été enseignés à être modestes. Je crois cependant que des manifestations du genre de celle dont j'ai l'honneur de vous entretenir ne sont pas tellement communes qu'il n'y ait intérêt à les signaler lorsqu'elles se révèlent, et à se rafraîchir l'âme à leur contact. En me resserrant dans mon sujet, j'aime à dire que M. de Daunant s'honorait et était heureux que son nom eût été attaché à un mouvement qui fit revivre alors jusqu'à un certain point et pendant un temps trop court, dans notre patrie, l'élan généreux et désintéressé qui avait imprimé son cachet aux premiers jours de 1789 et qui en éternisera la mémoire. Il se plaisait à dire qu'à l'époque dont je parle, et à la suite du triomphe de l'opinion qui se regardait appelée à préserver le pays de la réaction engagée contre les idées que cette date résume, les intérêts matériels étaient sur le second plan, et que pas un électeur n'avait songé que les siens dussent y trouver leur compte. Plus tard, ce ne fut plus la même chose.

Aussi bien, le parti qui avait remporté un si brillant succès aux élections de la fin de 1827 n'en était pas pour cela à posséder la majorité dans la session qui s'ouvrit en 1828. La question qui se posa la première fut celle de savoir s'il fallait la conquérir en accordant quelques satisfactions à la fraction de l'assemblée que l'extrême droite avait qualifiée du nom de défection, ou s'il fallait rester minorité imposante, mais enfin minorité. Ce dernier parti aurait

mieux convenu à la portion la plus vive de la gauche ; il s'accommodait mieux à ses allures et lui paraissait plus facile. Mais l'esprit de transaction qui avait déterminé plus d'une élection dans les collèges plaidait dans la chambre en faveur d'un parti inverse. C'est ce que M. de Daunant fit ressortir avec beaucoup de chaleur et qu'il contribua à faire prévaloir dans une réunion préparatoire où il fut très applaudi. « Nos » devoirs sérieux de députés et la pensée véritable du » pays, disait-il, nous demandent non pas d'ébranler, » mais d'affermir ». L'alliance fut conclue avec la *réunion Agier*, en lui accordant les deux candidats qu'elle présentait pour la présidence. De là sortit le choix de M. Royer-Collard et la consolidation du ministère Martignac. Si le roi eût mieux secondé cette conduite digne et prudente de la chambre, sa destinée et celle du pays eussent probablement été différentes.

J'ai tenu à mettre en relief ce premier acte et ce premier succès de la vie parlementaire de M. de Daunant, parcequ'ils caractérisent suffisamment la direction qu'il crut devoir lui imprimer. Un tel commencement révèle assez le point de vue sous lequel il avait conçu son honorable et délicate tâche, et auquel il resta fidèle. Son rôle, d'ailleurs, s'il ne le mit pas en évidence, ne le laissait nullement inactif. Il n'était pas de ceux qui abordaient habituellement la tribune ; mais il prit plus d'une fois la parole dans les bureaux ou dans les réunions du genre de celle dont je parlais tout à l'heure. Il y était écouté avec faveur ; il fut souvent nommé membre de la commission des pétitions ; ses rapports étaient appréciés, ses conclusions adoptées ; il fit accueillir plusieurs amendements utiles à la loi sur la révision des listes électorales ; et

en même temps qu'il acquérait ainsi, chaque jour, une considération plus marquée auprès de ses collègues, il eut bientôt formé des relations plus ou moins étroites avec les membres les plus distingués de la partie de la chambre avec lesquels il se trouvait en communauté de drapeau.

La session de 1829 fut plus agitée que la précédente. Les impatiences ordinaires de la gauche prenaient souvent le dessus. Elles amenèrent dans un moment donné un vote de priorité relatif à la discussion des lois départementale et municipale qui impliquait un déplaisir infligé au ministère et que le concours de l'extrême droite rendit efficace. Le ministère répondit par le retrait des deux lois. On crut un moment à une rupture entre la majorité et lui. On se raccommoda cependant. On sentait de part et d'autre le péril d'une alliance avec les amis du ministère déchu. M. de Daunant fut vivement ému de ce grave incident, et il n'en parlait pas sans s'adresser quelques reproches de ne l'avoir pas mieux prévu et combattu dans la mesure de son influence. C'est ainsi qu'on se sépara au terme de la session, sans que rien fût fatalement compromis, mais non pas sans quelque inquiétude.

Qui eût cru cependant que ces légers nuages recélaient dans leurs flancs l'orage qui ne tarda pas à gronder, et qui, un peu plus tard, éclata dans toute sa force? Qui se fût imaginé que ces dissentiments entre le ministère et la majorité, regrettables sans doute mais d'ailleurs apaisés, exigeassent, à titre de remède héroïque, que la France fût mise, quelques semaines après le retour des députés dans leurs foyers, au régime du ministère du 8 août? A l'ouverture de la session de l'année suivante, la chambre répondit avec

respect, mais avec fermeté, par l'adresse des 221. On ne pouvait pas moins attendre d'une assemblée qui avait été élue pour soustraire le pays à l'action d'un ministère dont le frontispice n'avait assurément pas la portée de celui qui se produisait au jour, sous les noms de MM. de Polignac, Bourmont et de la Bourdonnaie. Le roi, au lieu de congédier ses ministres, s'arrêta au parti de congédier la chambre et d'en appeler aux électeurs. Ceci devient l'histoire du pays, je n'ai pas à la raconter.

Dans le Gard, les députés de 1827 furent tous réélus. Il en fut à peu près de même partout ailleurs. A la nouvelle de l'insurrection provoquée à Paris par les ordonnances de juillet, promulguées sitôt après les élections, M. de Daunant, malgré la dissolution, cette fois inconstitutionnelle, de la nouvelle chambre, n'hésita pas un instant à se rendre au lieu du danger. Si Charles X perdait sa royauté, ce n'était pas une raison pour que tout croulât avec elle; et à l'anarchie menaçante il fallait bien opposer le seul pouvoir qui possédât encore quelque force, en vertu de son origine toute récente.

Ce sentiment se révélait partout. M. de Daunant partit donc le 31 juillet avec ses amis, MM. de Lascours, réélu à Alais, et Madier de Montjau, son collègue à la Cour royale, élu à Carcassonne. Quels souvenirs! quel départ! quelles anxiétés! Pour nous, à Nîmes, à cette date, l'issue des événements était encore incertaine. Nous étions quelques amis en petit nombre qui avions préparé ce voyage, et nous nous attendions à ce qu'il serait entravé dès le début. Combien ne fûmes-nous pas singulièrement et agréablement déçus, lorsque nous vîmes, par une magnifique

nuit d'été, s'éloigner paisiblement et sans obstacle la voiture qui emmenait nos trois députés ! Nous la couvions des yeux, de notre sollicitude, et nous la suivîmes ainsi jusqu'au delà de la barrière, prêts, s'il l'eût fallu, à faire une protestation qui eût été ce qu'elle aurait pu, mais à laquelle il nous semblait inévitable que nous serions appelés. Nullement. Il ne survint pas le plus léger incident, et nous n'eûmes qu'à nous étonner du mélange d'audace et de laisser-aller avec lequel le pouvoir, après avoir lancé son coup-d'état, négligeait les précautions les plus simples pour en prévenir l'avortement.

Ce n'est pourtant pas sans résistance, on le sait, que Charles X, à Paris, se résigna à perdre sa couronne. Mais lorsque M. de Daunant et ses deux collègues y arrivèrent, le 3 août, après un voyage qui, tout le long de la route, avait été une sorte d'ovation, la lutte était finie, les événements avaient prononcé, et la chambre n'avait plus qu'à régulariser les résultats de la victoire et à l'empêcher de n'aboutir qu'au désordre et à l'impuissance. Sans être insensible, tant s'en faut, au triste spectacle de la nouvelle infortune que la branche aimée de la maison de Bourbon venait d'enregistrer elle-même dans son histoire, M. de Daunant, qui avait loyalement soutenu la cause de la royauté et de la charte, ne pouvait pas, lorsque celle-ci venait d'être violemment déchirée, éprouver de l'embarras dans son choix. Ce fut donc, non seulement sans scrupule, mais encore avec sympathie et confiance qu'il accueillit l'avènement au trône du duc d'Orléans, comme gage d'une alliance durable entre la royauté constitutionnelle et les libertés publiques.

Je viens de dire avec confiance. Ce sentiment le

soutint au milieu des difficultés de la situation nouvelle. M. de Daunant, et bien d'autres avec lui, étaient fermement convaincus que la France avait enfin trouvé le port, et ils se plaisaient à voir dans le caractère et dans les qualités du nouveau roi que le pays venait d'acclamer un garant de cette espérance. D'autres rechercheront si c'était dès lors une illusion, ou si il n'y a pas bien plutôt lieu de croire que le coup de tonnerre qui a mis fin à ce régime n'était pas fatal, et qu'avec un peu plus d'intelligence de ses intérêts le pays aurait tout gagné à mieux protéger le trône qu'il avait fondé. La seule chose que j'aie à dire, en me renfermant dans mon sujet, c'est que la ligne de M. de Daunant ne pouvait pas être douteuse. S'il s'était opposé aux tendances rétrogrades qui avaient perdu la Restauration, il ne pouvait pas goûter davantage les tendances républicaines qui menaçaient le nouveau gouvernement. Il ne déserta pas le parti conservateur et ne cessa de s'attacher avec lui à contenir l'esprit d'inquiétude et d'agitation qui n'est jamais content le lendemain d'une révolution et qui croit qu'on ne peut jamais trop en presser les conséquences.

A de semblables efforts, Messieurs, on s'use vite. M. de Daunant s'usait dans la chambre ; il s'usait dans son département sur les intérêts duquel il était souvent consulté par le ministre, et où il n'était pas possible, en présence du mouvement considérable de prétentions et de sollicitations qui avait remplacé le désintéressement de 1827, de satisfaire tout le monde et de ne pas créer souvent plus d'un mécontentement, quelquefois davantage. Aussi bien, lorsque les élections de 1831 arrivèrent, à l'exception de M. de Chastellier, qui fut nommé, non sans difficulté, dans

le collège de la ville de Nîmes, ni lui ni ses collègues ne furent réélus. Le mouvement les avait dépassés. Plus tard, à la législature suivante, en 1834, l'impression produite par les événements de Lyon et d'autres analogues détermina un retour vers les idées conservatrices, et les électeurs d'Alais renvoyèrent M. de Daunant à la chambre. Dans l'intervalle, en 1833, il avait été nommé premier président de la Cour de Nîmes, en remplacement de l'excellent et digne M. de Cassaignoles, qui se retirait à l'âge de 80 ans. En 1831, un poste semblable lui avait été offert à Besançon et à Grenoble. Mais ce ne sont pas des chances d'avancement qu'il avait recherchées dans la députation, et il avait refusé. Maintenant, cet avancement lui arrivait de la manière la plus honorable et la plus désirable, dans son propre pays, au sein de la compagnie à laquelle il appartenait depuis vingt ans, sans l'avoir sollicité, et dans un moment où il n'exerçait aucune fonction politique qui eût pesé sur sa nomination.

M. de Daunant retrouva dans la chambre beaucoup d'anciens amis. Il y rencontra en même temps des hommes nouveaux d'un talent éminent, avec qui il se sentait en communauté de sympathies pour le nouveau régime et chez qui le désir de le consolider n'était pas moins fort que chez lui ; mais il trouva aussi des intrigues, des prétentions rivales, des brouilleries, suites inévitables de la victoire. Il s'en affligeait. Les discussions et les travaux lui paraissaient plus pénibles qu'autrefois ; ce n'était plus l'attrait des sessions de 1828 et 1829, qu'il se plaisait à appeler « l'âge d'or de sa vie parlementaire ». Il comprenait cependant le besoin de soutenir des cabinets qui, en se succédant

les uns aux autres , ne lui plaisaient pas tous également, mais qui s'accordaient à vouloir le maintien de la monarchie harcelée par les attaques des partis extrêmes. C'est dans cette situation, et lorsqu'il fut procédé en 1837 à de nouvelles élections, que le ministère de M. Molé l'appela à la pairie. Le choix de M. de Chapel, qui fut élu à sa place, à Alais, autorise à croire qu'il aurait été réélu lui-même à la chambre des députés, s'il avait eu à se représenter.

A partir de ce moment, et pendant les dix années qui suivirent, la vie de M. de Daunant prit un caractère de fixité et de régularité qui tourna, sans un seul jour d'éclipse, à l'accroissement de la juste considération qu'il avait acquise. L'état des choses, à cette époque, et la nature des fonctions de la chambre des pairs n'exigeaient pas la même assiduité et la même activité qu'à la chambre des députés, à la veille et au lendemain de 1830. Il ne résidait guère à Paris que pendant la seconde moitié de la session. Il suivait alors les séances avec exactitude, et trouvait quelquefois l'occasion de prendre la parole à la tribune. Le reste de son temps était essentiellement consacré à l'exercice de ses fonctions de premier président. Tout le monde sait, à Nîmes, l'esprit d'impartialité, la sûreté de jugement, le scrupule de conscience qu'il y apportait. Magistrats et avocats ont conservé un précieux souvenir de la dignité vraie, celle qui a sa source dans l'âme, et du zèle éclairé avec lesquels il rendait la justice, en même temps qu'il veillait à la bonne administration judiciaire du ressort. Un des honorables orateurs auxquels je faisais allusion en commençant a déjà signalé, et je les mentionne après lui, l'élégante précision et la netteté qui faisaient valoir et mettaient

en évidence, dans la rédaction de ses arrêts, la pensée qui les avait déterminés. Ce cercle régulier de ses travaux, à la chambre des pairs et à la Cour, tel que je viens de le décrire, était d'ailleurs complété, chaque année, par sa participation à ceux du conseil général du département, dont il fit partie pendant toute la durée du nouveau gouvernement et fut nommé plus d'une fois président.

C'est cette vie occupée, noble, élevée, et, on peut le dire, digne d'envie pour tout homme sensible à l'honneur de servir son pays, que la révolution de février vint tout à coup briser radicalement. Son parti fut bientôt pris. S'il n'avait pas hésité en 1830, il n'hésita pas davantage en 1848. Noble privilège des âmes droites et bien trempées ! On se tromperait, d'ailleurs, si l'on croyait que sa résolution fut déterminée par une répugnance absolue pour le principe même du gouvernement républicain. La question n'était pas là. Quels que soient les grands souvenirs et les traces imposantes qu'à telle époque et dans telle contrée ce régime ait laissés dans l'histoire, pour nous, en France, dans la pratique, la république s'annonçait, cette fois encore, sous la même forme perturbatrice et violente qui avait signalé sa première apparition. Elle venait de renverser, par la force matérielle et sans causes légitimes, un ordre de choses digne de subsister, auquel M. de Daunant s'était dévoué de cœur. Cela ne pouvait pas lui convenir. Un peu plus tard, et lorsque, dans les deux ou trois années qui suivirent, elle réagit contre elle-même et enfanta des efforts de nature à lui conquérir des adhésions, M. de Daunant aurait pu, comme d'autres, accepter d'elle et essayer de ressaisir une portion de sa position perdue ; mais il

n'y songea même pas. Il y avait entre elle et lui les souvenirs de ce qu'il devait à une famille qui l'avait comblé de ses faveurs et qui lui était chère ; la dignité de la retraite fut la seule à laquelle il lui parut permis d'aspirer. Ainsi , nous l'avons vu, dans cette circonstance solennelle , compléter sa vie en ajoutant aux exemples qu'il avait déjà donnés celui du désintéressement et de la fidélité. Cela n'abonde pas , et nous devons savoir gré aux hommes qui nous montrent que c'est cependant toujours de ce monde.

A cette dignité d'un grand revers dans sa vie publique noblement supporté, vint s'ajouter pour M. de Daunant la dignité, car c'en est une aussi, de la douleur dans la vie privée. En cette même année 1848, son fils, jeune homme plein d'espérances et qui avait déjà débuté avec succès dans la carrière de la magistrature, lui fut enlevé par la maladie. Peu de temps après, il perdit la compagne de sa vie, et eut à concentrer ses affections domestiques sur un frère, sur une sœur tendrement aimés, et sur les deux filles qui lui restaient, l'une et l'autre établies près de lui à sa pleine satisfaction et qui ne l'ont jamais quitté.

Ici, Messieurs, je me trouve sur un autre terrain. J'ai dû vous entretenir essentiellement de la vie publique et politique de M. de Daunant. Ce ne sont guère, en effet, que des actes de cette nature qui ont droit à l'honneur d'occuper d'eux une assemblée comme celle-ci. Et cependant, je croirais n'avoir accompli qu'imparfaitement ma tâche, si je ne m'arrêtai pas un moment sur cette vie privée si noble et si pure, qui, à vrai dire, complète l'autre et lui a imprimé un surcroît de considération qui ne doit pas être passé sous silence. Il ne s'agit pas d'ailleurs seulement de la famille.

M. de Daunant s'était fait, au milieu de ses concitoyens, une place trop éminente dans l'exercice de ses diverses fonctions pour cesser de demeurer en évidence, même après les avoir quittées. Il servait de centre et de conseil dans plus d'une occasion. On était heureux de le consulter, on tenait à connaître son avis, et il continuait de la sorte à exercer une bienfaisante influence que les années n'avaient point entamée. L'âge avait respecté ses facultés jusqu'au bout, et ne faisait par conséquent qu'ajouter au prix de ses jugements et de ses opinions. Si l'on ajoute à cela cette humeur égale et sereine, ce caractère bon, ouvert et franc, que vous avez connus et qui ne se sont jamais démentis, on comprendra aisément qu'il était du nombre de ces hommes dont une ville s'honore et dont la génération qui survit se plaît non seulement à conserver pour elle, mais encore à transmettre à la génération suivante la mémoire et les exemples. Il y avait chez lui de l'*Alexandre Vincens*. Il avait été formé à son école; ses allures, quelquefois distraites, ajoutaient à la ressemblance. Disons que, comme pour celui-ci, ce n'était pas seulement un hommage d'estime qui lui était rendu, mais que le cœur était de la partie, parce que, dès qu'on le connaissait d'un peu près, il était impossible de ne pas l'aimer.

Je disais tout à l'heure qu'une fois sorti des affaires, il ne voulut plus y rentrer. On pourrait peut-être me faire un reproche d'inexactitude, si je ne mentionnais pas la tentative qu'il fit, ou plutôt que ses amis crurent devoir faire, de hasarder son nom aux candidatures de 1849 pour l'assemblée législative. En cédant à leur désir, nous savons qu'il faisait un acte d'abnégation et non pas d'ambition. C'était un anachronisme. Il n'était pas dans les conditions pour réussir, il le savait, et il

n'y comptait pas. Hâtons-nous donc de continuer à le suivre dans sa retraite, et attachons-nous à le voir chercher au milieu de vous, Messieurs, dans le sein de votre compagnie, la seule diversion, qui, avec celle de la famille et de l'amitié, pût lui convenir après l'orage où avait sombré la fortune de sa vie publique. Il avait le caractère éminemment sociable. Malgré les ressources qu'il trouvait en lui-même, il goûtait médiocrement la solitude, qu'il déclarait n'être pas bonne, pratiquée sur une trop grande échelle ; et nulle part mieux que dans vos rangs, il ne pouvait trouver ce mélange de culture littéraire, de conversation, de jouissances de l'intelligence, d'un commerce plein d'aménité, que les esprits d'élite ont toujours apprécié comme un dédommagement... qui oserait dire complet?... mais cependant réel, d'une vie en d'autres temps plus accidentée et plus animée sur un plus grand théâtre. Et encore, n'ai-je pas eu tort d'introduire une restriction dans ma phrase ? et parmi ceux qui ont connu M. de Daunant dans les vingt dernières années de sa vie, long espace de temps cependant, qui pourrait dire avoir remarqué chez lui des signes de morosité, d'amertume, de retour pénible sur sa position passée, ou d'injustice pour le présent ? Des regrets, oui sans doute, il en a eu, et de très vifs ; mais ce n'était pas pour lui-même. C'étaient ceux de ses espérances déçues, c'était le chagrin d'avoir vu échouer une fois de plus dans notre patrie cette noble cause de la monarchie libérale constitutionnelle qui avait eu toute sa sympathie, qu'il avait crue conquise, et dont la chute lui laissait la plus poignante des blessures, l'ébranlement de sa foi.

Nulle part on ne retrouve mieux les traces de ce pro-

fond sentiment civique que dans l'étude qu'il nous lut à l'Académie sur M. Griolet, procureur-général syndic du département au commencement de la révolution, et sur la manifestation à laquelle ce courageux citoyen et ses amis s'associèrent en 1793, pour refouler l'effrayant despotisme de la Convention après le 31 mai. Il s'affligeait que l'insuccès de ce patriotique effort eût comme épuisé l'esprit de virilité et d'indépendance dans les départements. Il signalait la facilité avec laquelle on les a constamment vus, depuis lors, accepter, sans contestation, chacune des révolutions successivement opérées à Paris. Il se demandait enfin de quelle manière et à quelles conditions les caractères se relèveraient de la sorte d'affaïssement qu'ils lui semblaient ainsi avoir subi dans l'organisation de notre société nouvelle. Je livre ces réflexions à la jeunesse de nos jours, et je me plais à me représenter que signaler de telles tristesses et de telles pensées, susceptibles d'agir généreusement sur elle, c'est prolonger au-delà de la tombe l'influence et les services d'hommes comme M. de Daunant.

Cette notice sur M. Griolet avait été précédée d'une autre étude sur Saint-Simon et son époque, que M. de Daunant nous lut en 1854; et elle fut suivie, en 1862, d'un travail assez considérable sur le procès des Templiers. Ces trois morceaux (que je conseillerais volontiers à la famille de reproduire et de réunir dans une même publication) indiquent assez que M. de Daunant avait conservé dans sa retraite le goût des questions historiques. La manière dont il les a traitées atteste que ce qui l'y préoccupait et lui inspirait de l'attrait, c'était essentiellement le côté politique et moral. Il aimait à mettre en évidence ce que lui paraissaient réclamer

les intérêts et les droits du pays, qu'il ne cesse de confondre dans sa pensée avec ceux de la justice. Dans l'étude sur Saint-Simon, il passe en revue les appréciations quelquefois exagérées, mais le plus souvent vraies, que cet écrivain a faites de la dernière moitié du règne de Louis XIV, et il ne peut contempler sans tristesse le contraste de cette époque avec la précédente : celle-ci, malgré quelques taches, époque de grandeur et de prospérité; l'autre, malgré quelques rayons de l'ancienne gloire, époque de décadence et de misère.

La relation du procès des Templiers aboutit à la conclusion que les accusations et les poursuites dirigées contre cet ordre célèbre ne reposaient pas sur des fondements solides, et qu'il faut y voir le produit d'un double sentiment d'ombrage et d'avidité, auquel Philippe-le-Bel s'abandonna sans justice et sans mesure. Ces trois lectures sont certainement au nombre des plus sérieuses et des plus intéressantes qui aient été faites à l'Académie. La pensée et le style en sont nobles et soutenus, et l'on y sent à chaque ligne le cœur de l'honnête homme et du citoyen, guidant l'impartialité de l'écrivain.

Vous me reprocheriez de ne pas ajouter que la présence de M. de Daunant à nos séances ne nous était pas moins précieuse que ses lectures. Nous étions heureux de l'y voir. Il ne cessait d'y apporter le tribut d'un jugement sain, d'un goût sûr, d'une conversation agréablement mêlée de sérieux et d'enjouement, et, ce qui achevait de répandre du charme sur tout le reste, d'un sentiment de fraternité marqué au coin affectueux de la bienveillance.

Et si, de l'Académie, qui a eu ainsi ses dernières

communications et ses derniers travaux, je retourne dans le sanctuaire intime où s'accomplissait, au milieu des douleurs et de la maladie, la séparation suprême de l'amitié et de la famille, je dirai qu'admis plus d'une fois à lui toucher la main sur son lit de souffrance, j'ai toujours été frappé de sa sérénité d'esprit et de son calme. Ils se reflétaient sur son visage. Sa physionomie en revêtait un caractère qu'en vérité j'oserais presque appeler auguste. Telle est du moins l'impression que je ressentais. Je sortais le cœur serré, je voyais bien que la fin approchait; mais je me disais que cette fin portait avec elle le témoignage qu'elle était destinée à avoir un avenir!

Il s'est éteint, le 23 septembre 1867, dans sa quarante-deuxième année.

OCTAVIE,

ÉTUDE ANTIQUE;

Par M. Léonce MAURIN,

Membre-résident.

L'histoire et l'archéologie obéissent à la même loi. C'est avec des fragmens que l'une comme l'autre s'efforce de faire revivre le passé. La biographie, qui est un appendice de l'histoire, ne saurait procéder autrement. A l'aide de quelques faits épars, qu'elle recueille, çà et là, dans les écrits de l'antiquité parvenus jusqu'à nous, elle cherche à renouer le lien qui les rattache, de manière à reformer l'ensemble d'une vie qu'enveloppent les ténèbres des âges.

Si l'analyse n'intervenait pas pour donner aux faits les points de suture qui leur manquent, l'historien, comme le biographe, ne serait qu'un compilateur; mais l'analyse a besoin d'être contenue dans les limites d'une sévère logique pour ne pas dériver au courant de l'imagination qui dénature la vérité.

En écrivant la vie d'Octavie, je n'ai pas ignoré que j'avais eu un devancier, l'abbé de Saint-Réal, à qui on a fait le reproche d'avoir un peu trop hanté les régions décevantes de la fantaisie; mais, sans afficher la prétention que j'ai évité l'écueil dans le quel il est tombé,

il m'est bien permis d'affirmer que rien ne ressemble moins à son travail que le mien, sous le rapport de la méthode de composition.

Toutefois, je dois m'accuser d'une infraction à la règle que je me suis imposée : il s'agit, on le comprendra en me lisant, du prologue et de l'épilogue ; mais c'est là un détail insignifiant pour le fond des choses historiques et qui peut s'en détacher sans l'entamer ni même l'altérer. Il a pour but bien évidemment de mettre en relief la pensée philosophique qui se dégage du récit.

Un jour du printemps de l'année 712 (ann. rom.), une femme en deuil sortait de Rome par la porte Capène, accompagnée de deux jeunes enfants, et s'acheminait lentement sur la voie Appienne. L'*instita* de pourpre qui ornait le bas de la *stola*, dont les teintes noires tranchaient avec le *peplum* de laine blanche qui flottait sur ses épaules, révélait sa haute condition. Arrivée près du Temple de l'Honneur et de la Vertu, elle s'arrêta devant le tombeau de la race Marcella (1), cueillit quelques fleurs sur les rosiers et les marjolaines plantés autour du monument, puis les effeuilla pieusement sur un cippe de marbre blanc qui portait une urne de consécration récente.

Des Campaniens qui, en ce moment, quittaient Rome pour retourner dans leur pays, s'arrêtèrent pour la contempler.

Sa taille élevée mais d'une élégante souplesse, sa démarche noble et gracieuse à la fois, l'ovale pur de son visage, son œil doux et fin, dont l'éclat n'était que

(1) Ascon. Ped., *In Pis.*, p. 163.

légèrement terni par les larmes, l'incarnat de ses joues qu'altérait à peine une pâleur accidentelle, les boucles soyeuses de sa brune chevelure qui lui retombaient négligemment sur le front, l'expression de bonté et de dévouement répandue sur sa physionomie, tout en elle provoquait une sympathique curiosité (1). L'un des Campaniens murmura à voix basse le nom d'Octavie, la sœur du triumvir, veuve depuis peu de temps de Claudius Marcellus, l'un des descendants du vainqueur de Syracuse, et que ses vertus avaient, jeune encore, rendu digne d'une aussi illustre origine. Aussitôt ses compagnons de route, saisis d'un trouble involontaire, s'inclinèrent avec un respect mêlé de crainte et passèrent rapidement; mais bientôt ils ralentirent leur marche en entendant des sanglots, et, tournant la tête, ils la virent qui reprenait le chemin de Rome, en proie à la plus vive affliction, comme si le sacrifice de la séparation dernière s'accomplissait une seconde fois pour elle.

C'était bien, en effet, Octavie, qui, toutes les semaines, venait apporter aux restes de l'époux qu'elle avait perdu le tribut de ses larmes, et ne devinait pas, hélas, que le deuil qui l'absorbait si profondément n'était que le premier anneau de la longue chaîne de douleurs que l'avenir lui réservait à porter.

Sa vie, que je vais esquisser, ressemble pour le fond à bien d'autres vies qui nous sont connues et qui n'ont pas eu d'historiens. Le monde a toujours été plein, à tous les degrés de l'échelle sociale, de ces existences dont la destinée n'a pas répondu aux qualités de cœur

(1) M. Beulé, de l'Institut, dans un cours d'archéologie fait à la Bibliothèque impériale, a donné la description d'un buste en basalte vert, du Louvre, qu'il croit être celui d'Octavie.

qu'elles possédèrent : on dirait même que le malheur choisit de préférence ses victimes parmi elles.

Entre toutes les religions et les philosophies auxquelles n'a pas échappé cette étrange contradiction qui semble une si révoltante anomalie, le christianisme, avec son sens inspiré des choses humaines et divines, a seul fourni une explication lumineuse : l'épreuve, et il y a ajouté ses consolantes espérances.

L'heure de son avènement était proche sans doute ; mais il était encore dans les limbes de l'avenir ; et le monde, qui l'attendait, ne pouvait accuser alors que le besoin de sa bienfaisante lumière.

Après avoir accompli le pieux devoir de visiter tous les jours la tombe de son époux, Octavie avait pour habitude, en rentrant dans Rome, d'aller chercher des consolations auprès de son frère, qui l'aimait tendrement et ne refusait pas, pour les lui prodiguer, de détourner un moment son esprit des graves soucis de l'ambition qui le possédait. Cette fois, ce fut chose impossible : Octave était loin de Rome. Il était fort occupé, à cette heure, avec Antoine, son collègue du triumvirat, à régler le différend qu'avait déjà entraîné le premier partage opéré, entre eux deux, des provinces de l'empire romain, après qu'ils s'étaient défait de Lépide, le troisième triumvir, rouage inutile, qui avait disparu sans obstacle devant leurs volontés réunies. Il n'avait pas fallu beaucoup de temps pour révéler les inconvénients de la puissance suprême exercée à deux.

Octavie allait bientôt apprendre que, dans des négociations qui semblaient ne pas devoir la concerner, elle si étrangère jusque-là aux affaires publiques par les habitudes de sa vie et ses goûts modestes, elle qui ne

les connaissait que pour avoir obtenu de l'amitié de son frère la grâce de quelques proscrits (1), son nom avait été prononcé.

On avait, en effet, pensé à sa personne comme pouvant servir de nœud à un accord durable entre les deux hommes dont les prétentions rivales risquaient fort de mettre encore le monde en feu; ce qu'il fallait éviter à tout prix et la seule chose, à vrai dire, dont il y eût alors à se préoccuper; car, pour le rétablissement de la république, nul n'y songeait guère.

§ 1^{er}

Pour avoir la clé des négociations de Brindes, où se trouvaient les deux triumvirs en ce moment, il est nécessaire de rappeler quelques faits indispensables.

La guerre avait été bien près d'éclater entre Octave et Antoine. Fulvie, l'épouse de celui-ci, avait suscité des troubles en Italie pour le forcer à revenir de l'Orient, où il s'était follement épris de Cléopâtre, la reine d'Égypte; mais, quand Antoine eut débarqué en Italie, Fulvie était morte, et les amis des deux triumvirs unirent leurs efforts pour les rapprocher, en rejetant tous les torts de la rupture sur son compte. Par leur entremise, un nouveau traité de partage fut signé, aux termes duquel les deux prétendants devaient avoir définitivement, Antoine l'Orient et Octave l'Occident, avec la mer d'Ionie pour limite de leurs possessions respectives.

Mécène dans l'intérêt d'Octave, Pollion dans l'intérêt d'Antoine, Cocceius Nerva dans celui de la patrie

(1) Appien.

menacée des complications d'une nouvelle guerre civile, avaient amené cet heureux résultat, après bien d'amères récriminations.

Mais, dans leur désir prévoyant d'enchaîner l'avenir, ils avaient songé à quelque chose de plus ; car ils comprenaient bien qu'une question de délimitation territoriale, pour si bien résolue qu'elle fût entre deux ambitions soupçonneuses et avides, ne coupait pas court au péril d'une nouvelle rupture. Ils avaient donc conçu un projet d'alliance domestique entre Octave et Antoine, s'imaginant, par là, conjurer ce péril redoutable (1).

Autrefois, comme aujourd'hui même encore, on croyait que les mariages sont un moyen efficace de cimenter les liens politiques ; et l'expérience, qui a tant de fois démontré l'inanité du procédé, n'a pas dégoûté de son emploi. De nos jours, bien que nous l'ayons vu pratiquer avec aussi peu de succès, nous n'avons pas encore appris qu'on y ait renoncé.

Mécène, Pollion et Nerva, en jugeant, du reste, que, si Antoine épousait Octavie, une rupture entre les triumvirs n'était plus à craindre, n'avaient pas seulement compté sur la force du lien domestique pour l'empêcher ; ils s'étaient dit que les charmes d'Octavie, qui passait pour la plus belle des Romaines, en fixant l'humeur volage d'Antoine, rendrait impossible tout retour vers Cléopâtre ; ce qui était le danger suprême de l'alliance politique. Ils étaient d'ailleurs persuadés que les vertus de cette jeune femme, qui en faisaient une nature exceptionnelle au milieu de la corruption de

(1) Plutarque, *Vie d'Antoine*, 31, 32. — Appien, *Guerre civile*, liv. v.

mœurs des matrones romaines, sa haute et calme raison exerceraient un ascendant irrésistible sur son mari.

Je ne sais où M. Beulé a puisé l'opinion que ce fut Livie, la nouvelle femme d'Octave, qui, après avoir répudié Scribonia, avait forcé son mari, Tibérius Claudius, à la lui céder, et l'avait épousée, quoique enceinte, que ce fut, dis-je, Livie qui eut l'idée de l'union d'Octavie et d'Antoine. Le texte de Plutarque résiste à cette interprétation; et, quand il dit que *tout le monde se réunit pour proposer ce mariage*, il est évident que cela s'applique aux négociateurs qui travaillaient alors au rétablissement de la paix entre les deux triumvirs.

Quoi qu'il en soit, ceux-ci, une fois le traité de partage convenu, ainsi que la condition qui y mettait le sceau et qui était fort du goût d'Antoine, à ce qu'il paraît, rentrèrent triomphalement dans Rome, suivis des amis qui les avaient réconciliés; et la population joyeuse, à qui les échos de la renommée avaient appris l'heureux résultat obtenu, les reçut avec transport, confondant dans les applaudissements de sa reconnaissance aussi bien ceux qui avaient rapproché les triumvirs que les triumvirs-eux mêmes (1).

Mais tout n'était pas fini encore, puisqu'il restait à obtenir le consentement d'Octavie à son mariage avec Antoine. Ceci était bien évidemment l'affaire d'Octave, qui, en le promettant, savait bien, du reste, qu'elle n'avait rien à refuser à son attachement pour lui, mais qui devait s'attendre à des objections, dont lui seul pouvait triompher avec succès.

Les négociateurs politiques, qui traitent les mariages

(1) Dion Cassius.

comme des questions d'affaires, ne se mettent jamais en souci des scrupules délicats du cœur. L'obstacle peut se rencontrer plus d'une fois cependant, et il serait difficilement levé, s'il n'y avait pas pour le vaincre quelqu'un qui en tînt un peu plus de compte qu'eux-mêmes.

On l'éprouva très probablement, dans cette circonstance, et la raison d'Etat, pour emporter le succès, eut bien besoin de rencontrer un auxiliaire comme la tendre affection qui régnait entre le frère et la sœur.

Les regrets qu'Octavie ressentait pour le mari qu'elle venait de perdre étaient déjà une grosse difficulté, mais ce n'était pas la seule.

Antoine était placé dans une de ces hautes situations qui pouvait éblouir une âme vulgaire ; mais, aux yeux d'une femme aussi vertueuse qu'Octavie, les splendeurs du pouvoir, tout l'appareil des dignités les plus hautes ne pouvaient produire de l'illusion.

Pour nous, qui en jugeons à 2000 ans de distance, n'acceptons pas aveuglement, je le veux bien, ce que nous disent d'Antoine les *Philippiques* ; mettons quelque peu sur le compte des exagérations de l'inimitié politique les affirmations de l'illustre orateur, qui paya de la vie ces éloquentes harangues, la seconde surtout, où il marque d'un fer rouge des turpitudes qui nous paraissent incroyables au temps où nous sommes. Même avec ce tempérament, il nous sera difficile de voir dans Antoine un homme digne de la main d'une Romaine qui nous est représentée comme le type de toutes les vertus. Soit, la renommée de ses vices a été surfaite ; il en restera toujours assez, ce semble, pour exciter les répugnances d'une honnête femme.

Il faut bien cependant se rendre à l'évidence des faits.

La morale de l'antiquité était autrement indulgente que la nôtre ; et les natures, même les plus irréprochables, ne paraissent jamais avoir senti

..... Ces haines vigoureuses
Que doit donner le vice aux âmes vertueuses.

Ce serait cependant passer la mesure que d'imaginer qu'une personne telle qu'Octavie, pour si facile que fût l'opinion du temps, put ne tenir nul compte de la mauvaise réputation de l'homme qu'on lui proposait pour époux.

Tel n'était pas, à coup sûr, le sentiment d'Octave. En avocat habile, il sut mettre en relief les qualités d'Antoine, qui n'en était pas dépourvu, à ce qu'il paraît, au milieu de l'étrange amalgame de ses vices ; et, rejetant ceux-ci dans l'ombre, il insista beaucoup sur l'attachement qu'elle avait pour son frère, qui avait besoin, dans cette circonstance, qu'elle lui en donnât des marques signalées. C'était là, en effet, son meilleur argument.

Il me semble entendre ces paroles, que la finesse de son esprit connue permet de lui placer dans la bouche :

« Antoine, qui avait étonné Rome, le monde lui-même par ses égarements, était, à le bien pénétrer, un caractère moins pervers que faible et léger, une nature chez qui dominaient plus les passions que les vices. Il était extrême en tous ses sentiments, comme un homme en qui la raison ne tenait pas toujours les rênes du char. Ses amis, parmi lesquels on comptait des hommes aussi honorables que Pollion, Messala et bien d'autres qui ne l'étaient pas moins, lui étaient sincèrement attachés et louaient la franchise loyale non moins que la générosité de son âme. Il était libéral pour ceux qu'il

aimait jusqu'à l'excès. Il était donc capable d'inspirer et de ressentir une sincère affection. Octavie conquerrait avec ses charmes un ascendant incontesté sur lui et le prémunirait contre tout nouvel entraînement vers un caprice insensé. Sa haute et calme prudence saurait faire écouter ses conseils et le retenir sur la pente où il glissait si aisément, alors qu'il croyait son influence méconnue, son autorité menacée par un rival. Ainsi, grâce à son intervention, qui dissiperait les ombrages de son esprit soupçonneux, on éviterait un conflit dans lequel les chances de la fortune sont toujours incertaines. Si la considération de son frère, si puissante, il le savait, sur son esprit, ne suffisait pas pour vaincre sa résistance, il ferait appel à son amour de la patrie et aux sentiments élevés qu'il lui connaissait. Il pouvait dépendre d'elle, en effet, en se prêtant à l'union proposée, d'empêcher le retour des déchirements de la guerre civile qui avait ensanglanté Rome et les provinces; et l'univers entier la bénirait d'avoir, par un généreux sacrifice, détourné le fléau de ces calamités dont le souvenir était présent à tous les esprits, qui s'abandonnaient mal aisément à l'espérance de ne plus le voir renaître, tant qu'ils pouvaient appréhender une rupture entre Antoine et lui ».

A ce langage, où la politique se mêlait à l'affection, Octavie, on le comprend, ne dut d'abord répondre que par des larmes, et il lui fallut l'entendre plus d'une fois probablement pour prendre sa décision.

Elle la prit, enfin, non pas avec le lâche abandon d'une victime qui se résigne, mais avec le courage d'une Romaine se dévouant pour l'accomplissement d'une généreuse tâche qui tente son noble cœur, et en femme résolue à ne rien négliger pour en assurer le

succès. Son frère avait frappé juste, du reste, en faisant appel à son patriotisme, en même temps qu'il s'adressait à ses sentiments pour lui; elle était capable de comprendre un tel langage. Qui sait si, dans l'état de surexcitation qu'amènent toujours les grandes résolutions qui ne sont pas acceptées sans crise violente, elle ne vit pas apparaître dans ses rêves l'ombre de Marcellus, s'échappant des Champs-Élysées pour l'inviter à ne pas répudier la mission de concorde et de paix à laquelle on conviait son dévouement? Et l'on sait la foi superstitieuse que les Romains avaient pour les songes (1). L'abnégation dévouée paraît avoir été la qualité distinctive d'Octavie. Et qui n'a connu dans le monde de ces caractères de femme, âmes d'élection, toujours prêtes à s'immoler pour les autres (2)?

Quand le bruit de son consentement fut répandu dans Rome, les manifestations de la joie populaire retentirent de toutes parts. On se félicitait dans les rues, sur les places publiques, sous les portiques. On eût dit qu'on venait d'échapper à quelque grande catastrophe, et qu'on le devait à Octavie; tellement le sentiment public était éveillé sur les dangers de la situation, tellement l'on comprenait que le repos du monde était attaché à l'union des triumvirs, et l'on s'effrayait à l'idée du retour des malheurs d'une guerre civile dont les souvenirs pesaient sur tous les cœurs!

(1) Bien que ces détails soient conjecturés, ils sont si conformes aux vraisemblances, étant donnés le caractère d'Antoine et celui d'Octavie, qu'on comprendrait difficilement que les choses se fussent passées autrement.

(2) M. Beulé, à propos du buste dont j'ai déjà parlé dit: «Il y a, dans la bouche comme dans le regard, quelque chose d'aimable et de dévoué qui trahit une personne toujours prête à se sacrifier pour les autres».

Le sénat fut invité à délibérer sur les dispenses nécessaires à Octavie pour convoler à de nouvelles noces avant l'expiration du délai de dix mois imposé aux veuves qui voulaient se remarier. Il s'y prêta avec un empressement inusité, moins pour complaire aux triumvirs qui sollicitaient les dispenses que pour obéir au cri de l'opinion publique qui réclamait la prompte conclusion de l'affaire, et aussi peut-être à ses propres désirs qui l'y poussaient ardemment dans l'intérêt de sa propre sécurité. Les anciennes familles de Rome, bien que décimées par les proscriptions, et déjà fort mêlées à cette aristocratie de fraîche date qui devait à César et aux triumvirs, ses successeurs, son entrée dans le sénat, étaient néanmoins encore assez nombreuses. Or, c'étaient elles qui se sentaient plus directement menacées, au cas où il éclaterait une nouvelle guerre civile. Il était tout naturel que leur zèle, surexcité par le soin de la défense personnelle, fût à l'unisson de celui des partisans d'Antoine et d'Octave, qui n'avaient d'autre pensée et d'autre volonté que la leur. Tout d'une voix donc, les dispenses furent octroyées, et le mariage d'Antoine et d'Octavie ne rencontra, dès lors, plus d'obstacles.

Quand on retrouve, dans les documents de l'antiquité qui nous ont été conservés, la trace de l'adhésion unanime et enthousiaste qu'obtint le projet d'union d'Octavie et d'Antoine, à cause des sûretés politiques que cette union faisait entrevoir, il est impossible d'échapper à des réflexions qui ne sont pas nouvelles, mais qui ont le mérite d'être toujours vraies (1).

1 Tel était l'état de Rome en ce temps-là. Elle n'avait

(1) Appien, Plutarque, Dion.

plus à compter sur ses institutions pour lui garantir la paix et la sécurité individuelle. Elle ne dépendait plus de la loi, qui est une défense permanente, mais de deux hommes, dont l'accord ne pouvait être que passager; et, l'accord rompu, cette paix et cette sécurité étaient à la merci d'une nouvelle guerre civile. Si c'est une banalité de répéter que c'est là où aboutissent les sociétés qui s'abandonnent, il faut ajouter, ce qui l'est presque autant, que c'est une base bien fragile et bien trompeuse pour elles que de placer l'enjeu de leur repos sur la tête de deux hommes, même rapprochés par le trait d'union d'une alliance domestique. L'avenir se chargea de démontrer la vanité de tous les calculs des plus sages conseillers d'Antoine et d'Octave, auxquels le sénat et le peuple s'étaient si ardemment associés. Aurait-on dû en avoir besoin, et n'avait-on pas l'exemple du passé? César n'était-il pas le beau-frère de Pompée? Qu'est-ce que cela avait empêché? Mais ce n'est pas la coutume que les sociétés qui ont abdiqué s'interrogent sur leurs destinées. Elles acceptent aussi bien la réponse que la question. A quoi leur servirait donc d'y voir plus clair que ceux qui les conduisent?

Quoi qu'il en soit, après la célébration du mariage, qui eut lieu sans pompe et sans cérémonie autre que celle de la *confarreatio*, je le suppose, à cause de la situation respective des parties, le but qu'on avait poursuivi sembla tout d'abord atteint.

Antoine envoya ses lieutenants en Orient gouverner les provinces qui lui étaient assignées par le traité de partage; quant à lui, il resta dans Rome, soit que tel fût son bon plaisir, soit que ce fût celui de sa femme, aux désirs de qui il se montrait empressé de souscrire, et

qui augurait mieux peut-être de ses efforts pour le faire vivre en bonne intelligence avec Octave, de près que de loin.

Les deux beaux-frères paraissaient enchantés de la vie qu'ils menaient l'un à côté de l'autre, et, tous les jours, en les voyant si bien unis, Octavie s'applaudissait d'avoir accepté son rôle de médiatrice. Elle y veillait assidûment, du reste. Grâce à elle, l'intimité la plus grande ne tarda pas à s'établir entre eux; ils traitaient toutes les affaires en commun, sans qu'il s'élevât jamais le moindre nuage à leur sujet, et, les affaires finies, ils passaient ensemble les heures de liberté et de loisir.

Cela dura un peu plus d'un an, et, dans cet intervalle, Octavie rendit Antoine père d'une fille, dont la naissance fut accueillie avec bonheur par les époux, le frère, leurs amis, Rome tout entière, qui y vit un lien de plus pour resserrer la bonne harmonie entre ceux de qui dépendait son repos.

Mais l'amitié a sa lune de miel, comme l'hymen; et une circonstance bien futile, par l'apparence au moins, en élevant un premier nuage qui altéra les bons rapports entre les beaux-frères, vint démontrer qu'il n'est pas plus d'éternelles amitiés que d'éternelles amours.

Antoine et Octave, en manière de passe-temps, se livraient entre eux à des jeux divers. Ce n'est pas nouveau, et cela n'a pas changé de nos jours; les jeux ont changé seulement. Les plus grands personnages politiques, ceux qui tiennent la destinée des empires entre leurs mains, ne se contentent pas, quand ils sont en compagnie, de parler de choses sérieuses ou d'écouter des entretiens frivoles; ils font une partie de whist ou de billard. Autrefois, si l'on ne jouait point à ces jeux qu'on ne connaissait pas, on jouait aux dés, que l'on

connaît encore, on faisait combattre des coqs et des cailles, on faisait des loteries, cè qui n'est pas tout à fait passé de mode, du moins pour les combats de coqs et les loteries.

C'est à ces jeux que prenaient leurs ébats les deux triumvirs, et qu'ils venaient se délasser de la fatigue des affaires publiques dont ils portaient le poids en commun sans jalousie. Or, il advint que, dans leurs parties, Antoine avait toujours le dessous, et Octave l'emportait constamment sur lui.

On se pique au jeu, le proverbe est aussi vieux que le monde; et Antoine n'échappait pas à la loi commune. Néanmoins, il n est pas probable que ses échecs multipliés, produit du hasard qui est quelquefois bien tenace dans ses coups, eussent tiré à conséquence, s'il n'y avait eu à ses côtés quelqu'un pour les exploiter avec une perfide habileté.

Quand il était revenu d'Égypte, il avait amené avec lui un devin. Il croyait donc à l'astrologie? dira-t-on, Qu'y a-t-il d'extraordinaire? répondrai-je. Depuis deux siècles, notre pays a de grandes et légitimes prétentions à la civilisation la plus raffinée. Cela fait-il que, chez nous, on ait perdu ce pli de crédulité auquel l'âme humaine cède si facilement? Si, dans le passé, les *Mémoires* de Saint-Simon nous offrent un curieux spécimen de la croyance aux superstitions du grand siècle, les *mémoires* du siècle qui afficha l'incrédulité par excellence nous ont assez appris que, si on ne croyait plus guère à J.-C., on croyait en revanche beaucoup à Saint-Germain, à Cagliostro, à Mesmer. Au commencement du XIX^e siècle, plus d'un témoignage contemporain nous a révélé que les plus grands personnages ne dédaignaient pas de visiter M^{lle} Lenormand, qui débi-

tait la bonne fortune ; et, de nos jours, nous n'avons pas oublié avec quel sérieux certains journaux et certains livres nous ont parlé, nous parlent encore du spiritisme et des tables tournantes, si bien qu'un grave savant s'est cru dans l'obligation de tenter une réfutation.

Ne soyons donc pas surpris si, il y a près de 2000 ans, Antoine avait un devin auprès de lui et s'il se laissait aller à croire à ses prédictions. J'imagine, pour mon compte, que ce devin n'était rien moins qu'un personnage qui avait foi en lui-même, quand il montrait ses prétentions à lire dans l'avenir. Ces sortes de prophètes illuminés font des dupes, mais ne sont dupes de personne, pas même d'eux. Je ne crois pas m'abuser en soupçonnant que, sous ce masque de devin, il y avait là quelque agent secret de la reine d'Egypte, qui avait mission de surveiller les deux beaux-frères et de brouiller les cartes entre eux (pardon de cette expression un peu moderne), s'il en trouvait l'occasion.

Un jour que, chagriné de perdre toujours dans ses parties avec Octave, Antoine était un peu plus irrité que de coutume et disposé à prêter l'oreille aux mauvaises inspirations, le devin se permit de lui demander la cause de son chagrin. Sans lui répondre directement, Antoine lui demanda ce que signifiait pour lui cette succession non interrompue d'échecs, quand il jouait avec Octave. C'était ce que voulait le devin, et, après s'être recueilli un moment, comme pour donner plus de poids à son langage, il prit tout aussitôt une physionomie attristée, et répondit qu'il y avait là l'indice d'un mauvais présage. Antoine, qui n'était déjà que trop enclin à y croire, lui demanda ce qu'il avait à faire pour se soustraire aux sinistres avertissements que

lui donnaient les chances toujours contraires du jeu. — « Ce que vous avez à faire, répliqua le devin, c'est de quitter Rome au plus tôt et de rentrer dans votre gouvernement ».

Le conseil ne tomba pas à terre, comme on dit vulgairement ; et Antoine se mit aussitôt en devoir de l'exécuter (1).

Comment fit-il pour préparer Octavie à quitter Rome, je l'ignore ; mais, avec son caractère franc et ouvert jusqu'à la brutalité, on peut bien supposer qu'il ne prit pas la peine de lui voiler son humeur. Sans lui révéler complètement peut-être quel en était le motif, ce qui eût été de sa part par trop puéril, il ne lui cacha pas qu'à Rome il ne se considérait pas comme étant chez lui, puisque le siège de son gouvernement était ailleurs, et qu'il était bien aise de se trouver là où il régnait sans partage. Il pouvait alléguer d'ailleurs un argument plus solide pour justifier aux yeux de sa femme son départ de Rome ; et celui-là ne reposait pas sur une puérité de vanité souffrante. N'avait-il pas envoyé son lieutenant Ventidius combattre les Parthes ? N'était-il pas naturel qu'il désirât se tenir moins éloigné de lui, afin d'avoir des nouvelles plus promptes de l'expédition et d'aviser aux suites, quelles qu'elles fussent, soit par l'envoi de renforts, soit par le transport de sa personne sur les lieux, si c'était nécessaire ?

Ce fut là très probablement la raison qui fut donnée à Octavie, car Antoine n'eût pas osé lui avouer sans doute que sa vanité blessée ne s'accommodait pas de son contact quotidien avec un collègue qui était exclusivement le maître à Rome. Ce n'est pas la première

(1) Plutarque.

fois, du reste, qu'un mauvais prétexte se couvre d'une excellente raison.

En quittant Rome, avec sa femme et ses enfants des deux lits, Antoine se rendit à Athènes; et, pour que son beau-frère ne l'accusât pas d'un défaut de confiance qui eût pu réveiller d'anciennes préventions, par les conseils sans doute d'Octavie, qui ne voulait laisser derrière elle aucun sujet d'arrière-pensée, il lui confia le soin de ses affaires personnelles.

Rien ne semblait donc faire présager en ce moment l'éventualité prochaine d'une rupture.

§ 2.

Après une heureuse traversée, Antoine et Octavie débarquèrent au port du Pirée et entrèrent à Athènes au milieu des flots d'une population joyeuse et empressée.

En outre de la puissance suprême dont le triumvir était revêtu, et dont le prestige ou les faveurs n'ont jamais en aucun temps manqué leur effet d'irrésistible attraction, il avait pour plaire aux Athéniens des motifs plus sincères et plus solides. Ils n'avaient pas perdu le souvenir d'un séjour qu'il avait fait parmi eux, à la suite de la bataille de Philippes, et du goût qu'il avait montré pour leurs mœurs et leurs usages, comme des bienfaits d'une administration douce et équitable à la fois qu'ils lui avaient due.

C'est un fait curieux à remarquer que la fascination exercée par la Grèce, malgré son état d'abaissement politique, sur l'esprit de ses conquérants. Athènes était restée la cité maîtresse de l'éloquence, de la poésie, de

la philosophie et des arts à leurs yeux ; et ils étaient plus fiers d'obtenir les suffrages de ces descendants, quelque peu dégénérés, des Démosthènes, des Eschyle, des Platon et des Praxitèle, que de jouir des bénéfices de la domination. Les choses n'avaient pas beaucoup changé sous ce rapport, depuis le temps où Alexandre s'écriait au passage de l'Hydaspe : « Athéniens, à quels dangers je m'expose pour avoir vos suffrages ! »

Antoine, lors de son premier séjour dans la cité palladienne, n'avait pas dérogé aux habitudes de ses prédécesseurs, et on l'avait vu assister, avec une assiduité fort remarquable, aux leçons de ses écoles, à ses jeux, aux cérémonies de ses initiations.

Aussi, quand il revint dans son sein, au souvenir du passé, la joie publique et l'enthousiasme se donnèrent pleine carrière. Cette fois, il n'était pas seul, et il est bien permis de supposer que les grâces de sa jeune femme ne furent pas sans influence sur les témoignages redoublés de sympathie qui lui furent prodigués.

Quand on put apprécier de plus près les aimables et solides qualités d'Octavie, cette première impression, qui l'avait si favorablement accueillie, s'affermir et s'accrut tout naturellement. Ce que je dis n'est pas une hypothèse de fantaisie ; car, si nous ignorons les procédés délicats à l'aide desquels elle s'attacha le cœur des Athéniens, il n'en est pas de même du résultat qu'ils produisirent. C'est un fait historique démontré qu'elle devint l'objet de leur idolâtrie, et le reste se devine aisément sans grand effort d'imagination.

Rien ne flatte plus un peuple qui a perdu son autonomie, et qui s'y est résigné, que les égards qu'on a pour lui, le culte que l'on rend à son illustration dans le passé, l'hommage qu'on ne lui marchandé pas pour

ce qu'il peut lui en rester dans le présent. Autant, dans l'ordre politique, Athènes se montrait docile et soumise au régime romain, autant elle restait fière et susceptible à l'endroit des choses de l'intelligence. C'est que, bien déchuée politiquement et même bien diminuée intellectuellement, elle sentait cependant qu'elle donnait encore le ton au monde, sous ce dernier rapport, et elle se redressait dans son orgueil, en voyant accourir dans ses écoles les jeunes Romains avides de s'instruire, qui venaient s'y former à l'éloquence, à la philosophie et au bon goût (1).

Antoine avait su, je viens de le dire, captiver ses habitants, en leur témoignant tout à la fois de la déférence pour leurs légitimes prétentions et de l'inclination pour leurs usages et leurs mœurs. On peut bien présumer qu'Octavie trouvait, dans les instincts de sa nature autant que dans le désir de plaire à son mari, en secondant ses vues, le moyen d'attirer leurs sympathies particulières pour sa propre personne.

A côté de soins dont la sincérité faisait tout l'habile mérite, et qui parvenaient, sans calcul prémédité, à voiler leurs chaînes à des vaincus ombrageux, qui l'étaient d'autant plus que les prévenances de leurs vainqueurs leur avaient donné le droit de l'être, il y avait la conduite de l'épouse irréprochable et de la mère de famille dévouée, qui n'était pas faite pour diminuer ces sympathies.

En voyant cette épouse et cette mère, partageant sa vie entre tous les devoirs qu'elle avait à accomplir, ne recherchant ni le bruit qui en fait parler, ni la lumière qui les met en évidence, comment n'aurait-on

(1) Plutarque, Appien.

pas été touché ? Et comment les Athéniens, qui, malgré leur déchéance n'avaient pas perdu sans doute le sentiment de la vertu, eussent-ils refusé leur admiration sympathique à la conduite exemplaire dont ils avaient le spectacle sous les yeux ?

La plus parfaite harmonie régnait alors entre les époux (1); Octavie assistait à tous les dîners qu'Antoine donnait aux Grecs; et, grâce sans doute à son action vigilante, rien ne semblait devoir la troubler entre les beaux-frères. Antoine menait à Athènes une existence paisible et satisfaite, et rien ne faisait pressentir chez lui l'envie de recommencer une vie d'aventures et d'agitations, qui ne s'accordait pas avec son âge; car il n'était plus jeune alors. Un événement vint l'y précipiter de nouveau, en piquant sa vanité, qui, elle, était toujours restée jeune.

Un messager de son lieutenant Ventidius, qui (on s'en souvient), poursuivait la guerre contre les Parthes, vint lui apprendre les succès qu'il avait obtenus. Il n'en fallut pas davantage pour l'arracher aux douceurs du repos qu'il goûtait au sein de sa famille et de ses amis. Il était dans le pays de ce Grec que les lauriers de Miltiade empêchaient de dormir; mais, plus personnel que lui, il était moins animé par le patriotisme que par le désir de ne pas laisser à son subordonné tout l'honneur des victoires remportées sur le théâtre de son gouvernement.

Sans entrer dans des détails qui sont inutiles à mon sujet, je dirai que le succès ne répondit pas à ses

(1) Appien dit, à cette occasion, qu'Antoine aimait beaucoup Octavie; mais il gâte cela par une réflexion, c'est qu'il avait le goût des femmes.

espérances, et que, après être parti pour l'armée, en rêvant une abondante moisson de lauriers, il en revint avec plus de déception que de gloire. Comme l'histoire nous apprend qu'on peut, à la guerre, avoir la chance d'obtenir des avantages même sans gloire, il faut bien ajouter que ceux-ci ne firent pas moins défaut que le reste ; et que, dans le traité qu'il fit avec le roi des Parthes, les conditions auxquelles il fut obligé de se réduire furent moins bonnes que celles que son lieutenant Ventidius avait stipulées avant son arrivée, dans les préliminaires des négociations.

Il retourna à Athènes assez mécontent, on le comprend sans peine, et dans une disposition d'esprit à accuser les autres de son insuccès. Cela n'a rien de nouveau chez les hommes de guerre, qui aiment volontiers à faire porter sur autrui la responsabilité de leurs propres fautes. Il attribuait la non réussite de son expédition à l'insuffisance de ses forces. Il se plaignait de ce que son beau-frère ne lui avait pas envoyé les troupes qu'il lui avait promises. Ses plaintes trouvaient de l'écho parmi ses officiers, ce qui ne l'apaisait guère. Il écrivait à ses amis de Rome, et il en recevait des réponses qui ne différaient pas du langage qu'il entendait autour de lui ; car c'est le propre des puissants de ce monde d'avoir toujours de ces amis qui attisent leurs passions, au lieu de chercher à les éteindre, ou tout au moins à les tempérer.

Vainement Octavie intervenait pour calmer une irritation toujours croissante, le conjurant de se méfier de ces faux amis dont l'espèce pullule autour des grands, et qui se soucient fort peu de les compromettre, pourvu qu'ils fassent leurs propres affaires ; elle était écoutée avec froideur. La perfide industrie des intrigants

et des flatteurs, qui tendait ses filets autour d'Antoine, s'attendant bien à trouver en elle l'obstacle le plus difficile à vaincre, s'évertuait à la rendre suspecte aux yeux de son époux, en la présentant comme plus occupée des intérêts de son frère que des siens propres. C'est ainsi que, ses intentions calomniées, les conseils de sa sagesse ne servaient de rien ; au contraire, ils tournaient contre le but qu'ils voulaient atteindre.

S'apercevant qu'elle perdait tous les jours du terrain, elle cessa de dissuader Antoine de son dessein d'aller en Italie ; mais elle y mit une condition, c'est qu'elle l'accompagnerait. Il y avait du mérite à elle de stipuler une pareille condition. A peine relevée de couches, car elle avait rendu Antoine père d'une seconde fille à Athènes, elle était redevenue enceinte. C'est dans cette situation, toujours critique pour la femme, qu'elle demanda qu'il la laissât s'exposer aux dangers d'une traversée qui risquait sa vie et celle du fruit qu'elle portait, sans parler encore des périls d'une lutte armée, à laquelle elle pouvait être mêlée par sa présence sur la flotte de son mari.

Antoine fit-il des objections à sa demande, on l'ignore ; mais, à le supposer, toujours est-il qu'il céda à ses instantes prières.

Elle s'embarqua donc avec lui, et ils firent route ensemble vers l'Italie. Qu'on juge de la gravité de la situation par les préparatifs d'Antoine : 300 vaisseaux l'accompagnaient (1).

(1) Appien raconte les choses un peu autrement que Plutarque, dont nous avons suivi le récit. Suivant lui, Antoine serait parti, non pour faire acte d'hostilité contre Octave, mais pour tenir sa promesse de venir à son secours contre Sextus Pompée. Les perfidies et les méfiances d'Octave auraient amené la rupture.

Brindes craignant de se compromettre en ouvrant l'entrée de son port à une flotte aussi formidable, les troupes qui la montaient furent obligées d'aller débarquer à Tarente.

Sans attendre l'ouverture des hostilités, qui, une fois entamées, auraient été difficiles à arrêter, Octavie, dès qu'elle fut à terre, pria son mari de la laisser tenter une démarche conciliante. Sa prière rencontra d'abord quelque résistance, et on le comprend, car on n'a pas fait tant d'appréts guerriers pour les voir si vite aboutir à la paix ; mais, renouvelée avec insistance, elle fut finalement accueillie.

Alors on vit cette noble femme, malgré les fatigues d'un voyage de mer, accrues de celles de sa grossesse, se mettre en route sans se préoccuper d'elle-même, pour aller au devant de son frère qui s'avancait avec des forces considérables, afin de défendre de l'invasion le territoire qui lui avait été exclusivement dévolu par le traité de partage. Elle le trouva en chemin, et il nous est facile de nous représenter le caractère touchant de cette entrevue entre le frère et la sœur. L'histoire n'en a recueilli que quelques traits ; mais, par ce qu'elle en a conservé, nous pouvons suppléer le reste.

Octave était en ce moment entouré de Mécène et d'Agrippa, ces deux amis fidèles de sa fortune, qui en furent peut-être les artisans, l'un par ses armes, l'autre par ses conseils. En leur présence, Octavie le conjura, d'une voix entrecoupée de sanglots, de faire quelque concession aux demandes de son mari ; de le faire au moins pour elle, qui n'avait consenti à quitter les habits de deuil, de son veuvage que sur les instantes prières de son frère, et parce qu'il lui avait bien répété que

son intérêt, à lui, commandait ce sacrifice. Elle le supplia de considérer que son refus de tendre une oreille pacifique à une proposition d'accommodement pouvait d'elle, aujourd'hui la plus heureuse des femmes, faire demain la plus misérable de toutes : « En ce moment, ajouta-t-elle, l'univers entier a les yeux fixés sur moi, en qui l'on voit la femme d'un de nos *empereurs* et la sœur de l'autre. Si les conseils les plus fâcheux l'emportent et que la guerre éclate, il est incertain à qui de vous deux la fortune accordera la victoire ; mais il est certain que, pour quelque parti qu'elle se déclare, moi, l'épouse ou la sœur du vaincu, je serai inévitablement condamnée à la plus cruelle des infortunes ».

Octave fut ému en entendant ce langage, qui n'était pas seulement l'expression des sentiments d'une belle âme, mais qui encore réveillait en lui des souvenirs trop récents pour avoir été oubliés.

Octavie avait mis le doigt sur le vif de la plaie, née d'une situation qu'elle n'avait pas recherchée, mais subie pour ainsi dire, afin de complaire à son frère. Si celui-ci se brouillait définitivement avec son mari par trop de raideur à refuser toute concession à des exigences plus ou moins légitimes, elle en serait victime ; et était-ce juste, quand, en épousant Antoine, elle n'avait obéi qu'à son dévouement pour lui ? D'autre part, Octave, qui, tout en poussant au mariage, parce qu'il y trouvait alors son compte, avait bien pu garder quelques appréhensions pour le bonheur de sa sœur ; apprenait d'elle qu'Antoine n'avait pas démérité de son attachement conjugal par sa conduite vis-à-vis de sa femme. C'était bien quelque chose pour lui, qui, malgré les entraînements de la politique, à laquelle il

subordonnait toutes ses actions, aimait néanmoins cette sœur si tendrement.

Il consentit, en conséquence, pour elle et rien que pour elle, à arrêter le mouvement offensif de ses troupes et à entrer en négociations avec Antoine.

Sans attendre que leurs différends fussent arrangés, les deux beaux-frères renouèrent leurs relations et ils s'invitèrent mutuellement à partager leurs repas. Par condescendance pour sa sœur, Octave consentit à accepter la première invitation d'Antoine, qui traita son beau-frère sur son vaisseau, et à son tour celui-ci rendit la politesse en se rendant dans le camp d'Octave.

À l'imitation de leurs chefs, les officiers et les soldats des deux armées s'invitèrent à leur tour. Ainsi, ces hommes, qui avaient été sur le point de s'entr'égorger, semblaient heureux d'échanger des témoignages réciproques de bienveillante sympathie; et, de la terre à la mer, ce n'était que visites cordiales et pacifique concert de voix amies.

Bientôt la nouvelle du rapprochement des deux triumvirs se répandit au loin, et Rome tressaillit de joie et d'espérance, en apprenant que le conflit dont on avait été menacé se trouvait écarté. Elle rendit grâce à la messagère de paix dont l'action bienfaisante avait dissipé l'orage prêt à éclater. C'était la première fois depuis bien longtemps que le ciel reprenait sa sérénité, sans que la foudre eût déchiré la nue. Aussi tous les cœurs s'élevaient vers cette épouse exemplaire, cette sœur modèle, cette Romaine incomparable, qui avait trouvé dans son cœur le moyen de faire tomber le fer des mains de deux armées sur le point de s'entre-déchirer. Néanmoins, l'anxiété était grande encore, tant que les affaires n'étaient pas

réglées ; mais, une fois l'irritation tombée, les difficultés s'amoindrissent, et là où la passion cesse d'apporter son contingent d'influence qui les grossit outre mesure, tout s'applanit bien vite : c'est ce qui arriva dans cette circonstance. Par l'entremise d'Octavie, qui songeait moins à éteindre dans le présent des divisions qu'elle savait bien n'avoir plus de raison d'être qu'à les empêcher de renaître dans l'avenir, les deux beaux-frères se firent mutuellement des concessions qui mirent fin à tous leurs différends.

Octave voulait en finir avec Sextus Pompée, le fils du grand vaincu de Pharsale, qui se maintenait encore en Sicile, et, grâce à une nombreuse flotte, dominait la Méditerranée. C'était le seul obstacle que rencontrait sa puissance, qui, on ne l'a pas oublié, s'étendait sur tout l'Occident. De son côté, Antoine désirait continuer la guerre contre les Parthes ; il voulait relever le prestige des aigles romaines par delà l'Euphrate, afin d'effacer glorieusement les traces de cette humiliante défaite de Crassus, qui pesait toujours sur le cœur du peuple. Lorsqu'il avait essayé de poursuivre les succès de son lieutenant Ventidius, il n'avait pas tardé à s'apercevoir de l'impossibilité de s'engager plus avant, sans avoir des forces plus considérables et surtout plus aguerries. Il avait donc besoin de soldats dont la solidité l'emportât encore sur le nombre. Octave céda à son beau-frère deux légions, c'est-à-dire une douzaine de mille hommes, choisies parmi ses meilleures troupes. A son tour, celui-ci lui céda cent galères à proue d'airain. C'était là, paraît-il, tout ce qu'ils se demandaient l'un à l'autre ; mais Octavie survint, qui les pria tous les deux de faire quelque chose pour elle. Ils y consentirent de bonne grâce, et c'est ainsi qu'Antoine

obtint 1,000 hommes de plus, et Octave vingt brigantines aussi de plus, qu'ils se cédèrent mutuellement pour lui être agréable (1).

Cela fait, ils se quittèrent, en se donnant les témoignages de la meilleure amitié, au milieu des manifestations joyeuses de leurs armées et des populations qui, dans l'ivresse des illusions de leurs espérances, ne croyaient plus à un retour possible de la guerre civile.

Antoine ne se sépara pas seulement de son beau-frère, mais encore de sa femme. Octavie suivit son frère à Rome. Pourquoi cela ? L'histoire ne le dit pas ; mais je suppose que ce fut une idée des meilleurs et des plus loyaux amis des deux triumvirs : idée malheureuse, comme les événements le montrèrent, mais idée conçue certainement à bonne intention. Ils s'imaginèrent probablement que, après les témoignages d'abnégation dévouée qu'avait donnés Octavie à son époux, celui-ci ne pouvait plus avoir de soupçon sur la sincérité de ses sentiments, et alors que, si elle restait auprès de son frère, elle serait pour lui une garantie et une sentinelle vigilante. La garantie était dans ce fait, qu'il ne craindrait plus si facilement qu'on voulût se débarrasser de lui, ce qui était son cauchemar perpétuel, quand sa femme serait là, bien sûrement disposée à enrayer tout complot ourdi contre sa personne. La sentinelle vigilante était dans cet autre fait, qu'Octave, prémuni à son tour contre les préventions qui hantaient habituellement son esprit par une voix capable de lui inspirer confiance, ne s'abandonnerait pas aisément à des

- (1) Appien, livre v ; Plutarque, *Vie d'Antoine*. Le récit des deux historiens concorde. Celui de Dion est aussi conforme.

procédés blessants qui ressemblent fort à des hostilités, s'ils n'en sont pas le prélude.

Tout cela était fort bien accommodé, mais on avait compté sans un hôte terrible, et, avec Antoine, il fallait y compter, si l'on ne voulait pas voir ruiner les conceptions les plus solides d'apparence (1).

L'événement prouva ce qu'il prouve souvent, que la sagesse humaine est bien courte dans ses prévisions. Non seulement elle ne s'avise jamais de tout, mais elle court au plus pressé, négligeant le plus souvent ce qui importe le plus; c'est que ce qui importe le plus se montre plus à distance et sollicite moins le regard. Ainsi, pour éviter un danger prochain qui pouvait être conjuré sans tant de précautions calculées, on toucha à un écueil plus lointain, mais dont le péril était autrement grave et autrement insurmontable, ainsi qu'on en fit l'expérience. C'est le cas de répéter avec le poète :

Souvent la peur d'un mal nous conduit dans un pire.

Quoi qu'il en soit, si, en quittant son époux, Octavie éprouva cette peine que ressent tout naturellement une femme attachée à ses devoirs, et qui n'a eu d'ailleurs qu'à se louer des procédés de son époux envers elle, elle était loin de se douter du malheur qui l'attendait et qui allait si promptement fondre sur son foyer domestique.

C'est une illusion qui honore les honnêtes femmes que de croire que leur dévouement le plus absolu crée

(1) Ni Appien ni Plutarque ne donnent les motifs de cette séparation. Il est facile de les deviner, du reste.

entre elles et leurs maris de ces liens assez puissants pour résister à tous les efforts des mauvaises passions qui travaillent à les rompre. L'exemple d'autrui ne sert de rien pour l'empêcher de naître, et il n'y a que la réalité pour la dissiper, quand elle est née. Octavie en fit la cruelle épreuve.

En prenant congé d'Antoine, alors qu'il lui donnait une étreinte affectueuse à elle et aux enfants qui la suivaient, elle était loin de prévoir que c'était le dernier adieu et qu'elle ne devait plus le revoir. Tel était cependant le sort qui l'attendait, et dont les dramatiques péripéties vont se dérouler dans le chapitre suivant.

§ 3.

Pendant qu'Octavie suivait la route de Rome en compagnie de son frère, Antoine faisait voile, non pour la Grèce, mais pour l'Asie, possédé à cette heure de l'unique pensée d'incorporer dans son armée les nouvelles troupes qu'il amenait avec lui et d'aller, à l'aide de ce renfort, prendre une éclatante revanche sur les Parthes.

Mais, à mesure qu'il approchait de la Syrie, cette pensée s'affaiblissait de plus en plus dans son esprit pour faire place à une autre beaucoup moins honorable. Il sentait se réveiller en lui cette passion qui lui avait déjà fait commettre tant de fautes et dont ou aurait pu espérer qu'il était à jamais guéri par son mariage avec Octavie. Ni pour la jeunesse, ni pour la beauté, celle-ci ne pouvait rencontrer de rivale; mais elle était loin, et séparée de lui par un long bras de mer. Si elle eût été à ses côtés, l'irrésistible ascendant qu'elle

exerçait sur lui l'eût retenu sur la pente de l'abîme où il allait se précipiter en aveugle ; mais, avec la mobilité de son imagination, la faiblesse de son caractère, rien ne le défendait plus contre le caprice de ses sens. Un désir ardent de posséder Cléopâtre, attisé par ses entours peut-être qui conspiraient pour elle, s'empara de lui tout aussitôt, et ce désir devint bientôt comme une sorte de délire. Plutarque, empruntant à Platon une énergique figure, dit que, le coursier indocile et fougueux de son âme lui ayant fait rejeter tous les conseils de la raison, il ne songea plus qu'à satisfaire sa passion. Il dépêcha en conséquence à Alexandrie un de ces amis plus complaisants que fidèles, qui aiment mieux se prêter à servir les gens, au risque de leur nuire en flattant leurs égarements, que de les servir, dussent-ils leur déplaire, en s'y montrant contraires. Fontéius Capito (c'était son nom) remplit avec une obéissance servile la mission peu honorable qui lui avait été donnée ; et il fit plus encore que de porter des lettres d'amour, il osa amener Cléopâtre dans le camp de son général. Quand celui-ci eut auprès de lui cette femme, sa fatale passion pour elle ne connut plus de bornes, et elle s'étala avec un tel luxe de démonstrations que les gens avisés purent se demander très sérieusement si elle avait jamais été interrompue, et ce que signifiait l'inclination qu'il avait paru ressentir pour Octavie.

Il serait oiseux d'entrer dans le détail des honneurs qu'Antoine rendit, dans ce premier moment d'ivresse, à la reine d'Égypte, des dons dont il la combla, des soins qu'il afficha pour l'éducation des enfants qu'il avait eus d'elle, tenant à cette occasion des propos étranges, même pour lui, qui n'était un modèle ni de sévérité morale ni de bienséance.

Soit désir de cacher sa honte sous la splendide enveloppe de la gloire des combats, qui fait illusion au vulgaire, toujours indulgent pour les guerriers heureux, soit besoin de s'étourdir lui-même et d'étouffer le cri de sa conscience dans l'enivrement des batailles, il renvoya, un certain jour, Cléopâtre à Alexandrie, et prit le parti de marcher en avant, pour aller combattre les Parthes (1).

Malgré la bravoure de ses soldats et la confiance qu'il savait leur inspirer, autant, du reste, par son exemple que par son langage, sa nouvelle expédition, poursuivie sur une assez grande échelle, et qui embrassa une période de temps plus longue que la première, fut encore moins heureuse dans ses résultats. Elle se termina par une retraite qui fut honorable sans doute, mais aussi qui fut chèrement achetée. Il y perdit beaucoup d'hommes et de chevaux.

Pendant cette retraite, au lieu de rentrer en lui-même, comme il arrive d'ordinaire dans le malheur à ceux qui n'ont pas la conscience nette, il était dominé par une pensée unique, celle de regagner au plus tôt Alexandrie et de revoir Cléopâtre.

Mais, après être resté quelques jours avec elle, de nouveau il fut pris d'un accès de fièvre guerrière. Peut-être espérait-il un de ces succès éclatants qui, en réparant des échecs trop peu contestables, lui eussent ramené l'opinion de Rome, fort mal disposée pour lui, depuis quelque temps, par tous les bruits qui se succédaient de l'Orient.

Ce qui avait amené les revers de sa nouvelle

(1) Plutarque, *Vie d'Antoine*, 37, 38.— Appien, *Guerre contre les Parthes*.

expédition, c'était l'insuffisance de la cavalerie et des gens de trait; car, toutes les fois qu'il en était venu aux mains avec les Parthes, il les avait toujours battus; mais, faute de ces armes spéciales, il avait été obligé de reculer au lieu d'avancer. Le roi des Mèdes, s'étant brouillé avec le roi des Parthes, lui fit offrir de joindre ses troupes aux siennes, et justement l'armée des Mèdes lui donnait ce qui manquait à son armée (1).

C'est pendant qu'il se disposait à profiter de ce secours inespéré pour rentrer en campagne qu'il reçut des nouvelles de Rome.

Octavie n'ignorait rien de son infortune. Les rapports qui lui étaient arrivés de divers côtés, en lui apprenant l'infidélité de son époux, ne lui avaient pas dissimulé qu'il paraissait bien difficile, avec l'ardeur insensée qu'il manifestait, de le voir rentrer de sitôt en lui-même. Peut-être s'accusait-elle, dans le fond de l'âme, d'avoir été la première cause de ses fautes (cause bien involontaire sans doute); car, en s'éloignant de lui, elle l'avait livré sans défense à d'insidieuses attaques qu'elle aurait dû prévoir, au réveil d'une passion qui sommeillait plus qu'elle n'était éteinte. Mais aurait-elle pu imaginer que, après tous les témoignages de tendresse qu'elle lui avait prodigués et dont il avait paru si reconnaissant, après les gages d'affection qu'elle avait recueillis de lui, et, pour tout dire, avec sa jeunesse et sa beauté, elle se verrait préférer une étrangère qui n'avait d'autres attraits que ceux que donnent les préparations d'un art raffiné? Habile coquette, du

(1) Appien donne un autre motif de l'insuccès que Plutarque : suivant lui, pressé par le désir de retourner à Alexandrie, il attaqua inopportunément l'armée ennemie.

reste, aussi composée au moral qu'au physique, et qui, n'ayant ni âme ni sens, mettait toutes ses jouissances à désespérer une épouse vertueuse, en lui enlevant le cœur de son mari! Il est vrai qu'elle devait bien connaître Antoine pour une nature incapable de résister aux pièges qu'on tendait à sa vanité, et qui, flatté de se voir ou de se croire adoré d'une femme se donnant la peine de le lui persuader, était toujours prêt à se laisser prendre à l'amorce la plus grossière.

Une autre, indignée de tant d'ingratitude, en eût pris son parti, et, se drapant fièrement dans sa dignité de matrone, eût rompu avec l'époux infidèle d'une manière éclatante, n'ayant plus et ne montrant plus pour lui que des sentiments de haine et de dédain.

Pour elle, épouse plus attristée qu'irritée, elle ne se considéra pas comme dégagée de ses devoirs par la conduite d'Antoine; elle songea aux moyens de le ramener au sentiment de sa situation, et elle s'arrêta à cette pensée que, pour y réussir, il n'y en avait pas d'autre que de le mettre en face de l'épouse légitime. Il lui sembla que, lorsqu'elle serait près de lui, sa présence suffirait pour avoir raison des artifices d'une maîtresse aux appas surannés, qui n'en était pas à son coup d'essai (car elle s'était donnée à César avant d'avoir connu son mari), et qu'elle verrait les incantations se dissiper devant les charmes de sa vertu et de sa jeunesse, comme la brume s'évanouit aux rayons du soleil.

Elle ne se trompait pas certainement dans le résultat qu'elle espérait d'une entrevue avec Antoine; mais la difficulté pour elle était de l'avoir. Elle pouvait bien croire que ce résultat était pressenti par l'habile manœuvrière contre laquelle elle avait à lutter, et qui,

pour l'empêcher de se réaliser, avait disposé le jeu de toutes ses machines.

Quoi qu'il en soit, résolue à ne rien négliger pour atteindre son but, elle demanda à son frère de la laisser s'embarquer, afin d'aller rejoindre son époux. On dit qu'Octave, dont la prescience et la sagacité politique étaient au niveau de l'ambition, y consentit, moins pour servir les honnêtes desseins de sa sœur que dans la pensée qu'elle serait en butte à des procédés outrageants, qui ne seraient pas inutiles au désir qu'il nourrissait de régner sans partage. Il était impossible, en effet, que ces procédés ne réagissent pas sur l'opinion publique, qui s'irriterait d'une telle conduite, et qu'ils ne la lui donnassent pas pour auxiliaire, quand il y trouverait un prétexte pour faire la guerre; car la guerre lui paraissait l'inévitable moyen de se débarrasser de l'unique obstacle que rencontraient ses aspirations à la domination exclusive du monde. Si telle fut sa pensée véritable et que ce ne soit pas une de ces hypothèses imaginées après coup, à la lumière des événements accomplis, il faut reconnaître que la réalité ne répondit que trop bien à ses perfides prévisions.

Octavie, ayant fait escale à Athènes (comme nous dirions aujourd'hui dans notre langage moderne) avant de se rendre en Syrie, auprès de son époux, y trouva des lettres de lui. Il avait été prévenu de son voyage par des dépêches venues de Rome. Ces dépêches lui avaient-elles été adressées par des amis vrais qui l'engageaient à faire bon accueil à la démarche d'Octavie, ou par de faux amis pour l'avertir de se mettre en garde contre l'approche de sa femme? Je l'ignore; mais ce qui est moins incertain, c'est que Cléopâtre, redoutant les effets d'une rencontre entre les époux,

avait mis tout en œuvre pour l'empêcher et n'y avait que trop bien réussi. C'est à son instigation qu'Antoine avait écrit à Octavie les lettres qu'elle trouva à Athènes. Que renfermaient ces lettres ? Un faux-fuyant qui ne se mettait pas beaucoup en peine de se dissimuler : Antoine y parlait de la nouvelle expédition qu'il projetait contre les Parthes, avec le concours du roi des Mèdes, et c'était pour éviter, disait-il, à sa femme les ennuis et les périls d'un voyage à travers un pays ennemi qu'il l'engageait à attendre son retour à Athènes.

Octavie ne s'y méprit guère, et elle n'eut pas à chercher beaucoup pour démêler dans ce langage une nouvelle manœuvre de Cléopâtre, qui craignait sa présence et s'arrangeait en conséquence pour y mettre empêchement. Si celle-ci n'avait pas écrit les lettres elle-même, elle en avait fourni les expressions mielleuses et hypocrites ; car il n'était pas dans la nature d'Antoine, dans ce caractère franc et ouvert jusqu'à la brutalité, de cacher, sous une enveloppe quelconque, plus ou moins transparente, sa véritable pensée. Toutefois, bien décidée à ne rien brusquer pour atteindre, s'il lui était possible, le but sérieux et honorable qu'elle poursuivait, et à se sacrifier à ses devoirs d'épouse jusqu'à tout supporter pour les remplir jusqu'au bout, elle ne se laissa pas détourner de sa voie par le nouvel obstacle qu'on lui opposait. Sans se décourager un seul moment, au lieu de chercher à renverser cet obstacle par la force, en continuant sa marche et en allant de sa personne frapper à la conscience de son mari, invoquant sa dignité d'épouse offensée, elle chercha à le tourner. Elle feignit en conséquence de ne pas comprendre ce qu'il y avait au

fond des lettres qu'elle avait reçues, et avec cette finesse d'esprit qui n'est pas interdite aux plus honnêtes femmes, surtout quand elle est inspirée par le cœur, elle lui répondit en mettant le doigt sur un sujet qui lui était cher; car il se rapportait aux causes de la rupture qui avait manqué naguère éclater entre les deux beaux-frères.

Après lui avoir annoncé qu'elle apportait avec elle des provisions d'équipement pour ses soldats, des présents pour ses officiers et ses amis, elle lui apprenait que, indépendamment d'une grande quantité de bêtes de somme pour le service de l'armée, elle était suivie de 2,000 hommes de troupes d'élite très bien armées, et pourvues de tout ce qui est nécessaire pour une entrée en campagne. Elle faisait vibrer là, bien évidemment, une corde sensible; car, au moment où Antoine se disposait à commencer ses nouvelles opérations militaires, ce ne pouvait lui être chose indifférente que ce supplément de forces. Elle témoignait ainsi de sa vigilance auprès de son frère dans l'intérêt de son époux, et prouvait à celui-ci que son zèle pour lui ne s'était pas endormi, qu'il méritait donc autre chose que l'abandon, quand elle avait consenti au sacrifice d'une séparation dont il retirait tous les avantages qu'il avait pu en espérer.

Enfin, après avoir énuméré complaisamment tout ce qu'elle apportait ou amenait de Rome, elle terminait sa lettre non par une prière, mais par une simple demande: « Puisqu'il ne voulait pas qu'elle vînt le trouver, où fallait-il qu'elle envoyât les hommes et les divers objets dont elle l'entretenait? »

Afin que la dépêche arrivât réellement à sa destination et qu'elle fût bien assurée qu'elle serait mise sous

les yeux de son époux, sans courir le risque d'être interceptée au passage et supprimée avant qu'il l'eût lue, elle en chargea un ami d'Antoine, qui la lui remettrait lui-même directement. C'était un de ces amis indépendants et sincèrement dévoués, capables de dire la vérité, même alors qu'elle est déplaisante, parce qu'ils font passer le désir de servir les gens avant celui de leur être agréables ?

Niger, cet ami, se montra digne de la confiance d'Octavie, et il ne négligea rien pour accomplir utilement sa mission. D'abord il demanda un entretien particulier à Antoine. Bien que ce ne fût pas chose aisée que de le voir sans témoins, il y parvint cependant, et eut le privilège très exceptionnel, à ce qu'il paraît, de le trouver dans un moment où les fumées de l'ivresse dans laquelle on l'entretenait adroitement n'avaient pas troublé son cerveau. Il ne se contenta pas de remettre la dépêche dont il était porteur ; mais, après qu'elle eut été lue en sa présence, il fit un grand éloge d'Octavie. Il la peignit, comme veillant sans relâche aux intérêts de son époux et possédée de l'unique pensée de ne lui voir refuser aucun moyen d'accroître sa renommée, en préparant pour lui les éléments de nouvelles victoires sur les ennemis de Rome. Il savait bien que c'était là le faible d'Antoine, et en flattant ce faible — celui-là du moins était honorable — il ne disait que la vérité sur le compte d'Octavie : « Son affection s'exerçait incessamment auprès de son frère dans l'intérêt de son époux, afin que leur accord, si nécessaire à son propre bonheur, ne fût pas troublé. Elle le lui prouvait bien par sa conduite ».

Des vertus de l'épouse, sur lesquelles Niger s'étendit avec une complaisance où il ne pouvait y avoir

nulle trace d'exagération , il passa à celles de la mère de famille , et il la montra couvrant d'une égale protection les enfants qu'Antoine avait eus de Fulvie comme les siens propres.

Ajouta-t-il un mot de plus en nommant Cléopâtre ? Essayait-il d'une comparaison pour dessiller les yeux bien aveuglés de son interlocuteur ? Après avoir mis en relief les rares qualités de l'épouse et de la mère romaine, les opposa-t-il au perfide manège de l'Égyptienne qui exerçait sur lui un si déplorable empire ?

L'histoire n'en dit rien ; mais ce qu'elle ne nous a pas laissé ignorer , c'est qu'Antoine fut un moment ébranlé et qu'il parut éprouver quelque remords, après avoir entendu Niger, dont il connaissait assez la loyauté de sentiments pour ne pas suspecter ses intentions. Sans témoigner ouvertement le désir de rompre une liaison adultère pour revenir à l'épouse qu'il avait délaissée, il montra moins d'empressement auprès de Cléopâtre.

Celle-ci ne fut pas la dernière à s'apercevoir du changement. Elle comprit le coup que venait de lui porter Niger , et , dans la crainte de voir échapper sa conquête, elle redoubla d'efforts pour la retenir. Elle sentit, dit Plutarque, qu'une femme si estimable par la dignité de ses mœurs, et qui se recommandait par sa qualité de sœur du maître de l'Occident, ne tarderait pas à reprendre le dessus sur elle, si elle laissait un moment Antoine à la pente de ses impressions, et surtout si Octavie venait lui disputer en face le cœur de son mari. Le charme naturel de son entretien et l'attrait de ses caresses exerceraient sur lui une influence à laquelle il ne résisterait pas longtemps. Cléopâtre connaissait assez les défaillances de ce caractère,

qui lui avaient assez profité, pour ne pas les redouter vis-à-vis d'une rivale, et quelle rivale! une épouse légitime qui revendiquerait ses droits et mettrait à cette revendication le légitime exercice de ses séductions honnêtes autant que charmantes. Alors elle fit jouer tous les ressorts de son art exercé pour détruire l'effet des paroles de Niger, et empêcher Antoine de songer à la rappeler d'Athènes auprès de lui.

Sachant bien que rien ne pouvait fasciner le cœur de celui-ci comme l'idée qu'elle était affolée de lui, elle afficha une de ces passions violentes dont la comédie fut si bien jouée qu'il prit au sérieux la maladie qu'elle feignit d'avoir par l'excès de son amour. Elle cessait de manger, elle pâlisait à vue d'œil, elle s'amaigrissait et ses forces s'en allaient tous les jours. Elle ne sortait plus de sa chambre, et lorsque Antoine s'y présentait pour la voir, elle ne versait pas de larmes, le manège eût été trop grossier, mais elle essuyait ses yeux comme quelqu'un qui ne veut pas les montrer, ce qui est d'un effet autrement habile pour les faire remarquer. Puis, quand il se retirait après n'avoir obtenu d'elle que quelques rares paroles prononcées d'une voix éteinte, elle jetait sur lui un de ces regards noyés de langueur, qui semblaient lui reprocher son ingratitude : du reste, ne disant pas un mot de l'amour qui la conduisait au tombeau, mais faisant en sorte par son jeu habile qu'il en demeurât bien persuadé. Il y a certainement dans la pantomime une stratégie plus sûre de ses coups que dans les finesses du langage, et le piège qui réussit le mieux n'est pas d'ordinaire celui qu'accompagne la parole, mais celui qu'on dresse dans le silence; car, si on se méfie de celle-là, on ne se met pas en garde contre celui-ci. De

plus rusés qu'Antoine eussent difficilement peut-être rompu les mailles d'un filet si bien tendu; quant à lui, il était inévitable qu'il y fût pris.

Du reste, il n'avait pas à se défendre seulement contre les lacets de Cléopâtre, déjà assez redoutables par eux-mêmes, il était circonvenu de toutes parts. L'Égyptienne avait disposé autour de lui une multitude d'engins secondaires, qui, dirigés par son habile main, concouraient au succès de ses manœuvres : c'était une compagnie toute dressée de flatteurs gagés par elle, dont l'emploi était d'applaudir à toutes les volontés d'Antoine, surtout quand ces volontés avaient pour objet sa passion, et qui s'en acquittaient à merveille, en gens qui veulent gagner leur salaire, non le voler. A entendre ces vils histrions, fourbes en sous-œuvre, qui connaissaient bien les plis et replis du cœur de celui autour duquel on les avait apostés, et qui remplissaient l'intermède quand la pièce était jouée, Antoine était un cœur dur et insensible. Il laissait mourir de chagrin une femme qui ne respirait que pour lui. Entre la reine d'Égypte et la sœur d'Octave, il ne pouvait y avoir de doute que pour lui seul sur celle qui l'aimait d'un amour véritable. Octavie ne lui montrait de l'attachement qu'afin de servir les intérêts de son frère, et cet attachement de sa part dont elle faisait étalage, n'était véritablement qu'un calcul pour garantir à celui-ci sa grandeur présente et travailler à son élévation future. Il était dupe des apparences et n'était pour elle que l'instrument des vues ambitieuses d'Octave, dont le triomphe était l'unique visée de toutes ses pensées et de toutes ses démarches. Du reste après tout, ne jouissait-elle pas à Rome, à Athènes même, où elle se trouvait en ce moment, de tous les

avantages et de tous les honneurs attachés à la qualité d'épouse légitime? Que voulait-elle de plus? Cléopâtre n'était pas si bien partagée, elle, la reine de tant de peuples; elle n'était et ne pouvait être traitée que de concubine. Cependant elle ne reculait pas devant cette appellation flétrissante, elle ne la répudiait pas, ne se croyant pas déshonorée à ses propres yeux; et si elle l'était aux yeux d'une opinion publique, égarée comme l'est une opinion qui puise ses jugements dans les lois et les usages, elle subissait le déshonneur, sans se plaindre: elle faisait plus, elle l'acceptait par excès d'amour. Elle n'y mettait qu'une condition, c'est qu'il ne lui fût pas interdit de le voir et de vivre avec lui. Si, malgré tant de manifestations de l'ardeur sincère qui la consumait, Antoine l'abandonnait pour retourner à Octavie, l'épouse indifférente et froide qui n'avait au cœur d'autre affection que la tendresse fraternelle, la reine d'Egypte ne survivrait pas à l'abandon; et il aurait sur la conscience d'avoir, par sa cruauté, amené la mort d'une femme dont tout le tort était de l'avoir trop aimé.

Il n'en fallait pas tant pour vaincre chez Antoine le faible mouvement de repentir qu'il avait eu un moment, et le dernier bon sentiment qu'il éprouva s'effaça de son âme presque aussitôt y être né. Il congédia Niger, dont le langage avait éveillé chez lui moins la volonté que la velléité de revenir à Octavie; et, après son départ il retomba de plus en plus sous le joug des maléfices de la passion jouée qui s'acharnait à sa perte (1).

(1) Dion raconte plus brièvement les faits que Plutarque, que je viens de suivre dans ce long récit, et il dit que, ayant accepté les soldats et les provisions d'équipement, il ordonna à Octavie de rentrer à Rome.

Niger reprit tristement le chemin d'Athènes. Il vint apprendre à la malheureuse épouse délaissée que sa mission avait échoué et qu'il n'y avait plus aucun espoir de voir Antoine rompre ses chaînes. Il ne dut pas cependant lui laisser ignorer qu'il avait paru ébranlé un moment, mais en ajoutant qu'il avait bientôt molli et rendu les armes à la femme artificieuse qui le dominait. Ce n'avait été, du reste, qu'une impression fugitive de regret et de retour vers elle, qui lui avait semblé trop vite effacée pour qu'il fût permis d'espérer de la voir renaître, et surtout renaître avec chance d'aboutir.

Octavie, qui ne s'attendait que trop au résultat, ne répondit que par un douloureux silence à la communication de Niger; et, jugeant bien, à ses paroles, que tout était fini entre elle et Antoine, elle se disposa à reprendre le chemin de Rome. Quand les habitants d'Athènes connurent sa résolution, et surtout l'insuccès de la mission de Niger qui l'avait amenée, les manifestations d'attachement pour l'épouse délaissée, malgré tant de motifs qui eussent dû la préserver de l'abandon, n'eurent point de bornes; elle s'y déroba avec empressement, par convenance autant que par modestie, et mieux encore, par un sentiment qu'il est aisé de comprendre. Si les témoignages du peuple qui prodigue son estime et son amour ont du prix, c'est surtout quand l'âme est contente; mais, quand elle est affligée, le silence et la solitude sont l'unique objet de ses préférences. A cette heure où le cœur est brisé, on aime à dévorer ses larmes dans le mystère, et les témoins de nos douleurs, quelle que soit la sympathie sincère qu'ils nous montrent, nous sont presque importuns.

Quand Octavie rentra dans Rome, ne se croyant ni privée de ses droits d'épouse ni dispensée d'en remplir les devoirs par la conduite de son mari, elle se dirigea avec les enfants qui l'accompagnaient vers la maison d'Antoine, pour continuer à y résider. Elle voulait, d'ailleurs, par là, témoigner aux yeux du peuple qu'elle ne croyait pas que tout fût fini entre elle et l'époux infidèle; mais telle ne fut pas la manière de voir d'Octave, qui s'indignait de l'outrage et n'entendait pas que son indignation fût ignorée. Il eût voulu qu'elle rompît avec éclat et qu'elle fût abriter son veuvage anticipé hors du foyer domestique d'Antoine. Elle se refusa avec énergie à obéir à la volonté qu'il exprima à cet égard; et, devinant que l'insistance qu'il mettait à lui arracher son consentement couvrirait quelque grave résolution qui couvait sourdement dans l'âme de son frère, elle lui fit entendre de magnanimes paroles qui nous ont été conservées. Elle le supplia que, s'il n'avait pas d'autre motif de faire la guerre à son beau-frère que ce qui la concernait personnellement, elle le supplia, dis-je, de n'en rien faire, ajoutant qu'il serait odieux que le monde fût plongé dans les horreurs de la guerre civile pour des ressentiments privés, son frère en appelant aux armes pour venger sa querelle de femme outragée, son mari répondant à cet appel pour continuer à vivre avec la maîtresse qu'il lui préférerait.

Je ne sais si je m'abuse, mais il me semble que les procédés et le langage d'Octavie, tout en révélant une âme élevée, impliquent peut-être autre chose. Je ne crois pas faire une conjecture imaginaire, en supposant que, dans le fond de son âme, elle gardait un reste d'affection pour Antoine, et que, connaissant la faiblesse

de sa nature par le souvenir d'une vie commune, songeant aux embûches dressées autour de lui par Cléopâtre et ses comparses, auxquelles il n'était pas de force à résister, elle le plaignait plus encore qu'elle ne le haïssait ou le méprisait ; et, grâce à la générosité de ses sentiments, elle était disposée à lui pardonner. Bien que la mission de Niger n'eût pas abouti, il ne lui avait pas caché qu'il avait chancelé un moment, et c'est alors qu'on avait redoublé d'efforts et de philtres enivrants, afin d'étouffer le cri de sa conscience et de son cœur qui commençait à se faire entendre. Ce qui me raffermirait dans cette supposition, ce sont les actes d'Octavie quand elle est à Rome : non seulement sa sollicitude maternelle n'a pas de limites pour les enfants qu'elle a eus d'Antoine, ce qui est tout naturel, puisque ce sont ses propres enfants, mais cette sollicitude s'étend jusqu'aux enfants qu'Antoine a eus de Fulvie. Elle est pour eux une mère tendre et une protectrice vigilante. Il y a plus encore : les amis de son infidèle époux sont toujours parfaitement accueillis par elle ; elle les traite comme si jamais il ne lui avait donné de sujet de plainte. Viennent-ils à Rome pour des affaires privées, elle les sert autant qu'il dépend d'elle ; viennent-ils pour briguer les charges publiques, elle sollicite dans leur intérêt auprès de son frère.

Je veux bien que l'élévation du cœur fût capable toute seule de beaucoup de choses autrefois ; mais, dans cette antiquité si flattée, le cœur humain, qu'on nous peint quelquefois plus grand que nature, ressemblait bien sans doute un peu au cœur humain d'aujourd'hui, et je ne crois pas qu'il se rencontrât, par le temps actuel, une seule femme qui, en butte à l'infidélité et

au délaissement de son mari, si elle n'avait pas gardé dans son âme quelque chose de ce dévouement conjugal inspiré par un reste d'affection, accomplit tous les actes que les historiens mettent au compte de la grande âme d'Octavie. S'il est une injure sanglante pour une femme honnête, on le sait bien, c'est de se voir préférer une maîtresse ; et c'est déjà, ce me semble, un effort suffisant, presque surhumain pour un noble caractère, que d'admettre que l'amour puisse survivre et pardonner le plus grave des torts, sans y ajouter celui d'une âme qui se montre si complaisante et si dévouée, alors que l'amour a fui sans retour pour faire place à la haine et au mépris.

Antoine n'était pas au bout, du reste, de ses procédés blessants pour sa femme. Il n'était pas de jour qu'il n'arrivât à Rome le bruit de quelque nouvelle et honteuse incartade de sa part. Tantôt c'était le partage des territoires d'Asie, même de ceux qui n'étaient pas occupés par les armes romaines, opéré entre les enfants de Cléopâtre; tantôt c'était quelque fête magnifique donnée en l'honneur de celle-ci et dont la pompe n'avait d'égale que le scandale. Qu'il le comprît ou l'ignorât, Antoine se prêtait aveuglément à satisfaire toutes les fantaisies d'une femme qui se montrait insatiable dans son désir d'écraser une rivale légitime sous le poids des honneurs qui lui étaient rendus, à elle, la femme illégitime.

Parmi ces fantaisies, à la poursuite desquelles son esprit était incessamment en éveil, il en est une qui eut pour elle une saveur particulière.

1 Nous nous souvenons du séjour d'Octavie à Athènes, d'abord avec son mari, plus tard toute seule, quand elle s'y arrêta pour obéir à sa volonté, y attendant les

résultats de la mission de Niger qu'elle lui avait dépêché. Nous savons les sympathies qu'elle y avait excitées et les regrets qui accompagnèrent son départ, quand cette mission eut échoué. Il plut un jour à Cléopâtre d'aller attaquer Octavie sur ce terrain, choisi tout exprès pour montrer que rien ne lui résistait. Comme elle sentait bien que ce n'étaient pas ses propres mérites qui suffiraient pour faire oublier la femme digne de tous les respects, elle se fit précéder par d'abondantes largesses. Si elle n'eut pas, en mettant le pied sur le sol de la cité palladienne, cette popularité de bon aloi qu'on n'achète guère à beaux deniers comptants, elle eut en revanche les faux éclats d'enthousiasme de cette vile multitude qui bat des mains pour quiconque la paie et des entrepreneurs de succès gagés qui la mènent : on lui décerna même des honneurs particuliers. On fit de la reine d'Egypte une citoyenne d'Athènes; ce qui était, paraît-il, une qualité qu'on pouvait rechercher et dont on pouvait se parer, même alors qu'on portait couronne; et le décret qui lui conférait ce titre fut apporté, en grand apparat, par une députation à la tête de laquelle figurait Antoine en qualité d'orateur de la cité.

C'est pendant que cette scène burlesque se jouait dans la ville de Minerve que, pour compléter l'œuvre, Cléopâtre obtint de lui qu'Octavie serait contrainte de quitter la maison conjugale, qu'elle n'avait pas voulu jusqu'ici abandonner, on s'en souvient, malgré la volonté de son frère. A son instigation, des émissaires stipendiés furent expédiés d'Athènes à Rome, pour l'inviter à en sortir, et, au besoin, pour user de la force, afin de l'expulser, si elle déclinait l'invitation. Ainsi, ce qu'Octave n'avait pu atteindre du consentement libre

de sa sœur lui arrivait par la violence de l'homme qui servait de plus en plus ses projets par sa soumission insensée aux caprices de sa maîtresse (1).

Ce fut un spectacle navrant que de voir cette admirable femme chassée de la maison conjugale. Elle marchait, entourée de tous les enfants d'Antoine et des siens, confondus dans une affection commune, et trouvant en elle une mère dévouée, qui leur tenait lieu du père qui les avait abandonnés. Aucun gémissement ne sortait de sa poitrine, aucune plainte ne s'exhalait de sa bouche; mais ses yeux noyés de larmes exprimaient toute sa douleur, qui, pour être contenue, n'en était pas moins profonde. Pour ceux qui la contemplaient, l'indignation était à son comble, elle éclatait sur tous les visages. Pour ceux qui ne la virent pas, l'irritation ne fut pas moindre, quand le bruit de l'événement se répandit dans Rome; aussi l'opinion se prononçait-elle de plus en plus pour qu'il fût fait, sans retard, justice d'une injure sanglante qui, de la personne d'Octavie, remontait au nom romain.

On dit que lorsque les échos de cette opinion frémissante qui criait vengeance, du Palatin à la Suburre, parvinrent jusqu'à elle, on n'entendit de sa part d'autres paroles que des paroles d'affliction sur la guerre terrible qui s'avancait à marche forcée, avec son cortège de maux inévitables, guerre dont on lui imputerait peut-être d'être la principale cause.

Octave se disposait à cette guerre en politique habile. Il n'ignorait pas qu'Antoine, comme un homme qui s'attend à être attaqué, songeait à prendre l'initiative

(1) Tous ces détails, ainsi que ceux qui suivent, sont racontés fort au long par Plutarque.

des hostilités et faisait d'immenses préparatifs dans ce but. De son côté, il ne négligeait rien, non seulement pour mettre son armée sur un pied complet de guerre, mais encore pour grossir ses partisans et diminuer ceux de son adversaire. Les circonstances servaient à merveille ses projets ; car le délire de passion auquel était arrivé celui-ci détachait tous les jours quelques uns de ses plus dévoués amis, dont le nombre commençait singulièrement à se réduire depuis quelque temps.

On les voyait débarquer d'Égypte secrètement et honteux presque de l'y avoir suivi. Si on les interrogeait, ils tenaient tous le même langage : ils étaient révoltés des actes de démence dont ils avaient été témoins. Ils n'avaient pu supporter les dégoûts dont Cléopâtre abreuvait quiconque autour d'Antoine n'avait pas abdiqué tout sentiment de franchise et de loyauté. Scandalisés par la conduite de celui-ci, molestés par les procédés de celle-là, ils avaient eu hâte de quitter un milieu contaminé, où il n'y avait place que pour l'approbation sans contrôle et pour la flatterie sans mesure.

Tous, à leur arrivée, se ralliaient à Octave, et ils lui apportaient des révélations qu'il faisait servir à son calcul d'irriter de plus en plus le peuple contre un rival détesté, avant d'entamer les hostilités. C'est ainsi qu'il connut le testament d'Antoine, qui exprimait la volonté dernière que, quand même il mourrait à Rome, son corps fût transporté à Alexandrie pour être remis à Cléopâtre (1).

(1) Dion donne à ce sujet des détails conformes à ceux de Plutarque.

Il ne paraît pas que la lecture de cette disposition dernière, qu'il fit au sénat, y réussit au gré de ses désirs; car on trouva généralement mauvais qu'un acte destiné à rester secret jusqu'à la mort et pouvant d'ici-là être modifié, fût publié prématurément, contre toutes les convenances et même contre le vœu de la loi; mais il n'en fut pas de même probablement auprès du peuple, qui puisait ses inspirations dans un autre ordre de sentiments et se montrait susceptible jusqu'à l'excès pour tout ce qui touchait à l'orgueil du nom romain.

Celui-ci s'indignait, à coup sûr, qu'Antoine, au lieu de songer à reposer sur la voie Appienne, dans l'hypogée de ses pères, annonçât, de son vivant, l'intention que ses cendres fussent séparées de celles de sa famille, rompant pour ainsi dire, à la mort, tous les liens d'attache avec ceux qui l'avaient précédé dans la vie. C'était là tout l'effet que, pour le moment, Octave avait voulu produire par une communication qu'il sentait bien pouvoir être blâmée au point de vue des mœurs et des lois.

L'impression éprouvée au sénat indique bien, ce me semble, qu'Antoine, malgré la gravité de ses fautes, y conservait encore quelques amis. Ceux-ci, tout en désapprouvant ses actes très vivement, ne se détachaient pas sans quelque peine de lui. Ils espéraient toujours le voir venir à résipiscence. Ils firent plus que l'espérer, ils voulurent faire une dernière tentative pour le ramener : ils résolurent, en conséquence, de lui dépêcher l'un d'entre eux, Géminius, homme plein d'énergie et d'indépendance autant que de dévouement sincère, qui lui ferait connaître les mouvements de l'opinion publique à Rome, en ce qui le concernait, et

lui révélerait nettement les périls que courait sa fortune. Géminius, en homme qui ne craint pas de dire la vérité quand même, ajouterait qu'il était temps pour lui de s'arrêter sur cette pente de désordres, où, les yeux bandés, il marchait à sa perte ; que, d'un moment à l'autre, on s'attendait à ce que le sénat, qu'il y fût poussé en recevant les nouvelles qui venaient d'Egypte, par sa propre impulsion ou par l'impulsion de ceux qui avaient intérêt à exploiter ses fautes, le déclarât ennemi du nom romain ; et il n'était pas besoin de lui dire les conséquences que pouvait entraîner une telle déclaration.

Géminius arriva à Alexandrie tout pénétré de sa mission, et en homme qui entend n'avoir rien à se reprocher si elle avorte. Mais Cléopâtre, qui était aux aguets et occupée sans cesse à épier tous les bruits que la mer lui apportait de Rome, n'eut pas plutôt connu son arrivée qu'elle entrevit bientôt les motifs de son voyage. Elle crut deviner que c'était un émissaire d'Octavie ; et, en cela, elle se trompa, car il n'était que l'envoyé des amis d'Antoine. Au point où en étaient les choses, la femme vertueuse que nous connaissons avait trop le sentiment de sa dignité pour risquer une démarche dont le résultat manqué ne pouvait que lui attirer de nouveaux outrages.

Il est bien certain toutefois que, sans être député par Octavie, Géminius n'en comptait pas moins plaider sa cause ; mais c'est que, dans la pensée de ceux qui lui avaient remis son mandat, cette cause se confondait avec celle d'Antoine, dont l'intérêt exigeait impérieusement qu'il revint à ses devoirs d'époux.

Il fut impossible à Géminius de voir Antoine en particulier, de le voir même à jeun ; et, dans un des

repas auxquels il lui fut permis d'assister, en présence de Cléopâtre, il fut sommé par lui de faire connaître l'objet de sa mission. Quoiqu'il se tint sur la défensive, dans sa réponse, il le laissa cependant assez transpirer dans quelques paroles fières et indignées, pour convaincre la reine d'Égypte qu'elle ne s'était pas tout à fait abusée dans son appréciation première. A partir de ce moment, la place ne fut plus tenable pour lui à Alexandrie; et, raillé par elle, puis menacé, il se vit dans la nécessité de reprendre la mer, sans avoir pu communiquer librement un seul moment avec Antoine.

Il partit, non sans être suivi de beaucoup d'autres; car, en outre des hommes de cœur qui ne sont plus à leur place quand il faut se prêter incessamment à remplir un rôle qui leur répugne, celui de desservir les gens par le mensonge de leurs hommages, il y a les hommes prudents, qui se retirent quand la maison menace ruine. Le nombre n'en était déjà pas si grand, car le vide opéré autour d'Antoine avait déjà commencé depuis longtemps, nous le savons. Insensiblement, il s'était fait. L'échec de la mission de Géminius fut le dernier coup porté aux hésitations de ceux qui ne désespéraient pas encore; et l'émigration, fort avancée déjà, ne s'arrêta que lorsqu'il n'en resta plus un seul à Alexandrie.

Dès ce moment, on n'entendit plus résonner, autour de la victime condamnée à sa perte par ses passions, que des hymnes d'adulation et des concerts d'applaudissements, qui se mêlaient aux bruits de l'orgie dont le palais de Cléopâtre était le théâtre permanent.

Le dénouement était proche; il ne pouvait se faire attendre. Il éclata comme un de ces coups de foudre qu'avaient annoncé trop de signes précurseurs pour

étonner personne, et il détruisit en un clin d'œil toutes les magiques féeries dans le cercle desquelles l'Égyptienne avait enfermé son amant. L'histoire l'a marqué de son burin ineffaçable, non-seulement comme un des plus importants événements de la société romaine, mais encore comme une grande leçon. Je n'ai pas à le raconter, puisque ce n'est pas l'histoire d'Antoine, mais celle d'Octavie, qui est l'objet de cette esquisse. Qui l'ignore d'ailleurs (1)?

§ 4.

La bataille d'Actium ferma pour Rome l'ère des guerres civiles, et elle fit d'Octave l'unique dominateur du monde.

Comment Octavie reçut-elle la nouvelle de la défaite et de la mort d'Antoine? Les documents de l'antiquité, parvenus jusqu'à nous, ont gardé le silence sur ce point; mais il est aisé d'y suppléer; et, à se souvenir de tous les détails de cette vie, sur lesquels j'ai insisté à dessein, il est permis de conjecturer qu'elle ne manifesta aucun sentiment qui ne fût digne du noble caractère qui nous est connu. Quoique bien autorisée à ne pas regretter l'époux ingrat et infidèle qui avait comblé à son égard la mesure des outrages, elle n'éprouva pour lui qu'une compassion magnanime, en face d'une fin si triste. Si elle se rappelait ses jours de bonheur, qui avaient fui avec tant de rapidité, c'était pour regretter une séparation conseillée par des amis bien intentionnés, mais imprudents, qui, connaissant

(1) Je n'ai pas besoin de répéter que Plutarque m'a fourni ces amples détails.

ce caractère incapable de se gouverner lui-même, auraient bien pu soupçonner le péril avec un peu plus de prévoyance.

Elle enferma son deuil de veuve dans le gynécée qu'elle avait arrosé de tant de larmes. On la vit effacer sa vie de plus en plus, fuyant avec un soin jaloux les honneurs qui eussent cherché la sœur de l'Empereur, si peu qu'elle s'y fût prêtée ; se déroband à l'influence que l'affection de son frère et sa haute et ferme raison lui eussent assurée si naturellement dans ses conseils. Elle évitait par cette sage conduite, où le détachement des grandeurs inspiré par les agitations de sa vie s'unissait à la prudence, de fournir des sujets d'ombrage à l'impératrice Livie, qui passait, à tort ou à raison alors, pour être fort jalouse du pouvoir qu'elle exerçait sur le cœur de son époux. Toutefois, elle ne répudiait pas l'occasion de rendre service quand on recherchait son appui ; mais, en le faisant, elle montrait autant de soin à dissimuler son crédit que d'autres en eussent mis à s'en prévaloir.

Elle redoubla d'efforts pour remplir ces devoirs multiples de mère de famille qu'elle s'était imposés avec une si rigoureuse abnégation, sans s'en laisser détourner un seul moment par aucune circonstance dépendante des souvenirs du passé.

Continuant cette œuvre de protection, plus nécessaire que jamais à cause des préventions qu'auraient fait peser sur leur avenir la conduite et la fin de leur père, les enfants d'Antoine, mêlés avec les siens, se groupaient autour d'elle comme étant leur unique soutien. Après que leur éducation à tous eut été terminée, éducation physique et morale, qui, chez les anciens, était soignée à l'égal l'une de l'autre dans le but

de développer et d'assurer la santé du corps avec celle de l'esprit et du cœur, le *mens sana in corpore sano*, elle songea à leur établissement, veillant à ce qu'ils y trouvassent plus de bonheur qu'elle n'en avait eu elle-même.

Marcella, sa fille aînée, fut mariée à Agrippa, dont les talents militaires avaient valu à Octave la victoire d'Actium, et qui, par le concours que son illustre épée avait apportée à la fondation de l'Empire, était devenu l'un des personnages les plus considérables de la nouvelle cour.

Jules-Antoine, qui était le fils de Fulvie et d'Antoine, fut comblé d'honneurs par Auguste, qui, en le faisant, était mu par le désir d'être agréable à sa sœur, et plus tard, elle-même en fit son gendre, en le mariant avec cette même Marcella, quand le mariage de celle-ci avec Agrippa eut été dissous. C'était un esprit des plus lettrés et qui cultivait la poésie avec honneur (1).

Des deux filles qu'Octavie avait eues d'Antoine, l'une épousa le fils d'un des amis les plus fidèles de celui-ci, Domilius Ænobarbus; la seconde, aussi renommée par sa vertu que par sa beauté, fut unie avec le fils cadet de l'impératrice Livie, ce Drusus qui mourut en pleine fleur de jeunesse, au milieu de ses succès militaires en Germanie, et laissa un fils dont l'étoile guerrière se leva de bonne heure, comme celle de son père, et s'éclipsa aussi prématurément : j'ai nommé Germanicus. Antonia eut la douleur de survivre à ce fils et mourut du chagrin que lui causèrent les sangui- naires folies de son petit-fils Caligula.

(1) C'est à Jules-Antoine qu'Horace a dédié l'ode : *Pindarum quisquis*, etc. etc.

Octavie porta si loin le sentiment des devoirs qu'elle avait à remplir vis-à-vis des enfants de son mari que, sans se préoccuper d'une origine qui était une offense pour elle, et ne voyant qu'une orpheline dans la fille qu'Antoine avait eue de Cléopâtre, elle la fit élever avec soin et plus tard la maria avantageusement. Ce fut avec un prince numide, Juba, dont l'éducation s'était faite à Rome et avait développé en lui de si charmantes qualités que Plutarque l'appelle le plus aimable des princes.

Mais parmi tous ces enfants dont je viens de parler comme ayant été l'objet de sa tendre sollicitude, quels qu'ils fussent, je n'ai pas nommé encore, et je l'ai fait à dessein, ce jeune Marcellus dont tant d'espérances, si tôt renversées par la mort, saluèrent la brillante adolescence. Celui-ci a tenu bien évidemment trop de place dans la vie de sa mère pour ne pas lui donner un rang à part.

Voici le portrait de ce jeune homme, tel que l'esquissait, moins d'un siècle après, Sénèque, dans l'écrit que nous avons de lui, sous le titre de *Consolation à Marcia*.

« Il était d'un esprit vif, d'un vigoureux génie, d'une sobriété, d'une continence merveilleuse pour son âge et pour son rang, infatigable à la peine, capable de porter tout ce que son oncle eût voulu placer et pour ainsi dire bâtir sur ses épaules ».

Si, suivant une ingénieuse observation de Fontenelle, dont l'expérience a démontré plus d'une fois la vérité, les fils ressemblent d'ordinaire à leur mère, on pourra bien supposer que c'est dans la nature maternelle que Marcellus avait puisé le germe de ces belles qualités dont l'écrivain a tracé le portrait avec une si sincère

complaisance. Il est bien permis de supposer encore que, sous l'œil de cette mère, elles ne restèrent pas à l'état rudimentaire et qu'elle apporta tous les efforts de sa tendresse à les cultiver et à les développer ; car si l'accomplissement de ses devoirs maternels était le soulagement et la consolation des malheurs de l'épouse, elle n'y était sans doute que plus portée, en se voyant renaître dans son fils.

Et combien elle devait être fière de le voir, de si bonne heure, environné des sympathies populaires que lui attiraient ses précoces vertus ?

L'empereur Auguste, qui n'avait pas d'enfant mâle, avait placé sur la tête de ce neveu, objet de toutes ses préférences, l'espoir que son œuvre serait continuée et affermie. L'écrivain que je citais tout à l'heure ajoute que, du reste, il avait su choisir une base « qui ne devait céder sous aucun poids ».

Comme gage de l'avenir qui lui était réservé, il avait jeté les yeux sur lui pour en faire son gendre, en lui donnant la main de sa fille Julie. Au moment où il s'occupait des préparatifs de ce mariage qui lui tenait fort à cœur, il reçut d'assez mauvaises nouvelles de l'Espagne qui était fort agitée et depuis assez longtemps. Il se vit alors dans la nécessité d'y aller lui-même de sa personne, pour rétablir la tranquillité publique par l'emploi de remèdes prompts et énergiques, qui opéreraient d'autant plus efficacement qu'ils émaneraient de la main impériale elle-même.

N'importe, il ne voulut pas que le mariage fût différé jusqu'à son retour, et il chargea Agrippa du soin de le remplacer et de présider la cérémonie.

Cette princesse Julie, qui devait plus tard indigner Rome et affliger la vieillesse de son père par les

scandales de sa vie privée, ne montrait alors qu'un goût très vif pour les plaisirs. Remarquable par sa beauté, elle ne l'était pas moins par l'éclat de son esprit, dont son père avait fait cultiver les heureuses dispositions avec une prédilection toute particulière. Il aimait cette fille avec idolâtrie, et il lui semblait qu'il n'y avait au monde qu'un seul homme digne d'elle, c'était ce neveu à qui il destinait l'Empire, et pour lequel il éprouvait, malgré sa jeunesse, autant d'estime que d'affection.

Agrippa mit tout son zèle à célébrer dignement l'union de Marcellus avec la fille de l'Empereur, pensant bien que rien ne pouvait être plus agréable à Auguste; et, pour ajouter à la pompe de la cérémonie, il choisit le jour du mariage pour faire la dédicace du Panthéon.

A son retour d'Espagne, Auguste trouva les jeunes époux dans les délices de la lune de miel; et, heureux de les voir si satisfaits de s'appartenir l'un à l'autre, il les combla de ses caresses. Peu après, désireux de produire son gendre dans la voie des honneurs publics, afin de le préparer et de préparer l'opinion au rang qu'il lui destinait, il le fit nommer édile. Non content de l'avoir poussé à cette première magistrature, il lui fournit tous les moyens de se rendre populaire en l'exerçant. Grâce aux abondantes ressources dont il lui laissa la liberté de disposer, le peuple fut traité magnifiquement, et le souvenir des jeux qui lui furent donnés à cette occasion resta longtemps gravé dans sa mémoire.

Auguste fut au comble de la joie, en voyant l'événement si bien répondre à son espérance; et les succès de ce neveu, dont il avait fait son gendre, devenu l'idole de Rome comme il l'était de son oncle, n'enorgueillissaient pas moins son âme qu'ils ne la charmaient.

C'est alors que, interprète de la voix publique, Horace s'écriait :

*Crescit occulto velut arbor ævo
Fama Marcelli,*

La gloire de Marcellus revit dans son rejeton (1).

Mais, s'il y avait quelqu'un d'heureux en voyant Marcellus grandir dans l'estime et l'affection universelle, c'était surtout cette mère qui, dans le fond de son âme discrète et recueillie, se disait qu'enfin, après tant de tempêtes qui avaient assailli sa vie, elle avait trouvé le port de refuge. Elle ne se doutait pas, hélas ! que la joie que lui causaient les triomphes de son fils n'était qu'une halte dans la voie de misère qu'il était dans sa destinée de parcourir. L'heure allait sonner où l'abîme allait se rouvrir pour elle, engloutissant à jamais sa dernière espérance de bonheur. Un petit chagrin devait servir de prélude à l'immense désespoir.

Auguste étant tombé malade, peu après l'édilité de Marcellus, crut toucher à sa fin ; et, après avoir fait appeler auprès de son lit les consuls en exercice, conjointement avec Agrippa, il remit à ceux-là le *Ratiocinarium* de l'Empire, et à celui-ci son anneau. Ce dernier fait renversa toutes les idées du peuple sur l'hérédité du trône, et on crut y voir un changement de volonté chez l'Empereur dans la désignation de son successeur (2).

(1) Odes, liv. I, XII.

(2) Dion dit que la préférence manifestée par cet acte d'Auguste étonna tout le monde ; mais il ajoute qu'on y vit une marque de la sollicitude impériale pour les intérêts du peuple romain, la vieille expérience d'Agrippa offrant de tout autres garanties pour eux que la jeunesse de Marcellus.

La remise de l'anneau avait un cachet symbolique que lui avait donné le souvenir d'Alexandre, qui, atteint d'une grave maladie où sa vie était en danger, avait passé son anneau au doigt de Perdicas, comme pour le déclarer son successeur.

On ne se méprit donc pas sur ce qui s'était passé autour du lit de l'Empereur. Cela fit grand bruit dans Rome, trop préoccupée des suites que pouvait avoir la mort d'Auguste pour ne pas attacher une grande importance à l'expression de ses dernières volontés.

Le jeune Marcellus, qui semblait voir là un démenti aux prétentions qu'on avait jusque-là entretenues chez lui, ne dut pas se montrer très probablement moins ému que tout le monde, et peut-être laissa-t-il transpirer quelque humeur de l'exclusion inattendue dont il était l'objet.

Quoi qu'il en soit, rétabli par l'énergique médication de Musa, qui employa le traitement à l'eau froide, Auguste ne tarda pas à s'apercevoir de l'effet qu'avait produit sa résolution *in extremis*, et il voulut en effacer l'impression. Il combla son gendre de tant de marques de confiance exclusive qu'à son tour, la susceptibilité d'Agrippa, qui en démêla bien vite la signification, s'éveilla. Il se plaignit, et ses plaintes eurent pour réponse sa nomination au gouvernement de Syrie. Il ne se trompa pas sur la portée de cette nomination, où il ne vit qu'un exil déguisé sous un titre qui, dans sa haute position, ne pouvait le grandir beaucoup. Il se sentait, et on le sentait, dans Rome, sacrifié à Marcellus. Blessé au vif, il envoya gouverner la Syrie par ses lieutenants, et, quant à lui, il se retira à Mitylène (1).

(1) Suétone, Dion.

A coup sûr, ce dissentiment domestique dut causer une vive peine à Octavie; car Agrippa était l'époux de sa fille, et quelle que fût sa tendresse pour son fils, elle ne pouvait voir la division pénétrer dans sa famille sans éprouver quelque amertume. Cette amertume était d'ailleurs redoublée pour elle par l'éloignement de Marcella, qui avait suivi son époux à Mitylène.

Marcellus, depuis le départ d'Agrippa, semblait régner sans partage dans la faveur de son beau-père, et l'opinion de Rome, revenue d'une première impression, ne mettait plus aucun doute que, si celui-ci venait à mourir, son avènement au trône ne rencontrerait plus d'obstacle (1).

Si Octavie se réjouissait, d'un côté, de ces promesses d'avenir pour son fils, il lui était bien permis certainement de s'affliger, de l'autre, du prix auquel elle les voyait luire sur sa destinée; mais ce n'était là qu'une petite affliction qui devait être noyée dans une si grande douleur qu'elle allait peut-être avoir à se reprocher les quelques plaintes qui étaient sorties de sa bouche sur les rigueurs du sort. C'est bien l'usage, en effet, que, lorsque nous sommes frappés par un de ces terribles coups qui vont fouiller jusque dans les couches les plus profondes de notre âme, nous nous reprochons l'attention donnée à de petites misères, bien insignifiantes, en effet, si on les compare.

Un jour, Octavie apprend que Marcellus est malade;

(1) Ce n'était pas l'avis de tout le monde cependant : car, suivant Velléius Paterculus (cap. xciii), on n'était pas sûr qu'Agrippa le laissât jouir en paix de l'héritage qu'Auguste lui destinait, et il rappelle à cette occasion que l'inimitié de Marcellus avait été cause de son éloignement.

elle vole auprès de son fils. Les médecins sont appelés, ils prescrivent des remèdes dont ils attendent les meilleurs effets. Les remèdes sont impuissants : la maladie résiste et fait des progrès continus. Non moins inquiet que sa sœur de voir cette résistance opiniâtre du mal, Auguste se souvient que lui aussi a été gravement malade et qu'il doit sa guérison au traitement par l'eau froide. Il mande Musa, qui a été l'instrument de cette guérison, au lit de son neveu, et il attend avec une confiance anxieuse le résultat de son intervention. Musa se met à l'œuvre avec ce zèle ardent qu'il a déjà montré, et montré avec succès. Vains efforts ! le mal résiste encore. On tente alors d'en triompher par un système de traitement tout contraire à celui qui vient d'échouer. On transporte Marcellus à l'établissement thermal de Baies, où les eaux chaudes produiront peut-être la guérison qu'on a inutilement demandée aux eaux froides. Baies, ce séjour de délices pour les riches de Rome, Baies qui n'a jamais connu que les accents de la joie et des plaisirs, n'entend, hélas ! bientôt plus que des gémissements et des lamentations. Le jeune Marcellus y expire au milieu des soins les plus tendres et les plus dévoués que lui prodiguent son épouse, sa mère surtout ; et son lit de mort est arrosé de larmes infinies, consolation suprême de ceux qui survivent à la perte de ce qu'ils ont aimé. A quoi sert de pleurer ? entend-on dire tous les jours ; les pleurs ne rachètent pas de la mort. Rien de plus vrai, mais est-il un autre remède à la douleur ? Et qui n'a ressenti comme une volupté amère, en les répandant, alors que toute espérance est détruite ?

C'est le poète Properce qui nous apprend, dans une élégie célèbre, la fin de Marcellus à Baies :

« C'est là, nous dit-il, qu'il a courbé la tête sous les flots du Styx, et Baies voit encore errer son ombre autour de ses sources funestes ».

Il ajoute :

« Que lui ont servi sa naissance, ses vertus, la tendresse de la meilleure des mères et l'honneur d'être entré dans la maison de César? Que lui ont servi les voiles qui flottaient naguère sur le théâtre rempli de spectateurs, et ces jeux?... Il meurt, l'infortuné, dans sa vingtième année! Fallait-il que tant de vertus fussent renfermées dans un cercle si étroit? »

Un plus grand poète que Properce, celui qu'on a surnommé le Cygne de Mantoue, devait marquer d'un trait immortel une fin si regrettable et si prématurée (1); mais passons là-dessus, nous y reviendrons, et poursuivons le récit des faits.

En ramenant à Rome le corps inanimé de son fils, la pauvre mère ressentait une douleur qu'on ne saurait, sans injustice, comparer à aucune autre du même genre. Il le faut bien, puisqu'elle a dépassé toutes les bornes du connu, et que, malgré près de 2,000 ans qui ont passé sur ce désespoir maternel, il retentit encore dans nos souvenirs, grâce aux écrivains qui en ont accentué la profondeur et la durée. Si l'on veut bien un moment descendre au fond du cœur d'Octavie, y compter les plaies qui l'avaient déchiré et qui étaient à peine cicatrisées; si l'on veut bien songer un moment à la consolation derrière laquelle s'abritait l'infortunée, on comprendra sans peine ce qu'elle devait éprouver. Pouvait-il y avoir, en effet, quelque chose de comparable au réveil de cette âme endolorie, qui s'était un

(1) *Æn.*, lib. vi.

moment endormie, bercée par les plus flatteuses illusions, se trouvant tout à coup en face de la réalité qui les dissipait comme un rêve et la replaçait en face d'un passé douloureux, accru d'un présent qui l'était plus encore, puisqu'il était sans remède?

Ses propres regrets étaient redoublés par ceux du peuple Romain qui avait compté, avec Marcellus, non pas sur le rétablissement de la République, comme on l'a avancé assez témérairement peut-être, mais sur un régime de repos et de bonheur qui continuerait pour lui le règne d'Auguste; car les vertus précoces de ce jeune homme lui garantissaient la seule félicité à laquelle il fût raisonnable d'aspirer dans la situation nouvelle des choses (1). Il n'y a qu'à lire les quelques lignes qui ouvrent les annales de Tacite, pour se convaincre que la République ne réveillait plus dans les esprits que le souvenir des calamités de la guerre civile, et que le présent, avec sa sécurité, comptait plus de partisans que le passé avec ses orages: *Mallent tuta et presentia quam vetera et periculosa*.

Ce n'est pas seulement Virgile et Properce qui ont exprimé, dans le plus inspiré des langages, les regrets de tout un peuple, touché d'une mort qui lui ravissait aussi à lui ses meilleures espérances.

Bien qu'il fût souverainement injuste de tenir toujours pour suspectes les louanges des contemporains, alors que ces louanges s'adressent à quelque grand personnage, assis sur les marches du trône, il est bien

(1) Paternus s'exprime ainsi sur le compte de Marcellus: « C'était un jeune homme doué des plus nobles qualités, d'un aimable enjouement et d'un esprit à la hauteur de la fortune à laquelle il était destiné ». C'est, disons-le pour affirmer l'autorité de ces paroles, un flatteur de Tibère qui tient ce langage.

vrai de dire cependant que leur parole a moins d'autorité que celle des écrivains qui ont eu à le juger à une époque où la génération à laquelle il appartenait est descendue tout entière dans la tombe.

Or, nous avons déjà vu comment Sénèque, qui n'était plus un contemporain, avait parlé de Marcellus. Bien plus tard encore, l'historien que je citais tout à l'heure, qui vivait sous Trajan, alors que deux dynasties s'étaient déjà succédé sur le trône, celle des Césars et celle des Flaviens, que Rome en était à la troisième, celle des Antonins, Tacite ne tenait pas un langage différent. Lui aussi se rendait l'écho des regrets populaires, et il venait, par l'impartialité de son témoignage, confirmer la sincérité de langage des deux poètes. Rappelons-nous, en effet, les réflexions qui accompagnent le passage des *Annales* où il peint la foule empressée autour du char de triomphe de Germanicus et ne pouvant, au milieu de sa joie, se défendre d'un sentiment de tristesse : « C'est qu'elle se souvient, dit-il, que son oncle Marcellus fut bien jeune enlevé à l'adoration universelle » ; et il termine par ces mélancoliques paroles « que les amours du peuple ont toujours été aussi malheureux que peu durables » : *breves et infaustos populi amores*.

L'impératrice Livie aurait pu s'appliquer, à l'occasion de la mort de Marcellus, la pensée qu'exprime le vers que notre poète Racine a placé dans la bouche d'Agrippine à propos de la mort de Claude :

Il mourut ; mille bruits en courent, à ma honte.

L'historien Dion s'est rendu l'écho de ces bruits d'empoisonnement, toujours aisément accueillis par

l'opinion populaire, et dont le germe a pu se rencontrer dans les paroles assez vagues de Tacite que je citais tout à l'heure, et même aussi dans quelques paroles non moins vagues de Pline l'Ancien; mais après les avoir rapportés, il les refute lui-même : « La cause de la mort de Marcellus, dit-il, fut imputée par quelques uns à Livie, qui aurait vu avec déplaisir Auguste lui destiner le trône au préjudice de ses fils; mais ce qui rend le fait douteux, continue-t-il, c'est que la saison fut très malsaine, et qu'il périt beaucoup de monde cette année-là ». Enfin il termine son récit, en ajoutant que l'épidémie meurtrière qui régna en Italie fut telle que les champs demeurèrent sans culture. Selon lui encore, elle s'étendit même hors de l'Italie, et les Romains, moissonnés tout à la fois par ses coups et par la famine qui en fut la suite, voulurent nommer Auguste dictateur à cette occasion.

Je crois, malgré des affirmations modernes qui n'ont tenu nul compte du jugement de Dion, trop éloigné du temps d'Auguste pour être suspect d'avoir voulu taire la vérité, et de bien d'autres témoignages qui militent en faveur de son opinion, que Marcellus n'est pas mort empoisonné. On prête à Livie une prévoyance ambitieuse bien profonde pour une femme quelle qu'elle soit et une perversité de longue date, bien sûre de ses coups, pour lesquels il lui fallait cependant des complices qui eussent pu la trahir en l'aidant. Tant que Marcellus et Agrippa vivaient, elle ne pouvait songer à ses fils. Elle ne dut y penser que lorsque la mort eut fait le vide dans la famille impériale; et s'imaginer qu'elle travailla en silence à opérer successivement ce vide, sans que rien ait pu témoigner des combinaisons de cette perfidie homicide préméditée,

c'est la charger gratuitement de crimes que rien ne justifie, et c'est uniquement chercher ses preuves dans l'événement final qui satisfait son ambition maternelle, en préparant les voies à l'avènement de Tibère.

Qu'elle ait exercé une grande influence sur son époux, c'est chose incontestable; mais Dion nous en donne le secret, quand il place dans sa bouche cette réponse à quelqu'un qui l'interrogeait sur les moyens qu'elle avait mis en usage pour la conquérir: « J'ai étudié tout ce qui pouvait plaire à mon mari, et j'ai pris soin de devancer tous ses désirs ».

Or, conspirer la mort de tout ce qui était cher à ce mari, était-ce le moyen de remplir le programme qu'elle s'était imposé par calcul pour assurer son crédit? Et ce plan meurtrier aurait-il pu être conduit de si loin et sur une assez vaste échelle (car, après Marcellus, il y avait Agrippa et sa postérité), sans qu'un soupçon se fût fait jour?

Ce que l'histoire nous a révélé d'elle ne parvient pas à nous donner l'opinion de tant d'habileté étudiée pour le crime.

C'était une femme qui joignait à une beauté rare un esprit très cultivé. Son caractère rempli de douceur et ses conseils inspirés par la raison et l'humanité, transformèrent les dispositions de férocité naturelle de son mari, qui, par son influence, se montra, quand il fut empereur, tout autre que ce qu'on l'avait connu triumvir.

Ce qui l'a grandement desservie aux yeux de la postérité, c'est d'avoir été la mère du fourbe et cruel tyran qui, sous le nom de Tibère, ouvrit la marche de ces despotes sanguinaires dont Rome eut tant à supporter, et d'avoir, sur la fin du règne d'Auguste, tout fait et tout souffert, jusqu'au crime, pour lui assurer

le trône. On sait comment l'ingratitude de son fils répondit à ses efforts, et comment elle y trouva la punition de sa faiblesse maternelle et des fautes qu'elle lui fit commettre.

Mais ces fautes ont leur date dans l'histoire, et ne lui en supposons pas d'anticipées qui n'en ont que dans cette disposition malveillante de notre esprit à accueillir favorablement les bruits de la malignité publique ; car, comme l'a dit un historien à qui nous avons fait plus d'un emprunt dans la suite de ce récit : *Malignitati falsa species libertatis inest.*

Ces bruits d'empoisonnement, à l'occasion de la mort de jeunes gens promis à de hautes destinées et frappés en pleine efflorescence de la vie, à un âge où la mort ne semble pas naturelle, sont des bruits de tous les temps.

De même que les progrès de l'art médical ne sont pas arrivés et n'arriveront jamais probablement à déjouer ces coups de la mort, qui paraissent une anomalie, puisqu'ils s'adressent à la jeunesse, c'est-à-dire à ce qui est venu au monde pour durer, de même, comme autrefois, le vulgaire ne peut se faire à l'idée qu'ils n'ont pas été aidés par quelque pratique criminelle qui s'est exercée dans l'ombre.

Sur la fin du règne de Louis XIV, alors que la faux meurtrière moissonnait autour du trône avec une rigueur incessante, n'a-t-on pas entendu articuler contre un prince du sang, de mœurs légères il est vrai, mais bon et généreux, une accusation de poison fort injuste assurément ? Et, bien que les événements postérieurs se soient chargés de le justifier, si tant est qu'il en fût besoin, est-il bien certain qu'à presque deux siècles de distance, il ne se rencontre pas quelque

pamphlétaire, alléché par le désir de trouver des lecteurs, qui la reproduise ?

Il faut bien ajouter que les préventions populaires ne persistent guère qu'alors que les haines politiques les entretiennent avec l'aliment de leurs passions, encore plus incurables que les préjugés de l'ignorance et de l'erreur. Or, les haines politiques durèrent longtemps à Rome, après la chute de la république.

Si, aujourd'hui, personne n'est, en France, tenté de mettre le fléau qui, parti de la presqu'île du Gange, est venu accroître le nombre de ces maladies contre lesquelles se débat d'impuissance l'art médical, au compte du poison, il n'en a pas toujours été ainsi; et même, si nous passions la frontière, sommes-nous bien sûrs de ne pas trouver des pays où fleurit encore ce grossier et stupide préjugé ?

Mais il est temps de quitter le champ des réflexions qu'a amenées cette question d'empoisonnement, si fréquemment renouvelée de siècle en siècle, pour revenir à mon sujet. J'y rentre pour dire que, si le peuple romain éleva quelque soupçon sur le compte de Livie à l'endroit de la mort de Marcellus, ce soupçon ne fut pas partagé par Octavie. Elle put envier le sort de celle qui était encore alors la mère du jeune Drusus, sujet d'orgueil bien légitime pour Livie, comme Marcellus l'avait été pour Octavie ; mais jamais une parole accusatrice ne sortit de sa bouche, et cependant, dans l'égarément de sa douleur, s'il y avait eu quelque fondement au soupçon de poison, elle n'y eût pas probablement manqué. Qu'on en juge par ce passage de Sénèque: « Détestant toutes les mères, Octavie avait surtout de la rage contre Livie, parce qu'il lui semblait que le fils de celle-ci héritait du bonheur

promis au sien». Sénèque n'eût-il pas ajouté : « Parce qu'elle la soupçonnait du crime qui ouvrait l'héritage? »

Mais c'est autour du lit funèbre du jeune Marcellus que je laisse courir ma plume. Il est temps de se rendre au Champ-de-Mars où se célébrèrent ses funérailles. Nous ne nous arrêterons ni aux pompes qui entourèrent son cercueil, ni aux images des ancêtres qui les accompagnaient, ni aux larmes d'une famille éplorée, ni à celles du sénat, et de tout ce que Rome comptait de citoyens illustres, mais bien à la manifestation de deuil de tout un peuple qui semblait présenter son avenir dans la fin prématurée de ce jeune homme.

Quand l'Empereur eut terminé son oraison funèbre, il y eut comme un bruit formidable de gémissements qui répondit ; et, quand il eut prononcé la formule du *Salve in æternum*, il sembla que le sol s'ébranlait sous le poids de toutes les voix qui firent écho à ce dernier adieu.

Pendant longtemps, Auguste resta sous l'empire d'une inconsolable tristesse, et ses regrets se trahissaient par les honneurs qu'il rendait à la mémoire de son neveu ; c'est ainsi que, ayant achevé le théâtre qui avait été commencé par César, il le dédia à Marcellus, à l'enfant de sa sœur, à celui qu'il regardait déjà comme le sien propre, même avant qu'il fût devenu son gendre (1).

Pour consacrer à jamais le souvenir de son éditilé, de cette éditilé où il avait conquis les suffrages du peuple, toujours reconnaissant des soins qu'on se donne pour lui et de la peine qu'on prend de l'amuser, alors

(1) Dion.

surtout que les amusements lui dorent ses chaînes, l'Empereur fit une proposition au sénat. Cette proposition, qui fut tout d'une voix accueillie par ce corps, eut pour résultat le vote d'une statue en or avec couronne du même métal, représentant Marcellus dans l'exercice de ses fonctions d'édile, assis sur une chaise curule, et présidant à la cérémonie des jeux. Cette statue devait, par les soins des magistrats en exercice, être exposée, en présence du peuple, toutes les fois qu'on procédait à une célébration des jeux, afin que Marcellus eût l'air d'y présider lui-même (1).

Tous ces témoignages de regrets, dans lesquels l'Empereur était devancé par le vœu public, bien loin d'adoucir la plaie d'Octavie, ne faisaient que l'aigrir davantage. Elle survécut treize ans à son fils ; mais on peut dire qu'elle traîna l'existence plus qu'elle ne la porta dans le cours de ces treize années.

Voici comment Sénèque nous peint cette dernière période de sa vie :

« Tant qu'elle survécut à son fils, elle ne mit pas de fin à ses larmes et à ses plaintes ; elle n'accueillit pas une parole qui lui apportât quelque soulagement ; elle ne souffrit pas même une distraction à sa douleur. Attachée à l'unique pensée qui occupait son âme entière, elle fut toute sa vie telle qu'aux funérailles. Elle n'osait pas se relever de son abattement ; je dis plus, elle repoussait la main qui l'eût secourue, croyant que c'était perdre une seconde fois son fils que de renoncer aux larmes. Elle ne voulut jamais avoir une image de Marcellus ni jamais entendre parler de lui. N'aimant que les ténèbres et la solitude, ne regardant

(1) Dion.

pas même son frère, elle refusa les vers faits pour célébrer la mémoire de Marcellus avec les autres témoignages des arts, et ferma ses oreilles à toute consolation. Elle fuyait les cérémonies solennelles, et avait pris en haine la trop vive splendeur dont rayonnait de toutes parts la fortune, fraternelle pour se faire un tombeau de sa retraite. Entourée de ses enfants et de ses petits-enfants, jamais elle ne quitta sa robe de deuil, outrage pour tous les siens, quand, eux vivants, elle se croyait seule dans le monde ».

Comment, après un langage aussi net, aussi précis, émanant d'un écrivain presque contemporain, admettre la vérité du récit de Servius (1) dont s'est servi l'illustre peintre que la France a perdu naguère, M. Ingres, pour peindre l'admirable tableau qu'on connaît? Ce grammairien raconte qu'Octavie consentit, un jour à se rendre dans le palais de son frère, pour entendre Virgile réciter les beaux vers du sixième livre de l'*Enéide*, où il fait allusion au sort de Marcellus, et qu'elle s'évanouit en entendant le :

*Heu! miserande puer, si qua fata aspera rumpas,
Tu Marcellus eris . . .*

Comment concilier cette assertion avec celle d'un contemporain comme Sénèque qui dit qu'Octavie refusa les vers faits en l'honneur de la mémoire de son fils, et qu'elle ne supportait pas même qu'on lui parlât de lui.

Avant que la mort, cette mort qu'elle appelait de

(1) Donatus, qui commentait Virgile en 304, emploie la forme dubitative : *on dit*.... Servius, qui vivait sous Honorius, et qui devait en savoir beaucoup moins, dit : *Il est certain*.

tous ses vœux, depuis la perte de Marcellus, fermât les yeux d'Octavie, elle vit cette mère, dont elle avait jaloué la destinée, perdre à son tour son fils Drusus, emporté rapidement au milieu de ses victoires en Germanie. S'il est vrai qu'il restât à Livie un autre fils, celui-là ne devait pas lui être de grande consolation et surtout ne devait guère honorer sa mémoire, malgré la pourpre impériale dont il fut revêtu; car, si Drusus est parvenu à la postérité avec un nom glorieux, Tibère n'y est arrivé qu'avec un nom dégradé.

Sénèque, comparant la douleur profonde, mais contenue de Livie, avec la douleur exaltée jusqu'au délire d'Octavie, les juge en philosophe, et il n'incline pas en faveur de cette dernière qui lui paraît infiniment passer la mesure. C'est tout simple, puisque, voulant consoler Marcia, il ne pouvait lui offrir en exemple le modèle d'une mère inconsolable; mais nous, qui jugeons à distance et qui n'avons pas de thèse à soutenir, il nous est facile de reconnaître que les deux situations n'avaient rien d'assimilable. Nous ne pouvons oublier que, jusqu'à la mort de Drusus, tout avait réussi à Livie, tandis que la vie d'Octavie n'avait été qu'un long tissu d'infortunes. La perte de ce fils qui était resté sa suprême consolation, était le couronnement de ses malheurs, tandis que pour Livie la mort de Drusus était son premier malheur. Celle-ci fut heureuse tant qu'elle vécut, entourée de l'affection d'un époux qui n'avait rien à lui refuser, jusqu'à lui accorder l'exhérédation de son petit-fils au profit de Tibère; et si, plus tard, elle put regretter d'avoir tout fait pour ménager le trône à celui-ci, ce n'était pas au moment où elle perdait Drusus qu'elle pouvait se considérer comme dépourvue de toute consolation. Pour Octavie,

c'était bien différent : à peine quittait-elle la robe bordée de pourpre de la jeune fille que la mauvaise fortune fondait sur elle et l'étreignait de sa serre impitoyable, sans lui laisser un moment de répit dans tout le cours de sa vie. Sans doute après la mort de Marcellus il lui restait ses filles; mais de quelque amour qu'elle les entourât, elles ne pouvaient lui rendre ce fils dont les nobles qualités faisaient son orgueil, dont l'avenir faisait sa joie et en qui elle se sentait revivre tout entière.

C'est en 749 qu'arriva pour elle l'heure de la mort, cette heure de la délivrance, après laquelle elle soupirait tant depuis treize ans.

L'empereur Auguste, bien que la solitude sombre et farouche de son deuil la tint éloignée de lui, la pleura beaucoup et comme si elle n'avait jamais cessé d'être à ses côtés. Avec sa sœur s'en allaient des souvenirs doux et tristes à la fois. Elle avait été la compagne de ses années de jeunesse, mêlées de bonheur et d'adversité. Il l'avait toujours trouvée d'un dévouement à l'épreuve pour lui, et il ne pouvait pas avoir oublié que c'était pour son frère que, s'arrachant à tous les souvenirs d'un premier mariage qui l'avait rendue si heureuse, elle avait contracté, pour souscrire à ses désirs, de nouveaux liens qui avaient si mal réussi et fait d'elle l'épouse la plus infortunée. Il lui avait demandé, dans son dernier malheur, et il avait obtenu de ce dévouement qui n'avait rien à lui refuser, même en un pareil moment, qu'elle laissât Agrippa, son gendre, répudier Marcella, sa fille, pour lui faire épouser sa propre belle-fille, la veuve de Marcellus.

De magnifiques funérailles lui furent faites par ses soins. Le corps fut exposé dans le temple de César. Les

trois gendres d'Octavie, Agrippa, Domitius Ænobarbus et Drusus, quittant la pourpre sénatoriale pour revêtir des habits de deuil, portèrent sa dépouille au Champ de Mars, n'ayant voulu laisser à personne le soin de remplir ce pieux devoir qui, en première ligne, eût appartenu à Marcellus, s'il eût été vivant.

Puis, au retour de la cérémonie, Auguste retourna dans le temple de César, suivi du nombreux cortège qui y avait assisté à la levée du corps et l'avait accompagné au Champ de Mars. D'une voix entrecoupée par les sanglots, il prononça l'éloge de sa sœur et les larmes de l'assemblée répondirent à ses paroles. Drusus à son tour monta à la tribune aux harangues et porta au comble l'émotion populaire, en rappelant les malheurs de sa belle-mère, les vertus qui avaient honoré sa vie et qui auraient été dignes d'un meilleur sort (1).

On dit qu'au pied de cette tribune se trouvait, confondu dans les rangs de la foule, un vieillard étranger à Rome, et qui, partageant la douleur universelle, semblait absorbé par une méditation profonde. Quand Drusus eut cessé de parler, il fit un geste qui annonçait le désir de prendre la parole. La foule, par curiosité non moins que par émotion, se pressa autour de lui et il s'exprima à peu près en ces termes : « Il y a trente-quatre ans que je n'étais venu à Rome, et je me souviens d'avoir rencontré Octavie sur la voie Appienne,

(1) Dion, qui donne tous ces détails, ajoute qu'Auguste ne ratifia pas tout ce que le sénat avait décrété pour honorer la mémoire d'Octavie. Si le sénat exagéra les honneurs, il me plaît de croire que ce fut moins pour faire du zèle que pour montrer ses sympathies en faveur d'une personne qui les méritait si bien.

qui pleurait au pied du tombeau de Claudius Marcellus, son premier époux. Elle se plaignait amèrement de la Parque impitoyable, qui en tranchant les jours de son époux, lui avait laissé la vie. Mais en contemplant ce beau visage, sur lequel se reflétait l'expression d'une âme pure, je me disais que Lachésis réparerait pour elle les torts que lui avait faits Atropos.

« Ce que je viens d'entendre, ce que les mille voix de la renommée m'avaient déjà appris, c'est qu'il est des destinées qui paraissent dignes de toutes les faveurs de la fortune et qui sont perpétuellement vouées à ses disgraces. Si Jupiter le veut ainsi, il est donc injuste; si, ne le voulant pas, il ne l'empêche pas, il est donc impuissant. Nos philosophes, qui nous enseignent le mépris des dieux, nous donnent-ils la solution du mystère de la vie humaine? Un bruit répandu en Orient, et dont le grand poète si regretté de Rome, qui l'a perdu naguère, s'est fait l'écho, nous dit que les temps sont proches où les traits d'une lumière divine déchireront la nue pour nous révéler la vérité. Qu'ils viennent vite, car les hommes en ont besoin! »

Après ces quelques paroles, le vieillard, sortant de la foule qui l'avait écouté avec une respectueuse sympathie, se dirigea vers la voie Appienne pour prendre la route de la Campanie d'où il était venu, et la foule le suivit du regard avec une respectueuse sympathie.

LES ROSIERS

connus de l'antiquité;

par le même.

Vous souvient-il de ces vers du poème des *Jardins* :

Mais qui peut refuser un hommage à la rose ,
La rose, dont Vénus compose ses bosquets ,
Le printemps sa guirlande et l'amour ses bouquets ;
Qu'Anacréon chanta , qui formait avec grâce
Dans les jours de festin la couronne d'Horace ?

Que vous semble de cette poésie, qui nous rappelle les beaux jours de l'école descriptive ? C'est bien vieux, direz-vous, et dirai-je avec vous. Vous me permettrez seulement d'ajouter que, tout vieux qu'est ce poétique langage, et peut-être même parce qu'il l'est, il fait revivre pour nous les destinées de la rose dans l'antiquité.

C'est bien là, en effet, toute son histoire. Dans ce passé, qui remonte à près de vingt siècles, elle était l'ornement d'élection de toutes les fêtes religieuses et profanes des anciens. Religieuses et profanes, je ne sais si la distinction n'est pas un anachronisme, car elles se confondaient aussi volontiers autrefois qu'elles se

plaisent aujourd'hui à se distinguer les unes des autres.

De là, vous vous expliquerez aisément l'anathème qui frappa la rose dans les premiers temps du christianisme. Vous comprendrez la répugnance du culte nouveau à voir figurer, dans ses austères cérémonies, la fleur qui fournissait ses guirlandes aux autels de Vénus et de Bacchus, et ses couronnes à leurs adorateurs. Vous aurez la clé du livre que fit Tertullien contre les guirlandes et les couronnes, ainsi que des pages véhémentes de S. Clément d'Alexandrie, contre ces chrétiens, trop fidèles aux souvenirs de leur berceau, qui se couronnaient de roses dans les festins, quand Jésus-Christ s'était couronné d'épines.

Disons, du reste, qu'alors que cette pratique sensuelle du paganisme est allée rejoindre dans les abîmes du passé les dieux qui l'y avaient précédée, la disgrâce de la rose a cessé auprès de la religion chrétienne, qui est revenue à elle avec d'autant plus d'empressement qu'elle lui avait, dans le principe, montré une rigueur non méritée.

Ainsi, dans les jours de solennités, c'est elle qui orne les autels, quand ces solennités concordent avec le temps où elle entr'ouvre sa corolle parfumée; et c'est son image, reproduite en papier colorié, qui la remplace quand elles arrivent dans la saison où elle a cessé de fleurir. Ainsi, ce sont ses pétales qui voltigent dans l'air, en répandant leurs parfums sur les pas des processions de la Fête-Dieu, et c'est une couronne de roses blanches qui repose sur la bière de la jeune fille qu'on porte à sa dernière demeure.

Proscrire la rose à cause de l'usage qu'en avait fait le paganisme! . . . Mais, pour la réhabiliter à leurs

yeux, pour la purifier, les chrétiens n'avaient qu'à remonter aux souvenirs écrits de leur propre origine! Ne la voit-on pas, en effet, dans une foule d'endroits de l'Ancien Testament, représentée comme le type de la grâce et de la beauté? Type invariable! car aujourd'hui même encore, que le monde entier est devenu tributaire de nos jardins, malgré tous les caprices de la mode, si inconstante, si bizarre ici comme ailleurs, la rose est restée la fleur maîtresse de nos parterres. Et, en vérité, si on la compare, quelle est la fleur qui pourrait lui disputer cet honneur, réunissant comme elle le triple avantage de la perfection de la forme, de l'éclat du coloris et de la suavité du parfum?

Les anciens, qui ne l'avaient choisie pour leurs fêtes que parce qu'elle leur paraissait sans rivale, n'étaient pas cependant si favorisés que nous le sommes. Ils n'avaient ni toutes les espèces venues de pays lointains qu'ils ne connaissent pas, ni toutes les variétés qu'un art tout moderne a créées à l'aide du procédé de l'hybridation.

Savez-vous, Messieurs, à quel chiffre s'élève le nombre des roses diverses dont l'horticulture est en possession à l'heure actuelle? A 2,000, suivant les estimations les plus modérées, à 3,000 suivant les calculs des amateurs de collections qui ne tiennent pas assez de compte des différences spécifiques dans leur désir d'en agrandir les richesses.

2,000 roses, c'est déjà un chiffre fort respectable; et l'on peut s'y tenir, même parmi les plus fervents admirateurs de la production florifère!

Si, maintenant, remontant le cours des âges, nous interrogeons l'horticulture romaine pour lui demander compte des roses qu'elle possédait, vous vous attendez bien à ce qu'il faudra singulièrement rabattre de

ce chiffre ; mais peut-être le résultat dépassera encore votre attente.

Pline l'Ancien, dans son *Histoire naturelle*, est le seul auteur de l'antiquité qui ait dressé la liste des roses connues de son temps. Columelle, qui, dans son traité de *Re rustica*, a consacré un livre aux jardins, qu'il a écrit en vers, n'en nomme pas une seule. En dehors du travail de Pline, nous n'avons qu'un vers des *Géorgiques*, où Virgile désigne une espèce unique, la rose bifère, qui croissait aux environs de Pæstum :

Biferique rosaria Pæsti.

Quant à Pline, voici les espèces qu'il signale : c'est d'abord la rose de Préneste, qui paraît être la même que celle dont il vient d'être parlé dans le vers des *Géorgiques* ; la rose de Campanie, qui a cent feuilles ; la rose de Milet, qui n'en a pas plus de douze et qui est d'un rouge très vif ; puis celle de Trachinie, qui est moins rouge ; celle d'Alabanda, dont les feuilles sont blanchâtres ; enfin une rose très épineuse, qui a beaucoup de feuilles, mais petites.

Il ne semble pas qu'il puisse y avoir d'équivoque possible sur le point de savoir si ce sont bien là des roses ; mais à ces fleurs, dénommées comme telles par le naturaliste latin et acceptées au même titre par nous, il en succède d'autres pour lesquelles le doute est permis.

Ce qui autorise ce doute, c'est qu'il nomme parmi les roses le *lychnis*, qui est l'*agrostema coronaria* de nos botanistes. De là, peut-on se demander si celles qui viennent immédiatement après le *lychnis*, dans sa classification, et qu'il appelle la *græcula* et la *coroneola* méritent bien le nom de roses ?

A les y comprendre, la liste n'en est guère plus riche, du reste.

Pour ne rien omettre des détails descriptifs que note Pline, et qui ne pèchent pas par trop d'abondance, suivant lui, la rose de Campanie est précoce, celle de Millet tardive, celle de Préneste encore plus. Il parle de la *coroneola* comme fleurissant seulement en automne; ce qui confirme le doute que j'émettais tout à l'heure, sur le point de savoir si c'était bien là une rose.

Avec des désignations aussi insuffisantes, vous conviendrez qu'il est assez malaisé de faire son chemin dans la voie des recherches que nous poursuivons.

Sans doute, du temps de Pline, l'anatomie, l'organographie et la physiologie végétale étaient trop peu avancées pour qu'il eût pu s'en servir, afin d'établir sa classification; mais, à défaut des ressources d'une science qui était pour lui à peu près lettre close, il semble qu'une observation plus approfondie, plus complète des caractères extérieurs de l'arbuste et de sa fleur aurait pu y suppléer jusqu'à un certain point et éclairer l'étude à laquelle nous nous livrons en ce moment. Il n'en est rien, malheureusement, et nous devons nous contenter des quelques rares renseignements qui nous sont départis. Suffisent-ils, dans leur indigence, pour nous faire retrouver, parmi les roses qui ornent nos jardins, celles qui embellissaient les jardins de l'antiquité, quelques unes au moins? C'est ce dont nous allons juger.

Et d'abord avant d'entrer dans ce travail de rapprochement, commençons par une opération préalable: retranchons des pièces de comparaison les sujets que ne pouvaient connaître les anciens, puisque leur importation chez nous date d'hier, pour ainsi dire.

Adoptant la classification d'un horticulteur renommé (1), d'après laquelle tous les rosiers connus aujourd'hui sont rangés en huit divisions bien distinctes, nous procédons au retranchement, en suivant l'ordre qu'il a tracé. Nous choisissons cette classification de préférence à celle de Lindley, parce que, moins scientifique, elle se prête davantage aux données de la pratique horticole, telle que la connaissent ceux qui font de la culture des fleurs un simple agrément. Nous éliminerons donc :

1^o Le rosier bengale, introduit dans les premières années de la Révolution, espèce très remontante, mais à odeur peu caractérisée ;

2^o Le rosier thé, espèce également très remontante, mais au contraire à odeur suave, bien que son parfum n'ait rien de commun avec celui de la rose ordinaire, et dont l'introduction date de la même époque que le bengale, tous deux originaires des parties septentrionales de l'Inde et de la Chine ;

3^o Les rosiers sarmenteux, banks, multiflore, venus celui-ci également de Chine, celui-là du Japon, vers 1817 ;

4^o Les rosiers noisette, importés des Etats-Unis au commencement du siècle, ainsi nommés du nom de leur importateur, et qui sont remarquables par l'abondance de leur floraison automnale ;

5^o Les rosiers de l'île Bourbon, qui se distinguent par la vigueur de leur végétation et les nombreuses variétés qui ont été obtenues du semis de leur graines.

Ces cinq séries éliminées, il n'en reste plus que trois parmi lesquelles nos recherches doivent être con-

(1) M. Ysabeau.

centrées; ce sont les perpétuels ou portlands, les provins et les cent-feuilles.

On appelle aujourd'hui indifféremment portland ou perpétuel une espèce de rosier aussi remontante que le bengale, et qui a de plus que celui-ci l'avantage d'un parfum très caractérisé. Cela tient à ce que, par l'acquisition assez récente des portlands qui viennent d'Orient, on a enrichi les perpétuels de sujets très florifères; mais cela ne veut pas dire que les perpétuels n'existassent pas avant l'introduction des portlands: on les connaissait sous le nom de rosiers bifères. C'est ce nom qu'on leur donnait, il n'y a pas longtemps encore, dans les ouvrages spéciaux.

Suivant une tradition fort ancienne, le provins aurait été rapporté en France du temps des croisades, de la vallée de l'Oronte, où il croît naturellement, par un comte de Champagne, qui l'aurait naturalisé dans les jardins de son château de Provins; mais rien ne nous oblige à penser qu'il n'ait pas été antérieurement introduit en Italie, alors que les Romains, maîtres de la Syrie, avaient très certainement de tout autres relations avec elle que ceux qu'un Français du moyen-âge a eues par accident.

Quant au rosier cent-feuilles, s'il n'est pas indigène, c'est au moins l'espèce la plus anciennement cultivée dans nos jardins.

Ainsi, Messieurs, tous les rosiers qu'au plus bas nous portions tout à l'heure à 2,000, les voilà réduits aux huit types qui viennent d'être nommés. Tâchons d'y reconnaître les sujets antiques que nous ne devons bien évidemment chercher que dans les trois dernières séries, ainsi qu'il vient d'être dit.

Il ne peut guère y avoir de doute quant au rosier

de Campanie, c'est assurément un cent-feuilles, car Pline dit très positivement :

« Le nombre des feuilles de la rose, qui n'est jamais moindre de cinq, va toujours en croissant, si bien qu'il est une espèce à cent-feuilles qui vient en Italie, dans la Campanie ».

Le rosier de Provins, à fleurs semi-doubles, d'une odeur très prononcée, semble être celui que Pline désigne sous le nom de rosier de Milet, dont les fleurs, dit-il, sont d'un rouge très vif et n'ont pas plus de douze feuilles. Sa provenance orientale, l'éclat de ses nuances et le nombre de ses feuilles sont des caractères qui présentent, par leur réunion, de tels signes d'identité qu'un botaniste renommé, M. Loiseleur-Delonchamps, n'a pas hésité à affirmer que c'est le plus facile à reconnaître des rosiers de l'antiquité.

Quant au rosier de Préneste, il appartiendrait à la série des perpétuels ; c'est le rosier bifère nommé par Virgile dans le vers que nous avons déjà cité, et qu'on connaissait encore sous le même nom, il n'y a pas si longtemps encore, dans les classifications, ainsi que je le faisais observer tout à l'heure.

Sa fleur est très odorante, et comme elle est remontante, c'est le rosier dont on a toujours soigné le plus la culture pour le faire fleurir l'hiver.

Or, cela nous remet en mémoire un fait qui vient à l'appui de la thèse.

Du temps de Néron, les Romains, qui poussaient très loin le luxe des fleurs, avaient des serres qu'ils chauffaient à l'aide de tuyaux d'eau chaude, absolument comme on le fait de notre temps par l'emploi du thermosiphon, et ils obtenaient ainsi des roses dans la saison froide.

Sénèque s'élève beaucoup, dans l'un de ses écrits, contre ces raffinements de l'opulence, qui ne craint pas de forcer les lois de la nature ; mais il ne paraît pas que les oburgations du philosophe qui, on le sait, ne prêchait pas d'exemple le mépris des richesses, ait empêché les horticulteurs contemporains de continuer à produire des roses dans la saison la plus rigoureuse de l'année. Nous lisons, dans un auteur ancien, que, pas bien longtemps après, sous Domitien, les Egyptiens croyant faire un magnifique présent à l'Empereur, lui envoyèrent des roses au cœur de l'hiver. Nous ne savons si le souverain fut touché de l'attention ; mais ce que nous savons bien, c'est que l'amour-propre national des jardiniers de Rome s'en montra fort piqué. Ce fut Martial qui se chargea de répondre en leur nom. Nous apprenons, par l'épigramme qu'il composa à cette intention, que Rome, au milieu de l'hiver, présentait un aspect printanier, aux guirlandes de fleurs qui décoraient ses rues et au parfum des roses qu'on y respirait. Mais, comme il n'a pas pris précisément la plume pour se contenter de décrire ces magnificences, il nargue les habitants des bords du Nil, qui se sont imaginé envoyer quelque nouveauté extraordinaire pour le climat de l'Italie. Puis il termine en décochant sa flèche : « Egyptiens, envoyez-nous du blé ; nous nous chargeons de vous envoyer des roses ». Le trait était brutal, et rappelait aux malheureux ancêtres des fellahs d'aujourd'hui qu'ils devaient nourrir leurs maîtres et se contenter du lot.

La rose que l'on forçait ainsi à Rome, est la même dont nos jardiniers prennent encore soin pour la forcer également.

J'ai dit qu'elle devait être rapportée à la série qu'on

nommait perpétuels naguère, qu'on appelle aujourd'hui plus communément des portlands, bien que ceux-ci n'en forment qu'une variété d'introduction récente, mais qui se recommande si bien par sa fécondité florifère qu'elle a fini par leur donner son nom.

Nous voilà au bout de nos recherches, de celles du moins qui pouvaient aboutir. Il nous est impossible d'aller au delà, c'est chose bien évidente; car comment espérer de découvrir quelque chose de plus en s'établissant sur une base de renseignements vagues aussi fragile que celle-ci: que la rose de Trachinie est moins rouge que celle de Milet, et que celle d'Alabanda a les feuilles blanchâtres; qu'enfin il existe une rose très épineuse qui a beaucoup de feuilles, mais petites ?

Pour concevoir les obstacles que rencontre la solution du problème que nous cherchons, disons un mot de la méthode du naturaliste Plinè, que nous savons bien déjà n'avoir rien de scientifique.

C'est le propre, on le sait, des méthodes scientifiques que d'offrir des points de repère lumineux à l'aide desquels on s'oriente dans le monde obscur des faits multiples et divers que présente l'œuvre complexe de la nature. Ces méthodes procèdent comme en tout ce qui est l'objet des connaissances humaines, d'abord par l'analyse qui décompose et observe, puis par la synthèse qui récompose et généralise.

Mais où trouver quelque lumière dans une méthode qui se révèle en ces termes: Les roses diffèrent par la rudesse, le poil, la couleur, l'odeur et le nombre des feuilles? Passe encore pour le dernier caractère.

Ce n'est pas tout encore, et qui pourrait se flatter, en dehors même de l'obstacle de cette étrange mé-

thode, de reconnaître dans nos roses les variétés d'autrefois ? Nous touchons ici à un grave problème.

Nul n'ignore que, si l'hybridation qui a engendré tant de roses nouvelles est un procédé artificiellement conduit aujourd'hui, elle a pu, pendant des siècles, s'opérer naturellement, sans que les hommes s'en soient doutés.

On sait peu, en général, en quoi elle consiste et quelle est son origine. Vous me permettrez donc d'en dire un mot.

Au commencement de ce siècle, un gentilhomme italien, le marquis de Villaresi, eut l'idée de croiser ses rosiers, en entrelaçant leurs rameaux au moment de la floraison, de manière à ce que le pollen d'une rose arrivât sur l'ovaire de l'autre. Il sema les graines des cynorrhodons récoltés sur ces rosiers divers; et, du semis de ces graines, il obtint des roses nouvelles, tenant des deux espèces ou des deux variétés qu'il avait associées par l'entrelacement des rameaux. Aujourd'hui, le procédé un peu primitif de M. de Villaresi a été perfectionné. On ne s'en remet plus aux vents et aux insectes du soin de charrier la matière fécondante; on secoue une rose sur l'autre et on recouvre d'une gaze, afin qu'il n'y ait pas de mélange de pollens, car autrement l'opération risquerait d'avorter. Cette poussière granuleuse, en contact avec le stigmate qui termine le pistil ou ovaire, agit sur les ovules ou graines contenus dans ce dernier, en lui communiquant par le style le fluide générateur.

Les amateurs savent quelle prodigieuse quantité de roses diverses a été obtenue par ce procédé. Citons, en passant, la rose Prince-Albert, qui est née du croisement d'une rose très rouge avec une autre très blan-

che, et qui présente le caractère particulier de pétales rouges d'un côté et blanches de l'autre.

Mais avant la découverte du marquis de Villaresi , perfectionnée par l'horticulture moderne, et qui donne lieu tous les ans à des conquêtes nouvelles, la nature suivait son train ordinaire ; l'aile de l'insecte , le vent dispersait la matière fécondante d'un rosier à l'autre et souvent à de très grandes distances.

Qui pourrait donc affirmer que les rosiers des Romains ne se sont pas transformés dans le cours des siècles sous l'influence des actions naturelles , de telle sorte qu'il nous est impossible de rien affirmer sur l'identité des sujets d'autrefois avec ceux d'aujourd'hui?

Toutefois , il faut mettre une limite à cette proposition. Il est certain que, si les rosiers mis à l'état de croisement n'appartiennent pas au même genre , l'opération court la chance d'échouer. La différence des organismes peut amener un résultat négatif. Le croisement ne réussit qu'entre espèces différentes ou entre variétés de même espèce.

Quant aux fécondations naturelles opérées par les causes que je signalais tout à l'heure, elles ont dû se produire fréquemment, on peut le supposer sans témérité, dans le cours de seize à dix-sept siècles; et je vous demande la permission de vous citer à l'appui de la thèse un fait qui, sans être relatif à notre sujet, s'y rapporte bien évidemment. Il est très curieux certainement, et il est tout à fait local.

« Ceux qui s'occupent de botanique savent que le pistachier ne porte pas les deux sexes, et que, pour qu'un sujet femelle puisse fructifier, il faut avoir le soin de mettre à sa portée un sujet mâle.

Eh bien! il existe encore dans les environs du

Palais de Justice, un petit jardin où il y a un pistachier femelle qui, tous les ans, est fécondé, bien qu'il n'y ait aucun pistachier mâle ni dans ce jardin ni dans le voisinage. Seulement, dans la rue Roussi et dans la rue Porte-de-France, il est deux sujets mâles, mais tellement encaissés qu'il paraît difficile que la fécondation puisse venir de là.

Comment donc expliquer ce fait d'un pistachier qui tous les ans fructifie, dans son état d'isolement sexuel?

Nos horticulteurs nimois nous disent tous qu'il existe dans nos garrigues, en grande abondance, l'espèce de pistachier sauvage que l'on connaît sous le nom vulgaire de térébinthe. On peut en voir un sur un rocher immédiatement après avoir dépassé la porte en fer de notre jardin de la Fontaine. Nos horticulteurs supposent que la matière fécondante, détachée des étamines de la fleur du térébinthe chassées par les vents du nord, si fréquents et si impétueux dans nos contrées, après avoir roulé dans l'espace atmosphérique, vient se fixer sur les stigmates du pistil des fleurs du pistachier du jardin de l'ancienne maison Tempié ; de là celui-ci est fécondé et produit du fruit.

Ce que le vent opère ici annuellement, n'a-t-il pas pu se réaliser pour les rosiers, avec la marge des siècles? Et alors l'hybridation naturelle n'a-t-elle pas bouleversé la production des espèces de roses connues des anciens? Vous en jugerez ainsi probablement; et après avoir reconnu avec nous que si, sur sept sujets de rosiers connus du temps de Pline, il en est trois que nous pouvons reconnaître:

- 1^o Le provins,
- 2^o Le cent-feuilles,
- 3^o Le bifère ou perpétuel,

vous resterez, comme moi, dans le doute sur le point de savoir si les variétés que possédaient les anciens se retrouvent encore parmi nous.

Vous direz peut-être : Qu'importe ? et la question a trop peu d'importance pour avoir beaucoup d'intérêt. Je ne suis pas de cet avis et je crois qu'il importe beaucoup, et il n'est rien qui échappe à l'intérêt de la connaissance humaine, quand il s'agit des œuvres de la nature. Il y a autant de merveilles, a dit un illustre moraliste, dans la composition d'une goutte d'eau que dans celle de l'univers entier.

Seulement il faut bien admettre qu'il est des bornes à la curiosité des recherches, quelque sujet qu'elles abordent ; et il est cruel d'avouer que la science consiste souvent à dresser la carte des *desiderata* de l'esprit humain. Grand sujet de triomphe pour les dédaigneux de savoir, qui ne se donnent pas tant de peine afin d'apprendre à ignorer beaucoup !

Trente-trois lettres en français ont été découvertes en 1851, sur le territoire de la commune de Yvertoye, dans une terre de la seigneurie de Fontaine, appartenant alors à M. Gamahier. Le type de ces lettres, qui ne valent pas l'élegance, paraît être d'une grande simplicité. Il est d'ailleurs tant plus remarquable qu'il ne correspond exactement à aucun de ceux qui constituent le projet de classification proposé, l'année dernière, par le R. V. de la Haye (1). — Les lettres ont été données par M. Gamahier

(1) Nouvelle série, 7^e année, troisième volume, p. 60.

ÉTUDE DES DIMENSIONS
DES
HACHES EN BRONZE

DÉCOUVERTES, EN 1851,

sur le territoire de la commune de VAUVERT (GARD);

par M. AURÈS,

Membre-resident.

Exorietur, spero, aliquis qui meo exemplo excitatus
id prestabit, aut fiet ut ætas ventura item tuis tenebras.
(*Gaius Julius Philander. MDL*)

Trente-huit haches en bronze ont été découvertes, en 1851, sur le territoire de la commune de Vauvert, enfouies ensemble à 0^m,60 environ au-dessous du sol, dans une terre de la métairie de Fontieule, appartenant alors à M. Gamalier.

Le type de ces haches, qui ne manque pas d'élégance, quoiqu'il soit d'une grande simplicité, doit être d'autant plus remarqué qu'il ne correspond exactement à aucun de ceux qui constituent le projet de classification proposé, l'année dernière, par la *Revue archéologique* (1).

Deux d'entre elles ont été données, par M. Gamalier

(1) Nouvelle série, 7^e année, troisième volume, p. 59.

lui-même, au musée de Nîmes, et y sont conservées dans la vitrine n^o 244, sous les nos 151 et 152 du catalogue général ; le catalogue imprimé les mentionne aussi à la page 162 de l'édition publiée en 1863; deux autres font partie du cabinet archéologique de feu M. Auguste Pelet; une cinquième a été recueillie par M. Emilien Dumas, géologue distingué de Sommières, et une sixième enfin appartient, en ce moment, à M. Guiraud, président de la chambre de commerce de Nîmes. Quant aux trente-deux autres, elles ont été dispersées, et il nous a été impossible, malgré nos recherches, d'en retrouver les traces.

Voici en quels termes les procès-verbaux de l'Académie du Gard mentionnent cette intéressante découverte (1) :

« Ils (ces instruments) sont en bronze si fin et si dur
» qu'ils résistent à la lime, et prouvent, d'une manière
» évidente, que les anciens savaient tremper le cuivre
» et lui donner toute la dureté du fer.

» Trente et un de ces outils ont 21 centimètres de
» longueur ; sept, quoique de la même forme, n'en
» ont que 17 ; l'un des côtés, arrondi en quart de
» cercle, est tranchant, sa largeur est de 8 centimètres
» pour les plus grands et de 6 pour les plus petits ; le
» côté opposé n'a que 2 centimètres pour les uns, et
» 1 centimètre $\frac{1}{2}$, pour les autres ; il est arrondi et
» échancré, sur le milieu, en forme de petit croissant
» de 8 centimètres (lisez 8 millimètres) d'ouverture.
» Les bords de ses deux faces sont relevés de quelques
» millimètres, de manière à laisser un vide entre l'ins-

(1) *Procès-verbaux de l'Académie du Gard*, année 1851-52.
(Nîmes, de l'imprimerie Ballivet et Fabre, 1852)

» trument et l'objet dans lequel il devait être intro-
» duit ».

Il faut se hâter de le dire, ces diverses indications sont loin d'être rigoureuses, surtout quand on les considère par rapport aux dimensions. Ainsi, par exemple, pour ne parler que des longueurs, on trouve, en opérant à un demi-millimètre près :

sur la grande hache du Musée de Nimes.	215 ^{mm}	} au lieu de
sur la grande hache du cabinet de M. Pelet..	208 ^{mm}	
sur la hache appartenant à M. Emilien Dumas.	192 ^{mm}	} 210 ^{mm}
sur celle qui appartient à M. Guiraud.	189 ^{mm}	
sur la petite hache du musée de Nimes.	171 ^{mm}	} au lieu de
et sur la petite hache du cabinet de M. Pelet..	154 ^{mm}	

et nous aurions certainement trouvé de plus grandes différences, si nous avions eu les moyens de mesurer un plus grand nombre d'instruments.

Il n'en reste pas moins déjà démontré, sans qu'il soit nécessaire de recourir à d'autres arguments, que les haches en bronze découvertes à Vauvert, au lieu de présenter, comme on l'a cru d'abord, deux types seulement, ayant 0^m, 21 et 0^m, 17 de longueur, en présentent au contraire quatre, ayant approximativement 0^m, 21, 0^m, 19, 0^m, 17 et 0^m, 15.

Cette conclusion devient surtout évidente quand, après avoir comparé entre elles les longueurs, on essaye de comparer les autres dimensions, et plus particulièrement encore les inclinaisons des faces latérales.

Il est alors facile de constater :

1^o Que les deux grandes haches du Musée de Nimes et du cabinet de M. Pelet, *quoique fondues dans des moules différents*, coïncident cependant aussi exacte-

ment que possible, quand on les superpose, et correspondent ainsi à un seul et même type ;

2^o Qu'il en est de même pour les deux haches appartenant à MM. Emilien Dumas et Guiraud ;

3^o Et enfin que les deux petites haches du Musée de Nîmes et du cabinet de M. Pelet diffèrent, au contraire, très sensiblement entre elles.

Il résulte de là que nous possédons incontestablement, ainsi que je viens de le faire remarquer tout à l'heure, *quatre types essentiellement différents*, qui se trouvent figurés, au quart de leur grandeur réelle, sur la première feuille des dessins annexés à ce mémoire.

Les talons de ces quatre haches, quand on les mesure à un demi-millimètre près, *sur leur plus grande dimension*, dans les parties MN, présentent, en fait, les dimensions suivantes :

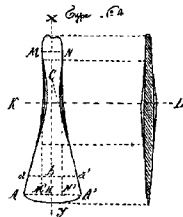
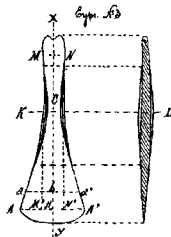
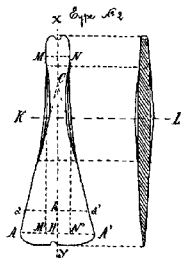
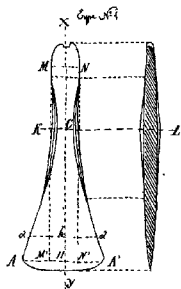
Type n ^o 1.	Commun aux deux grandes haches.	27 ^{mm}
Type n ^o 2.	{ Hache de M. Emilien Dumas.....	23 ^{mm}
	{ Hache de M. Guiraud.....	22 ^{mm}
		} 22 ^{mm} 1/2
Type n ^o 3.	Petite hache du Musée de Nîmes..	20 ^{mm}
Type n ^o 4.	Petite hache du cabinet de M. Pelet.	18 ^{mm}

Par conséquent, en comparant ces largeurs entre elles, on trouve :

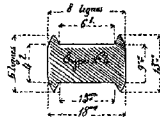
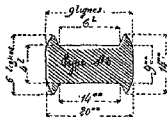
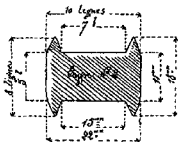
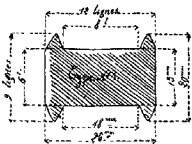
1^o Que les 2^{mes} sont égales aux $22,5/27^{\text{mes}}$ ou, en d'autres termes et très exactement, aux $\frac{3}{6}$ de la première ;

2^o Que la 3^{me} est égale aux $20/27^{\text{mes}}$, c'est-à-dire aussi exactement que possible aux $\frac{5}{4}$ de la première ;

3^o Et enfin que la 4^{me} est égale, à son tour, aux $18/27^{\text{mes}}$ ou, mieux encore, aux $\frac{2}{3}$ de la première.



COUPES TRANSVERSALES suivant K L. (de grandeur réelle.)



Sup. 18. - Muséum de Paris

ACHES EN BRONZE TROUVEES A VAUVERT EN 1851
 REDUITES AU 1/4 DE LA GRANDEUR REELLE

De semblables rapports ne peuvent pas résulter d'un simple jeu du hasard et sont évidemment cherchés.

Non-seulement ils sont très simples, mais encore, on le remarquera, ils correspondent, tous les trois, à des intervalles musicaux, savoir :

5/6 à la tierce mineure,
3/4 à la quarte,
et 2/3 à la quinte.

Si l'on veut étudier maintenant l'inclinaison des faces latérales, il faut indispensablement, pour opérer avec une exactitude suffisante, se servir de dessins faits de grandeur naturelle, en posant les haches en bronze sur une feuille de papier et en projetant, avec soin, leurs contours sur cette feuille elle-même, de la manière indiquée, pour le type n° 1, sur la deuxième planche des dessins annexés à ce mémoire, où la projection dont je parle se trouve cependant réduite à la moitié de sa grandeur réelle.

En opérant de la sorte et en traçant ensuite l'axe principal *XY*, il est facile de reconnaître :

En premier lieu, que les deux faces latérales, convenablement prolongées, viennent toujours se couper sur cet axe lui-même, en un point tel que *C*; ce qui revient à dire que les deux moitiés de la figure sont exactement symétriques.

Et en deuxième lieu, qu'après avoir tracé une ligne quelconque *aha'* perpendiculairement à l'axe *XY*, le point *C* se trouve satisfaire aux conditions suivantes :

pour le type n° 1. $Ch = 3 ah$, d'où $ah = 1/3 Ch$;
pour les types n° 2 et n° 4.. $Ch = 4 ah$, d'où $ah = 1/4 Ch$;
et pour le type n° 3. $Ch > 3 ah$, et $Ch < 4 ah$.

Quel est exactement, dans ce dernier cas, le rapport de ah à Ch ?

Quoiqu'il semble, au premier abord, naturel de trouver :

$$Ch = 3 \frac{1}{2} ah,$$

la vérité est cependant que ce rapport n'existe pas en réalité.

Malgré cela, après quelques tâtonnements, on constate sans peine la relation suivante :

$aa' : Ch :: 3 : 5$, et l'on obtient ainsi finalement :

$Ch = \frac{5}{3} aa' = 3 \frac{1}{3} ah$, au lieu de $Ch = 3 \frac{1}{2} ah$; d'où il semble permis de conclure que ce n'est pas en fonction de la demi-base ah que les hauteurs telles que Ch ont été calculées, mais que c'est plutôt en fonction de la base entière aa' ; et, en attendant que cette assertion puisse être confirmée par de nouvelles preuves, voici quels sont les rapports qu'on est autorisé à déduire de ce qui précède :

pour le type n° 1..... $aa' : Ch :: 2 : 3$, d'où $aa' = \frac{2}{3} Ch$;

pour le type n° 3..... $aa' : Ch :: 3 : 5$, d'où $aa' = \frac{3}{5} Ch$;

enfin pour les types n°s 2 et 4 $aa' : Ch :: 1 : 2$, d'où $aa' = \frac{1}{2} Ch$.

Mais, on le remarquera encore, ces nouveaux rapports $\frac{2}{3}$, $\frac{3}{5}$ et $\frac{1}{2}$ sont, eux aussi, musicaux, puisqu'ils correspondent à leur tour,

2/3 à la quinte,
3/5 à la sixième,
et 1/2 à l'octave.

Par conséquent, tous les rapports constatés jusqu'ici sont musicaux et correspondent :

5/6 à la tierce mineure,
3/4 à la quarte,
2/3 à la quinte,
3/5 à la sixième,
et 1/2 à l'octave.

Je ne vais pas cependant jusqu'à croire que l'artiste qui a fondu les haches de Vauvert avait sur la musique les mêmes idées que nous, encore moins qu'il avait adopté les rapports que je viens de signaler, précisément parce qu'ils correspondaient à des intervalles musicaux. *Telle n'est pas, on le comprend sans peine, et telle ne peut pas être ma pensée.*

Mon observation se réduit, au contraire, à des termes beaucoup plus modestes, et consiste seulement à établir que les rapports admis par notre artiste sont tous des rapports *simples* et qu'ils coïncident, *par ce seul motif*, avec les rapports musicaux, lesquels, comme personne ne l'ignore, sont toujours représentés, eux aussi, par des rapports simples.

On peut maintenant aller plus loin encore; car il est, dès ce moment, facile de dire, avec une entière certitude, comment notre artiste a dû opérer pratiquement.

Il suffit pour cela de remarquer que, dans chacun de nos quatre types, la base AA' est toujours triple du talon MN qui lui correspond (voyez les planches I et II); ce qui permet d'établir, dans tous les cas, les égalités suivantes :

$$AM' = M'N' = N'A' = MN$$

D'où il suit (en se rappelant ce qui vient d'être dit tout à l'heure) que le point C , à l'aide duquel les inclinaisons CA et CA' ont été déterminées sur nos quatre

haches, a été finalement marqué sur l'axe XY , en prenant au-dessus de la base AA' préalablement tracée :

pour le type n° 1..... $HC = AA' + AH$

pour les types n° 2 et n° 4.. $HC = 2AA'$

pour le type n° 3..... $HC = AA' + AN'$

et comme les quantités ainsi ajoutées à la longueur AA' de la base pour obtenir la hauteur HC se trouvent égales, ainsi qu'on vient de le voir, tantôt à AH , moitié de AA' (type n° 1), tantôt à AA' même (types n° 2 et n° 4), et tantôt enfin se trouvent comprises entre AH et AA' (type n° 3), il est facile de voir pourquoi la quantité ajoutée, dans ce dernier cas, à AA' a été prise elle-même égale à la longueur AN' . C'est évidemment parce que le point N' est le seul qui se trouve marqué sur l'épure, entre les points H et A' , par suite de la division de la base AA' en trois parties égales à la longueur du talon correspondant.

En définitive, si l'on représente par 1 la longueur MN du talon de la grande hache, on peut résumer de la manière suivante, les divers résultats obtenus jusqu'à ce moment :

le talon de la 2^e hache est égal à..... 5/6

celui de la 3^e à..... 3/4

celui de la 4^e à..... 2/3

Les largeurs des tranchants sont ensuite égaux :

pour les grandes haches n° 1 à..... 3

pour la hache n° 2, à... 3 fois $5,6 = \frac{5}{2} = 2\ 1/2$

pour la hache n° 3, à... 3 fois $3/4 = \frac{9}{4} = 2\ 1/4$

pour la hache n° 4, à... 3 fois $2/3 = 2$

Quant aux hauteurs HC , elles sont égales, à leur tour :

pour la hache n° 2, à 2 fois $2 \frac{1}{2}$ soit . . . 5
 pour la hache n° 1, à 1 fois $1 \frac{1}{2}$ 3 soit . . . 4 $\frac{1}{2}$
 pour la hache n° 4, à 2 fois 2 soit . . . 4
 pour la hache n° 3, à $\frac{5}{3} \times 2 \frac{1}{4} = \frac{15}{4}$ soit . . . 3 $\frac{3}{4}$

et l'on peut remarquer, en passant, que de même que la hauteur HC est plus grande pour la hache n° 2 que pour la hache n° 1, de même aussi cette hauteur est plus grande pour la hache n° 4 que pour la hache n° 3.

Mais de plus importantes conséquences peuvent être déduites des détails qui précèdent; car il en résulte incontestablement, en premier lieu, que l'artiste qui a fabriqué les moules de nos quatre haches avait à sa disposition une règle et un compas qu'il maniait avec habileté, et qu'ainsi les artistes de cette époque n'étaient pas aussi barbares qu'on a bien voulu le prétendre quelquefois; et, en second lieu, que ce même artiste faisait usage d'une *unité de mesure* d'une longueur égale à la largeur du talon des plus grandes haches, laquelle unité, divisée d'abord en deux et en quatre parties égales, lui permettait de régler, tant en largeur qu'en hauteur, toutes les dimensions des triangles CAA' , aussi bien que le talon de la hache n° 3, et qui, divisée en trois et même en six parties égales, lui servait encore à déterminer les talons des haches n° 2 et n° 4; d'où il me semble résulter d'une manière certaine que cette unité se trouvait finalement divisée en *douze parties égales*, et que, si l'on veut me permettre de donner, pour un moment, le nom de *ligne* à l'une quelconque de ces douze parties égales et celui de *pouce* à l'unité principale elle-même, toutes les dimensions

déjà connues de nos haches pourront être exprimées de la manière suivante :

	TYPE N° 1.	TYPE N° 2.	TYPE N° 3.	TYPE N° 4.
Largeurs des talons.....	1 ouc e.	10 lignes.	9 lignes.	8 lignes.
Largeurs des tranchants	5 pouces.	2 pouces $\frac{1}{2}$.	2 pouces $\frac{1}{4}$.	2 pouces.
Hauteurs HC des triangles CAA'.	4 pouces $\frac{1}{2}$.	3 pouces.	3 pouces $\frac{3}{4}$.	4 pouces.

Après quoi, on ne sera pas médiocrement étonné, je l'espère, quand j'aurai fait remarquer que la largeur du talon de la grande hache, égale à 27 millimètres et servant ici d'unité principale ou de pouce, est rigoureusement égale au *pouce* de notre pied de roi, et qu'ainsi il demeure incontestablement établi que le pied dont l'artiste de Vauvert a fait usage, à une époque qu'il n'est pas en mon pouvoir de préciser, mais qui est certainement antérieure à l'établissement de la puissance romaine dans les Gaules, que ce pied, dis-je, se trouvait identiquement le même que notre *pied de roi actuel*, et présentait, comme lui, dans sa longueur, 12 pouces égaux divisés chacun en 12 lignes égales.

Cette remarquable conséquence va, d'ailleurs, se trouver confirmée de plusieurs manières différentes, en continuant à mesurer les autres dimensions de nos quatre instruments.

Voici d'abord quelles sont leurs épaisseurs, quand on les prend sur la ligne *KL*, c'est-à-dire sur le point où le renflement transversal est le plus considérable :

pour le type n° 1,..... 13^{mm}
 pour le type n° 2,..... 11^{mm}
 et pour le type n° 3,..... 9^{mm}

Ces épaisseurs sont évidemment égales à la moitié de la largeur des talons auxquels elles correspondent et auxquels nous avons assigné précédemment 27^m, 22^m et 18^m, ou, en d'autres termes, 12 lignes, 10 lignes et 8 lignes ; par suite il y a lieu de considérer les épaisseurs de nos haches comme respectivement égales à 6 lignes, à 5 lignes et à 4 lignes.

Mais il n'en est pas de même pour le type n° 3 ; car, dans ce cas particulier, quoique la largeur du talon soit de 20 millimètres, il arrive cependant que la plus grande épaisseur n'atteint jamais 10 millimètres, ni même 9, et reste au contraire comprise entre 8 et 9 millimètres.

.Pourquoi donc notre artiste a-t-il admis une pareille exception ?

Evidemment, parce que la largeur du talon, se trouvant en réalité exprimée par un nombre *impair* de lignes (9, ainsi qu'on l'a vu précédemment), n'a pas été divisée dans la pratique en deux parties mathématiquement égales, et parce qu'on s'est alors contenté d'une épaisseur de 4 lignes, soit 9 millimètres seulement, au lieu de 4 lignes $\frac{1}{2}$, moitié exacte de 9 lignes.

Remarquez, d'ailleurs, que toutes les haches trouvées à Vauvert ont été fondues au moyen de deux moules absolument identiques, réunis l'un à l'autre, et que, par conséquent, si l'on avait voulu assigner au type n° 3, 4 lignes $\frac{1}{2}$ d'épaisseur totale, on aurait été conduit à donner à chacun de ces moules 2 lignes et *un quart* de profondeur ; ce que l'on a certainement voulu éviter en supprimant cette minime fraction de $\frac{1}{4}$ de ligne.

La plus grande épaisseur des ailerons doit être

mesurée ensuite, comme celle des haches, sur la ligne *KL*, et l'on constate ainsi qu'elle est égale :

pour le type n° 1 à 9 lignes
pour le type n° 2 à 8 lignes
pour les types n° 3 et n° 4 . . . à 6 lignes

d'où il suit que la saillie des ailerons sur la surface des haches est égale :

pour les grandes haches n° 1 et n° 2 . . . à 1 ligne 1/2
pour les petites haches n° 3 et n° 4 . . . à 1 ligne seulement.

Et je ne dois pas borner là mes mesures ; car il reste encore à dire comment ont été tracés les arcs de cercle qui servent à raccorder les talons des haches avec les parties inclinées des tranchants.

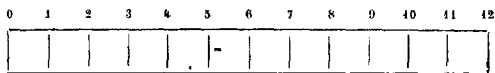
Leurs mesures peuvent être prises sans beaucoup de peine sur les épures dessinées de grandeur naturelle, et il est facile de constater ainsi que les rayons des cercles de raccordement dont je viens de parler sont égaux à 12 pouces pour le type n° 1 dont le talon a 12 lignes de largeur, à 10 pouces pour le type n° 2 dont le talon a 10 lignes de largeur, à 9 pouces pour le type n° 3 dont le talon a 9 lignes, et enfin à 8 pouces pour le type n° 4 dont le talon n'a que 8 lignes ; ce qui revient à dire que les rayons des cercles de raccordement sont égaux, *dans tous les cas*, à douze fois la largeur des talons ou, ce qui est la même chose, à quatre fois la largeur des tranchants.

Il en résulte encore que les deux types n° 2 et n° 4 présentent, en élévation, des figures géométriquement semblables, puisque tous les angles de ces figures sont égaux et tous leurs côtés homologues proportionnels,

cette proportion elle-même étant précisément celle de 10 à 8, ou, plus simplement encore, de 5 à 4 et coïncidant de la sorte, une fois de plus, avec un rapport simple.

Si, malgré les détails dans lesquels je n'ai pas craint d'entrer, je ne suis pas encore parvenu à porter la plus entière conviction dans tous les esprits, et si quelques contradicteurs persistent à soutenir qu'à l'époque où ces haches de Vauvert ont été fondues, il n'existait encore aucun système métrique régulier dans les Gaules, je me contenterai de leur faire remarquer qu'il en existait au moins un dans la fonderie où ces haches ont été fabriquées; car il est absolument impossible d'admettre que l'artiste qui dirigeait cette fonderie s'appliquait gratuitement à recommencer, dans chaque cas particulier, les mêmes constructions et les mêmes épures, et parce qu'il est beaucoup plus naturel de croire qu'il avait tracé, *a priori*, une fois pour toutes, sur une règle quelconque, toutes les dimensions dont il avait à faire habituellement usage.

Supposons, pour fixer les idées, la règle dont je parle divisée seulement en 12 parties égales, de la manière suivante :



il est clair que si 0-4 représente la largeur du talon de la plus grande hache, 0-2 représentera le tranchant de la plus petite, et 0-3 celui de la plus grande.

La longueur 0-4 sera ensuite égale, pour le type n° 4, à la hauteur CH_4 du triangle CAA' , et la longueur

0-5 sera égale, à son tour, à la même hauteur pour le type n° 2.

0-8 sera le rayon du cercle de raccordement du type n° 4,

0-9 celui du type n° 3,

0-10 celui du type n° 2,

0-12 celui du type n° 1, etc., etc.

De sorte que les douze divisions de notre règle se trouveront employées, dans la pratique de la fabrication des haches, à l'exception de la 6^{me}, de la 7^{me} et de la 11^{me}. Mais comment ne pas voir que ces trois divisions elles-mêmes ont dû être marquées, aussi exactement que les autres, sur la règle dont je parle, d'abord pour rendre la construction de cette règle plus facile et ensuite pour servir à tracer d'autres ouvrages; car, sans aucun doute, les haches en bronze n'étaient pas les seuls objets fabriqués dans cet atelier ?

Et ce que je viens de dire pour la règle entière, je puis le dire aussi pour la subdivision de l'une des parties de cette règle en 12 petites fractions égales, puisqu'on trouve, en supposant qu'une longueur *AB*, égale au talon de la grande hache, avait été subdivisée au préalable et comme il suit, pour l'usage exclusif de l'atelier, en 12 parties égales :



puisque l'on trouve, dis-je, dans cette hypothèse :

0-1 égal à la fois à la saillie et à l'épaisseur des ailerons des petites haches,

0-2 égal à l'épaisseur des ailerons des grandes haches,

- 0-3 égal à la profondeur d'un des moules de ces grandes haches,
- 0-4 égal à l'épaisseur des plus petites haches,
- 0-5 égal à l'épaisseur des haches n° 2,
- 0-6 égal à l'épaisseur des haches n° 1,
- 0-8 égal à la largeur du talon des haches n° 4,
- 0-9 égal à la largeur du talon des haches n° 3,
- 0-10 égal à la largeur du talon des haches n° 2,
- et 0-12 égal à la largeur du talon des grandes haches, etc., etc.

Ainsi, il est indispensable de le reconnaître, il existait forcément dans l'atelier de notre fondeur une ou plusieurs règles identiquement conformes, pour la longueur et pour toutes les divisions, à la longueur et aux divisions de notre pied de roi *actuel*.

Après quoi, il faut nécessairement admettre de deux choses l'une : ou bien ces règles étaient l'exacte reproduction du pied national que tous les autres ouvriers du pays avaient habituellement à leur disposition, ou bien, si un système métrique national n'existait pas encore, ces règles sont précisément celles qui ont servi plus tard à créer ce système national, et la thèse que je défends se trouve alors établie aussi bien dans un cas que dans l'autre.

Qu'il me soit donc permis de le croire, la science métrologique, qui fait chaque jour de nouvelles découvertes, a marché depuis la publication du grand ouvrage de don Vazquez Queipo, et l'étude de la métrologie gauloise ne demeurera pas indéfiniment reléguée au rang des utopies; on pourra même voir bientôt, si je ne me trompe, les hommes qui portent quelque intérêt à notre histoire nationale s'appliquer avec moi à en découvrir les détails.

Je l'ai dit au commencement de ce mémoire, en

reproduisant les paroles de l'un des plus fameux commentateurs de Vitruve, et je ne crains pas de le répéter ici avec plus de confiance encore :

Exorietur, spero, aliquis qui meo exemplo excitatus id præstabit, aut fiet ut ætas ventura demat eis tenebras. (Gulielmus Philander. MDL.)

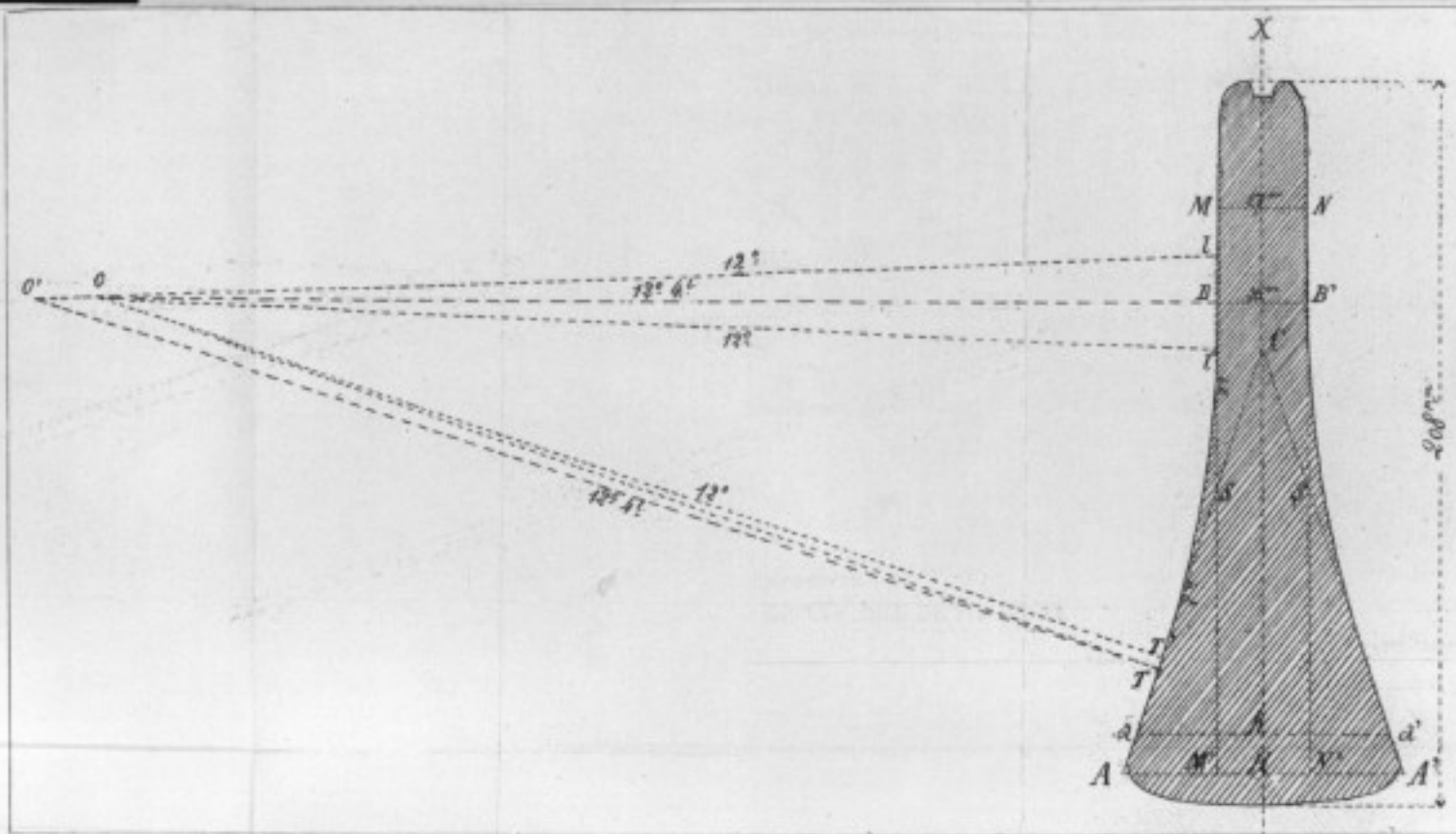
APPENDICE

Les cercles de raccordement des talons des haches avec les parties inclinées des tranchants sont tracés de manière à laisser ces talons sensiblement plus larges dans le haut que dans le bas. C'est ainsi notamment qu'on trouve sur le type n° 1, où cette réduction de largeur est plus apparente que sur les autres types, 27^{mm} suivant *MN* et 26^{mm} seulement suivant *BB'*.

Il est probable que cette disposition a été adoptée pour rendre l'emmanchement plus solide.

Dans tous les cas, l'étude actuelle serait incomplète, si je négligeais de faire connaître comment ce résultat a été obtenu.

En cherchant à mesurer graphiquement, sur les épures, la distance comprise entre le point de tangence *T* et le sommet *S* (voyez la planche n° II), il n'est pas difficile de reconnaître que cette distance est très sensiblement égale à 2 pouces; et si, après cela, on calcule rigoureusement, en fonction de l'angle connu que les côtés *ST* et *SB* forment entre eux, la longueur du rayon qui correspond exactement à un point de tangence placé à 2 pouces du sommet *S*, on trouve ce rayon égal à 12 pouces 4 lignes.



GRANDE HACHE EN BRONZE DU CABINET DE M^R PELET
 1/2 DE LA GRANDEUR REELLE

Joly, B. (Bordeaux) 1881, Paris



Si donc l'arc de raccordement avait été tracé du point O' comme centre et avec un pareil rayon, les deux points de tangence se trouveraient alors exactement en T et en B , à 2 pouces de distance du sommet S .

Mais, je l'ai déjà dit, il n'en est pas ainsi et le rayon de raccordement est au contraire égal à 12 pouces. Son centre O se trouve donc placé en un point pris sur la ligne BO , à 12 pouces du point T , et il résulte de l'épure tracée dans cette hypothèse sur la planche II :

1^o Que l'arc TB n'est pas rigoureusement tangent à la ligne ST , et qu'il la coupe, au contraire, en deux points T et T' extrêmement rapprochés l'un de l'autre,

2^o Et que le même arc coupe aussi la ligne SB , mais en deux points t et t' beaucoup plus éloignés l'un de l'autre, et entraîne ainsi la diminution d'épaisseur que je viens de signaler au commencement de cette note.

NOTE

SUR

LE PIED GAULOIS;

par le même.

(Mémoire agréé par l'Académie du Gard, pour être lu, en 1867,
aux réunions publiques de la Sorbonne).

La longueur du pied français, habituellement connu sous le nom de *pied de roi*, a-t-elle été réellement déterminée *a priori*, ainsi qu'on l'a dit quelquefois, par Charlemagne, ou bien est-il plus conforme à la vérité de considérer cette ancienne unité métrique comme remontant à une époque beaucoup plus reculée, et notamment comme antérieure à l'exercice de la puissance romaine dans les Gaules? Telle est la question que je me propose d'examiner aujourd'hui devant vous, et pour laquelle je viens solliciter un instant votre bienveillante attention.

Ma conclusion sera que les Gaulois, nos ancêtres, se servaient d'un pied qui, par sa longueur et sa division en 12 pouces, se rapproche autant que possible du pied de roi actuel.

Avant tout, Messieurs, il importe de résoudre la question de savoir si les Gaulois possédaient effectivement un système métrique régulier? On peut être

conduit à en douter, quand on considère que M. Vazquez-Queipo n'a fait aucune mention quelconque des mesures gauloises, dans le savant traité qu'il a publié, en 1859, sur les systèmes métriques et monétaires des divers peuples de l'antiquité, depuis les premiers temps historiques jusqu'à la fin du khalifat d'Orient. Mais ce doute disparaît bientôt devant la réalité des faits.

Permettez-moi de vous en rappeler ici quelques-uns. Le premier et le plus incontestable est, sans contredit, l'existence d'un système monétaire; car personne n'ignore que les Gaulois fabriquaient des monnaies, et surtout des monnaies en or, longtemps avant l'arrivée des Romains dans les Gaules, et la conséquence forcée de ce premier fait est que la civilisation gauloise avait à sa disposition des moyens réguliers de pesage, sans lesquels une fabrication de monnaies ne peut pas être comprise. D'un autre côté, cette existence d'un système monétaire suffit pour constater de fréquentes relations commerciales entre les citoyens, et pour faire comprendre que ces relations ne se réduisaient pas habituellement à de simples échanges effectués *en nature*, comme à l'époque où les premiers rapports entre les hommes se sont établis, mais qu'ils s'opéraient, au contraire, en déterminant d'une manière exacte la quantité, c'est-à-dire les dimensions, le volume ou le poids des divers objets vendus. Comme il est parfaitement certain, en second lieu, et à un autre point de vue, que les Gaulois fabriquaient, antérieurement à la conquête romaine, des armes, des chariots et des instruments de toute espèce, élevaient des monuments d'architecture, mesuraient des distances itinéraires, etc., il est indispensable de conclure encore de là qu'ils possédaient, eux

aussi, un système complet de poids et mesures, et par conséquent, enfin, que les Romains ont dû trouver ce système depuis longtemps en vigueur dans les Gaules, quand ils y ont porté leur domination.

La question n'est pas et ne peut pas être de rechercher, après cela, si les Romains ont été conduits, pendant la durée de leur occupation, à user de leur autorité ou de leur influence pour interdire à nos pères le libre usage de leur système national et pour y substituer brusquement le système romain lui-même. Tout le monde sait au contraire que le respect le plus absolu des habitudes locales a toujours été le caractère distinctif de la politique de Rome, et que, malgré le soin avec lequel elle imposait sa langue aux nations vaincues, elle n'a pourtant jamais craint d'aller jusqu'à emprunter à ces nations elles-mêmes leurs usages et jusqu'aux dieux qu'elles adoraient.

C'est ainsi notamment que les Romains n'ont jamais songé à substituer leur système métrique à celui des Grecs ou à celui des Egyptiens, lorsqu'ils ont porté leur domination en Grèce ou en Egypte; et il est par conséquent hors de doute qu'ils ont dû opérer de la même manière, quand ils sont venus dans les Gaules.

Ne sait-on pas, d'ailleurs, qu'ils y ont poussé le respect des usages locaux jusqu'à exprimer eux-mêmes, en lieues, toutes les distances itinéraires de la Gaule proprement dite, bien que leur règle constante fût de compter par milles, dans toutes les autres provinces de l'empire?

Il ne semble pas difficile de se rendre compte maintenant des faits qui ont dû se produire immédiatement après la conquête romaine; car ils sont une conséquence directe et nécessaire de cette conquête elle-même.

D'une part, en effet, les Gaulois, tout en conservant entre eux, sans altération sensible, leur ancien système national, ont été néanmoins conduits à adopter quelquefois le système romain, pour faciliter leurs relations avec leurs nouveaux maîtres; et, de l'autre, au contraire, les Romains, quoique en pratiquant, à leur tour, le système gaulois, quand ils voulaient, de leur côté, établir des relations avec leurs nouveaux sujets, n'en ont pas moins continué à conserver entre eux l'usage de leurs unités nationales; ce qui a produit inévitablement un double système métrique dont je donnerai bientôt des preuves plus directes et qui, en se propageant et s'étendant chaque jour davantage, a dû amener, dans certains cas, une complication bien fâcheuse.

Cependant, et quelle que fût cette complication, on peut facilement comprendre la persistance de l'ancien système gaulois, au milieu même de la civilisation romaine, si l'on veut bien se rappeler toutes les difficultés qu'il a fallu vaincre, dans notre siècle de lumières, pour faire adopter, en France, notre nouveau système métrique, malgré sa simplicité évidente et malgré ses avantages marqués sur tous les systèmes précédents. Il faut donc le reconnaître, le système métrique national existant chez les Gaulois antérieurement à l'occupation romaine a été pratiqué et conservé pendant toute la durée de cette occupation et longtemps après elle.

Quel était, au fond, ce système? Et comment pourrions-nous parvenir à en reconstituer aujourd'hui les principaux éléments?

Vous le savez tous, Messieurs, c'est l'étude des distances itinéraires qui a servi à porter, pour la première

fois, la lumière dans ce chaos, et l'honorable président de la section d'archéologie au comité des sociétés savantes, M. le marquis de La Grange, le disait lui-même, en 1863, devant les délégués réunis à la Sorbonne, quand il signalait à leur attention les laborieuses investigations de M. Pistollet de Saint-Ferjeux, auquel nous devons de savoir que la lieue gauloise ne doit pas être confondue avec la lieue romaine, et que la longueur de la première de ces deux mesures doit être réglée à 2,415 mètres ou environ, tandis qu'il faut compter pour la seconde 2,222 mètres seulement.

Quelle que puisse être, en fin de compte, la vérité par rapport à cette première découverte, qui a été, dès l'abord, très vivement controversée et qui l'est encore, il y a lieu de la considérer, dans tous les cas, comme particulièrement remarquable, et voici de quelle manière il me semble permis de justifier cette appréciation.

On sait que la lieue romaine correspond à un mille et demi romain, c'est-à-dire, en d'autres termes, à 1,500 pas, ou, mieux encore, à 7,500 pieds romains; et l'on se trouve ainsi conduit à penser que la lieue gauloise contenait, à son tour, 7,500 pieds gaulois, comme la lieue romaine contenait, de son côté, 7,500 pieds romains; il est même naturel de croire que la lieue romaine a été effectivement fixée à 7,500 pieds romains, précisément parce que la lieue gauloise se trouvait déjà, depuis longtemps, fixée elle-même à 7,500 pieds gaulois.

Mais s'il en est ainsi, et si la lieue gauloise correspond, en effet, à 2,415 mètres, comme M. Pistollet de Saint-Ferjeux nous l'enseigne, le pied gaulois correspond alors à $\frac{2.415}{7.500}$, c'est-à-dire à 32 centimètres plus une

fraction, ou, en d'autres termes, ce pied est reproduit aussi exactement que possible par notre pied de roi.

Ce résultat m'a singulièrement frappé, je l'avoue, lorsqu'il m'a été donné de le constater pour la première fois. Cependant comme il pourrait, à la rigueur, ne provenir que d'une coïncidence fortuite, j'ai tenu à l'appuyer sur d'autres arguments, avant de vous demander de l'admettre; et je me suis alors appliqué à mesurer avec beaucoup de soin divers objets susceptibles d'être rapportés, d'une manière incontestable, à la période purement gauloise

Le premier est un chapiteau conservé dans le Nymphée de Nîmes, et qui porte, sur son tailloir, une inscription celtique, gravée en lettres grecques. C'est un produit certain de l'art grec qui a été incontestablement fabriqué, longtemps avant l'époque de la conquête romaine, par un artiste de la colonie grecque de Marseille. Or il arrive, malgré cela, que toutes les dimensions de ce chapiteau peuvent être exprimées d'une manière très exacte en pouces de notre pied de roi; que, de plus, il est rectangulaire, et que sa plus grande face couronnait autrefois un dé ayant rigoureusement deux pieds de roi de largeur.

Faut-il trouver encore là, je ne crains pas de le demander maintenant, un nouveau jeu du hasard? et n'est-il pas évident, au contraire, que si le chapiteau gallo-grec de Nîmes a toutes ses dimensions effectivement exprimées en fonction du pied de roi, c'est précisément parce que l'artiste grec de Marseille l'a taillé en se servant lui-même d'un pied gaulois, rigoureusement conforme à notre pied de roi, et parce que cet artiste a agi, en opérant de la sorte, identiquement comme les artistes grecs de Pæstum ou de Métaponte,

lorsqu'ils se sont servis du pied italique pour élever les monuments de la grande Grèce (1).

J'ai obtenu, en second lieu, un résultat identique au précédent en mesurant, avec la même précision, plusieurs haches celtiques en bronze, trouvées, en 1851, sur le territoire de la commune de Vauvert. Elles étaient fabriqués suivant le même type, quoique sur des dimensions différentes; et cependant toutes leurs mesures ont pu être si exactement traduites en fonction du pied de roi et de ses divisions connues qu'il m'a semblé permis de ne plus conserver de doutes sur l'identité de ce pied avec le pied gaulois.

Mais la valeur de ces dernières mesures a été contestée; on a même essayé de leur refuser le degré de précision qu'elles comportent et on a été jusqu'à prétendre que je n'avais pas craint de les arranger pour les besoins de ma cause. J'ai tenu, vous le concevez sans peine, à me mettre désormais à l'abri de pareilles critiques, et j'ai réclamé, dans ce but, l'intervention et l'arbitrage d'un officier supérieur du génie militaire, M. le colonel Puiggari, très opposé jusque-là à toutes mes théories.

Ce savant antiquaire a bien voulu relever lui-même, et sans mon concours, les dimensions d'une dernière hache celtique en bronze qui avait été mise à sa disposition pour cela et que je n'avais jamais vue moi-même.

Or, toutes les dimensions relevées sur cette nouvelle hache se sont trouvées, cette fois encore, si exactement

(1) Voyez, pour ce qui concerne les artistes grecs de la grande Grèce, la note lue à la Sorbonne, le 19 avril 1865, devant la section d'archéologie.

exprimées en fonction des divisions connues du pied de roi que M. le colonel Puiggari lui-même est resté désormais parfaitement convaincu, et m'a fait l'honneur de m'écrire, à cette occasion, une lettre très-explicite, que les personnes qui s'intéressent à ces recherches ont pu lire dans l'un des derniers numéros de la *Revue archéologique* où elle a été insérée (1).

Il est donc nécessaire de le reconnaître, notre pied de roi est une mesure qui dérive du pied gaulois et qui en a conservé jusqu'à nous, aussi exactement que possible, la longueur et les divisions; et cette identité elle-même, de ces deux anciennes unités métriques, peut être constatée encore de plusieurs manières différentes, ainsi qu'on va le voir.

Si l'on veut chercher, par exemple, à se rendre un compte exact des longueurs des diverses unités linéaires auxquelles nous avons substitué le mètre, dans les premières années de ce siècle, on doit étudier surtout, d'une part, dans le nord de la France, l'aune et la toise, et, de l'autre, dans le Midi, la canne, divisée en huit pans. Or, voici comment ces diverses mesures sont réglées :

L'aune a 4^m18 de longueur, et se trouve ainsi rigoureusement égale à quatre pieds romains antiques. Quant à la toise, tout le monde sait qu'elle correspond à six pieds de roi, je dois dire à six pieds gaulois. Nous voilà donc, dans le nord de la France, en présence de deux mesures complètement différentes l'une de l'autre; la première, d'origine romaine, et la seconde, d'origine gauloise. Celle-ci est essentiellement nationale, l'autre ne l'est pas au même degré: c'est

(1) Nouvelle série, 7^e année, XIV^e volume, page 199.

une mesure purement commerciale, et la preuve de cette dernière assertion résulte de ce que les mesures agraires n'ont jamais été déterminées en France en fonction de l'aune, tandis que, au contraire, la perche et l'arpent sont partout exprimés en fonction de la toise.

Dans le Midi, où l'aune et la toise étaient autrefois très peu répandues, et où l'on ne comptait que par cannes, la perche et l'arpent n'ont jamais été en usage; les seules mesures agraires qu'on y employait, étaient la sêterée et la carterée, divisées, l'une et l'autre, en dextres; et ces diverses unités sont toutes exprimées en fonction de la canne.

Mais cette canne elle-même, toujours divisée en huit pans, variait néanmoins et variait souvent beaucoup, d'une localité à l'autre. Ainsi la canne de Nîmes avait 1^m97 de longueur, quand celle de Carcassonne n'avait que 1^m78 : différence de l'une à l'autre, 0^m19.

Pourquoi une aussi grande différence, et d'où peut-elle provenir ?

Il ne semble pas difficile de le dire, si l'on remarque que la canne de Carcassonne est rigoureusement égale à six pieds romains antiques, quand celle de Nîmes correspond, de son côté, aussi exactement que possible, à six pieds français, ou mieux encore, à six pieds gaulois. Nous sommes donc ici, une seconde fois, en présence de deux mesures de même nom, et différant cependant entre elles, parce que l'une est d'origine romaine, quand l'autre est d'origine gauloise; et il n'est pas difficile de comprendre maintenant les embarras et les difficultés de toute nature dont j'ai déjà parlé et que ce double système métrique a dû faire naître pendant toute la durée du moyen-âge.

On peut même, si l'on veut, aller plus loin encore ; car il me semble permis d'expliquer désormais, d'une manière très rationnelle, la légende populaire qui attribue à Charlemagne la création de notre pied national.

Vous le savez, Messieurs, toutes les légendes, quelque invraisemblables qu'elles puissent paraître au premier abord, reposent toujours cependant sur un fondement sérieux, plus ou moins orné, plus ou moins défiguré même, si vous l'aimez mieux, mais toujours exact. Or, ici que dit la légende ? Elle nous apprend que c'est Charlemagne qui a réglé la dimension de notre pied de roi, et qui l'a réglée en mesurant la longueur de son propre pied.

Comme ce grand organisateur n'était certainement ni un géant ni un être difforme, il est bien évident que la seconde partie de notre légende n'est pas et ne peut pas être exacte ; mais il n'en est pas de même pour la première partie ; elle peut et je ne crains pas d'ajouter elle doit être vraie.

Les difficultés et les embarras sur lesquels j'ai appelé votre attention tout à l'heure, et qui résultaient de l'usage simultané du pied gaulois et du pied romain, existaient certainement, au plus haut degré, lorsque Charlemagne a voulu constituer son empire ; et non seulement ces deux étalons métriques, employés alors simultanément, se trouvaient tantôt admis et tantôt rejetés, par la mauvaise foi des personnes intéressées, suivant l'usage qu'elles voulaient en faire, mais encore, s'altérant l'un par l'autre, ils avaient dû porter depuis longtemps la confusion à son comble. Cependant personne, avant Charlemagne, n'avait eu une autorité assez étendue pour songer à remédier à ce mal.

C'est par conséquent alors que le génie essentiellement organisateur de ce puissant monarque a dû s'emparer de la difficulté pour la résoudre, et tout tend à prouver que, après avoir examiné et étudié la véritable situation des choses, il s'est décidé à donner la préférence à l'ancien étalon national. C'est ainsi, sans aucun doute, que notre pied de roi, quoique effectivement constitué par Charlemagne, se trouve reproduire cependant, aussi exactement que possible, le véritable pied gaulois. Et peut-être est-il permis d'aller jusqu'à espérer qu'on exhumera, un jour, du fond de quelques archives ignorées, le capitulaire qui a définitivement réglé cet important détail d'administration publique.

CONCORDANCE

des vases Apollinaires et de l'itinéraire de Bordeaux à Jérusalem
dans toutes les parties qui leur sont communes,

ET COMPARAISON

de ces textes avec l'itinéraire d'Antonin et avec la table Théodosienne ;

par le même.

Chapitre I^{er}. — Etude des vases Apollinaires depuis Cadix jusqu'aux Pyrénées.

Le texte complet des trois premiers vases Apollinaires a été publié, pour la première fois, en 1852, par les soins du P. G. Marchi (1) ; au contraire, celui du quatrième vase n'est encore connu qu'en partie, et seulement pour ce qui concerne la France, par un extrait que le P. R. Garucci a fait insérer, en 1862, dans la *Revue Archéologique* (2).

(1) *La Stipe tributata alle divinità delle acque Apollinari, scoperta al cominciare del 1852*, di G. M. D. C. D. G. (Roma, tipografia delle Belle-Arti, 1852).

(2) Nouvelle série, 3^e année, v^e volume (Paris, 1862).

Ce sont les quatre textes ainsi parvenus à la connaissance des antiquaires que je me propose d'examiner, dans les divers chapitres de ce mémoire, en les comparant, soit entre eux, soit aux parties correspondantes de l'itinéraire d'Antonin, de la table Théodosienne et de l'itinéraire de Jérusalem, pour déduire, de cette seule comparaison, la correction exacte de toutes les versions.

Je procéderai par parties successives, en partant de Cadix, conformément aux indications des vases eux-mêmes; mais je ne pourrai faire, en commençant, aucun usage ni de la table Théodosienne, ni de l'itinéraire de Jérusalem, parce que ces deux textes ne s'étendent pas à l'Espagne. Je me contenterai donc de comparer, dans la première partie de mon travail, les vases Apollinaires à l'itinéraire d'Antonin; et je joins à mon mémoire, pour rendre cette opération plus facile, un tableau comparatif des textes, sur lequel j'ai eu le soin d'écrire *en petits caractères* et de placer entre parenthèses toutes les distances que je considère comme fautives (Voyez ce tableau à la fin du mémoire).

§ 1^{er}. De Cadix à Séville. — Distance: 100 milles, d'après les vases; 102 milles, d'après l'itinéraire.

La voie publique qui réunissait, à l'époque romaine, la ville de Cadix (Gadis ou Gades) à celle de Séville (Hispani) était alors considérée comme faisant partie d'une ligne beaucoup plus étendue, allant de Cadix à Cordoue (Corduba); et l'itinéraire d'Antonin établit ce premier fait d'une manière certaine, en portant à la

page 409, ligne 1, de l'édition de Wesseling, en tête de l'indication des diverses stations que l'on rencontrait sur cette grande voie publique :

Item a Gadis Corduba mpm CCXCIII.

On trouve, en effet, quand on calcule séparément les distances de Cadix à Séville et de Séville à Cordoue, en additionnant entre elles les distances partielles des diverses stations mentionnées sur l'itinéraire :

1^o de Cadix à Séville 102 milles, p. 409 et 410
et 2^o de Séville à Cordoue . . . 192 milles, p. 411 et 412

Ensemble comme ci-dessus 294 milles.

Les indications des vases Apollinaires s'accordent, malgré cela, pour compter entre Cadix et Séville 100 milles seulement au lieu de 102 milles; mais comme cette différence ne porte que sur la distance de Cadix au port et provient, à mon avis, d'un changement dans le point de départ plus probablement que d'une erreur dans les textes, je crois qu'il peut être permis d'admettre ici, avec une égale faveur, la version des vases et celle de l'itinéraire. Il est néanmoins à peu près certain que les vases Apollinaires ont dû être fabriqués à Cadix même, et qu'ainsi les distances qu'ils font connaître sont d'autant plus exactes qu'elles se rapprochent davantage de cette dernière ville, tandis que, au contraire, il n'en est pas de même pour l'itinéraire d'Antonin. J'estime donc, en définitive, que si l'on veut absolument choisir entre les deux longueurs données, il convient de préférer à la version de l'itinéraire celle que présentent les vases, en notant toutefois que, si cette dernière version est fautive, elle doit rester alors plutôt au dessous qu'au dessus de la vérité.

§ 2. *De Séville à Cordoue.* — *Distance: 92 milles, d'après les vases; 94 milles, d'après l'itinéraire.*

J'ai assigné, dans le paragraphe précédent, et d'après les indications de l'itinéraire d'Antonin, une longueur totale de 192 milles à la voie principale allant de Séville à Cordoue, et je viens de compter maintenant, d'après le même itinéraire, 94 milles seulement entre ces deux villes. Une pareille différence a besoin d'être expliquée, avant tout. Elle résulte de ce que la voie principale abandonnait entièrement la vallée du Guadalquivir, c'est-à-dire la ligne la plus directe, pour faire un énorme détour par Antequera (Anticaria), et cela, malgré l'existence d'une voie beaucoup plus courte, qui est précisément celle que les vases indiquent ici.

Cette seconde voie, passant par Ecija (Astigi), est aussi donnée, à la page 413 de l'itinéraire d'Antonin, de la manière indiquée sur le tableau placé à la fin de ce mémoire; et la comparaison du texte de l'itinéraire avec celui des vases devient ainsi facile. La différence est encore, dans ce cas comme précédemment, de deux unités portées en plus sur l'itinéraire d'Antonin, l'une pour la distance d'Obucula à Astigi, et l'autre pour celle de Ad Aras à Corduba. Toutefois, ainsi qu'on va le voir, c'est sur l'itinéraire, plutôt que sur les vases, qu'il faut chercher, au moins pour la distance d'Obucula à Astigi, l'erreur que cette différence indique.

Voici, à l'appui de cette assertion, de quelle manière l'itinéraire lui-même fait connaître une autre voie qui réunissait Séville à Mérida (Emerita).

414. — 1. — Item ab Hispali Emeritam CLXII
 2. — Carmone. XXII
 3. — Obucula. XX
 4. — Astigi. XV
 5. — Celti. XXXVII
415. — 1. — Regiana. XLIII
 2. — Emerita. XXIII

En comparant ce texte au précédent, on voit sans peine que les deux lignes allant de Séville à Cordoue et de Séville à Mérida passaient toutes les deux par Ecija (Astigi), en restant confondues dans cette première partie de leur trajet, où l'on trouve, d'après les indications de l'itinéraire, d'accord en ce point avec celles des vases, d'abord Carmone à XXII milles d'Hispali et ensuite Obucula à XX de Carmone, ou, ce qui est la même chose, à XLII d'Hispali.

Mais on lit en outre sur l'itinéraire d'Antonin, tantôt à la page 413, ligne 3 : Astigi XVI, et tantôt, à la page 414, ligne 4 : Astigi XV; ce qui oblige à reconnaître que l'une de ces deux distances est incontestablement fautive, comme les indications des vases viennent le prouver d'ailleurs, en montrant que l'erreur se trouve précisément à la page 413.

Il faut donc compter, en définitive, d'Obucula à Astigi, XV milles seulement, et la distance totale de Séville à Cordoue doit être fixée, en conséquence, ou bien à 92 milles, si l'on veut suivre jusqu'au bout la version des vases, en réduisant à XXIII milles la distance de Ad Aras à Cordoue, ou bien à 93 milles, si l'on aime mieux s'en tenir à la version de l'itinéraire, en élevant cette dernière distance à XXIII milles.

S'il n'était pas extrêmement probable que les textes des trois premiers vases Apollinaires ont été

déduits d'un seul et même document, l'accord que ces trois textes présentent entre eux pourrait être considéré comme donnant plus de valeur au premier de ces deux systèmes.

Il semble, d'un autre côté, permis de croire, ainsi que je l'ai déjà fait remarquer dans le paragraphe précédent, que les artistes qui ont gravé ces vases connaissaient mieux que personne les distances les plus voisines de Cadix; et ce dernier motif est celui qui me décide à donner ici la préférence à leur version.

J'admettrai donc, cette fois encore, les indications des vases, pour fixer, en définitive, à 92 milles la distance de Séville à Cordoue. Mais je ne veux pas négliger de faire remarquer, une seconde fois, en adoptant ce système, que, si la distance ainsi réglée à 92 milles n'est pas rigoureusement exacte, elle est du moins plutôt au dessous qu'au dessus de la vérité; et l'on reconnaîtra, avant la fin de mon étude, toute l'importance de cette remarque.

§ 5. de Cordoue à Castulo. — Distance: 78 milles.

Dans ce troisième intervalle, la distance de Ad \bar{X} à Epora est incontestablement fautive, sur le premier vase, où le graveur a écrit, par suite d'une erreur évidente:

Eporam XVII, au lieu de Eporam XVIII.

Mais, cette rectification une fois opérée, toutes les distances concordent parfaitement, sur les quatre textes, malgré la suppression, sur l'itinéraire d'Antonin, des deux stations Ad \bar{X} et Ad Novlas.

Il convient de faire remarquer aussi, sur le deuxième

vase, la substitution de Ad Aras à Castulone, et, sur les deuxième et troisième, celle de Ad Lucos à Epora. On comprendra néanmoins, sans aucune peine, que ces différences dans les désignations ne doivent pas empêcher d'identifier les stations qu'elles concernent; et je compterais, de cette manière, de Cordoue à Castulo, 78 milles, conformément aux indications du deuxième et du troisième vase, d'accord en ce point avec l'itinéraire d'Antonin.

§ 4. *De Castulo à Libisosa.* — *Distance : 107 milles.*

L'itinéraire d'Antonin ne fournit aucune indication relative à cet intervalle; malgré cela, la vérité reste clairement apparente, et l'accord du premier et du troisième vase suffit amplement, si je ne me trompe, pour montrer que le graveur a commis deux erreurs sur le second, en y écrivant :

Ad Morum (xviii), au lieu de Ad Morum XXIII
et Libisosa... (xxviii), au lieu de Libisosa... XXIII.

Il existait donc bien réellement, de Castulo à Libisosa, 107 milles, conformément aux indications du premier et du troisième vase.

§ 5. *De Libisosa à Ad Palem.* — *Distance : 70 milles.*

L'itinéraire d'Antonin trace, dans la partie méridionale de l'Espagne, quatre grandes voies publiques dont la réunion formait une sorte de quadrilatère curviligne ayant ses angles placés à Saragosse (Caesaraugusta), à Tarragone (Tarraco), à Carthagène (Carthago Spartaria) et à Mérida (Emerita).

La voie qui réunissait Saragosse à Tarragone s'éloignait sensiblement de l'Ebre et passait par Huesca (Osca) et par Lérida (Ilerda).

Celle qui allait de Tarragone à Carthagène suivait au contraire le littoral de la Méditerranée, et passait par Tortose (Dertosa) et par Valence.

Celle de Carthagène à Mérida passait, de son côté, par Castulo et par Cordoue (Corduba).

Enfin, celle de Mérida à Saragosse restait constamment éloignée de la mer, et passait par Laminio, par la source du Guadiana (Caput Fluminis Anae) et par Libisosa.

Mais l'itinéraire d'Antonin n'indique aucune voie transversale dans l'intérieur de ce grand quadrilatère, et par conséquent il semble, au premier abord, qu'on ne doit trouver, sur cet itinéraire, aucun détail relatif aux voies secondaires qui partaient de Libisosa, sur la route de Mérida à Saragosse, pour aller, d'une part, à Castulo sur la route de Carthagène à Mérida, et, de l'autre, à Valence sur celle de Tarragone à Carthagène.

Cela n'est vrai cependant que pour la voie secondaire allant de Libisosa à Castulo, pour laquelle j'ai déjà dit que l'itinéraire ne fournit aucune indication quelconque. Mais il n'en est pas de même pour la ligne de Libisosa à Valence, et l'on trouve, au contraire, sur l'itinéraire, de précieuses indications relatives à cette dernière voie.

L'anomalie que je viens de signaler résulte de ce qu'on suivait autrefois, pour aller de Libisosa à Valence, d'abord la route de Mérida à Saragosse, sur 70 milles de longueur, entre Libisosa et Ad Putea, ensuite une voie transversale de 25 milles seulement

de longueur, entre Ad Putea et Ad Turres, station placée sur la route de Tarragone à Carthagène, et, en dernier lieu, cette dernière route elle-même, sur 61 milles de longueur, entre Ad Turres et Valence; d'où il résulte que, sur une longueur totale de 156 milles, 25 seulement se trouvent omis sur l'itinéraire d'Antonin.

Pour la partie comprise entre Libisosa et Ad Putea, qui est celle que j'étudie plus particulièrement dans ce paragraphe, l'accord entre l'itinéraire et les vases Apollinaires reste aussi complet que possible, malgré la dénomination de Ad Palem donnée, par les vases, à la station que l'itinéraire désigne sous le nom de Ad Putea. Je compterai donc, sans hésitation, une longueur totale de 70 milles entre Libisosa et cette station, dont le véritable nom pourra être, si l'on veut, mal défini, mais qui n'en demeurera pas moins située, dans tous les cas, au point où l'on quittait autrefois la route de Mérida à Saragosse, quand on voulait se diriger vers Valence.

§ 6. *De Ad Palem à Valence.* — *Distance: 86 milles.*

Sur la route de Tarragone à Carthagène, aussi bien que sur celle qu'on suivait pour aller des Pyrénées à Tarragone, et plus loin encore, dans toute la traversée de la Gaule, les distances de l'itinéraire d'Antonin, comptées jusqu'ici de l'Ouest à l'Est, se trouvent marquées, au contraire, de l'Est à l'Ouest, c'est-à-dire en partant d'Italie pour aller en Espagne. Elles sont écrites, de cette façon, en sens inverse de la direction indiquée sur les vases, et il résulte de là que la comparaison des deux textes ne peut être faite désormais

avec facilité qu'à la condition de modifier l'ordre suivi par l'un d'eux. C'est à la version de l'itinéraire que j'ai fait subir cette transformation, sans altérer cependant, en aucune manière, l'expression des distances, et le tableau placé à la fin de ce mémoire a été dressé en conséquence, en copiant l'itinéraire sous cette nouvelle forme, qui est celle que je suivrai toujours à l'avenir.

Ce tableau suffit pour démontrer que la distance de Saetabi à Sucrone est certainement fautive, sur le deuxième vase, où il faut lire, comme sur les deux autres, Sucrone XVI, au lieu de Sucrone XV; et cela est d'autant plus vrai que l'itinéraire d'Antonin vient confirmer lui-même cette appréciation, puisqu'il porte à XXXXI milles la distance totale de Ad Turres à Sucrone, savoir :

De Ad Turres à Ad Statuas VIII et de Ad Statuas à Sucrone XXXII, et puisque, en effet, la somme de ces deux distances se trouve identiquement conforme à celle qu'on lit, en d'autres termes, sur le troisième vase où la station de Ad Turres est séparée de Sucrone par la station de Saetabi, placée à XXV milles du premier point et à XVI milles du second, ensemble XXXXI milles.

De même encore pour la distance comprise entre les deux stations de Ad Palem et de Saetabim, entre lesquelles on trouve, sur les deux premiers vases, la station de Ad Aras à XXII milles du premier point et à XXVIII du second, ensemble L milles, tandis que, sur le troisième vase la station intermédiaire est marquée à Ad Turres, à XXV milles du premier et du deuxième point, ensemble L milles, comme précédemment.

En résumé, en comparant les indications de l'itinéraire d'Antonin à celles des trois vases, il semble

permis de conclure de cette seule comparaison l'itinéraire suivant :

1^o Voie transversale réunissant entre elles les routes de Mérida à Saragosse et de Tarragone à Carthagène :

Ad Palem vel ad Putea. »	}	Ensemble 25 milles.
Ad Aras. XXII		
Ad Turres. III		

2^o Stations situées sur la route de Tarragone à Carthagène :

Ad Statuas. VIII	}	Ensemble 61 milles.
Saetabi. XVI		
Sucrone. XVI		
Valentia. XX		

Et ces diverses indications, parfaitement conformes à celles de nos quatre textes, correspondent finalement à une longueur totale de 86 milles.

§ 7. *De Valence à Tarragone. — Distance: 175 milles.*

On trouve ici, en continuant à renverser les indications de l'itinéraire :

En premier lieu, entre les deux stations de Saguntum et de Ildum, tantôt Ad Novlas à XXIII milles de distance du premier point et à XXII milles du deuxième : ensemble XXXVI milles, et tantôt Sebelaci ou Sepe-laci à XXII du premier point et à XXIII du second ; ce qui donne toujours la même distance totale de XXXVI milles.

En deuxième lieu, entre Dertosa et Sub Saltu, tantôt une seule distance de XXXVII milles et tantôt cette même distance divisée en deux parties, savoir :

de Dertosa à Tria Capita, XVII milles, et de Tria Capita à Sub Saltu, XX milles : ensemble XXXVII.

Et en troisième lieu enfin, entre Tria Capita et Tarracone, tantôt Sub Saltu, à XX milles de Tria Capita et à XXV milles de Tarracone : ensemble XXXXV milles, et tantôt Oleastrum, à XXIII milles de la première station et à XXI de la seconde : ensemble, comme précédemment, XXXXV milles.

Mais ces différences n'empêchent pas, ainsi qu'on vient de le voir, l'accord le plus parfait d'exister entre les quatre documents, sauf une faute commise sur le deuxième vase où le graveur a écrit, par suite d'une erreur évidente, Tarracone XXI, au lieu de Tarracone XXV.

La même indication, Tarracone XXI, existe, il est vrai, sur l'itinéraire d'Antonin ; mais là elle n'est point fautive, puisqu'elle correspond à la station d'Oleastrum, tandis que sur le deuxième vase, où elle se rapporte à la station de Sub Saltu, elle doit être nécessairement corrigée.

En définitive, lorsqu'on veut tenir compte de toutes les stations que les vases et l'itinéraire d'Antonin font connaître, il convient d'écrire :

Valencia	»
Saguntum	XVI
Sepelaci	XXII
Ad Novlas	II
Ildum	XXII
Intibili	XXIII
Dertosa	XXVII
Tria Capita	XVII
Sub Saltu	XX

Oleastrum..... III

Tarracone..... XXI

Dans tous les cas, il est nécessaire de compter 175 milles entre Valence et Tarragone, conformément aux indications du premier et du troisième vase et conformément aussi à celles de l'itinéraire d'Antonin.

§ 8. *De Tarragone au sommet des Pyrénées.* —
Distance: 168 milles, d'après les vases; 169, d'après l'itinéraire.

La voie que les vases Apollinaires suivent pour aller de Tarragone au sommet des Pyrénées est considérée, sur l'itinéraire d'Antonin, comme faisant partie d'une voie plus longue à laquelle cet itinéraire assigne un développement total de 234 milles et qui se prolongeait jusqu'à Narbonne: Inde (id est a Narbone) Tarracone — mpm CCXXXIII (a), est-il dit à la ligne 2, page 396, de l'édition de Wesseling, et l'on reproduit, en effet, très exactement cette distance totale de 234 milles, en additionnant entre elles toutes les distances partielles rapportées aux pages 397 et 398 de l'itinéraire. Malgré cela, les trois vases Apollinaires s'accordent pour réduire à XVI milles la distance de Tarragone à Palfuriana, que l'itinéraire élève à XVII milles; et l'on se retrouve ainsi, une fois de plus, en présence de

(a) Ce chiffre est diminué d'une unité et se trouve réduit à CCXXXII, à la page 215 de l'Annuaire publié, en 1850, par la Société des Antiquaires de France; mais cette variante ne peut être attribuée qu'à une faute d'impression, car le texte de MM. Parthey et Pinder porte incontestablement CCXXXIII.

deux textes dont l'authenticité est incontestable et qui diffèrent néanmoins l'un de l'autre.

S'il n'était pas à peu près certain, comme je l'ai déjà dit, que les trois versions des vases Apollinaires ont été déduites, sauf quelques légères variantes, d'un seul et même document, l'accord de ces trois vases entre eux leur donnerait encore ici une grande valeur ; mais si ce motif de préférence doit être finalement rejeté, il semble au moins permis de croire, ainsi que je l'ai déjà fait remarquer, que les artistes espagnols auxquels ces vases sont attribués devaient connaître, mieux que personne, les véritables expressions des distances mesurées dans leur patrie ; et c'est là, en définitive, ce qui me décide à donner encore la préférence à leur version.

J'admettrai donc que l'erreur se trouve, une fois de plus, sur l'itinéraire d'Antonin ; et je ne dois pas négliger de continuer à faire remarquer que, si je me trompe dans cette appréciation, ce ne peut être qu'en restant au dessous plutôt qu'au dessus de la vérité.

J'admettrai ensuite qu'il y a erreur manifeste :

1^o Sur le deuxième vase, où la distance de Palfuriana à Antistiana est portée à XVI milles, au lieu de XIII, par suite de la répétition fautive du chiffre qui précède,

Et 2^o sur le même vase, où la distance de Gerunda à Cilniana est réduite à tort à XI milles seulement, au lieu de XII.

L'itinéraire d'Antonin fournit lui-même une double preuve de cette dernière erreur ; car on y trouve, tantôt à la page 390, ligne 2, une longueur de XXVII, pour exprimer la distance totale de Girone à la Jonquièrre, et tantôt, à la page 398, ligne 1, une lon-

gueur de XXIII, pour exprimer celle d'Aquis Voconis à Cinniana.

Quant à la distance d'Arragone à Seterras, portée sur le premier vase à XXXIII milles (VIII + XXIII), quoiqu'elle soit réduite, sur les trois autres textes, à XXXII milles (XVII + XV) seulement, je ne la considère pas comme nécessairement fautive, parce que rien n'oblige à admettre que la voie conduisant d'Arragone à Seterras, par Praetorio, se confondait, *dans toute sa longueur*, avec celle qui passait par Semproniana. Ces deux voies peuvent se confondre sans doute, et alors il y a, sur le premier vase, une erreur évidente d'une unité en plus sur la distance d'Arragone à Semproniana, ou sur celle de Semproniana à Seterras, mais elles ne se confondent pas d'une manière nécessaire, et par conséquent je laisserai ce fait dans le doute.

Je n'en attribuerai pas moins, avec une entière confiance, d'après les indications du troisième vase Apollinaire, une longueur totale de 168 milles à la distance comprise, en passant par Praetorio, entre Tarragone et la limite du territoire espagnol, au sommet des Pyrénées; et je le ferai d'autant plus volontiers que cette conclusion est encore confirmée, au moins en partie, par le texte de la table théodosienne elle-même, dont voici les premières indications :

Vocom XII, Cerunda XII, Cenuiana XV, Juncaria XII, Beclanna IIII. In Summo Pyreneo.

On le voit donc, ce nouveau texte est, à son tour, parfaitement d'accord avec tous les autres, quoiqu'il introduise une nouvelle station, celle de Beclanna, qui ne se trouve marquée nulle autre part et qui est située à XII milles de distance de la Jonquièrre et à

III milles du sommet des Pyrénées, ensemble XVI milles, comme sur les quatre autres textes.

§ 9. *Récapitulation de la traversée de l'Espagne, sur une longueur de 876 milles.*

En définitive, et en résumant tout ce qui précède, je crois qu'il convient de compter :

1 ^o de Cadix à Séville.....	100 milles.
2 ^o de Séville à Cordoue.....	92
3 ^o de Cordoue à Castulo.....	78
4 ^o de Castulo à Libisosa.....	107
5 ^o de Libisosa à Ad Palem.....	70
6 ^o de Ad Palem à Valence.....	86
7 ^o de Valence à Tarragone.....	175
Et 8 ^o enfin, de Tarragone au sommet des Pyrénées.....	168

En total, pour l'entière traversée de l'Espagne, depuis Cadix jusqu'aux

Pyrénées..... 876 milles.

Et, je le répète encore une fois, si je me trompe dans cette appréciation finale, je suis sûr au moins de rester plutôt au dessous qu'au dessus de la vérité, me réservant de faire comprendre plus tard toute l'importance de cette observation.

Je ne dois pas omettre de faire remarquer, en second lieu, avant de terminer ce qui se rapporte à l'Espagne, que six fautes évidentes ont été déjà signalées sur le deuxième vase Apollinaire, une et probablement trois sur l'itinéraire d'Antonin, une et peut-être deux sur le premier vase, et qu'il ne s'en est encore pré-

senté aucune sur le troisième. Ce dernier est donc, jusqu'ici, singulièrement remarquable par l'exactitude de ses indications et reste bien supérieur, à ce point de vue, aux trois autres documents qui lui ont été comparés.

La même supériorité, on le prévoit sans peine, continuera à lui appartenir dans toute la suite de cette étude, et la comparaison attentive des textes va m'aider à le démontrer.

Cette supériorité sera d'ailleurs d'autant plus marquée, qu'au moment d'entrer sur le sol de la France, le quatrième vase Apollinaire et la table Théodosienne vont fournir, à leur tour, en s'ajoutant aux autres documents, de nouveaux éléments de certitude qu'il faut se hâter maintenant de faire connaître.

Chapitre II. — Etude des vases Apollinaires depuis les Pyrénées jusqu'à Suze.

§ 1^{er} *Des Pyrénées à Narbonne. — Distance : 65 milles.*

Six documents bien distincts sont à notre disposition maintenant et peuvent être rapprochés. Ce sont : les quatre vases Apollinaires, l'itinéraire d'Antonin et la table Théodosienne. On les trouvera réunis, à la fin de ce mémoire, sur le 2^{me} tableau comparatif.

Les cinq premiers s'accordent entre eux pour fixer à XXV milles la distance comprise entre le sommet des Pyrénées et Ruscione; par conséquent, il semble difficile de comprendre pour quel motif la commission de la Topographie des Gaules (1) a trouvé préférable de substituer à une indication si bien vérifiée celle qui est inscrite sur la table Théodosienne de la manière suivante :

In summo Pyreneo. »	} Ensemble XXVIII.
Ad Centenarium V	
Illiberre XII	
Ruscione VII (2)	

(1) Voyez le résumé du travail de cette commission dans la *Revue Archéologique*, nouvelle série, 4^e année, VIII^e volume, p. 153.

(2) Voici le texte complet de cette partie de la carte :

In summo Pyreneo V Ad Centenarium XII Illiberre VII Ruscione VI Narbone.

Et il est facile de voir que la station de Combusta se trouve omise, par erreur, sur ce texte, ainsi que la distance de Combusta à Narbone, et que par conséquent le chiffre VI doit être rapporté à la distance de Ruscione à Combusta, et non à celle que l'on comptait autrefois de Ruscione à Narbone (Voir à la fin du chapitre le tableau comparatif des textes).

Comment ne pas voir, en effet, que l'erreur doit exister naturellement sur cette carte, plutôt que sur tous les autres textes, et qu'ainsi il est indispensable d'y lire ou bien XIII, au lieu de XII, entre Ad Centenarium et Illiberre, ou bien VIII, au lieu de VII, entre Illiberre et Ruscione, de manière à reproduire, pour la distance entière, la même expression que sur les quatre vases et sur l'itinéraire ?

Au fond, la table Théodosienne est un document trop souvent fautif pour que son autorité puisse être opposée, avec quelque avantage, à l'unanimité des autres textes; et cela est d'autant plus vrai qu'une distance réelle de 27 milles doit être comptée, d'après le travail de la commission, entre le sommet des Pyrénées et Ruscione; d'où il suit que plus le chiffre des anciens documents sera élevé, plus il s'approchera de la réalité actuelle.

Est-il nécessaire de faire remarquer, en second lieu, que la distance de Combusta à Narbone est certainement fautive, sur les deux premiers vases, puisque les deux derniers s'accordent entre eux et avec l'itinéraire d'Antonin pour élever cette distance à XXXVIII milles, et puisque l'itinéraire, en décomposant cette longueur en deux parties dont la somme est égale à XXXVIII, vient confirmer encore l'exactitude de cette indication ? En résumé donc, il y a lieu de compter 65 milles du sommet des Pyrénées à Narbonne.

§ 2. *De Narbonne à Nimes. — Distance : 91 milles.*

Les diverses stations de la ligne de Narbonne à Nimes sont reproduites deux fois sur l'itinéraire d'Antonin.

Elles se trouvent d'abord aux pages 388 et 389 de l'édition Wesseling, où elles sont inscrites comme dépendant d'une voie beaucoup plus importante, ayant 1002 milles de longueur, et réunissant Gap à Léon, où stationnait la septième légion romaine. On lit, en effet, sur l'itinéraire, en tête des détails relatifs à cette voie :

Inde (id est a Vapinco) ad Galleciam ad Leg. VII Geminam. . . . mpm XII.

On retrouve ensuite les mêmes stations aux pages 396 et 397, où elles font partie de la voie d'Arles à Narbonne, dont la longueur totale est, d'après l'itinéraire, de 101 milles, et dont les détails sont précédés de la mention suivante :

Item ab Arelato Narbone. mpm CI.

Il est d'ailleurs facile de s'assurer, en additionnant entre elles toutes les distances qui correspondent aux diverses stations de ces deux grandes lignes, que leurs sommes sont fort exactement égales à 1002 milles et à 101 milles, et qu'ainsi le document actuel est parfaitement conforme, dans ces deux parties du texte, au document primitif.

Malgré cela, on y trouve, pour la distance de Narbonne à Béziers, tantôt, à la page 389, ligne 6, XVI milles, et tantôt, à la page 397, ligne 2, XII milles seulement; par conséquent, il est indispensable d'admettre qu'une de ces deux expressions est fautive. Mais l'accord des trois vases, en cet endroit, suffit heureusement pour prouver que l'erreur existe, à la page 397, sur la ligne d'Arles à Narbonne.

Cette erreur provient évidemment de ce que le rédacteur de l'itinéraire, après avoir écrit, sur la ligne 1 de la page 397, XII milles, pour exprimer la distance de Cessero à Béziers, a répété, par distraction, ce

même chiffre sur la ligne suivante, au lieu d'y écrire XVI, comme à la ligne 6 de la page 389 du même itinéraire.

D'un autre côté, voici quel est le texte de la table Théodosienne :

Narbonne (xxi) Beterris XII Cesserone XVIII
Foro Domiti XV Sertacione (xx) Ambrusium XV
Nenniso.

Et ce qui vient d'être dit montre clairement qu'il y a aussi, sur la première distance de ce texte, une erreur manifeste et qu'il faut y remplacer incontestablement un X par un V, afin d'y lire, XVI comme sur tous les autres documents.

L'accord existant, pour la distance de Béziers à Cessero, entre le deuxième et le quatrième vase, la table Théodosienne et les deux versions de l'itinéraire, permet de constater, après cela, une nouvelle erreur sur le premier et sur le troisième vase, où l'on a écrit à tort XIII milles, au lieu de XII milles seulement.

En dernier lieu, l'accord de tous les autres documents dévoile, à son tour, une seconde erreur sur la table Théodosienne, par rapport à la distance de Sertacione à Ambrusium, qui s'y trouve portée à XX milles, quand elle devrait être réduite à XV milles. C'est, encore une fois, un X substitué à un V.

Et, ces diverses corrections une fois opérées, la distance comprise entre Narbonne et Nîmes demeure incontestablement fixée à 91 milles de la manière indiquée au commencement de ce paragraphe.

§ 3. De Nîmes à Apt. — Distance: 73 milles.

En continuant la comparaison des textes, on se trouve, pour la distance de Nîmes à Apt, aussi bien que pour celle de Narbonne à Nîmes, en présence de sept itinéraires différents et avec une pareille abondance de documents, il est impossible que la vérité reste longtemps douteuse.

La première conséquence à tirer d'une comparaison attentive de tous ces textes est que la voie tracée sur le quatrième vase reste sensiblement plus courte, et, par cela seul, parfaitement distincte de celles que les autres documents font connaître.

Cette voie, en effet, va directement d'Ugernum à Glanum, en traversant le Rhône, entre Beaucaire et Tarascon, tandis que les autres, au contraire, descendent de Beaucaire jusqu'à Arles, en suivant la rive droite du Rhône, pour traverser ce fleuve, à Arles même, et pour le remonter ensuite, sur la rive gauche, en allant d'Arles à Glanum par Ernaginum.

Ainsi que je l'ai déjà exposé avec plus de détails dans un travail qui a précédé celui-ci (1), la voie la plus directe est, en même temps, la plus ancienne, et se confond avec celle que Polybe (2) et Strabon (3) ont fait connaître, allant en ligne droite de Nîmes à Tarascon, par Beaucaire, et de là se dirigeant vers l'Italie,

(1) Rapport sur le tracé de la voie Domitienne entre Nîmes et le Rhône, inséré dans les *Mémoires de l'Académie du Gard*, pour l'année 1864, page 53.

(2) Liv. III, chap. 39.

(3) Liv. IV, chap. 1^{er}, § 2.

soit par Aix, Antibes et les Alpes Maritimes, soit par Cavaillon, Apt et les Alpes Cottiennes, sans jamais descendre jusqu'à Arles.

La seconde voie, au contraire, passant par Ugernum, comme la précédente, mais descendant ensuite jusqu'à Arles, a été préférée plus tard et est devenue, à son tour, la voie officielle, s'il est permis de s'exprimer de la sorte, dès qu'on a pu, à l'aide des ponts construits à Arles, traverser le Rhône, en cet endroit, plus commodément qu'à Beaucaire, où il n'a jamais existé de ponts. Cette seconde voie allait, de la sorte, de Nîmes à Ernaginum, par Ugernum et par Arles (1), et, une fois parvenue à Ernaginum, se divisait en deux branches distinctes, dirigées l'une vers Avignon par Barbantane, et l'autre vers Saint-Remy, où cette dernière route se divisait encore pour s'incliner, tantôt vers Fréjus et Antibes, par Aix, sans passer par Marseille, tantôt vers Apt et les Alpes Cottiennes, par Cavaillon.

Si l'on veut entrer maintenant dans les détails, il faut d'abord considérer que la distance de Nîmes à Ugernum a été portée à XV milles sur le premier et sur le troisième vase, aussi bien que sur la table Théodosienne, tandis qu'elle a été élevée jusqu'à XVI milles sur le second et sur le quatrième vase; et ce premier fait nécessite, avant tout, quelques explications :

Les bornes milliaires encore debout sur l'ancienne voie romaine, entre Nîmes et Ugernum, démontrent que la quinzième, en partant de Nîmes, se trouvait

(1) L'existence de cette voie, de Nîmes à Arles, par Ugernum, est démontrée, en outre, d'une manière certaine, par le tracé lui-même de la carte de Peutinger, où l'emplacement d'Ugernum est figuré à une grande distance du Rhône, sur la ligne droite qui réunit la ville d'Arles à celle de Nîmes.

avant Ugernum, et qu'ainsi le quatrième vase Apollinaire marque, avec raison XVI milles, entre Nîmes et Ugernum, parce qu'il compte cette distance *jusqu'au Rhône*.

La XVI^e borne se trouvait placée, malgré cela, sur la voie de Nîmes à Arles, *au delà d'Ugernum*, où cette voie antique ne pénétrait pas ; de sorte que la station d'Ugernum se trouvait, en réalité, entre le XV^e et le XVI^e mille ; d'où il suit que l'indication du deuxième vase pourrait être, à la rigueur, exacte, à la condition cependant d'y rétablir la station d'Arles, qui a été certainement omise sur ce vase et d'y écrire :

Nemauso	»	}	Ensemble XXIII
Ugerno	XVI		
Arelata	VIII		
au lieu de: Nemauso	»	}	Ensemble XXIII
Ugerno	XV		
Arelata	VIII		

comme sur les premier et troisième vases.

Néanmoins, la concordance de ces deux derniers textes entre eux et avec la table Théodosienne est plus que suffisante pour faire voir que c'est la seconde de nos deux versions qu'il y a lieu de considérer comme la meilleure, et qu'il faut adopter de préférence.

Quant à l'itinéraire d'Antonin, il est certainement fautif aux deux endroits, puisqu'il porte, pour la distance totale de Nîmes à Arles, tantôt XIII, à la page 396 et tantôt XVIII milles, à la page 388 ; toutefois, puisque le chiffre réel est égal, comme on vient de le voir, à XXIII, il semble évident que la double erreur de cet itinéraire peut être facilement comprise et pro-

vient de ce qu'on y a écrit, une première fois, XVIII au lieu de XXIII, en substituant un V à un X, et, une seconde fois, XIII au lieu de XXIII, en omettant un X.

Malgré cela, je considère comme incontestable que ces fausses expressions de la distance de Nîmes à Arles, portées tantôt à XIII milles et tantôt à XVIII milles, existaient bien réellement sur le texte original de l'itinéraire d'Antonin, parce qu'il est hors de doute que ces expressions ne pourraient être modifiées qu'à la condition de modifier, en même temps, les distances totales de Gap en Espagne et d'Arles à Narbonne, portées, ainsi que je l'ai déjà dit, sur ce même itinéraire, comme égales à 1002 milles et à 101 milles.

En définitive, et quoiqu'on trouve aux pages 396 et 397 :

1 ^o D'Arles à Nîmes	14 milles	} Ensemble, comme ci-dessus, 101 milles,
2 ^o De Nîmes à Béziers, d'accord avec la plupart des autres textes..	75 milles	
Et 3 ^o de Béziers à Narbonne...	12 milles	

il n'en demeure pas moins certain que cette version est fautive, et qu'il faut absolument compter :

D'Arles à Nîmes	24 milles	} Ensemble, 115 milles.
De Nîmes à Béziers	75 milles	
Et de Béziers à Narbonne	16 milles	

Les distances réellement mesurées, sur la voie antique, par la commission de la Topographie des Gaules, le démontrent d'ailleurs surabondamment, de la manière la plus positive ; et je puis en conséquence, sans insister davantage sur ces premiers détails, m'occuper enfin de l'intervalle compris entre Ugernum et Glanum.

Toutefois, j'ai besoin d'établir auparavant que la station d'Arles a été certainement omise sur le deuxième vase, comme je n'ai pas craint de l'affirmer tout à l'heure.

Je me contenterai de faire remarquer, pour cela, que la distance directe d'Ugernum à Glanum, par Tarascon, est réduite, sur le quatrième vase, même en y comprenant la traversée du Rhône, à XII milles, et que cependant on trouve sur le premier et sur le troisième :

D'Ugernum à Arles, VIII milles,

Et d'Arles à Glanum, tantôt XIII et tantôt XV milles.

Ensemble, d'Ugernum à Glanum, de {XXIII à XXVIII milles.

Sur le deuxième vase, au contraire, on ne trouve, d'Ugernum à Glanum, que XV milles, c'est-à-dire 3 milles de plus que dans le premier cas et 8 ou 9 milles de moins que dans le second. Or, il suffit de porter un compas sur une carte pour s'assurer que la distance d'Ugernum à Glanum, par Tarascon, fixée à XII milles sur le quatrième vase, ne peut, en aucun cas, être élevée jusqu'à XV milles, comme sur le deuxième; et que, par conséquent, cette dernière distance de XV milles se rapporte indubitablement, sur le deuxième vase lui-même, à Arles, et non à Beaucaire.

D'un autre côté, et en dernière analyse, le premier et le troisième vase, d'accord en ce point avec la table Théodosienne, fixent, comme je l'ai déjà fait remarquer, la distance d'Arles à Glanum, tantôt à XV milles et tantôt à XIII milles seulement, mais jamais à XVI. Par conséquent, il semble, dès à présent, certain que la commission de la Topographie des Gaules s'est trompée, quand elle s'est décidée à déduire des anciens textes :

Arelate.....	»	} Ensemble XVI.
Ernaginum.....	VIII	
Glanum.....	VIII	

La vérité étant, au contraire, que cette version n'existe nulle part.

Je reconnais sans peine qu'on trouve, sur le troisième vase :

Arelate.....	»	} Ensemble XV.
Ernaginum.....	VII	
Glanum.....	VIII	

et sur le deuxième :

Arelate.....	»	} Ensemble, comme précédemment, XV.
Ernaginum.....	VIII	
Glanum.....	VII	

Mais une distance supérieure à XV milles ne se trouve, je le répète, nulle part et ne peut être admise en aucun cas ; par conséquent, la seule conclusion à déduire des différences qui viennent d'être signalées est que la station d'Ernaginum se trouvait située autrefois entre deux bornes milliaires, ce qui permettait d'augmenter indifféremment l'une des deux distances qui lui correspondent, ou de la réduire d'une demi unité ; par conséquent aussi, il y a encore erreur, quoique en sens inverse, lorsque la distance totale se trouve réduite à XIII milles seulement, comme, par exemple, sur le premier vase apollinaire et sur la table Théodosienne, où l'on a certainement écrit à tort : Ernaginum VI, au lieu de Ernaginum VII.

Je ne perds pas de vue cependant que la distance d'Ernaginum à Glanum était portée à XII milles, de

la manière suivante, sur le texte original de l'itinéraire d'Antonin :

Arelate.....	»	} Ensemble XXXV
Ernagino.....	VII	
Glano.....	XII	
Cabellione.....	XVI	

et ce fait résulte de ce que ces quatre stations font partie de la grande ligne de Milan à Arles, par les Alpes Cottieunes, dont la longueur totale, fixée à CCCXI (1) milles (page 339, lignes 7 et 8), se trouve exactement reproduite en faisant la somme de toutes les distances partielles de cette ligne. Mais cette circonstance n'empêche pas de constater l'erreur commise par le premier rédacteur de l'itinéraire, en fixant ainsi à XII milles la distance d'Ernaginum à Glanum.

On doit d'ailleurs le faire avec d'autant plus de raison qu'on trouve, sur cet itinéraire lui-même, une preuve directe de l'erreur que je veux démontrer, puisque la distance totale d'Arles à Cavaillon, que cette fausse indication élève, ainsi qu'on vient de le voir, à XXXV milles, est néanmoins réduite, en fait, à XXX milles à la ligne 6 de la page 388.

Il est dès lors extrêmement probable, et, j'ose le dire, certain, que le texte fautif des pages 343 et 344 provient d'un texte plus ancien, où on lisait, sans doute, en substituant un V à un X :

(1) Ce chiffre est diminué à tort d'une centaine et se trouve ainsi réduit à CCCXI, à la page 193 de l'*Annuaire* publié, en 180, par la Société des Antiquaires de France. Mais cette variante, comme celle qui a été déjà signalée, d'une manière analogue, dans le chapitre précédent, ne peut être attribuée qu'à une faute d'impression, le texte de MM. Parthey et Pinder portant incontestablement CCCXI.

Arelate.....	»	} Ensemble XXX milles comme à la page 388.
Ernagino.....	VII	
Glano.....	VII	
Cabellione.....	XVI	

Malgré cela, il résulte de l'ensemble des autres documents que l'un de ces deux chiffres VII doit être, à son tour, inexact sur l'ancien texte lui-même, et devait être remplacé par le chiffre VIII, pour rendre la distance totale d'Arles à Glanum finalement égale à XV milles.

L'accord des cinq derniers textes démontre, après cela, que la distance de Glanum à Cabellio est égale à XII milles, et qu'il faut lire par conséquent XII, au lieu de XVI, à la page 343 de l'itinéraire d'Antonin, par conséquent aussi XXVII, au lieu de XXX, à la page 388.

En dernier lieu, la distance de Cabellio à Apta Julia doit être certainement fixée à XXII milles, soit en deux fois, comme sur le deuxième et sur le troisième vase, sur la table Théodosienne et sur l'itinéraire d'Antonin, page 343, soit en une seule fois, comme sur le quatrième vase et sur l'itinéraire, page 388.

Quant aux indications du premier vase, elles sont nécessairement fautives en cet endroit, par suite de la substitution du chiffre XII au chiffre XXII, à la suite des mots Aptam Juliam, ou, ce qui est encore plus probable, par suite de l'omission de la station de Ad Fines.

En résumé, il résulte de tout ce qui vient d'être dit qu'il y a lieu de compter, de Nîmes à Apt, 73 milles, conformément aux indications du troisième vase, et que, par conséquent, ce dernier texte conserve toujours une supériorité marquée sur tous les autres.

§ 4. *D'Apt à Gap. — Distance : 86 milles.*

Dans ce nouvel intervalle, dont la longueur totale est certainement égale à 86 milles, je ne trouve aucune erreur à signaler sur les cinq premiers documents. Mais il faut relever sur les deux autres : d'abord, à la page 388 de l'itinéraire, l'omission d'un I dans l'expression de la distance d'Alabonte à Vapinco, qui a été réduite, de cette façon, à XVII milles, quand elle s'élève, en réalité, à XVIII milles, non-seulement sur tous les autres textes, mais aussi à la page 341 de l'itinéraire lui-même; et ensuite, sur la table Théodosienne, l'omission d'un X, dans l'expression de la distance d'Alaunio à Segustero, qui est ainsi portée, par erreur, de XXIII milles à XIII milles seulement.

Quant à la répétition de la station d'Alarante, figurée deux fois sur la table, il est évident qu'elle constitue, à son tour, une nouvelle erreur.

§ 5. *De Gap à Suze. — Distance : 99 milles.*

L'itinéraire d'Antonin donne ici, encore une fois, deux versions qui diffèrent, sur certains points, l'une de l'autre, et cette remarquable anomalie ne doit plus étonner maintenant personne, puisque j'ai déjà signalé, en fait, des différences analogues :

1° Sur la ligne d'Arles à Narbonne, dont la longueur précédemment fixée à 115 milles, savoir :

D'Arles à Nimes	24 milles	} Ensemble 115 milles
Et de Nimes à Narbonne..	91 milles	

est pourtant réduite, tantôt à 101 milles seulement, aux pages 396 et 397 de l'itinéraire, où cette ligne d'Arles à Narbonne est donnée à part, et tantôt à 110 milles, aux pages 388 et 389, où elle est donnée comme faisant partie de la grande ligne de Gap à Léon, en Espagne, ayant elle-même 1002 milles de longueur totale,

Et 2^o sur la ligne de Gap à Arles, dont la longueur réelle est de 135 milles, savoir :

D'Arles à Apt.	49 milles)	Ensemble 135 milles
Et d'Apt à Gap.	86 milles)	

et que l'on trouve cependant comprise. tantôt pour 137 milles, aux pages 387 et 388, dans la grande ligne précitée de Gap à Léon, et tantôt pour 143 milles, aux pages 339, 342, 343 et 344, dans la ligne de Milan à Arles, ayant, de son côté, 411 milles de longueur totale.

Quant à la ligne de Gap à Suze, que je me propose d'étudier maintenant, elle figure, à son tour, sur l'itinéraire, tantôt pour 99 milles, aux pages 341 et 342, comme faisant partie de la ligne précitée de Milan à Arles, et tantôt, pour 98 milles seulement, à la page 357, comme faisant partie de la ligne de Milan à Vienne, ayant elle-même 409 milles de longueur totale, et au sujet de laquelle on lit, en effet, aux lignes 1 et 2 de la page 356 :

A Mediolano per Alpes Cottias
Viennam mpm CCCCVIII (1)

(1) Ce chiffre est diminué d'une centaine et réduit à tort à CCCVIII, à la page 198 de l'*Annuaire* publié, en 1850, par la Société des Antiquaires de France. Mais c'est encore là une faute d'impression qu'il est facile de constater en consultant l'excellente édition de MM. Parthey et Pinder

Il est d'ailleurs facile de s'assurer, pour cette dernière ligne, comme pour toutes les précédentes, que la somme des distances partielles, inscrites sur l'itinéraire, reproduit fort exactement la distance totale, et qu'ainsi toutes ces distances, telles qu'elles nous sont données, correspondent fidèlement à celles qui figuraient sur le texte original, malgré les nombreuses différences qu'on remarque entre elles, et malgré surtout les erreurs évidentes que ces différences signalent, et qu'il importe maintenant de faire connaître pour la ligne de Gap à Suze.

Il semble d'abord incontestable que la distance de Vapincum à Caturrigomagus doit être fixée, d'après tous les documents, à XII milles, et que celle de Caturrigomagus à Eburodunum doit être portée, à son tour, à XVII milles, malgré les variations qui existent en cet endroit.

Peut-on ne pas voir, en effet, lorsque l'itinéraire d'Antonin porte, tantôt XVII milles et tantôt XVI milles, que c'est le premier de ces deux chiffres qui doit être préféré, quand les trois derniers vases Apollinaires s'accordent pour répéter ce même chiffre et quand la table Théodosienne porte VII seulement, au lieu de XVII? On ne peut certainement trouver, dans cette dernière indication, qu'une simple distraction du copiste et la faute qu'il a commise en retranchant le chiffre X doit être évidemment réparée. Il faut aussi, par une raison analogue, lire XVII, sur le premier vase, au lieu de XVIII.

D'Eburodunum à Rama, la distance de XVII milles est ensuite bien certaine, puisque l'itinéraire d'Antonin, qui est seul fautif à la page 342, porte lui-même tantôt XVIII et tantôt XVII.

De même pour le chiffre XVIII, correspondant à la distance de Rama à Brigantio, pour lequel tous les textes s'accordent, à l'exception de la table Théodosienne qui porte seule XVIII.

Mais, au delà, de plus grandes différences doivent être signalées.

Cependant le premier vase et le troisième sont d'accord avec la page 357 de l'itinéraire d'Antonin, pour porter la distance totale de Briançon à Suze à XXXV milles et pour reproduire ce chiffre par des combinaisons différentes.

Par conséquent, il y a lieu de reconnaître à la fois l'exactitude de ce chiffre et celle des combinaisons qui le reproduisent; par conséquent aussi, la distance de Brigantio à Ad Martis doit être fixée, à la page 341 de l'itinéraire, à XVIII milles, au lieu de XVIII, non-seulement parce que cette distance de XVIII milles est précisément celle qui est portée à la page 357 du même itinéraire, mais encore parce qu'elle se trouve reproduite par la somme des distances marquées sur la table Théodosienne, entre les mêmes stations ($VI + V + VIII = XVIII$).

Donc enfin la distance de Ad Martis à Segusio doit être réduite, sur cette table, à XVI milles, au lieu de XVII, ce chiffre XVI étant précisément celui que l'on trouve aux pages 341 et 357 de l'itinéraire d'Antonin.

La distance de Briançon à Suze demeurant ainsi fixée, d'une manière parfaitement certaine, à XXXV milles, il est clair, en second lieu, qu'il faut lire, sur le deuxième vase, Segusio XXIII, au lieu de Segusio XXIII, puisque le premier et le troisième portent aussi Segusione XXIII.

En dernier lieu, et si l'on veut étudier les détails,

il n'est pas moins certain que les différentes désignations suivantes : Gruentia , Summas Alpes, Druantio et In Alpe Cottia, ne peuvent s'appliquer qu'à une seule et même station, située à VI milles de distance de Briançon, et qu'il en est de même pour les noms de Coesao, Caesaeone, Tyrio et Gaenone, donnés à la station située à V milles au delà de la précédente. Il est clair, en outre, que le premier vase attribue fautive-ment à Druantium, ainsi que le P. Garucci l'a déjà fait remarquer, les XI milles que les trois autres vases divisent en deux stations distinctes, d'accord, en ce point, avec la table Théodosienne; il semble démontré, par suite, qu'il serait indispensable, pour avoir le droit de supprimer la station intermédiaire sur le premier vase, d'y effacer le nom de Druantium et d'attribuer la distance entière de XI milles à Caesaeone, plutôt qu'à Druantium.

Je n'ai aucun moyen d'expliquer, après cela, d'une manière satisfaisante, l'omission de la station de Suze et l'inscription des mots :

In Alpe Cottia XXIII
et Ad Martis XXIII sur le quatrième vase.

Tout le monde comprend néanmoins que ce sont là des indications évidemment fautives, quoiqu'on ne comprenne pas aussi bien d'où ces fautes peuvent provenir; et voici, en attendant mieux, une explication qui sera peut-être acceptée :

Ne pourrait-on pas admettre que, dans le seul but de distinguer la station de Druantio d'une autre station de même nom, on la désignait autrefois de la manière suivante :

Druantio, In Alpe Cottia,
et que c'est, pour ce seul motif, qu'on trouve, en termes plus abrégés, sur les anciens textes, tantôt Druan-

tio seulement et tantôt In Alpe Cottia ? Peut-être aussi la même désignation s'étendait-elle jusqu'à la station de Tyrio.

Si cette conjecture est fondée, on aurait dû lire, sur le quatrième vase : Druantio, In Alpe Cottia . . . VI
 Tyrio, In Alpe Cottia V
 ou mieux encore : Druantio VI
 Tyrio V
 In Alpe Cottia,

sans ajouter, dans ce dernier cas, aucune indication de distance à la suite des mots : In Alpe Cottia ; et dans cette hypothèse, ce serait seulement par suite de l'inadvertance du graveur que le chiffre XXIII, qui est précisément celui qui correspond à la distance de Tyrio à Segusio, se trouverait ajouté, sur le texte tel qu'il est parvenu jusqu'à nous.

Dans ce cas, on devrait lire, sur ce texte rectifié :

Ou bien en supprimant la station de Ad Martis, <hr style="width: 10%; margin: 5px auto;"/> Brigantione » Druantio VI Tyrio V In Alpe Cottia. Segusione XXIII	Ou bien, en rétablissant cette station, <hr style="width: 10%; margin: 5px auto;"/> Brigantione » Druantio VI Tyrio V In Alpe Cottia. Ad Martis VIII Segusione XVI
--	---

et l'omission de la ligne qui correspond à Segusione pourrait être admise alors, dans les deux cas, sans beaucoup de peine.

Mais pourquoi aurait-on substitué, dans la seconde hypothèse, Ad Martis XXIII à Ad Martis VIII ? C'est, je

l'avoue, ce qu'il m'est impossible de dire et ce qui d'ailleurs importe assez peu au fond.

Il est beaucoup plus intéressant de constater, en terminant cette partie de mon étude, qu'il y a lieu de compter, en définitive, 99 milles de Gap à Suze, conformément aux indications du troisième, vase et qu'ainsi le texte de ce document reste, cette fois encore, seul exact dans tous ses détails, tandis que les six autres textes sont tous plus ou moins fautifs, tantôt dans un sens et tantôt dans l'autre.

§ 6. *Récapitulation de la distance comprise entre les Pyrénées et Suze, sur une longueur de 414 milles.*

En résumé, après avoir établi, dans la première partie de ce mémoire, que l'on devait compter, sur les anciens itinéraires.....	876milles
depuis Cadix jusqu'au sommet des Pyrénées, je viens d'établir, en second lieu, que l'on devait y compter, en même temps.....	414milles
depuis les Pyrénées jusqu'à Suze, savoir :	
des Pyrénées à Narbonne..	65 milles
de là à Nimes.....	91 milles
de là à Apt.....	73 milles
de là à Gap.....	86 milles
et enfin, de Gap à Suze.....	99 milles
Ensemble, comme ci-dessus..	<u>414 milles</u>

On comptait donc autrefois, depuis Cadix jusqu'à Suze, en traversant les Alpes Cottiennes..... 1,290milles

Mais on peut déduire encore des considérations qui précèdent d'autres conséquences, dont l'importance n'échappera certainement à personne; car elles permettent d'apprécier, dès à présent, à leur juste valeur, les différents textes étudiés jusqu'ici.

Si l'on considère d'abord, en particulier, la table Théodosienne, on y remarque, sur les trente-deux distances qu'elle mentionne, entre le sommet des Pyrénées et Suze, huit expressions fautives, savoir : XII + VII = XVIII milles, au lieu de XX,

pour la distance de Ad Centenarium à Ruscione;

XXI milles, au lieu de XVI,
pour celle de Narbonne à Béziers;

XX milles, au lieu de XV,
pour celle de Sextantion à Ambrusium;

VI milles, au lieu de VII,
pour celle d'Arles à Ernaginum;

XIII milles, au lieu de XXIII,
pour celle d'Alaunio à Sisteron;

VII milles, au lieu de XVII,
pour celle de Catorigomagus à Embrun;

XVIII milles, au lieu de XVIII,
pour celle de Rama à Briançon;

et XVII milles, au lieu de XVI,
pour celle de Ad Martis à Suze;

et cela indépendamment de l'omission évidemment fautive du relais de Combusta et de la répétition pareillement fautive de la station d'Alarante.

Ainsi, la table Théodosienne contient, dans l'intervalle qui vient d'être étudié, dix fautes sur trente-trois indications, c'est-à-dire *une faute* au moins sur *trois indications et demie*.

L'itinéraire d'Antonin, à son tour, n'est guère plus exact, puisque j'y ai constaté, en effet, entre les Pyrénées et Suze, à la suite de cinq distances très régulièrement rapportées, à la page 397, entre le sommet des Pyrénées et Narbonne, sur la ligne de Narbonne à Tarragone :

1^o Deux fautes sur sept indications, entre Narbonne et Arles, aux pages 396 et 397, savoir :

XII milles, au lieu de XVI.

pour la distance de Narbonne à Béziers;

et XIII milles, au lieu de XXIII,

pour celle de Nîmes à Arles;

2^o Quatre fautes sur seize indications, entre Arles et Suze, sur la grande ligne de Milan à Arles, savoir :

XII milles, au lieu de VIII,

pour la distance d'Ernaginum à Glanum;

XVI milles, au lieu de XII,

pour celle de Glanum à Cavaillon;

XVIII milles, au lieu de XVII,

pour celle d'Embrun à Rama;

et XVIII milles, au lieu de XVIII,

pour celle de Briançon à Ad Martis;

3^o Trois fautes sur treize indications, entre Narbonne et Gap, sur la grande ligne de Gap à Léon, en Espagne, savoir :

XVIII milles, au lieu de XXIII,

pour la distance de Nîmes à Arles;

XXX milles, au lieu de XXVII,

pour celle d'Arles à Cavaillon;

et XVII milles au lieu de XVIII,

pour celle d'Alamonte à Gap;

Et 4^o enfin, une faute sur six indications, entre Gap et S^uize, sur la ligne de Milan à Vienne, savoir :

XVI milles au lieu de XVII,

pour la distance de Caturrigas à Embrun.

Ainsi, la partie de cet itinéraire que je viens d'étudier, présente, dans son ensemble, dix fautes sur quarante-sept indications, c'est-à-dire, en moyenne, *une faute* au moins sur *cinq indications*.

L'itinéraire d'Antonin peut donc être considéré, dans cette partie, comme offrant, en définitive, un peu moins d'erreurs que la table Théodosienne, quoique, au point de vue de l'exactitude, ces deux documents ne soient pas, au fond, très différents l'un de l'autre.

Mais si l'on entreprend d'étudier ensuite, au même point de vue, les vases Apollinaires, il est aisé de s'apercevoir que les résultats ne restent plus les mêmes; car voici à quoi se réduisent alors les fautes constatées sur ces derniers textes.

On peut en compter :

1^o Cinq sur le premier vase, savoir :

XXXII milles, au lieu de XXXIII,

pour la distance de Combusta à Narbonne;

XIII milles, au lieu de XII,

pour celle de Béziers à Cessero;

VI milles, au lieu de VII,

pour celle d'Arles à Ernaginum;

XII milles, au lieu de X,

pour celle de Ad Fines à Apt;

et XVIII milles, au lieu de XVII,

pour celle de Caturrigomagum à Eburodunum;

2^o Trois sur le deuxième vase, savoir :
XXXII milles, au lieu de XXXIII,
pour la distance de Combusta à Narbonne ;
XVI milles, au lieu de XV,
pour celle de Nîmes à Beaucaire ;
et XXIII milles, au lieu de XXIIII,
pour celle de Caesao à Suze ;

Et 3^o enfin, on n'en trouve qu'une seule sur le troisième vase, savoir :

XIII milles, au lieu de XII,
pour la distance de Béziers à Cessero. A quoi il faut ajouter encore l'omission de la station de Ad Fines sur le premier vase et de celle d'Arles sur le second.

Et comme il existe, sur les vases Apollinaires, tantôt vingt-sept et tantôt vingt-huit stations, entre le sommet des Pyrénées et Suze, on voit, en définitive, qu'il y a lieu d'attribuer moyennement :

Au premier de ces vases, une faute sur cinq indications et demie ;

Au deuxième, une faute sur neuf indications,

Et au troisième enfin, une faute seulement sur vingt-huit indications.

Quant au quatrième, dont le texte serait complètement irréprochable, dans toute la partie que je considère en ce moment, si la station de Suze n'y avait pas été omise, et surtout s'il ne présentait pas, entre Tyrio et Suze, une regrettable altération, aussi évidente qu'inexplicable, il ne peut être placé, par suite de cette dernière circonstance, qu'un peu après le troisième.

Il n'en demeure pas moins certain que les indications des vases Apollinaires sont, en général, infiniment plus sûres que celles des autres textes, et que la première

place, parmi ces vases, doit être incontestablement assignée au troisième, auquel j'ai déjà attribué, dès le principe, un mérite exceptionnel que la suite de cette étude ne tardera pas à rendre plus sensible encore.

L'ordre logique des idées devrait me conduire maintenant à continuer l'examen des textes gravés sur ces vases et à les étudier enfin dans l'intervalle qui correspond à l'Italie, depuis Suze jusqu'à Rome. Mais comme les indications du quatrième vase ne seront bientôt plus à ma disposition pour cela, quand celles des autres textes ne s'accordent pas toujours parfaitement entre elles, il devient indispensable, pour mener à bonne fin cette partie de mon travail, d'invoquer, de temps en temps, l'autorité de l'itinéraire de Bordeaux à Jérusalem, et je ne puis le faire, avec avantage, qu'après avoir discuté, au préalable, le texte de ce dernier document, dans sa partie comprise entre Bordeaux et Milan.

Cette discussion est d'ailleurs assez importante pour nécessiter un chapitre spécial, et je me trouve ainsi conduit à lui consacrer, en entier, celui qu'on va lire.

Chapitre III. — Etude de l'itinéraire de Bordeaux à Jérusalem entre Bordeaux et Milan.

On ne connaissait naguère, en France, qu'un seul manuscrit ancien de l'itinéraire de Bordeaux à Jérusalem, et voici, pour confirmer cette assertion, en quels termes M. Léon Renier s'exprimait lui-même, à ce sujet, dans la préface de l'édition des *Itinéraires romains de la Gaule*, dont il a inséré le texte dans l'*Annuaire de la Société des Antiquaires de France*, pour l'année 1850.

« On ne connaît, disait-il alors, qu'un seul manuscrit ancien de l'itinéraire de Bordeaux à Jérusalem. » Ce manuscrit est du ix^e siècle, et il fait partie du n^o 4.808 de la bibliothèque nationale de Paris, qui contient le manuscrit C, beaucoup plus récent, de l'itinéraire d'Antonin. On en trouve une copie moderne à la suite du manuscrit G d'Orléans ».

Mais de nouvelles recherches ayant fait découvrir, depuis un petit nombre d'années, dans la bibliothèque du chapitre de Vérone, un second manuscrit généralement considéré comme datant du milieu du viii^e siècle, le texte de ce document a été publié dans la *Revue Archéologique* (1), d'après une copie de M. D. Dettlefsen, à laquelle M. Anatole de Barthélemy a bien voulu ajouter les variantes du manuscrit de Paris.

Les deux textes ainsi connus de cet itinéraire peuvent être étudiés maintenant par tout le monde; et, avant de les étudier à mon tour, je les place ici en regard l'un de l'autre, en prenant le texte du manuscrit de Vérone dans la *Revue Archéologique*, et celui du

(1) Nouvelle série, 5^e année, tome x, page 98.

manuscrit de Paris, sur l'excellente édition de MM. Parthey et Pinder.

Je continue, d'ailleurs, à y marquer, comme je l'ai fait jusqu'ici, entre parenthèses et en plus petits caractères, tous les chiffres que je considère comme fautifs.

PREMIÈRE PARTIE.

De Bordeaux à Arles. — Distance : 371 milles.

MANUSCRIT DE VÉRONE
attribué au VIII^e siècle

*Itinerarium a Bordegala
Hierusalem usque, etc.*

Mutatio Stomatas, Leugas n ^o VII
Mutatio Senone..... VIII
Civitas Vasates..... VII
Mutatio Tres Arbores..... V
Mutatio Oscyneiu..... VIII
Mutatio S. otro..... VIII
Civitas Iolo-a..... VIII
Mutatio Vanesia..... XII
Civitas Auscius..... VIII
Mutatio ad Sextum..... VI
Mutatio Hanguerra..... VII
Mutatio Bucconis..... VII
Mutatio Ad Jovem..... VII
Civitas Tolosa..... VII
Mutatio ad Nonum..... Milia. VIII
Mutatio ad Vicesimum..... XI
Mansio Elusione..... VIII
Mutatio Sostomago..... VIII
Vicus Ebrimago..... X
Mutatio Cedros..... VI
Castellum Carc sonae..... VIII
Mutatio Tricesimum..... VIII
Mutatio Huerbas..... XV
Civitas Narbonae..... XV
Civitas Biterris..... XVI
Mansio Cissarone..... XII
Mutatio Fora Domiti..... XVIII
Mutatio Sostantione..... XV
Mutatio Ambrosi..... XV
Civitas Nemauso..... XV
Mutatio Ponte Herarum..... (xvi)
Civitas Arlate..... (viii)
Fit a Bordegala Arlate usque Milia. CCLXXII
Mutationes..... (xxx) hiez XXXII
Mansiones..... XI

MANUSCRIT DE PARIS
attribué au IX^e siècle.

*Itinerarium a Burdigala
Hierusalem usque, etc.*

Mutatio Stomatas.... Leug. VII
Mutatio Sirione..... Leug. VIII
Civitas Vasatas..... Leug. (viii)
Mutatio Tres Arbores... Leug. V
Mutatio Oscincio..... Leug. VIII
Mutatio Scutio..... Leug. VIII
Civitas Elusa..... Leug. VIII
Mutatio Vanesia..... Leug. XII
Civitas Auscius..... Leug. VIII
Mutatio Ad Sextum.... Leug. VI
Mutatio Hanguverro... Leug. VII
Mutatio Bucconis..... Leug. VII
Mutatio Ad Jovem.... Leug. VII
Civitas Tholosa..... Leug. VII
Mutatio Ad Nonum.... Mil. VIII
Mutatio Ad Vicesimum. Mil. XI
Mansio Elusione..... Mil. VIII
Mutatio Sostomago.... Mil. VIII
Vicus Hebro Lago..... Mil. X
Mutatio Cedros..... Mil. VI
Castellum Carcassone.. Mil. VIII
Mutatio Tricesimum... Mil. VIII
Mutatio Ho verbas.... Mil. XV
Civitas Narbonne..... Mil. XV
Civitas Biterris..... Mil. XVI
Mansio Cissarone.... Mil. XII
Mutatio Fora Domiti... Mil. XVIII
Mutatio Sostantione... Mil. (xvi)
Mutatio Ambrosio.... Mil. XV
Civitas Nemauso..... Mil. XV
Mutatio Ponte Aerarium. Mil. XII
Civitas Arellate..... Mil. VIII
Fit a Burdigala Arellate usque Milia. CCLXXI
Mutationes..... (xxx) hiez XXXII
Mansiones..... XI

Je n'ai pas, on le conçoit sans peine, la prétention de rétablir ce document dans son intégrité primitive ; il faudrait, pour y parvenir, restituer à chaque mot sa véritable orthographe, et cette restitution m'entraînerait à des recherches philologiques que je n'ai pas l'intention d'entreprendre en ce moment. Mon étude restera donc purement géographique, conformément au système déjà suivi à l'occasion des vases Apollinaires, et mon attention ne portera que sur les expressions des distances.

Ce qui frappe, au premier abord, quand on veut étudier l'itinéraire de Bordeaux à Jérusalem, c'est qu'il est divisé, ainsi qu'on vient de le voir, en parties distinctes, à la suite desquelles on trouve une récapitulation sommaire des distances et des stations.

Quelle est d'abord la vérité par rapport à ces indications, qui ne s'accordent pas parfaitement entre elles ?

Si l'on compte, l'une après l'autre, toutes les stations, on en trouve effectivement 32, d'après les deux textes ; d'où il résulte incontestablement qu'il faut lire, sur les deux manuscrits, Mutationes XXXII, au lieu de Mutationes XXX. On compte ensuite, d'une manière plus détaillée, entre Bordeaux et Arles, 8 Civitates, 2 Mansiones, 1 Vicus et 1 Castellum ; et par conséquent, pour que l'indication : Mansiones XI, puisse être considérée comme exacte, il est nécessaire de comprendre au nombre des Mansiones le Vicus ou le Castellum.

A l'égard des distances, je me propose d'établir qu'il convient de compter, entre Bordeaux et Arles, 371 milles $\frac{1}{2}$; et, pour arriver à cette conclusion, je considérerai, sauf vérification ultérieure, toutes les distances

comme vraies, quand elles se trouveront reproduites, de la même façon, sur les deux documents, me contenant de discuter les seules variantes.

Je n'en remarque que quatre entre Bordeaux et Arles, savoir :

	D'APRÈS LES MANUSCRITS	
	de Vérone	de Paris.
De Senone ou Sirione à Vasates ou Vasatas..... Leug.	VIII	(VIII)
De Foro Domiti à Sustancione ou Sostantione..... Mil.	XV	(XVII)
De Nimes à Ponte Herarum ou Aerarium..... Mil.	(XVII)	XII
Et de ce dernier point à Arles. Mil.	(VIII)	VIII

Mais je me hâte de constater que la seconde de ces variantes ne peut être l'objet d'aucun doute, puisque la table Théodosienne, les quatre vases Apollinaires et l'itinéraire d'Antonin, pendant deux fois (à la page 380, ligne 3, et à la page 376, ligne 8), s'accordent, ainsi qu'on l'a déjà vu, sept fois de suite, pour fixer la distance de Forum Domiti à Substantion à XV milles seulement. J'admettrai donc que l'erreur existe incontestablement, dans ce cas, sur le manuscrit de Paris.

Il en est de même pour la distance de Sirione à Vasatas; car le chiffre VIII du manuscrit de Vérone me semble, encore dans ce cas, préférable au chiffre VIII du manuscrit de Paris.

On trouve, en effet, dans cette hypothèse :

D'abord de Bordeaux à Toulouse, d'après le manuscrit de Vérone, 107 lieues, ou, ce qui est la même

chose.....	160 milles $\frac{1}{2}$
Ensuite de Toulouse à Nimes, d'après les deux manuscrits.....	191 milles
et enfin de Nimes à Arles, tantôt 26 milles, d'après le manuscrit de Vérone, et tantôt 20 milles seule- ment, d'après le manuscrit de Paris; ce qui oblige à porter <i>au moins</i>	20 milles
De sorte que la distance totale de Bordeaux à Arles doit être <i>au moins</i> égale à.....	<u>371 milles $\frac{1}{2}$</u>

Tandis que, en préférant, pour la distance de Sirione à Vasatas, le chiffre VIII du manuscrit de Paris, il faut compter une lieue, soit 1 mille $\frac{1}{2}$ de plus pour la distance totale, et élever par conséquent cette distance à 373 milles *au moins*; ce qui conduit à admettre une double erreur de copie dans la récapitulation finale de nos manuscrits.

Mais cette double erreur ne sera certainement admise par personne, quand il est si facile de voir, au contraire, que la longueur totale de 371 milles $\frac{1}{2}$ s'accorde aussi bien avec le chiffre 372 du manuscrit de Vérone qu'avec le chiffre 371 du manuscrit de Paris.

Tout tend donc à prouver, non seulement que la distance de Sirione à Vasatas doit être fixée à VIII lieues seulement, conformément à l'indication du manuscrit de Vérone, mais encore qu'il est nécessaire d'adopter définitivement, pour la distance de Nimes à Arles, les chiffres XII et VIII du manuscrit de Paris, et qu'ainsi il convient de lire sur la première partie de l'itinéraire de Bordeaux à Jérusalem :

Mutatio Senone vel Sirione..... »
Civitas Vasates vel Vasatas..... Leug. VIII
(comme sur le manuscrit de Vérone).

.....
Mutatio Sustancione vel Sostantione.. Mil. XV
(comme sur le manuscrit de Vérone).

.....
Mutatio Ponte Herarum vel Aerarium. Mil. XII
(comme sur le manuscrit de Paris).

Civitas Arelate vel Arellate..... Mil. VIII
(comme sur le manuscrit de Paris).

Fit a Bordegala vel Burdigala Arelate vel Arillate
usque Milia CCCLXXI vel CCCLXXII (ad libitum).

Et je crois avoir rétabli, de cette façon, avec une exactitude bien suffisante, le texte primitif de l'itinéraire.

Toutefois, comme la régularité d'une addition ne suffit pas, ainsi qu'on l'a déjà reconnu plusieurs fois dans les chapitres précédents, pour autoriser à considérer les divers nombres sur lesquels on a opéré comme ayant subi une vérification complète et définitive, je me propose de discuter maintenant, en détail, toutes les indications du texte, tel qu'il vient d'être rectifié, en les comparant non seulement aux indications correspondantes des vases Apollinaires, de l'itinéraire d'Antonin et de la table Théodosienne, toutes les fois que cela sera possible, mais encore aux distances réelles elles-mêmes, lorsque ce dernier moyen de vérification restera seul à ma disposition.

§ 1^{er} De Bordeaux à Auch. — Distance : 73 lieues gauloises.

La partie de l'itinéraire de Bordeaux à Jérusalem qui commence à Bordeaux et se termine à Auch, ne se trouve marquée ni sur les vases Apollinaires, ni sur l'itinéraire d'Antonin, ni même sur la table Théodosienne; car les vagues indications qu'on est dans l'usage d'attribuer, sur cette carte, à l'intervalle compris entre Auch et Eauze se rapportent probablement à une autre ligne (1).

(1) La voie tracée sur la table Théodosienne passe, en partant d'Auch (Eliberre), d'abord par Besno à XII lieues d'Auch, ensuite par Elusa à X lieues de Besino et à XXII lieues d'Auch, enfin par une localité dont le nom demeurera toujours inconnu, parce qu'il était marqué sur la partie aujourd'hui perdue de la table; on sait seulement, d'après une indication restée sur la partie conservée, que cette localité se trouvait à XV lieues d'Elusa, ou, ce qui est la même chose, à XXV lieues de Besino.

Quoique la plupart des auteurs s'accordent, en présence de ces indications, pour confondre la voie ainsi désignée sur la table Théodosienne avec celle qui allait d'Auch à Bordeaux par Eauze (Elusa), je considère néanmoins cette solution comme tout à fait inacceptable, par cette seule raison que la ligne d'Auch à Bordeaux doit rencontrer Sirione avant d'arriver à Bordeaux, et parce que cette station de Sirione se trouve placée, en fait, sur la table, de l'autre côté de la Garonne, précisément au dessus d'Auch (Eliberre), c'est-à-dire en un point où il est matériellement impossible de ramener le tracé de la voie qui passait par Besino, Elusa, etc.

Il existe, au contraire, sur l'itinéraire d'Antonin, une autre voie qui me semble convenir beaucoup mieux au tracé de la table. C'est celle qui va d'Auch à Saint-Bertrand-de-Comminges (Lugdunum), en passant par une station intermédiaire nommée Belsino, placée à XII lieues d'Auch, comme la précédente, et à XXIII lieues de Saint-Bertrand. Il est certain, en effet, qu'une localité aussi im-

L'étude des distances réelles est donc l'unique moyen de vérification applicable à cette première partie; et ce moyen lui-même n'est pas aussi commode à employer qu'on peut le croire au premier abord, parce qu'il n'existe entre Auch et Bordeaux que deux stations, Eauze (1) et Bazas, dont l'identification soit certaine.

D'ailleurs, avant de comparer les distances réelles à celles qui sont marquées sur les textes, la première question à résoudre est celle de savoir quelles sont, en fait, ces distances elles-mêmes, qui sont incontestablement des lieues, puisque l'itinéraire le déclare en termes formels, mais qui peuvent être des lieues gauloises de 2,415 mètres de longueur, aussi bien et mieux peut être que des lieues romaines de 2,222 mètres, car si l'existence de l'ancienne lieue gauloise peut

portante que Lugdunum devait être nécessairement marquée sur la partie perdue de la table Théodosienne, et que par conséquent on peut identifier, avec une grande apparence de vérité, le Besino de la table avec le Belsino de l'itinéraire, puisque ces deux stations sont à la même distance d'Auch.

Dans ce cas, il y aurait eu, sur la route d'Auch à Lugdunum, et à X lieues de Belsino ou Besino, une station nommée Elusa, comme celle qui se trouvait sur la route d'Auch à Bordeaux; et la station inconnue, placée ensuite à XV lieues au delà d'Elusa et à XXV lieues de Belsino, serait précisément celle de Lugdunum. A mon avis, l'existence de deux stations différentes, portant toutes les deux le nom d'Elusa, placées sur des routes distinctes, l'une à XX lieues et l'autre à XXII lieues d'Auch, n'est pas plus invraisemblable que celle de deux stations portant à peu près le même nom, Belsino ou Besino, et placées toutes les deux à la même distance (XII lieues) du point de départ.

(1) La véritable position de la station antique est à la Cieuat-d'Eauze plutôt qu'à Eauze même; mais, comme ces deux localités ne diffèrent pas sensiblement l'une de l'autre, je ne tiendrai ici aucun compte de cette différence.

être réellement constatée quelque part, sur les voies de la Gaule, c'est plus particulièrement sur celles qui ne se trouvent marquées, comme la ligne de Bordeaux à Auch, ni sur l'itinéraire d'Antonin, ni sur la table Théodosienne, et qui, par conséquent, n'ont jamais été *romanisées*.

Mais il arrive malheureusement que ni les distances comptées entre Bordeaux et Bazas, ni celles qu'on mesure de Bazas à Eauze, ne peuvent servir à résoudre cette difficulté préjudicielle: en premier lieu, parce que les deux manuscrits de l'itinéraire ne sont pas d'accord entre ces deux premières localités, où ils donnent tantôt vingt-quatre et tantôt vingt-cinq lieues; et ensuite parce que la route à parcourir en allant de Bazas à Eauze est, à son tour, très incertaine, la Commission de la Topographie des Gaules la faisant passer par Gabarret (1), quand les autres auteurs s'accordent pour la conduire par Sos.

La ligne d'Eauze à Auch, à laquelle tout le monde consent à donner une longueur de vingt lieues, conformément aux indications des deux manuscrits, est donc la seule sur laquelle il peut être permis de raisonner en ce moment, quoique Walckenaer place, contrairement à l'opinion généralement admise, la station intermédiaire de Vanesia à Lézian plutôt qu'à Saint-Jean-Poutge.

Mais ce détail importe peu, au fond, comme on peut s'en convaincre en traçant, sur une carte, une ligne droite entre les deux stations extrêmes d'Auch et d'Eauze et en mesurant ensuite la distance totale ainsi comptée à vol d'oiseau, d'une station à l'autre.

(1) Voyez le résumé du travail de cette Commission dans la *Revue Archéologique*, nouvelle série, 4^e année, VIII^e volume, p. 155.

Lorsqu'on se sert des cartes de Cassini, ou de la nouvelle carte de l'état-major dont l'exactitude n'est pas contestable, on trouve 45 kilomètres pour la distance ainsi mesurée. Cette distance est donc égale ou même un peu supérieure à 20 lieues romaines, et, par conséquent, il est impossible de considérer cette longueur de 20 lieues romaines comme susceptible de correspondre à l'intervalle réellement mesuré, dans un pays aussi accidenté que cette partie de la Gascogne, sur la route même d'Auch à Eauze; puisqu'il faut alors tenir compte, non-seulement de toutes les sinuosités du tracé, mais encore du détour à faire pour passer par Vanesia et par les autres localités intermédiaires, s'il en existait déjà d'autres, comme c'est probable, à l'époque romaine. Il semble donc indispensable d'augmenter la distance mesurée à vol d'oiseau pour tenir un compte suffisant de ces diverses circonstances, et on ne peut le faire qu'en fixant la distance réelle à 20 lieues gauloises, c'est-à-dire à 48 kilomètres, au lieu de la réduire à 20 lieues romaines, ou à 44 kilomètres 400 mètres seulement.

Cette conclusion est encore confirmée, quand on en vient à étudier les détails; car il faut compter, d'après l'itinéraire, d'Auch à Vanesia, 8 lieues, soit 19 kilomètres, si ces lieues sont, en effet, des lieues gauloises, et de Vanesia à Eauze, 12 lieues, soit 29 kilomètres. Or, il existe fort exactement d'abord, d'Auch au passage actuel de la Baise, près Saint-Jean-Poutge, 19 kilomètres, quand on mesure cette distance sur l'ancienne route provinciale, plus courte que la route actuelle, et ensuite de Saint-Jean-Poutge à Eauze, 28 kilomètres, en faisant passer la voie antique par Vie-Fezensac et par Lanepax.

Il est donc permis de croire, avec une grande apparence de vérité :

En premier lieu, que le nom de la Baïse doit être identifié avec celui de Vanesia, et que la station de Vanesia doit être définitivement placée à Saint-Jean-Poutge ;

En deuxième lieu, que la vingtième lieue en partant d'Auch devait finir à la distance de 7 à 800 mètres, après Eauze ;

Et en troisième lieu, enfin, que les lieues ainsi marquées étaient réellement des lieues gauloises, par cette raison sans doute que la route de Bordeaux à Auch, qui ne se trouve marquée, ainsi que je l'ai déjà constaté, ni sur l'itinéraire d'Antonin, ni sur la table Théodosienne, n'avait pas été considérée par les Romains comme une route importante et avait été laissée par eux dans son ancien état ; ce qui fait qu'elle avait naturellement conservé son bornage primitif en lieues gauloises.

Ces explications conduisent à rechercher si la réalité de l'existence d'un bornage en lieues gauloises peut être constatée, à son tour, sur la route de Bordeaux à Eauze, aussi bien que sur celle d'Eauze à Auch.

Je m'occuperai d'abord de l'intervalle compris entre Bordeaux et Bazas.

On trouve, dans cet intervalle, en mesurant les distances sur les cartes de l'état-major :

De Bordeaux à la traversée de la rivière d'Eau-Bourde, suivant la route actuelle..... 9 kil.

De là, à Saint-Médard-d'Ayrans..... 5 $\frac{1}{2}$

De là à Castres, où la voie antique passait très probablement..... 6 $\frac{1}{2}$

A reporter..... 21 kil.

<i>Report</i>	21 kil.
Et de là à Cérons.....	11
<hr/>	
Ensemble, de Bordeaux à Cérons...	32 kil.
De Cérons à la traversée du Ciron. 5 kil.	} 6 1/2
Et de là à Preignac..... 1 1/2	
<hr/>	
Ensemble de Bordeaux à Preignac..	38 kil. 1/2
Enfin de Preignac à Bazas (1), suivant les détours de la route actuelle par Lan- gon.....	20
En total, depuis Bordeaux jusqu'à Bazas.....	<hr/> <hr/> 58 kil. 1/2

Par conséquent, cette distance totale que je me suis cru autorisé à réduire à XXIII lieues, d'après les indications du manuscrit de Véronc, dans le but de rendre possible la vérification finale, se trouve en effet très voisine de 24 lieues gauloises = 57 kil. 960 m. Il suffit même, pour rendre cette expression de 24 lieues tout à fait exacte, de tracer la voie antique sans l'assujétir à suivre le détour de la route actuelle par Langon; par conséquent, on peut admettre, dès l'abord, sans aucune difficulté, qu'on comptait réellement autrefois 24 lieues gauloises entre Bordeaux et Bazas.

L'étude des distances intermédiaires conduit, en second lieu, au même résultat, ainsi qu'on va le voir.

La première station, Stomatas, que les deux textes portent à 7 lieues de distance de Bordeaux, ne peut

(1) La Commission de la Topographie des Gaules fixe la distance réelle de Cérons à Bazas à 12 lieues romaines, soit 26 kil. 664 m. et je viens de la fixer moi-même à 26 kil. 1/2.— Je suis, par conséquent, d'accord avec la Commission pour la détermination de cette distance partielle.

d'abord être placée, quelle que soit l'hypothèse qu'on adopte, que vis-à-vis Cambes, entre Saint-Médard-d'Eyrans et Castres, parce que, en effet, 7 lieues romaines correspondent à 15 kil. 554 m. et 7 lieues gauloises à 16 kil. 905 m., et parce que Saint-Médard se trouve à 14 kil. $\frac{1}{2}$ seulement de Bordeaux, et Castres à 21 kilomètres.

Quant à la seconde station, Sirione, que l'itinéraire met à 16 lieues de Bordeaux, il faut compter, pour la placer à Cérons, comme la Commission de la Topographie des Gaules le propose, 16 lieues romaines, soit 35 kil. $\frac{1}{2}$ de Bordeaux à Cérons, quand je n'ai compté tout à l'heure que 32 kilomètres en ces deux localités.

Je n'ai aucune peine à reconnaître qu'on peut, à la rigueur, allonger le trajet de 2 kilomètres ou environ, et élever ainsi la distance entière à 34 kilomètres, en faisant suivre à la voie antique toutes les sinuosités de la route actuelle, et spécialement en la conduisant jusqu'au château de Laprade; mais cet allongement, tout invraisemblable qu'il est, ne suffit pas encore pour arriver à un parcours total de 35 kil. $\frac{1}{2}$ (16 lieues romaines).

De plus, comme il existe, en fait, 26 kil. $\frac{1}{3}$ entre Cérons et Bazas, soit 12 lieues romaines, quand l'itinéraire n'en compte que 9 entre Sirione et Vasatas, on voit clairement qu'on perd d'un côté ce qu'on a pu gagner de l'autre, et que la solution proposée reste, en définitive, inacceptable, non-seulement parce qu'un copiste n'a jamais pu écrire VIII, au lieu de XII, mais encore et surtout parce que l'introduction de ce chiffre XII dans le texte rendrait la vérification finale complètement impossible.

Au contraire, lorsqu'on veut compter, entre Bordeaux et Sirione, 16 lieues gauloises, soit 38 kil. 640^m, l'emplacement de la station de Sirione se trouve reporté à 6 kil. $\frac{1}{2}$ au delà de Cérons et peut être placé alors soit, avec d'Anville, à la traversée de la rivière du Ciron, soit mieux encore, avec Lapie, à Preignac même.

Comme il existe ensuite 20 kilomètres seulement de Preignac à Bazas, alors même qu'on admet le détour par Langon, et comme 8 lieues gauloises correspondent à 19 kil. 320 m., on voit combien l'hypothèse de l'emploi des lieues gauloises devient de plus en plus vraisemblable, puisqu'elle permet de déterminer les emplacements des stations situées entre Bordeaux et Bazas, d'une manière claire et précise, sans modifier, en aucune façon, les distances marquées sur le manuscrit de Vérone, qui peuvent seules reproduire le total placé à la fin de la première partie de l'itinéraire.

Les mêmes conséquences vont être déduites, en dernier lieu, de l'étude des distances comprises entre Bazas et Eauze.

Il est d'abord facile de constater, en joignant, sur une carte, ces deux stations par une ligne droite, que Lerm-Musset se trouve sur cette ligne elle-même, et à 12 kil. $\frac{1}{2}$ de Bazas. La route antique passait donc indubitablement par cette localité; et puisqu'elle est située à 12 kil. $\frac{1}{2}$ de Bazas, quand 5 lieues gauloises correspondent à 12 kil. 075 m., il est aisé de comprendre que la station de Tres Arbores doit être identifiée avec l'emplacement actuel de Lerm-Musset, au lieu d'être placée à Maillas, c'est-à-dire à 5 lieues plus loin, comme la commission de la Topographie des Gaules le propose, en substituant arbitrairement un X à un V.

De Lerm-Musset à Eauze, on compte ensuite, à vol d'oiseau, 56 kilomètres, et, suivant l'itinéraire, 24 lieues. Or, si ces lieues sont, comme je le crois, des lieues gauloises, elles correspondent à 58 kilomètres, et il semble permis de considérer cette différence de 2 kilomètres comme assez grande pour compenser les sinuosités de la route, dans un pays aussi facile à parcourir que le département des Landes.

Mais il faut tenir compte aussi des écarts résultant de la position des stations intermédiaires : Oscineio et Scotio, que l'on identifie ordinairement, la première, avec Houeilles et la seconde, avec Sos.

Or, il existe en réalité :

De Lerm-Musset à Houeilles.....	24 kil.
De Houeilles à Sos.....	19 kil.
Et de Sos à Eauze.....	20 kil. $\frac{1}{2}$
Ensemble.....	<u>60 kil. $\frac{1}{2}$</u>

Par conséquent, quoique ces diverses localités soient très sensiblement à égales distances l'une de l'autre, comme l'itinéraire le demande, il arrive pourtant que leur distance totale excède d'une lieue ou environ les 24 lieues de cet itinéraire, égales à 58 kilomètres.

Il ne faut pas néanmoins perdre de vue : d'une part, que la vingtième borne comptée en partant d'Auch devait se trouver, d'après ce qui a été déjà dit précédemment, à 7 ou 800 mètres au moins au delà d'Eauze, et qu'ainsi la différence qui vient d'être constatée, reste, en réalité, inférieure à une lieue, et, de l'autre, que la valeur de 2,415^m attribuée jusqu'ici à la lieue gauloise, suivant les calculs de M. Pistorlet de Saint-Ferjeux, paraît plus directement applicable aux

voies antiques du nord de la France qu'à celles du midi, et peut n'être pas suffisamment rigoureuse dans la circonstance actuelle.

En fait, il résulte de mes recherches, d'abord et avait tout, que la lieue gauloise est théoriquement égale à 7,500 pieds gaulois, comme la lieue Romaine est égale à 7,500 pieds romains; et ensuite que le pied-de-roi actuel reproduit aussi exactement que possible le pied gaulois lui-même.

Mais s'il en est ainsi, la lieue gauloise doit correspondre à 2,436^m (7,500 fois 0^m,3248) plutôt qu'à 2,415^m, et ce seul allongement de 21^m par lieue, suffit pour augmenter de plus de 500^m la distance comptée entre Bazas et Eauze, et de plus de 1,700^m la distance totale d'Auch à Bordeaux.

En résumé, deux hypothèses seulement sont possibles, puisque les lieues marquées sur l'itinéraire de Bordeaux à Jérusalem ne peuvent être que des lieues gauloises ou des lieues romaines; et ces deux hypothèses sont de telle nature que la première, après avoir permis, ainsi qu'on vient de le voir, de conserver, sans modifications, toutes les indications du texte et d'en déduire toutes les vérifications qu'il comporte, donne encore les moyens d'arriver à des identifications très satisfaisantes pour toutes les stations intermédiaires, tandis que la seconde oblige à introduire dans le texte deux corrections importantes, l'une complètement invraisemblable, puisqu'elle tend à substituer le chiffre XII au chiffre VIII, et l'autre plus vraisemblable sans doute, puisqu'elle tend simplement à substituer, le chiffre X au chiffre V, mais tout à fait arbitraire malgré cela. En outre, cette dernière hypothèse présente, l'inconvénient majeur de rendre complète-

ment impossible la vérification finale des distances de cette section ; et c'est par ce motif surtout, si je ne me trompe, qu'elle doit être définitivement rejetée, pour régler la distance entière de Bordeaux à Auch à 73 *lieues Gauloises*, comme j'ai proposé de le faire.

§ 2. *D'Auch à Toulouse.* — Distance : 34 *lieues romaines.*

Pour ce qui concerne l'intervalle compris entre Auch et Toulouse, les vases Apollinaires et l'itinéraire d'Antonin continuent encore à ne fournir aucune indication ; quant à la table Théodosienne, on peut la consulter au contraire plus utilement que tout à l'heure.

Il suffit, en effet, d'en placer le texte en regard de celui de l'itinéraire de Jérusalem pour constater aussitôt que les totaux s'accordent entre eux avec une grande exactitude, malgré les différences considérables que l'on remarque entre les indications des stations.

Voici, avant tout, ces deux textes :

TABLE THÉODOSIENNE.	ITINÉRAIRE DE JÉRUSALEM.
<p>Eliberre »</p> <p>Casinomago . . . XV</p> <p>Tolosa XVIII</p> <p>Distance totale. <u>XXXIII</u></p>	<p>Civitas Auscius. »</p> <p>Ad Sextum . . . VI</p> <p>Hungunverro . . VII</p> <p>Buconis VII</p> <p>Ad Jovem VII</p> <p>Tolosa VII</p> <p>Distance totale. <u>XXXIII</u></p>

On est assez généralement porté à croire que ces deux textes s'appliquent à deux tracés différents, et que le premier correspond au tracé le plus ancien. Mais cette circonstance est ici sans importance; car, alors même qu'elle serait régulièrement constatée, l'identité de longueur des deux voies n'en suffirait pas moins pour permettre de considérer les deux textes comme ne s'éloignant pas plus de la vérité l'un que l'autre.

Il semble dès lors difficile de comprendre pour quels motifs la commission de la Topographie des Gaules s'est décidée à réduire la distance de Ad Sextum à Hungunverro à VI lieues seulement (1), quand les deux manuscrits de l'itinéraire s'accordent pour régler cette distance à VII lieues, alors surtout qu'il s'agit d'une station dont le véritable emplacement n'est pas connu avec une précision suffisante.

Quant à moi, je n'hésite pas à reconnaître la parfaite exactitude de l'itinéraire de Jérusalem en cet endroit. J'ai pourtant à faire remarquer que les longueurs des lieues doivent être réduites, dans le cas actuel, à 2^k, 222^m, si l'on veut que les distances portées sur l'itinéraire se rapprochent, en fait, de celles qu'on mesure aujourd'hui sur la route elle-même; ce qui revient à dire, en d'autres termes, que les distances comptées à partir d'Auch doivent se trouver finalement exprimées en lieues gauloises du côté de Bordeaux, et en lieues romaines du côté de Toulouse.

Mais il n'y a là rien qui puisse surprendre, car il faut évidemment de deux choses l'une, ou bien nier,

(1) Voyez, encore une fois, le résumé du travail de cette Commission dans la *Revue Archéologique*, nouvelle série, 4^e année, VIII^e volume, p 155.

d'une manière absolue, l'existence de la lieue gauloise, comme la commission de la Topographie des Gaules se croit autorisée à le faire, ou bien reconnaître qu'il existe nécessairement des localités pour lesquelles les distances sont comptées d'un côté en lieues gauloises, et de l'autre en lieues romaines.

A un autre point de vue, il semble facile de comprendre qu'une voie aussi importante que celle qui réunissait autrefois les deux villes de Toulouse et d'Auch (*Augusta Ausciorum*) n'avait pas été conservée dans son état primitif, pendant toute la durée de l'administration romaine, et avait été au contraire réparée avec soin et même reconstruite en entier; et c'est peut-être à ce moment que l'ancien tracé par *Casinomago* a été abandonné pour adopter celui qui passe par *Ad Sextum* et par *Ad Jovem*.

Dans cette hypothèse, c'est la voie passant par *Casinomago* qui devait être bornée en lieues gauloises, puisque celle qui passe par *Ad Sextum* et par *Ad Jovem* se trouve bornée en lieues romaines; et je crois qu'il est permis de voir une preuve directe de cette assertion dans les noms romains donnés aux stations de *Ad Sextum* et de *Ad Jovem*.

En dernier lieu, puisque les distances sont comptées, comme on le constatera tout à l'heure, en partant de Toulouse, tantôt en milles romains et tantôt en lieues romaines, pourquoi ne seraient-elles pas comptées, en partant d'Auch, tantôt en lieues romaines et tantôt en lieues gauloises? Peut-on trouver étrange cette substitution de la lieue romaine à la lieue gauloise, quand on s'approche d'une ville où la lieue romaine elle-même va être bientôt remplacée par le mille romain?

§ 3. De Toulouse à Narbonne. — Distance: 100 milles romains.

Au delà de Toulouse, toutes les distances sont exprimées, ainsi que je viens de l'annoncer, en milles romains; et, comme ni les vases Apollinaires ni même l'itinéraire d'Antonin ne peuvent fournir encore aucun élément de comparaison, il faut que la table Théodosienne continue à être invoquée seule, et j'en place d'abord le texte en regard de celui de l'itinéraire de Jérusalem, après avoir pris soin d'y marquer, comme j'ai l'habitude de le faire, toutes les distances que je considère comme fautives :

TABLE THÉODOSIENNE.	ITINÉRAIRE DE JÉRUSALEM.
Tolosa »	Tolosa »
Badera XV	Ad Nonum . . . VIII
Fines XVIII	Ad Vicesimum . . XI
Eburomago . . . Deest.	Elusione VIII
Carcassione . . . (xvii)	Sostomago VIII
Liviana XII	Ebromago X
Usuerna XI	Cedros VI
Narbone (xvi)	Carcassone . . . VIII
Di-stance totale.. ?	Tricensimum . . . VIII
	Husuerbas XV
	Narbone XV
	Distance totale.. C milles.

De ces deux textes, la commission de la Topographie des Gaules s'est crue autorisée à déduire l'itinéraire suivant :

	Chiffres des documents.	Distances réelles.
Tolosa.....	»	»
Badera.....	XV	15
Fines.....	(xviii)	18
Sostomagus....	?	4
Eburomagus....	X	10
Cedros.....	VI	6
Carcaso.....	VIII	8
Liviana.....	XII	12
Usuerva.....	XI	11
Narbo.....	XV	15
Distance totale.....		99 milles.

Mais il y a, sur cet itinéraire, une erreur évidente d'une unité en moins, résultant de ce que la commission a lu à tort sur la table Théodosienne :

Badera..... XVIII Fines
 lorsqu'on y lit, au contraire, d'une manière certaine :
 Badera..... XVIII ... Fines.

Cette correction une fois opérée, on trouve, en s'arrêtant seulement aux stations principales :

	d'après la table Théodosienne.	d'après l'itinéraire de Jérusalem.	et suivant les tex- tes rectifiés par la commission de la Topogra- phie des Gaules.
Tolosa....	»	»	»
Eburomago	$\left. \begin{array}{l} \text{XV} \\ + \text{XVIII} \\ + ? \end{array} \right\} = ?$	$\left. \begin{array}{l} \text{3 fois VIII} \\ + \text{XI} \\ + \text{X} \end{array} \right\} = \text{XLVIII}$	$\left. \begin{array}{l} 15 \\ + 19 \\ + 4 \\ + 10 \end{array} \right\} = 48$
Carcassone	$\left. \begin{array}{l} \text{(xvii)} \\ = \text{XXIII} \end{array} \right\}$	$\left. \begin{array}{l} \text{VI} \\ + \text{VIII} \\ = \text{XIII} \end{array} \right\}$	$\left. \begin{array}{l} 6 \\ + 8 \\ = 14 \end{array} \right\}$
Usuerva...	$\left. \begin{array}{l} \text{XII} \\ + \text{XI} \end{array} \right\} = \text{XXIII}$	$\left. \begin{array}{l} \text{VIII} \\ + \text{XV} \\ = \text{XXIII} \end{array} \right\}$	$\left. \begin{array}{l} 12 \\ + 11 \\ = 23 \end{array} \right\}$
Narbone...	$\left. \begin{array}{l} \text{(xvi)} \\ = \text{XXIII} \end{array} \right\}$	$\left. \begin{array}{l} \text{XV} \\ = \text{XXIII} \end{array} \right\}$	$\left. \begin{array}{l} 15 \\ + 11 \\ = 26 \end{array} \right\}$
Totaux..	?	C	100

Et l'on voit que, dans ce tableau, les distances de Carcassonne à Usuerva s'accordent seules, sur les deux anciens textes.

Mais puisque la commission a donné, pour la distance réelle d'Eburomago à Carcassonne, 14 milles seulement, il est facile de comprendre, en premier lieu, que c'est le chiffre de l'itinéraire qui doit être seul exact, en cet endroit, et que par conséquent on a dû écrire à tort, sur la carte, par suite de l'inadvertance d'un copiste, XVII, au lieu de XIII.

Il est pareillement facile de s'assurer ensuite que la distance d'Usuerva à Narbonne doit être fixée, à son tour, à XV milles, comme sur l'itinéraire de Jérusalem; car, s'il pouvait en être autrement, et s'il fallait adopter le chiffre XVI, tel qu'il est écrit sur la carte, la station Ad Tricensimum de l'itinéraire de Jérusalem ne se trouverait plus à XXX milles de distance de Narbonne.

De même enfin pour la distance de Fines à Eburomago, omise sur la carte, et qui doit être certainement portée à XIII milles, pour que la distance totale de Toulouse à Eburomago reste égale, dans tous les cas, à XLVIII milles.

En résumé donc, et en combinant entre elles toutes les distances marquées, tant sur la carte que sur l'itinéraire, on arrive à reconstituer, pour la ligne entière de Toulouse à Narbonne, la série suivante qui comprend toutes les stations connues :

Tolosa.....	»	} Ensemble C milles.
Ad Nonum.....	VIII	
Badera.....	VI	
Ad Vicesimum..	V	
Elusione.....	VIII	
Fines.....	V	
Sostomago.....	III	
Eburomago.....	X	
Carcassone.....	XIII	
Tricensimum...	VIII	
Liviana.....	III	
Usuerva.....	XI	
Narbone.....	XV	

En dernier lieu, il semble indispensable d'admettre que la Commission de la Topographie des Gaules s'est trompée, lorsqu'elle a fixé à 18 milles seulement la distance *réelle* de Badera à Fines, et par conséquent aussi que cette fixation doit être portée à 19 milles, comme sur la table Théodosienne; car il est impossible de mesurer, à 1 mille près, une distance comprise, comme celle-ci, entre deux stations dont les emplacements ne sont pas déterminés avec exactitude. Evidemment ce n'est pas là ce que la Commission a fait, et il est certain, au contraire, qu'elle a dû se borner à mesurer la distance totale comprise entre deux points connus, par exemple, dans le cas actuel, entre Toulouse et Bram. Mais alors, et quand bien même elle aurait eu les moyens de mesurer rigoureusement 47 milles en suivant, avec beaucoup de soin, l'ancienne voie romaine, comment serait-il possible d'affirmer qu'après avoir parcouru toutes les sinuosités de la voie antique, elle a eu, en même temps,

l'heureuse chance de choisir exactement, aux deux extrémités de cette ligne, le même point de départ et le même point d'arrivée qu'autrefois ?

Il n'est pas difficile de comprendre que cela n'est pas possible, et que par conséquent on ne se trompe pas plus en assignant aujourd'hui, comme je propose de le faire, sur la foi des anciens textes, 48 milles à la distance entière qu'en lui assignant, avec la Commission, 47 milles seulement.

Il est donc permis de le dire, non seulement toutes les distances portées sur le manuscrit de Vérone, entre Bordeaux et Narbonne, sont la reproduction exacte de celles qui figuraient autrefois sur l'itinéraire original lui-même ; mais elles coïncident encore, aussi complètement que possible, avec les véritables expressions des distances réelles.

§ 4. *De Narbonne à Nîmes. — Distance : 91 milles.*

Je n'ai pas besoin de répéter la même assertion pour la partie comprise entre Narbonne et Nîmes, parce que c'est à Narbonne que l'itinéraire de Jérusalem vient rejoindre la voie tracée sur les vases Apollinaires pour se confondre avec elle jusqu'à Nîmes, et parce que les chiffres de l'itinéraire reproduisent ceux que j'ai déjà déduits des vases Apollinaire et de l'itinéraire d'Antonin. Je reproduis cependant, encore une fois, ces chiffres pour rendre, s'il y a lieu, les vérifications plus faciles.

Narbonne.....	»
Beterris.....	XVI
Cesserone.....	XII
Foro Domiti.....	XVIII
Sextantione.....	XV
Ambrosio.....	XV
Nemauso.....	XV

Distance totale..... LXXXXI

§ 5. *De Nimes à Arles. — Distance: 20 milles.*

Au delà de Nimes, et pour ce qui concerne la section de Nimes à Arles, la dernière de celles qu'il me reste à étudier en ce moment, quelques nouvelles observations semblent absolument nécessaires.

On doit lire, en effet, en cet endroit, sur l'itinéraire de Jérusalem, si ma théorie est exacte :

Nemauso.....	»	} Ensemble XX,
Ponte Ærario...	XII	
Arelata.....	VIII	

quand tous les autres textes s'accordent, ainsi que je l'ai déjà fait voir, dans le second chapitre de ce mémoire, pour porter :

Nemauso.....	»	} Ensemble XXIII.
Ugerno.....	XV	
Arelata.....	VIII	

Il n'y a pourtant aucune inexactitude dans cette

divergence, parce que la voie qui conduit de Nîmes à Arles, par Ugernum (Beucaire), est complètement distincte de celle qui passe par Pons-Ærarius (Bellegarde), et parce que la première de ces deux voies suit les deux côtés d'un triangle rectangle, dont la seconde, au contraire, emprunte l'hypoténuse.

Si cette seconde voie se trouve indiquée seulement sur l'itinéraire de Jérusalem, c'est évidemment, comme je l'ai déjà constaté dans le travail qui a précédé celui-ci (1), parce qu'elle a été ouverte la dernière, et seulement à l'époque où les deux villes de Nîmes et d'Arles ont été assez puissantes pour construire, en réunissant leurs efforts, une grande chaussée percée d'arceaux (Pons-Ærarius) sur la limite même des territoires de ces deux cités et au milieu des marais de Bellegarde, qu'il était impossible de franchir auparavant, et que, par ce motif, la voie primitive devait nécessairement contourner, en passant par Beaucaire.

Mais cela n'empêche pas de trouver, entre Nîmes et Arles, les longueurs inscrites sur l'itinéraire de Jérusalem rigoureusement conformes aux longueurs réelles de la voie qui passe par Bellegarde, comme on a déjà trouvé celles des vases Apollinaires, de l'itinéraire d'Antonin et de la carte de Peutinger, rigoureusement conformes aux longueurs réelles de la voie qui passe par Beaucaire.

(1) Voyez, pour les détails qui se rapportent à la direction suivie par cette voie, le rapport sur le tracé de la voie Domitienne, entre Nîmes et le Rhône, inséré dans les *Mémoires de l'Académie du Gard* (année 1864, p. 53).

§ 6. *Récapitulation de la distance comprise entre Bordeaux et Arles, sur une longueur de 371 milles $\frac{1}{2}$.*

Il demeure donc établi, de la manière la plus incontestable, et comme conséquence de la discussion qui précède, que la distance totale comprise entre Bordeaux et Arles doit être définitivement fixée de la manière suivante à 371 milles $\frac{1}{2}$, conformément au texte rectifié de l'itinéraire de Bordeaux à Jérusalem, et conformément aussi à la récapitulation placée sur l'itinéraire lui-même, à la fin de la première partie de son texte :

1 ^o De Bordeaux à Auch, 73 lieues, ou, en d'autres termes.....	109 milles $\frac{1}{2}$
2 ^o D'Auch à Toulouse, 34 lieues ou..	51 milles
3 ^o De Toulouse à Narbonne.....	100 milles
4 ^o De Narbonne à Nîmes.....	91 milles
et 5 ^o De Nîmes à Arles par Bellegarde..	20 milles
Ensemble.....	<u>371 milles $\frac{1}{2}$</u>

Et mon attention va porter maintenant, d'une manière exclusive, sur la partie de l'itinéraire de Bordeaux à Jérusalem qui s'applique à l'intervalle compris entre Arles et Milan.

DEUXIÈME PARTIE.

D'Arles à Milan. — Distance : 475 milles.

Je donne d'abord, pour cette seconde partie, le texte comparé de nos deux manuscrits :

MANUSCRIT DE VÉRONE.

Mutatio Arnagine.....	Mil. (viii)
Mutatio Bellinto.....	X
Civitas Avinione.....	V
Mutatio Cypressata.....	V
Civitas Arausione.....	(xii)
Deest	
Mutatio Novencrares.....	X
Mansio Acuno.....	(x)
Mutatio Bantuanis.....	(xi)
Mutatio Umbenno.....	Deest
Civitas Valentia.....	VIII
Mutatio Cerebelliaca.....	XII
Mansio Augusta.....	X
Mutatio Darentiaca.....	(xii)
Civitas Deanocontinorum.....	XVI
Mansio Luco.....	XII
Mutatio Volocates.....	VIII
<i>Inde ascenditur Gaura mons</i>	
Mutatio Cambono.....	Milia VIII
Mansio Monte Seleuci.....	VIII
Mutatio Daviano.....	VIII
Mutatio Ad Finem.....	(xi)
Mansio Vappinco.....	XI
Mansio Catoricas.....	XII
Mansio Ebreduno.....	(xvi)
<i>Inde incipiunt Alpes Penninae.</i>	
Mutatio Rime.....	Milia XVII
Mansio Byrigane.....	(xvii)
<i>Inde ascendit Matroniam.</i>	
Mutatio Gesdaone.....	Milia X
Mansio Ad Mortem.....	VIII
Civitas Segueo.....	XVI
<i>Inde incipit Italia.</i>	
Mutatio Ad Duodecimum.....	XII
Mansio Ad Fines.....	XII
Mutatio Ad Octavum.....	VIII
Civitas Taurinis.....	VIII
Mutatio Ad Decimum.....	X
Mansio Quadratis.....	XII
Mutatio Ceste.....	XI
Mansio Regomago.....	(vii)
Mutatio Ad Medias.....	X
Mutatio Ad Cottias.....	XIII
Mansio Laumello.....	XII
Mutatio Duris.....	VIII
Civitas Ticino.....	XII
Mutatio Ad Decimum.....	X
Civitas Mediolano.....	X
Mansio Fluvio Frigido.....	XII
Fit ab Arelate usque Mediolano	
Milia.....	CCCCLXXV
Mutationes.....	(LXII)
Mansiones.....	(XXII)

MANUSCRIT DE PARIS.

Mutatio Arnagine.....	Mil. VIII
Mutatio Bellinto.....	Mil. X
Civitas Avinione.....	Mil. V
Mutatio Cypressata.....	Mil. V
Civitas Arausione.....	Mil. XV
Mutatio Ad Lctoco.....	Mil. XIII
Mutatio Novem Craris.....	Mil. X
Mansio Acuno.....	Mil. XV
Mutatio Vacianis.....	Mil. XII
Mutatio Umbenno.....	Mil. (xii)
Civitas Valentia.....	Mil. VIII
Mutatio Cerebelliaca.....	Mil. XII
Mansio Augusta.....	Mil. X
Mutatio Darentiaca.....	Mil. (xii)
Civitas Dea Vocontiorum.....	Mil. XVI
Mansio Luco.....	Mil. XII
Mutatio Volgatis.....	Mil. VIII
<i>Inde ascenditur Gaura mons.</i>	
Mutatio Cambono.....	Mil. VIII
Mansio Monte Seleuci.....	Mil. VIII
Mutatio Daviano.....	Mil. VIII
Mutatio Ad Finem.....	Mil. (xi)
Mansio Vapinco.....	Mil. XI
Mansio Catorigas.....	Mil. XII
Mansio Hebriduno.....	Mil. (xvi)
<i>Inde incipiunt Alpes Cottiae.</i>	
Mutatio Ramac.....	Mil. XVII
Mansio Byrigantum.....	Mil. (xvii)
<i>Inde ascendit Matronam.</i>	
Mutatio Gesdaone.....	Mil. X
Mansio Ad Marte.....	Mil. VIII
Civitas Secusione.....	Mil. XVI
<i>Inde incipit Italia.</i>	
Mutatio Ad Duodecimum.....	Mil. XII
Mansio Ad Fines.....	Mil. XII
Mutatio Ad Octavum.....	Mil. VIII
Civitas Taurinis.....	Mil. VIII
Mutatio Ad Decimum.....	Mil. X
Mansio Quadratis.....	Mil. XII
Mutatio Ceste.....	Mil. XI
Mansio Rigomago.....	Mil. (vii)
Mutatio Ad Medias.....	Mil. X
Mutatio Ad Cottias.....	Mil. XIII
Mansio Laumello.....	Mil. XII
Mutatio Duris.....	Mil. VIII
Civitas Ticeno.....	Mil. XII
Mutatio Ad Decimum.....	Mil. X
Civitas Mediolanum.....	Mil. X
Mansio Fluvio Frigido.....	Mil. XII
Fit ab Arillato Mediolanum usque	
Milia.....	(cccclxxv)
Mutationes.....	(LXII)
Mansiones.....	(XXII)

Avant d'entreprendre l'étude et la comparaison de ces deux textes, il importe de faire remarquer qu'une omission évidente existe sur le manuscrit de Vérone où la Mutatio: *Ad Letoce* a été certainement oubliée et qu'une faute d'impression non moins évidente existe, d'un autre côté, sur le texte publié dans l'*Annuaire* de la Société des Antiquaires, où le mot *Mansio* se trouve correspondre à la station de Ramae, quand on devrait certainement lire à cette place, comme sur l'édition de MM. Parthey et Pinder, *Mutatio*.

En second lieu, comme il n'existe, en fait, sur le manuscrit de Vérone, par suite de l'omission de la station de Ad Letoce. que 43 Mutationes entre Arles et Milan, il est clair qu'il faut y lire, par l'effet d'une simple inversion des chiffres, Mutationes XLIII, au lieu de Mutationes LXIII, et qu'ainsi il faut écrire, sur le manuscrit de Paris: Mutationes XLVIII, au lieu de Mutationes LXIII.

On trouve, en dernière analyse, entre Arles et Milan, 8 Civitates et 13 Mansiones, ensemble 21 Mansiones seulement, au lieu de 22, à la condition bien entendu de ne pas compter Rama parmi les Mansiones.

De sorte qu'il faut écrire en définitive :

Mutationes XLVIII, au lieu de LXIII,
et Mansiones XXI, au lieu de XXII.

A l'égard du chiffre total des distances, comme les deux nombres donnés CCCCLXXV et CCCLXXV sont de forme identique, et s'accordent pour démontrer que leur terminaison commune (LXXV) est exacte, il est facile de comprendre, en mesurant approximativement les distances sur une carte, que le premier de ces deux nombres seul peut être vrai, et que par conséquent le second doit être augmenté de C.

Malheureusement quand on cherche à comparer ensuite la somme des distances partielles et la longueur totale fixée, comme on vient de le voir, à CCCCLXXV milles, on trouve que cette somme, qui ne peut être déduite du manuscrit de Vérone par suite de l'omission de deux distances partielles, s'élève, d'après le manuscrit de Paris à CCCCLXXXVI milles, au lieu de CCCCLXXV.

D'un autre côté, et quoique les distances partielles soient partout les mêmes, sur les deux manuscrits, entre Valence et Milan, elles diffèrent cependant entre elles d'une manière si considérable, entre Arles et Valence, que de nouvelles recherches et de nouvelles corrections deviennent indispensables pour rétablir à la fois l'accord qui doit exister, non seulement entre les deux textes, mais encore entre les distances partielles elles-mêmes et leur somme totale.

Je suivrai, dans cette nouvelle partie de mon travail, l'ordre adopté jusqu'ici, en continuant à diviser la distance entière en portions distinctes.

§ 1^{er}. *D'Arles à Valence. — Distance: 112 milles.*

Immédiatement après Arles, et à partir d'Ernaginum, l'itinéraire de Jérusalem se sépare complètement des vases Apollinaires, pour ne les rejoindre qu'à Gap. Il suit même, en remontant le Rhône, depuis Ernaginum jusqu'à Valence, une voie qui ne se trouve pas marquée sur l'itinéraire d'Antonin; aussi, dans tout cet intervalle, ni les vases Apollinaires, ni l'itinéraire d'Antonin ne pourront être invoqués, mais là

table Théodosienne continuera à fournir d'utiles indications.

Au delà de Valence, au contraire, l'itinéraire d'Antonin viendra joindre ses données à celle de la table, et plus tard encore, au delà de Gap, les textes des vases Apollinaires s'ajouteront eux-mêmes aux autres documents pour rendre alors les comparaisons plus complètes et plus sûres.

En attendant, et pour ce qui concerne exclusivement la partie que je me propose de discuter ici, il est d'abord évident qu'aucune incertitude ne peut exister par rapport à la distance d'Arles à Ernaginum ; car il résulte de ce qui a été déjà dit dans le chapitre précédent, que cette distance peut être exprimée aussi bien par le chiffre VII que par le chiffre VIII ; et dès lors, puisqu'on trouve VIII sur le manuscrit de Vérone et VIII seulement sur celui de Paris, il est clair que la première de ces deux désignations doit être fautive et qu'il faut lire partout VIII milles, sur l'itinéraire de Jérusalem.

La carte de Peutinger ne présente, après cela, que des indications confuses, pour l'intervalle compris entre Ernaginum et Valence.

Voici cependant ce qu'on peut y lire, avec certitude, malgré cette confusion :

Ernagina	»
† Avennionne	XV
Arusione	XV
Senomago	XV
Acunum	XVIII
Batiana	XII
Valencia	XVIII

de sorte que, en rapprochant ces indications de celles

que nos deux manuscrits fournissent, et en considérant, sur le manuscrit de Vérone, l'inscription erronée du chiffre XIII à la suite des mots *Civitas Arausione*, comme le résultat évident de l'omission du relais de *Ad Letoce*, on se trouve conduit à dresser le tableau suivant de comparaison sur lequel je continue à placer entre parenthèses tous les chiffres que je considère comme fautifs :

TABLE Théodosienne	ITINÉRAIRE DE BORDEAUX.	
	Manuscrit de Vérone.	Manuscrit de Paris.
Ernagina.. »	Arnagene..... »	Arnagine..... »
	Bellinto..... X	Bellinto..... X
Avennionne. XV	Avimone..... V	Avenione..... V
	Cypressata..... V	Cypresseta..... V
Arausione.. (xv)	Arausione..... (deest)	Arausione..... XV
	Deest..... XIII	Ad Letoce..... XIII
Senomago. XV		
	Novem Crates..... X	Novem Craris..... X
Acunum.. (xviii)	Acuno..... (x)	Acuno..... XV
Batiana... XII	Bantianis..... (xi)	Vacianis..... XII
	Umbenno..... (d. est)	Umbenno..... (xii)
Valentia.. XVIII	Valentia..... VIII	Valenna..... VIII

Deux distances seulement sont dès à présent certaines sur ce tableau.

Ce sont : 1^o celle d'Ernaginum à Avignon, portée sur les trois textes comme égale à XV milles, et 2^o celle d'Acunum à Batiana, portée deux fois comme égale à XII milles et une seule fois comme égale à XI milles. C'est nécessairement le chiffre XII qui doit être inscrit partout, dans ce dernier cas.

Quant aux autres distances, elles demeurent encore douteuses, et j'étudierai en conséquence séparément :

1^o Celle d'Avignon à Orange, portée tantôt comme égale à XV milles et tantôt comme égale à XX milles;

2^o Celle d'Orange à Ancone, ayant XXXIII ou XXXVIII milles,

Et 5^o celle de Batiana à Valence, ayant XVIII ou XXI milles.

Mais il suffit, dans les deux premiers cas, de consulter une carte pour reconnaître que la distance d'Avignon à Orange n'a jamais été, ni pu être réduite à XV milles et qu'il en est de même pour l'intervalle compris entre Orange et Ancone, qui n'a jamais été, ni pu être réduit à XXXIII milles. Je compterai donc sans hésitation, et con formément au texte du manuscrit de Paris, XX milles, dans le premier cas, et XXXVIII milles, dans le second ; ce qui reviendra :

En premier lieu, à écrire, sur le manuscrit de Vérone, Civitas Arausione XV, comme sur le manuscrit de Paris, et à remplacer, en même temps, sur la carte, entre Avignon et Orange, le chiffre XV par le chiffre XX ; et, en second lieu, à remplacer, sur le manuscrit de Vérone, le chiffre X par le chiffre XV, à la suite des mots : Mansio Acuno, où le copiste n'a certainement écrit le chiffre X qu'en répétant, par distraction, le chiffre précédent.

Mais comment faudra-t-il rectifier ensuite la carte de Peutinger ? Conviendra-t-il d'y écrire :

Arausione XX Senomago XVIII Acunum ;

Ou bien encore :

Arausione XV Senomago XXIII Acunum ;

De manière à laisser toujours la distance totale d'Arausione à Acunum égale à XXXVIII milles, comme sur le manuscrit de Paris ?

Comment choisir entre ces deux hypothèses ?

L'examen d'une carte suffit, encore une fois, pour le faire connaître.

La station de Ad Letoce s'y rencontre d'abord sur le point où la voie antique traverse la rivière *du Iez*, à ou près Bollène ; ce passage est, en effet, à 13 milles de distance d'Orange.

La station de Senomago doit être placée ensuite, d'une manière qui peut être considérée comme certaine, à 2 milles plus loin, c'est-à-dire à 15 milles de distance d'Orange, conformément aux indications de la carte de Peutinger, et se trouve ainsi à la traversée du Louzon, en un point désigné, sur la carte de Cassini, sous le nom de *Saint-Pierre DE SENOS*, dont l'identification avec Senomago semble incontestable.

La voie romaine va, après cela, en ligne directe, *sans passer par Saint-Paul-Trois-Châteaux* (1), jusqu'à la traversée de la Berre, à 8 milles de Saint-Pierre-de-Senos et à 10 milles de Bollène ; c'est donc en ce dernier point que l'on rencontre la station de Novem Craris (Chai trous-as ?) ; et, en effet, on compte fort exactement, de là à Ancone, XV milles, conformément aux indications de l'itinéraire.

Comme il est nécessaire de compter ensuite XXI milles de Senomago à Acunum, il est clair que la correction de la carte de Peutinger devra être effectuée, dans ce dernier sens, en y écrivant XXIII, au lieu de XVIII.

Et il n'est guère plus difficile de retrouver la vérité par rapport à la distance de Batiana à Valentia, fixée

(1) Quelques géographes ont proposé d'identifier Senomagus avec Noviomagus (Saint-Paul-Trois-Châteaux, Civitas Tricastrorum) ; mais c'est une erreur manifeste, et, quoique Saint-Paul-Trois-Châteaux soit incontestablement l'ancienne capitale du pays, il est certain, malgré cela, que la voie romaine proprement dite n'y passait pas, ou plutôt n'y aboutissait que par un détour que la carte de Cassini indique d'une manière très claire.

par la carte à XVIII milles et par l'itinéraire à XXI milles ; car il suffit, pour y parvenir, d'opérer en suivant les mêmes errements que tout à l'heure. Il importe de le faire remarquer, en effet, lorsque j'ai proposé de remplacer, sur la carte, XV par XX et XVIII par XXIII, j'ai pu adopter ce parti sans crainte, parce que se sont là bien évidemment des erreurs de la nature de celles qu'un copiste doit commettre fréquemment.

J'ai pu admettre de la même manière, sans aucune difficulté et par le même motif, sur le manuscrit de Vérone, la substitution du chiffre XII au chiffre XI, et même celle du chiffre XV au chiffre X, parce qu'il est facile de comprendre, dans ce dernier cas, que le copiste, après avoir écrit : *Mansio Novem Craris X*, a pu commettre la faute de répéter, ainsi que je l'ai dit, ce même chiffre X à la ligne suivante.

Mais si la distance totale de *Vacianis* à *Valentia*, que le manuscrit de Paris élève jusqu'à XXI milles, pouvait être considérée comme exacte, il serait, à mon avis, beaucoup plus difficile de comprendre comment un copiste aurait pu être assez distrait pour écrire, sur la carte, XVIII au lieu de XXI. C'est donc forcément ce dernier chiffre XXI qui doit être inexact ; et, par voie de conséquence, il demeure certain, pour moi, qu'il convient de lire sur l'itinéraire :

Mutatio Bacianis XII

Mutatio Umbenno X , au lieu de XII (1),

Civitas Valentia VIII

(1) Je n'ignore pas que la Commission de la Topographie des Gaules évalue la distance réelle d'Ancone à Valence à 33 milles, conformément aux indications de l'itinéraire. Mais je crois qu'il est permis de considérer cette évaluation comme inexacte ; car je ne trouve, en fait, que 31 milles, sur la carte de Cassini, entre les deux points donnés.

Cette substitution erronée du chiffre XII au chiffre X pouvant très bien provenir, encore une fois, de la répétition fautive du chiffre XII déjà inscrit à la ligne précédente.

Je reconnais, sans aucune peine, que la solution à laquelle je m'arrête ne peut avoir, en ce moment, qu'une valeur hypothétique. Mais on reconnaîtra aussi, je l'espère, que, si je finis par prouver qu'on arrive ainsi à trouver, pour la distance entière d'Arles à Milan, le chiffre de CCCCLXXV milles porté sur la récapitulation, je serai parvenu à donner, en même temps, à cette hypothèse toute la valeur d'une véritable démonstration.

En attendant, je compterai 104 milles entre Ernaginum et Valence, conformément aux corrections que je viens d'indiquer, et par conséquent aussi 112 milles entre Arles et Valence; ce qui me permet de régler, de la manière suivante, les positions relatives de toutes les stations connues entre ces deux villes.

Arelate.	»
Ernagina.	VIII
Bellinto.	X
Avenione.	V
Cypresseta.	V
Arausione.	XV
Ad Letoce.	XIII
Senomago	II
Novem Craris.	VIII
Acuno.	XV
Batiana.	XII
Umbenno.	X
Valentia.	VIII
Distance totale.	<u>CXII</u> milles.

La distance d'Arles à Valence une fois réglée à 112 milles, ainsi qu'on vient de le voir, il me reste à rappeler que les deux manuscrits de l'itinéraire de Jérusalem s'accordent ensuite parfaitement pour reproduire partout, comme je l'ai déjà dit, les mêmes distances entre Valence et Milan, et fixent de la sorte à 372 milles la distance totale comprise entre ces deux villes. Par conséquent, si cette fixation pouvait être exacte, il existerait, en définitive, 484 milles (112 + 372) entre Arles et Milan, au lieu de 475 milles seulement, et le texte de nos manuscrits se trouverait, de cette façon, en contradiction avec la récapitulation qu'ils portent eux-mêmes, ce qui ne doit pas être admis.

L'accord existant entre ces deux manuscrits, dans la partie que je considère, prouve donc seulement qu'ils ont été copiés, l'un aussi bien que l'autre, en cet endroit, sur un seul et même document qui n'était pas lui-même le texte original et qui se trouvait, au contraire, malheureusement fautif en certains points ; circonstance qui me conduit à raisonner maintenant comme si je n'avais à ma disposition qu'un seul texte dont la correction ne peut être faite qu'en invoquant l'autorité des autres documents de géographie ancienne, tels qu'ils sont parvenus jusqu'à nous.

Je continuerai à les discuter en opérant par parties successives.

§ 2. De Valence à Luc. — Distance : 57 milles.

Dans l'intervalle compris entre Valence et Luc que je me propose d'étudier maintenant, l'itinéraire d'An-

tonin et la table Théodosienne peuvent être consultés avec avantage.

Je reproduis donc ces deux textes en regard de celui de l'itinéraire de Jérusalem.

ITINÉRAIRE D'ANTONIN (Pag. 357 et 368)	TABLE THÉODOSIENNE	ITINÉRAIRE DE JÉRUSALEM
Valentia..... "	Valentia..... "	Valentia..... "
Augusta..... XXII	Augustum..... XXII	Cerebelliaca..... XII Augusta..... X
Dea Bocontiorum. XXIII	Bocostiorum.... (XIII)	Darentiaca..... (XII)
Luco..... XII	Luco..... XII	Dea Vocontiorum XVI Luco..... XII

Et comme il résulte des mesures prises par la Commission de la Topographie des Gaules que les distances écrites sur l'itinéraire d'Antonin sont toutes conformes aux distances réelles, et en particulier qu'il faut compter *VII milles seulement* entre Augusta et Darentiaca, il est clair que deux erreurs de copie doivent exister sur les textes qui viennent d'être transcrits et qu'il faut lire : VII, au lieu de XII, sur l'itinéraire de Jérusalem, et XXIII, au lieu de XIII, sur la carte de Peutinger.

Il faut donc compter, en dernière analyse, de Valence à Luc, **57 milles seulement**, conformément aux indications de l'itinéraire d'Antonin.

§ 3. *De Luc à Gap. — Distance laissée provisoirement incertaine entre 49 et 51 milles.*

Voici maintenant quels sont, entre Luc et Gap, les seuls textes que nous ayons à comparer :

ITINERAIRE D'ANTONIN (Pag. 387)	ITINERAIRE DE JERUSALEM
Luco..... »	Mansio Lucio..... »
	Mutatio Vologatis..... VIII
	Inde Ascenditur Gaura Mons
	Mutatio Cambono..... VIII
Monte Seleuco..... (xxvi)	Mansio Monte Seleuci..... VIII
	Mutatio Daviano..... VIII
	Mutatio Ad Finem..... (xii)
Vapinco..... (xxiii)	Mansio Vapinco..... XI
Ensemble..... <u>49milles</u>	Ensemble..... 56mil. et après correction de la distance de Daviano à Ad Finem <u>51mil.</u>

Comme on le voit, ces deux textes sont loin de s'accorder entre eux avec une précision suffisante, et la carte de Pentinger ne fournit malheureusement, dans cet intervalle, aucune indication utile à consulter.

Cette insuffisance de la carte résulte, en premier lieu, de ce que la station de Geminas y est répétée deux fois, par suite d'une erreur manifeste, semblable à celle qui a été déjà constatée entre Sisteron et Gap, où la station d'Alarante a été pareillement répétée à tort, et, en second lieu, de ce que la voie tracée au delà de Luc ne paraît pas aboutir à Gap, comme celle que j'étudie en ce moment.

Les textes qui viennent d'être transcrits permettent néanmoins, malgré leur divergence, d'approcher beaucoup de la vérité. Mais, avant de les discuter, une difficulté préjudicielle doit être résolue. C'est celle qui consiste à savoir quelle est exactement la distance de Monte Seleuco à Vapinco, d'après l'itinéraire d'Antonin.

Les divers manuscrits de cet itinéraire donnent successivement XII, XIII, XXIII, XXXIII, et une seule fois XXVIII. C'est le manuscrit de l'Escorial qui porte

ce dernier chiffre, et l'on sait que cette version est celle qui a été adoptée de préférence par la Commission de la Topographie des Gaules ; mais son erreur, sur ce point, me semble facile à constater. Elle résulte, d'une part, de ce que les nombres donnés, XIII, XXIII et XXXIII, semblent s'accorder pour établir que la terminaison III est seule exacte, et d'autre part, des indications mêmes de l'itinéraire.

On y lit, en effet, aux lignes 5 et 6 de la page 387 :

« A Mediolano Vapinco trans
Alpes Cottias Mansionibus Su-
prascriptis..... mpm CCLV »

Et l'on y trouve ensuite aux pages 357 et 358 :

1^o De Vapinco à Monte Se-
leuco..... XXIII ou bien XXIII
suivant les manuscrits ; car il est
facile de comprendre que les
chiffres XII, XIII et XXXIII
sont notoirement fautifs.

2^o De Monte Seleuco à Luco..... XXVI

3^o De Luco à Valentia, comme au

§ 2 ci-dessus..... LVII

4^o De Valentia à Ursolis..... XXII

Et 5^o enfin d'Ursolis à Vienna.... XXVI

Ensemble de Milan à Vienne. CCCCVIII ou CCCCX
suivant qu'on se décidera à compter XXIII ou XXIII
milles pour la distance comprise entre Gap et Mons
Seleucus.

D'un autre côté, on trouve, sur le même itinéraire,
aux lignes 1 et 2 de la page 356 :

« A Mediolano, per Alpes Cottias, Viennam,^{(1) v} mpm

CCCCVIII (1) » ; et delà je conclus, en comparant ce dernier chiffre au double total qui précède, que c'est le chiffre XXIII qui doit être finalement attribué à la distance de Monte Seleuco à Vapinco, d'après l'itinéraire d'Antonin, puisque ce chiffre XXIII est précisément celui qui correspond à la distance entière de CCCCVIII milles.

Il faut cependant, pour que cette conclusion puisse être admise sans difficulté, que l'exactitude des chiffres XXII et XXVI, correspondant aux distances de Valentia à Ursolis et d'Ursolis à Vienna, puisse être considérée, à son tour, comme tout à fait incontestable.

Or, il arrive malheureusement que la carte de Peutinger contredit ces dernières indications ; car elle porte textuellement :

Vigenna XVII Figlinis XVI Tegna XIII Valentia, et donne ainsi pour la distance entière de Vienne à Valence XXXXVI milles seulement, au lieu des XXXXVIII milles qui résultent des chiffres XXII + XXVI de l'itinéraire d'Antonin.

En fait, la distance réelle de Valence à Vienne doit être calculée de la manière suivante, en la prenant sur les routes actuelles, qui ne diffèrent pas sensiblement de la voie antique :

du centre de Valence à la limite nord	
de la Drôme.....	43k470m
de cette limite au centre de Vienne.	27 405
	<hr/>
Ensemble.....	70k575m (2)
	<hr/> <hr/>

(1) Le texte donné par l'*Annuaire* de la Société des Antiquaires porte CCCVIII, mais l'édition de MM. Parthey et Pinder porte au contraire CCCCVIII et cette dernière version doit être préférée.

(2) Ces longueurs sont officielles et résultent de documents fournis par les ingénieurs de la Drôme et de l'Isère.

et comme cette longueur de 70^k575^m correspond seulement à 47 milles $\frac{5}{8}$, il est clair que la distance de 46 milles résultant des indications de la carte de Peutinger demeure, par ce seul fait, inexacte, et que celle de 48 milles portée sur l'itinéraire d'Antonin doit être admise au contraire.

Une dernière observation peut être ajoutée encore :

Le manuscrit de l'Escorial, qui élève seul à XXIII milles la distance de Monte Seleuco à Vapinco, réduit en même temps à XXV milles celle de Luco à Monte Seleuco, quand tous les autres manuscrits élèvent cette dernière distance à XXVI milles.

On trouve donc sur l'itinéraire d'Antonin :

D'une part, d'après les meilleurs manuscrits,	Et de l'autre, d'après le manus- crit de l'Escorial seul,
Luco »	Luco »
Monte Seleuco . . . XXVI	Monte Seleuco . . XXV
Vapinco XXIII	Vapinco XXIII

ce qui donne en totalité, *et dans tous les cas*, XXXXVIII seulement. Par conséquent, c'est bien à tort que la Commission de la Topographie des Gaules s'est crue autorisée à prendre, d'un côté, le premier chiffre, et de l'autre, le second, pour composer ainsi une distance totale de 50 milles, que l'itinéraire d'Antonin n'admet dans aucune hypothèse.

Une seule conséquence peut être déduite des diverses versions de cet itinéraire, alors surtout qu'on les compare aux premières indications de l'itinéraire de Jérusalem, c'est que la station de Mons Seleucus se trouvait autrefois comprise entre deux bornes milliaires, puisqu'on lit en effet sur l'itinéraire de Jérusalem.

Luco..... »	} Ensemble XXV seulement, comme sur le manuscrit de l'Escorial.
Vologatis'..... VIII	
Cambono..... VIII	
Monte Seleuci.... VIII	

Mais s'il en est ainsi, pourquoi la distance de Mons Seleucus à Gap n'est-elle pas portée sur l'itinéraire de Bordeaux à Jérusalem à XXIII milles, comme sur ce même manuscrit, et pourquoi lit-on au contraire sur cet itinéraire :

Monte Seleuci... »	} Ensemble XXXI, au lieu de XXIII?
Daviano..... VIII	
Ad Finem..... (XII)	
Vapinco..... XI	

En d'autres termes, pourquoi la distance totale de Luc à Gap est-elle portée, ainsi qu'on l'a déjà vu en commençant, tantôt, d'après l'itinéraire de Jérusalem, à 56 milles, et tantôt, d'après l'itinéraire d'Antonin, à 49 milles ?

Comme il résulte du travail de la Commission de la Topographie des Gaules que la distance *réelle*, comprise entre ces deux dernières stations, doit être réglée à 50 milles, il semble incontestable que la divergence qui vient d'être signalée ne peut provenir que d'une erreur existant sur l'itinéraire de Jérusalem; et cette erreur doit être, à mon avis, précisément semblable à celle qui a été déjà corrigée dans le paragraphe précédent. J'admettrai donc qu'il faut lire sur l'itinéraire de Jérusalem :

Ad Finem VII, au lieu de Ad Finem XII

En résumé, je crois avoir prouvé, d'une part, que l'itinéraire d'Antonin fixe la distance comprise entre

Luc et Mons Seleucus à XXVI milles, et celle qui est comprise entre Mons Seleucus et Gap à XXIII milles, ensemble XXXXVIII milles ; tandis que ces mêmes distances doivent être réglées, d'après le texte de l'itinéraire de Jérusalem, la première à XXV milles et la deuxième à XXVI, ensemble LI ; et cela, quand la Commission de la Topographie des Gaules fixe la distance réelle à 50 milles. La difficulté consiste donc maintenant à savoir quelle est la plus exacte de ces diverses indications.

S'il était absolument nécessaire de résoudre immédiatement cette difficulté, je n'hésiterais pas à dire que la distance *réelle* est plutôt supérieure qu'inférieure à 50 milles, et que, par conséquent, c'est le chiffre de l'itinéraire de Jérusalem qui doit être préféré.

N'est-il pas évident en effet que, dans l'hypothèse contraire, c'est-à-dire en considérant la distance *réelle* comme inférieure plutôt que supérieure à 50 milles, n'est-il pas, dis-je, évident que, dans cette hypothèse, la Commission n'aurait pas pris la peine de corriger la version généralement adoptée de l'itinéraire d'Antonin et qu'elle aurait alors conservé, pour la distance entière de Luc à Gap, l'expression de 49 milles déjà admise par M. Léon Renier dans le texte publié par l'*Annuaire* de la Société des Antiquaires de France ?

Néanmoins et quelle que puisse être la valeur de cette considération, je préfère, sans insister davantage sur ce point, laisser, pour le moment, la question indécise, me réservant de revenir plus tard sur la difficulté que j'ajourné actuellement.

§ 4. De Gap à Suze. — Distance: 99 milles.

C'est à Gap, ainsi que je l'ai déjà dit, que l'itinéraire de Bordeaux à Jérusalem vient rejoindre la voie marquée sur les vases Apollinaires, et par conséquent la rectification du texte de l'itinéraire a déjà été faite en quelque sorte par avance, dans le deuxième chapitre de ce mémoire, pour la partie comprise entre Gap et Suze, lorsque l'intervalle qui s'étend entre ces deux villes a été fixé à 99 milles. Je me crois donc immédiatement autorisé à dire, sans entrer ici dans de nouveaux détails, que deux fautes seulement doivent être corrigées dans le texte de l'itinéraire de Bordeaux à Jérusalem, et qu'elles doivent porter sur les chiffres indiqués dans l'extrait que voici :

Mansio Vapinco. . . .		
Mansio Catorigas. . . XII		
Mansio Hebriduno. . (xvi) hsez XVII	} Ensemble LXIII et non... LXII	
<i>Inde incipiunt Alpes Cottiae.</i>		
Mutatio Ramae. . . . XVII		
Mansio Byrigantum. (xvii) hsez XVIII		
<i>Inde ascendis Matronam.</i>		
Mutatio Gesdaone. . . . X	} Ensemble . XXXV	
Mansio Ad Martem. . . VIII		
Civitas Secussione. . . . XVI		
Distance totale.		<u>XCIX</u>

Il serait d'abord fort difficile de nier l'existence de ces deux fautes, puisque, d'une part, on a déjà trouvé la distance de Catorigas à Hebriduno fixée à XVII milles

sur trois vases Apollinaires et à la page 342 de l'itinéraire d'Antonin, quand cette même distance est réduite à VII milles, au lieu de XVII, sur la table Théodosienne, et quand enfin on la trouve tantôt élevée à XVIII milles, sur le premier vase Apollinaire, et tantôt réduite à XVI milles, à la page 357 de l'itinéraire d'Antonin; ce qui montre bien clairement que la véritable distance doit être finalement égale à XVII milles, et puisque, d'autre part, la distance de Rama à Byrigantum est élevée à XVIII sur les quatre vases Apollinaires, aussi bien qu'aux pages 341 et 357 de l'itinéraire d'Antonin et sur la table Théodosienne elle-même.

Il serait, en second lieu, tout aussi difficile de se refuser à admettre l'exactitude de la distance de Briançon à Suze, fixée, comme on vient de le voir, à XXXV milles, puisque cette fixation est précisément celle qui a été trouvée sur tous les autres textes.

Je conclus de là que la Commission de la Topographie des Gaules s'est trompée, lorsqu'elle a réduit à XVIII milles la distance totale de Brigantio à Ad Martis, en portant de Brigantio à Caesaone X milles seulement, conformément à l'itinéraire de Jérusalem, et de Caesaone à Ad Martis VIII milles seulement, conformément à la table Théodosienne; la vérité étant au contraire que cette distance totale est partout égale à XVIII milles, puisque la distance de Caesaone à Ad Martis est fixée à VIII milles, sur l'itinéraire, lorsque la distance de Brigantio à Caesaone est réduite à X milles, et puisque cette même distance est réduite à VIII milles, sur la carte, lorsque la seconde distance est élevée à XI milles; puisque d'ailleurs on trouve le chiffre XVIII à la page 357 de l'itinéraire d'Antonin.

Au fond, on ne peut tirer qu'une seule conséquence

de ce qui vient d'être dit, c'est que la station de Caesaone se trouvait autrefois comprise entre deux bornes milliaires, et que, par suite; quand on exprimait les deux distances qui s'y rattachent, en nombres ronds de milles, elles devaient être nécessairement l'une trop forte et l'autre trop faible.

§ 5. *De Suze à Turin. — Distance : 40 milles.*

L'étude des vases Apollinaires, qui a été arrêtée à Suze, dans le second chapitre de ce mémoire, va être reprise maintenant pour être menée de front, mais seulement jusqu'à Pavie, avec celle de l'itinéraire de Jérusalem. On sait, en effet, qu'au-delà de Pavie les deux voies se séparent encore et que le voyageur parti de Bordeaux se dirige vers Milan, pour aller contourner ensuite le Golfe Adriatique, tandis que, au contraire, celui qui est parti de Cadix va directement de Pavie à Plaisance.

Dans cet intervalle de Suze à Pavie, l'itinéraire d'Antonin continue à donner deux versions différentes, l'une aux pages 340 et 341, l'autre aux pages 356 et 357 de l'édition de Wesseling; et en dernier lieu; enfin, la table Théodosienne fait connaître aussi la même voie, mais en partie seulement, d'abord de Suze à Turin et ensuite de Ad Cottias à Pavie; de sorte qu'on peut finalement comparer, dans le cas actuel:

En premier lieu, huit textes entre Suze et Turin, parce qu'il faut ajouter encore à la nomenclature le quatrième vase dont le texte a été donné jusqu'à Turin par la publication du P. Garucci;

En deuxième lieu, six textes seulement entre Turin et Ad Cottias, à cause de l'omission de cette section sur la table Théodosienne;

Et en troisième lieu enfin, sept textes entre Ad Cottias et Pavie.

Afin de rendre la comparaison de ces divers documents plus facile, je les ai tous réunis sur un même tableau, comme je l'ai déjà fait précédemment (voir le troisième tableau à la fin de ce mémoire). Je bornerai néanmoins mon étude actuelle à l'intervalle compris entre Suze et Turin.

Lorsqu'on additionne les distances partielles portées, dans cet intervalle, sur le deuxième vase Apollinaire, sur le troisième vase, sur l'itinéraire d'Antonin (page 357), sur la table Théodosienne et enfin sur l'itinéraire de Jérusalem, on reconnaît sans peine que tous ces documents s'accordent pour fixer la distance totale à 40 milles. Le quatrième vase lui-même donne aussi le même total de 40 milles; et, pour le faire remarquer en passant, c'est précisément cet accord du quatrième vase avec les autres textes qui prouve le mieux l'omission de la station de Suze sur ce quatrième vase. La distance totale de 40 milles n'est donc pas contestable, et il résulte de là que deux fautes seulement doivent être corrigées sur nos textes.

La première sur le premier vase Apollinaire, où la distance de Suze à Ocelum a été fixée à tort à XXVII milles, quand elle devrait être réduite, comme sur les deux autres vases, à XX milles seulement; et la seconde à la page 341 de l'itinéraire d'Antonin, où la distance de Suze à Fines est élevée, par suite d'une erreur manifeste, à XXXIII, au lieu de XXII, comme sur la table Théodosienne.

Quelles sont, après cela, les limites (Fines, Ad Fines, Finibus) que l'on trouve placées sur les anciens documents, tantôt à XVII milles et tantôt à XXII milles et même à XXIII milles de Suze ?

Après Suze commence l'Italie : Inde incipit Italia, dit l'itinéraire de Jérusalem. La limite que l'on rencontre à XVII, au delà de Suze, est donc la véritable limite du territoire gaulois ; c'est par conséquent en ce point qu'on percevait autrefois le fameux impôt du quarantième des Gaules (1), comme le quatrième vase Apollinaire l'indique d'ailleurs d'une manière bien claire, quand il désigne cette station sous le nom de Ad Fines XXXX. Il ne peut donc rester aucun doute sur ce premier point.

Ocelum se présente ensuite avec un territoire singulièrement restreint, puisque la distance de cette localité à Suze est de 20 milles ; ce qui la place à 3 milles seulement de la limite du quarantième.

La seconde limite du territoire d'Ocelum se trouve indiquée, après cela, sur l'itinéraire d'Antonin, sur la table Théodosienne et sur l'itinéraire de Jérusalem. Cependant cette seconde limite paraît avoir varié, puisqu'elle est marquée, sur ces textes, tantôt à 18 milles de Turin, et par conséquent à 2 milles d'Ocelum ; tantôt au contraire à 16 milles de Turin, et par conséquent à 4 milles d'Ocelum ; mais le résultat final reste toujours le même.

Si donc on veut bien me permettre de continuer à faire, pour un instant, abstraction des indications don-

(1) Voir, pour de plus amples détails sur cet impôt, le savant mémoire de M. Revillout, professeur à la Faculté des lettres de Montpellier, dans la 31^e livraison des *Publications de la Société Archéologique de Montpellier*, p. 331.

nées, entre Luc et Gap, tant par l'itinéraire de Jérusalem que par l'itinéraire d'Antonin, je crois n'avoir laissé subsister, jusqu'ici, aucun doute sur aucun texte.

§ 6. *De Turin à Pavie. — Distance : 96 milles.*

La voie qui conduisait autrefois de Turin à Pavie, pour se diriger ensuite, d'un côté sur Milan et de l'autre sur Plaisance, ne se trouve tracée, ainsi que je l'ai déjà dit, sur la table Théodosienne qu'au delà de Ad Cottias. Mais les autres textes sont heureusement assez nombreux, entre cette station et Turin, pour enlever toutes les incertitudes.

En effet, la distance de Turin à Quadratis qui est portée à XXIII milles, tant sur le troisième vase, dont j'ai déjà si souvent fait remarquer la grande exactitude, que sur l'itinéraire d'Antonin, à la page 341, doit être d'abord réglée à ce taux, précisément parce qu'elle figure ensuite, tantôt pour XXIII milles sur le deuxième vase et tantôt pour XXII milles sur l'itinéraire de Jérusalem ; et l'on se trouve ainsi conduit à reconnaître, à plus forte raison, l'inexactitude du chiffre XXI porté à la page 356 de l'itinéraire d'Antonin et surtout celle du chiffre XX portée sur le premier vase Apollinaire ; il est même facile de reconnaître que ce dernier chiffre XX est, dans ce cas, la répétition fautive du chiffre écrit à la ligne précédente.

La distance de Quadratis à Rigomago, fixée à XVI milles par le premier vase, doit être regardée ensuite comme certaine, non seulement en raison de cette coïncidence elle-même, mais encore parce que ce même chiffre se trouve répété à la page 356 de l'itinéraire

d'Antonin. Par conséquent, il faut considérer comme fautives et la distance de XV milles portée à la page 340 du même itinéraire, et celle de XIII milles seulement portée sur le deuxième vase. Je passe d'ailleurs, à dessein, sous silence les indications de l'itinéraire de Jérusalem, mais j'y reviendrai tout à l'heure.

Quant à la distance de Rigomagus à Ad Cottias, elle est incontestablement égale à XXIII milles, puisqu'elle figure de cette manière sur le deuxième et sur le troisième vase, ainsi qu'aux pages 340 et 356 de l'itinéraire d'Antonin. Il importe de remarquer, en effet, que les indications de la page 340 portent à XXXVI milles la distance totale de Rigomagus à Laumellum, et que cette distance totale, répétée en une seule fois à la page 356, montre qu'il y a un accord réel entre ces deux parties de l'itinéraire. C'est donc à tort que le premier vase porte : Cottias XV, au lieu de XXIII

En résumé, la distance totale de Turin à Ad Cottias doit être fixée à LXIII milles de la manière suivante :

Taurinis..... »	} Ensemble... LXIII
Quadratis..... XXIII	
Rigomago..... XVI	
Ad Cottias..... XXIII	

conformément aux indications du troisième vase dont il ne faut pas se lasser de signaler la merveilleuse exactitude.

Si l'on veut bien revenir maintenant aux indications de l'itinéraire de Jérusalem pour les comparer à celles qui viennent d'être transcrites, on trouve sur cet itinéraire, en totalisant, de deux en deux, les distances qu'il indique :

Taurinis.....	»	} Ensemble LXIII
Quadratis.....	XXII	
Rigomago.....	XVIII	
Ad Cottias.....	XXIII	

Et il résulte de là qu'il semble permis d'affirmer : en premier lieu, que l'itinéraire de Jérusalem contient une erreur de 1 mille en plus, et que cette erreur doit porter sur la distance de Quadratis à Rigomago qu'il est nécessaire de réduire à XVIII, et en deuxième lieu, que les stations de Quadratis et de Rigomago se trouvaient placées l'une et l'autre entre deux bornes milliaires; ce qui permettait de porter la distance de Taurinis à Quadratis, tantôt à XXIII et tantôt à XXII milles, et celle de Rigomago à Ad Cottias, tantôt à XXIII milles et tantôt à XXIII, par conséquent aussi celle de Quadratis à Rigomago, tantôt à XVI milles et tantôt à XVIII, afin de laisser ainsi la distance entière toujours égale à LXIII milles.

Mais, s'il en est ainsi, et si la distance de Quadratis à Rigomago doit être en effet réduite, sur l'itinéraire de Jérusalem, à XVIII milles, comme on trouve sur cet itinéraire de Quadratis à Ceste..... XI milles et de Ceste à Rigomago..... VIII milles il semble évident que c'est sur cette dernière distance que la réduction doit porter et que le véritable chiffre à inscrire, en regard de la station de Rigomago, doit être VII plutôt que VIII.

Je passe à ce qui concerne l'intervalle compris entre Ad Cottias et Pavie; et comme ici les distances partielles de Ad Cottias à Laumellum et de Laumellum à Ticinum se trouvent: la première, quatre fois sur six, égale à XII, et la seconde aussi, quatre fois sur six,

égale à XXI milles, il est clair qu'on doit compter en totalité XXXIII milles de Ad Cottias à Ticinum, qui s'identifie avec Pavie sur le Tessin (en italien: Ticino). Par conséquent il est indispensable de corriger d'abord, sur le premier et sur le troisième vase, le chiffre XIII écrit à tort, au lieu de XII, en regard de Laumellum, et ensuite les chiffres XX et XXII écrits pareillement, à tort, au lieu de XXI, le premier sur le deuxième vase, et le second sur l'itinéraire d'Antonin, en regard de Ticinum.

En définitive, la distance entière de Turin à Pavie doit être fixée à 96 milles, savoir :

De Turin à Ad Cottias.....	63 milles
Et de Ad Cottias à Pavie.....	33 milles
Ensemble.....	96 milles

Et maintenant, avant de quitter encore une fois les vases Apollinaires pour m'occuper exclusivement de l'itinéraire de Jérusalem, entre Pavie et Milan, qu'il me soit permis de faire remarquer que nous venons de constater, sur le premier vase Apollinaire, entre Suze et Pavie, quatre fautes sur sept indications; que nous en avons trouvé trois, dans le même intervalle, sur le deuxième vase, et que nous n'en avons relevé qu'une seule sur le troisième vase, qui conserve ainsi sa supériorité ordinaire sur les deux autres textes.

§ 7. *De Pavie à Milan. — Distance: 20 milles.*

La voie que nous venons d'étudier devait avoir autrefois une grande importance dans l'intervalle compris entre Ad Cottias et Pavie, puisque tous les

voyageurs qui voulaient traverser les Alpes, en allant d'Italie dans les Gaules, suivaient ensemble cette voie depuis Pavie jusqu'à Ad Cottias pour se séparer en ce point et se diriger ensuite, les uns, vers les Alpes Grées, par Augusta Prætoria (Aoste sur la Doire-Baltée), et les autres, vers les Alpes Cottiennes, par Turin; il est aisé de voir d'ailleurs que c'est pour ce dernier motif qu'on désignait cette station sous le nom de Ad Cottias.

D'un autre côté, c'est à Pavie que la voie unique venant de Ad Cottias se divisait, ainsi que je l'ai déjà dit, en deux branches dirigées, l'une vers Milan et l'autre vers Plaisance.

La première de ces directions est celle qui est tracée sur l'itinéraire de Bordeaux à Jérusalem, et c'est la seconde que les vases Apollinaires font connaître; d'où il suit qu'au delà de Pavie, les indications de l'itinéraire sont parfaitement distinctes de celles des vases et ne peuvent plus se prêter un mutuel secours.

En outre, comme la table Théodosienne, par suite d'une omission bien difficile à comprendre, n'indique pas plus la voie de Pavie à Milan que celle de Turin à Ad Cottias, il en résulte que le texte de l'itinéraire de Jérusalem ne peut être comparé maintenant qu'à celui de l'itinéraire d'Antonin.

Je n'ai donc à rapprocher que ces deux textes entre Pavie et Milan, et je les reproduis ici avant tout de la manière suivante :

ITINÉRAIRE D'ANTONIN. <small>(Pages 339 et 356).</small>	ITINÉRAIRE DE JERUSALEM
Ticinum »	Civitas Ticino »
Mediolanum <u>XXII</u>	Mutatio Ad Decimum X
En total <u>XXII</u>	Civitas Mediolanum X
	En total <u>XX</u>

Quoiqu'il semble difficile de dire, *a priori*, quelle est la plus exacte de ces deux versions, on peut voir cependant, en étudiant la difficulté de plus près, que l'itinéraire d'Antonin porte lui-même sa condamnation ; car on y trouve, ainsi que je l'ai déjà rappelé précédemment, aux lignes 5 et 6 de la page 387, une indication très remarquable sur laquelle je reviens encore et que je reproduis une fois de plus textuellement.

A Mediolano Vapinco, trans Alpes Cottias, Mansionibus supra scriptis..... mpm CCLV.

L'indication de cette distance totale ne doit pas être confondue, au point de vue de son exactitude, avec celles qui sont placées, d'une manière à peu près constante, au commencement de chaque itinéraire partiel. Celles-ci, qui doivent nécessairement correspondre à la somme des distances écrites immédiatement après, ont été, sans aucun doute, très souvent altérées par les copistes, puisqu'on remarque, en effet, qu'elles sont presque toujours exactement égales aux totaux des chiffres actuels, malgré les erreurs évidentes que plusieurs de ces chiffres contiennent ; elles reproduisent donc elles-mêmes toutes ces erreurs et par conséquent ne méritent en général aucune confiance.

Au contraire, l'indication de la distance de Milan à Gap est placée de manière à présenter simplement le résultat d'un calcul ancien. C'est une indication *copiée* sur le texte primitif, et non un chiffre *calculé*, à une époque relativement récente, en additionnant d'autres chiffres. Elle mérite donc la confiance la plus complète.

Mais s'il en est ainsi, et s'il faut compter réelle-

ment..... 255 milles
 de Milan à Gap, puisque j'ai déjà prouvé,
 d'un autre côté, qu'il faut compter :

De Gap à Suze..... 99 milles
 De Suze à Turin..... 40
 Et de Turin à Pavie..... 96

Ensemble de Gap à Pavie 235 milles ci 235 milles

Il est clair qu'il faut régler à..... 20 milles

seulement la distance de Pavie à Milan, conformément aux indications de l'itinéraire de Jérusalem, et que par conséquent la version de l'itinéraire d'Antonin doit être rejetée.

§ 8. *Récapitulation. — D'Arles à Milan. — Distance totale : 475 milles.*

Il suffit maintenant d'additionner les résultats successifs déjà obtenus pour faire faire un pas décisif à la discussion ; car s'il existe, en effet, ainsi qu'on vient de le voir :

D'Arles à Valence..... 112 milles
 De Valence à Luc..... 57 milles
 De Luc à Gap..... 49 ou 51 milles
 Et de Gap à Milan..... 255 milles
 Ensemble..... 473 ou 475 milles,

Il devient aussitôt évident que la distance portée sur l'itinéraire de Jérusalem comme devant être finalement égale à 475 milles ne peut être reproduite avec

une exactitude suffisante qu'à la condition de régler, en fait, la distance de Luc à Gap à 51 milles.

La version de l'itinéraire de Jérusalem doit donc être préférée, cette fois encore, et celle de l'itinéraire d'Antonin, qui fixe la même distance à 49 milles seulement, doit être considérée au contraire comme inexacte.

Il est pourtant facile de comprendre, en y réfléchissant, que cette dernière conclusion n'est pas complètement rigoureuse ; car tout le monde sait que l'itinéraire d'Antonin et celui de Jérusalem ne correspondent pas à une même époque, et parce que rien n'empêche d'admettre alors que la distance totale de Luc à Gap, après avoir été fixée, à juste titre, à 49 milles seulement, lorsque l'itinéraire d'Antonin a été rédigé, a pu être modifiée, dans la suite, par l'effet d'une rectification de la voie, et se trouver ainsi portée à 51 milles, au moment où le voyageur de Bordeaux est venu parcourir à son tour cette même distance.

Malgré cela, il est nécessaire de le reconnaître, non seulement toutes les distances partielles marquées tant sur les vases Apollinaires que sur l'itinéraire de Jérusalem ont été soigneusement rectifiées jusqu'ici par le seul fait de la comparaison de ces textes, soit entre eux, soit avec l'itinéraire d'Antonin et avec la table Théodosienne, mais l'on a pu constater encore, sur l'itinéraire de Bordeaux à Jérusalem, que les sommes des distances ainsi réglées reproduisent fort exactement, tant pour la section de Bordeaux à Arles que pour celle d'Arles à Milan, les longueurs totales de 371 milles $\frac{1}{2}$ et de 475 milles qui sont portées sur les récapitulations placées à la fin de ces deux sections de l'itinéraire.

Lors donc que j'aurai fait une vérification analogue pour les vases Apollinaires, en prouvant, comme je compte le faire à la fin du chapitre suivant, que la somme des distances partielles inscrites sur ces vases eux-mêmes reproduit à son tour, aussi fidèlement que possible, les totaux généraux qui complètent leur texte, il me sera permis d'espérer que tout le monde reconnaîtra, avec moi, l'entière exactitude de mes appréciations.

Mais, avant d'entreprendre cette dernière partie de mon travail, et afin qu'on ne me reproche pas d'avoir employé déjà trop de temps à établir des vérités qu'un simple rapprochement des textes anciens suffisait pour rendre complètement évidentes, je résume, dans le tableau suivant, les diverses corrections que les précédentes explications me conduisent à introduire dans le travail de la Commission de la Topographie des Gaules :

INDICATION DES STATIONS.	CHIFFRES attribués aux textes	
	par la Commission.	par l'auteur du manuscrit.

1° *Sur la ligne de Bordeaux à Toulouse.*

(Chapitre III, 1^{re} partie, § 4^{er}).

Sirione.....	Vasatas.....	VIII	VIII
Ad Sextum....	Hungunverro.....	VI	VII

Pour la première de ces distances, la Commission préfère l'indication du manuscrit de Paris, quand celle du manuscrit de Vérone m'a paru seule exacte.

Pour l'autre, le chiffre de la Commission résulte d'une fausse lecture des deux manuscrits.

2° *Sur la ligne de Toulouse à Narbonne.*

(Chapitre III, § 2.)

Fines Badera XVIII XVIII

Ici l'erreur de la Commission résulte d'une fausse lecture de la carte de Peutinger.

3° *Sur la ligne de Narbonne en Espagne.*

(Chapitre II, § 1^{er})

Ruscino Summum Pyreneum. XXIII XXV

La Commission adopte, dans ce cas particulier, les indications de la carte de Peutinger, tandis que j'ai cru préférable de suivre celles de l'itinéraire d'Antonin et des quatre vases Apollinaires.

4° *De Nîmes à Arles,*

par Bellegarde, — par Beaucaire.

(Chapitre II, § 3, et chapitre III, 1^{re} partie, § 5.)

La Commission suit, en cet endroit, la voie tracée sur l'itinéraire de Jérusalem, à l'exclusion de toutes les autres voies, quand je préférerais, s'il était nécessaire d'opter, celle que l'on trouve marquée sur les trois premiers vases Apollinaires, sur l'itinéraire d'Antonin et sur la carte de Peutinger.

5° *Sur la ligne d'Arles à Apt.*

(Chapitre II, § 3)

Arelate Ernaginum VIII VIII
Ernaginum Glanum VIII VII

La Commission prend ici deux chiffres forcés, qui lui sont donnés, le premier par les vases Apollinaires et le second par la carte de Peutinger, sans remarquer que; en opérant de la sorte, elle commet une erreur d'une unité en plus sur la distance totale.

6° *Sur la ligne d'Arles à Valence.*

(Chapitre III, 2^e partie, § 1^{er}.)

Batianis Valentia XXI XVIII

La Commission préfère ici les indications de l'itinéraire de Bordeaux à Jérusalem (manuscrit de Paris) à celles de la carte de Peutinger, que je crois plus exactes.

7° *Sur la ligne de Valence à Gap.*

(Chapitre III, 2^e partie, § 2 et § 3)

Augusta Dea Vocontiorum XXVIII XXIII

Dans ce cas, la Commission préfère encore la version de l'itinéraire de Jérusalem, quand j'ai proposé au contraire d'adopter celle de l'itinéraire d'Antonin.

Luco Monte Seleuco XXVI XXV

Monte Seleuco.. Vapinco XXIII XXVI

A l'inverse, pour la distance de Luco à Vapinco, la Commission suit le texte de l'itinéraire d'Antonin, lorsque je trouve plus sûr de suivre celui de l'itinéraire de Jérusalem. Il y a plus encore; car, pour la distance partielle de Monte Seleuco à Vapinco, je considère la distance de XXIII milles comme fautive dans tous les cas.

Si c'est le texte de l'itinéraire d'Antonin que la Commission veut préférer, je crois qu'il faut écrire XXIII seulement. Si c'est, au contraire, celui de l'itinéraire de Jérusalem, j'admets qu'il convient d'y lire XXVI milles, en fixant à VII milles la distance de Daviano à Ad Finem.

8° *Sur la ligne de Gap à Turin.*

(Chapitre III, 2^e partie, § 4.)

Catorigomagus . Eburodunum XVI XVII

Ici la Commission, ayant à choisir entre les deux

versions de l'itinéraire d'Antonin adopte celle de la page 357, parce qu'elle se trouve reproduite sur l'itinéraire de Jérusalem, tandis que j'ai préféré, de mon côté, celle de la page 342, qui se trouve reproduite sur les trois derniers vases Apollinaires.

Brigantio	Caesaone.....	X	XI
Caesaone	Ad Martis.....	VIII	VIII

Cette fois, la Commission, prenant le chiffre X sur l'itinéraire de Jérusalem et le chiffre VIII sur la carte de Peutinger, réduit la distance totale à XVIII, conformément aux indications de l'itinéraire d'Antonin (page 342).

Je crois au contraire qu'il faut écrire :

ou bien XI+VIII, comme sur la carte de Peutinger, ou bien X+VIII, comme sur l'itinéraire de Jérusalem, de manière à reproduire, dans les deux cas, le chiffre XVIII porté sur l'itinéraire d'Antonin, à la page 357, qui est le chiffre rigoureux.

En d'autres termes, je rejette la version donnée à la page 342 de l'itinéraire d'Antonin, pour préférer celle de la page 357.



Chapitre IV. — Etude des vases Apollinaïres entre Pavie et Rome et de l'itinéraire de Jérusalem entre Rome et Milan.

J'ai déjà dit que le voyageur de Bordeaux, une fois parvenu à Milan, s'était dirigé vers Jérusalem en contournant l'Adriatique, et avait ainsi achevé son voyage sans passer par Rome. Ce n'est donc qu'à son retour, et en revenant par une autre voie, qu'il a pu finalement parcourir la route qui réunissait autrefois Rome à Milan.

Il résulte de là que le texte de l'itinéraire de Jérusalem a son point de départ à Rome même, pour la partie que je me propose d'étudier maintenant, et son point d'arrivée à Milan ; tandis que, au contraire, celui des vases Apollinaïres, quoique s'appliquant à la même route, commence, en fait, à Pavie et vient se terminer à Rome.

Cette circonstance m'obligera à renverser l'un des deux textes, pour le comparer plus aisément à l'autre, et ce sera à l'itinéraire de Jérusalem que je ferai subir cette transformation.

Mais auparavant, je le place ici tel qu'il est parvenu jusqu'à nous, en mettant encore une fois le texte de Vérone en regard de celui de Paris.

TEXTE DU MANUSCRIT DE VÉRONE

d'après la Revue Archéologique.

Ab urbe Mediolanium.

Mutatio Rubras.....	Milia.	VIII
Mutatio Vicinum.....		XI
Mutatio Aquaviva.....		XII
Civitas Uerulo Mansio.....		XII
Civitas Narniae.....		XII
Civitas Interamna.....		VIII
Mutatio Tribus Taernis.....		III
Mutatio Fani Fugeni.....		X
Civitas Spoltio.....		VII
Mutatio Scraria.....		VII
Civitas Tranes.....		III
Civitas Fulginis.....		V
Civitas Foro Flameni.....		III
Civitas Noceria.....		XII
Civitas Ptanias.....		VII
Mansio Erbelloni.....		VII
Mutatio Adesse.....		X
Mutatio Ad Caloe.....		XIII
Mutatio Intercisa.....		VIII
Civitas Foro Sempronii.....		VIII
Mutatio Ad Octavum.....		VIII
Civitas Foro Fortunae.....		VIII
Civitas Pisauro.....		XXIII
Usque Ad Rimum.....		
Mutatio Conpetu.....		XII
Civitas Cesera.....		VI
Civitas Foro puli.....		VI
Mansio Foro Lati.....		VI
Civitas Faventia.....		X
Civitas Foro Corneli.....		X
Civitas Glaterno.....		XIII
Civitas Bononia.....		X
Mutatio Ad Medias.....		XV
Mutatio Victuriolas.....		V
Civitas Mutena.....		III
Mutatio Ponte Seces.....		V
Civitas Regio.....		VIII
Mutatio Canneto.....		X
Civitas Parme.....		VIII
Mutatio Ad Tarum.....		VII
Mansio Sidonciae.....		VIII
Mutatio Ad Fontecclus.....		VIII
Civitas Placentia.....		XIII
Mutatio Ad Rota.....		XI
Mutatio Tribus Tabernis.....		V
Civitas Laude.....		VIII
Mutatio Ad Nonum.....		VII
Civitas Mediolanium.....		VII

Fit omnis Summa ab Urbe Roma
Mediolano usque Milia (ccccxci);
Mutationes (xliii), Mansiones (xxxiii)

TEXTE DU MANUSCRIT DE PARIS

d'après l'édition de M. P. Parthey et Pinder.

Ab urbe Mediolanum.

Mutatio Rubra.....	Mil.	VIII
Mutatio Ad Vicinum.....	Mil.	XI
Mutatio Aquaviva.....	Mil.	XII
Civitas Uericulo.....	Mil.	XII
Civitas Narniae.....	Mil.	XII
Civitas Interamna.....	Mil.	VIII
Mutatio Tribus Tabernis.....	Mil.	III
Mutatio Fani Fugitivi.....	Mil.	X
Civitas Spoltio.....	Mil.	VII
Mutatio Sacaria.....	Mil.	VII
Civitas Trevis.....	Mil.	III
Civitas Fulginis.....	Mil.	V
Civitas Foro Flaminii.....	Mil.	III
Civitas Noceria.....	Mil.	XII
Civitas Ptanias.....	Mil.	VIII
Mansio Herbelloni.....	Mil.	VII
Mutatio Ad Iccis.....	Mil.	X
Mutatio Ad Cale.....	Mil.	XIII
Mutatio Intercisa.....	Mil.	VIII
Civitas Foro Sempronii.....	Mil.	VIII
Mutatio Ad Octavo.....	Mil.	VIII
Civitas Foro Fortunae.....	Mil.	VIII
Civitas Pisauro.....	Mil.	XXIII
Usque Ariminum.....	Mil.	
Mutatio Conpetu.....	Mil.	XII
Civitas Cesera.....	Mil.	VI
Civitas Foro Populi.....	Mil.	VI
Civitas Foro Livi.....	Mil.	VI
Civitas Faventia.....	Mil.	(v)
Civitas Foro Corneli.....	Mil.	X
Civitas Glaterno.....	Mil.	XIII
Civitas Bononia.....	Mil.	X
Mutatio Ad Medias.....	Mil.	XV
Mutatio Victuriolas.....	Mil.	X
Civitas Mutena.....	Mil.	III
Mutatio Ponte Seces.....	Mil.	V
Civitas Regio.....	Mil.	VIII
Mutatio Canneto.....	Mil.	X
Civitas Parme.....	Mil.	VIII
Mutatio ad Tarum.....	Mil.	VII
Mansio Fidentiae.....	Mil.	VIII
Mutatio Fonteclos.....	Mil.	VIII
Civitas Placentia.....	Mil.	XIII
Mutatio Ad Rota.....	Mil.	XI
Mutatio Tribus Tabernis.....	Mil.	V
Civitas Laude.....	Mil.	(viii)
Mutatio Ad Nonum.....	Mil.	VII
Civitas Mediolanum.....	Mil.	VII

Fit omnis Summa ab Urbe Roma
Mediolanum usque Milia (ccccxvi);
Mutationes (xlii), Mansiones (xxxiii)

Explicit Itinerarium

Je n'ai pas marqué, dès l'abord, toutes les fautes que ces textes me paraissent contenir, et il m'a semblé préférable d'y indiquer, en commençant, les seules variantes, qui sont au nombre de deux, pour ce qui concerne les distances partielles.

La première se rapporte à l'intervalle compris entre Forum Livi et Faventia, que le manuscrit de Vérone élève à X milles et que le manuscrit de Paris réduit à V; et la seconde s'applique à la distance de Tribus Tabernis à Laude, qui est portée, dans le premier cas, à VIII milles et dans le second, à VIII.

Mais les deux erreurs que ces différences indiquent sont faciles à corriger; car la première distance est marquée comme égale à X milles, sur le premier et sur le troisième vase Apollinaire, sur l'itinéraire d'Antonin (page 287) et sur la table Théodosienne; ce qui suffit amplement pour constater que l'erreur existe, en cet endroit, sur le texte de Paris.

Quant à la seconde distance, comme elle permet de régler l'intervalle compris entre Lodi et Plaisance, tantôt à XXIII milles, d'après le manuscrit de Vérone, et tantôt à XXV, d'après celui de Paris, et comme, d'un autre côté, l'itinéraire d'Antonin porte, deux fois de suite, cette même distance comme égale à XXIII milles, une première fois à la page 98 et une seconde fois à la page 127 de l'édition de Wesseling, il est facile de comprendre que c'est encore sur le manuscrit de Vérone que la vérité doit être cherchée.

Je porterai donc, avec une entière certitude, dans la suite de ce travail :

1° De Forum Livi à Placentia. X milles,

Et 2° de Tribus Tabernis à Laude. . . VIII milles
conformément aux indications du manuscrit de Vérone

· Pour ce qui concerne le nombre des stations, les quatre indications des manuscrits sont fautives, puisqu'il existe, en fait, entre Rome et Milan, d'après ces manuscrits eux-mêmes, XLVII Mutationes et XXVII Mansiones, lorsqu'on ne compte pas Ariminum parmi ces stations; ce qui fait qu'il est nécessaire d'admettre en définitive XLVIII Mutationes et XXVIII Mansiones.

En dernier lieu, la distance totale de Rome à Milan, calculée en additionnant les distances partielles, d'après le manuscrit de Vérone, ou, ce qui est la même chose, d'après le manuscrit de Paris, après la correction des deux distances fautives qui viennent d'être signalées, s'élève à CCCXXI, et suffit ainsi pour montrer comment il convient de rectifier cette distance totale sur les deux textes, où elle se trouve tantôt élevée à CCCXXI, par suite d'une erreur manifeste, et tantôt réduite à CCCXVI, par l'effet d'une seconde erreur de même nature que la précédente; l'une résultant en effet de ce qu'un X a été remplacé par un G, quand l'autre provient, de son côté, de ce que ce même chiffre X a été remplacé par un V.

Mais aucune de ces distances totales, pas plus la distance rectifiée que les distances fautives, ne peut être considérée maintenant comme parfaitement exacte, et cela par deux raisons bien distinctes: d'abord et avant tout, parce que la distance de Pesaro à Rimini a été omise à tort sur les deux textes, et ensuite parce qu'on trouve, parmi les autres indications, malgré l'accord des textes, quelques chiffres qui sont complètement inacceptables, ainsi que je le constaterai tout à l'heure.

Cet accord prouve simplement, à mon avis, que cette partie de nos manuscrits provient d'un seul

et même document encore plus ancien, sans que l'exactitude de cet ancien document lui-même puisse être considérée comme démontrée dès à présent. Une entière exactitude ne pourra donc être obtenue, dans le cas actuel, qu'à la condition de faire concorder les indications de l'itinéraire de Jérusalem non seulement avec celles des vases Apollinaires, toutes les fois que cela sera possible, mais encore avec celles de l'itinéraire d'Antonin et de la table Théodosienne; et c'est dans ce but que j'ai dressé le quatrième tableau de comparaison placé à la fin de ce mémoire.

Pour en discuter maintenant les indications avec plus de facilité, je continuerai à diviser, comme précédemment, ce travail en parties distinctes que j'étudierai successivement dans des paragraphes séparés.

Malheureusement, ainsi que je l'ai déjà fait remarquer, la voie tracée sur les vases, de Pavie à Plaisance, où elle longe constamment les rives du Pô, ne se confond ensuite qu'au delà de Plaisance avec la voie marquée sur l'itinéraire de Jérusalem; et cette circonstance me place dans la nécessité de discuter en commençant, indépendamment l'un de l'autre, les deux intervalles de Milan et de Pavie à Plaisance, le premier, d'après l'itinéraire, et le second, d'après les vases, en les comparant seulement à l'itinéraire d'Antonin et à la table Théodosienne.

§ 1^{er} *De Milan à Plaisance. — Distance : 40 milles.*

Entre Milan et Plaisance, l'itinéraire de Bordeaux à Jérusalem peut être comparé à la fois à l'itinéraire

d'Antonin et à la table Théodosienne; et cette seule comparaison suffit, si je ne me trompe, pour amener la correction exacte de ces trois versions.

Il est d'abord évident que, si la distance de Milan à Lodi, fixée à XVI milles, sur l'itinéraire d'Antonin et sur la table Théodosienne, se trouve réduite à XIII milles seulement par l'itinéraire de Jérusalem, c'est parce que la distance de Milan à Ad Nonum a été réglée à tort, sur ce dernier texte, à VII milles, au lieu de VIII, comme le nom seul de la station l'indique d'une manière fort claire; et il n'est pas moins évident, en second lieu, que, puisque les deux itinéraires s'accordent pour régler à XXIII milles la distance de Lodi à Plaisance, cet accord suffit pour prouver que c'est la table Théodosienne qui se trompe en la réduisant à XX.

Il convient cependant de faire remarquer que deux routes, allant ensemble de Milan à Lodi, sont indiquées très distinctement sur cette carte; que la plus importante des deux se dirige, au delà de Lodi, vers Crémone et Mantoue; que l'autre ne s'en sépare *qu'un peu après Lodi*, pour aller de là vers Plaisance; et qu'enfin ces diverses circonstances sont marquées sur la carte de telle manière qu'il semble permis d'y considérer le chiffre XX, placé entre Laude Pompeia et Placentia, comme se rapportant plutôt à la distance de Placentia à l'embranchement dont je viens de parler qu'à la distance entière de Placentia à Laude Pompeia. Or, s'il en était ainsi, il suffirait d'admettre, pour tout concilier, que c'est la distance de l'embranchement à Laude Pompeia, égale à III milles, qu'on a malheureusement omis de marquer sur la carte.

Au fond, et quelle que puisse être la valeur de cette

explication, je me crois autorisé à compter définitivement 40 milles entre Milan et Plaisance, conformément aux indications de l'itinéraire d'Antonin.

§ 2. *De Pavie à Plaisance.* — *Distance: 36 milles.*

La voie directe de Pavie à Plaisance, que les vases Apollinaires font connaître et qui n'a pas été suivie par le voyageur de Bordeaux, ne se trouve pas non plus sur l'itinéraire d'Antonin. Par conséquent, on ne peut comparer, dans cet intervalle, les indications des vases qu'à celles de la table Théodosienne, malheureusement très insuffisantes et très incomplètes en cet endroit.

La table prouve clairement, il est vrai, l'ancienne existence d'une ligne directe de Pavie à Plaisance, et, de plus, c'est à Lambrum même qu'elle place la première station après Pavie (Ticeno), d'accord, en ce point, avec les vases Apollinaires; mais, après cela, par l'effet d'une omission bien regrettable, la distance comprise entre Ticeno et Lambrum n'est pas marquée sur cette table.

On y trouve, en second lieu, entre Lambrum et Placentia, deux stations intermédiaires, Quadrata et Ad Padum, que les vases ne font pas connaître; et en dernier lieu, enfin, la distance de Lambrum à Quadrata est elle-même omise, comme celle de Ticeno à Lambrum.

Cependant la table porte de Quadrata à Ad Padum VII milles et de Ad Padum à Placentia XX milles, ensemble, de Quadrata à Placentia, XXVII milles; ce qui obligerait, si de pareilles indications pouvaient

être exactes, à compter plus encore de Lambrum à Placentia, quand les trois vases Apollinaires s'accordent, au contraire, pour réduire cette dernière distance à XVI milles seulement; de sorte qu'il faudrait considérer, en définitive, la distance totale de Pavie à Plaisance comme supérieure à 40 milles, quand cette même distance se trouve réduite à 36 milles seulement par les indications des vases.

Mais la table Théodosienne est un document trop souvent fautif, son texte est surtout trop incomplet dans la partie que je considère en ce moment, pour qu'il soit possible de l'opposer sérieusement à la concordance des indications des vases. D'un autre côté, il suffit d'avoir à sa disposition une carte d'Italie pour y constater que la distance de Plaisance à Milan est sensiblement plus grande que celle de Pavie à Plaisance. Or, comme c'est précisément la première de ces deux distances qui se trouve égale à 40 milles, ainsi qu'on l'a vu tout à l'heure, il en résulte nécessairement qu'il est impossible d'élever la seconde jusqu'à ce même chiffre, et qu'il est par conséquent nécessaire de la régler à 36 milles, conformément aux indications des vases, en continuant à faire remarquer ici, une fois de plus, que, si je me trompe en opérant de la sorte, ce sera toujours en restant au dessous plutôt qu'au dessus de la vérité.

§ 3. *De Plaisance à Rimini.* — *Distance : 176 milles.*

Au delà de Plaisance, tous les documents suivent enfin la même voie, et leur correction devient ainsi d'autant plus facile que l'itinéraire d'Antonin reproduit

lui-même, trois fois de suite, le même texte, deux fois d'une manière identique, de la page 99 à la page 100 et de la page 126 à la page 127 de l'édition de Wesseling, et une troisième fois, avec quelques variantes, de la page 286 à la page 288.

Les différents textes contus sont rapprochés les uns des autres sur le quatrième tableau mis à la fin de ce mémoire, et leur seul examen suffit, en premier lieu, pour constater une erreur sur le deuxième vase Apollinaire, où la distance de Plaisance à Florentia est portée à XVI milles, quand elle se trouve réduite partout ailleurs à XV milles seulement.

Cette rectification une fois opérée, il est clair qu'il est nécessaire de compter de Placentia à Parma XXXX milles, savoir :

De Placentia à Florentia.....	XV milles
De Florentia à Fidentia.....	X milles
Et de Fidentia à Parma.....	XV milles

Ensemble, comme je viens de le dire, XXXX milles ; ce qui donne aussi de Placentia à Fidentia ou Fidentiola XXV milles.

S'il en est ainsi, c'est par erreur que l'itinéraire d'Antonin porte, aux pages 99 et 127, de Placentia à Fidentiola XXIII milles seulement ; et c'est pareillement par erreur qu'on trouve, sur l'itinéraire de Jérusalem :

De Placentia à Fonteclos.....	XIII milles
Et de Fonteclos à Fidentia.....	VIII milles

Ensemble, de Placentia à Fidentia, XXI milles seulement, au lieu de XXV.

L'une de ces deux dernières distances doit donc être augmentée de quatre unités ; ce qui ne peut être fait

qu'en lisant XVII au lieu de XIII pour la distance de Placentia à Fonteclos.

La distance de Parma à Regio est égale, après cela, à XVIII milles, et doit être divisée, conformément aux indications de l'itinéraire de Jérusalem, en portant :

De Parma à Canneto . VIII milles)
Et de Canneto à Regio X milles) Ensemble XVIII

L'itinéraire d'Antonin se trompe donc à la page 287, où il porte de Parma à Tannetum VIII milles, au lieu de VIII.

Quant à la table Théodosienne, elle se trompe encore plus, en réduisant cette distance de VIII milles à II seulement. Mais comme la distance suivante est portée à XI, au lieu de X, il est clair que, dans ce cas, II correspond à VII et que l'erreur se réduit à l'omission d'un V.

Les trois vases et la table s'accordent ensuite pour fixer à XVII milles la distance de Regio à Mutina. Donc les deux itinéraires se trompent : celui d'Antonin, en élevant, à la page 287, cette distance à XVIII milles et celui de Jérusalem, en la réduisant à XIII ; et l'erreur de ce dernier itinéraire provient, sans aucun doute, de ce que la distance de Regio à Ponte Secies a été portée à VIII milles, au lieu de VII, et celle de Ponte Secies à Mutina à V milles, au lieu de X ; car on trouve sur les cartes d'Italie, entre Reggio et Modène, et plus près de Reggio que de Modène, une petite rivière nommée Secchia, dont la traversée s'identifie évidemment avec l'emplacement de Ponte Secies. On ne trouve ensuite que XXV milles de Modène à Bologne, et par conséquent l'itinéraire de Jérusalem se trompe ici, encore une fois, en portant Bononia XV, au lieu de Bononia XII.

Je ne dis rien de la distance de Claterna à Foro Corneli, fixée sur la table Théodosienne à XIII milles, au lieu de XIII, ni de celle de Foro Corneli à Faventia, fixée à VIII milles, au lieu de X, parce que ces deux erreurs se compensent et prouvent seulement que Forum Corneli se trouvait entre deux bornes milliaires. Mais je dois relever l'erreur commise aux pages 100 et 127 de l'itinéraire d'Antonin, où la distance de Bononia à Forum Corneli est élevée à tort à XXIII milles, au lieu de XXIII.

Il ne reste à discuter, après cela, que les distances comptées entre Faventia et Ariminum.

Ici, le premier et le troisième vase s'accordent avec la deuxième version de l'itinéraire d'Antonin pour prouver qu'il faut compter :

De Faventia à Forum Livi	X milles)	}	Ensemble
De Forum Livi à Caesena.	XIII milles)		
Et de Caesena à Ariminum	XX milles)		
			(XXXXIII milles)

par conséquent l'itinéraire d'Antonin se trompe, aux pages 100 et 126, où la distance de Faventia à Caesena est encore portée à XXIII milles, au lieu de XXIII.

Par conséquent aussi l'itinéraire de Jérusalem et la table Théodosienne se trompent, à leur tour, l'un aussi bien que l'autre, en fixant la distance de Forum Livi à Caesena, tantôt à XII milles et tantôt à XIII, quand cette distance doit rester égale à XIII. Et il résulte de là que, au lieu d'écrire deux fois VI milles, comme sur l'itinéraire, ou deux fois VII milles, comme sur la table, il fallait écrire, sur l'un et sur l'autre texte, d'abord VII milles et ensuite VI milles seulement.

En dernier lieu, la distance de Caesena à Ariminum, fixée, sur tous les textes, à XX milles, excepté sur

l'itinéraire de Jérusalem, doit être réctifiée sur ce dernier texte, en y écrivant de Caesena à Competu VIII milles, au lieu de VI, et en identifiant ainsi cette station de Competu avec celle que la table Théodosienne nomme Ad Confluentes.

En dernier lieu, il est facile de comprendre les erreurs commises sur le deuxième vase, où l'on trouve :

Foro Livi	XIII,	au lieu de X
Caesana	XX,	au lieu de XIII
Et Ariminio	XXIII,	au lieu de XX

Ces erreurs parviennent évidemment de ce que le graveur, après avoir écrit la série des stations d'une manière régulière, n'a copié ensuite qu'une seule fois le chiffre X, quand ce chiffre X aurait dû être écrit deux fois, et s'est trouvé conduit à déplacer ainsi d'une ligne tous les chiffres suivants. C'est là, sans aucun doute, ce qui lui a fait mettre, à tort : en regard de Forum Livi, le chiffre XIII qui convenait à Caesana ; en regard de Caesana, le chiffre XX qui convenait à Ariminio ; et enfin en regard d'Ariminio, le chiffre XXIII qui convenait à Pisauro.

En définitive, il y a lieu de compter, de Plaisance à Rimini, 176 milles, conformément aux indications du premier et du troisième vase, qui conservent toujours une grande supériorité sur tous les autres textes.

§ 4. De Rimini à Nocera. — Distance : 185 milles.

L'erreur que je viens de signaler sur le deuxième vase ne se borne pas à l'intervalle compris entre Faventia et Ariminum. Elle s'étend au contraire jusqu'à

Narnia, et de nouvelles erreurs s'ajoutent encore ici à la première.

Il est d'abord facile de voir, en comparant les indications du second vase Apollinaire à celles des deux autres, qu'après avoir écrit, comme je l'ai déjà fait remarquer, les nombres XIII, XX et XXIII dans leur ordre régulier, mais en les élevant chacun d'une ligne, le graveur s'est trompé, une fois de plus, en omettant le chiffre VIII qui correspond à Fanum Fortunae, et en plaçant, de cette manière, en regard de Pisauro, le chiffre XVI qui correspond à Forum Semproni. Après quoi, s'étant aperçu sans doute de cette erreur, et voulant la corriger à sa manière, il a gravé, en regard de Fanum Fortunae, le chiffre IIX qu'il venait d'omettre.

C'est ainsi probablement qu'il a écrit d'abord XVI, et ensuite IIX, au lieu de VIII et de XVI, et qu'il a mis, en définitive, ce chiffre IIX à sa véritable place, sans se douter lui-même de ce qu'il faisait.

Il a continué ensuite à graver les autres chiffres dans leur ordre régulier, mais en les relevant toujours d'une ligne, puisqu'il a mis en regard de Foro Semproni le chiffre XVIII qui convient à Cale, et en regard de Cale le chiffre XIII qui convient à Haesim.

Ici une nouvelle erreur doit être constatée encore. C'est la répétition fautive du chiffre XIII, quoique, par l'effet de cette répétition la mention : Haesim XIII, devienne parfaitement exacte. Malgré cela, l'erreur générale qui consiste à relever tous les chiffres d'une ligne continue à subsister ici, comme précédemment, puisqu'on y trouve en regard de Helvilium le chiffre XV qui correspond à Nuceria. Mais après avoir gravé ce chiffre XV, l'artiste paraît s'être aperçu de l'erreur

qu'il venait de commettre en répétant, à tort, le chiffre XIII, et en écrivant ainsi, en regard de la station d'Haesim, ce chiffre XIII, au lieu du chiffre X. Alors, pour corriger cette différence de trois unités en plus, il a imaginé d'enlever une unité à chacun des trois chiffres suivants. Il a donc écrit, en regard de Nuceria, de Mevania et de Ad Martis, XVIII, XV et XVII, au lieu de XIX, XVI et XVIII, qui sont les chiffres réels.

En dernier lieu, l'artiste, revenant, après cette singulière correction, à copier les véritables chiffres, mais en les relevant toujours d'une ligne, a écrit, en regard de Narnia, le chiffre XII qui correspond à Oriculo.

A ce moment, il approchait trop de la fin de son travail pour ne pas s'apercevoir de son erreur primitive. Une distance allait lui manquer, s'il persistait plus longtemps dans cette erreur, et il a fini par répéter le chiffre XII, pour combler la lacune que son texte aurait présentée sans cela. C'est ainsi qu'il a écrit régulièrement : Oriculo XII, et que les deux dernières distances sont devenues finalement exactes.

Mais le texte entier du deuxième vase n'en reste pas moins sans valeur, dans la partie que j'étudie en ce moment, et je me crois autorisé, en conséquence, à le considérer désormais comme non avenu, dans tout cet intervalle; ce qui permet de constater plus facilement les erreurs qui peuvent exister sur les autres textes, dès que la discussion ne se trouve plus embarrassée par les fausses indications du deuxième vase.

On comprend d'abord sans peine que la distance d'Ariminum à Pisauro, portée sur la table Théodosienne à XXIII milles seulement, doit être élevée à XXVIII, comme sur les autres textes, et que la distance de Ad Octavum à Forum Sempronii doit être réduite,

sur l'itinéraire de Jérusalem, de VIII milles à VIII milles seulement, pour que la distance totale de Fanum Fortunae à Forum Semproni reste, à son tour, égale à XVI milles, comme sur tous les autres documents.

Il résulte, en outre, bien clairement, de la seule comparaison des textes, qu'une double erreur a été commise sur l'itinéraire de Jérusalem, d'abord en y attribuant à tort XXIII milles à la distance comprise entre Fanum Fortunae et Pisauro, quand ce chiffre est celui qui doit correspondre à la distance de Pisauro à Ariminum, et ensuite en omettant complètement l'indication de la distance de Pisauro à Ariminum.

La distance de Forum Semproni à Ad Calem doit être réglée ensuite à XVIII milles, soit en une seule fois, comme sur le premier et le troisième vase et sur l'itinéraire d'Antonin, soit en la divisant, comme sur l'itinéraire de Jérusalem, par la station de Intercisa, en deux intervalles égaux de VIII milles chacun; par conséquent, c'est par erreur que la table Théodosienne porte XII milles de Forum Semproni à Intercisa, au lieu de VIII milles seulement.

En dernière analyse, il semble plus difficile de dire s'il convient de compter de Ad Calem à Haesin XIII milles seulement, comme sur le premier vase et sur le deuxième vase, ou XIII milles, comme sur le troisième et sur l'itinéraire de Jérusalem. Suivant qu'on adoptera la première ou la seconde de ces deux versions, la distance totale de Ad Calem à Helvillo devra être élevée à XXIII ou à XXIII milles; et par conséquent l'itinéraire d'Antonin ne peut être d'aucun secours en cet endroit, puisqu'il porte cette distance tantôt à XXIII milles, à la page 125 de l'édition de Wesseling, et tantôt à XIII, au lieu de XXIII, à la page 316.

Mais l'erreur de copie qui consiste à écrire III, au lieu de IIII, me semble, en définitive, plus facile à admettre que celle qui consiste à écrire IIII au lieu de III; d'un autre côté, l'exactitude du texte du troisième vase a été si grande jusqu'ici que je considère naturellement sa version comme présentant plus de chances de vérité que toutes les autres, et je me décide en conséquence à régler à 105 milles la distance totale de Rimini à Nocera, conformément aux indications de ce troisième vase. Dans tous les cas, une dernière erreur doit être relevée sur la table Théodosienne, soit en identifiant la station de Ad Ensem avec celle de Ad Hesis, auquel cas le chiffre VII donné par la table doit être remplacé par le chiffre XIII, soit en admettant que la station de Ad Hesis se trouve placée en fait entre Ad Ensem et Helvillo, à VII milles de distance de Ad Ensem, et en considérant cette station de Ad Hesis comme omise sur la table.

§ 5. *De Nocera à Narni par Spolète. — Distance: 58 milles.*

Entre Nocera et Narni, l'itinéraire de Jérusalem et les vases Apollinaires ne suivent plus la même route; le premier passe par Spolète, quand les autres suivent une direction plus courte. L'itinéraire d'Antonin, au contraire, indique successivement ces deux voies, la première à la page 125 et la seconde à la page 311 de l'édition de Wesseling. Quant à la table Théodosienne elle ne donne que la direction par Spolète, et ces différentes indications qu'on trouve marquées à la fin

de ce mémoire, sur le quatrième tableau comparatif, m'obligent à étudier séparément, entre Nocera et Narni, l'itinéraire de Jérusalem et les vases Apollinaires.

Je commencerai par l'itinéraire.

Il porte XII milles de Nocera à Forum Flamini, et cette première indication se trouve confirmée par la table Théodosienne. Par conséquent, la distance totale de Helvillo à Forum Flamini doit être portée à XXVII milles, savoir :

De Helvillo à Noceria XV milles

Et de Noceria à Forum Flamini . . XII milles

Ensemble XXVII milles

Par conséquent aussi, l'itinéraire d'Antonin se trompe, à la page 125 de l'édition de Wesseling, en réduisant cette distance totale à XXVI milles.

De Forum Flamini à Spolète, l'itinéraire d'Antonin compte, en une seule fois, XVIII milles; la table Théodosienne ne fournit aucun renseignement, par suite de l'omission d'un chiffre, et l'itinéraire de Jérusalem compte en quatre fois XX milles.

Comment choisir entre deux indications aussi contradictoires ? De bonnes cartes d'Italie pourraient seules permettre de le faire, et je regrette de n'en avoir aucune à ma disposition.

Je dirai cependant, et faute de mieux, que la distance de Forum Flamini à Spolète ne peut être égale, à mon avis, ni à XX milles, conformément aux indications de l'itinéraire de Jérusalem, ni à XVIII milles, conformément à celles de l'itinéraire d'Antonin. Si elle était égale à XX milles, comment les copistes de l'itinéraire d'Antonin auraient-ils pu écrire XVIII. Ce sont là deux chiffres qui se ressemblent trop peu pour

avoir été jamais substitués l'un à l'autre ; et si cette distance était égale à XVIII milles seulement, par suite de quelle erreur pourrai-on concevoir que II milles ont été ajoutés à tort sur l'itinéraire de Jérusalem ? La seule conclusion qui me semble acceptable est donc celle qui consiste à admettre que la distance de Forum Flamini à Spolète est égale à XVIII milles, et qu'ainsi il y a erreur d'une unité en moins sur l'itinéraire d'Antonin et d'une unité en plus sur l'itinéraire de Jérusalem, où il faudrait lire :

Spolitio VII, au lieu de Spolitio VIII.

Entre Spolète et Interamna, la distance est encore de XX milles, d'après l'itinéraire de Jérusalem, et de XVIII milles seulement, d'après l'itinéraire d'Antonin ; mais ici les indications de la table Théodosienne suffisent pour montrer que la véritable version est celle de l'itinéraire d'Antonin, et même pour faire voir que c'est la distance de Spolète à Fanum Fugitivi qui doit être réduite sur l'itinéraire de Jérusalem et réglée à V milles seulement, comme sur la table Théodosienne.

En dernier lieu, la distance d'Interamna à Narni se trouve portée par l'itinéraire de Jérusalem à VIII milles, quand elle est réduite à VIII milles sur l'itinéraire d'Antonin et à VI milles seulement sur la table Théodosienne, sans que rien puisse indiquer d'une manière positive de quel côté est la vérité.

J'ai admis cependant la première de ces versions de préférence à la seconde, par le motif déjà indiqué dans le paragraphe précédent, à plus forte raison de préférence à la troisième, et j'ai élevé de cette façon à 58 milles la distance de Nocera à Narni par Spolète.

§ 6. *De Nocera à Narni, par une autre voie.* —
Distance : 53 milles.

Dans cette nouvelle direction, les vases Apollinaires et l'itinéraire d'Antonin s'accordent pour compter XVI milles de Mevania à Ad Martis; mais de Narnia à Mevania, les vases donnent XIX milles, quand l'itinéraire ne donne que XVIII, et l'erreur me paraît porter ici sur cette dernière indication. Il en est de même pour la distance de Ad Martis à Narnia, fixée par les vases à XVIII milles et par l'itinéraire à XVI; car cette dernière expression résulte très probablement d'une répétition fautive du chiffre précédent.

En définitive, je compterai, de Nocera à Narni, 53 milles, suivant les indications des vases.

§ 7. *De Narni à Rome.* — *Distance : 56 milles.*

Dans ce dernier intervalle, tous les textes suivent, encore une fois, la même route, et la vérité devient ainsi parfaitement évidente. Elle résulte surtout de l'accord qui existe, en cet endroit, entre les trois vases Apollinaires et l'itinéraire de Jérusalem; et comme cet accord démontre que la distance d'Utriculi à Rome doit être comptée pour XLVIII milles, il est clair que deux erreurs doivent être corrigées ici, sur l'itinéraire d'Antonin, l'une, à la page 124, où il faut lire XXIII, au lieu de XXIII, et l'autre, à la page 311, où il faut lire XLVIII, au lieu de XLVII.

Quant à la table Théodosienne, ses indications,

quoique exactes, puisqu'elles s'accordent entre Vicesimum et Rome avec les vases Apollinaires et avec l'itinéraire de Jérusalem, sont, malgré cela, très insuffisantes et très incomplètes.

En résumé, la distance de Narni à Rome doit être fixée à 56 milles.

§ 8. *Récapitulation des distances comprises, sur l'itinéraire de Jérusalem, entre Milan et Rome, et sur les vases Apollinaires, entre Pavie et Rome.*

Si les considérations qui viennent d'être exposées sont finalement admises, il y a lieu de compter :

	d'après l'itinéraire de Jérusalem.	d'après les vases Apollinaires.
D'abord :		
De Milan à Plaisance	40 milles	
Et de Pavie à Plaisance		36 milles
Ensuite :		
De Plaisance à Rimini	176 milles	176 milles
De Rimini à Nocera	105 milles	105 milles
De Nocera à Narni par Spolète	58 milles	
Et par une autre voie plus courte		53 milles
Enfin de Narni à Rome	56 milles	56 milles
Ensemble, de Milan à Rome	<u>435 milles</u>	
Et de Pavie à Rome		426 milles
De sorte qu'en ajoutant à cette dernière distance totale celles de Cadix à Turin et de Turin à Pavie, égales la première à . .		1,330 milles
et la seconde à		96 milles
On obtient finalement		<u>1,852 milles</u>
pour la distance entière de Cadix à Rome.		

Ce sont les deux totaux ainsi réglés, l'un à 435 milles pour la distance comprise entre Milan et Rome, et l'autre à 1,852 milles pour la distance entière de Cadix à Rome, qu'il me reste à comparer maintenant à ceux qui sont inscrits, pour les mêmes distances, tant sur l'itinéraire de Jérusalem que sur les vases Apollinaires.

Le premier, qu'une erreur évidente du copiste élève à CCCXCIX milles, sur le manuscrit de Vérone, et qui se trouve réduit néanmoins à CCCXVI milles seulement, sur le manuscrit de Paris, doit être finalement porté, comme je l'ai déjà fait remarquer, à CCCXXI milles; et l'inexactitude incontestable de cette dernière indication elle-même suffit, en la comparant à la somme de 435 milles qui résulte de mes calculs, pour établir d'une manière certaine que l'itinéraire de Bordeaux à Jérusalem doit être considéré, dans sa partie comprise entre Milan et Rome, comme présentant à peu près les mêmes caractères que l'itinéraire d'Antonin, puisqu'on trouve, en effet, dans l'un de ces documents aussi bien que dans l'autre, des totaux inexacts provenant de l'addition exacte d'une série de distances partielles, parmi lesquelles on rencontre malheureusement un certain nombre de distances fautives.

Il est certain, malgré cela, que la même affirmation n'est pas applicable aux deux parties de l'itinéraire de Bordeaux à Jérusalem qui correspondent aux intervalles compris, soit entre Bordeaux et Arles, soit entre Arles et Milan, parce que, dans ces deux cas, les distances partielles et par conséquent aussi les distances totales se trouvaient toutes, comme nous l'avons déjà vu, rigoureusement exactes sur le texte primitif et original.

On est ainsi finalement autorisé à dire que le premier rédacteur de ce texte connaissait la géographie de la Gaule beaucoup mieux que celle de l'Italie, ou du moins avait à sa disposition, pour la première partie de son travail, des documents infiniment plus exacts que ceux qui lui ont servi à rédiger la dernière; et il n'y a rien là qui puisse surprendre, quand on se rappelle la double faute qu'il a commise en omettant d'indiquer, sur son itinéraire, l'intervalle compris entre Pisaurum et Ariminum, et en attribuant ensuite à la distance de Fanum Fortunae à Pisaurum la longueur de XXIII milles, qui aurait dû correspondre au premier intervalle.

Quant à la distance totale de Cadix à Rome, que mes calculs élèvent à 1,852 milles, on la trouve marquée, à son tour, de la manière suivante sur les vases Apollinaires :

1^{er} vase : SVM. M. P. [X] DCCC. XXXX (X).

2^e vase : SVMMA MILLIA PASSVS X. DCCCXXXII.

3^e vase : SVM. M. P. X. DCCC. XXXX (X)

et l'accord que ces trois indications présentent, à deux unités près, me semble, avant tout, fort remarquable.

Il prouve, si je ne me trompe, d'une manière évidente, que ces indications finales n'ont pas été ajoutées, sur les vases, en calculant la somme des distances partielles qui s'y trouvent effectivement gravées, et qu'elles résultent, au contraire, de la transcription pure et simple d'une addition préalablement faite sur un document séparé, servant de texte original.

Je n'oublie pas cependant qu'en passant d'un vase à l'autre, ce texte a subi quelquefois de légères variations dans les détails relatifs à un petit nombre de

stations, mais les distances elles-mêmes n'ont pas été changées dans leur ensemble ; et c'est ainsi sans doute qu'on a été conduit à conserver, dans tous les cas, le même total, soit en le transcrivant d'une manière rigoureuse, comme sur le deuxième vase, soit en l'exprimant seulement d'une manière approximative et en nombre rond de dizaines, comme sur le premier et sur le troisième.

Mais ce total lui-même était-il exact ? Je ne le pense pas, et mon assertion à cet égard sera facilement admise, si l'on veut bien se rappeler le soin avec lequel je me suis appliqué à rester, dans tous les cas douteux, plutôt au dessous qu'au dessus de la vérité. J'ai appelé plusieurs fois l'attention sur ce point spécial, dans les divers chapitres de ce mémoire, et je me plais à espérer qu'on voudra bien constater maintenant, avec moi, qu'il est matériellement impossible de songer à admettre, pour expression définitive de la distance totale, un chiffre inférieur à 1850, puisque mes calculs élèvent effectivement cette distance à 1,852 milles.

Il semble donc résulter, d'une manière incontestable, de cette seule considération, que le document sur lequel les totaux des vases ont été copiés devait contenir lui-même une erreur d'addition *d'une dizaine en moins* ; et j'estime en conséquence qu'il est indispensable d'opérer, en dernière analyse, comme si on lisait réellement, soit 1,852 sur le deuxième vase, au lieu de 1,842, soit 1,850, sur le premier et sur le troisième, au lieu de 1,840.

Pendant c'est surtout la présence du signe (X), à la suite du chiffre XDCCCXXX, sur le troisième vase, aussi bien que sur le premier, qui me paraît donner à cette conclusion un caractère particulier de

certitude, quoique le P. Marchi ne craigne pas d'attribuer à ce signe un autre sens complètement différent :

« È preziosa questa cifra, nous dit-il dans sa brochure, perchè ci spiega l'origine di quel segno tanto somigliante all'8 degli Arabi, posto orizzontalmente. » Sembra poi qui aggiunto a significare che il calcolo non è delle miglia, ma delle migliaia di passi ».

Comment ne pas voir le vice de cette argumentation, qui a pour unique base la différence qu'on prétend exister entre un mille et mille pas ?

Il semble évident, au contraire, que lorsqu'on a écrit sur le deuxième vase : SUMMA MILLIA PASSVS XDCCCXXXII, sans y ajouter aucun signe quelconque, on a exprimé une idée bien complète, qui n'avait réellement besoin d'aucun autre signe pour être parfaitement comprise; et ce n'est certainement pas parce qu'on a écrit, *en abrégé*, les mêmes mots, sur les autres vases, au lieu de les écrire en *toutes lettres*, que l'addition d'un signe a pu devenir alors nécessaire.

D'ailleurs, comment expliquer, dans le système du P. Marchi, le motif qui a décidé l'artiste à graver ce signe à l'aide *d'un simple trait*, quand tout le reste de l'inscription se trouve marqué en traits pleins ? (Voyez ce détail, dans la brochure du P. Marchi, sur la fig. 11 de la planche III et sur la planche IV elle-même).

On peut donc le dire, avec une entière confiance, ce signe (X) a été ajouté, *après coup*, par une seconde main, sur les vases, et a eu pour unique objet d'y indiquer la faute d'addition sur laquelle j'ai dû appeler l'attention tout à l'heure.

CONCORDANCE

des vases Apollinaires et de l'itinéraire de Bordeaux à Jérusalem, dans toutes les parties qui leur sont communes,

ET COMPARAISON

de ces textes avec l'itinéraire d'Antonin et avec la table Théodosienne.

TABLEAUX COMPARATIFS DES TEXTES,

sur lesquels les distances considérées comme fautives sont imprimées en petits caractères et placées entre parenthèses.

TROISIÈME TABLEAU : Partie comprise entre Suze et Pavie, correspondant au chapitre 3^e du mémoire.

PREMIER VASE Apollinaire.	DEUXIÈME VASE.	TROISIÈME VASE.	QUATRIÈME VASE.	ITINÉRAIRE de Jérusalem.	ITINÉRAIRE D'ANTONIN.		TABLE THÉODOSIENNE.
					aux pages 246 et 247.	aux pages 246 et 247.	
§ 5. De Suze à Turin. — Distance : 40 milles.							
Segusionem *	Segusio *	Segusione *	(deest)..... *	Secussione..... *	Segusione. *	Segusione. *	Segusione..... *
Ocelum... (xxvii)	Ocelo XXII	Ocelo.... XX	Ad Fines XXXX XVII	Ad Duodecimum XII	Fines.... (xxxiii)	Ad Fines.. XXIII	Finibus..... XXII
Taurinis... XX	Taurinis... XX	Taurinis.. XX	Augusta Taurin XXIII	Ad Octavum.... VIII	Taurinis... XVIII	Taurinis... XVI	Augusta Taurino XVIII
§ 6. De Turin à Pavie. — Distance : 96 milles.							
Quadrata... (xx)	Quadratis.. (xxiii)	Quadrata. XXIII		Ad Decimum... X	Quadratis.. XXIII	Quadratis.. (xxi)	
Rigomagum XVI	Rigomagi.. (xiii)	Rigomago XVI	Deest	Quadratis..... XII			
Cuttias... (xv)	Cuttiae.... XXIII	Cuttiae.. XXIII		Ceste..... XI	Rigomago. (xv)	Rigomago.. XVI	Deest
Laumellum. (xiii)	Laumellum. XII	Laumello. (xiii)		Rigomago..... (viii)	Carabantia. XII		Cuttias..... *
Ticinum... XXI	Ticinum... (xx)	Ticino... XXI		Ad Medias... X	Cuttiae.... XII	Laumello.. XXXVI	Laumellum.... XII
				Ad Cottias.... XIII	Laumellum XII		
				Laumello..... XII	Duriis..... VIII		
				Ticeno..... XII	Ticinum... (xxii)	Ticenum.. (xxii)	Ticeno..... XXI

CONCORDANCE

des vases Apollinaires et de l'itinéraire de Bonifacius à Jérusalem, dans toutes les parties qui leur sont communes,

ET COMPARAISON

de ces textes avec l'itinéraire d'Antonin et avec la table Théodosienne.

TABLEAUX COMPARATIFS DES TEXTES,

sur lesquels les données considérées comme fautive sont imprimées en petits caractères et placées entre parenthèses.

QUATRIÈME TABLEAU : Partie comprise entre Milan et Pavie, d'une part, et Rome, d'autre part, correspondant au chapitre 4^e du manuscrit.

PREMIÈRE VASE Apollinaire.	DEUXIÈME VASE.	TROISIÈME VASE.	ITINÉRAIRE de Jérusalem.	ITINÉRAIRE D'ANTONIN.		TABLE Théodosienne.
				Premier itinéraire.	Deuxième itinéraire.	
1^{er}. De Milan à Plaisance. — Distance: 40 milles.						
			Mediolanum... Ad Novum... (vii) Lauda... VII Tribus Tabernis VIII Ad Bona... V Placentia... XI	Mediolanum... Lauda... XVI Placentia... XXIII		Mediolanum... Lauda Pempia... XVI Placentia... (xx)
2^e. De Pavie à Plaisance. — Distance: 30 milles.						
Ticinum... Lanbrum... XX	Ticinum... Lanbrum... XX	Ticinum... Lanbrum... XX				Ticinum... Lanbrum... (lxxv) Quadrata... (lxxvi) Ad Padum... VII Placentia... (XX)
Placentian... XVI	Placentia... XVI	Placentia... XVI				
3^e. De Plaisance à Rimini. — Distance: 170 milles.						
Florentian... XV	Florentia... (xvi)	Florentia... XV	Ad Fonticulos... (xvi) Fidontium... VIII Ad Tarum... VIII Parua... VII Carneta... VIII Regio... X Poate Seclis... (vii) Mutina... (v) Victoriolas... III Ad Medias... X	Florentia... (xvi) Fidentia... (xviii) Parua... XV Regio... XVIII Mutina... XVII Bononia... XXV Claterna... X Faro Cornelli... (xxii) Faventia... X Faro Liv... X Faro Populi... (v) Caesena... (vi) Ariminum... XII	Florentia... (xvi) Fidentia... X Parua... XV Tannetum... (vii) Regio... X Mutina... XVIII Bononia... XXV Claterna... X Faro Cornelli... XII Faventia... X Faro Liv... X Faro Populi... VII Caesena... VIII Ariminum... XX	Florentia... XV Fidentia... X Parua... XV Tannetum... (vii) Lipidoregio... XI Mutina... XVII Faro Gallorum... VIII Bononia... XVII Boax Pl... III Claterna... VI Silarum Pl... VII Faro Cornelli... XII Sinnum Pl... VI Faventia... III Faro Liv... X Faro Populi... VII Carra Caesena... (vii) Ad Confluentia... VIII Ariminum... XII
Parman... XXV	Parma... XXV	Parua... XXV	Parua... XXV	Parua... XV	Parua... XV	Parua... XV
Lepidan Regium XVIII	Regio Lepidi... XVIII	Lepido Regio... XVIII	Regio... X	Regio... XVIII	Regio... X	Lipidoregio... XI
Mutinan... XVII	Mutina... XVII	Mutina... XVII	Mutina... (v) Victoriolas... III Ad Medias... X	Mutina... XVII	Mutina... XVIII	Mutina... XVII
Bononiam... XXV	Bononia... XXV	Bononia... XXV	Bononia... (vii) Banonia... (vi)	Bononia... XXV	Bononia... XXV	Faro Gallorum... VIII Bononia... XVII Boax Pl... III Claterna... VI Silarum Pl... VII Faro Cornelli... XII Sinnum Pl... VI Faventia... III Faro Liv... X Faro Populi... VII Carra Caesena... (vii) Ad Confluentia... VIII Ariminum... XII
Clateran... X	Claterno... X	Clateno... X	Claterna... X	Claterna... X	Claterna... X	
Faran Cornelli... XII	Faro Cornelli... XII	Faro Cornelli... XII	Faro Cornelli... XII	Faro Cornelli... (xxii)	Faro Cornelli... XII	
Faventian... X	Faventia... X	Faventia... X	Faventia... X	Faventia... X	Faventia... X	
Faran Liv... X	Faro Liv... (xii)	Faro Liv... X	Faro Liv... X	Faro Liv... X	Faro Liv... X	
Caesanan... XIII	Caesena... (xx)	Caesena... XIII	Caesena... VI	Caesena... (xxii)	Carra Caesena... VIII	
Ariminum... XX	Arimina... (xxiii)	Ariminum... XX	Ariminum... XII	Ariminum... XX	Ariminum... XX	
4^e. De Rimini à Nocera. — Distance: 100 milles.						
Pisanum... XXIII	Pisano... (xxv)	Pisano... XXIII	Pisano... (xxv) Fano Fortunae VIII Ad Octavo... VIII Fano Sempromi... (xii) Ad Cale... VIII Besina... (xiii) Bovillan... X	Pisano... (xxv) Fano Fortunae VIII Ad Octavo... VIII Fano Sempromi... (xii) Ad Cale... VIII Ad Besin... XIII Bovillan... X Pitania... VII Noceria... VIII	Pisano... (xxv) Fano Fortunae VIII Fano Sempromi... XVI Ad Intercis... (xv) Ad Calen... VIII Ad Enson... (vii) Bovillan... X	Pisano... (xxv) Fano Fortunae... VIII Fano Sempromi... XVI Ad Intercis... (xv) Ad Calen... VIII Ad Enson... (vii) Bovillan... X Noceria Castellaria XV
Faran Fortunae VIII	Fano Fortunae... VIII	Fano Fortunae... VIII	Fano Fortunae... VIII	Fano Fortunae... VIII	Fano Fortunae... VIII	
Faran Sempromi XVI	Fano Sempromi... (xvi)	Fano Sempromi... XVI	Fano Sempromi... (xii)	Fano Sempromi... XVI	Fano Sempromi... XVI	
Ad Calen... VIII	Cale... (xvii)	Ad Cale... VIII	Ad Cale... VIII	Cale... XVIII	Ad Calen... VIII	
Besina... (xiii)	Besina... (xiii)	Besina... (xiii)	Besina... XIII	Ad Besin... XIII	Ad Calen... VIII	
Bovillan... X	Bovillan... (xx)	Bovillan... X	Bovillan... X	Bovillan... X	Bovillan... X	
Nocerian... XV	Noceria... (xxiii)	Noceria... XV	Noceria... VII	Noceria... VIII	Noceria... VIII	
5^e. De Nocera à Narni par Spolète. — Distance: 50 milles.						
			Faro Flaminii... XII Fulgis... III Trenis... V Nucerina... III Spolitum... (vii) Fano Fugitivi... (vi) Tribus Tabernis X Interamna... III Narnia... VIII	Faro Flaminii... (xvii) Spolitum... (xvii) Narnia... VIII		Faro Flaminii... XII Spolète... (lxxxv) Fano Fugitivi... V Ad Tine Besina... II Interamna... XI Narnia... VI
6^e. De Nocera à Narni par une autre route. — Distance: 50 milles.						
Mevaniam... XIX	Mevanina... (xx)	Mevaniam... XIX	Mevaniam... XIX	Mevaniam... (xxvii)	Mevaniam... XIX	Nuceria Castellaria... Faro Flaminii... XII Mevanina... XVI Bos... XII Narnia... (lxxxv)
Ad Martia... XXI	Ad Martia... (xxvii)	Ad Martia... XXI	Ad Martia... XXI	Ad Martia... XXI	Ad Martia... XXI	
Narnian... XVIII	Narnia... (xii)	Narnia... XVIII	Narnia... XVIII	Narnia... (xvi)	Narnia... XVIII	
7^e. De Narni à Rome. — Distance: 60 milles.						
Oriculum... XII	Oriculum... XII	Oriculum... XII	Oriculum... XII Aquasiva... XII	Oriculum... XII Rastrata VIIa... XXI	Oriculum... XII	Aquasiva... Ad Vicesimum... (lxxxv) Ad Rabran... XI Ad Pontem Julli... VI Roma... III
Ad XX... XXIII	Ad Vicesimum... XXIII	Ad XX... XXIII	Vicesimum... XII Rubra... XI	Vicesimum... XII	Vicesimum... XII	
Roman... XX	Roma... XX	Roma... XX	Roma... VIII	Roma... (xxvii)	Roma... (xxvii)	

CONCORDANCE

des noms Apollinaires et de l'itinéraire de Bordeaux à Jérusalem, dans toutes les parties où leur sens est connu,

ET COMPARAISON

de ces textes avec l'itinéraire d'Anthonin et avec la table Théodosienne.

TABLEAUX COMPARATIFS DES TEXTES,

sur lesquels les distances mesurées comme feintes sont imprimées en petits caractères et placées entre parenthèses.

PREMIER TABLEAU: Partie comprise entre Cadix et les Pyrénées, correspondant au chapitre 1^{er} de nos notes.

PREMIER VASE APOLLINAIRE, <small>selon l'ordre adopté par le P. Martel.</small>	DEUXIÈME VASE, <small>—</small>	TROISIÈME VASE, <small>—</small>	ITINÉRAIRE D'ANTONIN, <small>d'après Théodosius Adrian de G. Parthey et M. Pinder. (Revue 1896).</small>
Discoridum à Cadix Roman.	Al Cadix, supra Roma Roman.	Discorid. à Cadix, sup. Roma	Itinéraire Pyrénéen, Antonic Augud.
§ 1^{er}. De Cadix à Séville.			
<small>Distances: 100 milles, d'après les notes; 102 milles, d'après l'itinéraire.</small>			
Ad Portum..... XXIII	Ad Portum..... XXIII	Ad Portum..... XXIII	Ad Portum..... XII
Hastam..... XVI	Hasta..... XVI	Hasta..... XVI	Portu Gaditano..... XIII
Ugion..... XXVII	Ugia..... XXVII	Ugia..... XXVII	Hasta..... XVI
Orippum..... XXIII	Orippa..... XXIII	Orippa..... XXIII	Ugia..... XXVII
Hispalum..... VIII	Hispalum..... IX	Hispalum..... VIII	Orippa..... XXIII
			Hispali..... VIII
§ 2. De Séville à Cordoue.			
<small>Distances: 92 milles, d'après les notes; 91 milles, d'après l'itinéraire.</small>			
Carmonem..... XXII	Carmona..... XXII	Carmona..... XXII	Item ab Hispali
Obeclam..... XX	Obecla..... XX	Obecla..... XX	Cordubam..... (xxm)
Astigitum..... XV	Astigi..... XV	Astigi..... XV	Obecla..... XII
Ad Aras..... XII	Ad Aras..... XII	Ad Aras..... XII	Astigi..... (xv)
Cordubam..... XXIII	Corduba..... XXIII	Corduba..... XXIII	Ad Aras..... XII
			Corduba..... (xxm)
§ 3. De Cordoue à Castulo. — Distance: 78 milles.			
Ad X..... X	Ad Decimo..... X	Ad X..... X	Item a Corduba
Eperam..... (xvii)	Ad Lucos..... XVIII	Ad Lucos..... XVIII	Castulone..... LXXXIII
Uclesum..... XXVIII	Colesa..... XVIII	Uclesa..... XVIII	Eperam..... XXVIII
Ad Novlas..... XIII	Ad Novlas..... XIII	Ad Novlas..... XIII	Uclesum..... XXVIII
Castulonem..... XIX	Ad Aras..... XIX	Castulone..... XIX	Castulone..... XXII
§ 4. De Castulo à Libisosa. — Distance: 101 milles.			
Ad Morum..... XXIII	Ad Morum..... (xxm)	Ad Morum..... XXIII	
Il Solaria..... XIX	Ad Solaria..... XXIII	Il Solaria..... XIX	Doest.
Mariaum..... XX	Marlam..... XX	Mariaum..... XX	
Mentesam..... XX	Mentesa..... XX	Mentesa..... XX	
Libisoran..... XXIII	Libisosa..... (xxviii)	Libisosa..... XXIII	
§ 5. De Libisosa à Ad Palen. — Distance: 70 milles.			
Parietinis..... XXII	Parietinis..... XXII	Parietinis..... XXII	Libisosa..... (p. 40)
Saltigin..... XVI	Saltigi..... XVI	Saltigi..... XVI	Parietinis..... XXII
Ad Palen..... XXXII	Ad Palen..... XXXII	Ad Palen..... XXXII	Saltigi..... XVI
			Ad Patea..... XXXII
§ 6. De Ad Palen à Valence. — Distance: 86 milles.			
Ad Aras..... XXII	Ad Aras..... XXII	Attarres..... XXV	Ad Tarres..... (doest.)
Suetabim..... XXVIII	Suetabi..... XXVIII	Suetabi..... XXV	Ad Statum..... VIII
Sucronem..... XVI	Sucrone..... (xv)	Sucrone..... XVI	Sucronem..... XXXII
Valentiam..... XX	Valentia..... XX	Valentia..... XX	Valentia..... XX
§ 7. De Valence à Tarragone. — Distance: 115 milles.			
Saguntum..... XVI	Sagunto..... XVI	Sagunto..... XVI	Saguntum..... (p. 30 et 40) XVI
Ad Novlas..... XXIII	Ad Novlas..... XXIII	Sobelaci..... XXII	Sepelaci..... XII
Ibidum..... XXII	Ibidum..... XXII	Ibidum..... XXIII	Ibidum..... XXIII
Intibili..... XXIII	Intibi..... XXIII	Intibili..... XXIII	Intibili..... XXIII
Dertosa..... XXVII	Dertosa..... XXVII	Dertosa..... XXVII	Dertosa..... XXVII
Sub Saltum..... XXXVII	Sub Salta..... XXXVII	Trin Capita..... XVII	Trin Capita..... XVII
Tarracoen..... XXV	Tarracone..... (xx)	Sub Salta..... XX	Oleastrum..... XXIII
		Tarracone..... XXV	Tarracone..... XXI
§ 8. De Tarragone au sommet des Pyrénées.			
<small>Distances: 106 milles, d'après les notes; 109 milles, d'après l'itinéraire.</small>			
Pallariam..... XVI	Pallariana..... XVI	Pallariana..... XVI	Pallariana..... (xvii)
Antistianum..... XIII	Antistiana..... (xv)	Antistiana..... XIII	Antistianum..... XIII
Ad Fines..... XVII	Ad Fines..... XVII	Ad Fines..... XVII	Fines..... XIII
Aragonem..... XX	Aragone..... XX	Aragone..... XX	Barenosum..... XX
Sompsonianum..... VIII	Prætorio..... XXII	Prætorio..... XVII	Prætorio..... XVII
Seteras..... XXIII	Seteras..... XV	Seteras..... XV	Seteras..... XV
Aquis Vocontis..... XV	Aquis Vocontis..... XV	Aquis Vocontis..... XV	Aquis Vocontis..... XV
Gerundam..... XII	Gerunda..... XII	Gerunda..... XII	Gerundam..... XII
Cilicianum..... XII	Cilicianum..... (x)	Cilicianum..... XII	Cilicianum..... XII
Juncaria..... XV	Juncaria..... XV	Juncaria..... XV	Juncaria..... XV
In Pyrenæum..... XVI	In Pyrenæo..... XVI	In Pyrenæo..... XVI	Suntio Pyrenæo..... XVI

D'UNE PRÉTENDUE
INSCRIPTION GRECQUE
DE BEAUCAIRE.

Lettre à M. le Président de l'Académie du Gard,

par **M. E. GERMER-DURAND,**

Membre-résident.

Monsieur le Président,

M. Alex. Eyssette, ancien notaire et ancien maire de Beaucaire, vient de donner au public le deuxième (1) volume d'une *Histoire de Beaucaire* (2), plus digne de l'importance et de l'intérêt d'un pareil sujet que tout ce qui avait été écrit jusqu'ici. A l'exemple de ses

(1) Dans l'Avertissement qui ouvre ce deuxième volume, et qui porte la date du 15 janvier 1867, l'auteur parle du premier volume comme s'il avait paru, et du troisième comme devant paraître; mais, en réalité, le tome II seul a été publié, et nous craignons bien que M. A. E., parti récemment pour le Sénégal, où il va remplir les fonctions de notaire-greffier près le tribunal civil de Saint-Louis, ne puisse, de bien longtemps, achever cet intéressant ouvrage.

(2) *Histoire de Beaucaire depuis le XIII^e siècle jusqu'à la révolution de 1789*. Ouvrage composé sur des documents inédits, par

prédécesseurs, l'auteur, dans un Appendice à ce deuxième volume, donne un « Catalogue raisonné des inscriptions trouvées à Beaucaire et dans son territoire ». C'est, vous l'avez deviné, la partie de son travail qui a surtout attiré mon attention, et sur laquelle je vous demande de vouloir bien appeler celle de l'Académie, en lui donnant lecture des observations qui vont suivre.

Et d'abord, ce catalogue n'est point complet. Cela tient évidemment à ce que l'auteur, depuis longtemps éloigné de Beaucaire, n'a pu se tenir au courant des découvertes faites dans les vingt dernières années. Ce Catalogue ne compte guère plus d'inscriptions que celui de M. César Blaud (1) et celui de M. le chevalier de Forton (2). Seulement, M. A. E. étudie ces inscriptions avec plus de soin et il en donne des lectures et des interprétations généralement justes; ce en quoi il l'emporte sur ses deux prédécesseurs. Mais il paraît s'être arrêté avec complaisance sur certaine inscription *grecque* qu'il croit avoir lue mieux que ses devanciers, qui la trouvaient indéchiffrable, et à laquelle il donne un sens qui ne saurait se soutenir, si, comme j'en suis convaincu et comme j'espère vous le montrer, sa lecture n'est que le résultat d'une méprise.

Je citerai d'abord *in extenso* la petite dissertation de M. Alex. Eyssette.

Alex. EYSSETTE, avocat, ancien membre du Conseil général du Gard. — Tome deuxième. Paris, Elie Gauguet; Beaucaire, Plagnol. 1867, in-8° de III et 365 p.

(1) *Antiquités de la ville de Beaucaire*, par C. BLAUD. — Beaucaire, chez l'auteur. 1819, in-4° de 36 p., avec XVI planches.

(2) *Nouvelles recherches historiques sur Beaucaire* (par M. le chev. de Forton). — Avignon, Ségun. 1836, in-8°.

COLONNE ÉLEVÉE PAR LES HABITANTS D'UGERNUM
AUX DIEUX DES ENFERS, AUX DIEUX DU CIEL ET AU
DIVIN AUGUSTE (1).

ΘΚΟΤΨΟCΘC

ΚΚΑΤΕΡΚΝΟ

« Il faut d'abord, selon l'usage adopté pour les inscriptions grecques, séparer les sigles et les mots par des points ou par des espaces, ainsi qu'il suit :

Θ . Κ . Θ . Τ Ψ Ο C . Θ . C

Κ . Κ Α . Τ Ε Ρ Κ Ν Ο

« Cela fait, on lit couramment : Θεοῖς Καταχθονοῖς, Θεοῖς ὑψος, Θεῶ Cαεσαρῶ Καίσαρι Καθιέρωσε Τερκνο, c'est-à-dire, *Diis inferis, Diis superis, deo Augusto Cæsari consecravit Uerkno* (2).

« Cette inscription offre un grand intérêt; elle donne, comme nous l'avons fait observer dans le tome Ier (3), le nom celtique du lieu, *Uerkno*, et, mieux peut être *Werkno*. La prononciation romaine assouplit et dompta ce qu'il y avait de rude et de réfractaire dans ce dissyllabe. Le K, qui par sa position sonnait comme un Γ, fut transporté avec la même valeur phonétique devant l'E; puis une désinence latine acheva la toilette du barbare, qui devint ainsi dans la langue de Cicéron et de Virgile l'élégant *Ugernum*. Strabon et les lettrés du grand siècle adoptèrent l'or-

(1) La statue de ce dieu de la terre surmontait sans doute la colonne (*Note de M. A. E.*).

(2) Nous écrivons *Uerkno*, afin de conserver la prononciation gauloise de l'upsilon (*Note de M. A. E.*).

(3) Lequel, nous le répétons, n'a point paru.

thographe nouvelle; mais le peuple, fidèle à ses habitudes nationales, conserva longtemps encore la dénomination celtique.

« Le monument, selon nos conjectures, fut abattu par les chrétiens, qui en jetèrent les ruines dans une grande fosse pour les soustraire à de stupides adorations: les dépôts limoneux du Rhône consommèrent l'œuvre. Enfin, bien des siècles après, au mois de juillet 1809, pendant que l'on creusait au bord du fleuve la prise d'eau du canal, on découvrit la base de la colonne et deux portions du fût, dont une avec le chapiteau; sur les deux faces opposées de l'abaque, apparaissaient les caractères grecs ci-dessus représentés. M. Fargeon, un des administrateurs de la Compagnie du canal, jugeant à première vue de l'importance de la trouvaille, s'empessa d'envoyer un calque ou une copie figurée de l'inscription à M. Trélis, secrétaire-perpétuel de l'Académie du Gard. Mais ni les archéologues du chef-lieu ni ceux de Beaucaire ne purent déchiffrer un mot: ils prenaient le premier Θ pour un E demi-lunaire, les autres Θ pour des O; enfin, ne distinguant pas l'anse du P et s'obstinant à voir un I, ils se laissaient tout-à-fait envahir par une légion de voyelles. La pierre énigmatique fut donc mise au rebut; elle rentra dans une obscurité non moins épaisse que celle du sein de la terre (1).

« Le peu de succès de nos devanciers ne nous a pas découragé; il provenait d'une cause toute matérielle qu'un examen plus attentif devait faire disparaître.

(1) *Notice sur les travaux de l'Académie du Gard pendant l'année 1809*, par M. Trélis, p. 410. — *Antiquités de la ville de Beaucaire*, par C. Blaud, p. 26 et planche VII (Note de M. A. E.).

« Nous pouvons également sans trop de difficulté déterminer l'époque où fut élevée sur nos bords la colonne votive. D'une part, et pour cela il suffit de connaître les hommes, elle est antérieure à l'extinction de la maison d'Auguste; d'autre part, le C n'a été employé pour le Σ que depuis Caius Caligula (1). Donc la date est comprise entre l'an 37 et l'an 68 de J.-C.

« Resterait à examiner si la dédicace faite par une ville est conforme au génie de l'antiquité, et s'il n'eût pas fallu *οἱ ἐκ τοῦ Τερμνοῦ*. On voudra bien remarquer à ce sujet que l'exiguité de l'espace destiné à l'inscription, de même que la symétrie, exigeait l'emploi de l'ellipse; ensuite que les exemples à l'appui ne manquent pas dans nos contrées, témoin l'inscription si connue: *Andusia, Brugetia, Tedusia, Vatrute, Ugerni*, etc.

« Les précieux débris découverts en 1809 et oubliés depuis lors appartiennent à la Compagnie concessionnaire du canal de Beaucaire à Aiguemortes; ils mériteraient bien de figurer au musée d'antiquités gauloises que l'Empereur a établi dans le château de Saint-Germain-en-Laye ».

Avant de vous soumettre, Monsieur et cher Confrère, les diverses observations que m'a suggérées la lecture de cette petite dissertation; avant de montrer que ce grec n'est pas du grec, que le texte établi par M. A. E. n'est pas conforme aux règles du style épigraphique; et que, d'ailleurs, la méthode de lecture à l'aide de laquelle on l'a obtenu ne saurait être admise en épigraphie, — permettez-moi de faire d'abord l'histoire de la découverte de 1809.

Cette découverte eut lieu, comme le dit M. A. E.,

(1) Ménard, *Hist. de Nîmes*, t. VII, p. 303 (Note de M. A. E.).

au mois de juillet. En creusant, au bord du Rhône, pour les fondations de l'écluse de prise d'eau du canal, on trouva, non pas seulement le chapiteau avec portion de fût et la base de colonne dont il parle, mais encore un autre chapiteau, portant aussi des caractères grecs, et quelques autres débris antiques. Le nouvel historien de Beaucaire ne dit rien de ce second chapiteau, qui aurait pu cependant lui fournir l'occasion de dresser, par les mêmes procédés, une seconde colonne votive. Est-ce parce que les six caractères grecs, qui subsistent seuls sur l'abaque de ce chapiteau, ont résisté à sa méthode de lecture ? Je suis porté à croire qu'il n'a pas connu l'existence de cet autre chapiteau.

M. Fargeon, administrateur du canal, s'empressa de faire faire par M. Méjan aîné, conducteur des ponts-et-chaussées, un dessin fac-similé, qu'il adressa au président de l'Académie du Gard, et voici ce qu'en dit le secrétaire-perpétuel, M. Trélis, dans sa *Notice des Travaux de l'Académie du Gard pendant l'année 1809* :

« Nous ne laisserons pas échapper l'occasion de remercier ici M. Fargeon, l'un des administrateurs du canal de Beaucaire, d'avoir bien voulu nous communiquer les dessins de quelques fragments antiques trouvés dans le voisinage de cette ville. Le plus remarquable est un débris de colonne sur laquelle on aperçoit quelques lettres à demi formées d'une inscription que nous n'avons pas su rétablir » (p. 410).

J'ai eu le bonheur de retrouver le dessin original de M. Méjan, dans les archives de l'Académie, en m'occupant, il y a neuf ans, avec notre regrettable confrère, M. Jouvin, du classement de ces archives. Dès que ma santé me permettra de retourner à Nîmes, je le mettrai sous les yeux de la Compagnie.

M. A. E. n'a point connu ce document, et son silence au sujet du chapiteau n° 2 est, à mes yeux, la preuve qu'il a puisé les éléments du texte par lui constitué dans la brochure publiée, en 1819, par M. César Blaud. J'extraits de cette brochure les quelques lignes où il est question de la découverte de 1809 :

« La figure 2 de la planche VII (1) représente une portion de fût avec son chapiteau, de pierre des carrières (de Beaucaire), trouvé pendant le creusement de l'écluse de prise d'eau, en juillet 1809. Sur les deux faces opposées de l'abaque sont deux inscriptions grecques dont on ne peut deviner le sens, parce qu'elles ont été mal orthographiées, sans doute par l'ignorance de l'artiste.

« La figure 3 de la même planche est une base de colonne en pierre dure, dont la partie supérieure a deux pieds de diamètre. Elle fut trouvée, ainsi qu'une autre à peu près semblable, au même lieu que le chapiteau ci-dessus.

« Figure 5, planche *idem*, base de colonne en pierre des carrières, trouvée au même endroit, ainsi qu'une portion de fût appartenant à cette base.

« Tous ces objets sont à la disposition de l'administration du canal ».

Je ne sais pourquoi M. Blaud se tait au sujet du chapiteau figuré au n° 3 sur le dessin de M. Méjan et portant aussi des caractères grecs ; mais si l'on compare les caractères figurés par lui sur le premier chapiteau, le seul dont il parle, avec ceux du fac-similé

(1) Nous avons cru devoir reproduire cette partie de la pl. VII de M. Blaud, sa brochure étant aujourd'hui fort difficile à rencontrer.

de M. Méjan, on remarquera que, pour une des lignes, il y a identité; et que, dans l'autre, il n'y a que deux légères différences, portant :

1^o Sur la cinquième lettre, dans laquelle M. Blaud voit un Ψ , tandis que M. Méjan figure un K auquel manquerait la barre inférieure ;

2^o Sur la septième, que M. Blaud représente par un C, tandis que M. Méjan donne à cette lettre un prolongement, un appendice inférieur.

A part ces deux légères différences, dont la première cependant a dû être le point de départ de la méprise de M. A. E., les deux textes sont parfaitement conformes l'un à l'autre. Mais quel est, de M. Méjan et de M. Blaud, celui qui a reproduit plus exactement le cinquième et le septième caractères de la ligne que M. A. E., dans son interprétation, croit être la dernière de l'inscription? Je n'hésite pas à dire que c'est M. Méjan, et cela, par la raison toute simple qu'il ne savait pas le grec, et que, chargé de rendre en fac-similé des caractères à lui inconnus, il a tracé sur son papier ce qu'il voyait sur la pierre; tandis que M. Blaud, qui connaissait l'alphabet grec et qui peut-être avait une teinture de la langue de Démosthènes, s'est laissé influencer, et a vu un Ψ dans le cinquième caractère de cette ligne.

Quoi qu'il en soit, il est évident pour moi que M. A. E. n'a pas vu lui-même le chapiteau où se trouvent tracées les deux lignes de caractères qu'il a essayé d'interpréter, qu'il n'a pas connu le dessin de M. Méjan, et qu'il s'est borné à recueillir la lecture donnée par M. Blaud. C'est là qu'il a trouvé ce mot $\tau\psi\omicron\varsigma$, qui fait une si singulière figure dans sa phrase grecque.

Encore s'il avait respecté la lecture de M. Blaud

pour les quatorze autres caractères, au sujet desquels elle s'accorde avec celle de M. Méjan ! Mais nous allons voir, au contraire, que, sur ces quatorze caractères, il est obligé d'en transformer six, déclarant, de son autorité, lui qui n'a pas vu le monument, lui qui n'a pas connu le dessin de M. Méjan, que « ses devanciers » se sont trompés, et que si « les archéologues du chef-lieu », non plus que « ceux de Beaucaire, ne purent déchiffrer un seul mot », c'est parce qu'« ils prenaient le premier Θ pour un epsilon sémilunaire, les autres Θ pour des O » ; et parce que « enfin, ne distinguant pas l'anse du P et s'obstinant à voir un I , ils se laissaient tout à fait envahir par une légion de voyelles ».

Quant à ces « archéologues du chef-lieu », dont on parle ici avec ce dédain et cette légèreté, apanage trop fréquent des littérateurs et des savants de nos jours, permettez-moi de vous rappeler, Monsieur le Président, qu'ils s'appelaient *J.-J. Trélis*, *J. Vincens-Saint-Laurent*, *Elisée Aubanel* ; qu'ils ont, sous le premier Empire, enrichi nos *Mémoires* de savants travaux d'archéologie et de littérature, et qu'ils ont, en particulier, bien mérité de la science épigraphique, soit en recueillant et publiant, de 1805 à 1810, toutes les inscriptions découvertes alors à Nîmes ou dans son territoire ou dans les déblais de l'Amphithéâtre, soit en en interprétant un certain nombre. Au lieu de leur reprocher la réserve dont ils firent preuve à l'endroit de l'inscription en caractères grecs découverte en 1809 à Beaucaire, je crois qu'on eût sagement agi en prenant exemple sur eux. Je ne puis que les en féliciter, et je me propose même de faire comme eux.

Mon ambition se borne, en effet, en ce moment, à mettre sous les yeux de plus savants que moi un

document authentique resté inconnu depuis 1809, — je veux parler du fac-similé du dessin de M. Méjan (voir pl. I), — et à déblayer le terrain d'une interprétation erronée.

Pour atteindre ce but, je vais d'abord examiner, au point de vue de la grécité, le texte constitué par M. A. E.

Θεῶς καταχθονίως, θεῶς ὕψος, θεῶ σεβαστῶ Καίσαρι, καθιέρωσε (1) Τερκνο.

Au point de vue grammatical, je me demande comment on a pu construire les deux mots *θεῶς ὕψος* pour en tirer la traduction *Dii superis*. Il n'est pas besoin d'être bien fort en grec pour déclarer, à première vue, que c'est là une construction impossible, et qu'au moins faudrait-il lire *θεῶς ὑψίστοις*. Et vraiment nous ne voyons pas pourquoi M. A. E., pendant qu'il était en train de si belles découvertes épigraphiques, ne nous a pas dit qu'*ὕψος* était une abréviation épigraphique pour *ὑψίστοις*; car nous ne pouvons croire qu'il ne se soit pas aperçu lui-même que sa phrase ne se tient pas sur ses pieds et qu'elle viole outrageusement toute syntaxe.

En admettant *ὑψίστοις*, la phrase donnée par M. A. E. pourrait se construire grammaticalement; son grec en serait-il meilleur? Je ne le crois pas. En effet, le superlatif irrégulier *ὑψίστος*, appliqué par les païens à Jupiter seul (2), n'est employé au pluriel que pour qualifier les choses et non les personnes. De ce qu'on disait *θεοὶ καταχθόνιοι*, il ne s'ensuit pas qu'on ait dit

(1) Je ne sais pourquoi M. A. E. n'a pas cru devoir ajouter ici le *v* euphonique, qui était de rigueur.

(2) *Διδς ὑψίστου*, Pind., *Nem.* I, 90; *Ζηγός ὑψίστου*, *Nem.* XI, 2. — *Τέλειον ὑψίστον Δία*, *Æsch. Eumen.* 28. — *Διδς ὑψίστου*, Paus., *Hell. Per.* II, 2, 8; V, 15, 5; IX, 8, 5.

θεοῖ ὑψιστοι; du moins nous ne connaissons pas d'exemple de cette expression. Jusqu'à ce qu'on nous en ait montré, nous tenons donc que Θεοῖ ὑψιστοι n'est pas plus grec que Θεοῖ ὑψος n'est grammatical.

Infidèle aux règles de la construction grammaticale, cette phrase ne l'est pas moins aux habitudes du style épigraphique.

Jamais on n'a représenté les mots Θεῶ Σεβαστῶ Καίσαρι par les trois sigles Θ. C. Κ.

Jamais on n'a abrégé le verbe καθιέρωσε en supprimant les quatre dernières syllabes et ne laissant subsister que la première.

Ajoutons que le verbe καθιέρωω ne signifie pas « consacrer une offrande, un ex-voto » (et l'on sait que, d'après M. A. E., il s'agirait ici d'un monument votif). C'est ἀνατίθημι qu'on emploie dans ce cas, et ici les exemples seraient à l'infini; tandis qu'on n'en trouverait pas un seul de καθιέρωσε sur un monument votif, pas même s'il était question d'un ustensile servant au culte. Je sais bien que Dion Cassius a dit: Τὸν νεῶν τῆς Ἀφροδίτης καθιέρωσε; mais il n'a pas dit: νεῶν τῆ Ἀφροδίτῃ καθιέρωσε; « consacrer le temple de Vénus », c'est-à-dire faire la cérémonie de la dédicace du temple de Vénus, n'est pas la même chose que « consacrer un temple à Vénus », c'est-à-dire le faire bâtir pour elle, le lui élever, le lui offrir.

Je reprends maintenant une à une les lettres de l'inscription, en comparant le texte de M. Méjan et de M. Blaud avec celui que M. A. E. n'est parvenu à constituer qu'en ne tenant aucun compte de la lecture de ses devanciers, qui avaient vu la pierre.

La première lettre de la première ligne (ou du moins de la ligne qu'il veut lire la première) est un epsilon

semi-lunaire. Le nouvel historien de Beaucaire, de son autorité privée, en fait un Θ .

La troisième est un O. D'après M. A. E., c'est un Θ dont on n'a pas su distinguer la barre transversale.

La cinquième (un K dont la barre inférieure manquerait) n'a point d'analogue dans l'alphabet grec. L'auteur, adoptant la lecture de M. Blaud, dont il fait bon marché pour tout le reste, y voit un Ψ .

Il prend, avec M. Blaud, la septième lettre pour un C. L'appendice caudal que cette lettre porte sur le fac-similé de M. Méjan ne permet pas une pareille lecture.

Dans la huitième lettre, où M. Blaud voit un second C, il veut lire un Θ ; car si « ses devanciers se sont laissé envahir par une légion de voyelles », on peut dire de lui qu'il a créé toute une légion de Θ , tandis que ni M. Méjan ni M. Blaud n'en ont vu un seul sur la pierre. Mais il lui en fallait pour tous les dieux auxquels il dresse cette colonne votive.

Les altérations sont moins nombreuses dans l'autre ligne : nous n'en relevons que deux.

A la quatrième place, M. A. E., avec M. Blaud, voit un Υ dans un caractère qui est figuré par M. Méjan comme étant identique au cinquième de la première ligne, transformé par M. Blaud et par M. A. E. en un Ψ .

Enfin à la sixième place, M. A. E., ayant besoin d'un P, prétend que si « ses devanciers » donnent un I, c'est qu'ils n'ont pas su distinguer la boucle du P.

Et toutes ces altérations n'ont eu pour résultat que de produire un texte aussi inadmissible au point de vue de la grammaire qu'à celui du style épigraphique ! Et l'auteur eût-il dépensé, dans cette tentative, cent fois plus de dextérité et d'érudition qu'il ne l'a fait, il

était impossible qu'il en fût autrement ; car, dans ma conviction, ce texte, dans lequel il s'acharne à voir une inscription grecque, n'est autre chose qu'une inscription celtique en caractères grecs, comme celle que nous possédons au Nymphée, sur un chapiteau gallo-grec, dont les dimensions ont été, pour notre confrère M. Aurès l'objet d'une de ces consciencieuses études de métrologie qu'il poursuit avec tant de constance et de succès (1).

Mais, me direz-vous, votre conviction ne suffit pas ; il faudrait nous en déduire les motifs. Je le comprends bien, mon cher ami ; mais malheureusement je ne suis pas celtiste. Et M. Adolphe Pictet vient de me le faire voir (2) en renversant, pour la remplacer par une beaucoup plus vraisemblable et à laquelle je me rallie, l'interprétation que j'avais hasardée, il y a dix-sept ans, de l'inscription celtique du chapiteau gallo-grec dont je parlais tout à l'heure. J'eus tort sans doute de me risquer alors, sans provisions suffisantes, dans une voie presque déserte encore et qui n'avait pas été scientifiquement explorée. Je n'avais pas alors l'honneur d'appartenir à la Compagnie ; mais mon savant et bien

(1) *Procès-verbaux de l'Académie du Gard*, séance du 18 novembre 1865.

(2) *Revue archéologique*, juillet 1867. — *Nouvel essai sur les Inscriptions gauloises Lettres adressées à M. le général Creuly*, par Adolphe Pictet. — Paris, Didier et Co, 1867, in-8 de 92 pag. — Quatre celtistes s'étaient occupés, après moi et avant M. Pictet, de l'inscription du Nymphée, publiée pour la première fois dans le mémoire du capitaine Colson. Deux d'entre eux, MM. Becker et Sauppe laissaient subsister deux des huit noms de lieu que je croyais y trouver. Les deux autres, MM. Siegfried et Stones, n'en reconnaissent qu'un seul. C'est l'interprétation de ces derniers qu'appuie et développe M. Adolphe Pictet.

regrettable ami, le capitaine Colson, séduit comme moi par mon interprétation, voulut bien se charger d'en faire part à l'Académie; et c'est la publicité donnée par nos *Mémoires* à sa dissertation (1) qui, en appelant l'attention des celtistes sur cette précieuse inscription, a contribué au progrès de ces études, qui commencent à peine.

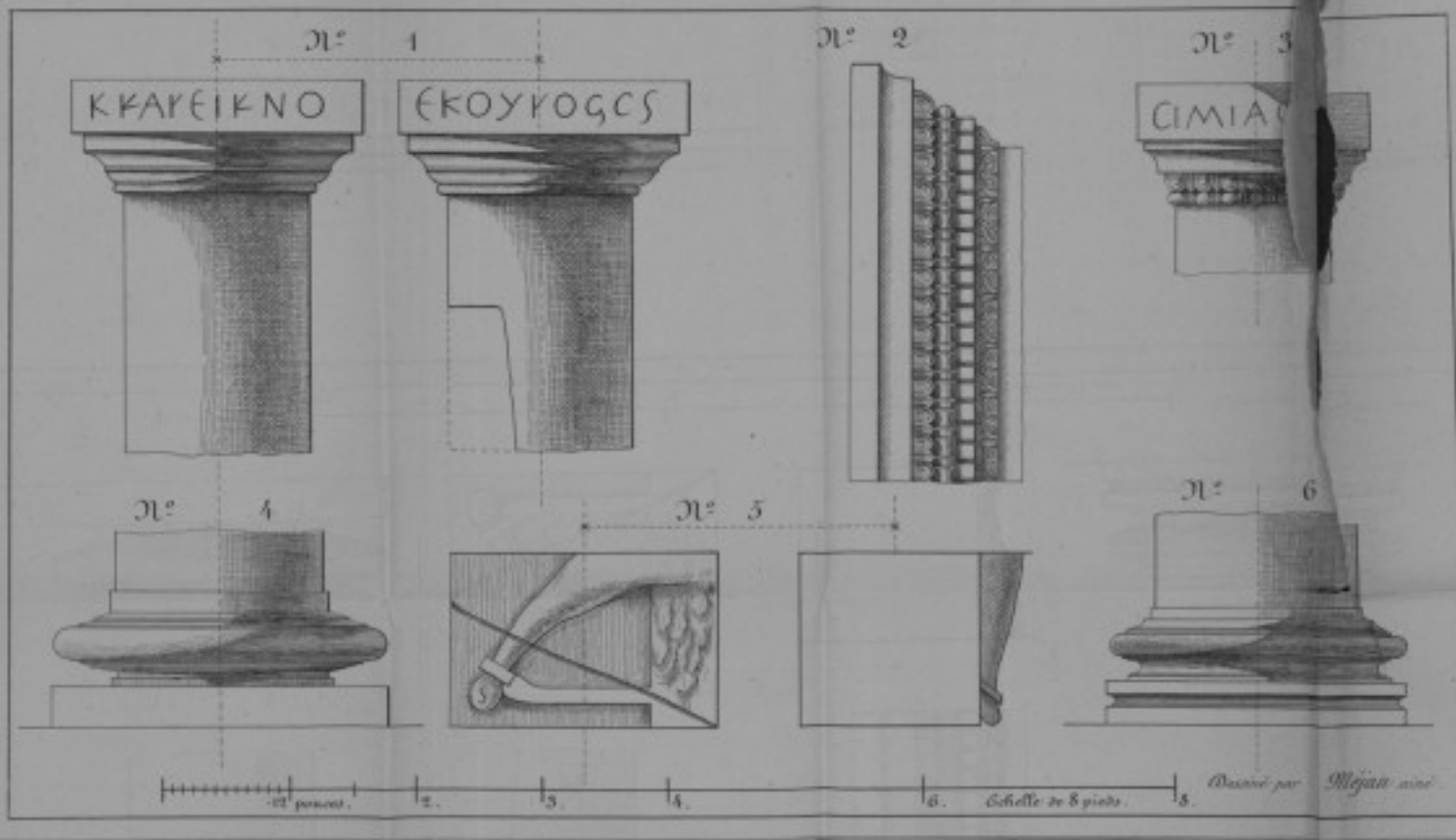
C'est surtout parce que j'espère que la méprise de M. A. E. aura pour résultat de fournir un texte de plus à la collection encore peu nombreuse des inscriptions celtiques, que j'ai tenu à la relever. Cette lettre, si l'Académie veut bien en autoriser la publication dans son recueil, quand j'y aurai joint une reproduction du fac-similé de M. Méjan, portera à la connaissance des linguistes compétents un texte qui a toutes les chances d'avoir été bien lu.

J'aurais voulu retrouver les pierres elles-mêmes, qui sans doute n'ont pas péri; mais les recherches que j'ai faites moi-même dans tout le territoire de Beaucaire, et les démarches de notre confrère M. Aurès auprès de l'administration actuelle du canal, sont jusqu'ici demeurées sans effet. M. A. E., qui en parle comme quelqu'un qui saurait où se trouvent ces pierres, puisqu'il émet le vœu qu'elles soient recueillies dans le « musée d'antiquités gauloises que l'Empereur a établi dans le château de Saint-Germain-en-Laye », aurait bien dû nous donner quelques indications précises, capables de nous mettre sur la voie. Si nous avions eu le bonheur de les retrouver, nous ne nous serions pas joint à M. A. E. pour demander que ces antiques débris soient transportés loin des lieux où ils ont été décou-

(1) *Mémoires de l'Académie du Gard*, 1851, pag. 75.



Morceaux des pierres antiques, trouvés dans les fouilles de l'emplacement de l'Éperon de mouille & Cluse de prise d'eau du Rhône, du Canal de Beaucaire à Aiguemortes, du 1^{er} au 15 Juillet 1809





verts : il nous paraîtrait plus convenable de les conserver à Beaucaire même, dans la chapelle de Saint-Louis, à côté de l'inscription des *Centonarii Ugernenses* et de quelques autres qui y ont été recueillies ; mais nous aurions pu, par des estampages, donner de ces deux inscriptions un texte définitif et indiscutable. En attendant, nous livrerons au public ce que nous avons de plus authentique, c'est-à-dire le fac-similé de M. Méjan.

Le Vigan, 15 juillet 1867.

SÉPULTURES GALLO-ROMAINES

DÉCOUVERTES DANS LES FOUILLES

DE

L'ÉGLISE NEUVE DE SAINT-BAUDILE DE NIMES ;

par M. A.-Henry RÉVOIL,

Membre-résident

Les nécropoles de l'antiquité précédaient presque toujours l'entrée des grandes cités. Cette coutume romaine, mentionnée par les auteurs anciens, se confirme chaque jour par de nouveaux exemples.

A Rome, la *Via Appia* étalait de superbes mausolées sur une longueur de dix milles en avant de la porte *Appienne*; à Pompéï, la voie des tombeaux, traversant le faubourg *Augusto-Félix*, servait d'avenue à la porte d'Herculanum, et à Pouzolles, la *Via Campana*, comme à Baïes le *mercato del Sabato*, étaient bordés de tombeaux.

L'orgueil des familles ne fut pas étranger sans doute à cet usage dans les villes de l'antique Italie, voisines de Rome, et même dans les colonies moins opulentes; bien que des citoyens éloignés du faste partageassent.

sans doute le vœu exprimé par Properce, qui, désireux de reposer en paix, loin des regards, loin du bruit des cités, s'écriait :

Non juvat in media nomen habere via.

Jusqu'à ce jour, nous n'avons retrouvé, autour de notre ville, que des cippes fort simples, ou des sépultures bien modestes comme apparence.

Pendant la découverte récente, dans les fouilles de la nouvelle église de Saint-Baudile, de quelques sépultures antiques remplies d'objets riches et précieux, nous permet aujourd'hui de supposer que Nîmes avait, comme Arles, des *Champs-Élysées*, et peut-être aussi sa voie des tombeaux, en avant de la porte d'Auguste.

Toutes ces sépultures, renfermant des os incinérés, appartiennent à l'époque de l'ustion romaine, qui dura chez nous pendant près de trois siècles, en commençant sous l'empire des Césars.

« La coutume de brûler les corps, dit l'abbé Cochet, dans son ouvrage remarquable de la *Normandie souterraine*, n'a pu s'appliquer qu'aux classes riches ou aisées de la société gollo-romaine ; car enfin, il fallait avoir un peu de fortune pour faire face à des funérailles toujours somptueuses par les éléments mêmes qui les composaient. Il y avait des frais de bûcher (*ustrinum*), de bustiaire, de pleureuses (*præficæ*), de parfums, de libations et de bois sacré. Ce bois était du larix, du pin, du frêne, du cyprès, et surtout de l'if, si cher à nos ancêtres qu'ils ont voulu en planter dans leurs cimetières, afin d'ombrager leurs tombes pendant des siècles. Quant aux parfums et aux libations, nul doute qu'on n'en jetât sur le corps embrasé ; car, dans

tous nos cimetières romains, nous avons reconnu au fond des vases un gravois provenant du foyer éteint ».

Plusieurs des sépultures de l'île de l'Orange (1) étaient formées d'auges en pierres carrées ou rectangulaires. Pour l'une d'elles, on s'était servi d'un *dolium* dont on avait cassé la partie supérieure pour en former un couvercle. L'abbé Cochet cite plusieurs types pareils, qu'il a découverts en Normandie. Enfin, deux étaient faites avec des briques plates de grand moule, d'un arrangement tout particulier.

Notre honorable confrère, M. Aurès, qui a pu voir les traces et les empreintes dans la terre de ces dernières tombes, décrit ainsi l'une de ces sépultures :

« Ce petit monument, dit-il, est composé de sept » tuiles plates (*tegulæ*) et d'une tuile creuse (*imbrex*). » Ces tuiles sont disposées de la manière suivante :

» Une repose directement sur le sol, quatre sont » placées de champ, suivant les quatre côtés de cette » première tuile; et les deux dernières sont mises par » dessus le tout, de manière à figurer un couvercle, » les rebords saillants de toutes les tuiles étant cons- » tamment tournés du côté extérieur.

» En dernier lieu, la tuile creuse sert à recouvrir » le joint qui existe, au milieu même du couvercle, à » la réunion des deux tuiles plates qui le forment (2)».

(1) Ancien nom de l'emplacement de la nouvelle église de Saint-Baudile.

(2) Ces diverses tuiles avaient été plus ou moins brisées par les ouvriers; mais leurs fragments ont été soigneusement recueillis par M. Aurès; et, en les ajoutant les uns aux autres, il a pu, avec le secours du sieur Pocheville, artiste aussi habile qu'intelligent, parvenir à reconstituer le monument tout entier.

Ce travail a été exécuté pour le compte et aux frais du Musée impérial de Saint-Germain, aux galeries duquel il est destiné.

Voici maintenant des détails sur les objets précieux trouvés en grand nombre dans ces sépultures. Leur usage et leur rareté donneront, sans doute, quelque intérêt à cette rapide description, et cependant elle sera encore bien incomplète; car, il nous a été impossible de recueillir des renseignements assez authentiques pour inventorier séparément chacune de ces tombes; ce qui eût été important, au point de vue archéologique. On n'a quelque certitude à cet égard qu'en ce qui concerne la tombe d'une jeune fille, dont il sera parlé tout à l'heure. Encore M. Aurès croit-il qu'en avant de l'auge en pierre renfermant les restes de cette enfant, s'élevait une sorte de stèle portant une inscription qui aurait été brisée par les ouvriers.

Voici donc l'inventaire de ce sépulcre intéressant; il contenait :

Une grande urne en verre bleu (fig. 1) avec son couvercle, remplie à moitié d'ossements calcinés. Dans cette urne se trouvait un anneau d'or, orné d'une pierre gravée représentant un Amour; cette bague ne pouvait aller qu'au petit doigt d'un enfant de six ans (fig. 1 bis).

On a retiré également de cette tombe deux vases en verre, avec col allongé et anses, classés parmi les *unguentaria*;

Un *infundibulum* (fig. 2) et un vase à col très allongé, tous deux en verre (fig. 3);

Un petit rhyton et deux petites coupes en verre;

Une patère en verre;

Une boîte à parfum ou à fard, en bronze (fig. 4);

Une petite lampe en bronze avec manche formant croissant (fig. 5);

Deux poignées de plateau d'une balance avec ses chaînettes en bronze;

- Une fiole à parfum en bronze avec son couvercle ;
- Un petit *ceriolarium* en bronze (fig. 6) ;
- Deux strigiles dans leur anneau, en bronze (fig. 7) ;
- Une spatule de bain en os ;
- Un petit rat en os (fig. 8), un petit chien et un petit bas-relief en ambre rouge (fig. 9).

Commençons la description de ces objets par ce dernier, vrai chef-d'œuvre d'art. Il représente, sur l'une de ses faces, une sorte de caverne : un lion lacère de ses dents et de ses griffes le corps d'un homme qu'il a terrassé ; la lionne, debout derrière ce petit groupe, contemple cette scène avec impassibilité. Une panthère, ou plutôt un lionceau, rampant sur la crête de cet antre, semble convoiter sa part du butin et vouloir s'élançer à son tour sur la victime. Au revers de ce bas-relief, un lapin sort d'une fente de rocher.

Nous avons pu recueillir sur ce dernier objet les indications du R. P. Garrucci, à qui nous avons montré toute cette nouvelle collection ; le savant Romain nous disait avoir trouvé, à Palestrino et dans quelques tombeaux étrusques, de petites figurines en ambre, mais jamais aussi importantes ni aussi merveilleusement travaillées.

L'ambre, selon Pline, était placé dans les sépultures romaines pour chasser le mauvais air et éloigner les mauvais esprits.

Nous avons tous vu, dans les mains de nos enfants, ces petites grenouilles garnies d'une barrette passée dans une corde à boyaux tordue pour faire ressort et retenue à peine à son extrémité avec de la poix. Le petit rat en os qui servait à la jeune romaine est un jouet presque semblable.

Quelle touchante coutume que celle de placer ainsi,

auprès des restes de ces êtres chéris, les jouets qui avaient récréé leur jeune âge ! Plus d'une mère de nos jours ne fait-elle pas le sacrifice d'un souvenir aimé de son enfant pour le mettre près de lui dans sa dernière couche, comme s'il devait se réveiller encore et le reprendre avec joie dans ses petites mains, pour charmer la solitude de la tombe ?

L'*infundibulum* en verre de ce sépulcre est un vase très rare; les Grecs donnaient le nom de *χώνη* à cette sorte d'entonnoir, qui devait servir d'alambic pour distiller des plantes aromatiques ou médicales dans la fiole au long col qui l'accompagnait. Ce vase servait aussi, d'après Pline (*Hist. Nat.*, xxiv, 85), à aspirer de la vapeur pour guérir de la toux : on plaçait l'extrémité étroite sur la bouche et l'autre sur l'objet d'où s'élevait la vapeur.

Le musée de Naples possède un *infundibulum* pareil, gravé dans l'ouvrage sur Herculaneum et Pompéï de Roux, tome VII, page 147 et planche 78. Nous trouvons, dans cette gravure, trois types d'autres vases dont nous parlerons plus tard.

Le rhyton en verre, malheureusement ébréché, et plus petit que ceux employés dans les repas funèbres comme vases à boire, servait à verser de l'huile ou des essences sur les mets préparés.

On a prétendu à tort bien souvent que les petits trépieds en bronze en forme de candélabres servaient de support aux petites lampes trouvées dans les ossuaires. Le *ceriolarium* (son nom l'indique) servait à brûler des cierges en cire piqués à son extrémité. Celui de la tombe de la jeune Romaine est assez élégant; sa tige représente une branche avec les attaches coupées de ses rameaux. Au bout de la tige de ce petit trépied,

était quelquefois fixée une sorte de petite coupe servant à brûler de la graisse mêlée avec des parfums; il se nommait alors *sebaculum*, du mot *sebum*, suif. On plaçait le *ceriolarium*, avec la cire allumée, dans le sarcophage, avant de déposer les ossements du défunt dans la sépulture, pour purifier l'air: c'était comme une sorte de consécration.

L'ensemble des autres objets découverts dans les tombeaux gallo-romains de l'île de l'Orange formerait presque un petit musée, tellement ils sont nombreux et admirablement conservés.

Nous trouvons :

1^o Parmi les objets en verre :

Sept urnes blanches ou bleues, de grande dimension avec leurs anses légères et élégantes, et toutes remplies d'ossements incinérés (fig. 12);

Huit fioles pansues, au col allongé avec anse (9 ter.);

Six vases à parfum;

Sept *unguentaria*, improprement appelés lacrymatoires;

Un superbe rhyton en verre qui, par sa dimension, doit être classé dans les vases à boire (fig. 10);

2^o Parmi les objets en bronze :

Deux *ceriolaria*;

Deux petites lampes avec anses en forme de croissant;

Une spatule pour puiser les parfums dans les *unguentaria* (fig. 11);

Deux *scaphia*, ou patères destinées à l'usage des thermes;

Deux fragments de coquilles en bronze, ayant servi à faire cuire les mets du repas funèbre.

A cet inventaire, il faut ajouter :

Huit vases et une grande jatte en terre ;

Quatre lampes en terre ;

Quatre boîtes à parfum ou à fard en os, de forme cylindrique (fig. 13) ;

Une coupe en terre de Samos ;

Une plaque d'ardoise de 14 centimètres sur 10 centimètres ;

Deux plaques en ivoire profilant les formes d'un griffon et quelques médailles en bronze effacées (fig. 15).

On peut donner aussi comme authentique le classement des objets suivants trouvés dans une des tombes en briques :

Elle contenait :

Deux urnes en verres remplies d'ossements incinérés ;

Deux *ceriolaria* ;

Deux fioles carrées, à col allongé et anses en verres ;

Les deux coquilles, les deux *unguentaria*, et les deux lampes précitées ;

Un vase dit *sténostome* ;

Trois coupes en terre ;

Deux lampes en bronze ;

Un *scaphium* de même métal ;

Un fuseau (fig. 13 bis), des aiguilles à tricoter, des épingles à cheveux et d'autres dites *discernicula*, et la plaque d'ardoise précitée.

Examinons, parmi ces objets, ceux qui présentent un intérêt particulier :

D'abord la spatule en bronze, ayant une de ses extrémités arrondie pour étendre l'onguent sur la peau, et l'autre en forme de cure-oreille (*auriscalpium*).

Les boîtes cylindriques en os, faites au tour, renfermant les parfums, le fard, sont d'une forme élé-

gante. On les appelait *acerræ*; elles contenaient aussi l'encens qu'on répandait sur le bûcher.

Les épingles à cheveux en ivoire (*aci crinales*) se passaient dans les tresses ou les rouleaux formés derrière la tête, et servaient à les maintenir.

Dans le petit faisceau de ces objets de toilette, on en remarque un (fig. 14) dont l'extrémité représente Vénus tenant sa chevelure dénouée; d'autres épingles, plus longues, appartiennent à l'espèce dite *discerniculum*. Les dames romaines s'en servaient pour séparer leurs cheveux sur le milieu de la tête : le peigne achevait ensuite la disposition de leur coiffure.

Il nous reste à parler de cette plaque d'ardoise sur laquelle étaient peut-être inscrites quelques paroles d'adieu, effacées par le temps ou par la manche de l'ouvrier, et des deux plaques en ivoire qui semblent profiler les formes d'un griffon; la partie supérieure de ces plaques était dentelée, et leur partie inférieure réunie par deux traverses (fig. 15).

Était-ce là une sorte de double chevalet servant à tendre des cordes métalliques ou sonores, ou plutôt un petit métier garni de fils tendus pour une sorte d'ouvrage de femme? Nous n'avons rien vu d'analogue dans les collections antiques. Il est toutefois difficile d'admettre que ce soient les extrémités d'une boîte à bijoux, d'une *pyxis*.

Voilà donc une ample moisson qui va enrichir les vitrines du musée de Nîmes.

« Tout ce que nous possédons de plus beau dans les produits de l'art antique provient des tombeaux (1). Les théâtres, les temples, les palais, les villas, les

(1) Cochet, *Archéologie céramique*.

maisons de l'ancien monde, ont été pillés et détruits par les mains des barbares; tous les vases que renfermaient ces édifices ont péri avec eux, et nous ne retrouvons aujourd'hui sous leurs ruines que d'admirables fragments qui nous font davantage regretter leur perte. Il n'en est pas ainsi de la tombe; elle nous rend intact le dépôt qui lui fut confié par la piété des peuples. Entourée du respect des générations, elle a vu couvrir son fragile contenu de cette vénération que lui ont vouée partout et toujours les diverses nations du globe ».

Sur la proposition de quelques membres du conseil municipal de Nîmes, cette assemblée a émis le vœu que les fouilles de l'île de l'Orange seraient poursuivies. On ne peut qu'applaudir à une pareille pensée, car le succès des premières recherches semble assurer de nouvelles et précieuses découvertes.

N. B. Les planches auxquelles renvoie ce mémoire ont été, par suite d'une erreur de brochage, jointes au volume de l'année précédente.

DECOUVERTE

DUNE MOSAÏQUE ANTIQUE;

par le même.

”

En opérant les déblais de la plate-forme de la Fontaine de Nîmes pour sa jonction avec la route d'Alais, les ouvriers ont découvert une mosaïque antique d'une grande richesse comme dessin et comme couleur. Ce pavement, composé de petits cubes de 8 millimètres (*pavimentum tessellatum*) appartenant à la classe des *sectilia*, décorait un appartement de 3 mètres 37 millimètres sur 2 mètres 75 millimètres, il est formé de compartiments et de combinaisons géométriques encadrés par une *poste* noire bordée d'une *corde* à tresses rouges, jaunes et blanches, et par la représentation d'une enceinte de ville flanquée de tours. Dans le carré central, ceinturé par une *grecque* et par une sorte d'*entrelac* rouge et noir, se trouvait une figure: c'était probablement une tête de Jupiter, à en juger par les traces des rayons en pierre jaune qui l'entouraient.

Cette mosaïque a été retrouvée garantie par des débris de planches et de pierres. L'ingénieur Maréchal l'avait mise à jour sans doute dans ses grands travaux

des quais et canaux de la Fontaine, et avait dû la protéger de la sorte avant de la recouvrir de terre. S'il avait pu agir de la même manière pour bien d'autres monuments romains qu'il a bouleversés ou détruits, Nîmes montrerait encore avec orgueil les ruines importantes de ses bains antiques dont Ménard nous a transmis le précieux souvenir.

L'administration municipale a fait enlever avec soin cette belle mosaïque pour la faire restaurer et la placer ensuite dans un de ses édifices publics.

LES
VICISSITUDES POLITIQUES
DE LA FRANCE

(À propos de l'ouvrage de M. de Larcy);

par M. F. de LA FARELLE,

Membre-résidant.

Pourquoi la France n'a-t-elle pas su ou pu concilier son passé avec son avenir, ses traditions et le développement de ses destinées ?

Telle est la question que M. de Larcy a étudié dans un récent ouvrage (1), dont il a fait hommage à l'Académie.

Après avoir recherché dans nos annales les divers éléments qui s'offraient au législateur pour résoudre le problème, après les avoir discutés avec soin et appréciés en détail, l'auteur termine son œuvre par une étude toute spéciale touchant les projets de réforme préparés par Fénelon pour le duc de Bourgogne, le caractère de ce jeune prince et l'action qu'il aurait pu exercer sur le sort de la France, s'il avait

(1) *Des Vicissitudes politiques de la France*, 1 volume in-8°.

régné. Cette étude, où l'emploi de matériaux historiques peu connus jusqu'à ce jour présente un vif intérêt, revêt en quelque sorte un caractère anecdotique qui se prête peu à l'analyse.

Il est d'ailleurs impossible de tout analyser dans un travail comme celui-ci. Je me bornerai donc à vous entretenir un peu longuement de la première partie de cet intéressant volume, celle où M. de Larcy discute la question à un point de vue général et aborde le grand problème examiné par nos illustres historiens du temps, par MM. de Savigny, Augustin Thierry, Guizot, Droz, etc.

I.

Etudiant nos origines dans le monde romain et dans le monde germanique, M. de Larcy fait d'abord justice d'une théorie fort à la mode il y a une trentaine d'années, dont on revient assez en ce moment, mais qui règne peut-être encore plus souverainement qu'on ne croit dans l'opinion peu éclairée des masses. Selon cette théorie, la nation française serait uniquement formée de deux éléments profondément et radicalement hostiles, les vainqueurs et les vaincus : le premier de ces éléments provenant des barbares, et le second comprenant les anciens Gallo-Romains de toutes les classes ; l'un, véritable source de la noblesse française ; l'autre, origine commune de tout le tiers-état. Il ne lui est pas difficile d'établir, en s'appuyant sur Tacite, sur tous nos anciens monuments et sur les auteurs même que j'ai déjà cités, MM. de Savigny, Guizot, comme aussi sur les derniers témoignages de Thierry, tels qu'ils nous

sont attestés par son secrétaire intime, qu'une aristocratie ou noblesse héréditaire existait déjà, tant chez les Germains que chez les Romains; que ces peuples avaient aussi leurs trois classes: celles des nobles, des ingénus et des esclaves, devenus depuis des serfs; et il en conclut que cette distinction ne résultait pas, dans l'ordre nouveau, d'un accident historique, mais qu'elle doit être considérée comme le développement d'une loi générale de l'ordre social, comme l'une des formes ordinaires et presque nécessaires de la civilisation progressive. L'élément germanique et l'élément romain ont joué un rôle plus important et plus essentiel dans la formation de la société française: l'un deux, l'élément germanique, y est le principe d'individualité, d'indépendance, de force personnelle, de *liberté* en un mot; l'autre, l'élément romain, y a introduit les idées de discipline, d'ordre légal, la forme municipale, *l'autorité*. Aucun d'entre eux ne peut donc être accusé ou forcé, comme l'on voudra, d'y être l'introducteur du principe *hiérarchique*, ce principe fondamental de l'ancienne société.

Ces arguments de M. de Larcy, qui font beaucoup d'honneur à son érudition, ne lui sont pas, à vrai dire, propres et particuliers: ce qu'il peut revendiquer, au contraire, avec un certain orgueil, c'est tout ce qui, dans son ouvrage, a trait à la pairie. Il l'étudie avec une nouveauté de vues qui ne saurait lui être contestée.

La prenant à son origine, il établit tout d'abord qu'elle fut, en quelque sorte, la première née du régime féodal, puisqu'elle se constitue en même temps que notre troisième dynastie, celle des Capétiens, sur la fin de l'ère carlovingienne. A cette époque, les grands vassaux, c'est-à-dire ceux qui possédaient de vastes

territoires et ne les tenaient que sous la suzeraineté du roi des Français, étaient au nombre de neuf, savoir : le duc de France, le comte de Vermandois, celui de Champagne, le duc de Normandie, le duc de Bourgogne, le comte de Flandre, le duc d'Aquitaine, le comte de Toulouse et celui de Barcelone. C'était, comme il le dit fort bien, la France d'alors tout entière ; car le duché de France ayant été réuni à la couronne par l'appel de Hugues-Capet à la royauté, et le comte de Barcelone se trouvant avoir des relations et plus directes et plus prochaines avec l'Espagne, il ne resta que sept grands vassaux. D'autre part, le Vermandois fut réuni à son tour à la couronne, en 1180, deux ans après l'avènement de Philippe-Auguste ; de sorte que l'on n'a jamais compté que six *pairs laïcs*, et la première fois que ce titre apparaît dans notre histoire, c'est précisément au sacre du susdit Philippe-Auguste, du vivant de son père, Louis-le-Jeune, en 1179. Ce fut vers cette même époque que la pairie fut attachée au siège archiépiscopal de Reims et aux sièges épiscopaux de Laon, de Langres, Beauvais, Châlons et Noyon.

Trois des pairies laïques s'éteignirent de bonne heure : celle de Normandie, par la condamnation de Jean-Sans-Terre, en 1203 ; celle de Toulouse, en 1271, par la mort sans postérité d'Alphonse de Poitiers, gendre et successeur de Raimond VII ; et enfin celle de Champagne, par le mariage de la comtesse Jeanne avec Philippe-le-Bel. Aussi ce roi créa-t-il, par lettres-patentes, trois pairies nouvelles en faveur du duc de Bretagne, Jean IV ; Charles de Valois, duc d'Anjou, et Robert II, comte d'Artois, tous trois appartenant à la maison de France. Quant aux pairies antérieures,

elles n'ont pas été établies par lettres-patentes, et n'ont aucune institution écrite; elles n'ont d'autres titres que la *tradition*.

Sous les successeurs de Philippe-le-Bel, Louis-le-Hutin, Philippe-le-Long, Charles-le-Bel, Philippe de Valois, le roi Jean et Charles VI, d'assez nombreuses pairies furent encore créées, mais toujours en faveur des princes du sang et de la maison de France.

Charles VII, le premier, conféra la pairie à des princes ou seigneurs étrangers n'appartenant pas à la maison royale. Enfin, en 1551, fut créée la première duché-pairie en faveur d'un simple seigneur français, qui n'était ni du sang royal ni prince étranger. La maison de Montmorency eut cet immense honneur dans la personne du connétable Anne de Montmorency, et en resta investie jusques à la mort du décapité de Toulouse. Depuis lors, de nombreuses créations eurent lieu, et on les trouve relatées, par ordre de date, dans l'ouvrage de M. de Larcy. Voilà pour le personnel de la pairie française. Quant à ses attributions, on peut dire que les grands seigneurs investis du titre de pairs avaient leur place dans le grand conseil de la couronne, mais qu'ils ne prenaient part qu'exceptionnellement aux délibérations politiques et qu'ils ne le faisaient même pas *en cette qualité*. Leurs fonctions furent plus spécialement de nature judiciaire, comme le démontre l'histoire. La pairie française ne forma donc jamais un ordre politique, héréditaire, comme la pairie anglaise, qui se compose de tous les principaux lieutenants de Guillaume-le-Conquérant. Ceux-ci furent infiniment plus nombreux que les premiers pairs de France, et surtout moins inégaux entre eux, sous le rapport de la position sociale, de la

puissance et de l'étendue des possessions. La conquête fut d'ailleurs une occasion toute naturelle de leur constitution, comme le constate le Domes'Book. Elle fit corps, elle eut des intérêts, des droits, des privilèges communs à défendre contre la couronne; et elle eut le grand avantage, en les défendant, de protéger aussi les intérêts, les droits et les privilèges du peuple tout entier. Cette différence, capitale dans l'origine, le nombre, la constitution, les fonctions des deux pairies, dans l'un et l'autre royaume, explique assez la différence de leurs destinées historiques. Nous allons la voir, cette différence, s'accroître de plus en plus, en suivant l'histoire des Etats-généraux qui s'établirent et se succédèrent en France.

II.

La première tenue d'une assemblée portant ce nom et en ayant la constitution habituelle, savoir: la division en trois ordres ou états distincts, clergé, noblesse et tiers-état, date, comme l'on sait, de 1302, et fut convoquée par Philippe-le-Bel, à l'occasion de son différend avec le pape Boniface. Les archevêques, évêques et prélats y furent directement appelés par le roi et les hauts barons, qui y forment l'ordre de la noblesse aussi. On en connaît 32, et rien qu'en lisant ces 32 noms, il est évident qu'aucune élection n'a été possible à l'égard de tels personnages: les pairs de l'époque figurent en tête; mais ils ne sont pas seuls, il y avait encore bien d'autres seigneurs, et la qualité de membre de la famille royale l'emporte sensiblement

sur celle de membre de la pairie. Plusieurs autres assemblées pareilles eurent lieu en 1303, 1308, 1313, et sous nos autres rois, jusques et y compris Philippe de Valois, pour traiter des grandes affaires de l'Etat, et le mode de convocation qui y prevaut est toujours le même. On sait l'antique usagé du parlement féodal, en ce qui concerne les barons. Ce sont les plus puissants des feudataires et des seigneurs, ceux désignés par leur importance personnelle, qui se rendent auprès du roi, *sur son appel*. Ce ne sont pas encore les députés de la noblesse, mais ses représentants naturels et ses organes légitimes; de là à une pairie semblable à celle d'Angleterre, il n'y avait sans doute qu'un pas, mais ce pas ne fut pas fait: d'abord ces seigneurs, en France, n'étaient pas toujours les mêmes; ensuite, ces pairs étaient bien au nombre des appelés, mais ils ne l'étaient pas tous, et ils n'étaient pas seuls.

Ce fut sous le roi Jean, et en 1350, que, pour la première fois, les nobles de Normandie députèrent un certain nombre d'entre eux pour comparaître, au nom de tous, devant le souverain. Le document authentique qui mentionne ce fait grave est rapporté tout au long par M. de Larcy et il est spécial pour une assemblée purement provinciale; mais l'usage prévalut successivement dans les Etats généraux subséquents, comme dans les Etats particuliers, et on l'y voit se généraliser de plus en plus avec le temps; de telle sorte que la noblesse française tout entière, les hauts barons comme les simples possesseurs de fiefs; les nobles de la plus haute volée comme ceux de la plus petite importance, ne forment tous ensemble qu'un seul et même ordre, qui élit librement ses députés à l'assemblée nationale et y constitue le second ordre ou état.

Ainsi donc voilà le principe d'égalité qui s'introduit triomphant presque au sein de l'ordre privilégié lui-même. Comment les autres rangs de la nation pourraient-ils échapper à son influence ? M. de Larcy conclut avec toute raison, de ce fait essentiel, que l'un des éléments capitaux du régime parlementaire ne put point s'établir en France, et que l'absence de cet élément, le véritable lest du bâtiment, la véritable machine à enrayer, manqua dès lors à notre organisme politique. Nous n'aurons garde de lui contester cette conclusion, qui lui est commune, du reste, avec nos hommes d'Etat contemporains les plus autorisés : MM. Royer-Collard, Guizot, de Broglie, Molé, Thiers, etc. ; mais nous nous permettrons d'aller un peu au delà de cette opinion si grave et si puissamment soutenue. Nous demanderons si cette absence d'une pairie politique, héréditaire en France, est bien réellement l'effet d'un pur accident historique, et si elle ne doit pas être attribuée à des motifs plus graves encore : 1^o Y a-t-il jamais eu, en France, les éléments réels d'une véritable pairie à l'anglaise ? La propriété foncière n'y a-t-elle pas toujours été trop divisée, même avant 1789, comme le démontre Tocqueville, et surtout depuis ? 2^o De nos jours, notre code civil n'y mettait-il pas un obstacle à peu près insurmontable, parce qu'il est radicalement opposé, par son texte comme par son esprit, à l'établissement de majorats, condition *sine qua non* de toute pairie héréditaire ? 3^o Enfin les mœurs et les idées de la nation n'y mettaient-elles pas un obstacle encore plus invincible par l'amour effréné d'égalité qui l'envahit tout entière, ainsi que le prouve le fait même du principe électif introduit au sein de la noblesse, et un autre fait si caractéristique raconté

par M. de Larcy lui-même, touchant l'Assemblée nationale, ou pour mieux dire les Etats-généraux de 1789? L'ordre de la noblesse voulant y élire un pair de France, M. de Luxembourg, pour son président, proteste formellement que ce n'est pas comme pair qu'il est élu, et que ce précédent ne pourra jamais être invoqué en faveur de la pairie. Je prendrai donc la liberté d'en conclure, à mon tour, contrairement à l'opinion, non seulement de M. de Larcy, mais de tous nos hommes d'Etat contemporains les plus éclairés, qu'une pairie à l'anglaise n'était guère possible en France, et que notre régime parlementaire, dont je suis certes l'un des plus sincères partisans, devait chercher ailleurs son lest, sa machine à enrayer, son point de stabilité, en un mot. Quant à la pairie française, elle avait abouti, sous la royauté et pendant son ère triomphale, à avoir pour tout privilège un banc au parlement de Paris, banc où les pairs ne figuraient d'habitude qu'aux séances royales, et à n'être, après tout, que le plus grand honneur, la première distinction sociale en fait d'étiquette légale.

Revenons maintenant, avec M. de Larcy, au cours de ses analyses touchant nos Etats-généraux, à commencer par ceux tenus, en 1355, sous le roi Jean : ils sont remarquables entre tous par leur grande portée politique, la sagesse de leurs délibérations et leur caractère essentiellement pacifique.

Le gouvernement représentatif, en France, semble au moment de s'y fonder, du moins les principaux éléments de ce régime ressortent de l'ordonnance qui résume leurs délibérations. Le vote de l'impôt par les députés de la nation y est consacré : ce vote n'a lieu que pour un an et doit être renouvelé. L'impôt ainsi

voté doit être perçu par des receveurs nommés par les Etats et uniquement employé à payer les gens de guerre : les comptes doivent être vérifiés par l'assemblée. Il est déclaré, en outre, que toute juridiction est laissée aux juges ordinaires, toute vexation envers le peuple sévèrement interdite aux officiers du roi, tout accroissement des garennes des seigneurs mis à néant ; à l'avenir, l'arrière-ban ne sera convoqué qu'en cas d'évidente nécessité, et de l'avis des députés des trois ordres ; enfin, il est entendu que toutes aides à l'avenir dépendront de la délibération des Etats, sans que deux ordres puissent lier ou engager le troisième ; et si les trois ordres n'étaient d'accord, rien ne serait déterminé ; mais au 1^{er} mars 1356, c'est-à-dire à la première réunion qui eut lieu, les Etats purent reconnaître la fragilité de leur œuvre. Ces Etats de 1356 se montrent, en effet, factieux et disposés à faire une évidente invasion dans les droits et les prérogatives de la couronne. Le roi de Navarre, Charles-le-Mauvais, dirige le mouvement auquel le Dauphin, depuis Charles V, résiste de son mieux. Bref, le bon moment est manqué et les Etats perdent, par leur faute, l'occasion d'établir leur contrôle et leur participation régulière au gouvernement. Les grandes guerres avec les Anglais, par la longue interruption qu'elles amènent dans la tenue de ces assemblées, achèvent de réaliser un avortement à jamais regrettable.

Le règne de Charles VII amène les Etats de 1440 où se produit la grande réforme militaire et financière du xve siècle. De cette époque datent, comme l'on sait, l'établissement des grandes compagnies ou gendarmerie royale, c'est-à-dire de l'armée permanente, les francs-archers, cette réserve laissée dans les

paroisses, et la taille perpétuelle destinée à leur solde commune. C'est aussi à ces grands événements qu'il faut rapporter l'obtention par la royauté d'une autorité prépondérante, et tout cela se produit avec la faveur du peuple entier, à son grand contentement; car il fut délivré tout à la fois des vexations des troupes, des désordres des pragueries et des troubles de la guerre contre l'Anglais.

Jusqu'ici, les Etats de la langue d'oc avaient été tenus séparément de ceux de la langue d'oïl. M. de Larcy, au moment où cet ordre de choses va changer, leur consacre une étude pleine de bienveillance. Leur constitution, fait-il observer, se rapprochait bien plus de celle du parlement anglais. Ils avaient, en petit, leur chambre des pairs héréditaires et leur chambre des communes. Si donc ce n'eût pas été l'organisme particulier d'une province écartée du royaume, on eût pu y trouver un modèle à suivre et un moyen de résoudre bien plus facilement les grands problèmes politiques soulevés en 1789. Comme je suis arrivé moi-même à une conclusion semblable dans un mémoire que j'ai présenté à l'Académie des sciences morales et politiques, et comme j'ai eu l'avantage de me rencontrer souvent avec M. de Larcy dans l'exposé des faits et dans leur appréciation, je ne m'étendrai pas davantage sur cette matière. Depuis lors, c'est-à-dire depuis Charles VII, les Etats-généraux deviennent communs à toute la France, et le Languedoc ne conserve les siens que pour ses affaires propres, à partir de la même époque. Ces grandes assemblées de toute la nation cessent, en quelque sorte, d'être l'une des institutions régulières du pays. Réunies à peu près périodiquement sous le roi Jean, moins souvent, mais plusieurs

fois encore sous Charles VII, elles ne sont plus convoquées que *huit fois* dans l'espace de trois cent cinquante années ; depuis la moitié du xv^e siècle, jusqu'à l'origine de notre grande révolution, en 1789, elles ne sont plus pour nos rois qu'une ressource suprême dans les temps de crise, un expédient exceptionnel auquel on avait recours pour résoudre des difficultés exceptionnelles.

III.

Cependant la royauté, dans la personne de Louis XI, de François I^{er}, de Henri II, de Henri IV et de son fils, doublé de Richelieu, grandit et croît en influence, chaque jour davantage. La noblesse forme de plus en plus un ordre privilégié contenant, outre 70,000 possesseurs de fiefs, un assez grand nombre d'autres membres privés de tout établissement terrien. Après l'ère triomphale des derniers des chevaliers, tels que Bayard, La Trémouille, La Palisse, Louis d'Ars, etc., qui finit avec François I^{er}; après celle des grands gouverneurs de provinces ou de places fortes que termine brusquement le terrible Richelieu, ce n'est plus sous Louis XIV et ses successeurs qu'un grand corps militaire formant une sorte d'état-major général de l'armée. La haute noblesse, ce que l'on appelait précisément la noblesse de cour, entoure le trône, occupe les grandes charges de la couronne. Le généralat des troupes et les fonctions de colonel de régiment demeurent aussi son apanage. Tous les autres grades, jusqu'à celui de lieutenant-colonel inclusivement, sont le lot

de la petite noblesse ou noblesse de province, qui sert l'état et le souverain, même aux dépens de son capital. Au lieu de se replier sur la bourgeoisie et de se fondre avec elle, comme elle l'avait fait chez nos voisins d'outre-mer pour les élections des comtés, elle se rattache du mieux qu'elle peut, en dépit de sa pauvreté croissante, aux grands seigneurs, cette transformation nouvelle des hauts barons. L'ordre tout entier, ne reconnaît pour chefs que les princes de la maison royale, qui se montrent fiers de porter le nom de gentilhomme, tout comme le plus modeste écuyer. Enfin, elle remplace la hauteur et l'orgueil des anciens grands vassaux par une morgue et une vanité blessantes vis-à-vis des classes bourgeoises, qui lui sont supérieures sous le rapport de la fortune, de l'influence et le plus souvent des lumières. " " " "

Mais, tandis que la couronne gagnait ainsi du terrain et se fortifiait de plus en plus, tandis que l'aristocratie en perdait au contraire sans cesse et devenait de plus en plus étrangère aux affaires du pays, un pouvoir nouveau apparaissait, qui faillit prendre la place de celle-ci, supplanter les États-généraux eux-mêmes, tombés en désuétude, et s'emparer du contrôle gouvernemental que ceux-ci laissaient échapper de leurs mains : je veux parler des parlements. " " " "

Les parlements, autrefois le grand conseil féodal du souverain, avaient peu à peu perdu toutes leurs attributions politiques et avaient fini par n'être que des corps judiciaires, les cours souveraines de justice du pays. Les légistes, les rapporteurs, les conseillers, les donneurs d'avis, les *souffleurs*, pour ainsi dire, des hauts barons, aux pieds desquels ils siégeaient modestement, avaient envahi le siège fleurdésiné; ils s'y

étaient d'abord assis sur un pied d'égalité, et, plus tard, ils l'avaient exclusivement occupé, sauf le banc réservé à la pairie, au parlement de Paris. Ils ne s'étaient pas uniquement attribué le dernier mot en fait de jugements, ils s'étaient, en outre, emparés d'un droit de remontrance à l'encontre des édits royaux, qui devaient être enregistrés dans leurs archives pour devenir exécutoires. Or, c'était la tête de la bourgeoisie qui remplissait ces postes de conseillers et de rapporteurs, en tant que légistes, et qui faisaient de la sorte irruption dans le gouvernement. Et non seulement la bourgeoisie occupait presque seule les bancs des parlements, elle avait également envahi toutes les plus hautes fonctions de l'administration civile et financière, celles de ministres secrétaires d'Etat et du chancelier lui-même; de sorte que cette aristocratie nouvelle, que l'on commençait à appeler la noblesse de robe, s'emparait peu à peu de l'influence que le haut baronage avait perdu; et, en cela, elle avait, déclarons-le franchement, elle avait pour complice la royauté, qui espérait avoir meilleur marché de ce nouvel élément de contrôle et de résistance que de l'aristocratie militaire et terrienne; mais les régences de Marie de Médicis, et surtout d'Anne d'Autriche, dûrent lui prouver combien ses prévisions avaient été fausses. Finalement, toute résistance et tout contrôle disparurent devant la majesté et l'éclat sans pareil de la couronne posée sur le front radieux *du grand roi*.

M. de Larcy termine cette première partie de son ouvrage par un tableau brillant du règne de Louis XIV et par un jugement motivé sur sa politique, tant intérieure qu'extérieure. Il se montre équitable envers ce monarque, dont il est loin, du reste, de dissimuler

les fautes ; il n'hésite même pas à qualifier l'une d'elles, la révocation de l'édit de Nantes, *d'arrêt fatal que réprouvent la justice et l'humanité*. Peut-être ne se montre-t-il pas assez sévère à l'endroit de sa politique étrangère : du moins, il ne croit pas devoir s'associer au blâme que M. Mignet a infligé à sa préférence pour la royauté de son petit-fils, Philippe V, sur l'agrandissement possible de la France, au moyen de l'annexion d'une grande partie des Pays-Bas ; mais il ne craint pas de critiquer sa conduite dans les affaires intérieures du pays (pag 248).

Toute la seconde partie de l'ouvrage est consacrée à une étude aussi complète et aussi détaillée que possible sur la vie, le caractère et les dispositions politiques du duc de Bourgogne, comme sur sa non moins admirable épouse, Adelaïde de Savoie.

C'est ici le véritable objet pour lequel l'auteur a pris la plume, et la première partie n'est en quelque sorte qu'une longue et brillante introduction. Ce récit, touchant et émouvant au dernier degré, est fait par M. de Larcy avec amour, *con amore*, ainsi que disent les Italiens. Quand on l'a lu, on ne peut guère se défendre de partager sa conviction, savoir, que, sous un tel règne, avec l'influence de ses trois éminents conseillers Fénelon, Beauvilliers et Chevreuse, avec l'influence non moins heureuse de son excellente compagne, le régime représentatif et constitutionnel pouvait fort bien être consacré et triompher en France, trois quarts de siècle au moins avant la tempête qui éclata aux derniers jours du XVIII^e siècle.

Avec un titre modeste et sans prétention, une nouvelle brochure de M. de Larcy, *Louis XVI et Turgot d'après des documents inédits*, peut à la rigueur être considérée comme un supplément à son premier ouvrage, comme la reprise, pour une époque plus récente encore, de la grande question historique traitée dans celui-ci : *La Révolution française pouvait-elle être évitée, et à quelles conditions ?*

Ces deux grands personnages, Louis XVI et Turgot, nous y apparaissent tels, à peu près, que nous avons l'habitude de les juger, d'après la tradition historique : l'un, le ministre, est un homme droit, austère, entièrement dévoué à la cause de la justice et de la vérité, un stoïcien égaré dans le sein du XVIII^e siècle en un mot; mais il a bien tous les défauts de ses qualités, il est raide, tout d'une pièce, sans aucune souplesse ni douceur dans le caractère; il n'accorde jamais rien, ni au temps ni aux hommes; l'autre, le monarque, est bien celui que nous connaissons, plein de bonnes intentions, économe, humain, aimé de son peuple, le plus honnête homme de son royaume; mais il est faible, hésitant, et ne sait jamais prendre une résolution définitive en temps opportun. Les papiers confidentiels de l'abbé de Véry, livrés à M. de Larcy et publiés par lui, nous font assister à ce drame intime qui se jouait dans les coulisses, pendant les années immédiatement antérieures à 89; et nous y voyons Turgot, fatigué de sa lutte avec la cour, se retirant devant l'opposition taquine du premier ministre, M. de Maurepas, pour ne pas donner la moindre entorse à la rigueur de ses principes et par défaut de *conciliabilité*, pour employer l'expression de l'abbé de Véry lui-même, cet ami commun de MM. Turgot et de Maurepas. Dans

une lettre inédite, le premier fait ses adieux à l'infortuné prince et lui détaille son programme. Ce programme, qui avait reçu un commencement d'exécution, mais qui fut brusquement interrompu par sa retraite, ne consistait, du reste, que dans une réforme générale des abus existants et dans l'établissement d'un organisme administratif, rendu uniforme pour tout le royaume. Des assemblées provinciales nombreuses devaient y prendre place partout, au lieu des États séparés qui fonctionnaient déjà si heureusement dans quelques provinces. Seulement, le choix du souverain était substitué, dans leur composition, à certains sièges héréditaires de quelques prélats et de quelques barons, comme à l'élection des communautés et des villes : nul compte n'y était tenu des souvenirs, des traditions, des institutions du passé de la France. C'est, à vrai dire, que tous ces réformateurs de la fin du XVIII^e siècle, même les plus prudents et les plus éclairés, même les Turgot et les Malesherbes, n'étaient que des encyclopédistes plus ou moins déguisés. Pour eux, la raison pure est tout, l'expérience et l'histoire, rien ; ils en reviennent toujours à vouloir bâtir un édifice bien régulier et tout neuf, sur un terrain complètement déblayé. Tel fut le dernier effort de la France vers une révolution pacifique. Déjà grondait le torrent révolutionnaire, tout prêt à déborder, et qui ne devait trouver en face, pour tout obstacle à ses débordements, qu'une royauté avilie par le long règne de Louis XV, qu'un clergé affaibli et discrédité politiquement par la philosophie irréligieuse du temps, qu'une noblesse, uniquement jalouse d'éclat militaire, mais sans influence politique, comme sans expérience des affaires. Aussi, tout fut-il emporté et renversé, religion, mo-

narchie, aristocratie, parlement, bourgeoisie même, tout absolument. Une seule chose reste debout, et nous a été léguée comme un dédommagement de tant de sacrifices : les grands principes de liberté connus sous le nom de principes de 89, et auxquels il serait certes difficile de refuser un légitime hommage.

Cet hommage, dans des limites raisonnables, et sauf les réserves de droit pour toutes les conséquences qu'on prétend en tirer, M. de Larcy n'a garde de le leur refuser.

A travers ces deux ouvrages, et du commencement jusques à la fin, règne un courant d'idées et d'opinions vraiment libérales, un esprit de largeur, d'impartialité, d'équité pour tous les partis consciencieux, pour toutes les convictions politiques franches et loyales. C'est ce qui a été reconnu déjà en quelques paroles vivement senties, par un éminent orateur, M. Odilon Barrot, chargé de présenter le volume des *Vicissitudes politiques de la France* à l'Académie des sciences morales et politiques. Et moi, le modeste collègue de ces champions renommés du régime parlementaire, je viens aussi apporter mon témoignage, que vous recevrez, j'en suis sûr, avec votre bienveillance habituelle. Ce témoignage consiste à vous dire que M. de Larcy n'est pas moins bon écrivain qu'orateur distingué; que son style animé, coloré, est la fidèle image de sa vive et brillante parole; que, sous ce style pétillant d'esprit, se cachent bien des aperçus sérieux, profonds, philosophiques, et que les préjugés contemporains ne résistent guère à son agréable ironie pleine de sel gaulois.

ALEXANDRIE,

ÉTUDE GÉOGRAPHIQUE ET PHILOSOPHIQUE;

par M. Ariste VIGUIÉ,

Membre-residant.

L'esprit humain ne se complaît et ne se repose qu'au sein de l'unité. Le dualisme, en tant que système, est intolérable à notre nature ; à peine peut-il être supporté à titre provisoire, et encore est-il toujours implicitement dépassé et nié par l'effort de l'intelligence, sans cesse en marche vers une synthèse supérieure. Le panthéisme, qui a fait à notre génération plus d'une dangereuse blessure, aura du moins ce résultat heureux d'avoir imprimé fortement au cœur des penseurs contemporains le besoin plus net, et je dirai la passion philosophique de l'unité. Le mouvement et la préoccupation des esprits sont visiblement dans ce sens. Le monde n'est plus considéré comme un ensemble de forces contraires et étrangères l'une à l'autre, juxtaposées et ennemies ; le monde est bien plutôt un tout organique, dont les éléments s'enchaînent, se pénètrent et sont si bien nécessaires l'un à l'autre que la suppression d'un seul

menacerait l'existence de tous. Le Cosmos est la vivante unité. Il n'est pas jusqu'à notre dualisme classique, dont nous souffrons plus ou moins depuis Descartes, l'antagonisme entre ces deux frères ennemis, l'âme et le corps, l'esprit et la matière, si profondément distincts et séparés, et pourtant condamnés à cheminer ensemble « pas à pas, côte à côte, comme s'en vont les vers classiques et les bœufs », pour employer la satirique et juste expression du poète ; il n'est pas jusqu'à ce dualisme qui ne tende à s'effacer et à se fondre dans la synthèse supérieure de la conception de la vie, et cela par les efforts désintéressés et consciencieux des spiritualistes et des savants : les uns, concluant que l'organisme est nécessaire à la production de la pensée ; les autres, qu'ils ne sauraient au juste donner une définition de la matière, sinon en disant qu'elle est une force, c'est-à-dire à peu près une pensée.

Si donc il en est ainsi, si la matière et l'esprit se pénètrent et sont nécessaires l'un à l'autre, s'il y a une relation et une connexion indissolubles entre ces deux domaines, trop arbitrairement séparés par le mécanisme logique de notre intelligence, la terre et l'homme ne sont point étrangers, des liens mystérieux et étroits les unissent ; le sol qui porte l'homme et qui le nourrit, suivant qu'il s'étend en immenses plaines, qu'il se creuse en vallées profondes, qu'il s'élève en cimes abruptes, qu'il se découpe en golfes hospitaliers, le sol, suivant sa nature, suivant ses aspects, sollicite d'une façon différente les énergies matérielles et morales de ses habitants. La terre influe sur le développement social, et, par suite, sur le développement intellectuel de l'humanité. La matière ici couvre et révèle

l'esprit; la forme physique est comme le symbole et l'enveloppe de la vie intérieure; et la situation topographique, comme la condition extérieure d'une grande cité, nous donnera en partie le secret de ses destinées intellectuelles.

C'est en ce sens que la géographie devient une science, et cesse d'être une nomenclature; une science dont ne peut désormais se passer l'histoire des faits, non plus que l'histoire des idées. C'est en ce sens que je comprends aussi la parole, au premier abord si étrange, de Goethe à Napoléon: « Sire, ce qui distingue les Français, ce n'est point leur société policée, leurs sciences, l'éclat de leurs victoires, c'est qu'ils ne savent pas la géographie ». Quoi! nous si exacts, si géomètres, si fiers à juste titre de notre école d'état-major, nous ne saurions pas la géographie! Sans doute nous sommes très forts sur les mesures, sur les altitudes, sur les déclivités, sur toute la partie matérielle et mécanique de la science; nous le sommes moins, je le crains, sur sa portée philosophique et sur la signification et les conséquences morales qu'elle enferme; nous ne savons pas, ce que savent si bien faire les Allemands depuis les glorieux travaux des Humboldt et des Ritter, nous ne savons pas assez lire l'idée sous le fait, assez dégager l'esprit de la matière. C'est dans ce sens profond, sérieux, philosophique que la géographie désormais doit être étudiée. Déjà la France commence à le comprendre, et les études récentes nous font bien augurer d'un prochain avenir.

Aussi bien, cette manière philosophique d'entendre la géographie n'est pas réclamée seulement par les besoins et les préoccupations des temps modernes; elle est réclamée aussi par les belles traditions

scientifiques de l'antiquité. En procédant ainsi, nous ne faisons que renouer une chaîne dès longtemps brisée.

Le grand historien grec Strabon place comme frontispice de son immortel monument, *Géographie*, ce préambule remarquable, et ce sont les premiers mots, le premier paragraphe de son ouvrage que je transcris : § 1^{er}. « La géographie touche à la philosophie. La géographie que nous nous proposons d'étudier dans le présent ouvrage, nous paraît, autant qu'aucune autre science, du domaine du philosophe ; et plus d'un fait nous autorise à penser de la sorte : celui d'abord que les premiers auteurs qui osèrent traiter de la géographie étaient précisément des philosophes ; en second lieu, la multiplicité de connaissances, indispensable à qui veut mener à fin une pareille œuvre, est le partage uniquement de celui qui embrasse dans sa contemplation les choses divines et humaines, c'est-à-dire l'objet même de la philosophie ; enfin la variété d'application dont est susceptible la géographie implique encore dans le géographe ce même esprit philosophique, habitué à méditer sur le grand art de vivre et d'être heureux ».

C'est dans cet esprit, indiqué déjà par l'illustre géographe grec, que je désire étudier une ville célèbre entre toutes par l'éclat de ses écoles et par les manifestations étranges et compliquées de sa pensée. Je voudrais voir si la géographie d'Alexandrie ne me serait pas une initiation à sa philosophie, si le corps ne m'expliquerait pas l'âme, si la situation topographique et la formation de la cité égyptienne ne me révéleraient pas le secret de ses destinées intellectuelles.

Certes, même comme simple connaissance des faits

et des lieux, le sujet ne manquerait pas d'intérêt. Rien ne provoque et ne pique la curiosité comme cette vieille terre d'Égypte, qui se laisse aujourd'hui arracher un à un ses secrets par nos savants philologues, depuis Champollion; terre du mystère, du merveilleux, du prodige; terre qui a sans cesse attiré vers elle les grandes causes qui ont ému et passionné les âmes; terre où se sont jouées les scènes imposantes de l'histoire universelle; terre où tout vient se mouvoir, où tout se rencontre, la Bible, Homère, la Grèce, Rome, l'Évangile, l'hérésie, le monachisme, l'islamisme, les croisades, et jusqu'à la Révolution française; terre qu'ont foulée les pas de ceux qui, dans des buts bien divers et pour des causes bien différentes, ont secoué et ébranlé le monde. Et pour ne parler que d'Alexandrie, quelle ville que celle qui vit passer et retint dans ses murs ces hommes dont le nom est un prestige: Alexandre, César, Platon, Origène, Athanase, Arius, Saladin, S. Louis, Napoléon!

Sans doute une telle connaissance, même extérieure, d'Alexandrie aurait de l'intérêt. Mais il est autrement salutaire de rehausser, d'ennoblir l'étude par la recherche incessante et la poursuite austère de la vérité. Toute science tourne aisément à la curiosité vaine, si, pour parler avec notre vieux Strabon, elle ne nous enseigne en quelque mesure le grand art de vivre.

Avant tout donc, nous devons nous préoccuper de saisir dans l'Alexandrie matérielle la genèse et le développement des idées de l'Alexandrie spirituelle. Pour base de ma description, je prendrai le chef-d'œuvre classique, la géographie de Strabon, en me servant de la grande édition et de la traduction de La Porte

du Theil, Goray et Letronne (1) (5 volumes in-4^o, 1819).

Alexandrie, au point de vue de l'idée, c'est le syncrétisme, c'est l'alliance, la fusion des doctrines de l'Orient et de l'Occident. Le cachet de la pensée alexandrine est là; je me réserve d'y insister et de le prouver, tant au point de vue de la philosophie qu'au point de vue du judaïsme et au point de vue du christianisme. Or, ce caractère très spécial de la pensée alexandrine nous est révélé par la géographie d'Alexandrie. Alexandrie, au point de vue physique comme au point de vue intellectuel, c'est le syncrétisme, la fusion de l'Orient et de l'Occident. Le fait explique l'idée; l'idée, à son tour, explique le fait, et rayonne au travers: il y a action et réaction, il y a pénétration réciproque. Alexandrie, au physique et au moral, c'est la rencontre et l'union de deux mondes.

Ce qui frappe tout d'abord dans Alexandrie, c'est sa fondation. Alexandrie est une pensée et une volonté

(1) Il va paraître une traduction nouvelle de M. Ern. Tardieu, sous-bibliothécaire de l'Institut. Ce travail est annoncé comme très considérable; la traduction est faite sur les derniers textes corrigés et restitués, surtout d'après Meineke (*Indiciæ strabomanæ*) et Ch. Muller (*Index variæ lectionis*); elle n'est elle-même que le commencement d'une étude de longue haleine, qui comprendra un commentaire géographique et historique.

Le premier volume de la traduction a seul encore vu le jour; il renferme les six premiers livres de Strabon. Nous n'avons pas pu mettre à profit cette œuvre nouvelle: la géographie de l'Égypte, étant traitée à la fin de l'ouvrage de l'auteur grec, se trouvera au troisième volume de la traduction. Aussi bien notre propre travail et nos conclusions n'auraient pu être influencés par la traduction nouvelle.

d'Alexandre ; elle est sortie tout armée du cerveau du grand conquérant, et elle porte l'empreinte de son génie. Toute différente des villes que le temps et les nécessités élèvent lentement et progressivement, elle apparaît droite, régulière, forte, indomptable, largement percée de deux grandes artères, fièrement assise sur la mer, par la Méditerranée tenant à l'Europe, par le Nil et la mer Rouge touchant à l'Inde. Le grand capitaine vit rapidement et comme par intuition cet emplacement unique, où la ville à laquelle il voulait donner son nom devait être fondée. Une rude expérience venait de lui être une féconde instruction. Alors que tant de cités s'inclinaient en tremblant à son passage, Tyr lui avait résisté et avait arrêté sa marche victorieuse ; il comprit, après la ruine de cette ville, toutes les ressources d'une grande cité maritime ; il lui vint alors la pensée d'en créer une qui pût être comme le centre du commerce du monde, et il mit aussitôt le doigt sur le point du globe vraiment favorable à cette fondation : « Alexandre survint, nous dit Strabon, et sentit tout l'avantage de cette position ; il jugea qu'il fallait bâtir une ville située sur ce port naturel ». Les présages heureux ne manquèrent pas au berceau de la cité naissante. Une tradition alexandrine veut que le conquérant macédonien ait vu en songe Homère, lui indiquant l'île de Pharos comme l'emplacement prédestiné. Strabon veut bien aussi se faire l'écho d'une tradition populaire : « On raconte, dit-il, comme un présage de la prospérité future de la ville, ce qui arriva lorsqu'il s'agit d'en tracer le plan sur le terrain ; les architectes marquaient la ligne d'enceinte avec de la craie. Cette substance vint à manquer : le roi arriva dans ce moment,

alors les administrateurs des farines livrèrent aux architectes une partie de celles qui étaient destinées aux travailleurs, et l'on s'en servit pour tracer les divers alignements des rues ; ce qui fut, dit-on, interprété à bon augure ». Mais le meilleur gage de la prospérité de la ville future, c'est le coup-d'œil, le génie, la puissance d'Alexandre. Cette ville, c'est lui ; il la veut et il la fait à son image. Or, Alexandre eut un rêve, et le réalisa ; il voulut l'Asie, l'Europe, l'Afrique, soumises et unies sous sa domination ; il voulut la fusion de l'Orient et de l'Occident : c'est là le sens et l'esprit de ses conquêtes merveilleuses. Or, Alexandrie, c'est Alexandre ; elle aura donc en elle l'empreinte ineffaçable du génie syncrétique et universaliste de son fondateur. L'origine de la ville nous prophétise déjà ses futures destinées.

La situation géographique d'Alexandrie nous est un nouvel élément d'initiation aux pensées qui doivent éclore sur ce sol privilégié. Alexandrie fut fondée par le héros dont elle porte le nom, l'an 334 avant J.-C. Avant cette époque, une pauvre bourgade, Rhakôtis, occupait cet emplacement. Il est très facile de se représenter l'ancienne Alexandrie, dont la ville actuelle ne donne aucune idée. La ville s'étendait sur le rivage de la mer, où se trouvaient comme deux ports naturels ; d'un côté, à l'ouest, le port Eunostus, aujourd'hui le vieux Port, et le grand port, aujourd'hui le Port Neuf ; la ville allait ainsi de l'Est à l'Ouest sur le rivage, bordant la côte sur une longueur de 30 à 40 stades. En largeur, la ville s'étendait de la mer au lac Maréotis et occupait ainsi tout l'espace compris entre le lac et la Méditerranée, 8 à 10 stades environ, ou 1,500 mètres parallè-

lement à la côte. Devant les deux rades s'étendait une petite île, étroite et longue, appelée Pharos, et mentionnée par Homère; cette île était éloignée de la terre d'environ 7 stades.

Cet intervalle de 1 kilomètre fut bientôt comblé par une chaussée qui réunit ainsi l'île à la ville; cette chaussée s'appela l'Heptastadion, ou les 7 stades; et c'est sur cette chaussée agrandie peu à peu par les atterrissements qu'est aujourd'hui la ville turque. Cette chaussée sépara la partie orientale de la partie occidentale de la rade, et créa ainsi deux ports, mais qui communiquaient entre eux par deux ouvertures ménagées au travers de l'Heptastade. A l'extrémité de l'île de Pharos, fut construite la fameuse tour destinée à servir de signal aux matelots, et qui prit le nom de *phare*, donné depuis à tous les feux destinés à guider les gens de mer.

La ville était divisée par une large artère en deux quartiers: d'un côté, le Bruchion à l'Est, le long du Grand-Port; de l'autre, le Rhacôtis à l'Ouest, le quartier somptueux et brillant, le long de l'Eunostos. Strabon visita Alexandrie vingt-quatre ans avant J.-C., après le passage de César; elle avait eu déjà beaucoup à souffrir du siège que César y soutint. Voici la description que le géographe nous donne de la ville, que les historiens et les philosophes de l'époque célèbrent à l'envi et appellent la reine des cités :

« Les avantages qu'offre la situation de cette ville sont de plusieurs espèces.

» Elle est baignée des deux côtés par la mer (le mot *πέραγος* est aussi appliqué au lac); au nord, par la mer d'Egypte; au sud, par le lac Maréotis: ce lac est rempli par les eaux du Nil, dérivées dans des canaux

nombreux qui viennent s'y rendre sur le côté ou à l'extrémité supérieure.

» La salubrité de l'air est encore une chose digne de remarque. Cette salubrité est due à ce que la ville est baignée de deux côtés et a l'avantage qui résulte des inondations du Nil ».

Voici la description du phare : « Cette même extrémité orientale de l'île est formée par un rocher entouré d'eau de toutes parts, surmonté d'une tour à plusieurs étages, admirablement construite en marbre blanc et qui porte le même nom que l'île. Elle fut élevée par Sostrate de Cnide, favori des rois, pour le salut des navigateurs, comme le porte l'inscription. Et, en effet, sur un rivage qui, de chaque côté d'Alexandrie, est bas, dénué de ports, garni d'écueils et de bas-fonds, il était nécessaire de placer un signal élevé et très remarquable, afin que les navigateurs arrivant de la haute mer ne puissent manquer l'entrée du port ».

L'aspect général d'Alexandrie était splendide : « La ville entière, dit notre auteur, est traversée par des rues assez larges pour le passage des chevaux et des voitures ; de plus, il y a deux rues qui ont plus d'un plèthre de largeur (30 mètres), et qui se coupent l'une et l'autre en deux parties à angles droits. La ville renferme de superbes emplacements ou jardins publics, et des palais royaux qui occupent le quart ou même le tiers de son étendue ; car chacun des rois, jaloux d'embellir à son tour de quelque nouvel ornement les édifices publics, ne l'était pas moins d'ajouter dans les palais royaux quelques constructions à celles qui existaient déjà ; en sorte qu'on pourrait maintenant appliquer à ces palais les paroles du poète : Ils sortent les uns des autres ».

Au temps de sa splendeur, sous les Ptolémées et sous les Césars, Alexandrie ne comptait pas moins de 600,000 habitants. Elle entre en décadence vers le troisième siècle de notre ère ; les révoltes incessantes et les soulèvements du peuple amenèrent la destruction des plus beaux quartiers. En 641, après un siège de quatorze mois, Amrou, lieutenant du kalife Omar, s'empara de la ville : la décadence, déjà sensible sous les empereurs d'Orient, fut autrement accusée sous la domination arabe. Alexandrie fut d'ailleurs délaissée et négligée pour le Caire, la ville arabe nouvellement fondée, et qui devint la capitale de l'Egypte. Enfin la découverte du Cap de Bonne-Espérance, qui ouvrit une route nouvelle au commerce de l'Inde, et, en 1517, la conquête de l'Egypte par les Turcs, achevèrent la ruine d'Alexandrie. En 1777, le voyageur Savary estime à 6,000 âmes, le nombre des habitants de la ville turque. L'expédition française a régénéré Alexandrie ; avec nous, la civilisation a remis le pied sur cette vieille terre d'Egypte : nous avons certainement semé les germes qui se sont développés sous l'intelligent gouvernement de Méhémet-Ali. Les progrès sont des plus rapides : au lieu des 6,000 habitants de 1777, c'est 80,000 habitants qu'Alexandrie possède aujourd'hui, et les gigantesques travaux, qui s'accomplissent actuellement en Egypte, laissent entrevoir pour ces contrées un magnifique avenir.

Alexandrie pourrait-elle reprendre aujourd'hui le rôle immense qu'elle a joué dans l'histoire ? Non, et par cette raison décisive que le centre de la civilisation s'est déplacé, et que cette ville ne peut plus être le lien des diverses contrées du monde. Jadis, à son heure, elle fut, par sa position géographique, le trait

d'union, le point de jonction de la terre entière. Les anciens aimaient à comparer une ville ou une contrée à un objet matériel, sans être toutefois exigeants sur la ressemblance : ils comparaient le pont Euxin à un arc scythique, l'Italie à une feuille de lierre, Naxos à une feuille de vigne, l'Espagne à une peau de bœuf ; ils disaient d'Alexandrie qu'elle était une chlamyde et qu'Alexandre avait taillé la ville sur son manteau. Or, le manteau du Macédonien, jeté sur cet étroit espace, entre Pharos et le Maréotis, a recouvert, en effet, et a abrité toutes les idées, toutes les émotions, toutes les sagesses, toutes les folies, toutes les religions, toutes les superstitions, toutes les austérités et toutes les ivresses du monde antique. Et pourquoi ? C'est que là, dans cet étroit espace, tout devait géographiquement aboutir. Par la Méditerranée, Alexandrie tenait à la Grèce, à Rome, à l'Europe, à l'Occident ; par le Nil et par la mer Rouge, elle touchait à l'Inde et à l'Orient. Toute idée, si elle voulait se mouvoir, devait passer forcément par Alexandrie. J'ajoute, elle devait s'y arrêter, c'était l'étape naturelle ; et puis, il y avait là tant d'attraits, tant de prestiges, tant de grandeurs, c'était une patrie si hospitalière et si bienveillante ! Et voilà comment le manteau d'Alexandre abrita des idées si contraires, venant de l'Orient et de l'Occident, étonnées de se trouver ensemble, mais forcées de s'unir par l'obligation d'une commune vie.

Les idées arrivaient aussi à Alexandrie par le commerce. Le commerce est un échange de pensées, en même temps qu'un échange de matières. Les grandes routes commerciales du monde ont été les voies natu-

relles par lesquelles ont passé les désirs, les convictions et les espérances de l'humanité. C'est ici que se montre, d'une manière frappante, cette pénétration de la matière et de l'esprit que nous accusions tantôt. Or, Alexandrie fut d'abord le centre du commerce, avant de l'être des idées.

Comme centre maritime et commercial, tout a été dit sur la position exceptionnelle d'Alexandrie. Strabon parle ainsi des deux ports qui mettaient la ville en communication avec le monde entier :

« La richesse provenait des marchandises apportées de chaque côté dans les deux ports, l'un sur la mer, l'autre sur le lac.

» Les marchandises que les canaux amènent sont en plus grande quantité que celles qui arrivent par la mer; aussi le port sur le lac est-il plus riche encore que le port maritime ».

Qu'on se figure le mouvement immense d'une pareille cité : si, aujourd'hui, dans Alexandrie à peine renaissante avec ses 80,000 habitants, il entre et il sort plus de 2,000 voiles, dont plus de 400 vapeurs, que devait-ce être au temps de la splendeur d'Alexandrie, quand elle avait ses 600,000 habitants, qu'elle brillait de tout son éclat et qu'elle était la route unique de l'Inde !

Par le commerce, Alexandrie était devenue le rendez-vous du monde entier : là, s'échangeaient toutes les matières, et là se rencontraient toutes les pensées : Alexandrie les appelait à elle. Ce phare splendide, l'une des merveilles du monde, au dire des anciens, était comme une invitation à entrer dans la rade hospitalière.

Ce phare n'a rien d'égyptien. La vieille Egypte

était sombre, soupçonneuse, défiante, mauvaise à l'étranger ; jamais elle n'aurait conçu l'idée d'élever un fanal pour faciliter à ceux du dehors, qu'elle haïssait, l'accès de ses côtes. Le phare est une création de l'esprit grec ou plutôt de l'esprit syncrétique et universaliste d'Alexandre et des Ptolémées. Il s'élève, comme le signe du mouvement, de l'activité, de l'accueil bienveillant, de l'universel échange, en même temps qu'il est comme le symbole de l'éclat que projettera sur le monde la cité qu'il désigne de loin à l'étranger. Par son phare, Alexandrie a dit, la première, à tous les peuples : Abordez avec confiance, je suis la ville hospitalière et universelle. Par son phare, tous les hommes, de quelque race qu'ils soient, elle les convie, et les productions matérielles ou spirituelles de tous les climats, elle les sollicite.

Ce confus mélange de tous les peuples dans Alexandrie n'est pas accidentel et temporaire. Son commerce, nous venons de le voir, attirait, en effet, dans ses murs, des gens de toutes les nations. Ce que nous nommerions aujourd'hui la population flottante de la ville était un premier élément, et très considérable, de syncrétisme. Mais, bien plus, l'autre élément d'une ville, la population stable, le fond permanent, présentait aussi ce même caractère : c'était encore là la rencontre et la fusion des races. Aucune ville moderne ne peut nous donner l'idée juste de l'ancienne Alexandrie. Sans doute, dans tous les grands centres maritimes, on rencontre des habitants de tous les pays, et il y a toujours dans ces vastes cités un élément considérable, étranger, variable, en mouvement tumultueux comme

les flots qui l'ont apporté ; mais le second élément de la population , l'élément stable et permanent , a une tradition , un caractère à part et une histoire. Ce n'était pas le cas dans Alexandrie : la population stable , comme la population flottante , était un étrange mélange de toutes les nations. Alexandrie s'était tout à coup peuplée des représentants de toutes les races , que le héros macédonien entraînait à sa suite. Grecs , Asiatiques , Phéniciens , Juifs , Egyptiens , tous vinrent en foule , et tous parlant la langue grecque que les conquêtes d'Alexandre avaient vulgarisée. Ainsi , le fond même de la population alexandrine était le mélange des races : toutes les religions et toutes les traditions étaient là en un contact non accidentel , mais permanent ; c'était non la rencontre fortuite , mais la fusion et la lente transformation des civilisations du passé.

Alexandrie n'avait pas de tradition ; Alexandrie n'avait pas , pour ainsi dire , de contrée dont elle dût épouser l'histoire , elle était la ville de tous , elle était à peine égyptienne : entre son lac et sa mer , elle tenait aussi peu que possible à la terre des Pharaons , elle était inclinée vers l'Orient , elle regardait la Grèce , elle était ouverte aux souffles des deux mers : elle était la ville de tous.

Et tous y trouvaient le plus large , le plus sympathique accueil. Les raisons du syncrétisme alexandrin que nous venons d'énumérer , l'origine de la ville , la situation géographique , son commerce universel , sa population mêlée , toutes ces causes n'auraient pas produit des effets aussi immédiats et aussi puissants , si elles avaient

été comprimées et opprimées par la violence et le mauvais vouloir des gouvernants. Mais Alexandrie eut cette fortune que les successeurs d'Alexandre s'inspirèrent de la pensée généreuse de ce conquérant. On sait comment, à la mort du héros macédonien, l'Égypte échut à un de ses généraux, Ptolémée, fils de Lagus, son frère, dit-on. Ptolémée devint roi d'Égypte et y créa une dynastie qui dura depuis l'an 305 avant Jésus-Christ jusqu'à l'an 30 avant Jésus-Christ, époque où, après la bataille d'Actium, Antoine et Cléopâtre, la dernière des Lagides, sont vaincus par Octave, et l'Égypte devient dès lors une province romaine. Les empereurs continuèrent d'ailleurs à l'égard d'Alexandrie la même politique large et tolérante.

Je suis loin de vouloir me porter ici, au point de vue de la morale, le défenseur des Ptolémées qui, au nombre de quatorze, ont successivement régné à Alexandrie ; j'estime qu'il y a du vrai dans ce jugement expéditif de Strabon, qui vivait sous les Césars et qui assistait à la chute des Lagides : « Si l'on excepte les trois premiers princes, tous les autres, corrompus par le luxe et la mollesse, gouvernèrent fort mal ». Toutefois, on ne saurait refuser à ces princes, et surtout au premier, à Ptolémée Soter, un génie vraiment organisateur, une intuition admirable des ressources et des exigences d'Alexandrie, un amour éclairé des lettres et des arts.

Non seulement ces princes accueillaient avec sympathie tous ceux qui, de quelque peuple qu'ils fussent, venaient dans leur capitale, mais ils y appelaient sans distinction tous ceux qui, par leurs talents, pouvaient servir cette civilisation nouvelle et brillante. En réalité

les Ptolémées ont attiré à Alexandrie toutes les forces vives du monde d'alors. Alexandrie, pendant des siècles, eut l'honneur d'être la métropole des sciences et des lettres. Je me réserve de parler d'une manière plus spéciale de la pensée philosophique d'Alexandrie. Mais, dans toutes les branches des connaissances humaines, il y eut à Alexandrie, et sous la protection et aussi par les efforts des Ptolémées, un développement magnifique.

Quels noms plus éclatants peut-on citer que ceux qui illustrèrent la cité égyptienne ? Dans la critique générale, Démétrius de Phalère et Aristarque ; pour la médecine, Hérophile et Erasistrate ; pour l'astronomie, Hipparque et Ptolémée ; pour les mathématiques, Euclide ; pour la géographie, Eratosthène et Strabon ! Les Ptolémées et les Césars se paraient volontiers, et ils n'avaient pas tort, de ces titres de gloire. Les premiers surtout contribuèrent puissamment à amener et à retenir auprès d'eux les savants de toutes les nations, et de partout bientôt on fut heureux de venir à ce grand foyer de lumière. Les Ptolémées jetèrent dans Alexandrie toutes les magnificences propres à charmer et à retenir dans cette nouvelle capitale de la civilisation. Il ne rentre pas dans mon sujet de retracer la beauté des palais, des jardins et des temples qui excitaient, même en 640 de Jésus-Christ, l'admiration d'Amrou, le lieutenant du kalife Omar, qui venait de s'emparer de l'Égypte. Mais après, avoir dit que la haute et libérale sympathie des Ptolémées fut une des causes du syncrétisme alexandrin, il me reste à signaler un dernier fait, qui complètera la nomenclature des éléments d'universalité qui se trouvaient dans la capitale des Ptolémées, et

qui demeure à la louange de ces princes : je veux dire la mise à la portée de tous de toutes les productions du génie humain, la création des grandes institutions littéraires, appelées le Muséum et le Sérapéum.

« Le Muséum, nous dit Strabon, fait partie du palais des rois ; il renferme une promenade, un lieu garni de sièges pour les entretiens et les conférences. et une grande salle, où les savants qui composent le Muséum prennent en commun leurs repas. Cette société a des revenus communs ; elle a pour directeur un prêtre, nommé autrefois par les rois, aujourd'hui par l'empereur ».

Le Musée était donc plus qu'une Académie : c'était un palais littéraire, une magnifique demeure, où, en toute liberté, on faisait et on distribuait de la science. L'origine et le nom sont particulièrement grecs : Démétrius de Phalère, disciple d'Aristote, importa cette institution dans Alexandrie.

Le Sérapéum a un caractère plus égyptien. C'était un palais élevé en l'honneur de Sérapis, dénomination et contraction dernières d'Osiris et d'Apis. L'édifice était dans l'Acropole, à l'endroit marqué encore de nos jours par la colonne improprement appelée colonne de Pompée. On y montait par cent larges degrés. C'était une sorte de retraite claustrale où vivaient des hommes et des femmes animés du vieux génie religieux égyptien. C'était une collection de chapelles consacrées au culte des anciennes divinités, et là régnait le plus étrange éclectisme. On y trouvait Mithra le persan à côté d'Astarté la syrienne, non loin de l'Anubis égyptien. Enfin c'était un asile de la science et de la sagesse. Sous de vastes portiques se trouvaient des salles, où, d'après le rhéteur Aphthonius, qui visita l'Égypte entre Constantin et Julien

(*Progymnasmata*, c. 12), étaient renfermés des livres, qui étaient ouverts à tous ceux qui veulent s'appliquer à l'étude de la philosophie, et qui offraient ainsi à toute la ville un moyen d'acquérir la sagesse.

Dans le Musée et dans le Sérapéum existaient les fameuses bibliothèques d'Alexandrie, fondées par le premier des Ptolémées, Soter. Josèphe (*Antiquités judaïques* XII, 2) nous dit à ce sujet : « Démétrius de Phalère, intendant de la bibliothèque de Ptolémée Philadelphe, travaillait avec un soin extrême et une curiosité extraordinaire à rassembler, de toutes les parties du monde, les livres qui lui en semblaient dignes et qu'il croyait devoir être agréables au roi. Un jour que le prince lui demanda combien il en avait déjà, il répondit qu'il en avait environ 200,000, mais qu'il espérait en avoir, dans peu de temps, jusqu'à 500,000 ».

Cette bibliothèque grandit rapidement sous les successeurs des deux premiers Ptolémée. Il paraîtrait que la nature humaine est toujours et partout la même en ses travers et que tous les amateurs de livres se ressemblent. Tel roi, entre autres, Ptolémée Evergète II, n'y mettait pas plus de scrupules que ceci : il faisait saisir des livres qui ne lui appartenaient pas, en donnait des copies bien faites et gardait pour la bibliothèque les manuscrits. Quoi qu'il en soit, la bibliothèque, suivant Aulu-Gelle et Ammien-Marcellin, a atteint jusqu'à 700,000 volumes. Quand la bibliothèque du Bruchium ou du Musée fut pleine, avec 400,000 volumes, on transporta les 300,000 autres au Sérapéum. Cette dernière bibliothèque s'accrut encore, après l'incendie, des 400,000 volumes du Musée, de 200,000 volumes de la bibliothèque des rois de Pergame, dont Antoine fit présent à Cléopâtre.

Toutes ces richesses sont perdues et ont été détruites. Les controverses les plus vives, les plus passionnées ont eu lieu au sujet de ces destructions. A mon sens, et sans ombre de doute, me paraît-il, il y a trois coupables : les Romains, les Chrétiens, les Musulmans. Et d'abord, César, assiégé dans le Bruchion, y mit le feu en voulant incendier la flotte ennemie : c'est un coupable involontaire, je le veux, mais les 400,000 volumes du Musée ont péri par sa faute. Quant au Sérapéum, sous l'empereur Théodose, et à l'instigation de l'évêque Théophile, il fut jeté à terre par les chrétiens, et la bibliothèque qu'il renfermait ne fut probablement guère respectée. C'est un malheur qu'il faut déplorer sans s'en étonner : les édifices portent aux yeux des masses comme la peine et la condamnation des idées qu'ils représentent. Le Sérapéum, c'était l'alliance de la philosophie et de la vieille idolâtrie égyptienne contre le christianisme. Pour la multitude grossière et vindicative des chrétiens d'Egypte, renverser le Sérapéum, c'était renverser l'idolâtrie. Enfin, Amrou, en 640, s'empara d'Alexandrie, et les soldats du Prophète, comme on sait, ne brillaient pas par la discipline et le respect des pays conquis.

Quoi qu'il en soit, ces trésors littéraires sont perdus, et c'étaient de vrais trésors. Il y avait là l'Orient et l'Occident réunis, la Perse, l'Inde, l'Egypte, la Grèce, la Judée, dans leurs représentants les plus purs, tous les monuments du génie humain rassemblés : c'était toute la pensée du monde antique, renfermée et concentrée dans ces splendides demeures. Aussi, par ses ressources littéraires, par ses bibliothèques, offrant à tous les savants toutes les productions du génie

humain , Alexandrie était la ville de la fusion et de la transformation des idées divergentes.

Les considérations géographiques et historiques que je viens d'exposer peuvent se résumer de la façon suivante : Alexandrie, au point de vue extérieur, c'est la ville de l'union, de l'échange, de la rencontre, du contact des éléments divers du monde ancien. Ce caractère, nous le trouvons : 1^o dans son origine : Alexandrie relève directement du héros dont le rêve fut la fusion de l'Orient et de l'Occident ; 2^o dans sa situation géographique : d'un côté elle touche à l'Europe, de l'autre à l'Asie ; 3^o dans son commerce, qui amenait dans ses murs les représentants de toutes les nations ; 4^o dans sa population, mélange des races diverses, entraînées à la suite du héros macédonien ; 5^o dans la haute et libérale sympathie de ses princes, qui surent attirer et retenir tous les étrangers pouvant jeter quelque éclat sur leur capitale ; 6^o enfin, dans ses institutions littéraires, qui offraient à tous les esprits avides de science les documents de tout le savoir humain.

Or, s'il est vrai qu'il y a une pénétration de l'esprit et de la matière, l'Alexandrie matérielle doit nous expliquer, nous symboliser, nous préfigurer l'Alexandrie spirituelle. Au point de vue géographique, Alexandrie, c'est le syncrétisme, la fusion des races ; au point de vue philosophique, Alexandrie sera donc aussi le syncrétisme, la fusion des idées.

Et, en effet, c'est ce qui apparaît au premier regard. Alexandrie, c'est l'union de l'Orient et de l'Occident. Il est facile de le montrer d'une manière rapide et sans

développement. Ce caractère syncrétique éclate dans la tendance générale de la pensée alexandrine, dans le système particulier de philosophie qui y fut professé, dans le développement du judaïsme, et enfin dans la formation de la théologie chrétienne.

La tendance générale d'Alexandrie, c'est le mélange de la contemplation et de la réflexion, de l'inspiration et de la science. L'Orient apporta la contemplation, l'inspiration, la tradition, l'élan mystérieux et vague. Mais que deviendrait, pour le monde et pour elle-même, cette aspiration indéterminée ? Elle ne saurait se traduire, se préciser, s'affirmer, se parler ; elle n'aurait pas de verbe, elle se perdrait dans les extases sans parole, dans les indécisions flottantes et vaporeuses de l'infini. L'Occident, la Grèce, apportent la précision, la netteté, la science. Mais cette dialectique habile perdait sa puissance ; elle menaçait de tomber, si elle ne l'avait fait déjà, dans l'analyse, dans la subtilité, dans la discussion vaine. Il fallait que cette science fût ranimée au souffle de l'antique tradition ; il fallait que le génie mystique de l'Orient vînt élever, agrandir, vivifier la méthode grecque. L'Orient sans l'Occident se perdait dans le mysticisme ; l'Occident sans l'Orient se perdait dans la sécheresse formaliste. L'Orient inspire, l'Occident précise. Ce mélange de contemplation et de raison, c'est la tendance générale d'Alexandrie.

Cette tendance s'accuse dans les trois grands développements intellectuels de l'humanité, à cette date de l'histoire : la philosophie, le judaïsme et le christianisme.

L'école d'Alexandrie, qui s'affirme par les grands

noms de Plotin, de Porphyre, de Jamblique et de Proclus, cette école qui a duré trois siècles environ, de 163 à 529, cette école a un nom et un système particulier : c'est le néoplatonisme. Or, qu'est-ce que le néoplatonisme ? C'est l'idéalisme mystique, c'est la fusion de la pensée abstraite et de la contemplation ; c'est la fusion de l'Orient et de l'Occident au moyen de Platon, duquel il est difficile de dire s'il est Grec ou Oriental. Qu'apporte l'Orient ? Le souffle, l'ardeur des conceptions, la fougue des tendances contemplatives, quelque chose de rêveur, de passionné, de non réglé, et cet esprit se retrouve dans le néoplatonisme. Et l'Occident, qu'apporte-t-il ? La langue, non pas seulement la langue matérielle et syllabique, la langue grecque dont se servent les néoplatoniciens, mais la mesure, le moyen d'initiation, le verbe. L'Orient donne le mysticisme ; l'Occident l'idéalisme. Alexandrie est non pas seulement la place où ils se rencontrent, mais le foyer où ces éléments se fondent et se transforment en un esprit nouveau, qui de là rayonnera sur le monde. Alexandrie c'est le néoplatonisme, l'idéalisme mystique.

La Judée était largement représentée à Alexandrie, la tradition biblique et sémitique se rencontrait là avec les autres traditions de l'Orient et de la Grèce. Le sémitisme, c'est le Dieu unique, inaccessible, lointain, conçu dans sa majesté solitaire. Il se transforme dans l'école juive et par les travaux de Philon. La philosophie de Philon n'est autre que la fusion rationnelle des idées orientales et des idées grecques. Ce Dieu solitaire sortira de son immobilité ; il aura sa parole ou son verbe, son *Logos proforicos*, et ce verbe deviendra peu

à peu identique au *Logos* de Platon, l'idée des idées, en même temps qu'il deviendra, sous l'influence du stoïcisme, l'âme du monde. La Grèce et l'Orient, deux courants qui se rencontrent, et quelquefois sans trop se confondre, voilà Philon.

Enfin, ce même esprit syncrétique se montre dans la formation de la théologie chrétienne. L'Orient, c'est l'Évangile, c'est l'inspiration. La Grèce, c'est la précision savante, c'est la formule dogmatique. La rencontre de ces deux éléments eut lieu à Alexandrie. L'Évangile est plus et mieux qu'un dogme, c'est un esprit, c'est un principe de vie, et c'est là sa puissance, sa grandeur et son immortalité. Jésus rejette comme un vêtement incommode la forme rigoureuse de la science; il expose sa pensée en paraboles et en récits, devant les simples de cœur. Il jette, par sa parole divine et sa sainte vie, une semence de vérité, de foi, d'espérance, dans des âmes bien disposées : voilà toute son œuvre; elle est une inspiration, un germe fécondant. La semence lèvera, le germe se développera, la forme arrivera plus tard. Mais il faut qu'elle arrive; il faut, dans les plans de Dieu et dans les lois de l'histoire, que l'idée chrétienne se fixe, pour être solide et résistante à toutes les erreurs et à tous les entraînements du dehors. Il faut que l'esprit chrétien revête un corps théologique pour se garder contre le souffle énervant du mysticisme oriental. Et cette fixation de l'idée chrétienne, cette condensation de l'inspiration évangélique, qui les donnera? La Grèce. Et quels seront les artisans de cette œuvre de consolidation et de puissance? Les Pères de l'Église, ces grands chrétiens qui vécurent à Alexandrie ou s'inspirèrent d'elle: Justin-Mar-

tyr , Clément d'Alexandrie, Origène, Athanase. Ainsi, Alexandrie est le lieu de la conception philosophique et des décrets dogmatiques du christianisme. Deux éléments s'y rencontrent et se fondent ensemble. L'Orient donne l'Évangile, l'esprit, le principe chrétien. L'Occident donne la dialectique, la rigueur savante, la formule. Dans la tradition chrétienne, le point de rencontre de l'Orient et de l'Occident, c'est donc encore Alexandrie. A tous les points de vue, par conséquent, l'Alexandrie géographique explique et préfigure l'Alexandrie philosophique.

Des travaux du genre de celui que nous venons d'achever doivent être pour nous un encouragement et une force. Décidément, il n'est pas d'étude, aussi modeste soit-elle, fût-ce le simple examen géographique d'un coin de terre, qui ne puisse et qui ne doive élever notre esprit, agrandir nos horizons, et j'oserai dire raffermir notre vie. C'est qu'en effet, si le monde est un vivant organisme, dont toutes les parties s'enchaînent, se pénètrent, se supportent, sont nécessaires l'une à l'autre; s'il y a dans le Cosmos une sainte et providentielle unité, alors en tout, partout, dans les choses les plus infimes, dans la matière elle-même, il faut respecter l'universelle vie, il faut sentir le souffle de l'esprit, il faut dégager et saisir l'idée souveraine de Dieu. Alors tout s'anime, tout se revêt de grandeur, de jeunesse, de vie, de pensée. Voilà pourquoi, dans tous les travaux qui ont directement le monde pour objet, il faut de plus en plus, et c'est ma conclusion, dégager de la matière l'esprit qui vivifie.

CONSTANTIN

ET

CONSTANTINOPLÉ ;

par le même.

Tous les hommes qui ont présidé à une grande révolution sociale et politique ont eu cette fortune d'être démesurément exaltés par les uns, et avec une systématique obstination rabaissés par les autres. Leur mémoire provoque toutes les admirations et toutes les haines ; leur conduite et leur esprit demeurent un éternel sujet de discorde, et il n'est pas téméraire de dire que, dans ce monde, où la vérité n'apparaît que relative et fragmentaire, la grandeur d'un homme se mesure au trouble que son souvenir excite dans la postérité. Certes, si une révolution sociale mérite de fixer l'attention de l'historien, c'est bien celle qui s'opéra dans l'Empire romain, alors que le Christianisme, sortant triomphant de trois siècles de persécution, fut accepté comme religion d'État et remplaça, dans les conseils du trône, le polythéisme expirant : cette révolution immense s'accomplit sous les auspices et par l'initiative de Constantin le Grand. Or, le fils d'Hélène

n'échappe pas à la grande loi historique que nous venons d'énoncer*. Il n'est pas un de ses actes, pas une de ses intentions qui n'ait été l'objet d'une controverse ardente et passionnée.

Ce fut, sans contredit, un novateur hardi et persévérant. Dans tous les domaines de sa vaste administration, il a opéré des réformes considérables, et la discussion a tour à tour porté sur chacune d'elles.

Elle a porté d'abord sur ses réformes militaires. Les écrivains païens, Zosime et Julien en particulier, et la majorité des historiens modernes accusent Constantin d'avoir provoqué la chute de l'Empire, en brisant la légion romaine, en découvrant les frontières, en ouvrant avec complaisance aux Barbares les cadres de son armée, et enfin en faisant servir la force militaire plutôt à sa sûreté personnelle qu'à la défense de la patrie.

Il y a dans ces chefs d'accusation des faits matériellement vrais; mais ces faits, les apologistes de Constantin les invoquent précisément à son honneur. Oui, il brisa définitivement la légion romaine, l'antique légion, dont Végèce disait qu'un Dieu seul avait pu l'imaginer : admirable institution, en effet, car la légion, c'était le pays armé, c'était la nation dans sa force, dans sa liberté et dans son élan, défendant ses foyers en reculant ses frontières. Mais, de fait, la légion n'existait plus, elle avait péri avec la liberté. Constantin lui porta simplement le dernier coup, surtout en la divisant, surtout en en éparpillant les forces sur des points divers du pays et en y introduisant des éléments étrangers. Que voulait-il par là? Séparer l'élément civil de l'élément militaire : l'armée n'était plus que la force soudoyée, imposant des Césars; c'était le foyer

permanent des révolutions intestines. Constantin brisa cette puissance aveugle, ce faisceau redoutable, en dispersant les parties. Il découvrit, il est vrai, relativement les frontières ; mais sa pensée politique en ceci ne manquait pas de profondeur. Ces Barbares, que, pendant sa vie entière et non sans éclat, il avait refoulés dans le Nord, seraient tenus en respect surtout, pensait-il, non par des soldats aux frontières, mais par une grande puissance à l'intérieur. Ce qui favorisait les invasions, c'étaient les dissensions intestines : assurer au centre la paix et la stabilité, c'était contenir les Barbares. Il leur facilita d'ailleurs, c'est vrai encore, l'accès dans ses armées et dans ses conseils ; mais les temps étaient venus d'une fusion irrésistible des races, et l'esprit de la fraternité chrétienne n'avait pas en vain soufflé. En assurant donc en un sens sa propre puissance, l'empereur entendait assurer celle de l'empire. Ainsi parlent les défenseurs du génie militaire de Constantin.

La controverse n'a pas été moins vive à propos des réformes financières. On a accusé Constantin d'avoir ruiné et épuisé l'empire par ses impôts excessifs. A dire le vrai, et en s'en rapportant aux ouvrages classiques sur la matière, il est difficile de voir en quoi péchait l'assiette de l'impôt ; car nous retrouvons, au *v^e* siècle, la même nature d'impôts que l'expérience a confirmée comme naturelle, l'impôt foncier, l'impôt indirect, l'impôt sur les héritages. Sans doute bien des innovations de Constantin, à ce sujet, ne furent pas heureuses ; on se plaignit très fort, et non sans raison, des impôts indirects et de la manière tracassière dont ils étaient perçus. Mais surtout rien ne m'a paru tyrannique comme les impôts sur les titres

et sur les honneurs. Encore si on avait pu s'y dérober, et, par voie de conséquence, éviter l'impôt ! mais non, on était condamné aux grandeurs forcées ; chacun les fuyait, et nul pourtant n'y échappait : il fallait, quoi qu'on en eût, devenir seigneur, noble et éminentissime. Cet impôt, très vexatoire, paraît-il, au ive siècle, peut-être serait perçu avec plus de facilité en d'autres temps. L'administration était avide, et parfois terrible ; et cependant il est intéressant de voir, dans l'application, le souverain, d'un caractère violent et mobile, se porter, souvent avec commisération, du côté des droits du pauvre peuple et lui ménager, autant qu'il le pouvait, les moyens de se libérer. Il est bien sûr que l'impôt ne rentrait pas régulièrement, que les prodigalités de l'empereur n'étaient pas faites pour favoriser la prospérité publique, que la richesse nationale était compromise ; mais, quoi ! la cause de la détresse était ailleurs que dans l'assiette et la perception de l'impôt : à ce sujet, la discussion n'aboutira pas. Dans un pays où le travail était considéré comme servile, où le pauvre sans dignité recourait naturellement à l'aumône, où l'étranger pressuré nourrissait le conquérant, la misère était inévitable. Il n'y avait pas de revenus publics, parce qu'il n'y avait pas d'argent ; il n'y avait pas d'argent, parce qu'il n'y avait de travail ; il n'y avait pas de travail, parce qu'il n'y avait plus ni vie ni liberté.

Autrement intéressante est la controverse soulevée au sujet des réformes judiciaires de Constantin. On sait qu'à côté du tribunal ordinaire, l'empereur chrétien institua un nouveau tribunal ecclésiastique, revêtu à peu près des mêmes attributions que l'ancien. Faut-il voir dans cette création un abandon inintelligent de

cette équité rigoureuse et de ce droit antique qui avaient fait l'honneur de Rome? Cette compétition de pouvoirs, cette rivalité inévitable entré deux tribunaux animés d'un esprit différent, n'allaient-elles pas provoquer des embarras inextricables ? Sans doute à la pratique, il dut y avoir des difficultés sérieuses, dont cependant l'histoire ne conserve pas trop de traces ; mais, à un autre point de vue, la forme et la rigueur romaines d'un côté, l'élévation et la mansuétude chrétiennes de l'autre, se trouvant en présence et en exercice au même temps, au même lieu, dans les mêmes causes, devaient nécessairement se rapprocher et se pénétrer, et le droit moderne, qui est sorti de ce rapprochement et de cette pénétration, est en effet la combinaison harmonique de ce double élément.

C'est surtout sur l'œuvre générale de Constantin, sur la réforme capitale dont il prit l'initiative, sur l'adoption du christianisme comme religion d'Etat, que la lutte la plus sérieuse et la plus vive s'est naturellement engagée, et les deux points principalement attaqués et défendus ont été, d'un côté, le christianisme individuel de Constantin; de l'autre, la réalité du bienfait que sa protection à accordé à l'Eglise. Sur le premier point, bien qu'on puisse invoquer certains passages des lettres de l'empereur, passages où une certaine onction se trahit d'une manière peut-être un peu déclamatoire ; bien qu'on puisse mettre en avant l'ardeur avec laquelle il traitait les questions de théologie et le zèle qu'il déployait dans les conciles ; bien qu'en toute occasion, on le trouve debout et armé pour le service du Dieu qui lui avait donné la victoire, — défendre la piété intime de ce singulier chrétien qui, bientôt après le concile de Nicée, se couvre du sang de

son fils et de sa femme, me paraît une tâche bien difficile et une entreprise fort risquée. La reconnaissance des chrétiens pour Constantin ne doit jamais étouffer la voix de la vérité et le cri de la conscience. Pour rester dans la réalité, il faut dire que Constantin fut un grand politique chrétien : son trait de génie, c'est d'avoir compris que la vie, la puissance, l'avenir étaient dans cette religion, toujours persécutée et toujours victorieuse. Il n'hésita pas, il marcha ferme dans cette voie; dès qu'il y regarda de près, il vit que l'Évangile portait en lui le salut du monde, et il embrassa avec passion la cause de Jésus-Christ : c'est là sa gloire, sa gloire de chef d'empire ; il vit et comprit de haut, loin et juste. Quant à sa valeur religieuse en tant que chrétien, ses apologistes se font tort à eux-mêmes en y insistant.

Sur le second point, il y aurait beaucoup à dire, et on a beaucoup dit en effet. Le service rendu par Constantin à l'Église est-il aussi réel, aussi éclatant que la gratitude de ses contemporains et de leurs successeurs s'est plu à le proclamer ? C'est fort contestable. Sans doute, l'Église, jusque-là opprimée et depuis Constantin pouvant se mouvoir à l'aise pour opérer ses conquêtes ; l'Église, délivrée, protégée, caressée, comblée de faveurs par le maître du monde, n'a pu que chanter les louanges de celui qui la plaçait tout à coup dans une situation si inattendue et matériellement si prospère. Mais ce bienfait, il ne faut pas se le dissimuler, elle l'a payé bien cher. Et d'abord, elle pouvait se passer de cette protection : de fait, pendant les siècles des persécutions, elle vivait, elle grandissait, elle triomphait ; ce n'est pas Constantin, ce n'est pas un empereur, ce n'est pas un homme qui a donné la domination à l'Église : l'Église avait conquis

cette domination par sa vertu interne, par la vérité et la vie qui étaient en elle. De plus, en principe, les esprits les plus pieux de toutes les communions chrétiennes ne peuvent pas bien entendre ce qui signifie ces mots de protection accordée à la vérité : la vérité se protège elle-même, elle entre dans les âmes et s'en empare, elle est maîtresse, elle est souveraine, c'est elle au besoin qui protège tout et ne saurait être protégée par rien. Il faut donc considérer le bienfait de la reconnaissance officielle du christianisme à un point de vue relatif et essentiellement extérieur : cette situation nouvelle donna à l'Eglise une facilité matérielle plus grande pour s'établir et pour s'agrandir. Voilà le vrai. Mais ce qui est tout aussi vrai, c'est que l'Eglise se recruta, dès lors, de fidèles moins bien préparés, moins austères, moins vivants ; elle perdit de son indépendance, de sa vigueur, de son élan ; elle accepta dans son sein tous ceux qui se présentaient. Et quels catéchumènes elle admit alors ! Elle s'étendit, mais sans se purifier ; elle s'agrandit, mais sans se fortifier ; et, pour renfermer dans une formule qui dira à la fois le bénéfice et la perte de la situation nouvelle, elle gagna en étendue, mais elle perdit en profondeur ; elle gagna en quantité, mais elle perdit en qualité.

Tels sont les points principaux sur lesquels la discussion s'est produite, à propos de la vie de Constantin. J'en indique un dernier, qui, après ce trop long préambule, me mène au cœur du sujet tout spécial dont je désire m'occuper : la fondation de Constantinople. Les avis les plus divers ont été émis sur cet acte important du premier empereur chrétien. La fondation de Constantinople, comme le disent quelques uns, est-elle un simple caprice du souverain, une fantaisie qui a épuisé

la richesse publique, et, en déplaçant la capitale, a déchiré l'unité de l'empire et précipité sa ruine ? La fondation de Constantinople est-elle un de ces traits de génie qui sauvent une nation et assurent au moins pour des siècles sa prospérité, comme le disent quelques autres ? « Ni cet excès d'honneur ni cette indignité » ne doivent être imputés à la mémoire de Constantin. La fondation de la nouvelle Rome n'est pas un caprice, non plus qu'un coup de génie ; c'est un acte capital dans la vie du maître du monde d'alors, un acte politique sérieux, qui s'imposait, qui avait sa raison historique ; et ces causes diverses, qui ont présidé à l'érection de la capitale de l'empire, je voudrais m'en rendre un compte exact, les bien saisir et les exposer en les résumant.

Tout a été dit sur l'emplacement admirable de Constantinople. Dès la plus haute antiquité, ces rives grandioses et charmantes avaient été chantées par les poètes qui, volontiers, y plaçaient les aventures de leurs dieux et de leurs héros, les Argonautes, la Toison d'or, la fuite d'Io devant les fureurs de Junon. L'origine de la ville elle-même se perdait dans un lointain légendaire : un petit-fils de Jupiter, un chef des Mégariens, Byzas, avait jeté là les fondements de la ville à laquelle il laissa son nom. Les merveilles les plus fantastiques, les oracles les plus flatteurs présidèrent au berceau de Byzance ; et Ducange (*Constantinopolis christiana*) a recueilli avec soin toutes ces traditions lointaines. La cité devint florissante et très rapidement. Strabon (VII, 9) nous parle de la fertilité de son sol, de l'abondance de ses pêches, de l'étendue de son commerce. Toutes les faveurs matérielles réunies,

le ciel admirable, la terre féconde, les mers propices, ne pouvaient manquer de rendre Byzance une cité considérable. Elle le devint, en effet, et à ce point qu'elle fut toujours un objet d'envie pour les nations voisines. Indépendante et se gouvernant à peu près à la façon des anciennes républiques italiennes, elle eut à subir souvent le joug de puissants vainqueurs et à passer en des mains étrangères et tyranniques. Darius et Xerxès s'emparèrent de Byzance, et leur défaite à Salamine et à Platées rendit la liberté à leur nouvelle conquête. Pendant la guerre du Peloponèse, tantôt Sparte, tantôt Athènes, fut maîtresse de Byzance. Elle résista héroïquement, aidée des Grecs et de l'éloquence de Démosthènes, à Philippe de Macédoine. Les Romains la soumirent, comme ils soumirent tout le monde à leur domination ; mais ils lui laissèrent une certaine indépendance, qui avait d'ailleurs sa raison d'être dans la richesse propre de cette cité. Cette richesse lui venait surtout du droit de péage perçu sur les navires obligés de la traverser. Sous Septime-Sévère, elle fut, à cause de certaines velléités de révolte, horriblement maltraitée. L'antique et opulente cité ne fut plus qu'une ruine ; elle se relevait quelque peu, quand elle eut la mauvaise chance d'embrasser contre Constantin le parti de Licinius. Constantin l'attaqua par mer et par terre et s'en empara. Byzance, en ce moment, n'était plus que l'ombre d'elle-même.

C'est alors que le maître du monde choisit ces lieux pour y bâtir sa nouvelle capitale. L'idée n'était pas absolument nouvelle ; Dioclétien déjà avait eu la pensée de déplacer le siège de l'empire, sans cesse agrandi par de nouvelles conquêtes.

• Constantin n'hésita pas sur la nécessité de porter

dans ces parages de la Méditerranée la ville impériale ; il hésita seulement sur l'emplacement. Un moment, il conçut le projet de fonder la capitale sur les ruines même de l'antique Ilion. Ce qui le tentait, c'était la poésie des souvenirs, le désir de saisir fortement l'imagination des peuples, en ressuscitant une ville aux lieux mêmes consacrés par les deux grandes traditions grecque et latine. Mais bientôt son regard se porta, pour ne plus s'en détourner, sur l'emplacement de Byzance. Ce qui le tentait et ce qui l'emporta, ce fut la situation unique au monde de cette future capitale, assise sur la mer, entre l'Asie et l'Europe d'un côté, entre le Nord et le Midi de l'autre. Le plan arrêté, il l'exécuta lui-même avec passion, avec excès, avec son emportement habituel ; lui-même, il traça les limites ; il dit, il crut, il laissa croire qu'une inspiration divine le soutenait dans cette grande entreprise ; il enveloppa dans les murs de la capitale prédestinée les sept collines qui étaient autour de Byzance ; il voulait aussi qu'on dit de la nouvelle Rome : la ville aux sept collines. A ceux qui s'étonnaient de le voir étendre indéfiniment les limites de la cité future, il répondait : « Je marcherai jusqu'à ce que celui qui est devant moi s'arrête ». Cette vaste enceinte, il la fortifia, en même temps qu'à l'intérieur il en édifiait les monuments. Ce travail prodigieux, haletant, donne le vertige : en moins de deux ans, Constantinople fut bâtie complètement. Ce n'est pas ici le lieu d'élever une discussion chronologique. Quelques auteurs donnent le nombre de sept ou neuf mois pour la fondation de Constantinople ; ce qui est sûr, c'est que Constantin était à Rome en 327, et que, le 11 mai 330, eut lieu la dédicace solennelle de Constantinople. Maisons, temples,

forums, citadelles, thermes, cirques, hippodromes, arcs splendides, greniers de réserve, théâtres, tout fut élevé comme par enchantement. Julien a beau sourire de cette précipitation, en disant que ces monuments hâtifs et de solidité équivoque sont comme les jardins d'Adonis, frais le soir et secs le lendemain : cette activité incomparable donne une grande idée de la puissance de Constantin. Et ces murs, il les fallut orner, et alors de toutes mains, il prit en Europe et en Asie tout ce qu'il put de chefs-d'œuvre, pour les entasser avec une prodigalité fastueuse dans sa ville de prédilection ; si bien que S. Jérôme a pu dire que Constantinople fut belle de la nudité des autres cités. Et ces murs, il les fallut peupler, et quels appels, quels appâts, quels ordres, quelles tyrannies de la part du maître, pour faire arriver, coûte que coûte, des habitants dans sa Rome nouvelle ! Le 11 mai 330, les prières de l'Eglise et des fêtes splendides, où l'idolâtrie coudoyait un peu le culte nouveau, consacrèrent l'œuvre immense de Constantin. Il fallait bien que des causes puissantes provoquassent cette étonnante et merveilleuse activité. Et ces causes, les voici :

I. Il y a, en première ligne, la cause religieuse. A n'en pas douter, les préoccupations de théologie et d'Eglise étaient les plus importantes dans l'esprit de Constantin ; son œuvre fut de détruire le polythéisme et d'assurer matériellement la domination du culte nouveau : à ce but suprême, concourent tous les actes de son administration. Or, Rome, quoi qu'il en fût, était la cité païenne ; ses mœurs, ses traditions, ses élégances, son langage, sa poésie, ses monuments, ses temples, ses fêtes, tout rappelait le polythéisme. En vain, l'empereur y

avait-il proclamé la prééminence de la religion du Christ; la religion païenne y régnait en souveraine, et non pas seulement dans les souvenirs, consacrés par ses édifices, mais d'une façon vivante et incontestée dans la très grande partie de sa population. En particulier, la noblesse romaine confondait avec la protection et le culte des dieux ses traditions et sa prééminence, et le bas peuple demeurait attaché à un culte qui lui donnait ces spectacles et ces jeux des théâtres et des cirques auxquels il était loin de vouloir renoncer. Dans un pareil milieu, imprégné de paganisme, comment placer le centre du culte chrétien? A chaque pas, à chaque occasion, l'esprit nouveau n'allait-il pas se heurter contre la tradition idolatrique? Une capitale chrétienne était nécessaire au nouvel empereur; le vin nouveau de l'Évangile ne pouvait être versé dans ces vieux vaisseaux, il fallait une cité pure de toute idolatrie; une cité, pour parler avec S. Augustin, « une cité, sœur et fille de Rome, mais où ne devait se trouver aucun temple, ni aucun simulacre des démons ». A ce prix seulement, le culte nouveau établirait sa domination. L'empereur chrétien le comprit, et Constantinople fut fondée.

II. Il y eut, en second lieu, la raison militaire. Constantin fut un guerrier heureux et habile, et un stratège de premier ordre. A ce point de vue, et déjà les empereurs précédents l'avaient entrevu vaguement, Rome, à une extrémité de l'empire, au fond d'une province, n'était pas un vrai centre. L'empire, au *v^e* siècle, n'était plus l'ancien territoire de la république: son étendue, très difficile à surveiller et à défendre, exigeait un siège nouveau de la puissance militaire impériale. Ce siège, où le placer?

Byzance était l'emplacement admirablement choisi. D'abord, si on considère les possessions romaines en Europe, en Asie et en Afrique, Byzance était à peu près le milieu géométrique de l'empire, et par conséquent très propre à servir de centre à l'administration. Mais sa situation exceptionnelle offrait des avantages immenses. Elle s'élève au point de jonction des deux mers dont elle commande l'entrée : par la mer Noire, elle communique avec les pays du Nord ; par la Méditerranée, avec tout le Midi et l'Occident. Le vaste bassin de la Propontide, qui contiendrait toutes les marines du monde, était bien propre à donner asile à la flotte impériale. D'ailleurs, le grand souci du moment, le danger permanent de l'Empire, c'étaient les Barbares, dont les invasions sans cesse se renouvelaient. Or, les Barbares, Goths, Scythes, Sarmates, Huns, arrivent toujours des bords des trois grands fleuves, le Danube, le Borysthène et le Tanais ; c'est là qu'il faut les arrêter ou les surprendre ; et, par mer, il était facile d'aller de Constantinople porter sur ces frontières des forces salutaires et défensives. Ainsi donc, au point de vue général de la conservation et la défense de l'empire, Rome n'était plus la capitale désignée, c'était Byzance. Le chef intelligent des armées romaines, le vainqueur des Barbares, le guerrier auquel incombait la défense du territoire immense de l'empire le comprit, et Constantinople fut fondée.

III. Enfin, outre la raison religieuse et la raison militaire, il y a ce que j'appelle la raison politique. Constantin voulut établir une monarchie reposant sur la base de l'autorité absolue du souverain et de l'obéissance incontestée des sujets. Un tel dessein ne pou-

vait se réaliser à Rome. Rome aimait peut-être à ce moment la tyrannie, la dictature, mais point la royauté ; elle subissait un maître de hasard et de fortune , elle ne l'acceptait pas de droit divin. Des instincts de liberté , de farouche indépendance, sommeillaient et se réveillaient sans cesse dans cette nation fatiguée.

Il y avait dans le peuple , dans le sénat, des traditions indestructibles , qui portaient empêchement fatal au projet de Constantin. Une royauté d'ordre supérieur, servie sans conteste par une administration compliquée et savante , telle que la voulait Constantin , était impossible dans la ville de la république , de la révolution et de la dictature. C'est dans un milieu nouveau que ce nouveau système devait être établi. Constantinople, ce fut Constantin lui-même, sa force, sa volonté, son autorité. Constantinople, c'était la cour : tout ce qui était là, tribunaux, sénat, corps militaires, corps savants, clergé même, tout ce qui arrivait là, dans ces murs attestant le génie du souverain et vierges de toute tradition, tout ce qui vivait dans cette enceinte, c'était le cortège de l'Empereur. Si j'osais essayer une comparaison, Constantinople fut le Versailles de Constantin. Et pour s'en convaincre, on n'a qu'à lire quelques pages des auteurs chrétiens de l'époque, et, en particulier, de S. Chrysostome. Constantinople est une résidence impériale ; toute indépendance en paraît bannie ; le luxe et la flatterie y règnent en maîtres ; les plus pieux des évêques ne peuvent y vivre ; on n'y demeure qu'à la condition d'être courtisan. A ce point de vue, Rome, avec ses traditions, ne pouvait pas être la capitale de Constantin : pour réaliser ses plans, il lui fallait une cité nouvelle,

sortie de lui, vivant de lui, pure de souvenirs d'indépendance. Le grand monarque, infatué de sa royale naissance et désireux de fonder le système absolu du droit divin, le comprit, et Constantinople fut fondée.

Ces trois causes historiques, la volonté d'établir la domination de l'Eglise chrétienne, le souci de la conservation et de la défense de l'empire, enfin le dessein d'inaugurer la monarchie absolue, expliquent la fondation de Constantinople. Mais tout grand événement historique, en même temps qu'il a une cause profonde, a une occasion qui le détermine et le produit à tel moment donné. Après avoir considéré la triple cause de la création de la nouvelle Rome, recherchons-en l'occasion.

Pourquoi, à cette date de la vie de Constantin, la cité nouvelle prit-elle naissance? Pourquoi pas avant 330, et pourquoi pas après? Pourquoi cette précipitation et cette fièvre que nous voyons, aux années 328 et 329, chez le fondateur de la ville du Bosphore?

L'occasion qui détermina Constantin à se construire, sur le champ, la cité qu'il méditait et qu'il rêvait, fut l'irritation, la haine, le dépit et la honte qu'il rapporta de son séjour à Rome, en 326. Ces sentiments s'emparèrent de son âme à la suite de deux événements qu'il faut rappeler ici: une scène populaire où éclata la désaffection de Rome pour son chef, et une tragédie domestique, la plus terrible qui fût jamais.

Constantin arrivait à Rome, ne se faisant pas illusion sur les dispositions des Romains à son égard, mais décidé à user de ménagements et de support. Quelques jours à peine se passent, et l'irritation du

peuple se montre violemment : le peuple de Rome n'aimait pas cet empereur, qui méprisait ses dieux, qui refusait de se joindre à ses fêtes, qui se raillait de ses dévotions; cet empereur, qui voulait fonder une monarchie stable et absolue, qui se présentait dans le faste de la puissance, le diadème au front; cet empereur enfin qui dédaignait Rome et n'y faisait que de rares apparitions. Le mécontentement général se produisit avec éclat : le peuple insultait le cortège impérial, se formait en groupes menaçants, et enfin en venait à frapper les statues du souverain. On est étonné du calme de Constantin à cette occasion, quand on connaît son caractère d'ordinaire si ardent. On cite un mot célèbre qu'il aurait prononcé à ce moment. Un courtisan étant venu lui annoncer que le peuple avait frappé ses statues à la tête, lui, souriant et dédaigneux, passa la main sur son visage et dit : « C'est étonnant, je ne me sens pas blessé ! » Mais un ressentiment profond se cachait sous cette apparence sereine; l'âme de l'empereur était ulcérée, la haine et la vengeance étaient dans son cœur, et c'est ce qui explique peut-être, en une certaine mesure, les crimes effroyables qu'il accomplit sur les siens.

Crispus était le fils aîné de Constantin, qu'il avait eu d'un premier mariage. Cet enfant était l'objet de la tendresse de son père et de son aïeule, Hélène, la mère de Constantin. Il méritait de tous points les faveurs et l'affection dont il était entouré. Jeune (il périt à trente ans), brillant, victorieux, il était devenu l'idole du peuple. Le père jouissait en secret des succès du fils. Bientôt ces sentiments changèrent. Fausta, la seconde femme de Constantin, et l'entourage de l'impératrice accablèrent Crispus de leur haine et de leurs

calomnies. On le représenta comme un rival dangereux pour la puissance paternelle; on insinua que bientôt le peuple le proclamerait empereur; on l'accusa de sédition. Constantin, l'âme aigrie par les dernières scènes de Rome, ne voyant partout que conspiration, obsédé des dénonciations de sa femme sans cesse à ses côtés, ouvrit son cœur à ces sinistres soupçons. Crispus fut conduit à Pôle, en Istrie; et là, en prison, il périt, par ordre de son père, par le glaive ou par le poison. Ce crime épouvanta l'empire; la consternation fut dans tous les esprits.

Aussitôt Hélène arrive d'Orient, la douleur dans l'âme, l'indignation sur les lèvres; elle accable son fils coupable de ses reproches et de ses invectives; elle lui représente la grandeur de son forfait; elle lui demande compte du sang de son enfant de prédilection, elle lui montre terrible la main du Dieu vengeur. Constantin épouvanté reconnaît sa criminelle erreur; mais, hors de lui, ne pouvant trouver le repentir, il trouve la vengeance. De tous les conseillers qui l'ont entraîné au meurtre de son cher Crispus, il fait un carnage épouvantable; mais cette boucherie ne suffit pas à ses fureurs, il cherche la plus haute victime, et cette victime, c'est Fausta elle-même, sa femme, la mère de ses deux jeunes enfants: Fausta périt étouffée, par ordre de son mari, dans un bain brûlant. Sous le poids de ses remords et sous le poids de l'exécration publique, Constantin demeure éperdu, cherchant la paix et ne la trouvant pas. Il multiplie ses pratiques de dévotion, il vient se jeter au pied des autels, il fonde des églises sans nombre. Mais, avant tout, il quitte Rome; il la quitte pour n'y plus revenir jamais: il ne peut plus vivre dans cette ville abhorrée. Rome lui est odieuse,

Rome le théâtre de ses crimes. C'est alors, et dès qu'un peu de calme est rentré dans son âme, qu'il exécute le projet de se bâtir aussitôt la capitale dont il avait caressé depuis longtemps la pensée. Avec ardeur, avec hâte, avec emportement, il fonde Constantinople.

Si j'ai réussi à mettre quelque netteté dans cette exposition, il résulte que les causes historiques et profondes de la fondation de Constantinople sont : le dessein d'assurer la domination de l'Eglise, le souci de la défense de l'empire, le projet d'établir le système de la monarchie absolue; et que l'occasion est l'aversion que Constantin ressentit pour son ancienne capitale. Constantinople s'éleva donc magnifique sur les rives du Bosphore. Ses destinées, dont je n'ai pas à m'occuper dans le sujet spécial qui est ici traité, ne furent pas proportionnées à l'effort de sa construction. Son rôle dans l'histoire a été surtout un rôle de conservation; elle a tenu en dépôt et a rendu, au moment de la Renaissance, les trésors littéraires et artistiques des grands jours de l'antiquité. Mais la vie, la vertu, la liberté, l'esprit lui ont manqué : de là sa chute progressive. Cette contemplation de la décadence de ces cités, reines du monde, a quelque chose de triste et de consolant à la fois; une grande instruction s'en dégage : nous y apprenons que les choses extérieures et les formes du dehors, si brillantes soient-elles, ne sont rien, s'il n'y a en elles le principe intérieur. La vie vient du dedans au dehors, et, dès que l'esprit de vie se retire, les plus grandes magnificences, s'appelaient-elles Constantinople, sont déjà des ruines.

DU NOUVEAU POÈME DE F. MISTRAL,

INTITULÉ :

CALENDAL;

par M. Ch. LIOTARD,

Membre-résident.

Mistral vient de donner un frère à *Mirëio*. — Riche de forme, brillante de ton, comme le premier poème, qui a jeté un si vif éclat sur le chantre de Maillane, cette nouvelle œuvre semble, par la nature du sujet et par la grandeur de la pensée, affecter de plus hautes visées que son aîné.

Calendal, simple pêcheur de la côte de Cassis, a rencontré, sur les hauteurs du mont Gibal, une femme d'une beauté splendide et surprenante, et en est tombé subitement épris; mais elle se hâte d'arrêter les élans de la brûlante passion du jeune homme par l'indication des obstacles qui les séparent. Esterelle est du sang des comtes des Baux; Esterelle est mariée: séduite par des dehors trompeurs, elle a épousé, en bravant la malédiction de son père, le comte Séveran, gentilhomme débauché, qui s'est fait

chef de bandits, et qui désolé, à la tête d'une troupe de réprouvés comme lui, tous les parages de la Provence!

Trahie et revenue de ses illusions, Esterelle s'est réfugiée dans la montagne, où elle s'est fait une existence à part; habitant les grottes et les forêts, elle ne se montre que rarement, et comme une apparition surnaturelle! Calendal a cru d'abord avoir affaire à une fée : *la Fado Esterello*. Mais, au récit de ses malheurs, il conçoit le projet de se faire le vengeur et le nouvel époux de la princesse des Baux.

S'élever par des actes glorieux à la hauteur de sa noble amie, rencontrer et tuer le comte Séveran, voilà désormais le programme et le but de sa vie. Esterelle entendra bientôt le bruit de ses hauts faits.

Calendal accomplit dès lors, sous l'impulsion de cette grande pensée, et pour conquérir celle qu'il aime, une série de folles et gigantesques entreprises qui rappellent involontairement au lecteur tantôt les travaux d'Hercule, tantôt les exploits aussi fabuleux du héros de l'*Arioste*. On se croit, par moments, transporté au temps des grandes épopées du cycle de Charlemagne et des aventureuses prouesses de la chevalerie errante.

A l'issue de chacun de ses exploits, Calendal vient rendre compte du succès à celle qui l'inspire et dont il espère ainsi se rapprocher de plus en plus. Esterelle lui montre chaque fois un but plus noble et plus élevé à atteindre : elle n'admire pas les triomphes de la force brutale ; elle commande l'accomplissement des grands devoirs : les services rendus à la patrie, à l'humanité sont seuls capables de toucher son cœur.

Que fera cependant Calendal pour répondre aux exigences de cette nature éthérée ? Trouvera-t-il, comme Charles-Martel, l'occasion de refouler au delà des monts une horde de barbares, ou, comme le grand citoyen de Marseille, Libertat, d'écraser l'opresseur de son pays ?

Le poète ne sortira pas du cadre de sa chère Provence, dont il connaît si bien tous les aspects ; il promènera son héros des bouches du Rhône aux bouches du Var. La forêt de l'Estéron, les gorges du Verdon retentiront du bruit de ses exploits.

Au lieu des brillants tournois où les chevaliers accomplissaient, sous les regards des dames de la cour, d'élégantes passes d'armes ; au lieu des formes courtoises qu'on apprenait par les leçons ou les arrêts des cours d'amour, nous ne devons attendre, au sein de ces peuplades de pêcheurs de la côte de Provence, que des tableaux de mœurs rudes et grossières, ennoblis cependant par le souffle poétique qui anime et colore toujours la pensée du grand écrivain qui nous occupe. Sa langue est, comme il le dit, la langue des pâtres et des marins : c'est dans les mœurs et dans la vie de ces deux races d'hommes qu'il va puiser les éléments de ses brillants tableaux. Sa parole portera l'empreinte des passions populaires, mais elle sera rayonnante et imagée, et comme illuminée par les feux du grand soleil qui dore et brûle parfois les arides côtes de la Provence.

Avant d'aborder les deux grandes compositions de *Mirèio* et de *Calendaou*, Mistral s'est fortement abreuvé aux sources de l'antiquité ; s'il s'est qualifié, en tête de son premier poème, *umble escoulan dou grand Oumèro*, vous allez voir qu'il possède aussi bien son Virgile :

De même que le début de l'*Enéide* nous reporte aux gracieusetés des *Bucoliques*,

Ille ego qui quondam gracili modulatus avena...

le début de *Calendaou* est un souvenir ou un rappel de *Mireïo*, œuvre charmante, où l'idylle tient une large place :

Ien, d'umo chato enamourado
Aro qu'ai dit la maou parado,
Cantarai, se Diou vou, un enfan de Cassis.

Si je retrouve, dans la chanson de Magali, un souvenir des transformations de Protée, le vieux pasteur des troupeaux de Neptune, les jeux du roi René, les joutes sur mer me reportent aux descriptions du ve livre de l'*Enéide* : les jeux funèbres célébrés en Sicile à l'occasion de la mort d'Anchise.

Les formes du poème de *Mireïo* se reproduisent identiques dans le poème de *Calendaou* : même coupe, même rythme ; les tableaux seulement sont changés.

Nous avons eu, dans *Mireïo* :

La Cueillette des olives ;

L'Arrivée des Moissonneurs ;

La Descente des Bergers ;

La Course de taureaux ;

La Fête des Saintes-Maries.

Nous aurons, dans *Calendaou*, comme parties correspondantes :

Les Armements des Pêcheurs ;

La Tuerie des thons dans la madrague ;

La Joute sur mer ;

L'Orgie des contrebandiers ;

La Fête-Dieu d'Aix.

Ne demandons pas à Mistral les descriptions éthérées, les dissertations spiritualistes qui sont les sujets ordinaires du chantre des *Harmonies* et des *Méditations*. Sa muse pourra bien, de temps en temps, reproduire les grâces naïves de ses confrères et compatriotes, Roumanille et Aubanel ; mais il se trouve bien mieux à l'aise dans les peintures fortes et sauvages de la lutte contre les hommes farouches ou contre les éléments déchaînés.

La nature de son génie, la langue qu'il parle, les tableaux qu'il affectionne, enchaînent Mistral à sa chère Provence, et il a trouvé jusqu'à ce jour dans ce coin du monde des éléments d'intérêt suffisants, et matière aux plus riches descriptions.

Elles abondent dans *Calendaou* : la plus vigoureuse et la plus hardie est, sans contredit, la scène de folles réjouissances et de débauche au château d'Eyglun (chant XI^e), où le comte Séveran s'efforce de pervertir, par les convoitises de la table et de la chair, l'âme et les sentiments de Calendal, qui se maintiennent, sous l'influence et les encouragements d'Esterelle, dans les sublimités de la plus austère vertu. Il y a, dans la peinture de cette orgie, une fougue étonnante et une merveilleuse abondance de riches détails. †

Les épisodes tirés de l'Histoire des Femmes illustres et galantes de la Provence, racontés à l'occasion des peintures décoratives des faïences de Moustiers, sont empreints d'un charme ravissant ; c'est par là que le chant XI^e se revêt, comme les autres, d'une délicieuse teinte de couleur locale. †

La lutte finale, où périt le comte Séveran, dans le siège et l'incendie de la montagne, est pleine de grandeur et de sombre majesté.

Je ne prétends pas que tout soit également beau et irréprochable dans le nouveau poème de Mistral.

A ne considérer que la disposition de l'œuvre, on pourra trouver que le comte Séveran, qui nous est donné pour un sacrifiant, ne craignant ni Dieu ni diable, pousse bien loin la complaisance, en se laissant conter, pendant la moitié du livre, les prouesses d'un jouvenceau venu tout exprès pour le braver et exciter sa colère, et qu'il devrait tarder moins longtemps, comme il s'y décide à la fin, à le faire jeter dans une basse-fosse.

A ne se préoccuper que de l'expression, il en est plus d'une qui me paraîtrait justifier certain reproche fait aux poètes provençaux, de prendre quelquefois hors de leur propre fonds quand un terme leur fait défaut. Je n'oserais affirmer que la langue de Mistral lui-même soit tout à fait *princesse* et ne doive absolument rien aux idiomes modernes. J'avouerais encore que l'expression *lou jouine eros* (le jeune héros) représente plutôt l'amour adolescent (Eros) que le vaillant émule d'Alcide et de Thésée.

On pourra reconnaître, en général, à la lecture de *Calendaon*, que les développements sont trop considérables en regard du fond des choses, et hors de proportion avec les sujets traités.

L'épisode de la conquête des rayons de miel fait penser à une espièglerie d'enfant dénichant des merles, malgré les détails épouvantables des difficultés de l'entreprise. La dévastation de la forêt des mélèzes du mont Ventoux, et la dispersion des abeilles de la roche de cire, qui remplissent le chant *viii*^e du poème, me paraissent les inventions les moins heureuses.

La première de ces vaillantises par lesquelles Calen-

dal a cru gagner les bonnes grâces de sa dame, est fortement blâmée par Esterelle, qui s'est faite la protectrice des forêts. Elle donne lieu à une échappée d'économie agricole, où la prétendue fée indique les ravages des torrents descendant des montagnes dénudées, comme un effet du courroux de la nature, outragée par l'œuvre du déboisement.

Ce qui répond mieux aux exigences de la fée inspiratrice des grandes vertus, c'est le triomphe sur le génie du mal représenté par la capture du brigand Marco-Maou ; c'est la pacification des deux camps des compagnons du devoir, qui cessent, à la voix de Calendal, une guerre d'extermination. Dans cet épisode vient prendre place un exposé intéressant de l'œuvre du compagnonnage rattachée à la fondation du temple de Salomon.

Tout cela est traité de main de maître et dans un langage hardi, vigoureux, noble et saisissant.

Avec tous ses mérites, cette œuvre puissante peut-elle se promettre de franchir le cercle étroit où elle a chance d'être actuellement comprise : la Provence et le Languedoc ? — Forcera-t-elle tout le monde des lettrés à l'étude d'une langue, où la plupart s'obstinent à ne voir qu'un stérile effort vers une renaissance impossible ?

Nous ne le pensons pas.

Calendal, comme *Mirèio*, ne sera compris et apprécié que par les populations de la France méridionale — et je suis heureux d'être du nombre.

Pour les autres — et c'est dommage — ce sera toujours œuvre d'érudit, quand ils en voudront prendre la peine, de rechercher et de constater ce que renferment de sève et de splendeur ces strophes pleines d'images étincelantes.

Faute de pouvoir saisir l'accent prosodique accusé par la prononciation locale, la compréhension des harmonieux effets du langage provençal leur sera toujours lettre close.

Je ne doute pas cependant que les mêmes critiques, si prompts à reprocher à Mistral de s'obstiner dans le culte d'une langue prétendue morte, qui le considéraient comme attardé et perdu dans un sentier sans issue, ne fussent tout disposés à l'admiration, si la même œuvre était exhumée par MM. Guessard ou Paulin Paris de la poudre du moyen-âge.

Ce n'est pas à nous, messieurs, de faire ni réserves ni objections de cette nature. Nous sommes tous Languedociens, ou à peu près : jouissons de notre privilège, et estimons-nous heureux de rencontrer, dans des productions de la valeur de celles de Mistral, l'occasion d'une jouissance délicate et peu commune.

DU RECUEIL

de M. d'Yzarn de Fraissinet,

INTITULÉ :

PENSÉES GRISES;

par M. G. LIQUIER,

Membre-residant.

Messieurs,

L'ouvrage dont je vais vous entretenir consiste en une collection assez étendue de pensées et de maximes telles que celles dont nos grands moralistes ont donné le modèle. Le titre dont son auteur a fait choix indique son objet et cette période de la vie où il a été écrit. Une des pensées qui y sont formulées, la 305^e, est le commentaire le plus significatif de ce titre ; en voici les termes : *A mesure qu'on avance dans la vie, la couleur grise se substitue à toutes les couleurs.*

Ce que je viens de vous dire vous a fait déjà assez connaître que le livre dont il vous est fait hommage est une œuvre sérieuse, sortie d'une plume grave, et digne, sous ce premier rapport, de trouver bon accueil auprès de vous.

Que l'Académie me permette de lui dire qu'elle ne doit pas juger de la valeur intrinsèque de cette production d'après les dimensions du format sous lequel elle a reçu la publicité de l'impression.

Si j'ai bien compris la cause de la préférence donnée à ce format modeste, elle serait dans le sujet même de l'œuvre, qui, à la différence d'un écrit monographique, n'exige pas une lecture continue dans le silence du cabinet, mais permet au contraire qu'on le quitte et le reprenne à chaque instant et partout, en donnant à l'esprit un repos utile pour bien comprendre et pour commenter sa lecture. Un livre, dans ces conditions, étant un *vade mecum*, devait avoir, ce semble, le format portatif qui lui a été donné.

Après cette question que vous avez pu vous faire : Pourquoi ce format a-t-il été adopté pour son livre par l'auteur des *Pensées grises* ? vous vous êtes demandé aussi peut-être comment cet auteur a pu, après Théophraste, Publius Syrus, Montaigne, Charron, Pascal, et surtout Larocheffoucauld, Labruyère et Vauvenargues, trouver encore quelque chose de nouveau pour intéresser ses lecteurs.

Il faut, en effet, un certain courage pour entreprendre de s'engager dans la voie suivie par ces grands moralistes et risquer une comparaison périlleuse pour tout penseur moderne (1).

M. de Fraissinet a eu le courage exceptionnel qui

(1) Labruyère lui-même a exprimé ainsi cette pensée dans ses *Caractères* : *Tout est dit, et l'on vient trop tard, depuis plus de sept mille ans qu'il y a des hommes, et qui pensent; sur ce qui concerne les mœurs, le plus beau et le meilleur est enlevé. L'on ne fait que glaner après les anciens et les habiles d'entre les modernes.*

nous étonne à bon droit ; il l'a eu avec une circonspection et une modestie qui ne lui font pas moins d'honneur que ce courage même. Il n'a d'abord donné qu'une publicité restreinte à son œuvre, et il l'a soumise à une première épreuve, en la livrant aux critiques de l'amitié et au sens exquis des salons du grand monde ; et ce n'est qu'après avoir été enhardi par un chaleureux accueil qu'il s'est décidé à lui donner une publicité complète. Trois éditions successivement épuisées et les suffrages les plus flatteurs ont pleinement signalé le succès dont il avait un moment paru se défier.

Après vous avoir fait connaître ce succès, j'ai à vous dire quel en est le fondement.

Tout le monde, même entre les esprits les moins frivoles, n'a pas un goût égal pour les œuvres de nos grands moralistes.

J'en ai vu, parmi eux, ayant une prédilection particulière ou une admiration enthousiaste pour les œuvres de ce genre ; j'en ai vu d'autres, et dans le nombre il en est pour lesquels je professe une haute et affectueuse estime, qui ne témoignent pour elles que de la tiédeur ou de la répugnance. N'y a-t-il pas lieu de faire la part des uns et des autres, sans nuire à la cause du livre de M. d'Yzarn de Fraissinet ? Je comprends, Messieurs, jusqu'à un certain point, les sentiments des derniers, sauf l'exagération, quand de la lecture des sombres pensées de Pascal, qui, si elles attristent et humilient l'esprit humain, ont du moins le consolant avantage de le relever en lui montrant la source d'où il émane et où il doit remonter ; quand, dis-je, de cette lecture presque toujours attachante, je passe à celle des réflexions et maximes d'autres moralistes qui, comme La Rochefoucauld par exemple,

prennent à tâche de sonder les moindres replis du cœur humain et d'étaler au grand jour ses infirmités et ses faiblesses.

L'esprit et la profondeur n'ont pas le pouvoir de faire accepter et applaudir par des âmes généreuses ces fausses théories qui, même si elles étaient vraies, devraient rester voïées, où l'amour propre est représenté comme l'unique mobile de toutes les actions humaines (1); l'amitié, comme un commerce où l'intérêt personnel cherche toujours quelque chose à gagner (2); la vieillesse, comme aimant à donner de bons préceptes pour se consoler de n'être plus en état de donner de mauvais exemples (3); les bonnes actions, comme n'ayant le plus souvent pour mobile que l'intention de faire le mal (4); la louange, comme n'étant inspirée que par le désir qu'on a d'être soi-même loué (5); presque toutes les honnêtes femmes, comme lasses de ce métier (*sic*) (6); les afflictions du cœur humain, comme inspirées le plus souvent par l'hypocrisie, l'intérêt et la vanité (7); le monde, comme un composé de mimes, et l'extérieur de chacun, comme un maintien étudié qu'il se compose au gré de sa position et de son intérêt (8); la pitié, comme l'effet du sentiment que nous pouvons nous-mêmes avoir besoin d'autrui (9); celles qui avilissent la reconnaissance, en lui prêtant les

(1) La Rochefoucauld, pensées 1, 35, 37, 55, 63, 171, 218, 217.

(2) 83, 87, 88.

(3) 93.

(4) 121.

(5) 146.

(6) 205, 367, 73.

(7) 232, 233.

(8) 256.

(9) 264.

traits d'une secrète envie de recevoir de plus grands bienfaits (1), ou qui n'attribuent qu'à l'orgueil le pardon de ses ennemis (2), ou qui ne font de l'amour de la justice que la crainte de souffrir l'injustice (3): tant il est vrai, Messieurs, qu'un principe faux une fois posé, il ne peut en découler logiquement que des conséquences fâcheuses.

Pendant, par combien de belles et utiles pensées sont rachetées dans les œuvres de La Rochefoucauld celles que je viens de citer et tant d'autres que j'ai omises!

Il faut oublier les unes, qui seules feraient prendre en dégoût les moralistes, pour ne se souvenir que des autres, qui sont le type de la saine philosophie et de la vraie morale qu'aiment et que respectent toutes les âmes élevées. Parmi ces âmes, quelle est celle qui ne serait pas touchée de ces belles maximes dignes de se graver dans toutes les mémoires et que je me plais à rappeler : « L'hypocrisie est un hommage que le vice » rend à la vertu (218); c'est une grande folie de vouloir » être sage tout seul (231); les faux honnêtes gens » sont ceux qui déguisent leurs défauts aux autres et à » eux-mêmes; les vrais honnêtes gens sont ceux qui » les connaissent parfaitement et qui les confessent » (202); la gloire des grands hommes se doit toujours » mesurer aux moyens dont ils se sont servis pour » l'acquérir (97); le bien que nous avons reçu de » quelqu'un veut que nous respections le mal qu'il » nous fait; le mérite des hommes a sa saison aussi

(1) 293, 299, 306.

(2) 463.

(3) 78.

» bien que ses fruits (291); la plus grande marque
 » d'être né avec de grandes qualités, c'est d'être né
 » sans envie (433); quand nos amis nous ont trompés,
 » on ne doit que de l'indifférence à leur amitié, on
 » doit toujours de la sensibilité à leurs malheurs (434);
 » nous arrivons tout nouveaux aux divers âges de la
 » vie, et nous y manquons souvent d'expérience, mal-
 » gré le nombre des années (405) ».

¶ Ces pensées prouvent que La Rochefoucauld était un philosophe profond et sincère. Mais chaque moraliste subit l'influence du temps et du milieu dans lequel il vit ou a vécu, et on comprend que le philosophe grand seigneur, l'un des témoins et des acteurs principaux des agitations de la Fronde, mêlé aux intrigues et aux sentiments violents d'un monde de courtisans et d'ambitieux, le moraliste esclave d'une déplorable passion dont il a peint l'entraînement par l'application qu'il s'est faite de ces vers si connus : —

Pour mériter son cœur, pour plaire à ses beaux yeux,
 J'ai fait la guerre aux rois : je l'aurais faite aux dieux !

¶ Passion pour de beaux yeux que, soit dit en passant, il payait de la privation plus ou moins prolongée de ses siens; ce qui fit qu'il substitua à l'hémistiche : *Je l'aurais faite aux dieux !* celui-ci : *J'en ai perdu les yeux*, — on comprend, dis-je, que ce moraliste ait placé le cœur humain, et celui des femmes en particulier, sous un jour peu favorable; et qu'il n'ait vu partout que des amis égoïstes ou perfides, des hommes ambitieux et des femmes pour lesquelles la vertu n'était qu'un poids fatigant.

Labruyère, affectant moins les allures du moraliste que La Rochefoucauld, n'encourt pas au même degré la critique dont les réflexions et maximes de ce dernier peuvent être l'objet au point de vue moral et social. Lui aussi avait vécu dans le monde des courtisans et parmi les ambitieux effrénés et corrompus. Dans ce milieu, il a trouvé ample matière pour tracer sentencieusement des caractères avec une verve satirique, une finesse d'esprit et une couleur de style qui donnent beaucoup d'attrait à la lecture de ces œuvres ; mais, comme La Rochefoucauld, il a cherché à plaire à l'esprit bien plus qu'à former le cœur, quoi qu'il en dise ; et l'on peut dire, je crois, autant de l'un que de l'autre, ce qui a été dit de l'*Esprit des lois* de Montesquieu, qu'ils ont fait plus d'esprit sur la morale que de la morale même.

Vauvenargues, plus qu'aucun de ses devanciers, a su, dans ses caractères et ses maximes, tracer de vraies et pures leçons de morale, en les rendant attachantes par l'esprit et les sentiments. Vauvenargues, a dit M^{me} Guizot, dans ses *Essais de littérature et de morale*, pensait, comme Sénèque, que « apprendre la » vertu, c'est désapprendre le vice. Jeune, sensible, » plein d'énergie, d'élévation, d'ardeur pour ce qui est » beau et bon, il a porté toute la chaleur de son âme » dans des recherches philosophiques où d'autres » n'ont porté que les lumières de leur esprit, blessés » par le spectacle du mal et trop aisément découragés » par l'expérience ».

Que de belles et sages maximes justifient cette appréciation, en peignant les caractères du moraliste qui les a tracées. Je cite, avec M^{me} Guizot, celles-ci, qui sont aussi connues qu'appréciées et qui ont été le

texte fécond de tant de thèses morales et philosophiques :

« Les conseils des vieillards sont comme le soleil
» d'hiver ; ils éclairent sans échauffer.

» L'utilité de la vertu est si manifeste que les
» méchants la pratiquent par intérêt.

» Rien n'est si utile que la réputation, et rien ne
» donne la réputation si sûrement que le mérite.

» Si la gloire peut nous tromper, le mérite ne peut
» le faire ; et, s'il n'aide à notre fortune, il soutient
» notre adversité ».

Permettez-moi, Messieurs, d'ajouter à ces citations, celles-ci qu'on aime toujours d'entendre, quelque lointain que soit le temps où, pour la première fois, l'oreille en a été frappée :

« Les premiers jours du printemps ont moins de
» grâce que la vertu naissante d'un jeune homme.

« Les hommes simples et vertueux mêlent de la
» délicatesse et de la probité jusque dans leurs
» plaisirs ».

Ces pensées, si bien empreintes de sentiment et si séduisantes par la forme dont elles sont revêtues, ne sont-elles pas propres à triompher de l'éloignement ou de l'indifférence que des esprits graves, trop prévenus, se croient pourrâient avoir conçus contre les œuvres du genre de celles dont il vous est fait hommage par son auteur ?

Mais ce privilège doit-il être exclusivement réservé à ces grands moralistes, à ces écrivains de génie dont je viens de vous entretenir, avec l'intention, de vous bien comprendre, de mieux vous disposer à m'entendre, vous parler de l'écrivain qui, de notre temps, a imité et continué leurs œuvres ; et ne jugerez-vous pas digne de

vosre bienveillance et de vosre approbation cet écrivain, si, après les riches et abondantes moissons obtenues par ceux qui l'ont précédé, il a trouvé encore beaucoup à recueillir ?

Or, c'est ce qu'a fait M. d'Yzarn de Fraissinet. Dans une carrière déjà longue, qui remonte à la naissance du siècle présent, au milieu du mouvement des affaires administratives et politiques auxquelles par état il a été appelé à prendre part ; dans les relations que lui ont faites, dans le grand monde parisien, son mérite littéraire et sa position sociale, il a été à même d'observer à l'œuvre des institutions, des usages, des hommes nouveaux et les modifications importantes que notre société a subies ; c'est dans ces observations fécondes qu'il a trouvé des matériaux propres à la création de pensées nouvelles qui sont bien moins une imitation qu'une continuation des écrits du même genre qui les ont précédées. Ce n'est pas par l'érudition que ces pensées se font remarquer, comme celles de Charron ou de Montaigne ; mais l'érudition n'est pas une nécessité pour le moraliste, qui doit puiser ses inspirations dans l'observation du monde plus que dans les livres et les observations d'autrui. Sous ce rapport, M. d'Yzarn de Fraissinet est le moraliste de son temps, à l'esprit duquel il a compris qu'il devait conformer son livre ; car, de nos jours, on goûte bien moins l'érudition en général que le bon sens uni à la finesse et à la grâce.

La monotonie est, a-t-on dit avec raison, l'écueil ordinaire des œuvres philosophiques de la nature de celle qui nous occupe. On peut dire qu'on sent peu ces défauts dans l'œuvre de M. d'Yzarn de Fraissinet, par l'effet de l'art avec lequel il a entremêlé les sujets

divers dont il s'est occupé, en leur donnant un ton fin et spirituel et en les formulant avec la concision recommandée par le poète satirique(1) ; aussi un publiciste distingué (2) a-t-il dit de cette œuvre : « Il y a » de tout, dans ces pensées : il y a de la morale ; il y a » de la critique ; il y a de la misanthropie ; il y a de » l'étude ; il y a de la frivolité ; il y a de tout ce qui » révèle un homme du monde, de la légèreté et de » la finesse, un air d'aristocratie, etc. »

Une femme (3) qui s'est fait un nom dans les lettres par l'élégance et la pureté de pensée de ses écrits, a jugé la même œuvre ainsi qu'il suit :

« Les pensées de M. le vicomte d'Yzarn, moins » arides, mais aussi spirituellement caustiques que » celles de La Rochefoucauld, sont imprégnées de ce » sel attique qui distingue le style de Saint-Simon, et » de ce talent d'observation qu'on admire dans les » *Caractères* de Labruyère ; elles sont écrites avec une » élégance naturelle et une originalité vraie, qui font » de ce livre une œuvre à part parmi les autres écrits » du même genre publiés par les contemporains ».

Cette appréciation du livre de M. d'Yzarn de Fraisinet est l'expression de ma pensée ; mais pouvais-je mieux faire, pour la formuler, que d'adopter la forme attrayante sous laquelle des plumes bien autrement autorisées que la mienne l'ont déjà présentée ?

Si je ne m'abuse, Messieurs, cette appréciation deviendra aussi la vôtre, dès que vous pourrez la former, bien mieux que par le sentiment d'autrui, c'est-

(1) Quidquid præcipies esto brevis. — Horace, *Art poétique*.

(2) M. Laurentie.

(3) M^{me} de Lourdoueix.

à-dire par la connaissance du livre lui-même, que je vais essayer de vous donner par quelques lectures, tout en regrettant d'être obligé de les restreindre pour ne pas abuser de vos moments.

« En philosophie, on en sait assez pour chercher, pas » assez pour trouver (17).

» Elevez la probité jusqu'au scrupule, la charité » jusqu'à l'abnégation, le dévouement jusqu'à l'hé- » roïsme, et vous saurez que la vertu, comme l'amour, » peut avoir aussi sa volupté (12).

» Le scepticisme a un certain semblant de supério- » rité intellectuelle, et cependant, il faut bien l'avouer, » il est l'humilité de la philosophie (8).

» On dit : S'il y a un Dieu, pourquoi le mal ? On peut » répondre : S'il n'y a pas de Dieu, pourquoi le bien ?

» Un salon est un trop petit espace pour contenir » plusieurs hommes d'esprit.

» L'égalité n'est pas même à la surface du cime- » tière du Père-Lachaise ; elle est au dessous (262).

» Que les jeunes filles restent cachées et se fassent » violettes, le monde ira les chercher et en fera des » roses (293).

» L'espérance est une crainte qui se colore d'une » illusion.

» Pour un assez grand nombre d'individus, il y a » deux sortes de morts, le mariage est la première ».

Cette maxime n'étend pas l'appréciation qu'elle fait du mariage à la généralité des unions conjugales ; elle le restreint, au contraire, à un nombre exceptionnel d'individus.

La Rochefoucauld a été bien plus loin en cette matière, dans cette maxime absolue : « Il y a de bons » mariages, mais il n'y en a point de délicieux (113) ».

Je borne là mes citations, Messieurs, pour lesquelles je n'ai eu que l'embarras du choix.

Je crois toutefois, Messieurs, vous en avoir dit assez et vous avoir assez initiés à la connaissance du mérite du livre de M. d'Yzarn de Fraissinet, pour vous inspirer le désir de compléter cette connaissance par la lecture de ce livre intéressant.

ELOGE
en style lapidaire
DE FEU M^{GR} F.-M. CART,
ÉVÊQUE DE NIMES;

Par M. Ph. EYSSETTE,

Membre non-résident.

SVAVISSIMÆ MEMORIÆ
D. FRANCISCI-MARIE CART, QVONDAM EPISCOPI,
QVI
HVIVS SACROSANCTÆ SEDIS NEMAVSENSIS
ANTISTES ET DVLCE DECVS
EXSTITIT ;
IN GREMIO SVORVM,
QVOS VSQVE IN FINEM DILEXIT
PATER AMANTISSIMVS,
EX PRÆCEPTO
CONSEPVLTII;
INSIGNIS GRAVITATE, VERECVNDIA ET MANSVETVDINE.
OVES SIBI COMMISSAS,
PASTOR FIDELIS ET BONVS,
NECNON PERERRANTIVM INDVLGENTISSIMVS INVESTIGATOR,

DEVOTISSIMO CORDIS AFFECTV
AMPLEXVS OMNES ET FAVENS
IN EFFVSIONE MELLIFLVÆ PIETATIS,
DOCTRINA IMBVIT ET EXEMPLO,
AD AVGVMENTVM FIDEI GRATIÆQVE,
CONCORDIAM PLEBIS ET FELICITATEM.

—
INGRVENTE TEMPESTATE,
NON OFFICIO MINOR,
DVCIBVS MARIA ET PETRO,
NAVICVLAM ECCLESIAE SVÆ ILLÆSAM
PER SCOPVLOS REXIT ET HONORABLEM.

—
ZELATOR PACIS DOMINI
ET
VRGENTE CHRISTI CHARITATE,
SVI PRODIGVS,
PRO RECONCILIANDIS PECCATORIBVS,
FRATRIBVSQVE IN AMORE REVINCIENDIS,
CVM IMPENDERIT ANIMAM LIBENTER,
ET
OBTVLERIT
SE QVASI HOLOCAVSTVM FACTVM
(AVRVM IN FORNACE PROBATVM)
LANGVORIBVS ET MORBIS,
VT SOLITVM CÆTERIS,
PATIENTEM ET BENIGNVM EXHIBVIT.

—
IAM CŒLESTIA SPIRANTEM,
TRIVMPHANTE, QVAM IPSE PATRONAM ET MATREM SVMPSERAT,

VTI IMMACVLATA VIRGINE,
 SVB VARIIS TORANTEM,
 EFFVSIS IN PAVPERES OPIBVS,
 IN POPVLVM PRECIBVS ET VOTIS,
 AMABLEM DEO ET SVIS,
 CLERO PLEBIQVE FLEBILEM,
 IN OSCVLO PACIS

DIMISIT FAMVLVM SVVM DOMINVS BENE MERITVM.
 ANNO ÆTATIS EIVS LVI, PONT. XVII, INCARNATIONIS MDCCCLVI.

NON OFFICIO MINOR,
 DVCI BVS MARIA ET PETRO,
 NAVICVLAM ECCLESIE SVÆ HÆRESAN
 PER SCOPVLOS REKIT ET HONORABILEM

XELATOR PACIS DOMINI
 ET
 ARGENTE CHRISI CHARITATE,
 SVI PRODIGVS,
 PRO RECONGRVANDIS TRECATORIBVS,
 FRATRIBVSQVE IN AMORE REVINQVENDIS,
 CVM IMPENDERIT ANIMAM LIBERTER,

ET
 OBTVLERIT
 SE QVASI HOLOCVSTVM FACTVM
 (AVVM IN FORNACE PROXVM)
 LANGVORIBVS ET MORIBVS,
 VT SOLIVM CETERIS,
 PATIENTEM ET BEZIGNVM EZIBVIT.

IAM CELESTIA SPERANTVM,
 TRIUMPHANTE, QVAM HÆSE PATRONAM ET MATREM SAMPSEBAT,

PIERRE BUGET;

par M. Albert MEYNIER.

C'est un fait plus sensible peut-être dans l'histoire des arts que dans celle de toute autre branche des connaissances humaines, qu'à une époque de développement et de grandeur succède presque toujours un temps d'affaiblissement et d'impuissance. Ainsi, entre François I^{er} et Louis XIV, se déroule une suite d'années où les beaux ouvrages sont rares.

Quelques noms à peine méritent d'être cités. Le premier, par ordre de mérite, est Jacques Sarrazin, qui, né en 1590, fonda, avec Lebrun, l'Académie, et qui, élevé en Italie, servit de liaison entre Jean Goujon et Pierre Puget, entre les deux grandes périodes de l'art français.

Les ouvrages de Simon Guillain, des frères Anguier, ne sont pas dépourvus de talent; mais ils ont un grave défaut: la lourdeur. Ce n'est, à coup sûr, ni ces artistes, ni Pierre Franchville, élève allié de Jean-Boguet, et autour des quatre figures enchaînées au piédestal de la statue de Henri IV, sur la Font-Naut,

PIERRE PUGET;

par M. Albert MEYNIER,

Associé-résident.

C'est un fait plus sensible peut-être dans l'histoire des arts que dans celle de toute autre branche des connaissances humaines, qu'à une époque de développement et de grandeur succède presque toujours un temps d'affaiblissement et d'impuissance. Ainsi, entre François I^{er} et Louis XIV, se déroule une suite d'années où les beaux ouvrages sont rares.

Quelques noms à peine méritent d'être cités. Le premier, par ordre de mérite, est Jacques Sarrazin, qui, né en 1590, fonda, avec Lebrun, l'Académie, et qui, élevé en Italie, servit de liaison entre Jean Goujon et Pierre Puget, entre les deux grandes périodes de l'art français.

Les ouvrages de Simon Guillain, des frères Anguier, ne sont pas dépourvus de talent; mais ils ont un grave défaut : la lourdeur. Ce n'est, à coup sûr, ni ces artistes, ni Pierre Francheville, élève affaibli de Giambologna, et auteur des quatre figures enchaînées au piédestal de la statue de Henri IV, sur le Pont-Neuf,

qui auraient pu aspirer à remplir, dans la statuaire, le rôle que Poussin allait jouer dans la peinture et mériter d'être placés avec lui à la tête de l'art national.

Heureusement, dans un petit hameau de la banlieue de Marseille, naissait, en 1622, un enfant que la fortune réservait à d'étranges destinées, et qui, dédaigné souvent et incompris pendant sa vie, devait posséder, après sa mort, une gloire sans pareille.

I.

Il y a peu de grands hommes qui aient eu plus de biographes que Puget.

Depuis le Père Bougerel, qui écrivait sous la dictée de Paul Puget, son petit-fils, jusqu'aux récents et si complets articles de M. Lagrange, dans la *Gazette des Beaux-Arts*, les historiens ne lui ont jamais manqué. Aussi bien il n'entre pas dans notre objet de revenir sur cette tâche. Nous voulons seulement indiquer en traits généraux la vie de l'artiste, afin de pouvoir ensuite nous étendre plus librement sur ses grandes œuvres.

C'est une vie pleine d'agitation et d'événements que celle de Puget. Les revers les plus grands de la fortune, les vicissitudes les plus diverses, rien n'y fait défaut. Tour à tour, il est sculpteur sur bois, peintre, constructeur de navires, architecte et statuaire.

Il est un éclatant exemple de la vérité de cette thèse que nous aimons à soutenir, je veux dire de l'utilité et du profit qu'il y a pour l'artiste à être également versé dans les différentes branches des arts du dessin. A ce prix seulement, il peut posséder tous les secrets de

son art, et tendre vers la perfection. Que son origine fût noble ou vulgaire, le père de Puget n'en était pas moins maçon, tailleur de pierres, sculpteur aussi à l'occasion. Son fils put sentir s'éveiller en lui, dès l'enfance et devant les grossiers travaux de son père, le germe de sa future vocation.

Le brillant soleil de la Provence, la vue de cette mer parsemée d'îles, qui, depuis le village de Lestaque, offre un panorama si splendide, tout cela n'a-t-il pas dû contribuer à faire grandir en lui un instinct caché et profond ?

On le met en apprentissage chez un constructeur de galères, « qui n'était pas fort *abile* homme », dit le sculpteur de Dieu, ami de Puget, et qu'il ne tarda pas à quitter, étant, en moins de trois mois, devenu plus savant que son maître.

L'Italie, cette éternelle attraction de tous ceux qui ont en eux l'instinct du beau, fut le but vers lequel il se dirigea. On a souvent raconté les mécomptes qu'il eut à supporter, ses luttes avec la misère, jusqu'au jour où, de Florence étant venu à Rome, il entra dans l'atelier de Pietro de Cortone. Cet astre de la décadence brillait alors du plus vif éclat. Puget fut ébloui par ses rayons et s'attacha à lui étroitement.

Aussi, malgré toutes les corrections que le génie indigène du Provençal apporta au maniérisme et à la fausse élégance en vogue chez Cortone ou chez Bernin, doit-on toujours regretter que, au lieu de ces modèles douteux, il n'ait pas pu aller à l'école d'un Michel-Ange. Quels chefs-d'œuvre n'aurait-il pas mis au monde !

A ce moment de sa vie, Puget est peintre, peintre si aimé de son maître que celui-ci, pour se l'attacher

sans retour, lui offre sa fille en mariage. Puget eut le courage de refuser une si brillante fortune, et revint, en 1643, à Marseille.

Le duc de Brézé, jaloux d'employer un artiste si fraîchement débarqué d'Italie, l'attira à Toulon, et lui commanda des dessins pour l'ornementation d'un vaisseau qu'on devait nommer *la Reyne*, en l'honneur d'Anne d'Autriche. Nicolas Levray, principal sculpteur attaché à l'arsenal de Toulon, exécuta sans doute les dessins de celui qui devait un jour le remplacer avec éclat dans ses fonctions, mais qui, pour le moment, marchait tout simplement sur ses traces.

En 1646, Puget retourne en Italie, avec un religieux feignant que la reine-mère y envoyait pour dessiner des monuments et mouler des marbres antiques. Ce voyage d'études dura trois ans environ; il prit fin par la mort du religieux, qui, au dire de Félibien, se noya dans le Tibre. Puget avait profité de ce séjour pour se perfectionner dans l'étude de la peinture dans l'atelier de son cher Cortone. Il revint à Toulon, où, à défaut de mieux, des travaux secondaires occupèrent son activité.

Une existence besogneuse, des ouvrages mal payés, tel fut, pendant ce temps, le lot de cet homme fier et opiniâtre. Combien ne dut-il pas souffrir, tant que la faim le contraignit à cette vie sans lendemain! Son génie ne pouvait pas prendre son essor, et il arrivait à l'âge de trente ans, sans avoir rien fait pour sa gloire.

Divers tableaux, à Toulon et aux environs, dans lesquels se montraient tous les défauts de son maître, tempérés par l'élégance de quelques figures; les fonts baptismaux de la Major, à Marseille, auxquels il tra-

vailla avec son frère Gaspard, telles sont les œuvres principales où se passait sa jeunesse. Il peignait aussi son propre portrait, dont M. Lagrange a pu dire : « La physionomie indique un homme de quarante ans ; il est malaisé d'en définir l'expression, mélange de rudesse native, de finesse acquise et d'ardeur inquiète ». Mais, pendant que son pinceau prodiguait ainsi des œuvres dont la plupart ne nous sont point parvenues, le sculpteur commençait à se révéler. Au mois de janvier 1656, les consuls confièrent, en effet, à l'artiste la décoration de la porte d'entrée de l'Hôtel de Ville et du balcon qui la surmonte.

On sait les admirables cariatides que fit naître cette commande, et qui furent la première œuvre où Puget, âgé de trente-cinq ans, put donner libre carrière à son génie. En 1659, eut lieu son premier voyage à Paris. Il décora le château de M. de Girardin, à Vaudreuil, de deux statues colossales : « M. Le Pautre, architecte renommé, dit le Père Bougerel, trouva ces ouvrages si beaux qu'il conseilla à M. Fouquet d'employer un si habile homme pour les ornements de Vaux-le-Vicomte ». Fouquet, en effet, ne tarda pas à envoyer Puget à Gênes, afin qu'il en rapportât les marbres destinés à cette somptueuse résidence. Ce voyage procura à l'artiste les plus belles années de sa vie, mais lui occasionna plus tard de nombreux mécomptes. Colbert, qui, en même temps que Fouquet, faisait des offres à Puget pour le cardinal Mazarin, ne lui pardonna jamais d'avoir préféré à ses avances celles du surintendant détesté.

C'est à Gênes, et pendant qu'on extrayait à Carrare les blocs commandés par lui, que Puget exécuta son célèbre Hercule Gaulois, qui devait être comme une

apothéose de Fouquet, et qui, après sa disgrâce, passa entre les mains de Desnoyers, fils du secrétaire d'état.

La chute de son protecteur ayant rendu l'établissement de l'artiste à Gênes définitif, il ne tarda pas à y trouver de puissants protecteurs, et put librement développer ses facultés et s'affranchir des travaux vulgaires qui, dans son pays, lui avaient été si lourdement imposés. Francesco-Maria Sauli l'employait à décorer l'église de Carignan. Emmanuel Brignole, l'illustre fondateur de l'*Albergo dei Poveri*, ornait la chapelle de ce somptueux édifice d'un groupe en marbre, qu'il payait à l'artiste 8,000 réaux.

Puget, encouragé par ses protecteurs, produisait chaque jour de nouveaux chefs-d'œuvre. Les nobles Gênois, assidus dans son atelier, lui formaient comme une cour, et lui-même employait ses loisirs à rassembler des objets précieux et des œuvres d'art. Rien ne manquait à son bonheur; il semblait que sa vie dût s'écouler à Gênes, dans la prospérité et le repos. Un accident, futile en apparence, devait rendre Puget à son pays.

Un soir, il est arrêté dans la rue pour être sorti avec son épée, contrairement à un règlement de police; le peu d'empressement que ses nobles patrons mettent à le tirer de ce mauvais pas achève de l'irriter. Une fois délivré, il rentre chez lui, brise ses modèles, et, avec une violence digne de Michel-Ange, rompant ses engagements et tous les liens qui le retenaient à Gênes, écrit aux échevins de Marseille pour se mettre à leur disposition.

A ce moment, l'antique cité des Phocéens songeait à s'agrandir par de nouveaux et somptueux monuments. Puget ne douta pas un instant qu'à la direction

de ces travaux, imposés en quelque sorte par un édit du roi, en 1666, il ne pût prendre une large part. Pourtant, toutes ses démarches, tous ses projets, un voyage à Paris, entrepris en 1668, n'aboutirent qu'à le faire nommer directeur des sculptures navales à l'arsenal de Toulon.

Girardon, ennuyé de cette besogne qui l'éloignait de Paris, ne fut pas fâché de s'en débarrasser au profit d'un homme que le cavalier Bernin lui avait sans doute recommandé.

Quoi qu'il en soit, entre son voyage à Paris et cette nomination à Toulon, Puget put retourner à Gênes et y séjourner quelque temps. Il termina des ouvrages laissés inachevés ; puis, cédant aux instances de l'intendant d'Infreville, abandonna sans retour la magnifique position qu'il avait occupée jadis, et qu'un instant même il avait paru presque décidé à reprendre, pour venir mener à Toulon une vie pleine de mesquines tracasseries et de vexations continuelles. L'âme fière de l'artiste, qui n'avait pu supporter le manque passager d'égards des Brignole, allait avoir à se courber devant les volontés des Colbert et des Lebrun, jusqu'au jour où, brisant sa chaîne, mais trop tard, et à la veille de mourir, il recouvrait enfin sa liberté.

Il y a peu d'époques plus étrangement surfaites que celle de Louis XIV. On célèbre sans fin ses largesses et la protection qu'il accorda aux arts et aux lettres. Cette magnificence consista, dans le cas qui nous occupe, à donner à Puget une pension de 1,200 écus, faible dédommagement de la position qu'il sacrifiait. Une chose est juste à dire : le siècle de Louis XIV est celui de la pompeuse grandeur et de l'humble obéissance. Tout, dans les arts comme dans la guerre, se ramène à une

magnifique et fatigante unité, reflet de la monotone grandeur du maître. C'est ainsi que Lebrun est surintendant des Beaux-Arts, et qu'un peintre impose des dessins, brevetés en quelque sorte, à tous ceux, sculpteurs ou architectes, qui veulent travailler pour le monarque. C'est ainsi que Lebrun et Colbert gouvernent despotiquement, à l'exemple du souverain, et cherchent à étouffer les résistances.

Comment un homme aux allures libres et hautaines, et déjà mal vu du ministre, pouvait-il gagner les faveurs de pareils chefs et arriver à une position digne de lui ?

A partir de 1668, Puget fut occupé à décorer des vaisseaux. L'esprit solennel et pompeux du temps se laisse ici bien juger. Oubliant ce grand principe, que, pour qu'une chose soit parfaite, il faut qu'elle soit appropriée à sa fin ; qu'ainsi donc, les vaisseaux, pour être plus légers à la mer et moins susceptibles de détérioration dans les combats, devaient être aussi simples que possible dans leur architecture, on voulait, par dessus tout, comme l'écrivit l'intendant La Guette à Colbert, « que leur splendide décoration fit esclater sur les mers la magnificence de Sa Majesté ». Dans ce but, on élevait sur les vaisseaux des châteaux d'avant et d'arrière, qui offraient à l'artiste des surfaces de 200 mètres carrés, où son imagination pouvait se donner carrière et sortir même quelquefois des justes bornes.

Puget n'inventa rien en ce genre ; il ne fit que développer et appliquer à sa mode les décorations alors en vogue. Si on veut avoir des notions précises sur ce genre d'ornements, il faut lire l'intéressante notice sur la sculpture navale, publiée en 1861, par M. V.

Brun, de Toulon. On apprendra ainsi à se retrouver parmi ces multitudes de tritons, d'hermès, de mascarons, qui en formaient la partie accessoire, et contribuaient, pour une bonne part, à alourdir et gêner la marche du bâtiment.

De nombreux dessins nous ont conservé les modèles de ces œuvres colossales, dont les progrès de l'art du constructeur ne tardèrent pas à faire abandonner chez nous la pratique, à l'imitation des Anglais.

M. Henri, archiviste de la ville de Toulon, dans l'instructive notice qu'il a consacrée à Puget, et où, le premier, il a fait justice des erreurs et des fables qui s'étaient attachées à la vie de son héros, nous a décrit quelques uns de ces dessins.

C'est ainsi qu'à l'arrière du soleil royal, la zone où est inscrit le nom du vaisseau était ornée d'un nombre infini d'arabesques. Quatre hermès la supportaient : l'un représentait un vieillard enveloppé de draperies ; les trois autres, de gracieuses femmes portant sur leurs têtes des corbeilles pleines de fleurs et de fruits. Deux guerriers, placés à droite et à gauche, complétaient la décoration.

Mais ce n'était là qu'un fragment de l'ensemble : au dessus de ce panneau, un grand bas-relief représentait le roi sous les traits du soleil, conduisant quatre chevaux lancés au galop ; au dessus, enfin, s'élevait le couronnement formé par deux belles femmes assises, noblement drapées et symbolisant l'Orient et l'Occident.

Je passe sous silence les nombreuses portions purement architecturales de la décoration, ovales ou ronds de cœur, aussi bien que les cartouches qui présentaient aux yeux, de tous côtés, la royale initiale du nom de Louis.

On comprend bien, en lisant de pareilles descriptions, cette lettre écrite, en 1684, par Seignelay à un intendant : « J'advoue qu'il faut que les ornements répondent à la grandeur et à la magnificence du roy, mais il faut aussi prendre garde qu'ils soyent incommodes ». Ils devaient, en réalité, l'être souvent, et l'on a peine aujourd'hui à se figurer des machines aussi pompeusement décorées, servant à autre chose qu'à un usage de cérémonie et d'apparat. N'est-il pas à regretter que Puget ait passé de longues années à composer de semblables monuments, admirables sans doute, et où son talent, un peu dramatique et pompeux, était à l'aise, mais que leur nature même condamnait à une prompt destruction, livrés, comme ils l'étaient, en proie aux boulets anglais et hollandais, et destinés à disparaître dans les profondeurs de la mer ?

Nous n'avons garde d'entrer ici dans les détails des œuvres que Puget composa pendant ces années; mais, à en juger par les fragments qui ont survécu, on est en droit de reconnaître en elles une pensée élevée, une harmonieuse composition, une exécution pleine de finesse. Dans ces compositions allégoriques, le sculpteur qui, né sur le bord de la mer, aime cet élément comme sa patrie, sait introduire une part de vérité; il les rend plus vivantes, moins lourdes, moins fausses, mais par cela même, en augmentant encore l'importance, hâte le moment où elles seront proscrites sans retour.

A Toulon, Puget ne s'occupait pas seulement de sculpture navale. L'intendant d'Infreville avait dit de lui, dès les premiers temps, qu'il était « aussi habile à l'architecture qu'aucun homme qui puisse s'en mêler ».

Aussi, avec son activité dévorante, cherchait-il de toutes manières à s'occuper. Il voulait reconstruire l'arsenal, et, par ses démarches continuelles, éveillait de toutes parts de jalouses susceptibilités. D'un côté, se lèvent contre lui les sculpteurs ordinaires de la marine qu'il veut courber à sa volonté ; de l'autre, le chevalier de Clairville, commissaire-général des fortifications, dont les plans bouleversent ses projets ; pardessus tout, Colbert et la réforme entreprise dans la décoration navale, réforme à laquelle l'artiste refuse de se prêter. A peine obtenait-il qu'on lui abandonnât quelques blocs de marbre qui se trouvaient sans emploi dans l'arsenal et dont il devait tirer des chefs-d'œuvre. Réduit désormais à n'exercer plus sur les ouvrages de sculpture entrepris à l'arsenal qu'une haute et souvent impuissante direction, Puget consacra à ce travail la plus grande portion de son temps.

Il en fut ainsi jusqu'en 1679. Puget cessa alors d'être attaché à la marine ; cette rupture ne fut probablement pas volontaire ; longtemps, en effet, l'artiste réclama, et sans succès, le paiement de travaux antérieurs à sa retraite imprévue. Il chercha aussi à rentrer en place et ne put y parvenir.

On lui offrait à Gênes une honorable retraite ; il l'aurait peut-être acceptée, si l'intendant de Vauvré n'avait pas su le retenir en France pour qu'il achevât son *Milon*.

C'est un fait que nous ne devons pas perdre de vue, combien les personnes qui voient Puget de près lui sont favorables. Les intendants d'Infreville, Arnoul, Matharel, de Vauvré, le président d'Oppède le protègent et approuvent ses plans ; ils le soutiennent autant qu'il est en eux contre la jalousie et les intrigues de

Clairville et de ses autres compétiteurs, que son caractère, entier et tout d'une pièce, n'était point fait pour calmer.

Ce n'était pas seulement à Toulon qu'il avait à supporter ces ennuis et ces mécomptes ; Marseille non plus ne lui en était pas avare. Nous avons dit qu'il voulait embellir sa ville natale, et que, dans le but surtout d'exercer sur un vaste théâtre le talent d'architecte qu'il sentait en lui, il s'était décidé à quitter Gènes.

Il voulait ouvrir à travers toute la ville, depuis la porte d'Aix jusqu'à celle de Rome, une somptueuse avenue dont le cours Saint-Louis est un fragment inachevé. Il voulait également, sur une vaste place, élever la statue du roi. Ses plans, adoptés d'abord, furent rejetés ensuite par le conseil de la ville, qui recula devant la dépense. Ce ne fut point sans des froissements nouveaux pour leur auteur.

A ce moment cependant, ses chefs-d'œuvre, le *Milon* et l'*Andromède*, étaient reçus avec enthousiasme à Versailles ; son fils, accueilli avec bonté par le roi. Lui-même élevait à Marseille plusieurs maisons et quelques édifices publics. Ses statues, qu'il a eu tant de peine à terminer et qui resteront comme ses chefs-d'œuvre, vont sans doute lui procurer des commandes. Il est question de lui faire exécuter pour Versailles un Apollon colossal et la statue du monarque ; mais les jalousies allaient leur train et rien ne devait réussir à Puget. Mariette, dans son *Abecedario*, nous affirme que Girardon, avec lequel Puget, à son début, devait avoir eu quelque démêlé, excitait contre lui, plus que tout autre, Colbert, « un des esprits du monde, a dit le président de Lamoignon, les plus difficiles pour ceux qui n'étaient ni d'état ni d'humeur à lui être

entièrement soumis ». Nous savons que Puget ne saurait être mis dans cette classe; aussi dut-il se résigner à passer les dernières années de sa vie dans d'obscurs travaux. En vain, il écrit à Louvois ces mots si fameux : « Je suis dans ma soixantième année, mais j'ai des forces et de la vigueur pour servir encore longtemps. Je suis nourri aux grands ouvrages, je nage quand j'y travaille, et le marbre tremble devant moi, pour si grosse que soit la pièce ». En vain, il fait plus tard le voyage de Versailles, et remet au roi un placet exposant sa misère et ses services. Louis XIV répond à François Puget, qui lui présente le *Milon* : « Votre père est grand et illustre, il n'y a personne en Europe qui le puisse égaler »; mais il néglige de faire régler les indemnités qui lui sont dues. Louvois le comble d'éloges; mais, pendant ce temps, l'envieux Girardon s'efforce de faire placer le *Milon* dans un coin obscur du parc de Versailles. Conçoit-on comment la vive et brusque nature de Puget devait supporter des coups pareils, lui dont les réparties étaient toujours si pleines de fougue et de vigueur, et qui s'écriait, une fois, dans un moment de colère : « Le roi n'aurait pas de peine à trouver un général parmi les bons officiers qu'il possède dans son armée; mais le roi ne peut faire un second Puget » ?

Quand on étudie cette vie agitée et incertaine, ces grandes entreprises brusquement arrêtées par des coups inattendus, on comprend que la sauvagerie naturelle à Puget, comme à Michel-Ange, s'en soit accrue; on comprend que, avec sa rude sincérité et ses allures indépendantes, il n'ait point su se faire valoir, dans un temps où l'étiquette et le décorum étendaient leur niveau sur toutes choses; on comprend surtout

qu'il y ait dans ses œuvres tant de mouvement, tant de parties heurtées, tant de brusquerie.

Puget mourut à Marseille, en 1694, dans sa maison de la rue de Rome, sur laquelle il avait gravé cette devise qui est le résumé et la moralité de toute sa vie : « Nul bien sans peine ».

II.

En commençant cette étude, je me promettais d'être bref sur l'histoire de notre grand homme; il en est allé autrement, mais je ne saurais y avoir regret. Pour Puget, en effet, sa vie est une partie de son œuvre. Elle la pénètre de tous côtés et jette sur ses travaux une nouvelle et vive lumière. Essayons maintenant de reprendre ses ouvrages principaux et de les apprécier tour à tour.

Il n'est pas, nous avons eu occasion de le dire, de branche des arts du dessin que Puget, dans sa laborieuse carrière, ait laissée inexplorée. On trouve à Aix et à Avignon des échantillons de son savoir-faire comme ciseleur sur métaux; Gênes, Marseille et Toulon nous le montrent comme architecte dans un grand nombre d'édifices privés ou publics, qui tous se recommandent par des qualités sérieuses. Pourtant, c'est par ses travaux de peinture, surtout par ceux de sculpture, qu'il appelle notre attention. Etudions-le sous ces deux aspects, et voyons quel jugement il convient de porter sur lui et son œuvre.

Sur Puget, peintre, nous serons bref. Nous avons vu que c'était vers la peinture qu'il avait d'abord dirigé son génie naissant. A ce moment, les artistes, lâchés à la poursuite d'un insaisissable beau idéal, avaient

inventé une nature à eux. Alors régnait, avec un éclat incontesté, Pietro de Cortone, « dédaignant la nature et méconnaissant l'antique », comme parle Emeric David, « romanesque, théâtral et incorrect », et Bérnin¹ ; « maniéré, faux et bizarre ».

Le jeune homme s'imprégna naturellement des défauts de ces maîtres vénérés, et les reproduisit dans ses ouvrages. A part quelques portraits, l'œuvre de peinture de Puget comprend exclusivement des tableaux religieux : Annonciation, Baptême du Christ, S. Jean-Baptiste au désert, Sainte Cécile, Baptême de Clovis ou de Constantin, tous ses sujets se rattachent à l'histoire sacrée. S'il ne sait pas, en général, employer d'autres formes que celles dont la banalité était exploitée par tous les artistes de l'époque, du moins une étude sincère de la nature se fait voir dans ses figures, et celles-ci sont vivantes. Une opposition savante des lumières et des ombres, une certaine chaleur, un certain éclat, sont les caractères qui le distinguent. Tout cela est souvent heurté, mal équilibré, rempli d'inégalités et de défauts. Aussi, ne faut-il pas chercher en Puget un grand peintre. Il n'en est qu'un rudiment. Dans sa peinture, se montrent déjà comme en germe les imperfections et les qualités qui se feront voir plus tard, d'une façon éclatante, dans les ouvrages de son ciseau. Il est inégal, heurté, souvent excessif ; mais sa force est toujours vivante et porte en soi une étincelle divine. Il a beau être plein d'affectation et de manière à l'exemple de son maître, il lui est toujours supérieur par la vigueur de son génie, qui, s'élevant au dessus des règles convenues, sait trouver des tons pleins de vérité et nous laisser apercevoir la nature dans son harmonie et dans sa sincérité.

Lorsqu'on étudie les peintures de Puget, on ne peut s'empêcher d'être frappé par ces contrastes et d'y reconnaître une forte individualité, préludant par de telles œuvres à des travaux plus grands et plus dignes d'admiration. Nul doute que Puget ne nous eût donné des ouvrages qui le mettraient au premier rang des peintres français ; mais il paraît que, vers 1667, il fut atteint d'une maladie qui le força à abandonner presque complètement le pinceau. Aussi bien, il était né sculpteur, et c'est de ce côté-là qu'il devait chercher sa voie.

Comme Michel-Ange, avec lequel on l'a souvent comparé, et non sans raison, il laisse percer dans toutes ses œuvres cet instinct intime et profond qui l'attirait vers la sculpture. Jusqu'à cette constante opposition de la lumière et des ombres que nous signalions et dont le résultat est de donner à ses toiles l'aspect de hauts reliefs, tout en lui témoigne du don qu'il avait reçu.

Dans la première partie de cette étude, nous avons assez longuement parlé de ses travaux à l'arsenal de Toulon. Nous avons constaté que Puget, tout en donnant aux sculptures qu'il exécuta à cette époque le cachet propre de son individualité et de son talent, ne fit pas faire un grand pas à cette branche de son art ; qu'au surplus, cette branche même était, par sa nature, destinée à ne pas porter de fruits ; elle allait bientôt disparaître, nous laissant seulement le regret que l'artiste ait consacré tant d'années à des travaux inutiles pour sa gloire et pour la postérité.

Il est temps d'étudier ces grandes œuvres qui, dans trois villes, Toulon, Gênes et Paris, témoignent du génie de leur auteur et nous sont aussi la preuve de

son développement et de ses progrès. C'est en poursuivant un tel examen que nous apprendrons à connaître vraiment Puget, et que nous nous instruirons à son école. Et d'abord nous pourrions dire, avec le judicieux, quoique un peu solennel, Emeric David : « L'amour du vrai forme la base de son talent ; la vigueur dans son style n'exclut point la grâce ». Et ailleurs encore : « Il faut à son ciseau un drame où se manifeste une passion véhémence ; il est aussi pathétique dans le choix du moment, qu'il est expressif dans la disposition de la figure, énergique dans l'exécution ». Chez lui, les muscles ont la souplesse de la nature, et toutes les parties du corps participent à l'expression qui paraît sur le visage.

Il est certain que Puget connut l'antique. Ses nombreux voyages en Italie, son séjour à Rome, en sont autant de preuves sans réplique. Il l'a connu, il l'a étudié sans nul doute, mais il n'en a pas toujours compris la souveraine beauté ; ou du moins, s'il l'a comprise, c'est celle de la seconde époque de l'art grec à laquelle il a été le plus sensible, et qu'il a cherché à reproduire dans ses ouvrages.

Depuis les Cariatides jusqu'au Milon, toutes ces statues se rattachent à l'école qui nous a légué l'Hercule Farnèse et le Laocoon. Indépendamment des raisons personnelles qui devaient inspirer ce choix au sculpteur, ne lui était-il pas suggéré en quelque sorte par l'esprit même de son époque ? A l'école du Bernin et de Crotone, le monde a désappris la simplicité.

Sera-ce Louis XIV avec Versailles et ses pompes qui la lui aurait apprise de nouveau ? Presque partout où notre regard s'étend dans ce XVII^e siècle, nous ne voyons que bouffissure et qu'emphase. Les plus beaux

esprits de cet âge échappent à peine à la contagion. A grand effort de génie, quelques-uns, comme Poussin, arrivent à sortir de l'ornière où les autres sont engagés. Malgré tout, il reste encore dans leurs ouvrages un je ne sais quoi qui témoigne qu'un homme, pour si grand, pour si personnel qu'il soit, ne peut s'enfuir hors de son siècle, et qu'il doit, quoi qu'il en ait, subir son influence, bienfaisante ou funeste, selon les cas.

C'est pourquoi, au lieu de reprocher à Puget d'avoir pris pour modèle Agasias ou Lysippe, félicitons-le d'avoir su se rapprocher de ces maîtres, dont les œuvres, pour n'avoir qu'une beauté inférieure, sont belles cependant et pleines de vie.

Donnant aux chairs une telle vérité qu'elles semblent vivre sous son ciseau, Puget a été surnommé le Rubens de la sculpture. Est-il nécessaire de discuter cette qualification, et l'artiste Provençal ne surpasse-t-il pas celui auquel on l'a comparé, par la perfection avec laquelle il a exprimé toutes les affections de l'âme humaine ; tandis que Rubens oubliait parfois de les rendre sensibles sous le poids des carnations opulentes dont il les chargeait ? Ce n'est pas tout, en effet, de composer de beaux corps ; et Puget l'a bien compris. Il faut que ces corps renferment une âme vivante, dont ils soient le vêtement convenable et approprié.

M. Zénon Pons, a consacré, en 1810, aux Cariatides de l'Hôtel de Ville de Toulon, quelques pages intéressantes qui en font sentir les beautés. Nous allons essayer de les compléter.

Les habitants de la ville de Carie, en Laconie, ayant, à ce que raconte la tradition, soutenu les Perses envahisseurs de la Grèce, furent ensuite massacrés par leurs compatriotes qu'ils avaient trahis. Leurs femmes

réduites en servitude, furent condamnées aux plus durs travaux. L'art lui-même voulut éterniser leur supplice, et, posant sur leurs têtes ou sur leurs épaules des portions de monuments, en fit des consoles ou des colonnes.

Quoi qu'il en soit de cette légende, l'Acropole d'Athènes nous a conservé de splendides témoignages de cet esclavage immobilisé.

Les Cariatides de Puget, qu'on devrait appeler plutôt des Atlantes, car ce sont des hommes et non pas des femmes — et l'on sait qu'Atlas eut un jour à porter le ciel sur ses robustes épaules, — ses Cariatides soutiennent le balcon de l'Hôtel de Ville. Certains ont assuré que l'artiste avait représenté sous leurs traits les consuls de la ville, dont il avait à se plaindre. Quoi qu'on sache du caractère de l'artiste, il n'est pas probable que le récit de cette vengeance renouvelée de Michel-Ange soit bien authentique. Rien dans l'œuvre elle-même ne semble l'indiquer. Leur attitude est simple et naturelle; leurs formes communes, mais non triviales. Les membres de ces deux colosses attestent par dessus tout une profonde science anatomique; et leurs muscles puissants n'ont pu appartenir qu'à des portefaix du port, habitués dès l'enfance à remuer les plus lourds fardeaux. La partie inférieure de ces figures est enfermée dans une gaine comme celle des Hermès. Elles font des efforts inouïs pour supporter le fardeau qui les écrase. Elles sont au moment d'en être accablées. Les muscles se contractent avec violence, les veines sont gonflées et prêtes à rompre. L'un des deux atlantes, plus jeune, sent déjà faiblir sa tête sur laquelle tout le poids est réuni; il cherche à la soutenir avec son poing placé sous sa joue; son autre main

s'efforce de soulever l'angle du balcon. Son compagnon, plus fort, appuie sa main droite sur sa hanche, comme pour faire un arc-boutant ; son bras gauche est étendu au dessus de son front, qu'il garantit du soleil. Telle est cette œuvre dont la perfection valut au « sieur Puget, maître *esculteur* », une indemnité de deux cents livres en sus du prix convenu. J'imagine que les consuls ne lui auraient point accordé cette gratification, s'il s'était agi de leur caricature. Si l'on examine, au surplus, avec attention ces beaux et vigoureux atlantes dont les corps se raidissent contre la douleur, trouve-t-on en eux quelque intention satirique ? Pour moi, je ne saurais y parvenir. Je vois seulement une œuvre de jeunesse, non encore sans défaut, un peu vulgaire peut-être, mais vivante et forte, puissamment conçue et exécutée, et, pour tout dire en un mot, féconde en promesse. En elle, les énergies longtemps contenues de l'artiste se sont fait jour à la fin ; mais rien ne prouve qu'il se soit laissé guider par des sentiments étrangers au but de son art.

De nombreux rapports se font sentir entre les Cariatides et l'Hercule de Vaux. Ce sont évidemment des œuvres de la première manière de l'artiste non encore parvenu à son complet développement. Semblable en cela à l'Hercule Farnèse, celui de Puget est un portefaix ! Ses muscles et ses chairs sont parfaits d'exécution ; on sent la vie circuler en eux. Il me tarde, laissant ces débuts, pour si remarquables qu'ils soient, d'arriver à la seconde période qu'on peut distinguer dans l'existence de l'artiste ; je veux dire son séjour à Gènes. Au milieu de sa vie traversée et agitée, c'est le port abrité contre le vent, où il jette l'ancre pendant quelques jours.

Alphonse Rabbe, auteur d'un mémoire présenté en 1807 à l'Académie de Marseille, a pu dire avec raison : « Depuis les Cariatides du Louvre, il restait un vide immense que rien encore n'avait rempli ». Ceux qui suivirent J. Goujon avaient affecté de prendre une route différente. Sous prétexte de se rapprocher de la nature, ils n'avaient fait que s'en éloigner davantage. Les contrastes, les oppositions, les mouvements exagérés remplaçaient les lignes simples et nobles. « Au lieu de cette unité d'effet si douce à l'œil dans les statues antiques, un brisement continuel de plans, un fatigant papillotage épuisait une attention qui ne pouvait fixer l'objet principal. On voulait que le marbre ployât à l'œil ; on voulait peindre en marbre, et les limites des deux arts se trouvaient confondues ».

Au milieu de toute une longue suite d'artistes, qui désertaient ainsi les sentiers austères de l'art pour les grands chemins de la convention et de la mode, la fière indépendance de Puget résista seule à la contagion. Pénétré des beautés de l'antique, il lutta contre la corruption qui l'entourait et enfanta des chefs-d'œuvre. Mais nulle part plus qu'à Gênes, il ne fut donné à son génie de se développer librement. En France, toujours retenu par quelque obstacle, il n'eut jamais, ni comme architecte, ni comme statuaire, le bonheur, qu'il souhaitait pourtant avec tant d'ardeur, de produire un ouvrage digne de lui. A Gênes, au contraire, dégagé de toute contrainte, il put unir, dans ses œuvres, à un dessin austère, à des formes vraies, des mouvements pleins de simplicité et de noblesse. Ces qualités apparaissent clairement aux yeux de tous ceux qui visitent l'église de Sainte-Marie

de Carignan. Après en avoir gravi la coupole, du haut de laquelle la vue s'étend splendide sur le golfe de Gênes, sur la ville elle-même et sur ses palais, avec quel plaisir ne se repose-t-on pas ensuite en contemplant les deux statues de notre artiste, qui ornent l'intérieur de l'édifice. Si l'une d'elles, qui, sous le nom de S. Ambroise, nous représente un des membres de la noble famille Sauli, est pleine de puissance et de grandeur, du moins le faible intérêt qui se rattache à sa conception multiple, empêche-t-il qu'elle n'agisse sur nous aussi fortement que sa voisine. Celle-ci offre à nos regards S. Sébastien. Peintres et sculpteurs ont assurément fait un étrange abus de cette figure, qui, parmi des personnages drapés et vêtus, leur permettait toujours d'introduire, dans des ouvrages sacrés, une belle académie de jeune homme, dont les formes nues auraient autrement soulevé des objections ; mais aucune des représentations du soldat martyr n'est aussi belle. Ici, en effet, à travers l'enveloppe corporelle, Puget a vu l'âme du héros chrétien et l'a rendue sensible au milieu des souffrances d'une nature mortelle.

Il a su avec un art merveilleux nous peindre la douleur morale combinée avec l'agonie physique. La main savante qui conduisit son ciseau a obéi à une âme émue, à un esprit rempli de pensées. Déjà les jambes défaillantes du martyr fléchissent sous lui, ses bras liés à un arbre portent seuls le poids de son corps ; mais, jusque dans sa plus grande faiblesse et dans le paroxysme de la douleur, il conserve une noblesse digne de sa courageuse résolution. Sans parler de la fraîcheur d'exécution qui distingue cette statue, on ne saurait trop louer le sentiment puissant, l'énergie qui éclatent en elle de toutes parts, et ne

compromettent jamais la beauté des formes et leur distinction.

Cicognara, dans son *Histoire de la sculpture*, écrivait : « Puget, tant célébré par les Français, n'a que des défauts. Dépourvu d'harmonie, négligé dans les détails, on ne peut trouver en lui aucune apparence de bien, qui ne donne sujet à une juste critique ». On croirait, en lisant ces lignes, qu'il n'a jamais été donné à leur auteur de contempler l'Immaculée Conception de l'*Albergo dei Poveri*. Rien, au contraire, n'est plus élégant, plus harmonieux, plus fini, que ce groupe renommé. La Vierge, pleine d'une divine pureté, est en extase, et les Anges qui l'entourent rendent hommage à sa beauté.

C'est seulement dans son âme que le sculpteur pouvait puiser le sentiment d'un pareil sujet. Tant de mysticisme, de délicatesse, d'humilité n'étaient point le fait de l'art antique, et nul autre que Puget n'eût été capable d'assouplir à ce point la matière la plus rebelle, de produire une œuvre aussi pleine de jeunesse, de candeur et d'émotion. Les rudesses du marbre ont disparu pour faire place à l'expression la plus complète de l'amour et de la pudeur. Devant cette œuvre pleine de douceur, on se sent envahi comme par des parfums d'une suavité pénétrante.

Si la Vierge à la chaise de Raphaël est encore la plus belle et la plus parfaite des images de la Vierge-Mère que l'art a multipliées, le groupe de Gênes mérite assurément d'être placé non loin de la Vénus chrétienne du peintre d'Urbain. Il s'en rapproche par la beauté, et l'on sent de plus en lui un souffle mystique, complètement étranger à l'œuvre du grand peintre de la Renaissance.

Dans la même chapelle, à quelques pas du chef-d'œuvre de Puget, est un médaillon en haut relief, attribué à Michel-Ange par la tradition et représentant une *Pietà*. Il y a en lui un charme secret qui séduit et qui captive. Les yeux ont peine à s'en détacher, quand ils s'y sont fixés une fois ; et pourtant la Madone du maître provençal ne souffre en rien d'un tel voisinage ; l'admiration qu'elle inspire n'en est pas moindre.

La conception de *l'Albergo*, et avec elle la plupart des œuvres génoises de Puget, nous sont un témoignage vivant de la paix et de l'harmonie dont il jouissait alors. Quel autre qu'un homme heureux aurait imaginé cette Vierge, dont l'ineffable tendresse éveille dans les échos de notre âme tant de sentiments tranquilles et doux ?

Il en va tout autrement, si nous regardons à leur tour les œuvres que l'artiste produisit pendant la troisième période de sa vie. Au milieu des luttes et des inquiétudes de chaque jour, il sentit se réveiller en lui ce caractère ardent, impatient du joug, qui, pendant ses années de repos et d'apaisement, semblait avoir sommeillé. Ses mécomptes et ses déboires cruels trouvèrent leur expression dans les ouvrages que son ciseau créa pour nous. Ceux-ci gardent assurément en eux tout le talent qui se montre dans le S. Sébastien et dans la Madone ; mais la dignité et le calme qui respirent dans ces figures a cédé la place à je ne sais quoi de violent et de heurté, reflet amer des tumultes intérieurs dont le sculpteur est agité.

On sait l'histoire de ces trois blocs de marbre, dont Puget s'était emparé dans l'Arsenal de Toulon et d'où il parvint à faire sortir trois chefs-d'œuvre :

le Milon, l'Andromède et l'Alexandre. Ce n'est point sans peine qu'ils purent être achevés; et, sans le zèle de l'intendant de Vauvray, aucun d'eux sans doute n'aurait vu le jour.

De ces trois ouvrages, le Milon est le plus célèbre. Son étude doit rendre plus facile celle des deux autres. Vauvray écrivait à son sujet à Colbert, le 6 mars 1682 : « Je puis vous assurer, Monseigneur, qu'il n'y aura rien de plus beau à Versailles ». En effet, quand la statue fut déballée en présence du roi, elle excita une admiration sans pareille. La reine, émue de pitié pour l'athlète que le lion déchire à belles dents, ne put retenir un cri : « Ah ! le pauvre homme ! comme il souffre » ! Lebrun, que nous ne sommes pourtant pas habitués à rencontrer parmi les amis de Puget, lui adressa, à cette occasion, la plus amicale et la plus élogieuse des lettres. Toutes les expressions n'en sont peut-être pas bien sincères, elle témoigne pourtant de l'admiration suscitée par l'œuvre et par le talent de son auteur.

« La manière de traiter les chairs, dit M. Henry, est l'une des qualités qui distinguent les ouvrages de Puget. C'est toujours par méplats qu'il procède et qu'il arrive à cette souplesse qui constitue l'enveloppe charnue de ses figures ».

Dans aucune de ses statues peut-être, cette qualité n'est portée à un degré aussi élevé que dans le Milon. Qu'il y a loin d'une œuvre pareille aux sculptures médiocres et lourdes du temps de Henri IV et de Louis XIII ! Sarrazin lui-même et ses Cariatides du pavillon de l'Horloge, de quelle hauteur ne sont-ils pas dépassés ? Nous sommes ici en présence d'une œuvre vivante. Le sang circule précipitamment dans

les veines, la peau cruellement tirillée semble prête à se déchirer. Tandis que le bras gauche de l'athlète se plonge dans la gueule du lion, pour en arracher la langue, l'épuisement fait déjà fléchir sa jambe droite. La douleur, le désespoir, une colère impuissante se peignent et se mêlent sur son visage.

Il ne faut pas comparer un pareil ouvrage aux figures sereines de Phidias. Entre les deux, la distance est grande. Nous avons déjà indiqué à quelles origines on peut le rattacher dans l'antiquité; nous avons dit ce qu'il renferme de particulier à son temps et à son auteur; mais ce que nous ne signalerons jamais assez, ce sont les beautés de tout genre dont il est rempli. Nous avons devant nous une originalité puissante, qui, prenant dans la nature les éléments de son œuvre, les combine ensuite, et par une libre interprétation les idéalise à sa manière. Le lion, par exemple, dont les griffes labourent les flancs du vieux Milon, ressemble bien plus à un animal fantastique qu'à un lion; et pourtant, comme l'a fait observer Gustave Planche, « il y a tant de souplesse dans le corps, tant de joie dans les yeux, tant de rage dans les griffes et les dents, que le spectateur oublie ce qu'il y a de fantaisie pure dans l'exécution de ce morceau ». Il y a là une grande leçon, et par cet exemple les artistes peuvent apprendre, mieux peut-être que par l'étude, les merveilles de l'art grec; comment, trouvant dans la nature les éléments de son œuvre, le sculpteur peut les transformer au contact de sa libre pensée, sans cesser pour cela d'être exact et vrai. Au milieu des situations violentes qu'il affectionnait, et dont l'expression semble être le partage de son ciseau, Puget a un mérite incontestable: il sait éviter ces gestes outrés que leur per-

manence finit par rendre horribles et insupportables dans une œuvre d'art. Tout en exprimant la violence des passions, il reste souple et cadencé. Il garde à merveille cette mesure, ce calme dans l'action qui est le propre de Michel-Ange. Il s'efforce de marcher sur les traces des anciens et de concilier, comme ils ont fait dans le Laocoon et les Niobides, ces deux choses si contraires, le repos et le mouvement. Il n'y réussit pas toujours, mais du moins il a le mérite de tenter cette grande tâche, et de racheter les défauts dont il n'est pas exempt par des qualités nombreuses et rares.

Je sais bien que plusieurs louent Puget de ces défauts mêmes, et ne tarissent pas d'éloges sur cette abondance de détails propres à ses œuvres. Apprenons à mieux placer notre admiration, et prenons garde de voir autre chose, dans ces prétendues beautés, que le résultat de la mauvaise éducation de l'artiste. Mieux dirigée, sa vive et heureuse nature n'eût pas commis ces fautes, et, pour être moins achevés dans leurs détails, ses ouvrages n'en seraient pas moins illustres.

Même après le Milon, le groupe de Persée délivrant Andromède mérite d'être nommé. L'extrême différence de taille des deux personnages demeure bien inexplicquée, malgré toutes les raisons qu'on en a données; mais pourtant cette pièce énorme offre à nos yeux une composition claire, bien mouvementée et bien rendue. Le Persée est fort, audacieux, triomphant; l'Andromède, pleine de délicatesse et de charmes. On a dit d'elle qu'elle était faite « avec tendresse »; à coup sûr, elle est empreinte de cette mélancolie habituelle aux ouvrages de Puget. Malgré sa nudité, rien dans la modestie de son attitude ne déparerait les plus chastes compositions du génie antique. Un amour détachant la jeune

filles, complète ce groupe charmant, qui, dans l'œuvre du maître fait le pendant de la Conception, de même que le Milon rappelle le S. Sébastien. Si l'on peut, en effet, comparer entre elles des compositions aussi différentes par leur sujet, n'y a-t-il pas dans ces deux ouvrages la même délicatesse, le même talent ; et ne sont-elles pas séparées seulement par la somme des tristesses que le temps avait réunies dans l'âme de leur auteur ?

Les derniers travaux de Puget ont été des bas-reliefs ; ce sont de véritables tableaux sculptés ; on dirait que l'artiste, au moment de quitter la vie, a voulu fondre en un seul les deux arts qu'il avait successivement cultivés. Quelle que soit l'habileté avec laquelle il a accompli cette tâche, nous ne conseillerons jamais à personne d'en tenter une pareille. Il est bon que les arts conservent chacun leurs routes séparées, ils se développent ainsi d'un essor plus libre vers leurs destinées véritables.

Le bas-relief de *Diogène et Alexandre*, celui de la *Peste*, que l'artiste laissa inachevé, sont assurément recommandables à beaucoup d'égards. Il leur manque seulement, pour être tout-à-fait irréprochables, de n'être pas plus franchement ce qu'ils sont : des chefs-d'œuvre de la sculpture.

Puget, c'est la faute de son éducation négligée, manque de science, quelquefois aussi de goût. Il travaille avec hardiesse, même avec témérité ; il se laisse aller trop facilement aux élans de sa puissante nature. Ses œuvres sont pleines d'action, de mouvement et de force ; l'expression la plus passionnée déborde de chacune d'elles. Il sait choisir dans chaque figure l'accent de la vie, il sait ensuite admirablement l'exprimer.

Possédant au plus haut degré le sentiment de la forme réelle et vivante, il sait rendre avec une étonnante souplesse toutes les parties du corps. Nul n'a donné plus que lui de chaleur au marbre, et l'on a pu avec justice le ranger dans la famille des « génies privilégiés ». Ce n'est pas pour rien que la nature l'avait fait naître, comme dit pompeusement Emeric David, « au pied de ces monts parfumés, d'où découle à flots vermeils le suc de l'arbre de Minerve ». On sent, à n'en pas douter, dans tous ses ouvrages, que, semblable aux illustres Grecs et aux Italiens leurs héritiers, il était né sous un ciel plein de lumière, en face de la mer profonde, et que la sereine nature avait déposé dans son âme les germes de l'instinct sacré du beau.

C'est pourquoi nous ne pouvons mieux résumer ce travail qu'en répétant avec un critique: « Puget se distingue par la hardiesse et la vigueur. S'il eût étudié plus soigneusement les formes pures de l'antique, il aurait surpassé tous les statuaires modernes ».

DE L'ART MODERNE

EN ALLEMAGNE ;

par M. Em. IM-THURN,

Associé-résident.

Définir l'art, raconter comment il prit naissance, signaler ses apparitions les plus glorieuses, et, de là, arriver rapidement à l'art contemporain, afin de détailler celui-ci dans sa vie, ses tendances et son activité en Allemagne, telle est l'intention de ce petit travail, où nous nous sommes étudié à mettre en saillie des œuvres peu connues en France et cependant fort remarquables. Et, tout d'abord, entrer dans quelques considérations sur la théorie de l'art, n'est-ce pas dire le point de vue où l'on se place ? L'art n'est que ce que nous le faisons : pour les uns, le culte de l'idéal, la splendeur du beau, l'horizon lointain, le but éternel ; pour les autres, le but qui se voit, le culte du réel, la recherche et la satisfaction des sens.

Entrons dans le sujet lui-même : l'art est la représentation simultanée de la forme et de l'idée, ou plutôt c'est le lien étroit qui existe entre la forme et

l'idée : c'est, en d'autres termes, le rapport intime entre l'être intérieur et l'individu extérieur, ou entre ce qui représente et ce qui est représenté. Ce lien étroit, ce rapport intime est nécessaire : sans lui, plus d'art ; mais si personne ne saurait le nier, qui pourrait, *a priori*, le déterminer ?... Il se développe ou s'altère selon les différentes natures, les degrés de l'intelligence et les nuances de la sensibilité. Privé de ces puissants mobiles, l'intelligence et le cœur, l'art se perd et s'absorbe dans le métier, c'est-à-dire dans l'exécution purement pratique et matérielle. Vivifié par eux, l'art vit, se meut dans sa sphère spirituelle, il crée ; car, par une affinité insaisissable, l'idée, au moment où elle naît au dedans de nous, tend immédiatement à se manifester par la représentation extérieure, et achève de se développer dans l'esprit au moyen de cette représentation. Ce qui est extérieur, ce qui représente dans l'art, c'est la forme sensible, réelle, privée du secours de l'imagination ; en un mot, son but le moins élevé. Ce qui est intérieur, ou ce qui est représenté, c'est la vie intellectuelle, le rayonnement de la pensée, c'est l'âme de la forme, l'idée artistique et son acception la plus élevée. C'est pourquoi toute œuvre d'art doit aspirer non-seulement à la nature, mais à cette vie intérieure d'exaltation que provoque chez l'artiste la contemplation de son sujet. L'idée artistique est donc, beaucoup plus qu'une idée proprement dite, intimement liée à la forme ; elle ne se contente pas de décrire, comme pourrait le faire le langage, il faut qu'elle soit représentée par l'œuvre elle-même. Cependant la production de cette œuvre complète est laborieuse : l'idée préexistante est souvent obscure, la pensée qui préside à cette procréation su-

biras des phases diverses encore inconnues, comme le germe des plantes aux plantes qui naîtront. Alors viendra le tour de la sensation, d'une sensation vive et forte de l'âme ; elle s'emparera de l'idée et la façonnera à sa guise. Le problème de l'art consiste à exprimer les conditions dans lesquelles la vie sensible de l'âme humaine peut s'unir à des formes extérieures bienfaisantes ; il réside encore dans la différence qui existe entre la forme réelle et la forme artistique, et le rapport inséparable de cette dernière avec la puissance de sentir, vaste domaine psychologique qui caractérise l'élément essentiel de l'art. Toutefois, la forme artistique disparaîtrait, si elle ne savait se soumettre à des lois organiques et s'incorporer en elles, de même que la musique, qui, pour s'identifier avec notre esprit, s'unit intimement aux rapports mathématiques. Ce sont ces lois qui, jointes à la forme, à l'idée, à la vie intérieure, établissent l'esthétique de l'art, c'est-à-dire sa théorie la plus élevée, celle de laquelle procède le beau. Que sera donc le beau ? Pourra-t-il être la représentation d'une individualité quelconque, d'un type unique, vrai, palpitant, déterminé ? Non, nous osons l'affirmer, malgré toutes les prétentions des écoles réalistes contemporaines. Le beau est cette vérité qui illumine de ses rayons l'artiste, le poète ou le philosophe ; cette vérité qui exalte, qui édifie, ce je ne sais quoi d'indéfinissable qui relie les cieux à la terre et dont la source est en Dieu même. C'est ce qui nous explique comment Léonard, Raphaël et tant d'autres, affirment n'avoir point cherché sur la terre le type de leur beau idéal.

La patrie de l'art sera donc partout où il y a un cœur pour sentir, une intelligence pour comprendre

le beau. Vivement impressionné de tout ce que la création lui offrait de grand, de symbolique et de mystérieux, l'homme primitif a cherché le problème de son existence et celui de l'organisation des mondes. Il a voulu s'expliquer la cause des phénomènes, comprendre leur enchaînement, et n'a découvert que le lien suprême de toutes choses. Alors il a voulu pénétrer la forme invisible et l'adorer, aspirant ainsi toujours au modèle idéal de la nature; il est arrivé, par des recherches successives, à la figure de l'homme créé à l'image de Dieu: l'homme, la forme par excellence, la plus élevée à laquelle il pût atteindre.

Pénétré de cette vérité, il s'est plu à reproduire la figure humaine sous toutes ses faces, et, dès lors, il s'est senti attiré, par le charme du beau, vers le principe éternel du vrai et du bien. Le spectacle de l'univers a fait naître le sentiment religieux, lequel, à son tour, a produit l'amour de l'art.

Une même aspiration les a fait naître, disait un penseur allemand, une même aspiration les fera vivre et palpiter jusqu'à la fin des siècles, au sein du monde phénoménal. Cependant, c'est précisément parce que l'art appartient à tous les temps et à tous les lieux qu'il nous serait impossible de lui assigner une patrie particulière.

Une nuit profonde, nous disent les historiens, règne sur ces premières époques de la création, chez toutes les nations de l'antiquité. Quel sera le savant archéologue assez habile et assez consciencieux pour nous donner une relation vraie du développement de la civilisation chez les peuples et dans les empires les plus célèbres, en repoussant toute hypothèse ou toute induction qui ne naîtrait pas de l'expérience des âges ?

D'ailleurs, nous ne nous proposons point ici de remonter à l'enfance de l'art, qu'il faudrait peut-être chercher chez les Chaldéens, les Indous et les Egyptiens; mais nous nous proposons seulement, avant d'arriver à notre époque, d'en indiquer sommairement les périodes les plus glorieuses. Pourquoi celles-ci sont-elles si clairsemées dans l'histoire des siècles, et pourquoi appartiennent-elles plutôt à celui-ci qu'à celui-là? Le génie ne saurait être alimenté que par la foi et l'héroïsme, qui tous deux produisent l'enthousiasme; or, il est des temps où ces puissants mobiles paraissent ignorés, les peuples sont en souffrance, et le sentiment de l'art se perd. La Grèce ne peut devenir le foyer de l'art ancien qu'à condition de posséder le plus haut degré de civilisation morale, philosophique et religieuse de l'antiquité; qu'à condition de produire dans toutes les sphères les hommes les plus célèbres, les guerriers les plus illustres. L'Italie ne peut enfanter la Renaissance que grâce au sentiment pieux qui l'avait inspirée tout d'abord, et qui, du moment où il se perd d'une façon complète, entraîne avec lui la décadence de l'art. Ainsi en Allemagne et partout. Cependant, puisque nous entrons dans quelques considérations sur l'art ancien, nous ne craindrons point de nous écarter encore un instant de notre sujet, pour rejeter comme point de départ l'opinion de quelques historiens, qui se plaisent à démontrer que l'espèce humaine n'est qu'un heureux débris d'une population antérieure, et que nos arts, nos traditions sont des trésors sauvés des décombres d'un monde qui aurait précédé le nôtre.

Nous lisons partout, dans le passé, la preuve du contraire; car nulle part le granit primitif, quelque avant

que l'on pénètre dans les entrailles de la terre, ne présente la trace d'êtres organiques ; bien plus, on n'en découvre aucun vestige dans l'analyse de ses masses. D'ailleurs, les révolutions et les phénomènes qui, les premiers, ont ravagé l'intérieur de notre globe, loin de faire supposer une histoire antérieure de l'homme, appartiennent tous à une série de créations progressives, qui ont rendu peu à peu notre terre habitable. Pour s'en convaincre, il n'y a qu'à lire le premier chapitre de la Genèse, auquel la science contemporaine vient de rendre le plus éclatant témoignage de vérité. Six époques successives, dont nous ne connaissons pas la durée, furent employées par Dieu pour créer toutes choses : l'homme fut la dernière de ces créations, le complément et le couronnement de son œuvre. Son origine est donc bien connue, incontestable pour qui s'appuie sur le seul point de départ possible, la Bible. Toute autre science, toute autre philosophie nous paraîtrait vaine et sans effet : ce serait vouloir s'égarer avant d'être seulement en chemin.

Si donc l'art fut pratiqué dès la plus haute antiquité, son berceau n'est réellement pour nous qu'en Grèce, où nous le voyons sorti de ses limbes et pompeusement représenté par les Apelles, les Euphranor, les Zeuxis, les Parrhasius, les Phidias et les Praxitèle. Les belles traditions de ces grands maîtres se perdent peu à peu, ainsi que la plupart des monuments de leur gloire, et un art nouveau, essentiellement religieux dans ses débuts, prend naissance en Italie. Il est inauguré par un Cimabue, un Giotto, par un Giovanni da Fiesole (surnommé Beato Angelico), un Fra Bartolomeo (surnommé Baccio della Porta), un An-

drea Orcagna , un Pérugin , en attendant que trois puissants génies, les Leonardo da Vinci , les Buonarrotti , les Sanzio et beaucoup d'autres, tels que les Titien , les Véronèse, les Corrège, vinsent le consacrer d'une façon plus éclatante. En Espagne , également, les mêmes influences se font sentir , quoique à des degrés moindres, et ont parmi leurs plus dignes représentants un Moralès , surnommé le Divin ; un Zurbaran, un Vélasquez, un Ribera et un Murillo. Vers la même époque, une seconde école-mère se fonda dans le Nord : en Allemagne, c'est un Jean Holbein , un Albert Dürer ; dans les Pays-Bas , un Jean Van Eyck, inventeur de la peinture à l'huile ; un Hemmelinck , et, plus tard, un Rubens, un Rembrandt , un Van Dyck. Ce sont là les grandes écoles, celles qui n'ont procédé que d'elles-mêmes, quoique l'école italienne, par quelques rares, mais très heureuses importations, ait pu s'inspirer de son auguste devancière, l'école d'Athènes, qui fut purement et simplement celle du beau.

Elles ont chacune un génie qui leur est particulier, et qui permet de les proclamer souveraines et sans rivales. D'autres écoles se sont produites ; mais, privées d'inspirations généreuses et puissantes, elles n'ont jamais été que secondaires. Cependant, à travers bien des défaillances, la France doit s'honorer à juste titre d'avoir produit un Poussin, un Le Sueur, un Claude Lorrain , un Charles Lebrun, un David et bien d'autres. Enfin, à notre époque, tandis que la Grèce, l'Italie, l'Espagne, les Pays-Bas, épuisés de merveilles, ensevelis dans un deuil profond, pleurent encore leurs grands artistes et n'en produisent plus, l'Allemagne contemporaine, active et persévérante, voit encore se développer dans son sein quelques hom-

mes de talent, et la France ouvre carrière à un art varié, éclectique, qui, s'il est précurseur d'un art plus grand encore, occupera à tout jamais une place dans l'histoire.

Nous voudrions essayer de donner un aperçu général sur les tendances des écoles actuelles en Allemagne, apprécier les résultats obtenus depuis près d'un demi-siècle et détailler ceux-ci dans l'œuvre complète de deux ou trois de nos plus grandes figures contemporaines.

L'Allemagne mystique possède un art essentiellement conventionnel; ses artistes, oubliant la recherche du vrai, inventent et exécutent de grandes pages, sans trop se préoccuper de la nature.

Leur école, tout intellectuelle, méprise également la couleur, l'habileté du pinceau : peindre est pour eux synonyme d'écrire. De là, des poèmes, et non des tableaux, déroulant les destinées du genre humain, les migrations des peuples, les mythes et les apocalypses des religions, ou bien encore des symbolismes et des systèmes philosophiques, où les figures interviennent plutôt comme signes hiéroglyphiques que comme représentation de l'individu. De là aussi cette absence de préoccupation quant à l'exécution matérielle, abandonnée fort souvent à des élèves, dès que les cartons sont achevés. Michel-Ange, le plus austère penseur qui fut jamais, exécutait tout lui-même, et poussait le soin jusqu'à faire ses pinceaux, broyer ses couleurs, appliquer son enduit. Quand on regarde le *Jugement dernier*, dit un critique contemporain, ou le plafond de la chapelle Sixtine, on est vivement impressionné par la grandeur du style, la puissance du modelé, la sobriété sévère du ton local. L'âme du maître est pré-

sente partout et vivifie les moindres détails : spectacle sublime, et l'un des plus beaux qu'il soit donné de contempler. Les prophètes, les sibylles, les élus et les dammés, ce drame colossal et cette pensée profonde, certes, voilà qui est admirable ; mais ce qui nous émeut encore davantage, c'est *la griffe du lion sur ce mur*. L'élévation de la pensée n'est donc pas suffisante dans une œuvre d'art, elle ne doit point absorber l'exécution. La peinture est quelque chose de plus qu'une pensée écrite, il faut aussi qu'elle soit formulée et rendue avec tous les secrets de l'art.

Les traditions de la peinture nationale étaient perdues depuis trois cents ans, et la France était encore plongée dans tous les errements de cette prétentieuse école académique, illustrée un moment par David, mais poursuivie impitoyablement par ses nombreux élèves, lorsque parut Cornélius, né à Düsseldorf, en 1787. Déjà Géricault avait commencé à secouer en France le joug des traditions surannées ; Cornélius, retiré à Rome au milieu d'un petit cénacle, composé d'Overbeck, de Schadow, de Schnorr, de Vogel et de H. Hess, se retrempe aux sources pures de l'art, ne tarda point à rompre en visière avec la prétendue école classique du moment et ne se proposa point pour cela un but moins élevé. Cornélius et Overbeck ont résolu les problèmes les plus sublimes de l'art de la peinture : ils ont reconquis le ciel, disent les Allemands. Cornélius fut, en particulier, le restaurateur du type national germanique ; rejetant le mélange insipide de l'antique et du style perruque, il poursuivit le travail de la Renaissance, en le prenant là où Albert Dürer l'avait laissé, sans toutefois s'arrêter à l'horizon restreint du bon bourgeois de Nuremberg. Dès ses pre-

miers pas dans la carrière, il s'attaque aux mythes héroïques, alors tout nouveaux, des Allemands ; dans les *Nibelungen*, il s'inspire de l'amour des combats ; dans *Faust*, de la lutte avec Dieu lui-même. Il exécute ensuite deux compositions, tirées de l'histoire de Joseph, pages énergiques et d'un grand catactère, que les Allemands placent hardiment en parallèle avec la *Traduction de la Bible*, par Luther. Plus tard, son intimité à Rome avec le prince Louis de Bavière. adepte lui-même de sa foi et de sa doctrine, devait lui fournir bientôt, ainsi qu'à tous ses collègues, un vaste champ à exploiter. — Basiliques, cathédrales, pinacothèques, glyptothèques, palais et galeries, furent promptement élevés dans cette Florence moderne qui se nomme Munich.

Là, sous l'inspiration un peu prétentieuse de son royal maître, Cornélius composa le monde des dieux et des mythes de la Grèce. Il traduisit, pour ainsi dire, Homère en allemand, en imprimant son cachet à tout ce qu'il s'assimilait, puisqu'il représenta des sujets chrétiens, mais dans un esprit diamétralement opposé à celui d'Overbeck. Cornélius, dans ses cavaliers apocalyptiques (la Peste, la Famine, la Guerre et la Mort) a exprimé, avec une mâle énergie, un génie puissant et libre, sa conviction religieuse individuelle, tandis qu'Overbeck, avec un sentiment exquis du beau, mais presque un peu efféminé, une intelligence profonde des rapports intimes du cœur humain avec Dieu, ne nous transmet que son attachement aux dogmes traditionnels. Cornélius enfin, ardent et fougueux, et d'une imagination presque sauvage, recherche les scènes éminemment dramatiques. Overbeck réussit plutôt dans les sujets calmes : Hérode et Pilate, S. Pierre reniant

le Christ, Pilate hésitant s'il doit absoudre le Christ, etc.... Le tableau à fresque représentant la destruction du genre humain par l'envoi de quatre cavaliers, la Peste, la Famine, la Guerre et la Mort, bataille formidable livrée à l'humanité par les Anges de la colère, ce tableau, disons-nous, qui décore l'un des portiques du cimetière royal à Berlin, est peut-être la plus belle page de Cornélius, celle où il se montre le plus vraiment affranchi de toute servitude, le plus vraiment élevé et possédé du vieil élément national. La composition s'appuie sur le chapitre vi de l'Apocalypse de S. Jean, depuis le verset premier jusqu'au verset huit; mais le grand artiste ne s'est pas contenté de copier exactement et scrupuleusement les idées que le livre mystérieux lui a suggérées, il les a interprétées librement, imprimant à son œuvre le caractère de sa foi et de son individualisme. Les quatre cavaliers sont représentés en pleine carrière. Le premier figure la peste: « Je regardai donc et je vis un cheval blanc, et celui qui était monté dessus avait un arc, et on lui donna une couronne, et il partit en vainqueur pour remporter la victoire ». Vêtu d'un costume d'une barbarie orientale, galopant sur un cheval sans frein ni selle, aux naseaux largement ouverts, le sombre cavalier décoche une flèche meurtrière, et fixe du regard sa victime avec une joie frénétique et sauvage. Son front bas, ses yeux enfoncés, son nez camard, ses lèvres épaisses, tous ces traits d'une exaltation hideuse, ne trahissent que des passions animales. A son côté, est suspendu un grand carquois bien rempli, la corde de l'arc vibre encore et l'on peut supposer que, entre les mains de l'impitoyable bourreau, elle n'aura pas longtemps à se reposer. Cette figure symbolique de la

peste n'est autre chose que la représentation des Huns, peuple sanguinaire, vrai fléau de l'Europe occidentale, dont la puissance ne fut détruite qu'à la longue et successivement (1).

Le second cavalier, c'est la guerre :

« Et il sortit un autre cheval qui était roux, et celui qui le montait reçut le pouvoir de bannir la paix de la terre, et de faire que les hommes se tuassent les uns les autres, et on lui donna une grande épée ». Cette figure, d'une beauté athlétique, représente un jeune Romain, emblème de ce peuple souverain qui fut si longtemps irrésistible dans sa fureur. Il brandit de ses deux mains, avec un mouvement de violence et de furie incroyable, un grand glaive de bataille. On peut prévoir que, d'un seul coup, il rougira la terre d'un flot de sang; mais son expression de colère a quelque chose d'élevé : on reconnaît en lui la mission divine à laquelle il obéit.

C'est un des anges exterminateurs que le Dieu de justice envoie pour exécuter ses ordres. Son cheval même participe de sa nature plus noble; comme effrayé du sang que son maître va répandre, il se cabre et rejette sa belle tête en arrière.

Cette noble figure, à demi dénudée par un manteau de guerre qui flotte dans les airs, et parfaitement modelée, contraste d'autant mieux avec ses compagnons de destruction.

Et voici : à côté de lui, au fond du tableau, s'avance

(1) Par le vaillant Aétius, à la tête de ses Romains et de ses Francs, appuyés par les Goths, dans les plaines de Châlons-sur-Marne, l'an 451 après la naissance du Christ; comme aussi dans les plaines qu'arrose le Lech, près d'Augsbourg, par Othon I^{er}, surnommé le Grand, empereur d'Allemagne, l'an 995.

le troisième cavalier : « Et il parut un cheval noir, et celui qui était monté dessus avait une balance à la main. Et j'entendis une voix qui disait : La mesure de froment vaudra un denier, et les trois mesures d'orge vaudront un denier ». C'est la famine, représentée par un affreux vieillard chauve, aux joues creuses, aux yeux hagards, qui crie et hurle de faim et de douleur. Ce vieillard est un Juif ; il élève d'une main décharnée des balances, symbole de disette et de cherté. Pourquoi l'artiste a-t-il personnifié la famine par un Juif ? Parce que c'est essentiellement dans les livres des prophètes de l'Ancien Testament que nous pouvons nous faire une idée de toutes les horreurs de ce fléau. L'histoire, d'ailleurs, du siège et de la destruction de Jérusalem par les Romains, sous Titus et Trajan, nous en fournit les plus affreux tableaux. Enfin, pour pénétrer plus avant la pensée de l'artiste, il faudrait lire, dans Flavius Josèphe, les chapitres relatifs à cette partie de l'histoire.

Vient enfin le quatrième cavalier, la mort : « Et je regardai et je vis paraître un cheval de couleur pâle, et celui qui était monté dessus, se nommait la mort, et l'enfer le suivait ». Ce cavalier, disséqué comme un squelette, recouvert d'un lambeau de draperie pareil à un suaire, brandit une large faux d'une main, hélas ! trop assurée. Ne vous fiez point à l'apparence de faiblesse du faucheur impitoyable ; il accomplira sa triste tâche, encore et jusqu'à la fin des siècles, ainsi qu'il a commencé depuis l'origine du monde.

Son coursier est le seul des quatre qui ait pris le mors aux dents ; la rapidité effrayante de sa course compensera la vigueur qui manque à son hideux chevaucher.

La figure de la mort exprime une parfaite indifférence pour toutes ses victimes, par un ricanement diabolique qui proclame le néant.

La calvacade effrénée qu'emporte le souffle de la colère divine dévore l'espace, et fond comme un ouragan au milieu d'un ciel sans nuages ; les populations consternées ne peuvent plus se garer et tombent la face contre terre sous les sabots d'airain des chevaux. Ce sont des mères qui, dans des prostrations énergiques, veulent à tout prix sauver la vie de leurs enfants et les couvrir de leurs corps ; ce sont des vieillards qui s'affaissent et ne peuvent rien pour leurs fils, intrépides guerriers morts les premiers en combattant pour leurs pères. C'est en vain que ces derniers tendent vers les impitoyables pionniers des mains suppliantes. Dans cette scène de destruction, un seul enfant a été épargné ; il se tient cramponné au corps de son père, lequel dort déjà du sommeil éternel. Saisi d'épouvante, l'enfant suit encore du regard l'horrible vision, mais s'il survit à cette catastrophe, jamais, oh ! non, jamais, quelque âge qu'il atteigne, il n'en perdra le souvenir. C'est ainsi que l'artiste a couronné son œuvre, en mettant dans la bouche de l'enfant un grave enseignement, le *Memento mori* : « Apprends à mourir », ou plutôt : « Souviens-toi que tu mouras aussi ». Des ombres volent dans les airs et suivent le champ du carnage : les unes expriment leurs impuissants désirs de sauver leurs pauvres frères exposés encore à toutes les calamités de la vie terrestre ; les autres paraissent jouir d'une paix divine, et entrevoient déjà le moment où leurs frères mourants participeront à leur félicité céleste. Cette peinture, si simple de composition, produit un effet irrésistible : un dessin hardi, une anatomie et une facture

d'une rudesse peu commune, concourent à un ensemble d'une grandeur sinistre.

Si nous ne pouvons entrer, pour toutes les compositions de Cornélius, dans les mêmes détails, nous signalerons du moins plusieurs sujets traités avec la même élévation de pensée, représentant les œuvres de la charité chrétienne tels que : « Donnez à manger à ceux qui ont faim et à boire à ceux qui ont soif ; visitez les prisons ; consolez les affligés ; montrez le chemin aux égarés ». Ces groupes paisibles reposent du tumulte et de la furie de la composition supérieure.

Si les œuvres de Cornélius, dessinées sur cartons dans des proportions colossales, sont destinées à la grande peinture murale à fresque, celles d'Overbeck, au contraire, exécutées sur un très petit format au crayon, sont essentiellement propres à la gravure. De loin en loin pourtant, Overbeck se donne le plaisir de couvrir une grande toile à l'huile ; mais c'est alors toujours dans des tons criards, dans un style maniéré et primitif, qui est une mauvaise imitation des Fra-Angélico, des Fra-Bartolomeo. Overbeck a composé un grand nombre de sujets religieux, et réussit particulièrement dans ses dessins. Dans ceux-ci toutefois, que la gravure a complétés, on retrouve encore une préoccupation un peu servile de Raphaël et un oubli systématique de la nature. Overbeck n'en reste pas moins un esprit élevé et d'un ordre supérieur ; depuis de longues années, il vit à Rome, où il travaille sans interruption à des commandes nombreuses qu'il ne pourra sûrement pas achever. Sa retraite, ouverte à un petit nombre de privilégiés, tous vrais croyants, est un sanctuaire de paix, où brille d'un pur éclat une âme

convaincue, préparée déjà pour le ciel et illuminée par un art idéalement chrétien.

Kaulbach, élève de Cornélius et encore plus disciple de Hégel, travaille à substituer aux croyances religieuses de son maître des idées philosophiques, empruntées surtout à la philosophie de l'histoire. Quant au style, ses cartons annoncent une tendance très marquée, consacrée à la recherche de la beauté et à l'élégance des formes, tandis que Cornélius vise, avant tout, à la vérité de l'expression. L'élément grec, qui avait cédé sa place à Dürer chez Cornélius, se fait de nouveau jour chez l'élève, quoique accompagné d'une originalité bizarre où quelques uns ont cru voir l'influence moderne, et où nous ne pouvons lire que la manifestation d'un esprit argumentateur, gouverné par sa raison pure et par l'amour de l'idée, d'un esprit surtout railleur et satirique. Chez Kaulbach, nous trouvons donc réunies deux grandes qualités : l'idée et la forme, mais la foi, qui devrait et qui pourrait seule les vivifier, lui fait entièrement défaut.

Il est, en quelque sorte, dans le domaine de la peinture, ce qu'a été Voltaire dans le domaine littéraire ; incrédules tous deux, avec des connaissances presque universelles, ils n'atteignent l'apogée de l'art que lorsqu'ils se font les champions d'une vérité d'emprunt qu'ils ne possèdent point et dont ils sont encore moins possédés. Le peintre allemand s'applique, ainsi que le fit le grand poète français, à parodier son temps et tout ce qui a droit à une certaine distinction.

Cependant, reconnaissons-le, les compositions de Kaulbach se signalent par une grande entente de l'ensemble, une variété de conception inépuisable dans les sujets les plus divers, depuis son *Reinecke Fuchs*,

cette spirituelle satire de Goëthe, jusqu'aux prophètes et à Jéhova même.

Combien il est à regretter que ce caractère élevé, chrétien, qui constitue l'essence du génie de son maître, soit remplacé chez lui par le scepticisme et l'ironie !

L'œuvre la plus capitale de Guillaume Kaulbach décore le vestibule et l'escalier du nouveau Musée de Berlin ; c'est un grand cycle de tableaux, figurant le développement de la civilisation humaine dans ses périodes culminantes, depuis l'origine du monde ; origine que M. de Kaulbach traduit par deux marmots, lesquels, comme des poussins, brisent la coque des œufs qui les renferment.

La composition générale se divise : 1^o en six tableaux principaux, entourés d'arabesques commentant le sujet ; 2^o en seize tableaux latéraux ; 3^o en une frise qui entoure l'ensemble de la composition.

Les six tableaux principaux figurent les grandes époques de l'histoire de l'humanité :

I. La tour de Babel, sur les marches de laquelle le roi Nemrod a dressé son trône. Tout autour, une foule immense s'agite en sens divers. La confusion des langues amène la dispersion des races, et, par conséquent, le point de départ de la civilisation.

II. Homère et les Grecs. Le grand poète, conduit par la Sibylle de Cumes, arrive de l'Ionie et s'arrête au bord de la mer ; autour de lui se rassemble la nation grecque, qui, tout entière suspendue à ses lèvres et transportée par le charme presque divin de ses chants, croit assister aux combats héroïques dont Troie fut le théâtre et l'objet, et apercevoir tous ces dieux de l'Olympe qui avaient été mêlés à ces luttes et à ces triomphes.

III. La destruction de Jérusalem par l'empereur

romain Titus. Au centre de la composition et au milieu des ruines du temple croulant, le grand prêtre se poignarde au pied de l'autel, tandis que le chef de l'armée romaine entre en vainqueur. A la droite de la composition, le Juif errant, poursuivi par le démon, échappe à ce désastre dans lequel il ne peut périr, tandis que les chrétiens, à l'autre extrémité de la toile, recueillis par les anges, s'apprêtent à quitter cette scène de désolation. Au dessus, les quatre grands prophètes et l'ange exterminateur paraissent dans les nues, et couronnent un ensemble saisissant, dont chaque groupe, admirablement conçu, ferait, à lui seul, une grande page.

Le quatrième tableau représente la bataille des Huns. D'après la légende dont le tableau est la reproduction, ce combat, livré aux portes de Rome, se poursuit de la terre aux cieux entre les Barbares et les Romains. Les esprits des morts s'élèvent et montent dans l'immensité des airs où ils continuent la lutte. Cette composition, d'un caractère nouveau, mais étrange et presque démoniaque, fut pour les Allemands le *nec plus ultra* de l'art moderne. Nous en reconnaissons toute la richesse, l'invention hardie, originale; nous y lisons des beautés peu communes et qui révèlent une organisation puissante; mais le sens de la légende, scrupuleusement reproduit, nous étonne, nous épouvante plus qu'il ne nous séduit.

Le cinquième tableau nous montre les croisés, Godefroi de Bouillon à leur tête, découvrant Jérusalem du haut des collines qui l'entourent et s'agenouillant devant la ville sainte, but de leur long pèlerinage.

Enfin, le sixième tableau personnifie la Réformation, composition plus simple, et d'un caractère plus vrai

mais non moins beau. Là, dans l'intérieur d'une église gothique, sont réunis avec un art parfait tous les esprits éminents qui provoquèrent ou prirent part à ce grand mouvement de la pensée.

Les seize tableaux latéraux forment quatre groupes ainsi composés : 1^o la tradition, l'histoire, la science, la poésie ; 2^o Isis, Vénus, Italia, Germania ; 3^o Moïse, Solon, Charlemagne, Frédéric Barberousse ; 4^o l'architecture, la sculpture, la peinture, la musique. Les arabesques qui séparent chacun des six tableaux principaux représentent les moments transitoires de chacune des grandes époques civilisatrices ; la frise qui enlace la composition est une sorte de pantomime humoristique, où sont répétés dans un mode comique les sujets sérieux des six premières compositions.

Après les trois grandes figures d'Overbeck, Cornélius et Kaulbach, il serait inutile d'appuyer davantage sur l'art allemand contemporain. Mystique et traditionnel chez Overbeck, symbolique et national avec un mélange d'exaltation poétique chez Cornélius, il devient humoristique et railleur chez Kaulbach, accompagné toutefois, chez ce dernier, d'une recherche évidente de la nature et des belles formes. L'idée prédomine chez nos voisins, l'exécution est en général des plus secondaires.

Bien que l'art allemand soit pour nous essentiellement caractérisé par ces trois grandes individualités, nous citerons encore un certain nombre de noms connus, tels que Lessing à Düsseldorf, célèbre par le *Sermon des Hussites* et *Jean Huss devant le concile de Constance* ; la *Bataille de Leipzig*, par Pierre Hess : le peintre a choisi le moment où le prince de Schwarzenberger apporte aux monarques alliés la nouvelle

de la victoire : époque mémorable et décisive, qui devrait électriser tout cœur allemand. Cependant l'action est nulle, la peinture sèche et privée d'enthousiasme. Son homonyme, Henri Hess, se montre supérieur dans les sujets religieux ; nous citerons de lui la *Résistance au baptême des anciens Germains*. L'infortuné Rhétel, le plus distingué de tous, auteur de la *Némésis*, figure symbolique expliquant la marche sûre et victorieuse de la justice divine, et son chef-d'œuvre ; de la *Visite d'Othon-le-Grand au caveau de Charlemagne* ; l'infortuné Rhétel, avons-nous dit, qui, victime des indignes tracasseries des Philistins d'Aix-la-Chapelle, vient de perdre la raison. Il est aussi l'auteur d'une *Danse de la mort*, qui vit le jour en 1848, la plus remarquable qui existe depuis celle de Holbein.

Bendemann, de Dresde, dont le *Jérémie sur les ruines de Jérusalem*, produit une expression pathétique et solennelle. Hubner, également de Dresde, qui, au lieu de s'attacher à reproduire, dans les deux figures si remarquablement caractéristiques de Charles Quint et du vieux Fritz, ce qui les distingue du reste des humains, s'applique avec amour à rechercher tout ce qui peut les rendre semblables aux simples mortels.

Menzel, foncièrement germanique, est mieux inspiré dans son tableau de la *Bataille de Hochkirch*, où il nous représente Frédéric II tel qu'il vécut, dans toute sa gloire. Toutefois, sa figure imposante n'est pas l'objet principal des recherches de l'artiste ; c'est plutôt la représentation du peuple prussien et de ses rapports avec son grand roi ; la peinture, en un mot, de cette nation fidèle, vaillante, qui, sous un pareil chef, ne recule pas devant l'Europe coalisée.

Nous citerons enfin Weith, disciple d'Overbeck par sa foi et élève de Cornélius par sa vigueur; Schnorr, chez lequel le pathétique frise toujours le théâtral et dont le style est essentiellement officiel; Schadow, qui, tour à tour, adopte la perruque poudrée, la feuille du figuier académique, la toge romaine et l'armure du chevalier.

Un seul des artistes actuels allemands s'appuie encore sur la vieille école classique, spécialement sur son compatriote Carstens : c'est Genetti. Bien que très supérieur à son maître dans ses trois grandes pages : *Homère récitant ses poèmes aux Grecs*, *Esopé racontant ses fables* et *Apollon consolant une famille de bergers de la mort de leur mère*, il est peu connu et n'exerce aucune influence sur son pays par un manque complet d'esprit national. C'est là ce que nous pouvons citer de plus marquant dans la peinture d'histoire, laissant dans l'oubli toutefois une abondance prolix de tableaux ridicules où l'action est nulle, représentant des héros qui se meurent ou qui sont morts, qui se lamentent ou qui sont battus, héros qui, en réalité, n'en sont pas. Ces compositions, tirées par les cheveux, manquent de véritable inspiration, en conservant toute la raideur du mannequin et du modèle académique.

Avant Sadowa, on aurait conçu de justes doutes sur l'esprit guerrier de la génération allemande actuelle, alors que, parmi tant de productions artistiques, si peu sont inspirées par les hauts faits de son histoire militaire. Le poème épique de la *Guerre de Sept ans*, peint sur les murs de Berlin, serait tout au moins aussi intéressant et d'un effet bien plus immédiat que Némrod et Attila, les croisades, les dieux de la Grèce.

Nous trouvons partout immortalisées à Versailles les pages brillantes de l'histoire de notre pays, le Prussien cherche en vain un tableau qui lui parle de ses époques héroïques. La grande toile de Krüger, représentant une revue, paraît une dérision ! Est-ce que le courage et le mépris de la mort, la grandeur d'âme dans tout son éclat, ne sont plus des sujets d'histoire contemporaine, dignes d'inspirer nos voisins d'outre-Rhin ?

Dans le paysage et le genre, il y aurait encore à citer des talents remarquables appartenant essentiellement à l'école très laborieuse de Düsseldorf, tels que Achenbach, Hubner et Knauss. Ces deux derniers surtout ont atteint une supériorité marquée dans le genre, non point dans les sujets frivoles, mais dans les scènes émouvantes et pathétiques. Ainsi, le *Droit de chasse*, où un seigneur féodal, abusant du sanglant privilège que lui accorde la loi de son pays, ordonne à son garde, par un geste hautain, une expression inflexible, de tirer sur un malheureux laboureur qui braconne dans ses terres. La contraction douloureuse du pauvre paysan, l'effroi et la rage contenus de son fils sont rendus avec une force de vérité palpitante et atteignent à un degré très élevé de beauté dramatique. Ainsi, les *Adieux des émigrants à leur patrie*, scène plus calme, mais qui, par son effet triste et sa portée morale, remue le cœur; les *Bohémiens*, le *Matin après la Fête du village*, toiles d'une perfection rare et d'une valeur inestimable. Mais le petit cadre de cet aperçu ne nous permet pas de nous étendre sur ce sujet.

Ce qui nous paraît devoir ressortir de cette étude, c'est que l'école de Munich, sous le règne du roi Louis, s'est distinguée parmi toutes celles de l'Allemagne,

quant à la grandeur de ses compositions et à l'excellence comparative de son exécution; que l'école de Düsseldorf, malgré quelques illustrations, ne pourrait lutter avec avantage que dans la peinture de genre, où elle est maîtresse et sans rivale, et que la Bavière artistique a émigré aujourd'hui à Berlin, depuis que Cornélius et Kaulbach s'y sont transportés.

Les arts font partie des biens les plus précieux et les plus importants, c'est à eux que nous devons l'enseignement des grandes choses et l'entendement des conceptions des esprits sublimes; la lumière qui en rejaillit est un lien de plus entre les hommes. Toutes nos émotions les plus délicates, tous nos ravissements, si je puis ainsi m'exprimer, jusqu'à nos plus brillantes illusions, touchent aux questions d'art : sachons ne pas l'oublier. Ressemblons un peu à ces Germains, chez lesquels l'amour de l'art, le culte du beau est inné, depuis l'artisan le plus pauvre jusqu'aux princes et aux souverains. Donnons de temps en temps une heure à ces choses inutiles, qui, en nous initiant à leur langage, nous prodiguent des satisfactions d'un ordre élevé et supérieur.

TRADUCTION EN VERS

D'UN FRAGMENT DE LUCRÈCE (CH. II) :

par M. E. TEULON ,

Membre-résidant.

Il est doux, quand les vents troublent les mers profondes ,
De contempler du port, luttant contre les ondes ,
Les pâles matelots que la mort va saisir .
Non pas que leurs tourments soient pour nous un plaisir ;
Mais on aime à sentir, dans ce moment suprême ,
De quels maux le destin nous affranchit nous-même .
Il est doux, quand on est à l'abri du danger ,
De voir des légions au combat s'engager .
Mais rien n'est aussi doux que d'élever sa vie
Jusqu'au temple serein de la philosophie ;
De regarder de là les mortels soucieux
Errer dans les chemins qui s'offrent à leurs yeux ,
Esclaves insensés de l'ardeur qui les presse ,
Disputer de talent, de rang et de noblesse ,
Et consumer les jours et les nuits en efforts
Pour de vaines grandeurs ou de honteux trésors .
Misérables humains ! aveugles que vous êtes !
Dans quelle obscurité, parmi quelles tempêtes
S'écoule votre vie et son rapide cours !
Au cri de la nature, hélas ! vous êtes sourds ,
Elle qui ne prescrit à votre obéissance
Que d'être sains de corps et sains d'intelligence ,

D'écarter la douleur, et de vous maintenir
Sans chaînes du présent, sans peur de l'avenir.

Nos besoins sont bornés : il faut peu de richesses
Pour bannir la souffrance et les noires tristesses,
Et procurer aux sens des plaisirs savoureux :
Ce peu suffit toujours à rendre l'homme heureux.
Si, pour luire aux banquets dont ces nuits sont repues,
Tu ne possèdes pas ces superbes statues,
Qui tiennent à leur main des feux étincelants ;
Si l'or ne pare pas tes foyers opulents ;
Si la lyre en tes murs ne se fait pas entendre ;
Mollement étendu sur l'herbe fraîche et tendre,
A l'ombre d'un grand chêne, au bord des clairs ruisseaux,
Tu peux, du moins, goûter un tranquille repos ;
Surtout quand la saison n'a rien qui ne sourie,
Et de l'éclat des fleurs émaille la prairie.
Mais si la fièvre en toi jette son lent poison,
Malade, espères-tu trouver ta guérison
Sous la robe de pourpre et sous le laticlave,
Plutôt que sur le lit du pauvre ou de l'esclave ?

Puisque le plus haut rang, la gloire, les trésors
Ne sauraient des douleurs garantir notre corps,
Ces biens ne sont pas moins inutiles à l'âme.
Quand tu vois bouillonner, comme un fleuve de flamme,
Dans la plaine épandus des bataillons nombreux
Déployant au soleil leurs étendards poudreux ;
Lorsque tu vois la mer écumer à la cime
Sous le poids des vaisseaux manœuvrant sur l'abîme ;
Crois-tu que l'appareil des fières légions
Mette en fuite l'amas des superstitions ?
Crois-tu que de la mort la peur s'évanouisse,
Et que ton âme en paix d'elle-même jouisse ?
Si les soucis rongeurs ne disparaissent pas
En présence du fer et du bruit des combats ;
Si des maîtres du monde ils forment le cortège,
Suivant toujours les rois comme par privilège ;

S'ils ne sont pas chassés par les rayonnements
De l'or ou la splendeur des riches vêtements ;
Qui peut douter, devant ce mal qui nous obsède ,
Que la raison ne soit le plus puissant remède ;
Surtout lorsque la vie est un sentier obscur,
Où les hommes jamais ne marchent d'un pas sûr ?

Car, comme les enfants qu'avéugle la nuit sombre
Tremblent à chaque objet qu'ils ont touché dans l'ombre,
De même, vieux enfants, à la clarté des cieus,
Tout glace nos esprits, épouvante nos yeux,
Contre ce vain effroi, cette erreur si profonde,
Sans emprunter l'éclat du grand flambeau du monde,
Jé vais de la nature étudier les lois,
Interroger son âme et recueillir sa voix.

LE ROSSIGNOL, LE MILAN,
ET LE CHASSEUR,

FABLE

par M. J.-C. BOUSQUET,

Membre-résident.

Caché sous un épais feuillage
L'œil tourné vers son nid, un Rossignol chantait.
Emerveillé de son ramage,
Le bec ouvert, un Milan écoutait.
Tel, autrefois, au sombre empire
Pour Eurydice descendu,
Orphée aux accords de sa lyre
Tenait Cerbère suspendu.
Mais tout génie a sa part de misère ;
Et lorsque ce Milan, fléchi dans sa colère,
A celui-ci sacrifiait sa faim,
Un musicien d'une tout autre sphère
De ce prodige, hélas ! se faisait un chagrin.
A deux pas embusqué, le fusil à la main :
« Quoi ! c'est là, disait-il, ce chanteur sans émule,
Qui fait foule partout, que partout on adule !
C'est pitoyable, en vérité !
Du second rang il serait digne à peine.
Au premier, cependant, la mode l'a porté ;
Oh ! que parfois sotte est l'espèce humaine » !...

Un coup de feu suivit de près ,
Comme vous le pensez , cette folle sortie :
Le Rossignol tombe sans vie ;
Le Milan , effrayé , regagna ses forêts...
Un regret le suivit au gîte.
Je n'en suis pas surpris : on a vu le talent
Parfois attendrir un Milan ;
Mais un jaloux , jamais , n'a fait grâce au mérite.

P R T M J - C B O U S Q U E T

Membre résident.

On l'a vu dans le monde à Paris et à Londres ;
Dit-on qu'il est en France et en Angleterre ?
A son retour, il vint sans courtoisie
Et par un hasard par les yeux de son
Le monde des salubres
Caché sous un épais feuillage
L'œil tourné vers son nid, un Rossignol chantait
Émerveillés de son langage,
Et des oiseaux, un Milan écoutait.
Tel, au milieu, au sombre empire
Pour l'Europe descendu,
Orphée aux accords de sa lyre
Tenait l'Orphée suspendu.
Mais tout gémit à sa part de misère ;
Et lorsque ce Milan, fléchi dans sa colère,
A l'éclair-ci sacrifiait sa proie,
Le musicien d'une tout autre sphère
De ce prodige, hélas ! se faisait un chagrin
A deux pas en arrière, de l'œil à la main ;
« Quoi ! c'est là, disait-il, ce chanteur sans égale
Qui fait toute partout, que partout on admire !
C'est pitoyable, en vérité,
Du second rang il serait digne à peine.
Au premier, cependant, la mode l'a porté ;
On dit parfois sottise est l'espèce humaine »

LES DEUX LIVRES,

par le même.

« Que fais-tu près de moi ? veux-tu te retirer » ?

Disait un livre enflé de sa parure
A son voisin, livre sans couverture,
Et qu'on laissait par les vers dévorer.
— « D'où peut venir votre colère ?

Je croyais que les malheureux
Inspiraient d'habitude un sentiment contraire
Aux livres les moins généreux ».

— « Sans t'offenser, il m'est permis, je pense,
De t'inviter à déloger.

Ainsi le veut le monde ; à moins de déroger,
Le grand doit du petit se tenir à distance.
Ecoute, cependant, je voudrais te servir,
Et, mieux encor, t'aider à réussir.

Voyons ; pendant que je suis agréable
Aux princes, à leurs favoris,
Et que je cherche à capter les esprits
De quiconque à nos fins peut être favorable,
Toi, que fais-tu » ? — « Merci de la leçon.

J'enseigne une philosophie
Qui, s'appuyant sur la raison,
En tout, partout, prend le faux à partie ».
— « Eh, mon ami, le moyen d'arriver,

A moins de frais tu pouvais le trouver.
Le sentiment du vrai n'est rien moins que vulgaire.
On compte les esprits assez grands pour s'y plaire.

LA CHANSON DE LA MER ;

par M. A. BIGOT,

Membre des Comités
Membre-résident.

« Mon vaste sein, de Dieu béni,
Palpitait quand naquit le monde
Des abîmes, que nul ne sonde,
Ma voix s'élève, tonne et gronde
Comme un écho de l'infini.

« Douce brise, ouragan terrible,
Me font chanter, bondir, pleurer ;
Le silence m'est impossible ;
Harpe immense, il me faut vibrer
Au contact d'un doigt invisible.

« Et je vais, disant tour à tour
L'espoir qui suit la voile errante,
Les vœux ardents d'une âme aimante,
Et les angoisses de l'attente,
Et les ivresses du retour.

« Un rien m'irrite, un rien m'apaise,
Mes flots bleus, que le calme unit,
Quand la tempête au front les baise,
S'insurgent contre la falaise
Et mordent son flanc de granit.

« J'ai, quand la lune au ciel s'élève,
Des chants d'amour pour les amants ;
Et, le front penché vers la grève,
Le poète note son rêve
A mes joyeux frémissements.

« Je pleure les nobles victimes,
Les cœurs vaillants à Dieu liés,
Martyrs des conquêtes sublimes,
Héros qui dorment oubliés,
Ensevelis dans mes abîmes !

« J'applaudis ces hardis chercheurs
Que l'inconnu sans cesse entraîne,
Et qui, de la famille humaine
En agrandissant le domaine,
Rapprochent les mains et les cœurs.

« Au loin, je berce, caressante,
Mes bruns et rudes matelots ;
Puis, mes soupirs et mes sanglots
Pour eux évoquent sur les flots
L'ombre de la patrie absente.

« Des proscrits j'endors les douleurs
En baisant la rive étrangère ;
Et puis, je bondis vers la terre,
Jetant, terrible en ma colère,
Une menace aux oppresseurs !
Ainsi chantait le gouffre immense
Un soir qu'au pied du rocher nu
Il secouait, comme en démençe,
Ses flots qui n'ont jamais connu
Ni le repos ni le silence.

Et dans les flots
Il se remuait
Comme un géant
Qui se réveille

L'EGLO ET LOU CROUPATAS,

FABLE IMITÉE DE LA FONTAINE,

Mai, certain par la guerre, **par le même.** — Donn

Rousigavo som os, nôte fosse, et soujavo ...

Bas d'apuf, long di ripo, un troupié montou

lailin-balan, sé passavo;

Nosti bédé tontien l'ripo que verbejavo

Et s'engrissavo li tougroun.

— Oh! moéste, plus de conseilte que s'estrassou

Sé sès bas, vou fagués pas aou :

Acò poudrié vou faire maou ;

Piei, s'avès sé, bevès un gàri.

— Un éstournel dé Croupatas,

Saouto-régolo d'un noutàri,

l'in sa chényo négro, esquicha, san débas ;

Capel beuita, brayo sarçido,

Un dimenche matin, ver lou *Moulin-Raspar*,

Pér déjuna suçavo un os, — faouto dé car.

Save pa s'avié la pépido,

Mai retrasié pa din soun bon :

Paoure coumo la trémpe, avié li costo én long,

Et quan sé sentié n' soun din sa pocho péyouso,

Anavo éstrangla n' veire encò dé *la Sirouso*,

Et dou pu for. —

Eh ben ! aquél particuyé,

Gachas, dinc un cantoun dé sa cervélo, avié,

Euh ! bravomén d'ourgul, et pa maou d'insoulenco.

Fasié soun ome d'empourtenco ;

Et quan avié parla, sémlavo, noum d'un sor !

Qué chaquo passéroun dévié faire ca-moré

Et tout acò, sufis qu'alór

Sa gran dé Caveira lavavo li bugado

D'un viel Canar saouvaje rétrata
Qué parlavo françés dé longo , et qu' èro esta
Quicon ¹ yarlé dé vilo¹, ou sùisso¹, ou députa **[r] [l] [l]**
Ou tambour-mestre... — Es pa dé badinado ;
Tène acò d'un Rinar, qu' èro soun camarado.

Mai, cérquén pa la gneu pér lis armasi. — Doun,
Rousigavo soun os, noste losso, et sounjavo...
Ras d'aqui, long di ribo, un troupel dé moutoun,
Balin-balan, sé passéjavo.
Nosti bédé toundien l'erbo qué verdéjavo

Et s'engraissavoun li rougnoun.
— Oh! moustre... qué dé coustéléto qué s'éstrassoun,
San counta li jigò, — fasié lou Croupatas,
En ramouchan li moutoun gras.
Euh! lis un n'an dé resto et lis aoutri s'én passoun.
Pode pa counténta ma fam ;
Voou sara mi brayo d'un cran.

Dou tem qué noste saouto-leste,
En rébalan l'alo, fasié
Si réfléssioun, — én l'er tréfolissié
Un gros Eglo éscapa d'uno minajarié.
Afama, san lou soou, à tou faire èro preste,
Lou panto; — avié bon bè, bono alo, bon arpioun,

Et dé michantis énténsioun...
Noste Eglo, én sé lipan, d'amoundaou éspinchavo
Lou troupel qué, balin-balan, sé passejavò.
Quan tou d'un cò, quicon yé prus,
Afincho un bèou moutoun, yé cabusso déssus,
L'émpougno propramén pér li pel de l'ésequino,
Et za! gagno lou grés. — Noste bédé réguino
Érido; — l'Eglo éstouffé si cris émb' un mouchoir
Et l'émpourté 'n baten l'er, dé si gran vantoir.

Per faire préne én douço aquél tour dé Cartoucho
Gn'a qué disoun qué l'Eglo èro din lou bésoun,
Que devié trés quartié, qué sa fénnò èro én coucho,

Et qu'avié raouba quel moutoun
Pér yé faire dé bon bouyoun.
— Crése qué pér tira 'cò ou cla, y'ourié d'affaire.
Mai pa mén, mé dirés beléou, din tout acò :
Aça, dou tem qué l'Eglo arpissié lou pèrò, —
Lou pastre embé lou chin, dé qué fasié ? — Péchaire !
Eli ? . . — d'acò d'aquí s'enquétavoun pa gaire :
Lou chin, dinc un cantoun, jougavo ou dominò,
Et lou pastre, ou cagnar, fasié 'n siblé dé saouse.

Mai, révéguén sus nosti pas.
— Aquél travayo ou mén, dou tem qué yiou mé paouse ;
Quanto pougno, messieus ! — fasié lou Croupatas
En vésen fusa l'Eglo et soun faï. . . — Bédigas
Que siei ! — sou-digué après ; aça, mai, quaou m'empacho
Dé faire coumo l'Eglo ? . . Aï d'itan gros boutél ;
L'Eglo a pa maï qué yiou dé péou à sa moustacho ;
Aï d'alo, un bé, d'arpioun et dé plumo coumo él.
Pér tana 'no carcasso ou pér cacha 'no crousto
Manlévé pa li-queissaou dou vésin ;
Foudrié dé bon pougné pér mé fichá ma rousto :
Siei maigre, maï siei du ; — tire dé moun peirin
— Et noste Croupatas éscalo ou bou d'un pivò,
Més soun lourgnoun. — Es pa pér veire sé faï nivo
Ou sé souréyo ; — és pér miel veire lou troupel
Et cousi lou moutoun qué yé counvèn lou miel.
Séguè léou fa : sis yeul toumberoun
Sus un pèrò gros coumo un Our,
Qu'avié gagna 'n pris ou councour. . .
Sis alo négro férniguèroun :
Moustre ! faguè ou pèrò, vai, sies pa désana
Et té sies pa 'ngraïssa 'n suçan dé régalisso.
Moun ome, save pa quaou séguè ta nourïço,
Mai bouto, vai, t'a pa ngana !
Y'ouriei prés un mié-la sé l'avié coungudo.
— Et noste saouto-leste enfouço soun capel !
Et par sus lou moutoun, réde coumo un pistel ;
Za ! planto sis arpioun din l'esquino bourudo ;

Vouu souléva la bestio... Anén moun Croupatas,
Poutiro qué poutiraras.
Mai la bestio èro pésudo ;
Branlé pa maï qu'un rò. Lou Croupatas, facha
Dé sa fougasso, ourié vougu s'ana coucha ;
Mai, pér la lano éntrepacha,
S'énfouncé jusqu'ou ventre à forço dé chaoucha,
Et resté prés din la crigneiro,
Coumo un ra dinc uno ratieiro.

Esfraya, san pénsa pu yun, cridè sécouc.

Pastre et chin, émb' un er pa forço amistadous,

Sé y' acoussèroun touti dous,

Et té y' éspoussèroun sa vesto :

Lou chin yé dérabè 'no alo din la batesto,

Et lou pastre qu'avié 'no gabio touto prestó,

Y'émbaré san piata lou Croupatas manchò

Pér faire amusa si pichò.

— As vis, moun Croupatas, coumo t'ésploumassavoun?

Vai à fiou d'aigo acò. — D'aqueste tem, gachas,

San lunéto, messieus, yésc un ta dé rascas

Qué mé sécouc la guèto, — et savé pa s'ou savoun

Mai qu'ou sachoun ou noun, vole pa li sousta.

Yiou, quan quicon mé prus, gachas, m'ou foou grata.

Ma mèro m'a fa 'nsin, dé qué voulès? Encarò

On sé rétén; foou pa tua tou cé, qu'és gras.

Tel pé-déscaou titra, fier, sé couflo et sé caro

Crei d'estre un Eglo, és pa, qu'un Croupatas,

Et ben souven un tarnagas.

Lou banquié maou din sis affaire.

Viou coumo sé pouidié paléja dé miyoun.

La fiyo dé l'escoubiyaire,

Coumo madame de, sé coufo à gros tignoun.

Et rébalo, én marchan, un fai dé çoutiyoun.

Récor, merlan, pégo, céban, saouto-régolo,

Tou vouu trancha dou gran; prés vouu pa 'stre un couseri;

Lou pu pichò toupin vouu, téni dos cassolo;

Lou fifre dé Garon vouu estre ome d'éspri.

Fagues pa 'nsin, Janò. Vé, prén iço pér règlo :
T'èspandigues pa maï qué cé qu'as dé lénçoou;
D'éspénces pa siei yar quan ouras pa qu'un soou.
Sé lou Bon-Dion t'a pa fa 'n Eglo,
T'ataques pa 'i moutoun. — Et piei, din jén dé cas,
Raoubes pa ; qué l'ounou té reste.
Pér vénci la misèro as ta testo et ti bras ;
Travayo et suzò ; Croupatas ;
Crèbo souto toun faï, sé foou ; maï resto ouneste!

POÈME DE M. ARISTIDE FUSCUS

— Liv. I, ode 22 —

— Les vers de cet ouvrage, comme l'indiquent les

Qu'a besoin l'homme pur et de renards eximé
D'armes pour sa défense au Nimbé empruntes
De l'arc, des javalots et du cerquois pesant

Plein de fleches empesonnées
Yon, quant d'abord les pins, Kiché, dans son état,

Des vertes hémillonnans qu'il traverse les fots,
Fuscus, on le Cànca et ses cimes nègreses,

Qu'les champs que l'Hydaspe arrose de ses eaux
Riches de merveilles tamèuses,

Et dans son air pur,
Car, dans les bois scabés, au jour que je rêvais

Franchissant de mes pas l'ordinaire limé
Et chantant l'algè kaiment, j'apercevais

Un toup qui soudain part la nèle,
Et l'air, en partant, on en de ventoum

Et quel toup ? Non, jamais n'a vu monstre pareil
Dans ses vastes forêts, la guerrière Panne

Et le sol libyen, brûlé par le soleil,
Les lions arde parties

ODES D'HORACE

TRADUITES

par M. G. LIQUIER,

Membre-résident.

A ARISTIUS FUSCUS.

Liv. I, ode 22,

Qu'a besoin l'homme pur et de remords exempt
D'armes pour sa défense au Numide empruntées,
De l'arc, des javelots et du carquois pesant
Plein de flèches empoisonnées :

Des syrtes bouillonnants qu'il traverse les flots,
Fuscus, ou le Caucase et ses cimes neigeuses,
Ou les champs que l'Hydaspe arrose de ses eaux
Riches de merveilles fameuses ?

Car, dans les bois sabins, un jour que je rêvais,
Franchissant de mes pas l'ordinaire limite
Et chantant Lalagé gaîment, j'apercevais
Un loup qui soudain prit la fuite.

Et quel loup ! Non, jamais n'a vu monstre pareil,
Daas ses vastes forêts, la guerrière Daunie,
Ni le sol libyen, brûlé par le soleil,
Des lions aride patrie !

Que je vive exilé dans ces climats glacés
Dont l'été n'a jamais ranimé la verdure ,
Sous les brouillards épais et les cieux courroucés
Qui couvrent de deuil la nature ;

Aux lieux où l'on ne voit se dresser aucuns toits ,
Sous le char du soleil, au sein de son empire,
J'aimerai Lalagé, le doux son de sa voix ,
Et l'attrait de son doux sourire.

A LA FONTAINE DE BANDUSIE.

Liv. III, ode 13.

Bandusie, ô limpide et brillante fontaine ,
Digne du plus doux vin, mes mains t'immoleront ,
Non sans l'orner de fleurs , un chevreau dont à peine
La corne tendre encor vient de percer le front.

C'est en vain qu'il s'apprête à l'amour, à la guerre ,
Ce généreux enfant de mon joyeux troupeau ;
Car, dès demain, son sang arrosera la terre
Sur ta rive fleurie, et rougira ton eau.

L'été brûlant ne peut traverser ton feuillage
Pour enflammer ton lit de ses feux dévorants,
Et tu fais reposer sous le plus doux ombrage
Les taureaux las du joug et les troupeaux errants.

Quand mes chants, Bandusie, auront peint la verdure
Tapissant mollement le creux de ton rocher ,
Sous ton chêne incliné l'eau qui fuit et murmure ,
L'éclat d'un nom célèbre à toi va s'attacher.

Que je vive exilé dans ces climats glacés
Doit l'être n'a jamais tant aimé la verdure,
Sous les prouilles de ces lieux couronnés
A DELLIUS.
Qui convient de 3.

Souviens-toi de garder, dans les temps de détresse,
Une âme égale et ferme en sa sérénité,
Et d'amortir l'ardeur d'une joyeuse ivresse
Au sein de la prospérité.

Tu mourras, Delliüs ; que tu passes ta vie
Consumé de tristesse, ou que tu sois heureux
De boire ton falerne en ta verte prairie,
Dans les jours consacrés aux dieux.

Aux lieux où, mariant leur ombre hospitalière,
L'aube et le pin altier confondent leurs rameaux,
Près du lit sinueux, caché sous la bruyère,
Où murmurent de fraîches eaux,

Fais apporter des vins, des parfums ; que la rose
Qui se fane trop vite, y mêle ses couleurs,
Tant que te le permet la vieillesse morose
Et le noir fuseau des trois sœurs.

Ta demeure, tes bois, ta maison de plaisance
Assise aux bords du Tibre, il faudra tout quitter,
Tout ; et de ces doux lieux et de ton opulence
Un héritier va profiter.

Obscurs, n'ayant pour toit que la céleste voûte,
Riches, issus du fils de l'ancien Inachus,
La mort nous pousse tous sur la funeste route
Des noirs abîmes de l'Orcus.

Notre sort est jeté dans son urne fatale,
D'où, tôt ou tard, sa main doit le tirer un jour,
Sans pitié nous livrant à la barque infernale,
Qui nous emporte sans retour.

A VIRGILE.

Liv. 1, ode 24.

On ne peut trop pleurer une tête si chère !
Exprime nos regrets par de lugubres chants ,
O Melpomène , toi , qui reçus de ton père
La lyre et de nobles accents !

Hélas ! c'en est donc fait ; le destin inflexible
Plonge Quintilius dans l'éternel sommeil ;
Vérité, bonne foi , justice incorruptible ,
Pourrez-vous trouver son pareil ?

Pleuré des gens de bien , de toi surtout , Virgile ,
En vain ta piété le redemande aux dieux.
Ce n'est pas pour toujours que ce dépôt fragile
Te fut confié par les cieus !

Les doux chants que jadis faisait entendre Orphée
Aux arbres de la Thrace émus de sa douleur
Ne ranimeraient pas la dépouille glacée
De celui que pleure ton cœur.

Rien ne détournerait la verge inexorable
Du Dieu poussant son ombre au séjour de la mort.
Un mal est allégé , lorsqu'il est incurable ,
Pour qui se résigne à son sort.

AU VAISSEAU DE VIRGILE PARTANT POUR
ATHÈNES.

Liv. 1, ode 3.

Puissante déité, que dans Chypre on adore ,
Et vous , fils de Léda, des nuits brillants flambeaux,
Et toi, père des vents , l'amitié vous implore :
Faites que l'Iapix règne seul sur les eaux.

Par son souffle hâté sur une mer tranquille ,
Vaisseau , de mes amis qui me dois le meilleur,
Sain et sauf , je t'en prie , en Grèce rends Virgile ,
Cette moitié de moi la plus chère à mon cœur.

Et de chêne et de bronze une triple ceinture
Sans doute armait le sein du nautonnier ardent
Qui , sur un frêle esquif voguant à l'aventure,
De la mer le premier brava le flot grondant,

Et l'aquilon luttant contre le vent d'Afrique ,
Les hyades , la brume , et le notus fougueux
Qui soulève à son gré la mer Adriatique
Ou calme de ses flots les transports furieux.

Nul aspect de la mort ne troublait la pensée
De celui qui , l'œil sec , dans les gouffres profonds
Vit les monstres nageant , et l'onde courroucée ,
Et les écueils d'Epire en naufrages féconds.

C'est en vain qu'un dieu sage , entre les divers mondes ,
Des flots de l'Océan plaça l'immensité,
Si de hardis vaisseaux osent franchir les ondes
Qu'opposa sa prudence à leur témérité.

L'audace aspire à tout et fait tout entreprendre ;
Elle combat des dieux les décrets éternels :
Au céleste séjour Prométhée osa prendre
Le feu dont il dota les malheureux mortels.

Au jour où s'accomplit ce larcin sacrilège
Succéda pour la terre un affreux lendemain ,
Amenant la famine et son hideux cortège ,
Et les fléaux divers , effroi du genre humain.

A VALGIUS.

Liv. II, ode 9.

On ne voit pas toujours s'épancher des nuages
Les eaux qui de nos champs suspendent les travaux ,
Ou des lointaines mers les violents orages
Sans cesse tourmenter les flots.

Aux monts arméniens n'est pas toujours la neige :
L'ormeau n'est pas , tout l'an , de feuillage privé ;
Le chêne du Gargan , que l'aquilon assiège ,
Parfois des vents est préservé.

Pour toi , cher Valgius , ton amitié plaintive
Pleure Mystès , plongé dans l'éternelle nuit ;
En proie à ta douleur , lorsque Vesper arrive ,
Tu pleures encor , quand il fuit.

Nestor n'a point gémi durant sa vie entière
Sur Antiloque , éteint au printemps de ses jours ,
Et du jeune Troïle et les sœurs et la mère
Ne le pleurèrent pas toujours.

A ton abatement sache porter remède.
Ah ! plutôt de César célébrons les hauts faits ,
Le Niphate indocile et le fleuve du Mède
 Soumis par nos nouveaux succès ,

Qui, devant leur vainqueur abaissant leur audace ,
Roulent sous notre joug des flots moins orgueilleux,
Et le Gélon réduit, dans un étroit espace ,
 A lancer son coursier fougueux.

A LICINIUS.

Liv. II, ode 10.

Crois-moi, Licinius, évite, en homme sage,
D'aller en pleine mer trop souvent t'engager ,
Ou, des vents orageux redoutant le danger ,
De serrer de trop près les écueils du rivage.

D'un modeste destin celui qui vit content
N'attache pas à l'or le bonheur de la vie ;
Il ne possède pas ces palais qu'on envie ,
Mais ne s'abrite pas sous le chaume indigent.

Ce sont les pins altiers qu'attaque la tempête ;
Les tours, dont le sommet semble toucher les cieus ;
Croulent avec fracas, et des monts sourrilleux
La foudre de ses traits souvent frappe le faite.

Une âme forte espère au milieu des revers
Et craint l'adversité dans un état prospère ;
Jupiter tour à tour ramène sur la terre
Et repousse Borée et les sombres hivers.

Est bien le lendemain ce qui fut mal la veille.
Apollon ne tend pas toujours son arc divin ,
Et le luth quelquefois ne tente pas en vain
D'éveiller par ses sons la muse qui sommeille.

Sois ferme et résolu contre les coups du sort ,
Si jamais de son poids l'infortune t'accable ;
Et si ta voile s'enfle au vent trop favorable ,
Sache la replier pour regagner le port.

PARCUS DEORUM CULTOR.

Liv. 1 , ode 34.

Trompé par les lucurs d'une folle sagesse ,
J'ai longtemps négligé ce que l'on doit aux dieux ;
Mais je tourne aujourd'hui ma voile vers les lieux
D'où l'erreur m'éloigna sans cesse.

Car le Dieu, qui ne fend de traits éblouissants
Que des cieus dont l'espace est voilé par la nue ,
A poussé dans l'azur de la vaste étendue
Son char et ses coursiers tonnans.

Tout en a tressailli : les profondeurs de l'onde ,
La masse de la terre et les fleuves errans ,
Le Styx, le noir Ténare et ses gouffres brûlans ,
Et l'Atlas, limite du monde.

A changer nos destins le bras des dieux est prompt ;
Ce qui rampe est grandi, ce qui plane succombe ,
Et la fortune arrache au monarque qui tombe
Son bandeau pour un autre front.

LA LAITIÈRE ET LE POT AU LAIT ,

FABLE DE LA FONTAINE,

TRADUITE EN VERS LATINS;

par M. Ph EYSSETTE,

Membre non résidant.

Lacte coronatam bene strato in vertice testam
Dulce gerebat onus vicinam Phyllis ad urbem.
Quid metuat tentare vias , jam nescria lapsus ,
Lævibus et soleis aptata et simplice panno ?
Ibat in accinctu breviori lactifera ; alta
Ambitiosa movens sub mente , revolvit eundo
Quid pretii cadat in manibus ; gravis ære futuro
Æstuat ; ex vacuo dives , sibi comparat ova
Centum , parva quidem , sed magni exordia fructus.
Incubitus curat triplices , partus fovet.... omnia fausta :
» Hoc facili cultu pullorum adolenda pro pago.
» Aligeri spes quanta gregis circumstrepit arvum !
» O miræ vulpinæ artes , si de stipe porcum
» Jam succi plenum et satiandum furfure parvo
» Non habeam.... pretioque bovem (præstantior illa) ,
» Lactantem , et vitulum (proh ! delectabile visu !)
» In medio pecori saltantem , quis vetat ?... » Ipsa
Exsultante , cadens effrangitur urna... Valete,
Glandivorax , armenta boum . pullique fugaces !
Effusi niveum lactis disperdit honorem
Infelix ; fluxas et opes eversa que regna
Respiciens , Phyllis meditatur tristia : Clades
Quanta ruet scapulis , qua sit placabilis arte
Ira viri ? Risere omnes et fabula narrat.

NÉMAUSUS;

par M. Eug. BRUN,

Associé-résident.

Un soir, assis au pied de notre vieille tour,
Je suivais du regard, dans leur vaste contour,
De nos antiques murs les restes en ruine
Se déroulant au loin de colline en colline,
Et je ressuscitais en songe la splendeur
De notre Némausus, au temps de sa grandeur.
Je voyais, loin des yeux du vulgaire profane,
La prêtresse attachée au temple de Diane
Plonger dans la Fontaine, au coucher du soleil,
Pour puiser l'eau lustrale, une urne de vermeil;
De somptueux atours la matrone attifée
Se baigner dans les eaux limpides du Nymphée;
Les nouveaux proconsuls, à leur avènement,
Par la Porte d'Auguste entrer pompeusement,
Et par celle de France, en long train de campagne,
Sortir les légions qui partent pour l'Espagne.
J'entendais pérorer un fameux orateur
Dans la Maison-Carrée, où siège le préteur,
Et crier le soldat gardant sur la Tour-Magne
La ville qui s'endort au pied de la montagne.

Je voyais, descendant à pas précipité
De toutes ces hauteurs où s'assied la cité,
La population accourir aux Arènes ,
Superbes ornements des cités souveraines ,
Et le velarium, agité par les vents ,
Etendre à leur sommet ses larges plis mouvants.
J'entendais retentir les clameurs frénétiques
Du peuple reflnant jusques sur leurs portiques ,
Quand le gladiateur tombe au signe de mort
Que la Vestale fait sur les gradins du Nord.
J'entendais les lions, attendant de combattre ,
Rugir sous les gradins du vaste amphithéâtre ;
Je voyais reparaître, avec leurs mouvements ,
Dans leur premier éclat , tous nos vieux monuments ,
Comme si de la terre on évoquait leurs ombres ,
L'antique Némausus sortir de ses décombres,
Et de loin, sur les monts qu'embrassent ses remparts ,
Par sa magnificence attirer les regards.

1.

« Némausus , mon aïeule auguste ,
Disais-je, quel destin injuste
T'a fait tomber ainsi de ton suprême rang ?
Tu fus autrefois de la Gaule
La plus brillante métropole ,
Et portas des Césars dans ton illustre flanc.

2.

« Rome , t'adoptant pour sa fille,
Te fit entrer dans sa famille,
Dont les nobles enfants sont plus grands que les rois ,
Et te mit au rang de ces villes,
Exemptes de tribus serviles ,
Qu'elle laissa garder leurs domestiques lois.

3.

« Sur sept monts assise comme elle ,
Tu fus son image fidèle ;
Elle te décora de tous les monuments
Qu'elle aimait partout à construire ,
Que le temps n'a pas pu détruire ,
Et qui restent encor tes plus beaux ornements.

4.

« Où qu'on fouille ton sol, on trouve
Quelque riche débris qui prouve
L'amour qu'elle eut pour toi, mère de ses Césars ;
Et dans nos campagnes, sur l'herbe,
De quelque édifice superbe
Les restes mutilés gisent partout épars.

5.

« Tu partageas sa décadence ;
Tu perdis ton indépendance,
Et tu te replonges dans le profond oubli
De ton obscurité première ,
Lorsque s'obscurcit sa lumière
Et que de ses destins le cours fut accompli.

6.

« Maintenant, ta grandeur éteinte ,
Tu te perds dans ta large enceinte ;
Et, sur l'emplacement de tous ces beaux palais
Dont tes hauteurs étaient couvertes ,
Croît l'olivier aux palmes vertes ,
Et le Nimois déchu se bâtit des châlets.

7.

« Némausus, ma belle patrie ,
Longtemps reine de l'industrie,
Tire ton glorieux passé de son tombeau !
De siècle en siècle , tu déclines.
Remonte sur tes sept collines
Et de tes arts mourants rallume le flambeau !

8.

« Le sort pour dominer t'a faite.
Un beau soleil luit sur ta tête,
La muse aime à chanter sous ton limpide ciel.
Tu possèdes de riches plaines
Où soufflent de douces haleines
Et le génie heureux de l'art industriel.

9.

« L'eau, premier besoin de la vie,
Est le seul bien que Dieu t'en vie.
Ton peuple industriel en est déshérité ,
L'épuis que de sources fécondes
Cesse de t'apporter les ondes
L'aqueduc qui longtemps fit ta prospérité.

10.

« Ta Fontaine en été s'épuise.
De l'eau d'Enre, qu'elle t'a prise,
Uzès boit les flots purs, et ton regard errant
Cherche, du haut de la Tourmagne ,
Sur la plaine et sur la montagne,
Pour te désaltérer, quelque vaste courant.

11.

« Près de toi coulent de grands fleuves ,
C'est là qu'il faut que tu t'abreuves.
De ton ardente soif le Rhône altier se rit.
Par un effort patriotique ,
Digne de ta grandeur antique,
Détourne ce torrent qui jamais ne tarit.

12.

« Que l'eau, par de longues arcades ,
Tombe en bouillonnantes cascades
Dans tes murs altérés, qu'enrichit son trésor ;
Et ranimant, presque flétries,
Tes glorieuses industries,
Imprime à tous les arts un magnifique essor.

13.

« Je vois tes collines arides,
Que brûlent des étés torrides ,
Comme des oasis , en tout sens verdoyer ;
Des vergers, mêlés aux prairies ,
Ombrager leurs pentes fleuries ,
Et de belles moissons à leur cime ondoyer.

14.

« J'entends le fracas des machines
De tes florissantes usines
Roulant, sans s'interrompre , après un long sommeil ,
Et des métiers de toute espèce ,
Qui, te dotant de leur richesse ,
Sont accourus, de loin, pour chercher ton soleil.

15.

« Sur ton vieux sol qui se nivelle
Nait une Némausus nouvelle,
Qui se meut à l'étroit dans tes anciens remparts ,
Et qui, sans cesse grandissante ,
Dans sa pompe resplendissante ,
Sur ta plaine et tes monts s'étend de toutes parts.

16.

« O Nimois ! soutenons la gloire
De ce nom d'illustre mémoire.
La nature nous a comblés de tous ses dons.
De nos aïeux gardons la place
Et montrons-nous la digne race
De ces fameux Romains, desquels nous descendons » !

BEAUCOUP DE BRUIT POUR RIEN,

CONTE :

par M. Daniel GRASSET,

Associé-résident.

Dans un profond cellier, sous une voûte sombre,
Disposés avec art, étaient rangés dans l'ombre
De grands foudres aux larges flancs,
Remplis de vins rouges et blancs ;
Les plus nobles crus de la terre,
Ermitage et Lunel, et Bordeaux et Madère,
Vieillissaient à loisir dans ces riches caveaux.

Souvent, à la lueur d'une pâle lumière,
Le marchand visitait chacun de ses tonneaux.
(Cet homme là devait connaître
Ce que le fabuliste a dit de *l'œil du maître*).

Un soir, son jeune fils, le suivant pas à pas,
L'accompagne faisant sa ronde,
Et, pendant que l'un compte ou sonde,
Examinant de près les cercles et la bonde,
L'autre cherche, à l'entour, ses enfantins ébats.

Tout à coup, en jouant près d'une vieille tonne,
Il la heurte du pied : la paroi qui résonne
Répond par un long bruit qui le charme et l'étonne :
C'était un vaste foudre, et l'écho prolongé
Longtemps fit retentir la cavité sonore.

Sur un autre tonneau tout près de là rangé
Frappant, pour que l'écho se fasse entendre encore,
Il écoute... un bruit sec répond seul à ses coups....
Il insiste, il redouble, il heurte sans relâche

Des mains, des pieds..., et bientôt, en courroux,
Il trépigne, il crie, il se fâche
Contre le bois qui n'en peut mais...
Et l'écho ne répond jamais !...

- » O le tonneau maudit ! la rebelle futaille !
- » Je l'ai frappée en vain ; nul son harmonieux
- » Ne sort des flancs muets de la sotte muraille !
 - » Ah ! celle-ci me plaît bien mieux ! »
- Dit-il, en montrant la première.

- Alors, pour apaiser cette injuste colère,
Le maître de céans lui dit : « Eh ! mon garçon ,
» Calme-toi, s'il se peut ; viens, écoute ton père ,
» Et que ceci, longtemps, te serve de leçon.
» Ton oreille, mon fils, sans doute est caressée
» Des sons harmonieux que produit ce tonneau ,
» Et du bruit sourd de l'autre elle se sent blessée...
 - » Halte-là, mon jeune étourneau !
- » Garde-toi désormais de prononcer si vite ;
 - » Observe.. en observant, que d'erreurs on évite !
 - » Ce foudre harmonieux dont l'écho t'a séduit ,
 - » Vaste et retentissante tonne,
 - » Est complètement vide, et, partant, ne produit
 - » Rien.. qu'un vain bruit...
 - » Mais ce fût dédaigné, qui sourdement résonne,
 - » Conserve dans ses flancs le nectar le plus doux ,
 - » Ces liquides trésors que le fertile automne
 - » De la grappe mûrie a fait couler pour nous ».

— Ah ! que de tonneaux en ce monde
Vides et retentissants !
De ces gens, la race est féconde :
Beaucoup de bruit, peu de sens !

Voyez ce charlatan. sur la place publique,
Gesticuler, crier devant mille badauds,
Promettre chaque jour cent miracles nouveaux,
Et vanter un remède, étonnant spécifique
 Qui doit guérir de tous les maux.
Quels accents ! quel fracas ! ô la belle musique !
De tous ces grands apprêts viendra-t-il quelque bien ?...
 Hélas ! beaucoup de bruit pour rien...

Voyez ce harangueur : il parle, il se démène ;
Ses bras et tout son corps n'ont jamais de repos ;
Il péroré à grands cris et sans reprendre haleine...
Mais ces discours ne sont que bruit et vains propos...

Que d'auteurs vous lirez, lesquels, dès la préface,
Vanteront au public leurs sublimes écrits !
Ils vont du monde entier bientôt changer la face ;
Leur livre doit frapper, éblouir les esprits !...
 Mais, hélas ! promesse indiscreète !
Sans avoir eu du ciel l'influence secrète,
L'auteur nous annonçait des merveilles ! Eh bien !
 Encor beaucoup de bruit pour rien.

Et ce grand docteur qu'on renomme,
 Qu'on vante de Paris à Rome !
On l'appelle, il ordonne, il n'a point hésité :
Il va, pour un écu, vendre à tous la santé.
Chacun de ses rivaux le voit d'un œil d'envie ;
Il est contre le mal le plus ferme soutien.
Seriez-vous mort... peut-être il vous rendrait la vie !
Il s'en va, le mal reste... et c'est... du bruit pour rien !

Un diplomate habile arrive à la puissance :
Quel programme jamais fut plus beau que le sien ?
Il va rendre au pays la grandeur, l'opulence...
Ah ! que de fois, c'est là beaucoup de bruit pour rien !

Enfin, tout ici-bas sur la machine ronde,
Tonneau vide, orateur, roi, simple citoyen,
Tout aime à retentir, à sonner par le monde...
Hélas ! presque toujours beaucoup de bruit pour rien !

Oui, Messieurs, ainsi font bien des gens... et moi-même,
Qui, pour blâmer autrui, me donne un mal extrême,
N'ai-je point trouvé le moyen
De faire... un peu..., sinon beaucoup... de bruit pour rien ?

Encor, valait-il bien la peine
De lire de longs vers au moins une centaine ?...
Mais je voyais l'année, hélas ! toucher au but,
Sans avoir acquitté mon modeste tribut.
Puisque, enfin, ma Muse..... pédestre
Devance encor la Saint-Sylvestre,
Qu'on lui permette, avant de clore le bilan,
De vous offrir, Messieurs, sès vœux de nouvel an !
Du fond du cœur, et d'une voix amie,
Je souhaite à l'Académie
Doctes travaux, heureux concours,
Beaux livres, éloquents discours,
Des vers, puisqu'il en faut, agréables, mais... courts...
Afin que la critique, ou même la satire,
De ce qu'on lit ici jamais ne puisse dire,
Même en y regardant trop bien :
C'est là beaucoup de bruit pour rien.

30 décembre 1866.

SATIRE D'HORACE :

OMNIBUS HOC VITIUM EST CANTORIBUS ;

TRADUITE

par **M. I. GINOUX,**

Associé-résident.

C'est de tous les chanteurs la commune manie :
De chanter un couplet qu'entre amis on les prie,
On n'en tirera rien. Cessez de les prier,
Et les voilà chantant jusqu'à s'égosiller.
Tigellius avait ce travers en partage ;
Et César, qui pouvait prendre un autre langage ,
L'aurait, dans ce moment, vainement supplié
Par celle de son père et sa propre amitié.
Mais, s'il était d'humeur, des œufs jusqu'à la poire
De Bacchus triomphant il eût chanté la gloire.
Du fausset à la basse il passait tour-à-tour.
Nul ne fut plus que lui capricieux ; un jour,
Courant comme un fuyard qu'un ennemi pourchasse,
Marchant, le lendemain, comme un homme qui passe
Portant pieusement les vases de Junon.
Deux cents valets parfois emplissaient sa maison ;
Souvent dix suffisaient. Tantôt, dans ses jactances,
Il ne voulait compter, parmi ses connaissances,
Que tétrarques et rois ; tantôt il s'écriait :
« Ma coquille de sel, mon modeste trépied,
Pour me garder du froid une toge grossière,
Je suis content ». Et si facile à satisfaire ,
Vous l'auriez enrichi, là, d'un beau million ;
De sa bourse en cinq jours il aurait vu le fond.

Ses nuits jusqu'au matin étaient de longues veilles,
Ses jours de lourds sommeils, dormis sur deux oreilles.
Nul homme de soi-même autant ne différa.

Ici, quelque lecteur peut-être me dira :

« Etes-vous sans défaut, vous, faiseur de satires » ?

— « J'en ai, je ne dis pas, mais j'en connais de pires.

Ménius parlait mal de Novius absent.

— Holà ! reprit quelqu'un, serais-tu si content

De toi que tu le dis ? Ou ce langage étrange

Ne devrait-il servir qu'à nous donner le change ? —

— Sur moi, dit Ménius, je passe indulgemment —

C'est bien. Cette indulgence aura son châtement,

Et ce sera justice. Ah ! votre œil de myope,

Pour vos propres défauts d'un bandeau s'enveloppe ;

Sur ceux de vos amis, vous portez sans égard

De l'aigle ou du serpent l'inflexible regard !

Mais vos amis, un jour, vous rendant la pareille,

Voudront qu'à vos travers chacun prête l'oreille.

Un tel à se fâcher est un peu trop dispos,

Et ne se prête point à de malins propos ;

On pourrait plaisanter ou de sa chevelure

Rustiquement taillée, ou bien de sa chaussure

Sur le point de vouloir à son pied dire adieu ;

De sa robe qui va de travers ; cet avcu,

Entre nous, je le fais ; mais ajoutez qu'en somme

On ne saurait trouver plus parfait honnête homme,

Et que c'est votre ami ; que ces grossiers dehors

Cachent d'un grand talent les sublimes efforts.

Sondez bien votre cœur, si sur ses terres hermes

N'ont pas été jetés quelques vicieux germes,

Par la nature ou bien par vos mauvais penchants.

L'herbe au feu destinée, en ces sortes de champs,

Grandit. Mais voici mieux : Ayez une maîtresse,

Ses plus vilains défauts n'auront rien qui vous blesse ;

Un amant aveuglé s'y complait : Balbinus

Au polype d'Hagna trouve un charme de plus.

Ah ! pourquoi l'amitié n'est-elle pas atteinte

De cet avenglement ? Alors cette erreur sainte

Pourrait de la vertu recevoir un beau nom.
Mais traitons nos amis de la même façon
Qu'un père son enfant. Or, se voit-il qu'un père
Se choque des défauts de son fils ? Au contraire.
A le défigurer un enfant loucherait ?
Le père vous dira : — C'est dans l'œil un faux trait. —
— Est-ce un nain contrefait, avorton de nature,
Un Sisyphe nouveau ? — C'est une miniature.
— Un bancroche ? — En dedans il marche, en vérité.
— Pied-bot ? — Sur ses talons il n'est pas bien planté,
Il est un peu boiteux, murmure le brave homme.

Un tel vit chichement, qu'il soit dit économe.
Cet autre est-il un sot un peu trop sans façon ?
Dites : « Pour ses amis, c'est le meilleur garçon ».
Mais il est fanfaron et libre outre mesure ;
C'est un homme de cœur et rempli de droiture.
Croyez en mon secret, tel est, à mon avis,
Le talent de se faire et garder des amis.
Mais par nous la vertu même se défigure,
Le vase précieux prend une couche impure.
— Un tel de nos amis est un homme de bien ; —
Mais il n'est pas d'esprit plus étroit que le sien.
— Tel autre est réfléchi ; — c'est un lourd personnage.
— Mais celui-là du moins passera pour un sage ;
Répandu dans un monde où l'envie est partout,
Il voit un piège à temps et ne va pas au bout ;
Il ne donne jamais prise à la médisance.
Non ! non, ne croyez pas qu'on vante sa prudence,
Cela s'appellera ruse et duplicité.
Cet autre est maladroit (je l'ai moi-même été
Ainsi, plus d'une fois, Mécène) et d'aventure
Trouble notre repos ou bien notre lecture,
Par un propos en l'air ; peste de l'importun !
Cet homme, disons-nous, n'a pas le sens commun.
Pour nos taches, grands dieux ! nous nous montrons sévères.
Quiconque cependant porte les plus légères,
En ce monde toujours restera le meilleur.
Un ami bienveillant devra tenir à cœur

D'amoinrir un défaut par la vertu contraire.
Oui, s'il veut être aimé, c'est ainsi qu'il doit faire.
Il devra, comparant travers à qualité,
Ajouter plus de poids à ce dernier côté...
Oh ! l'imprudent ami qui fixe ma verrue,
Et pour sa bosse croit que j'aurai la berlue !
Celui-là trouvera bienveillance pour lui,
Qui sait fermer les yeux sur les défauts d'autrui.
Enfin, puisqu'on ne peut extirper la colère,
Ni les autres travers de notre caractère,
Proclamons que du moins la raison interdit
La disproportion entre peine et délit.
Quoi ! parce qu'un esclave en desservant ta table
Sera surpris, un jour, s'être rendu coupable
De toucher de ses doigts les débris d'un poisson,
Ou d'avoir d'une sauce essayé la cuisson,
Faut-il que pour cela vite on le crucifie ?
Faut-il de Labéon surpasser la folie ? --
Eh ! combien vont plus loin, en fait d'absurdité !
Votre ami par un tort aura démerité ;
Un de ces torts pourtant qu'on a mauvaise grâce
De ne pas pardonner, à moins que l'on ne passe
Pour un esprit mal fait que rien ne peut fléchir.
Eh bien, c'est pas assez pour vous de le haïr,
Vous le fuyez, ainsi qu'au retour des Calendes
Un pauvre débiteur fuirait les réprimandes
Du créancier Ruson, s'il n'a pu ramasser
Capital, intérêt, de quoi faire cesser
Les histoires sans fin qu'il est tenu d'entendre ;
Car, une lois captif, au joug il doit se rendre.
Un hôte, par mes soins un peu trop abreuvé,
Aura souillé son lit, ou bien sur le pavé
Renversé le vieux plat qui me venait d'Evandre ;
Ou bien, mourant de faim, j'aurai pu le surprendre
Me happant un poulet qu'on allait me servir,
Et j'irais pour cela me mettre à le haïr !
Mais que ferais-je donc, si, misérable drôle,
Il commettait un vol et faussait sa parole ?

Ceux qui veulent placer sur le même niveau
Des fautes des humains le trop long écheveau,
Choquent non seulement les lois de la morale,
Mais violent encor la loi fondamentale
Sans laquelle périt toute société :
L'intérêt de chacun, principe d'équité.
Quand les premiers humains sortirent de la terre,
Troupeau vil et muet, ils se firent la guerre
Pour du gland, pour leur hutte, à coup d'ongle et de poing,
Puis à coup de bâton. Plus tard vint le besoin
De fabriquer le fer, jusqu'à ce que l'usage
De la voix et des mots eût créé le langage.
Lors, la guerre cessant, on vit de tous côtés
Se bâtir des maisons, s'élever des cités.
On édicta des lois contre le brigandage,
Le vol, et l'adultère. Hélas ! cet héritage
Ne nous vient pas d'Ilélène. Avant, que de combats
Pour le même sujet avaient trouvé soldats ?
Mais que de ravisseurs d'une femme en litige
Sont morts obscurément sans bruit et sans prodige,
Champions ignorés d'un combat inégal.
Tel un taureau plus fort terrasse son rival.

Ou trouve, en parcourant les annales du monde,
Que la peur de l'injuste est en lois très féconde ;
Car le juste et l'injuste, il en faut convenir,
La nature de soi ne peut les définir.
Elle sait discerner le plaisir qui l'attire
Et pour fuir la douleur le même instinct conspire ;
Mais le raisonnement ne comprendra jamais
Qu'on classe au même rang, dans l'ordre des méfaits,
D'avoir de son voisin abimé le parterre,
Ou nuitamment des dieux pillé le sanctuaire.
Qui, d'un coup de lanicère est tombé sous le cas,
Sans pitié sous le fouet ne le déchirez pas.
Entre peine et délit ayons une mesure.
Quant aux grands criminels, ta rigueur me rassure :
Ils trouveront toujours leur compte avec toi ;
Puisque tu ne voudrais, dis-tu, qu'on te fit roi

Que pour punir de pair et la filouterie
Et les faits violents de la piraterie ;
Pour abattre, d'un coup et sous la même faux,
Les crimes des humains ainsi que leurs défauts.
Mais roi, tu l'es vraiment, si tu veux être sage.
Et, de ta royauté pour faire un digne usage,
Sois riche, sois seul beau, reste bon cordonnier.
Tu demandes ce que nul ne peut te dénier.

— Non. Vous n'entendez pas la parole du maître.

Chrysispe ne dit pas que le sage doit mettre
Son temps à fabriquer lui-même son soulier ;
Il dit tout simplement : Le sage est cordonnier.

— Comment ? — Comme Hermogène, en gardant le silence,

Ne s'en trouve pas moins chanteur par excellence,
Comme Alfénus fripon, en quittant son métier,
Le rasoir, la boutique, est encore barbier.

Et voilà dans quel sens on entend que le sage
Est seul bon ouvrier en tout genre d'ouvrage,
Et qu'il est le seul roi. — Bien dit, en vérité !

Mais voilà qu'en dépit de cette royauté,
Des petits polissons se donnent les allures
De vous tirer la barbe; et contre leurs injures
Vous avez beau crier, hurler sur tous les tons ;
Ils n'ont d'autres soucis que vos coups de bâtons.
Va donc aux bains publics et dans une humble salle
Décrasser pour un sou ta personne royale.

Prends pour licteur Crispin ou tout autre vaurien.

Quant à moi, pour conclure aussi vite que bien,
En supportant d'autrui par là quelques vétilles,
Si l'on me passe aussi mes propres peccadilles,
Tout plein de ce bonheur, je n'envirai, ma foi !
Dans mon obscurité ta couronne de roi.

1^{er} juin 1867.

NOTE

SUR LES OCTROIS ;

par M. Ch. LIOTARD ,

Membre-residant.

Je n'ai pas l'habitude de vous entretenir d'études économiques : cette science, un peu nouvelle, n'est pas précisément dans mes goûts, et m'est, partant, peu familière. J'ai été toutefois tellement saisi de ce qu'il y a de contestable, j'oserais dire d'inadmissible, dans les idées émises par un penseur très distingué, M. Léonce de Lavergne, sur le moyen de remplacer l'octroi, que je ne saurais résister au désir de le combattre.

M. de Lavergne, se référant aux opinions de MM. Frédéric Passy, Cochut, Bénard, etc., insérées au *Journal des Economistes*, dans le sens de l'abolition des octrois, donne une complète adhésion à leurs théories. Ces messieurs paraissent avoir fait des raisonnements très concluants, pour établir combien peut être regrettable parfois, dans ses effets, ce genre de perception. Ce n'est pas ce que je veux contester, pour le moment du moins ; mais ils s'arrêtent devant les difficultés du remplacement, car tout le monde est

d'accord sur la nécessité de fournir aux communes des ressources nouvelles en compensation.

C'est ici que M. de Lavergne arrive pour compléter le système des économistes ses confrères. La difficulté signalée par ces messieurs n'existe plus : il a trouvé le moyen de remplacement. C'est ce qui résulte de sa lettre au secrétaire-perpétuel de la Société d'économie politique (22 octobre 1866). *Journal des Economistes, livraison de novembre 1866.*

Voici le texte des propositions de M. de Lavergne :

« Je suppose une ville où l'octroi rapporte 100,000 francs. Je partagerais cette somme en quatre parts égales.

« Le premier quart se composerait des frais de perception, qui s'élèvent en moyenne à 12 0/0, et d'une réduction de 13 0/0, que la ville consentirait sur son revenu, soit ensemble 25,000 fr.

« Pour le deuxième quart, l'Etat abandonnerait à la ville le principal de l'impôt foncier qu'il y perçoit jusqu'à concurrence de 25,000 fr.

« On obtiendrait le troisième quart par des centimes additionnels sur les contributions (personnelle et mobilière) de la commune, ci, 25,000 fr.

« Le dernier quart serait pris sur des centimes additionnels aux trois autres contributions directes, ci, 25,000 fr. ».

Voyons quelles seraient les conséquences de ce système, en le supposant praticable, si l'on en fait l'application à la ville de Nîmes.

Sur un budget normal de 1,100,000 fr., le produit de l'octroi figure à Nîmes pour 800,000 fr.

Chaque quart de la subdivision de M. de Lavergne représente donc 200,000 fr.

Procédons par ordre :

Le premier quart est remplacé d'une manière négative.

Les frais de perception, que M. de Lavergne évalue à 12 pour o/o, n'atteignent pas tout à fait, à Nîmes, 10 pour o/o, 76,800 fr. pour une recette de 800,000 fr. Mettons néanmoins 10 pour o/o, soit 80,000 fr. Vous supprimez 80,000 fr. de dépense ? Point d'inconvénient, point d'embarras à prévoir par le retranchement correspondant de 80,000 fr. de revenu : il y a équilibre ; mais la suppression dans les ressources générales du budget des 120,000 fr. qui sont la différence pour parfaire le premier quart (200,000) ne serait pas une légère difficulté, dans une ville où les recettes balancent très exactement les dépenses les plus nécessaires. Proposer à l'administration municipale de retrancher 120,000 fr. de ses recettes, *sans compensation*, c'est lui demander l'impossible.

Indépendamment des dépenses auxquelles chaque budget fait face annuellement, il existe toujours à Nîmes 400,000 fr. environ de dépenses flottantes, *en perspective*, résultant d'engagements pris, de votes acquis, et qui doivent s'échelonner, par annuités, sur les exercices futurs. Cette situation n'a pas varié depuis trente ans, elle a passé à l'état ordinaire, et l'on ne prévoit pas qu'elle puisse se modifier : les services les plus essentiels sont faiblement dotés, et les administrations qui se succèdent depuis quelque temps subissent toutes le reproche de ne pas accomplir assez d'améliorations.

Un retranchement brutal sur les recettes ordinaires ne serait pas plus facile ailleurs qu'à Nîmes. Toutes les grandes villes comptent sur la permanence de leurs

revenus, ou plutôt elles escomptent ces ressources, dont la persistance leur paraît assurée, et elles prennent, en conséquence, des engagements dont l'Etat étend aujourd'hui sans difficulté la durée jusqu'à trente et cinquante ans.

Passons au second quart :

200,000 fr. seront prélevés, au profit de la ville, sur le produit de l'impôt foncier revenant à l'Etat. Je le veux bien, si l'Etat le veut et le peut. C'est le seul élément des combinaisons de M. de Lavergne où je n'aie rien à dire. Il a calculé que le sacrifice à demander au budget de l'Etat, pour ce retranchement d'un quart sur le produit de tous les octrois de France réunis, pourrait s'élever à 40 millions. Mais M. de Lavergne assure qu'il ne serait pas embarrassé pour réaliser, dans les dépenses publiques, des économies suffisantes pour compenser ce déficit de 40 millions.

Soit ; passons.

Mais voici le plus difficile, à mon sens :

Le troisième quart (200,000 fr.) sera obtenu par des centimes additionnels sur la contribution personnelle et mobilière. Or, calculons combien il faudrait de centimes additionnels à Nîmes pour former le chiffre de 200,000 fr. dérivé de cette source de revenu.

Le principal de l'impôt (personnelle et mobilière) s'élève, en l'état, pour la ville de Nîmes, à 93,000 fr. ; de sorte que 1 centime additionnel sur cette partie des quatre contributions directes donnerait 930 fr. Mettons 1,000 fr. pour 1 centime.

Il faudrait donc, pour produire 200,000 fr. par ce moyen, une imposition de 200 centimes additionnels. Rien que ça !

Les trois autres contributions (foncière, portes et

fenêtres et patentes) qu'il faudrait grever de centimes additionnels pour former le dernier quart (200,000 fr.), s'élèvent ensemble, en principal, à 600,000 fr. environ.

1 centime additionnel représente donc 6,000 fr.

Pour former un revenu de 200,000 fr. par ce moyen, il faudrait donc une imposition de 33 centimes environ.

Mais je veux bien, pour entrer dans les idées de M. de Lavergne dans les conditions les plus favorables, pour lui faire beau jeu, pour simplifier, améliorer son système en ce qui touche aux centimes additionnels, confondre les quatre impositions directes, et leur demander à la fois, sans distinction de tel ou tel élément à grever, les *deux quarts* ou 50 % du produit de notre octroi, soit 400,000 fr. : à quoi arrivons-nous dans cette hypothèse ?

Le principal des quatre contributions directes réunies, pour la ville de Nîmes, forme une somme de 700,000 fr.

1 centime additionnel donne 7,000 fr.

Pour produire une somme de 400,000 fr., il faut donc une imposition sur l'ensemble de 57 centimes additionnels ; et notez que la ville de Nîmes en supporte déjà, pour les nécessités de sa situation actuelle, 28, indépendamment des centimes ordinaires : 28 et 57 ; total, 85 centimes. Nous sommes loin des 45 centimes de 1848, et encore ces derniers n'étaient que transitoires ; et il s'agirait, dans le système de M. de Lavergne, d'une surtaxe qui deviendrait impôt permanent.

Je vous laisse, messieurs, tirer les conclusions. Impôt pour impôt, lequel vaut le mieux ?

Je n'ajouterai qu'un mot sur le fond de la question.

Voulez-vous savoir dans quelle proportion l'octroi de Nîmes grève la population ?

800,000 fr. répartis sur 60,000 têtes donnent une capitation de 13 fr. 30 ; mais hâtons-nous de dire que cet impôt pèse proportionnellement beaucoup plus sur les riches et sur les aisés, parce que les objets essentiels de consommation des pauvres familles en sont affranchis.

Les droits, en effet, ne pèsent pas sur les blés et farines, le fromage, les œufs, le beurre, les pommes de terre, les légumes, les fruits frais, les harengs fumés, la morue, etc.

De sorte qu'on peut avancer que la capitation du pauvre pour les impôts de consommation peut se réduire à Nîmes de un tiers au moins, peut-être de moitié ; ce qui ferait descendre à 7 ou 8 fr. environ la quote-part pour chaque individu.

Tandis qu'une surcharge quelconque de l'impôt direct atteint gravement le petit propriétaire et l'industriel, qui représentent à Nîmes deux catégories importantes de la population.

Un grand nombre d'ouvriers et de travailleurs de terre possèdent une maison, une vigne-olivette. Les petits commerçants, assujettis à la patente, sont nombreux et relativement très imposés.

L'impôt sur la denrée se confond dans le prix de l'objet et se paie journellement et par fractions inappréciables, sans que le consommateur s'en aperçoive.

Tandis que l'impôt direct se révèle par l'avertissement du percepteur, qui est toujours mal venu dans les petits ménages.

Tous les propriétaires ne sont pas de gros proprié-

taires ; tous les industriels ne sont pas de grands manufacturiers. La moindre surcharge sur la propriété et sur l'industrie affecte le cultivateur et le petit marchand d'une façon bien autrement sensible que la minime taxe d'octroi qu'il acquitte sans en connaître seulement le chiffre.

NOTE

SUR LE DERNIER

DÉNOMBREMENT DE LA POPULATION

DE LA VILLE DE NIMES

EN 1866;

par le même.

Je viens vous soumettre les résultats du dernier dénombrement de la population de la ville de Nimes, effectué pendant la période d'avril à juin 1866.

Je ne répèterai pas ce que j'ai écrit en 1862 sur le mode de procéder, qui a été absolument le même en 1866 qu'en 1861 : l'opération morcelée par section urbaine, la population de la banlieue comptée à part. Les populations nomades, telles que marchands forains, ouvriers compagnons, comédiens ambulants, ont été saisies dans toute la France à la date du 15 mai; et, au même jour, ont été comptés en bloc, dans les établissements publics, casernes, prisons, hôpitaux, lycée, séminaire, institutions et pensions, tous les individus dont la personnalité change fréquemment, mais qui constituent, pour un chiffre moyen peu variable, l'élément de la population flottante.

Le gouvernement a publié, dans ses documents officiels, des indications générales qui signalent l'accroissement quinquennal de la population de la France. M. de Lavergne, dans une communication au *Journal des Economistes* (livraison de juillet 1867), a présenté quelques considérations assez rassurantes sur la progression du chiffre de la population de la France, qui tend à reprendre son développement normal, et sur le déplacement des populations rurales qui tendrait au contraire à un léger abaissement.

Il ressort de ces documents généraux quelques faits intéressants que je signalerai en passant. Les accroissements les plus considérables se sont manifestés d'abord à Paris, à Marseille, à Bordeaux, à Lille, à Toulouse. Inutile d'en indiquer le motif probable : l'attrait, je dirai mieux, l'attraction de la grande ville. Tandis que Marseille a gagné, dans la dernière période de cinq ans, près de 40,000 âmes, Lyon ne s'est accru que de 5,000.

Dans les 30,000 âmes d'accroissement de Bordeaux, figurent 10,000 individus provenant d'annexions de communes voisines. Je ne m'explique pas l'augmentation de 12,000 signalée au profit de Brest, tandis que la diminution de Nantes s'explique par le développement simultané de Saint-Nazaire, port d'abordage et d'exportation à l'embouchure de la Loire, qui absorbe depuis quelque temps les relations avec l'Amérique centrale (1). Une progression dont il faut

(1) Nantes est descendue de..... 113,625 à 111,956
Saint-Nazaire est monté de..... 10,845 à 18,896

Ce développement considérable du port de Saint-Nazaire, qui tend encore à s'accroître, a décidé le gouvernement à y transférer la sous-préfecture et le tribunal civil de Savenay.

le plus s'applaudir est celle dont profitent Roubaix pour 15,600 âmes, Mulhouse pour 12,800 ; elle est le signe du développement de la richesse industrielle.

Je ne parle ci-dessus, comme le rapport officiel, que des villes dont la population dépasse 30,000 âmes.

Dans le même ordre d'idées qui explique l'heureux accroissement de Mulhouse et de Roubaix, je citerai le Creuzot, qui vient de dépasser le chiffre de 20,000 âmes par un accroissement de plus de 7,000 âmes depuis 1861 (1).

Je voudrais, en rentrant dans l'examen des faits plus rapprochés de nous, pouvoir vous annoncer un accroissement analogue dans les deux principales villes du département du Gard.

Nîmes s'est accru de 3,000 âmes, il est vrai, et vient par suite de dépasser le chiffre de 60,000.

Mais Alais est resté stationnaire ; notre seconde ville est même descendue un peu au dessous du chiffre de 20,000 âmes qu'elle atteignait en 1861 ; on pourrait admettre que cette légère décroissance trouve sa compensation dans le développement des jeunes cités industrielles : la Grand'Combe, Bességes et Portes qui sont montées :

La Grand'Combe, de. . . 7780 à 9367

Bességes, de..... 7055 à 8671

Portes, de..... 2512 à 4072

La comparaison des relevés que j'ai insérés dans les *Annuaire*s du Gard de 1866 et 1867, pour les villes de France au dessus de 20,000 âmes, permet de

(1) En 1861, 16,094
En 1866, 23,872

constater que le nombre de ces agglomérations, qui était de 70 en 1861, s'élève à 73 en 1866.

Six villes nouvelles ont atteint ce chiffre ; ce sont, par ordre d'importance : Le Creuzot, Vienne, Bastia, Périgueux, Nevers et Valence.

Trois villes sont descendues au dessous : Alais, Dieppe et Abbeville.

Si je poussais au delà de ce nombre de 73 et au dessous du chiffre de 20,000 âmes la classification des villes principales de France pour y assigner un rang à la ville d'Alais, notre capitale des Cévennes prendrait le numéro 75, avec sa population de 19,964, à la suite de Chalon-sur-Saône qui compte 19,982.

Viendraient ensuite, avec le chiffre le plus rapproché de 20,000

Dieppe.....	19,946
Moulins.....	19,890
Le Puy.....	19,532
Chartres.....	19,442
Abbeville.....	19,385
Roanne.....	19,354

Alais occupait à la suite du dénombrement de 1861 le 61^e rang. Cette ville est donc descendue de 14 places.

Nîmes, sans décliner comme Alais, et malgré l'accroissement assez notable de son chiffre de population, est descendue du 14^e au 17^e rang.

D'autres cités rivales l'ont distancée par un accroissement plus considérable : ce sont les villes de Brest, Reims et Mulhouse. Cette dernière place de commerce est montée du 25^e rang au 16^e.

Pour faire rentrer mon étude dans le cadre des observations purement locales, je vais vous fournir les indications prises dans le recensement spécial de la

ville de Nîmes, le seul auquel j'aie été appelé à participer personnellement.

Je trouve dans les anciens documents que la population de la ville de Nîmes était :

En 1722, de.....	18,141
En 1734, de....	20,225

Le recensement de cette dernière année est un de ceux qui présentent, dans le siècle précédent, le plus de garantie d'exactitude.

Cette population est évaluée, en 1783, à 39,500.

L'accroissement de près de 20,000 en cinquante ans paraît devoir être attribué aux ouvriers étrangers attirés par l'activité des manufactures qu'excitèrent, vers 1750, l'exemption du droit de *foraines* accordée aux ouvrages des fabriques nationales et le commencement de la tolérance religieuse.

Depuis 1789, il a été fait, pendant quelque temps, un recensement presque chaque année ; mais il est impossible de puiser dans ces documents aucun renseignement certain sur les variations de la population dans l'espace de douze ans. Les appréciations varient de 30,000 à 50,000.

Lorsque le recensement avait pour objet la classification de la ville relativement au traitement des fonctionnaires, on enflait le chiffre de la population. Le compte restait, au contraire, au dessous de la vérité, par le soin que prenaient une partie des habitants de s'y soustraire, quand il s'agissait de l'assiette ou de la répartition d'un impôt.

Dans aucun cas, on n'apportait à cette opération assez d'exactitude pour qu'on puisse accorder la moindre confiance aux résultats indiqués.

Je retrouve, aux abords de l'année 1830, le chiffre

de 40,000 âmes environ indiqué dans le recensement de 1783.

La ville de Nîmes paraît avoir supporté une grande partie de la perte de 10,000 habitants que le département a éprouvée dans le cours de la Révolution.

Remontant à l'époque de 1830, à partir de laquelle les opérations de dénombrement prennent un caractère de périodicité régulière et d'exactitude administrative, je constate le chiffre de la population de Nîmes pour

40,000.....	en 1830
41,261.....	en 1833
43,036.....	en 1836
44,657.....	en 1842
49,442.....	en 1846

et 53,497 avec la population flottante, dont on fait alors pour la première fois un compte séparé.

Les opérations de plus en plus régulières depuis lors (sauf les erreurs pouvant résulter de négligences individuelles et n'affectant que telle ou telle section de la population urbaine) ont donné les résultats suivants :

	POPULATION municipale.	FLOTTANTE.	TOTALE.
1851	49.480	4.139	53.619
1856	49.291 (1)	5.002	54.293
1861	53.209	3.920	57.129
1866	55.723	4.517	60.240

(1) J'ai fait remarquer dans ma première étude sur le dénombrement de la population de Nîmes, que j'avais quelque raison de suspecter l'exactitude involontaire des opérations de l'année

Le dénombrement de 1866 s'est effectué avec quelques lenteurs, mais avec les soins les plus consciencieux ; ce qui permet d'en affirmer l'exactitude, c'est que les prévisions de l'administration se sont parfaitement réalisées, soit pour le résultat total, soit pour la distribution de la population dans les divers quartiers.

Ainsi, l'augmentation de 1861 à 1866, s'est manifestée surtout dans les sections 9 et 12, où s'élèvent journellement de nouvelles constructions pour recevoir les ménages qui se déplacent.

D'autre part, une seule section présente une diminution : c'est la section 5, comprenant les habitations entre les routes d'Uzès et d'Avignon, c'est-à-dire celles où se sont toujours accumulées les familles d'ouvriers du chemin de fer, qui ont en partie émigré pendant la dernière période quinquennale.

Les faits ci-dessus relatés vont ressortir de l'examen comparatif, détaillé par section, des quatre derniers dénombrements de 1851, 1856, 1861 et 1866.

(Suit le tableau.)

1856; en sorte qu'il me paraît ressortir de la comparaison des quatre dénombrements officiels de 1851 à 1856, que la population normale de Nîmes s'est régulièrement accrue de 2,000 par période quinquennale depuis 15 ans.

ÉTAT COMPARATIF

DES QUATRE DERNIERS DÉNOMBREMENTS.

		1851	1856	1861	1866
1 ^{er} canton.	Sections				
	1	4758	4740	5221	5291
	10	8099	7581	8061	8153
	12	6005	6104	6498	7217
	Nomades.			297	168
	Banlieue.	1107	1125	1269	1286
2 ^e canton.	2	3101	3060	3388	3618
	3	2749	2728	3267	3528
	5	4966	5210	5704	5480
	6	2792	2559	2552	2761
	7	2954	3162	3084	3346
	Nomades.			158	107
	Banlieue.	658	627	718	781
3 ^e canton.	4	4242	4397	4475	4860
	8	2089	1983	2259	2325
	9	2986	3090	3745	4022
	11	2271	2132	2078	2379
	Nomades.			95	68
	Banlieue.	320	326	340	333
	Nomades.	383	467(1)		
		49480	49291	53209	55723
Inscriptions en bloc		4139	5002	3920	4517
		53619	54293	57129	60240

(1) La population nomade n'a pas été répartie par canton dans les deux dénombrements de 1851 et 1856.

COMPARAISON
DES DEUX DERNIERS DÉNOMBREMENTS.

	1861	1866	DIFFÉRENCE		
			en plus.	en moins.	
Sections					
1	5221	5291	70	»	
10	8061	8153	92	»	
12	6498	7217	719	»	
2	3388	3618	230	»	
3	3267	3528	261	»	
5	5704	5480	»	224	
6	2552	2761	209	»	
7	3084	3346	262	»	
4	4475	4860	385	»	
8	2259	2325	66	»	
9	3745	4022	277	»	
11	2078	2379	301	»	
Nomades.	550	343	»	207	
Banlieue.	2327	2400	73	»	
Inscriptions en bloc	3920	4517	597	»	Augmentation
			3542	431	3111

Il résulte des divers états comparatifs que je viens de parcourir que la population de la ville de Nîmes, sans distinction de ses divers éléments, offre, dans le dénombrement de 1866 comparé à celui de 1861, une augmentation de 3,111 individus.

La comparaison établie entre les chiffres de la population normale ne donnerait qu'une différence de 2,514 au profit du dénombrement de 1866.

C'est sur le chiffre de la population normale ou municipale que je relèverai les indications de détail qui peuvent présenter quelque intérêt : les populations inscrites en bloc comprenant essentiellement la garnison, les détenus de la maison centrale, les infirmes ou malades des hôpitaux et la jeunesse des écoles, ne participent pas à la vie administrative et politique de la cité ; elles me paraissent devoir rester en dehors des indications qu'il me reste à vous donner.

Au point de vue de l'état civil, le chiffre de la population indigène, 55,723, se répartit comme suit :

Garçons...	12,892	Filles...	14,293
Mariés....	11,911	Mariées..	11,941
Veufs.	1,396	Veuves..	3,290
Total masculin..	26,199	Total féminin..	29,524

Au point de vue des cultes professés dans la commune, la population de Nîmes comprend :

40,072 catholiques
 15,370 protestants
 281 israélites (1)

Répartie entre les trois cantons, la population se divise ainsi :

(1) En 1861, la même répartition donnait :
 37,990 catholiques
 14,933 protestants
 286 israélites

	POPULATION normale.	POPULATION flottante.
1 ^{er} Canton.....	22,115	1,114
2 ^e Canton.....	19,621	2,949
3 ^e Canton.....	13,987	454
	55,723	4,517

Subdivisée entre les 12 sections urbaines, elle se répartit dans les proportions suivantes en partant de la plus peuplée :

10 ^e	8,153
12 ^e	7,217
5 ^e	5,480
1 ^{re}	5,291
4 ^e	4,860
9 ^e	4,022
2 ^e	3,618
3 ^e	3,528
7 ^e	3,346
6 ^e	2,761
11 ^e	2,379
8 ^e	2,325

Les quatre sections de l'intérieur sont toujours les plus faibles ; mais, de 1861 à 1866, la section 11 a pris le pas sur la section 8.

Sur les 2,400 individus formant la population éparsée dans la banlieue, les deux agglomérations formant les hameaux de Saint-Césaire et Courbessac comprennent :

Saint-Césaire.....	671 hab.
Courbessac.....	548

La population totale de la commune occupe 5,014 maisons et forme 16,139 ménages.

En comprenant la population flottante, les 60,240 individus se décomposent comme suit, au point de vue de la nationalité et de l'origine :

Français appartenant à la ville de Nîmes ou au département du Gard.....	46,580	
Français provenant d'autres départements.	12,604	
		<hr/> 59,184
De la Grande Bretagne.....	43	
Amérique.....	17	
Allemagne.....	123	
Belgique et Hollande.....	28	
Italie.....	490	
Suisse.....	151	
Espagne.....	144	
Russie.....	2	
Pologne.....	25	
Suède et Norvège.....	5	
Grèce.....	2	
Turquie.....	12	
Divers pays.....	14	
	<hr/> 1,056	<hr/> 1,056
		<hr/> 60,240

On a essayé de se rendre compte du degré d'instruction de cette masse d'individus ; mais les indications recueillies à cet égard ne me paraissent pas présenter un degré de certitude suffisant pour qu'on puisse y ajouter une foi entière.

Les registres établissent que, sur la totalité de 60,240 individus, il en est 25,402 qui ne savent ni lire

ni écrire ; il est bon de faire remarquer que ce dernier chiffre comprend les enfants au dessous de cinq ans, qui sont au nombre de 5,175.

Un document, dont l'exactitude est moins contestable, et qui établit d'une manière bien positive le caractère dominant de la population de Nîmes, donne la distribution du chiffre total entre les diverses professions ou genres de vie ; il en résulte que sur les 60,240 individus, le travail industriel en occupe et fait vivre

.....	27,734
et les opérations commerciales.....	10,562
	<hr/>
soit pour l'industrie et le commerce réunis.	38,296

Le reste se décompose comme il suit :

Agriculture.....	5,753	
Professions libérales.....	5,019	
Clergé.....	591	
Professions diverses.....	715	
Rentiers ou Propriétaires.....	4,417	
Etudiants, séparés de leur famille.	965	
Malades, infirmes, détenus, domestiques sans place, gens sans aveu ou sans profession.....	4,484	
	<hr/>	
	21,944	21,944

Somme égale au chiffre total de la population..... 60,240

Le chiffre 5019 représentant les professions libérales, se répartit en six sections indiquées comme suit :

Profession judiciaire.....	804
Profession médicale.....	464
Profession de l'enseignement.....	449
Sciences, lettres et arts.....	279

Force publique.....	1574
Administration.....	1449

—

Pour la première fois, les instructions du ministère de l'agriculture et du commerce ont provoqué le recensement du bétail.

Ce dénombrement particulier a donné, pour la ville de Nîmes, les résultats suivants :

Race chevaline.....	880	têtes
— mulassière.....	661	
— asine.....	273	
— bovine.....	283	
— ovine.....	7157	
— porcine.....	322	
— caprine.....	313	
— abeilles.....	395	ruches

—————

LES EAUX DE VERGÈZE ;

par M. le Dr Ed. TRIBES ,

Membre-résidant.

Vous savez tous, Messieurs, l'importance que prennent de nos jours les eaux minérales, et la faveur croissante qui s'attache à ces sources bienfaisantes où l'homme vient demander la cessation de ses maux ou le raffermissement de sa santé. En même temps qu'elles offrent aux malades des moyens thérapeutiques nouveaux et puissants, elles sont un élément de richesse pour les contrées qui les possèdent. Aussi faut-il remonter jusqu'au temps de la civilisation antique pour retrouver, auprès des stations thermales, une foule aussi empressée que celle qu'y appelle chaque jour la constatation, de plus en plus avérée, d'une influence que les anciens regardaient avec raison comme si salutaire. On ne saurait donc trop, ce me semble, encourager les efforts persévérants tentés dans le but d'appeler l'attention publique sur des eaux peu connues et que recommande cependant une minéralisation réelle et supérieure.

M. le professeur Béchamp, de Montpellier, et M. le

docteur Miaulet, de Nîmes, vous ont récemment adressé un travail (1) sur des Eaux que notre ville possède à ses portes, et qui sont certainement appelées à devenir, dans un temps peu éloigné, une branche de prospérité de plus pour le département du Gard. Ce travail sur les eaux de Vergèze, dites des *Bouillens*, je vais essayer, Messieurs, de l'analyser devant vous, en vous exprimant toutefois le regret que l'Académie n'ait pas fait porter son choix sur un de ses membres plus autorisés et plus compétents que je ne le suis, pour l'édifier sur une œuvre d'analyse chimique des plus savantes et des plus consciencieuses.

Pour vous fixer tout d'abord sur la valeur des Eaux des Bouillens et tout l'intérêt qu'elles méritent, permettez-moi de me servir des propres paroles de M. le professeur Béchamp :

« La nouvelle analyse, dont cet écrit est destiné à faire connaître les résultats, révèle dans les Eaux de Vergèze une espèce jusqu'ici unique en *France*, et certainement, sur quelques points, la première en son genre dans *l'univers*. Je voudrais que les médecins, après avoir lu et médité ce travail, se pénétrassent bien de l'importance des résultats que je vais faire connaître et des nouvelles voies qu'ils me paraissent ouvrir à l'expérimentation clinique.

» Les Eaux de Vergèze ne sont pas seulement importantes par leur composition minéralogique ; elles contiennent, en effet, des composés de nature organique qu'il n'est pas habituel de trouver dans les eaux minérales ; du moins en est-il ainsi des deux sources qui servent surtout aux bains ».

(1) *Les Eaux de Vergèze*, par MM. Béchamp et Miaulet.

Ces quelques mots suffisent pour vous convaincre de l'importance et de la valeur de ces Eaux, qui sont destinées à augmenter le bilan d'hydrologie médicale que possède notre département.

Aux sources sulfureuses de Fonsanges, des Fumades, de Cauvalat, de Saint-Jean-de-Ceyrargues, aux sources bitumineuses d'Euzet, sources précieuses dans bien des cas, nous devons désormais ajouter les sources acidulées de Vergèze, destinées à se placer au premier rang parmi leurs congénères, tant de la France que de l'étranger.

Les sources de Vergèze sont situées dans le département du Gard, entre Montpellier et Nîmes, à 2 kilomètres de la station du chemin de fer dont elles empruntent le nom.

D'après notre savant collègue, M. Emilien Dumas, les Eaux de Vergèze arrivent à la surface du sol après avoir traversé le terrain néocomien des couches successives d'argiles subapennines, de sables subapennins, recouverts de diluvium alpin. La nature géologique du sol que traversent ces eaux explique leur composition. *Tales sunt aquæ, qualis terra per quam fluunt*, disait Pline.

Le bassin parallélogrammatique dans lequel elles sourdent se dirige de l'Est à l'Ouest, sur une longueur de 54 mètres et une profondeur de 2 mètres environ. Dans cette piscine naturelle, bouillonne constamment une eau froide, trouble, acide, savonneuse au toucher. Le spectacle de cette grande nappe d'eau, grondant et bouillonnant sans cesse par le fait du dégagement continu de l'acide carbonique, est un fait géologique qui surprend autant qu'il étonne celui qui, pour la première fois, est en présence de ce phéno-

mène de la nature. C'est à lui que les *Bouillens* doivent leur nom ; et, certes, il était difficile de trouver une expression plus imagée, en même temps que plus caractéristique, du fait géologique.

Dès la plus haute antiquité, la piscine naturelle de Vergèze paraît avoir été fréquentée par les malades. Les fouilles récemment opérées par notre compatriote, M. Alphonse Granier, possesseur des sources des Bouillens, ont mis à nu des constructions et un bassin d'origine romaine. Des médailles à l'effigie de César, d'Auguste, de Faustine et d'Antonin, trouvées au milieu de ces débris de constructions, ne permettent aucun doute à cet égard.

Les anciens ne connaissaient que la source de la piscine, les trois autres sources sont dues à des forages récents.

M. Béchamp, avec le rare talent qui le distingue, a soumis à l'analyse la plus exacte et la plus consciencieuse *les gaz, les eaux et les boues* des différentes sources. Je ne vous ferai pas assister à tous les détails de ce long travail de laboratoire, je me contenterai de vous en dire les résultats.

Pour le gaz, M. Béchamp a pu, en opérant sur de grandes quantités (7 litres de gaz au moins), arriver à démontrer, contrairement à ce qui était cru jusqu'à ce jour, que le gaz des Bouillens n'était pas de l'*acide carbonique pur*, mais un mélange contenant un peu d'*azote et d'oxygène*. Un litre d'eau renferme plus de deux fois son volume de gaz et à l'état de la plus grande fixité. Ces deux conditions en font donc une eau gazeuse des plus remarquables. Les gaz sont, relativement à un litre d'eau, dans les rapports suivants :

Acide carbonique..	2 litres 290;
Azote.....	3 cent. cubes $\frac{7}{10}$;
Oxygène.....	0 cent. cube $\frac{9}{10}$.

L'analyse de l'eau des différentes sources a donné une composition presque identique. Cependant la source Dulimbert, plus spécialement destinée à la boisson, n'a pas révélé de traces des acides acétique et butyrique qui se trouvent dans les sources Granier et des Bouillens ; elle n'a presque pas donné non plus de traces de matière organique qui se trouve en quantité notable dans la source de la piscine surtout. Par contre, l'eau de la piscine ne renferme pas de trace d'arsenic et d'oxyde de cuivre qu'on trouve dans les sources Granier et Dulimbert. Ces principes métalliques se trouvent réduits en sulfate par l'hydrogène sulfuré qui provient de la décomposition des sulfates par les matières organiques.

En outre des acides acétique et butyrique, les sources Granier et des Bouillens ont offert à M. Béchamp l'occasion d'une autre découverte, celle d'organismes microscopiques vivants, en tout pareils à ceux découverts par lui antérieurement dans la craie.

L'analyse des Eaux de Vergèze a donc fourni à M. Béchamp l'occasion de découvrir deux éléments nouveaux que les analyses antérieures n'avaient point signalés: ces deux éléments sont les acides organiques *butyrique* et *acétique*, et les *vibriens* appelés par lui *microzyma*.

A part ces différences, les eaux des diverses sources offrent une composition presque identique.

On y découvre, en mettant en parallèle les éléments caractéristiques:

	Dulimbert	Granier	Boullens
Acide carbonique.	0,044	0,124	0,038
— silicique	0,022	0,022	0,022
— Chlore	0,018	0,040	0,033
— Potasse	0,002	0,003	0,003
— Soude	0,016	0,024	0,030
— Chaux	0,522	0,449	0,295
— Magnésie	0,015	0,014	0,010
— Protoxide de fer. . . .	0,003	0,006	0,008
— Oxyde de cuivre. . . .	dosable	traces	point
— Arsénic.	traces	traces	point
— Matière organique. . .	0,004	0,080	0,120

Ces Eaux ont évidemment une origine sinon commune, du moins très rapprochée, dit M. Béchamp; les écarts qu'elles présentent tiennent à l'absence ou à la présence des matières organiques.

Cette eau, dont la température en tout temps varie entre 16° et 17°, a une richesse d'acide carbonique exceptionnelle. Cet acide y abonde et y domine tous les autres éléments. Les éléments basiques s'y trouvent, en effet, tout à fait au second rang, contrairement à ce qui a lieu à Vals et à Vichy.

Les deux acides gras et odorants (butyrique et acétique) ont été décelés et dosés, en ce point, sur 50 litres d'eau.

Aucune source en France ne renferme ces deux éléments; les eaux seules de Brucknaü, en Bavière, acidulées comme celles de Vergèze et si utilisées à titre de médication reconstituante, offrent l'exemple d'une composition à peu près identique.

M. Béchamp a été conduit à rechercher les acides organiques dont il est question ci-dessus, par la découverte qu'il a faite dans ces eaux de la présence des

organismes vibrants qu'il avait, il y a peu de temps, trouvés dans la craie et qui ont été si bien décrits dans le journal des *Comptes rendus de l'Académie des sciences* et qui ont reçu le nom de *microzymba cretæ*, et, plus tard, *microzymba Vergesii*.

Il avait constaté que la présence des *microzymba* jouait le rôle de ferment, et que le propre de leur action était de donner lieu aux acides butyrique, lactique et acétique dans les fermentations. La découverte des *microzymba*, à laquelle l'a conduit la nature bien connue des terrains traversés par ces eaux, l'a amené à rechercher les acides organiques dont s'agit. Ses espérances, vous l'avez vu, ne furent point trompées.

Par cette découverte, fut confirmée à nouveau celle qu'il avait faite antérieurement de la présence des *microzymba* dans la craie.

Il y a quelques années, M. Béchamp se demandait si le rôle de la craie, dans les fermentations butyrique et lactique, était d'agir seulement en tant que carbonate de chaux, c'est-à-dire de saturer les acides organiques à mesure qu'ils se forment, et par conséquent, comme le pensaient tous les chimistes, de maintenir la neutralité du milieu. Il n'en est rien : là où la craie agit avec une rare énergie, le carbonate de chaux est absolument sans action. M. Béchamp chercha à se rendre compte du phénomène; et, après des recherches microscopiques du plus haut intérêt, il lui fut révélé que, dans la craie, se trouvaient des organismes vivants et les plus petits que l'on connaisse. Ce sont eux qui, d'après lui, provoquent d'abord les transformations de la matière organique et produisent avec elle, dans les fermentations lactique et butyrique, les acides acétique, lactique et butyrique.

Après avoir réfléchi à la nature des terrains traversés par les Eaux de Vergèze, le savant professeur de Montpellier chercha dans ces eaux la confirmation de ses observations sur la craie et d'autres calcaires. C'est ainsi qu'il fut amené à rechercher les organismes microscopiques, analogues à ceux de la craie, et, après les avoir découverts, à chercher les acides organiques qui, selon lui, devaient résulter de l'action de ces organismes sur la matière organique que ces eaux contiennent. Ses espérances ne furent point déçues. C'est alors qu'il proclama les *microzyma* des Eaux de Vergèze les analogues de ceux de la craie, et qu'il rapporta à leur action sur la matière organique de l'eau minérale les acides organiques volatils que ces eaux renferment. Il fut même plus loin, et c'est à eux qu'il attribua le dégagement continu de l'acide carbonique qui les minéralise surtout :

« Les *microzyma* de Vergèze, dit-il, viennent bien évidemment des roches calcaires que ces eaux traversent, marnes, argiles subapennines, etc., etc. Si donc on suppose qu'il existe dans leur trajet des amas de matière organique, on conçoit que, grâce à ces *microzyma*, s'accompliront des réactions complexes d'où résulteront le dégagement d'acide carbonique et les acides organiques volatils ».

En outre des *microzyma*, qui sont par myriades, M. Béchamp a trouvé, dans les Eaux des Bouillens, des navicules, des conferves, des desmidiées, des diatomées, des oscillaires, toutes productions organiques qui agissent sur la composition de l'eau, soit en y introduisant des principes nouveaux, soit en éliminant certains autres principes ou les modifiant. C'est à leur influence qu'il attribue la formation des boues qui s'y

trouvent si abondantes et dont la richesse minérale va nous être révélée par l'analyse.

Analyse des boues. — Les boues qui se déposent au fond du bassin des Bouillens sont quelque chose de très complexe; elles sont noires et douces au toucher.

100 grammes de boue humide, contiennent :

Sulfure de fer.....	0,01
Carbonate de chaux.....	0,85
id. de magnésie.....	0,17
id. ferreux.....	3,10
Alumine.....	1,85
Silice soluble.....	0,07
Sulfure de cuivre.....	Décelable dans 50 gr.
Arsenic.....	Décelable dans 100 gr.
Sable et argile.....	40g40
Eau, infusoires, matière organique	53 55

100,00

Si l'eau de la source de la piscine ou des Bouillens ne contient ni cuivre ni arsenic, c'est que ces métaux se trouvent constamment et d'une façon permanente réduits à l'état de sulfure par l'hydrogène sulfuré, qui résulte de la décomposition du sulfate de chaux. Les sulfures de cuivre et d'arsenic qui en proviennent sont insolubles et se précipitent au fond de l'eau avec le sulfure de fer et forment la base minéralisante des dépôts boueux.

Je craindrais, Messieurs, de fatiguer votre attention par de plus longs détails sur un sujet que M. Béchamp a traité d'une façon si savante et si originale; je craindrais surtout de ne vous traduire que très imparfaitement les idées de l'auteur. Je termine donc en vous

renvoyant à l'examen d'un travail magistral, qu'il est impossible de faire connaître dans un court résumé. Il est impossible, en effet, de vous dire tous les procédés d'analyse employés par M. Béchamp pour arriver à déterminer la présence des corps minéralisateurs. Quand on le suit dans ses opérations, on est vraiment frappé de l'intelligence autant que de la conscience qu'il apporte dans ses investigations.

Rien n'a échappé à l'analyse de son creuset: les boues, les eaux, les gaz, tout a été étudié avec un soin et un scrupule qui sont au dessus de tout ce qu'on peut dire. C'est donc là un travail des plus savants et des plus consciencieux, qui se recommande à l'attention comme un modèle du genre.

Le seul point sur lequel on pourrait élever quelques objections, serait celui de la genèse des organismes microscopiques vibrants qu'on a rencontrés exclusivement dans les sources qui sont à ciel ouvert, mais qu'on ne rencontre pas dans les sources bien captées, comme la source Dulimbert.

M. Béchamp avoue que les quatre sources ont une même origine géologique; il affirme aussi que les microzyma proviennent des terrains crétacés auxquels ils sont inhérents et desquels les eaux les entraînent.

Comment se fait-il alors que toutes les sources de Vergèze ne les possèdent pas au même degré, et que la source qui sert à la boisson en soit même complètement privée ?

Nous aurions désiré voir M. Béchamp s'expliquer sur ce singulier phénomène, et ne pas laisser prise à des objections d'autant plus sérieuses qu'elles pourraient faire naître les microzyma en dehors des terrains crétacés.

Ne pourrait-on pas lui dire, en effet, que, puisque

les organismes ne sont trouvés que dans les sources exposées à l'air libre, ce sont les courants atmosphériques qui en portent la semence dans un milieu propre à la vie qui leur est particulière.

C'est donc là une lacune que nous aurions bien désiré ne pas rencontrer dans un travail si intéressant et si consciencieux à tant de points de vue.

Valeur thérapeutique des Eaux de Vergèze.

Vous avoir révélé la valeur minérale des eaux de Vergèze, c'est presque vous avoir dit leur valeur thérapeutique, c'est-à-dire ce que peuvent en attendre les médecins et les malades. La chimie est pour les eaux minérales ce que l'anatomie est pour le corps humain. Connaître la composition chimique d'une eau, c'est, d'après Bergmann et Alibert, en connaître presque la vertu curative.

Cependant l'étude chimique ne saurait dispenser de l'analyse clinique. Le travail de M. Béchamp serait donc incomplet, s'il n'était suivi d'une appréciation exacte et sérieuse des Eaux des Bouillens, comme moyen pratique de venir en aide à l'homme malade. Il ne suffisait pas, en effet, d'en trouver la richesse minérale, il fallait aussi en rechercher et en prouver la richesse thérapeutique ou médicamenteuse. Cette tâche devait être celle d'un médecin versé depuis longtemps dans l'art de guérir, d'un clinicien, en un mot. M. le docteur Miaulet, de Nîmes, dont vous connaissez tous le mérite comme praticien, s'est chargé de cette partie du labeur, partie non moins importante et non moins ingrate que la première.

Après nous avoir dit que, de temps immémorial, la piscine de Vergèze est fréquentée par des malades dont les cures non contestées perpétuent la renommée des Bouillens, M. Miaulet n'oublie pas de nous signaler les travaux des médecins qui, les premiers, ont attiré l'attention sur les eaux de Vergèze. Il cite, entre autres, le docteur Dax, de Sommières; le professeur Chaptal, le médecin Raizon, de Vergèze, qui tous, à une époque déjà loin de nous, ont vanté la valeur curative de ces eaux.

Prenant ensuite un à un chacun des éléments minéralisateurs de cette source salubre, il nous montre la part qui doit être faite à chacun d'eux dans les guérisons dont on peut les gratifier à bon droit. Il s'occupe des gaz, des eaux, des boues, des matières organiques, de tous les éléments enfin qui les constituent chimiquement.

C'est ainsi qu'il nous signale tout ce que peut espérer l'art de guérir, de cette puissante source naturelle d'acide carbonique par les services que rend en Allemagne l'eau de Brucknaü, à laquelle celle de Vergèze ne le cède en rien, et qui doit à l'acide carbonique dont elle est chargée ses propriétés thérapeutiques. C'est à titre de médication fortifiante, réparatrice, reconstituante et sédative, que sont utilisées les sources de Brucknaü qui, comme celles de Vergèze, possèdent aussi les acides butyrique et acétique.

L'acide carbonique est un excitant énergique du système cutané; il rappelle à la peau la chaleur et la vie. Agent anesthésique puissant, il apaise les douleurs les plus vives des plaies et des ulcérations, et en accélère le pouvoir cicatrisant. M. le professeur Sympson, à Edimbourg; MM. Broca, Claude Ber-

nard, Follin, en France, ont dans ces dernières années utilisé l'acide carbonique en injections, en lotions, et cela de la façon la plus heureuse, dans des maladies graves entre toutes, les ulcérations malignes, les engorgements chroniques du système utérin et de ses annexes.

Dois-je, avec M. Miaulet, vous rappeler les services que rendent les eaux chargées d'acide carbonique dans les névroses les plus graves, épilepsie, éclampsie, catalepsie, hystérie, asthme, etc., etc. ?

Vous savez trop aussi tout ce qu'elles ont de puissant sur l'estomac et le tube digestif en général, pour que j'aie besoin de vous le rappeler.

Les rhumatismes à forme nerveuse et non fébrile, les entorses, les fractures douloureuses, les contusions anciennes, les fausses ankyloses, certaines douleurs goutteuses peuvent trouver là un puissant moyen de soulagement.

Les maladies du larynx, les angines, les bronchites chroniques, les inflammations pharyngiennes, auront dans l'acide carbonique un puissant modificateur; la phthisie elle-même, en dehors des périodes d'acuité, peut être heureusement influencée par les inhalations de ce gaz.

Vous parlerai-je maintenant des maladies cutanées, dont M. Miaulet fait une longue énumération et qui se trouvent rapidement modifiées et guéries par les eaux ou par les boues de Vergèze ? L'arsenic, le cuivre, à l'état libre ou à l'état de sulfure, les matières organiques rendent parfaitement compte de cette puissante action curative.

Il n'est pas jusqu'aux microzyma dont il ne faille tenir grand compte, d'après M. Béchamp, dans l'in-

fluence modificatrice que subissent les affections cutanées. Je laisse le savant chimiste de Montpellier vous parler lui-même de tout le cas qu'on doit faire de ces organismes microscopiques, dans les services rendus par les Eaux de Vergèze :

« L'analyse qui a révélé la présence d'un composé arsénical et cuivreux, ainsi que le sulfure de fer, dans les boues des Bouillens, la présence de l'arsenic et du cuivre dans les eaux des sources Granier et Dulimbert, expliquent sans doute cette efficacité. Mais ne convient-il pas de tenir compte de l'action excitante de l'acide carbonique, et ne peut-on pas faire concourir au même but l'action modificatrice d'agents aussi puissants que les microzyma et les conferves, qui, par leur contact nécessaire avec la peau, y agiraient en provoquant des réactions qui seraient comparables à une fermentation, modifiant ainsi la vitalité des tissus en les prédisposant d'une manière plus efficace à subir l'action des principes minéralisateurs de l'eau ?

» Il peut n'être pas inutile de rappeler que, dans ces derniers temps, les hommes de l'art ont vu leur attention appelée sur le rôle extraordinaire que l'on peut faire jouer aux petits infusoires vibroniens dans la production de quelques maladies. Si certains infusoires sont producteurs de maladies, je pense, pour ma part, que d'autres espèces, dans d'autres circonstances, peuvent être considérées comme des agents thérapeutiques. J'ai déjà fait remarquer, dans nos leçons, que des infusoires peuplent nos voies digestives. On en trouve dans la bouche et tout le long du canal intestinal. Luvnhock en trouvait dans sa bouche autant que la Hollande contient d'habitants. Leur influence n'est pas malfaisante, et, selon moi, leur rôle

n'est pas secondaire ; sans doute ils ont une part dans l'acte de la digestion. Les organismes de l'Eau de Vergèze, les *microzyma* surtout, agissent comme ferments sur le sucre de canne et sur la fécule : pourquoi, appliqués sur la peau malade, n'en modifieraient-ils pas le mode de fonctionnement, en modifiant la nature des produits excrétés dans les maladies dont elle peut être le siège ? Tout en faisant ces rapprochements avec réserves, je ne puis m'empêcher de faire observer que les guérisons obtenues à Vergèze ne s'expliqueraient pas exclusivement par l'influence de l'arsénic et du cuivre que les boues contiennent en même temps que le sulfure de fer, si ces agents n'étaient pas aidés dans leur action curative par l'influence modificatrice que je suppose aux conferves, aux infusoires et aux *microzyma* de Vergèze.

» Ce sera aux médecins à voir, ajoute M. Béchamp, si ces conjectures, fondées sur la connaissance de l'activité multiple des organismes ferments, peuvent désormais entrer en ligne de compte dans l'explication de l'action thérapeutique des eaux minérales en question ».

Je termine là ma tâche, Messieurs ; je désire que l'analyse rapide que j'ai faite du travail si remarquable de MM. Béchamp et Miaulet puisse vous convaincre de l'importante richesse hydro-minérale de Vergèze. On trouve dans ces eaux, comme le fait très judicieusement remarquer le professeur de Montpellier, ce que l'on ne voit dans aucune autre source, à savoir, la présence des acides *butyrique* et *acétique* et celle des *microzyma*. On peut dire, de plus, qu'aucune autre source, si ce n'est certaines eaux d'Allemagne, ne dégage une quantité aussi considérable d'*acide carbonique*.

Il ne peut être donc bien loin de nous, le temps où toutes les richesses de la station thermale de Vergèze seront utilisées et mises à profit pour l'intérêt des malades, comme pour celui de certaines branches de l'industrie.

Ne serait-il pas digne de l'Académie du Gard de consacrer, dès aujourd'hui, l'existence de cet élément nouveau de prospérité pour notre département, en donnant, dans ses archives, au travail qui le révèle, la place qu'il mérite ?

M. Béchamp est un de nos chimistes les plus éminents, un de nos micrographes les plus distingués.

Nîmes ne saurait oublier qu'avant M. Pasteur, il a fait connaître au monde savant la véritable cause à laquelle doit être rapportée la maladie épidémique actuelle des vers à soie.

M. Miaulet est un médecin trop connu de vous tous pour que j'essaie de vous en dire les titres.

C'est seulement cette année que M. le colonel PAGÉZI a terminé ses *Etudes sur les progrès contemporains des intérêts matériels des peuples*, par une *Etude sur l'état actuel de l'agriculture* (séance du 17 novembre 1866), et une autre sur la question du *Monopole* (séance du 1^{er} juin 1867). — Note du Secrétaire.

Resultats des observations météorologiques faites à l'Ecole normale de Nimes, en 1867, par les élèves-maitres.

MOIS.	BAROMETRE A ZÉRO.				THERMOMÈTRE.			UDOMÈTRE.			VENTS DOMINANTS.	NOMBRE DE JOURS							Nombre de fois que le vent a soufflé des directions								
	MAXIMA.	MINIMA.	MÉDIA		MAXIMA.	MINIMA.	MÉDIA.	PLUIE TOMBÉE				Beaux.	Nuageux.	Couverts.	Pluie.	Vent.	Brouillard.	Glace.	Glace blanche.	N.	N.-E.	E.	S.-E.	S.	S.-O.	O.	N.-O.
			de MIDI.	de MOIS.				de JOUR.	de NUIT.	de MOIS.																	
Janvier.....	765 00	740 05	753 97	751 50	17 9	-5 4	5 22	18 5	37 1	55 9	N.	10	10	11	10	4	1	12	3	65	3	11	8	15	10	10	64
Février.....	768 39	749 68	763 "	763 53	20 9	+2 2	10 6	31 8	24 2	56 "	N.-O.	16	5	5	11	1	2	0	0	13	12	8	25	8	6	23	73
Mars.....	760 22	740 20	751 09	750 94	20 5	-0 2	11 4	37 "	16 8	53 8	N.	4	22	5	13	7	0	1	0	61	2	5	22	44	3	12	37
Avril.....	763 30	745 84	755 00	761 75	25 5	5 "	15 49	26 8	3 2	30 "	N.-O.	13	11	6	8	10	5	0	0	35	8	8	21	15	12	11	70
Mai.....	762 44	745 23	756 03	756 13	30 "	4 3	17 09	15 4	21 4	36 8	S.-E.	17	9	5	9	3	0	0	0	17	9	19	49	32	18	8	34
Juin.....	762 99	750 41	759 07	759 52	37 5	12 4	22 42	22 3	2 7	25 "	N.	16	9	3	9	7	0	0	0	55	3	20	19	33	3	10	37
Juillet.....	763 85	751 01	755 96	759 33	35 "	14 9	23 93	5 3	21 5	26 8	N.-O.	18	11	2	9	7	0	0	0	39	5	23	28	28	4	10	46
Août.....	766 82	748 10	760 51	760 21	35 9	13 7	24 01	37 2	6 3	43 5	S.	21	9	1	6	5	0	0	0	30	3	16	22	47	4	18	46
Septembre.....	764 83	750 43	761 30	761 03	32 5	8 8	22 43	5 4	5 "	10 4	N.-O.	18	10	2	2	3	1	0	0	25	4	20	23	33	8	23	44
Octobre.....	764 15	750 02	759 59	758 68	26 8	4 8	13 7	55 4	22 7	78 1	N.-O.	15	8	8	7	3	0	0	0	40	0	3	21	7	0	14	101
Novembre.....	760 69	740 94	760 26	759 85	21 1	-2 3	10 71	6 "	34 7	40 7	N.	23	6	1	7	11	0	4	0	131	0	2	35	8	0	0	4
Décembre.....	764 90	744 98	756 22	756 05	15 2	-5 5	4 7	1 8	0	1 8	N.	19	9	3	3	10	1	11	0	148	0	2	3	4	0	10	19
	8 nov. 9 heures matin 769 69	11 janv. 3 heures soir 740 05	757 77	758 21	13 juin 3 h. du soir. 37 5	31 déc. 6 h. matin. -5 5	18 95	262 9	195 6	458 5	N.	194	119	52	94	71	10	28	3	659	52	137	276	273	68	149	576

N. B. — Les observations sont tri-horaires et se font de 6 h. du matin à 9 h. du soir.

M. M. ...
...

...

...

...

...

...

...

...

...

CONCOURS

ouvert en 1866 pour 1867.

Ce concours, dont le sujet était une *Etude historique et générale de l'établissement et de l'exploitation des chemins de fer, etc.*, est demeuré sans résultat. Aucun mémoire n'est arrivé au secrétariat de l'Académie.

QUESTION MISE AU CONCOURS EN 1867.

PRIX DE MILLE FRANCS

A DÉCERNER EN MAI 1869.

Histoire de la Sériciculture et des diverses phases qu'elle a traversées dans le département du Gard et les départements voisins, depuis son origine jusqu'à nos jours.

Les œuvres des concurrents devront être adressées, affranchies, au secrétaire-perpétuel de l'Académie du Gard, avant le 1^{er} février 1869, et porter une

épigraphe ou devise, reproduite dans un pli cacheté, contenant le nom et la demeure de l'auteur.

Le prix, dû à la générosité de M. Paulin TALABOT, sera décerné par l'Académie dans sa séance publique du mois de mai 1869. Il consiste en une somme de 4,000 francs.

Les Académiciens ordinaires et vétérans sont exclus du concours. Tout concurrent qui se sera fait connaître, même indirectement, en sera pareillement exclu (art. 74 du Règlement).

LISTE

DES

OUVRAGES OFFERTS A L'ACADÉMIE DU GARD,

pendant l'année 1866-1867.

Discours sur les lettres, suivi d'un hommage à l'Impératrice des Français, par M. Adolphe Cazalet.

La morte è premio ai boni, castigo ai tristi, canto didascalico, dal commendatore Salvator Fenicia.

Note sur le système métrique des Gaulois. Rapport à la Commission de la Topographie des Gaules, par M. A. Aurès, broch. in-8°, 1866 (Extrait de la *Revue Archéologique*)

Etude des dimensions du tombeau de Josué, par le même, broch. in-8°, 1866 (Extrait de la *Revue Archéologique*).

Des Vicissitudes politiques de la France, par le baron Roger de Larcy, 1 vol. in-8°, Paris.

Louis XVI et Turgot, broch. in-8°, par le même.

Des indications et de l'emploi de la diète lactée dans le traitement de diverses maladies, par le docteur Pécholier, broch. in-8°.

Mémoire sur le Quarantième des Gaules, à propos d'une inscription du département des Pyrénées-Orientales ayant trait à la perception de cet impôt, par M. le professeur Ch. Revillout, de Montpellier, broch. in-4° (Extr. des *Mémoires de la Société Archéologique de Montpellier*).

Dictionnaire topographique du département des Basses-Pyrénées, par M. Paul Raymond, archiviste de ce département. Paris, Impr. Impér., 1863, 1 vol. in-4°.

Dictionnaire topographique du département de la Nièvre, par Georges de Soultrait, membre non-résidant du Comité impérial des Sociétés savantes. Paris, Impr. Imp., 1865, in-4°.

Dictionnaire topographique du département de l'Hérault, par M. Eug. Thomas, archiviste de ce département; Paris. Impr. Imp., 1865, 1 vol. in-4°.

Notice sur une inscription du XI^e siècle provenant de l'abbaye de

- Corbie, par M. l'abbé J. Corblet (Extr. de la *Revue de l'Art chrétien*).
- Marc de Vintimille, ou les Chevaliers de Rhodes, drame historique en cinq actes et en prose, par Ludovic de Vauzelles, conseiller à la Cour impériale d'Orléans.
- Documents and Bulletin of the United-States sanitary Commission, trois gros vol. in-8°, New-York, 1866.
- Ungedruckte, unbeachtete und wenigbeachtete Quellen zur Geschichte des Taufsymbols und der Glaubensregel, herausgegeben und erläutert von Dr C.-P. Caspari. — « Documents inédits et originaux pour servir à l'histoire du symbole du baptême et des confessions de foi, publiés et expliqués par le docteur C.-P. Caspari, professeur de théologie à l'université de Norwège ». — Christiania, 1866, t. I.
- Annual Report of the Board of Regents of the Smithsonian Institution. Washington, 1865, 1 vol. in-8°.
- Annual Report of the trustees of the Museum of comparative Zoology, at Harvard college, in Cambridge, 1864 et 1865. 2 broch. Boston, 1865 et 1866.
- Bulletin of the Museum of comparative Zoology, Cambridge, Massachusetts Broch. in-8° de 700 pages, publiée en juin 1866.
- Illustrated catalogue of the Museum of comparative Zoology, at Harvard college, Cambridge, 1865. 2 vol. in-4°. — Tome I, *Ophiuridæ and Astrophytidæ*, by Th. Lyman; — Tome II, *North-American Scalegæ*, by Alex. Agassiz.
- Les travaux historiques de la ville de Paris. — Etude critique sur les deux premiers volumes de la collection, par M. Urbain Deschamps, broch. in-8°.
- Recueil de lettres de contemporains illustres, reçues par M. J. Canonge, et publiées par lui. 1867, 1 vol. in-18°. Nîmes, Soustelle.
- Journal des règnes de Louis XIV et de Louis XV, de l'année 1701 à l'année 1704, par Pierre Narbonne, premier commissaire de police de la ville de Versailles; recueilli et édité avec introduction et notes, par J.-A. Le Roy. Versailles, 1866, in-8° de 659 pag.
- Le Musée de Nîmes, broch. in-8°, par M. Jules Salles.
- Pour et contre, prologue dialogué, par M. L. Chalmeton. Clermont-Ferrand, 1866.
- Mémoires lus à la Sorbonne dans les séances des 4, 5 et 6 avril 1866. — Histoire, Philologie et Sciences morales, 1 vol. in-8° de 506 pag. — Imp. Imp. 1866.

- Analyse et synthèse de l'épidémie cholérique, par le Dr Selim-Ernest Maurin.
- Le Calvaire et Jérusalem, d'après la Bible et Josèphe, par M. l'abbé Coulomb, missionnaire apostolique, 1 vol. in-8°.
- Mémoires lus à la Sorbonne dans les séances extraordinaires du Comité impérial des travaux historiques et des sociétés savantes tenues les 4, 5 et 6 avril 1866. — Archéologie, un vol. in-8. — Impr. Imp. 1866.
- Catalogue des livres donnés à la bibliothèque de Montpellier par l'abbé Flottes, rédigé par M. Paulin Blanc.
- Pensées grises, par M. le vicomte d'Yzarn de Fraissinet.
- Découverte d'une fonderie celtique près Lons-le-Saulnier.
- Le Roussillon, discours, par M. A. Germain, doyen de la Faculté des lettres de Montpellier.
- Note sur les surfaces gauches du deuxième degré, par M. Durrande, professeur de mathématiques au lycée de Nîmes.
- Analyse des eaux de Vergèze, par les docteurs Béchamp et Miaulet.
- La vérité sur les objets de l'âge de la pierre polie des cavernes de Tarascon (Ariège), par le Dr F. Garrigou.
- L'archéologue chrétien. Cours d'Archéologie catholique, par M. l'abbé Gareizo, t. II, 1 vol. in-8°, 1867, Nîmes, Soustelle.
- Annuaire du département du Gard pour l'année 1867, par MM. Ernest et Charles Liotard. Nîmes, Clavel-Ballivet, 1867.
- Rapports présentés au Congrès des Sociétés savantes à Aix, sur la question des octrois et sur la viticulture, par M. le baron Roger de Larcy, 1867, broch. in-8°.
- Mémoires de M. Guizot, tome VIII.
- De l'état sanitaire du département de la Seine-Inférieure, en 1866.
- Aiguesmorts, par M. de Crozant-Bridier, membre de la Société archéologique du Midi de la France, broch. in-8°.
- Etude archéologique et historique sur l'Afrique française, par le même.

LISTE

DES

SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES.

- Ain*..... Société d'émulation du département de l'Ain.
— Journal d'agriculture, sciences, lettres et arts, à Bourg.
- Aisne*..... Société d'émulation de l'arrondissement de Nantua.
- Société académique des sciences, arts, belles-lettres, agriculture et industrie de Saint-Quentin.
- Société archéologique de Laon.
- Société archéologique, historique et scientifique de Soissons.
- Société historique et archéologique de Château-Thierry.
- Alger*..... Société historique algérienne, à Alger.
- Allier*..... Société d'émulation de l'Allier, à Moulins.
- Alpes (Hautes-)*..... Académie Flosalpine, à Embrun.
- Alpes-Maritimes*... Société des lettres, sciences et arts des Alpes-Maritimes, à Nice.
- Ardèche*..... Société des sciences naturelles et historiques de l'Ardèche, à Privas.
- Aube*..... Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres de l'Aube, à Troyes.
- Aude*..... Société des arts et des sciences, à Carcassonne.
- Commission archéologique, à Narbonne.
- Aveyron*..... Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron, à Rodez.

- Bouches-du-Rhône.* Académie d'Aix, à Aix.
 — Société de statistique de Marseille.
 — Académie des sciences, belles-lettres et arts, à Marseille.
- Calvados*..... Académie impériale des sciences, arts et belles-lettres de Caen.
 — Société d'agriculture et de commerce de Caen.
 — Société française d'archéologie pour la conservation des monuments historiques M. de Caumont, président, à Caen.
 — Société des beaux-arts, à Caen.
 — Société des antiquaires de Normandie, à Caen.
 — Société d'agriculture, sciences et belles-lettres, à Bayeux.
 — Société d'agriculture, industrie, sciences et arts, à Falaise.
- Charente*..... Société d'agriculture, arts et commerce, à Angoulême.
 — Société archéologique et historique, de la Charente, à Angoulême.
- Charente-Inférieure.* Académie des belles-lettres, sciences et arts, à La Rochelle.
 — Société d'agriculture, belles-lettres, sciences et arts de Rochefort.
 — Société d'archéologie, à Saintes.
 — Société historique et scientifique de Saint-Jean-d'Angély.
- Constantine*..... Société archéologique, à Constantine.
 — Académie d'Hippone, à Bone.
- Côte-d'Or*..... Académie impériale des sciences et belles-lettres, à Dijon.
 — Commission des antiquités du département de la Côte-d'Or, à Dijon.
 — Société des sciences historiques et naturelles, à Semur.
- Côtes-du-Nord*..... Société archéologique et historique, à Saint-Brieuc.
 — Société d'émulation des Côtes-du-Nord, à Saint-Brieuc.

<i>Creuse</i>	Société des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse, à Guéret.
<i>Doubs</i>	Société d'émulation du Doubs, à Besançon.
—	Commission archéologique, à Besançon.
—	Académie des sciences, belles-lettres et arts, à Besançon.
—	Société d'émulation de Montbelliard.
<i>Drôme</i>	Société d'archéologie et de statistique de la Drôme, à Valence.
<i>Eure</i>	Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres de l'Eure, à Evreux.
<i>Eure-et-Loir</i>	Société archéologique, à Chartres.
—	Société dunoise, à Châteaudun.
<i>Finistère</i>	Société d'archéologie, à Quimper.
—	Société académique, à Brest.
<i>Garonne (Haute-)</i> ..	Académie impériale des sciences, inscriptions et belles-lettres, à Toulouse.
—	Société impériale archéologique du midi de la France, à Toulouse.
—	Académie des Jeux-Floraux, à Toulouse.
<i>Gers</i>	Comité d'histoire et d'archéologie de la province ecclésiastique d'Auch, à Auch.
<i>Gironde</i>	Académie impériale des sciences, belles-lettres et arts, à Bordeaux.
—	Société philomathique, à Bordeaux.
—	Commission des monuments et documents historiques, et des bâtiments civils du département de la Gironde, à Bordeaux.
<i>Hérault</i>	Société archéologique, à Montpellier.
—	Académie des sciences et belles-lettres, à Montpellier.
—	Société archéologique, scientifique et littéraire, à Béziers.
<i>Ille-et-Vilaine</i>	Société archéologique, à Rennes.
<i>Indre-et-Loire</i>	Société archéologique de Touraine, à Tours.
—	Société d'agriculture, sciences et belles-lettres d'Indre-et-Loire, à Tours.
<i>Isère</i>	Académie delphinale, à Grenoble.
—	Société de statistique et des sciences naturelles, à Grenoble.
<i>Jura</i>	Société d'émulation du Jura, à Lons-le-Saulnier.

<i>Jura</i>	Société d'agriculture, sciences et arts, à Poligny.
<i>Loir-et-Cher</i>	Société des sciences et des lettres, à Blois.
—	Société archéologique du Vendômois, à Vendôme.
<i>Loire</i>	Société d'agriculture, d'industrie, sciences, arts et belles-lettres, à Saint-Etienne.
<i>Loire (Haute-)</i> ...	Société d'agriculture, sciences, arts et commerce, au Puy.
<i>Loire-Inférieure</i> ..	Société académique, à Nantes.
—	Société archéologique, à Nantes.
<i>Loiret</i> .,.....	Société archéologique de l'Orléanais, à Orléans
—	Société d'agriculture, sciences, belles-lettres et arts, à Orléans.
<i>Lot-et-Garonne</i> ...	Société d'agriculture, sciences et arts, à Agen.
<i>Lozère</i>	Société d'agriculture, industrie, sciences et arts de la Lozère, à Mende.
<i>Maine-et-Loire</i>	Société impériale d'agriculture, sciences et arts de Maine-et-Loire, à Angers.
—	Société industrielle d'Angers et de Maine-et-Loire, à Angers.
<i>Manche</i>	Société d'agriculture, d'archéologie et d'histoire naturelle du département de la Manche, à Saint-Lô.
—	Société d'archéologie, à Avranches.
—	Société impériale académique, à Cherbourg.
<i>Marne</i>	Société d'agriculture, commerce, sciences et arts, à Châlons-sur-Marne.
—	Académie impériale, à Reims.
—	Société des sciences et arts, à Vitry-le-Français.
<i>Marne (Haute-)</i> ...	Société historique et archéologique, à Langres.
<i>Mayenne</i>	Société d'archéologie, sciences, arts et belles-lettres de la Mayenne, à Mayenne.
<i>Meurthe</i>	Académie de Stanislas, à Nancy.
—	Société d'archéologie lorraine, à Nancy.
<i>Morbihan</i>	Société polymathique du Morbihan, à Vannes.

<i>Moselle</i>	Académie impériale, à Metz.
—	Société d'histoire naturelle de la Moselle, à Metz.
J. 1	—
—	Société d'archéologie et d'histoire de la Moselle, à Metz.
<i>Nièvre</i>	Société nivernaise des lettres, sciences et arts, à Nevers.
<i>Nord</i>	Société impériale des sciences, de l'agriculture et des arts, à Lille.
—	Comité flamand de France, à Lille.
<i>Nord</i>	Commissior. historique du département du Nord, à Lille.
—	Société archéologique de l'arrondissement d'Avesnes, à Avesnes.
—	Société d'émulation, à Cambrai.
—	Société impériale d'agriculture, de sciences et d'arts, à Douai.
—	Société dunkerquoise pour l'encouragement des sciences, lettres et arts, à Dunkerque.
—	Société impériale d'agriculture, sciences et arts, à Valenciennes.
<i>Oise</i>	Société académique d'archéologie, sciences et arts, à Beauvais.
—	Comité archéologique, à Senlis
, 9	—
—	Comité archéologique, à Noyon.
<i>Pas-de-Calais</i>	Académie d'Arras.
—	Société d'agriculture, à Boulogne-sur-Mer.
—	Société académique, à Boulogne-sur-Mer.
r	—
—	Société des antiquaires de la Morinie, à Saint-Omer.
<i>Puy-de-Dôme</i>	Académie des sciences, belles-lettres et arts, à Clermont-Ferrand
<i>Pyrénées (Hautes)</i> .	Société académique des Hautes-Pyrénées, à Tarbes.
10	—
—	Société d'encouragement, à Bagnères-de-Bigorre.
<i>Pyrénées-Orientales</i> .	Société agricole, scientifique et littéraire des Pyrénées-Orientales, à Perpignan.
<i>Rhin (Bas)</i>	Société des sciences, agriculture et arts du Bas-Rhin, à Strasbourg.
—	Société pour la conservation des monuments historiques d'Alsace, à Strasbourg.

- Rhin (Haut-)*..... Société d'histoire naturelle, à Colmar.
 — Société industrielle, à Mulhouse.
- Rhône*..... Académie impériale des sciences, belles-lettres et arts, à Lyon.
 — Société littéraire de Lyon, à Lyon.
 — Société d'agriculture, à Lyon.
 — Société linnéenne, à Lyon.
- Saône-et-Loire*.... Académie des sciences, agriculture, arts et belles-lettres, à Mâcon.
 — Société éduenne, à Autun.
 — Société d'histoire et d'archéologie, à Châlon-sur-Saône.
- Saône (Haute-)*... Commission d'archéologie et des sciences historiques, à Vesoul.
- Sarthe*..... Société d'agriculture, sciences et arts, au Mans.
- Savoie*..... Académie impériale de Savoie, à Chambéry.
 — Société d'histoire et d'archéologie de la Maurienne, à Chambéry.
 — Académie de la Val-d'Isère, à Moutiers.
- Savoie (Haute-)*.. Association florimontane, à Annecy.
- Seine*..... Société impériale des antiquaires de France, à Paris
 — Société parisienne d'archéologie et d'histoire.
 — Société impériale et centrale d'agriculture, à Paris.
 — Société protectrice des animaux.
 — Société philotechnique, à Paris.
 — Société médicale d'émulation de Paris.
 — Société de médecine pratique, de Paris.
 — Société française de numismatique et d'archéologie, à Paris.
- Seine-et-Marne*... Société d'agriculture, sciences et arts, à Meaux.
 — Société d'archéologie, sciences, lettres et arts, à Melun.
- Seine-et-Oise*.... Société des sciences morales, des lettres et des arts, à Versailles.
 — Société des sciences naturelles et médicales de Seine-et-Oise, à Versailles.
 — Société archéologique, à Rambouillet.
- Seine-Inférieure*... Académie impériale des sciences, belles-lettres et arts, à Rouen.

<i>Seine-Inférieure</i> ...	Société libre d'émulation, à Rouen.
—	Société des Amis des sciences naturelles, à Rouen.
—	Société havraise d'études diverses, au Hâvre.
<i>Sèvres (Deux-)</i>	Société de statistique, sciences et arts du département des Deux-Sèvres, à Niort.
<i>Somme</i>	Académie des sciences, belles-lettres, arts, agriculture et commerce, à Amiens
—	Société des antiquaires de Picardie, à Amiens.
—	Société impériale d'émulation, à Abbeville.
<i>Tarn</i>	Société littéraire et scientifique, à Castres.
<i>Tarn-et-Garonne</i> ..	Société des sciences, agriculture et belles-lettres, à Montauban.
<i>Var</i>	Société d'études scientifiques et archéologiques, à Draguignan.
—	Société des sciences, belles-lettres et arts du Var, séant à Toulon.
<i>Vaucluse</i>	Société littéraire, scientifique et artistique, à Apt.
—	Société d'agriculture, sciences et arts, à Orange.
<i>Vendée</i>	Société d'émulation, à Napoléon-Vendée.
<i>Vienne</i>	Société des antiquaires de l'Ouest, à Poitiers.
—	Société d'agriculture, belles-lettres, sciences et arts, à Poitiers.
	Société de médecine de Poitiers.
<i>Vienne (Haute-)</i> ..	Société d'agriculture, sciences et arts, à Limoges.
—	Société archéologique et historique du Limousin, à Limoges.
<i>Vosges</i>	Société d'émulation des Vosges, à Epinal.
<i>Yonne</i> ...:	Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne, à Auxerre.
—	Société d'études, à Avallon.
—	Société archéologique, à Sens.

Sociétés étrangères correspondantes.

Académie d'archéologie de Belgique, à Anvers.

Société libre d'émulation, à Liège.

Smithsonian Institution, Etats-Unis.

Société littéraire et philosophique, à Manchester.

Université royale de Norwège, à Christiania.

REVUES.

Journal des Savants.

Revue des Sociétés savantes des départements.

Revue archéologique du Midi de la France (Toulouse).

TABLEAU NOMINATIF

DES

MEMBRES DE L'ACADÉMIE DU GARD.

BUREAU DE 1867

BUREAU DE 1867.

Président d'honneur : LE PRÉFET DU GARD, O. ✱.

Vice-Président d'honneur : M. F. Paradan, ✱, avocat, ancien maire de Nîmes.

Président honoraire : M. Fr. Guizot, G. ✱, ancien ministre, membre de l'Institut.

Président..... M. D. Deloche, ✱-(O. I. P.), inspecteur d'Académie.

Vice-Président.... M. Alph. Dumas, propriétaire.

Secrétaire-perpétuel. M. G. Fournier de Clausonne, ✱, président de chambre honoraire.

Secrétaire-adjoint.. M. l'abbé Azais, aumônier du Lycée (O. I. P.)

Trésorier..... M. Ch. Liotard, secr.-gén. de la mairie de Nîmes.

Biblioth.-Archiviste.. M. E. Germer-Durand (O. I. P.), chef d'institution.

MEMBRES HONORAIRES.

- 28 janvier 1832.... Ferd. Béchard, anc. député du Gard, à Paris.
- Hipp. Roux-Ferrand, ✱, sous-préfet en retraite, à Paris.

- 10 mars 1835..... Em. Frossard, ✱, pasteur, à Bagnères-de-Bigorre.
- 20 mars 1835..... Roustan, O. ✱, recteur de l'Acad. de Toulouse.
- 7 juin 1837..... Remacle, ✱, ancien préfet, à Arles.
- 21 mars 1838..... J. Canonge, homme de lettres, à Nîmes.
- Alex. Colin, peintre, à Paris.
- 23 avril 1839..... MM. Numa Boucoiran, directeur du Musée et de l'école de dessin, à Nîmes.
- 30 mars 1861..... J.-B. Dumas, G. ✱, ancien ministre, sénateur, à Paris.
- 15 juillet 1867..... Pasteur, membre de l'Institut.

ACADÉMICIENS VÉTÉRANS.

- 19 novembre 1864.. MM. Michel Moriau, ✱, ancien recteur de l'Académie départementale de Nîmes.

Président d'honneur : Le Préfet du Gard, O. ✱.
Vice-Président d'honneur : M. F. Patras, ✱, avocat, ancien maire de Nîmes.
Président honoraire : M. F. Guizot, G. ✱, ancien ministre, membre de l'Institut.

Président..... M. D. Delpue, ✱, O. I. F., inspecteur d'Académie.
Vice-Président..... M. Alph. Dumas, propriétaire.
Section perpétuelle : M. G. Lévêque de Lamoignon, ✱, président de chambre honoraire.
Section adjointe : M. l'abbé Azis, vicaire de l'école (O. I. F.).
Trésorier..... M. Ch. Lédard, écrivain de la mairie de Nîmes.
Bibliothécaire..... M. E. Guzman-Durand (O. I. F.), chef d'entretien.

MEMBRES HONORAIRES

25 janvier 1832..... M. de Richelieu, ambassadeur de France à Paris.
M. de Talleyrand, ✱, ancien ministre, à Paris.

TABLEAU NOMINATIF DES 60 MEMBRES ORDINAIRES DE L'ACADÉMIE DU GARD.

CLASSE DES MEMBRES RÉSIDANTS,

comprenant 30 Académiciens ordinaires ayant leur domicile de fait dans la ville de Nîmes.

N ^{os} d'ord.	DATES des réceptions.	NOMS DES ACADÉMICIENS.
		Messieurs
1	28 février 1821...	Emile Teulon, premier président honoraire de la Cour impériale de Nîmes.
2	15 mars 1822.....	O. Plagniol, *, inspect. honor. d'Académie.
3	10 mars 1830	Gast. Goirand de Labaume, O. *, premier présid. de la Cour impériale de Nîmes.
4	28 janvier 1832..	Léonce Maurin, *, conseil. à la Cour imp.
5	28 janvier 1832...	C. Fontaines, *, docteur-médecin.
6	29 décemb. 1832.	Eug. Abrie, propriétaire.
7	7 janvier 1837...	D. Deloche, * (O. I. P.), inspecteur de l'Académie de Montpellier.
8	28 avril 1838.....	Ferd. Girard, O. *, anc. pair de France.
9	13 avril 1839	Pleindoux aîné *, doct.-méd., chirurgien en chef des Hospices.
10	7 décembre 1839,	F. de La Farelle, correspond. de l'Institut, ancien député.
11	24 décembre 1842.	B ^{on} de Daunant, C. *, premier président honoraire, ancien pair de France.
12	21 juillet 1849....	Ph. Boileau de Castelnau, *, doct.-méd.
13	15 décembre 1849.	L. Pagézy, O. *, col. d'ét.-maj. en retr. (*)
14	15 juillet 1850....	Alphonse Dumas, secr. de la Soc. d'agric.
15	Id.	Jules Salles, peintre.
16	26 novembre 1832.	Aug. Aurès, O. *, ing. en chef du départem.
17	22 janvier 1853...	E. Germer-Durand (O. I. P.), chef d'instiit.
18	7 janvier 1854...	A. Ollive-Meinadier, membre de la Société d'agriculture.
19	15 mai 1854.....	J.-C. Bousquet, *, chir.-major en retraite.
20	22 août 1857.....	L'abbé Azais (O. I. P.), aumônier du Lycée.
21	18 décembre 1858.	Gust. Fornier de Clausonne *, président de chambre honoraire.

(*) Membre-correspondant depuis le 1^{er} décembre 1828.

Nos d'ord.	DATES des réceptions	NOMS DES ACADEMICIENS.
		Messieurs
22	12 novembre 1859	Ariste Viguié, président du Consistoire.
23	26 avril 1862.....	Charles Liotard, secrétaire général de la mairie de Nîmes.
24	14 avril 1865....	A.-Henry Révoil, ✱ (O. A.), archit. du Gouv.
25	13 février 1864...	Ant.-Hipp. Bigot, homme de lettres.
26	12 mars 1864....	P. Courcière, prof. de scienc. nat. au Lycée.
27	19 novemb. 1864.	Cas. Liquier, ✱, prés. de chamb. à la C. imp.
28	25 février 1865...	Edouard Tribes, doct.-méd., chirurg. en chef des Hospices.
29	25 février 1865...	E. Gaspard, prof. de rhét. au Lycée imp.
30	17 juin 1865.....	Emile Causse, ✱, vice-prés. du trib. civil.

CLASSE DES MEMBRES NON-RÉSIDENTS,

comprenant 30 Académiciens ordinaires ne résidant pas dans la ville
de Nîmes.

		Messieurs
1	24 juin 1851.....	Serre, ✱, docteur-médecin, membre du conseil général, à Alais.
2	20 mars 1833.....	Emilien Dumas, ✱, géologue, à Sommières.
3	18 janvier 1843...	Thomas de Saint-Laurent, ✱, anc. capitaine d'état-major, à la Bastide-d'Engras.
4	15 mars 1855....	Rodier de La Bruguière, propr., à Anduze.
5	30 avril 1855....	Mazade, docteur-médecin, à Anduze.
6	20 août 1859....	Schilizzi, docteur-médecin, à Aiguemortes.
7	Id.....	Léonce Destremx, propriétaire, à Saint- Christol-lez-Alais.
8	16 mars 1861....	Armand de Poutmartin, homme de let- tres, aux Angles.
9	Id.....	Duclaux-Monteil, ✱, anc. maire, à Alais.
10	11 mai.....	Maximin d'Hombres, avocat, à Alais.
11	Id.....	César Fabre, membre du conseil d'arron- dissement, à Alais.
12	28 mars 1863....	Léonce Curnier ✱, trés. payeur gén., à Arras.
13	Id.....	Gaston Boissier, ✱, prof. de rhétorique au lycée Charlemagne, à Paris.
14	Id.....	Vict. de Baumefort, propriétaire, à Saint- Christol, près Lussan.
15	Id.....	L. Alègre, prof. de dessin au coll. de Bagnols.
16	2 janvier 1864...	Ph. Eyssette, prés. du trib. de Largentière.
17	Id.....	Baron de Chabaud-La-Tour, G. O. ✱, géné- ral de division du génie.
18	Id.....	Hippolyte Soulier, à Anduze.
19	26 avril 1864.....	E.-J. Pérès, ancien notaire, à Alais.

Nos d'ord.	DATES des réceptions.	NOMS DES ACADÉMICIENS.
		Messieurs
20	21 mai 1864.....	Adrien Jeanjean, membre du Comice agricole du Vigan, maire de St-Hipp.-du-Fort.
21	17 juiu 1865.....	A. Aillaud, docteur-médecin, à Beaucaire.
22	1 ^{er} juillet 1865... ..	Bon de Rivière, propriétaire, à Saint-Gilles
23	2 décemb. 1865.	Abbé Alph. Delacroix, curé, à Milhaud.
24	9 février 1867...	Bon Roger de Larcy, à La Tour, commune de Saint-Chaptes.
25	20 avril 1867.....	J.-P. Hugues, présid. du Consist., à Anduze.

TABLEAU NOMINATIF DES ASSOCIÉS.

I. — ASSOCIÉS-RÉSIDENTS.

AU NOMBRE DE DIX.

(Classe créée par une décision de l'Académie du 1^{er} avril 1865.)

		Messieurs
1	1 ^{er} juillet 1865	E. Quesnault-Desrivières, ✱, proviseur du Lycée.
2	—	Alex. de Lamothe, archiviste du département.
3	—	Ern. Roussel, rédacteur en chef du <i>Courrier du Gard</i> .
4	—	Eug. Brun, avocat.
5	—	Albert Meynier, avocat.
6	—	Emile Im-Thurn.
7	—	L'abbé Anat. de Cabrières, vic.-gén. honoraire.
8	2 déc. 1865	Irénée Ginoux, arbitre de commerce.
9	—	Charles Lenthéric, ingénieur des ponts-et-chaussées.
10	1 ^{er} juin 1867	Fernand Verdier, ancien magistrat.

II. — CLASSE DES ASSOCIÉS-CORRESPONDANTS.

- 2 novembre 1820.. Mignet, C ✱, secrétaire-perpétuel de l'Académie des sciences morales et politiques, à Paris.
- 2 novembre 1825.. Di Pietro, ancien directeur des douanes, à Alger.
- 26 novemb. 1830... Baron Ch. d'Hombres, maire, de Saint-Hippolyte-de-Caton.
- 26 novembre 1850.. Sausse-Villiers, receveur de l'enregistrement en retraite, à Montfrin.
- 13 janvier 1831... Charles Vassas, ancien élève de l'Ecole polytechnique, au Vigan.
- 15 avril 1832..... Lecoq, prof. d'histoire natur. à la Faculté des sciences de Clermont-Ferrand.

- 19 mai 1832. Colladon, physicien, à Paris.
 — Lopez, docteur-médecin, à Montpellier.
 10 novembre 1832. . Tabarié, chimiste, à Montpellier.
 12 mars 1836. De Quatrefages, *, naturaliste, membre de l'Institut, à Paris.
 24 juin 1837. Moreau de Jonnés, O. *, membre de l'Institut, à Paris.
 — Duvivier, homme de lettres, à Paris.
 28 avril 1838. De Sauriac, prés. de la Société d'agric., à Foix.
 — Giraud, C. *, membre de l'Institut, ancien ministre, à Paris.
 4 août 1838. Désiré Nisard, O. *, membre de l'Académie française, à Paris.
 10 novembre 1838. . Matter, O. *, ancien inspecteur-général des études, à Paris.
 7 décembre 1839. . Germain, *, professeur d'histoire et doyen de la Faculté des lettres, à Montpellier.
 13 février 1840. Quenin, juge de paix, à Orgon.
 — Albert Lenoir, *, membre du Comité des Sociétés savantes, à Paris.
 4 juillet 1840. Magen, homme de lettres, à Agen.
 — Olry, ancien secrétaire de la Faculté des lettres, à Strasbourg.
 26 décembre 1840. . Lecerf *, professeur honoraire à la Faculté de droit, à Caen.
 — Hardouin, avocat à la Cour de cassation, à Paris.
 6 février 1841. Ragut, secrétaire-général de la Société académique, à Mâcon.
 — De Saive, médecin, à Liège.
 2 mai 1841. De Payan-Dumoulin, cons. à la cour imp. d'Aix.
 24 décembre 1842. . Bernard-Brisse, *, capitaine d'état-major en retraite, à Nîmes.
 — Rivoire, chef de division à la préfecture du Rhône.
 16 novembre 1844. . Vicomte de Santarem, *, à Paris.
 11 janvier 1845. Alexis Perret, *, professeur à la Faculté des sciences, à Dijon.
 22 février 1845. ... Adolphe Ricard, secrétaire-archiviste de la Société archéologique, à Montpellier.
 5 avril 1845. Payan, docteur-médecin, à Aix.
 25 août 1845. Jules Janin, *, homme de lettres, à Paris.
 15 novembre 1845. . De Robernier, *, président de chambre à la Cour impériale de Montpellier.
 14 décembre 1845. . Jaquemin, homme de lettres, à Arles.
 12 juin 1847. De Félice, professeur à la Faculté de théologie de Montauban.

- 26 juin 1847..... Isidore Hedde, ✱, membre de la Chambre consultative de commerce, à Saint-Etienne.
 — L'abbé Gareizo, sup. du grand séminaire, à Nîmes.
 — Vingtrinier, ✱, docteur-médecin en chef des prisons, à Rouen.
- 17 mars 1849..... Félix Bogaerts, secrétaire perpétuel de la Société d'agriculture, à Anvers.
- 17 mars 1849..... E. de Kerckhove-Varent, ✱, docteur en droit, ancien chargé d'affaires à Constantinople, à Anvers.
 — Vicomte de Kerckhove, ✱, ancien médecin en chef des armées, à Anvers.
- 14 avril 1849.... . Alexandre Schaepkens, peintre, à Bruxelles.
- 24 mai 1851..... Edw. Barry, professeur d'histoire à la Faculté des lettres, à Toulouse.
- 29 novembre 1851.. Chabanon, docteur-médecin, à Uzès.
- 20 mars 1852..... Ebrard, docteur-médecin, à Bourg (Ain).
- 18 décembre 1852.. L'abbé Magloire Graud, chanoine honoraire de Fréjus et d'Ajaccio, curé à Saint-Cyr (Var).
- 8 janvier 1853..... Baruffi, médecin en chef de l'hôpital, à Rovigo.
- 15 avril 1854..... Massone, docteur-médecin, à Gênes.
- 25 juin 1855..... Roux, ✱, +, docteur-médecin.
- 18 novembre 1855. Boudart, membre de la Société archéologique, scientifique et littéraire de Béziers
- 5 janvier 1856.... . Mme la comtesse de Vernède de Corneillan, à Paris.
- 16 février 1856.... Charles Jalabert, ✱, peintre, à Paris.
- 21 juin 1856..... Jules Pagézy, O ✱, maire, à Montpellier.
 — Alibert, médecin inspecteur des eaux d'Ax, à Saint-Christoly (Médoc).
 — Ed. de Barthélemy, maître des requêtes au Conseil d'Etat, à Paris.
- 23 janvier 1858.... Martel, docteur-méd. en chef des hospices, au Puy.
- 20 février 1858.... Cros-Mayrevielle, homme de lettres, à Carcassonne.
 — L'abbé Berthon, curé, à Robiac (Gard).
- 1^{er} mai 1858..... Hipp. Mimer, homme de lettres, à Bordeaux.
- 26 juin 1858..... Ch. Domergue, propriétaire, à Beaucaire.
- 11 juin 1859..... L'abbé Pistre, curé, à Verfeil (Haute-Garonne).
- 12 novembre 1859.. Aragon, ✱, président de chambre à la Cour impériale, à Montpellier.
- 24 janvier 1860.... Gabriel Azais, secrétaire de la Société archéologique, scientifique et littéraire de Béziers.
- 31 mars 1860..... Guillaume Guizot, homme de lettres, à Paris.
 — Delépine, prof. d'hist. au Lycée, à Toulouse.
- 9 juin 1860... . Jules de Séranon, avocat, à Aix (B.-du-Rhône).
- 4 août 1860..... L'abbé Besson, supérieur du collège Saint-François-Xavier, à Besançon.

- 4 août 1860..... L'abbé Corblet, directeur de la *Revue de l'Art chrétien*, à Amiens.
- 16 mars 1861... .. Armand de Flaux, homme de lettres, à Paris.
- 13 avril 1861..... J. Garnier, secrétaire-perpétuel de la Société des antiquaires de Picardie.
- Marius Chaunelin, directeur de la *Tribune artistique et littéraire*, à Marseille.
- 15 février 1862..... Michel Nicolas, professeur à la Faculté de théologie de Montauban.
- 25 avril 1863..... Giraud-Teulon, docteur-médecin, à Paris.
- 25 mai 1863..... Louis Chalmeton, homme de lettres, à Clermont-Ferrand.
- 20 juin 1863..... Paul Gervais, professeur au Muséum, à Paris.
- 20 juin 1863..... Lenthéric, professeur à l'école régimentaire du génie, à Montpellier.
- E. Connelly, premier avocat-général à la Cour impériale de Rouen
- 21 novembre 1863.. Pompée, directeur de l'École profess. d'Ivry (Seine).
- 16 janvier 1864.... L'abbé Th. Blanc, curé, à Domazan (Gard).
- Alexis Muston, pasteur, à Bourdeaux (Drôme).
- René Defoche, ingénieur du service hydraulique, à Chambéry (Savoie).
- 12 mars 1864..... Aug. Bosc, sculpteur, à Nîmes.
- 26 mars 1864..... Alb. Puech, docteur-médecin, à Nîmes.
- 21 mai 1864..... Jos. Roumanille, libraire, à Avignon.
- 11 février 1865... Eug. Arnaud, pasteur à Crest (Drôme).
- L.-Ch. Jannet, professeur de philosophie à la Faculté des lettres de Montpellier.
- Ch. Revillout, professeur de littérature française à la Faculté des lettres de Montpellier.
- 5 juin 1865..... Marius Topin, receveur de l'enregistrement, à Paris.
- 1^{er} juillet 1865.... A. Houzé, homme de lettres, à Paris.
- 2 décembre 1865.. Grasset, conseiller à la cour impériale de Montpellier.
- 30 décembre 1865.. Ludovic de Vauzelles, conseiller à la cour impériale d'Orléans.
- 19 mai 1866..... Adolphe Cazalet, chef d'institution, à Orthez.
- 9 février 1867.... Gratien Charvet, agent-voyer, à Remoulins.
- Fr. Mistral, homme de lettres, à Maillane.
- 4^{er} juin 1867..... Daniel Grasset, proviseur du Lycée, à Tarbes.
- 10 août 1867..... L'abbé Coulomb, missionnaire apostolique, à Uzès.
- Le Vicomte d'Yzarn de Fraissinet, à Paris.
-

ERRATA.

Page 211, ligne 27,
au lieu de : par le premier Vase,
lisez : par le 1^{er} et le 3^e Vases.

Page 224, première colonne, ligne 37,
au lieu de : Victoriolas V.
lisez : Victoriolas X.

IV^e tableau comparatif, à la dernière ligne du § 5,
au lieu de : Narnia VIII..... *Narnia?* VI
lisez : Narnia (VIII)..... *Narnia?* (VI)

Et dans la dernière colonne du § 6,
au lieu de : Mevanie XVI
Deest... XII
lisez : Mevanie (XVI)
Deest... (XII)

PUBLICATIONS
DE
L'ACADÉMIE DU GARD.

MÉMOIRES.

PREMIÈRE SÉRIE (XVIII^e SIÈCLE).

Recueil des pièces lues dans les séances publiques et particulières de l'Académie royale de Nîmes. 1756. 1 vol. in-8°. (Epuisé.)

DEUXIÈME SÉRIE (1804—1822).

Statuts de l'Académie du Gard (1803). Brochure in-8°.

Notice des travaux de l'Académie du Gard pendant l'an XIII (1804—1805).
Broch. in-8°.

- | | | |
|---|---|---|
| — | — | pendant l'année 1806. 1 vol. in-8°. (Epuisé.) |
| — | — | pendant l'année 1807. 1 vol. in-8°. |
| — | — | pendant l'année 1808. 1 vol. in-8°. |
| — | — | pendant l'année 1809. 1 vol. in-8°. |
| — | — | pendant l'année 1810. 1 vol. in-8°. |
| — | — | pendant l'année 1811. 2 vol. in-8°. |

Notice ou aperçu analytique des travaux les plus remarquables de l'Académie royale du Gard, depuis 1812 jusqu'en 1822. 2 vol. in-8°.

TROISIÈME SÉRIE (1832—1850).

Mémoires de l'Académie royale du Gard. 1832. 1 vol. in-8°. (Epuisé.)

Académie royale du Gard. 1853—1854. 1 vol. in-8°. (Epuisé.)

- Mémoires de l'Acad. roy. du Gard, 1833-1836-1837. 1 vol. in-8°. (Epuisé.)
— — 1838-1839. 1 vol. in-8°. (Epuisé.)
— — 1840-1841. 1 vol. in-8°.
— — 1842-1843-1844. 1 vol. in-8°. (Epuisé.)
— — 1843-1846. 1 vol. in-8°.
Mémoires de l'Académie du Gard, 1847-1848. 1 vol. in-8°
— — 1849-1850. 1 vol. in-8°. (Epuisé.)
Règlement de l'Académie du Gard. 1850. Brochure in-8°.

QUATRIÈME SÉRIE (1851—1860).

- Mémoires de l'Académie du Gard, 1851. 1 vol. in-8°.
— — 1852. 1 vol. in-8°.
— — 1853. 1 vol. in-8°.
— — 1854-1855. 1 vol. in-8°.
— — 1856-1857. 1 vol. in-8°.
— — 1858-1859. 1 vol. in-8°.
— — 1860. 1 vol. in-8°.
Règlement de l'Académie du Gard. 1860. Broch. in-8°.

CINQUIÈME SÉRIE (1861).

- Mémoires de l'Académie du Gard, 1861. 1 vol. in-8°.
— — 1862. 1 vol. in-8°.
— — 1863. 1 vol. in-8°.
— — 1863-1864. 1 vol. in-8°, avec les tables.
de 1804 à 1850.
— — 1864-65. 1 vol. in-8°.
Règlement de l'Académie du Gard, 1866, broch. in-8°.
Mémoires de l'Académie du Gard, 1865-66. 1 vol. in-8°.
— — 1866-67. 1 vol. in-8°.

PROCÈS-VERBAUX.

- Procès-verbaux de l'Académie du Gard. Année 1842-1843. 1 vol. in-8° de 225 pages. (Epuisé.)
- Années 1843—44, 1844—45. 1 vol. in-8° de 207 pages. (Epuisé.)
 - Années 1845—46, 1846—47. 1 vol. in-8° de 224 pages.
 - Années 1847—48, 1848—49. 1 vol. in-8° de 181 pages. (Epuisé.)
 - Année 1849—50. 1 vol. in-8° de 147 pages. (Epuisé.)
 - Année 1850—51. 1 vol. in-8° de 381 pages.
 - Année 1851—52. 1 vol. in-8° de 172 pages.
 - Année 1852—53. 1 vol. in-8° de 251 pages.
 - Année 1853—54. 1 vol. in-8° de 261 pages.
 - Année 1854—55. 1 vol. in-8° de 248 pages.
 - Année 1855—56. 1 vol. in-8° de 254 pages.
 - Année 1856—57. 1 vol. in-8° de 184 pages.
 - Année 1857—58. 1 vol. in-8° de 202 pages.
 - Année 1858—59. 1 vol. in-8° de 270 pages.
 - Année 1859—60. 1 vol. in-8° de 240 pages.
 - Année 1860—61. 1 vol. in-8° de 274 pages.
 - Année 1861—62. 1 vol. in-8° de 162 pages.
 - Année 1862—63. 1 vol. in-8° de 205 pages.
 - Année 1863—64. 1 vol. in-8° de 208 pages.
 - Année 1864—65. 1 vol. in-8° de 235 pages.
 - Année 1865—66. 1 vol. in-8° de 175 pages.
 - Année 1866—67. 1 vol. in-8° de 175 pages.

